

**ARCHIVES NATIONALES**

**LES PROCÈS-VERBAUX  
DU  
DIRECTOIRE EXÉCUTIF  
AN V - AN VIII**

**INVENTAIRE DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
ET DES MINUTES DES ARRÊTÉS, LETTRES  
ET ACTES DU DIRECTOIRE**  
faisant suite au  
*Recueil des actes du Directoire exécutif d'Antonin Debidour*

**TOME IV**

**nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]**

(registre AF\* III 10; cartons

AF III 488, plaquette 3043, à AF III 512, plaquette 3252)

par

Pierre-Dominique CHEYNET

*Conservateur en chef aux Archives nationales*

1999 (édition pour mise en ligne, 2006)

## Sommaire

**Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire.....3**

TOME IV

Séances du 1er au 30 nivôse an VI [21 décembre 1797-19 janvier 1798].....4

Séances du 1er au 30 pluviôse an VI [20 janvier-18 février 1798]..... 50

Séances du 1er au 30 ventôse an VI [19 février-20 mars 1798]..... 91

## Présentation des tomes I à X des *Procès-verbaux du Directoire*.

L'inventaire des *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* prend la suite du *Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, par A. Debidour, Paris, 1910-1917, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), édition au jour le jour des registres des procès-verbaux du Directoire allant de la première séance du Directoire le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février 1797].

Les *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* sont découpés en dix tomes, ici désignés sous les noms de fichier *pv1* à *pv10*:

- Tome I: 16 pluviôse- 10 prairial an V [4 février-29 mai 1797]
- Tome II: 11 prairial-5<sup>e</sup> complémentaire an V [30 mai-21 septembre 1797]
- Tome III: 1<sup>er</sup> vendémiaire-30 frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797]
- Tome IV: nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]
- Tome V: germinal-messidor an VI [21 mars-18 juillet 1798]
- Tome VI: 1<sup>er</sup> thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]
- Tome VII: 21 brumaire -20 pluviôse an VII [11 novembre 1798-8 février 1799]
- Tome VIII: 21 pluviôse-10 floréal an VII [9 février-29 avril 1799]
- Tome IX: 11 floréal-10 thermidor an VII [30 avril-28 juillet 1799]
- Tome X: 1 thermidor an VII-17 brumaire an VIII [29 juillet-8 novembre 1799].

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III.

Chaque tome est muni de son index détaillé, plus complet que l'analyse donnée dans l'inventaire pour les éléments nominatifs inventoriés (nominations de fonctionnaires locaux et arrêtés sur les militaires en particulier), constituant ainsi un index-inventaire), à raison de trois à cinq fichiers par tome, désignés sous les noms de fichier *pv + n° du tome + ind1, 2* etc.

Dans les index, les renvois sont fait aux dates des séances du Directoire et non pas aux folios des registres des procès-verbaux et aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III. Pour trouver la cote des documents, se reporter à l'inventaire à la date de la séance indiquée dans la référence de l'index. L'astérisque après une date désigne toute précision non reprise dans le texte de l'inventaire de la séance indiquée.

## Séances du 1<sup>er</sup> au 30 nivôse an VI [21 décembre 1797-19 janvier 1798]

### Séance du 1<sup>er</sup> nivôse an VI [21 décembre 1797]

#### Présidence de Barras<sup>1</sup>

(AF\* III 10, folios 1 recto-7 verso; AF III 488, plaquettes 3043 et 3044)

#### Loi.

[Du 29 frimaire] sur les pensions de veuves de défenseurs de la Patrie (AF III 487, plaquette 3040, pièces 7-8; AF III 488, plaquette 3043, pièce 5).

#### Emprunt pour la descente en Angleterre.

Réception d'une députation du commerce de Paris *sur les mesures à prendre pour procurer au Trésor public les fonds que peut exiger la descente en Angleterre* par un emprunt: liste des membres de la députation, textes des discours du ministre des Finances, de Fulchiron aîné, l'un des députés du commerce de Paris, et de Barras. Chant du *Ça ira* par la musique militaire. Message du Directoire aux Cinq-Cents et aux Anciens; adresse des négociants de Paris, environ 50 signatures<sup>2</sup> (AF III 488, plaquette 3043, pièces 9-14).

#### Finances.

Bail des locaux des ex-messageries nationales à Barbereux frères, Bureau et Caylus, Nanteuil, Saint-Georges et Vernizy, propriétaires des voitures publiques formant entre eux cinq compagnies distinctes. Adjudication à Cointicourt et Rochaz de l'abbaye d'Ambronay malgré le vœu de l'administration centrale de l'Ain prétextant *que ce bâtiment pouvoit servir à un établissement public* (AF III 488, plaquette 3043, pièces 15-18).

#### Guerre.

Envoi de troupes des arrières de l'armée de Mayence sur les côtes des 1<sup>ère</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> divisions militaires<sup>3</sup> à cause d'un risque d'expédition britannique contre les marines française, batave et espagnole, et classement d'un rapport du ministre de la Marine et des Colonies.

#### Intérieur.

Rejet de la réclamation, par lettre jointe, de Sedzé, administrateur central des Basses-Pyrénées destitué<sup>4</sup>, rapport du ministre et minute d'arrêté le réintégrant portant la signature de François de Neufchâteau rayée. Destitution, municipalités: Charleville [-Mézières], Mézières (Ardennes), Ruffec (Charente), Sedan, Vars (*idem*), Verteuil [-sur-Charente]; et de Brackenhoffer, Richard et Rumpfer, président, administrateur et secrétaire de la municipalité de Strasbourg, état des commissaires municipaux du Bas-Rhin à remplacer d'après le député Dentzel, délibération de la municipalité du 16 fructidor an V sur l'organisation de la garde nationale, affiche imprimée, français et allemand, et publication par l'administration centrale le 22 fructidor an V de la *Proclamation du Directoire aux Français sur le Dix-Huit Fructidor*, affiche imprimée par F.-G. Levrault, imprimeur du département (AF III 488, plaquettes 3043, pièces 1-4, et 3044, pièces 23-26, 35-40 et 57-64).

<sup>1</sup> Barras, nommé président le 7 frimaire (*tome III*), fut remplacé le 7 ventôse par Merlin de Douai.

<sup>2</sup> Dans le registre, cette affaire vient exactement en milieu de la séance du jour. On n'a pas de brouillon des discours dans le dossier de la séance. Les noms des treize délégués du commerce de Paris qui sont donnés sur le registre sont repris à l'index. Nous avons pu identifier Charlemagne, banquier, frère du littérateur Jean-Armand (*Roman d'Amat* ne donne pas les prénoms du banquier), Jean-Baptiste Decrétot, constituant, futur administrateur de la Caisse d'amortissement sous le Consulat, Médard Desprez, administrateur de la Caisse des comptes courants en l'an VII (*tome VII*, 28 brumaire an VII), responsable du krach de la Banque de France en 1805, Charles-Martin Doyen, banquier, également administrateur de la Caisse des comptes courants en l'an VII, député de la Seine au Corps législatif en l'an X, sans doute le père du futur saint-simonien Barthélemy-Prospér Enfantin, dont *Roman d'Amat* ne donne pas les prénoms, mais dit qu'il était également banquier à Paris et fit banqueroute, Pierre-Joseph-Fleury Jubié, député de l'Isère aux Cinq-Cents, l'un des fondateurs de la Caisse des comptes courants, Jean-Barthélemy Le Couteulx de Canteleu, constituant, futur régent de la Banque de France, et Jacques-Rose Récamier, lui aussi administrateur de la même Caisse en l'an VII. Fulchiron aîné est sans doute Aimé-Gabriel, lyonnais d'origine, banquier à Paris, plutôt que son frère Joseph, resté à Lyon, dont le fils Jean-Claude est venu rejoindre son oncle à Paris et fit partie de la députation du commerce de Paris dont il s'agit ici (*Roman d'Amat*); toutefois, lors de la banqueroute de la Caisse des comptes courants, les banquiers Fulchiron frères sont actionnaires et l'un d'eux, dont le prénom n'est pas donné, administrateur. Voir aussi *tome V*, 3 germinal: nomination des commissaires pour l'emprunt, dont les banquiers de Paris Jean-Joseph-François Barrillon, Fulchiron aîné, Récamier, Rocques et Sevène.

<sup>3</sup> Respectivement à Lille, Amiens (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> divisions, commissaires ordonnateurs à Rouen et Amiens) et Bruxelles. Rapport conservé dans le groupe des rapports du ministre de la Guerre de la sous-série (AF III 148 B, dossier 698, pièces 87-88).

<sup>4</sup> Le 14 vendémiaire an VI (*tome III*, Intérieur).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 488, plaquette 3043, pièces 6-7. Adresse de la société secrète populaire de Lucques, signée Barbantini, président, Pieri, vice-président, Moriani, inspecteur, et Cotenna, agent, demandant à Reubell le rattachement de leur ville à la République cisalpine et non à la Toscane; apostille écrite par Reubell et signée par Barras et La Revellière-Lépeaux ordonnant l'envoi de l'adresse à Bonaparte et prescrivant à l'ambassadeur français en Toscane de déclarer *que le Directoire exécutif ne consentiroit jamais à la réunion de la république de Lucques au Grand Duché de Toscane.*

AF III 488, plaquette 3043, pièce 8. États des services du capitaine Hilaire Lemoine et des lieutenants Gaspard-Augustin Ernouf et Antoine-Jean-Baptiste Lebrun.

AF III 488, plaquette 3044, pièces 20-22, 27-34, 41-56 et 65-67. Nomination de commissaires municipaux, Allier à Seine-Inférieure, *Allier*, Lapalisse;- *Ardennes*, Château-Porcien: Frédéric Minot, prêtre marié; Philippeville (auj.: Belgique); Wasigny;- *Ariège*, Lérans: remplacement de Delglat, de Laroque-d'Olmes, nommé juge au tribunal civil<sup>1</sup>;- *Aube*, Chaource: Cheurlin, ex-notaire, remplaçant Jean-Baptiste Pialut, nommé juge de paix;- *Charente*, Angoulême: remplacement de Prieur, nommé inspecteur des contributions du département;- *Côte-d'Or*, billets des députés Florent-Guiot, an IV, et Oudot, an V<sup>2</sup>, Bussy [-le-Grand]; Savoisy; Semur [-en-Auxois], Villers-Patras, copie d'une lettre de Petinot, frère d'émigré, commissaire en l'an IV;- *Seine-Inférieure*, Criel [-sur-Mer]: remplacement d'un royaliste, responsable de l'échec de l'arrestation d'un espion des Britanniques pour n'avoir pas ouvert la dépêche concernant cette affaire.

### Séance du 2 nivôse an VI [22 décembre 1797]

(AF\* III 10, folios 8 recto-10 verso; AF III 488, plaquettes 3045 à 3047)

#### Intérieur.

Lettre annonçant au ministre que le Directoire renonce à l'examen du télégraphe de Bétancourt et Bréguet vu les observations, non jointes, de Chappe<sup>3</sup> (AF III 488, plaquette 3046, pièce 49).

#### Justice.

Rapport du ministre approuvé et à imprimer au *Bulletin des lois* réservant aux corps administratifs les contestations sur des biens reconnus nationaux. Annulation: d'un mandat d'arrêt du juge de paix de Limoges *extra muros* contre Jean-Baptiste Patapy, officier municipal de Couzeix ayant inscrit un enfant illégitime sous le nom de sa mère et non de la femme du père<sup>4</sup>; d'une procédure au tribunal de commerce de Strasbourg entre Hirtzel-Weil et Jacques-Raphaël Mang, préposé général des étapes à Wissembourg; et de celles des tribunaux correctionnels de Briey contre Lemoyne, ex-commissaire municipal de Sancy, sur l'arrestation de l'émigré Pierre-Claude Bouillard, et de Moulins-Engilbert contre Claude Trinquet, agent municipal d'Arleuf, sur celle du prisonnier évadé Michel Labbé. Référés rejetés des tribunaux: criminels d'Ille-et-Vilaine sur les cas d'amnistie des chouans, et de la Moselle sur le transport de grains à l'extrême frontière, au sujet de François Klein, domestique du meunier Mathias Fesch, de Dreisbach [-über-Merzig] (auj.: Allemagne); et du tribunal correctionnel de Fontainebleau sur les procès-verbaux des garde-ports commissionnés par le ministère de l'Intérieur mais non assermentés, au sujet du marinier Jean Duval. Cassation de la libération de Rosalie Lechou, veuve Hyacinthe Rouxel, receleuse d'émigrés, par le juge de paix de Lens. Mandat d'arrêt contre Cartier, juge de paix de Joyeuse ayant libéré des brigands armés contre la République<sup>5</sup>. Ajournement de l'affaire de l'accusateur public de la Haute-Saône, accusé de faux par le directeur du jury du

<sup>1</sup> Delglat, nommé au tribunal civil de l'Ariège le 3 vendémiaire (*tome III*, index), sans mention de sa fonction de commissaire municipal de Lérans.

<sup>2</sup> Florent Guiot, dit Florent-Guiot, député du Tiers état du bailliage de Semur-en-Auxois à la Constituante, puis de la Côte-d'Or à la Convention et du Nord aux Anciens jusqu'en prairial an V, nommé nommé résident de France près les Grisons le 18 nivôse (plus loin), élu de la Côte-d'Or aux Cinq-Cents en l'an VI refusant à la demande du Directoire (*tome V*, 27 prairial an VI). Charles-François Oudot, député de la Côte-d'Or à la Législative et à la Convention, alors du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents, réélu à ce Conseil par la Côte-d'Or en l'an VI; condisciple de Carnot, il le recueillit dans son domaine de Saint-Cloud au 18 fructidor.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, 25 brumaire an VI, Intérieur, note.

<sup>4</sup> Parce que les fonctionnaires ne peuvent être poursuivis à raison de leurs fonctions sans autorisation préalable de l'exécutif. Il est ensuite destitué le 13 nivôse pour inscription de Marie Fournier sous un autre nom que celui du père, ainsi que Malivet, adjoint, arrêté qui autorise leur jugement.

<sup>5</sup> Ajout sur le registre: *Il en sera fait une nouvelle rédaction* et fiche dans le dossier de la séance: *retiré le 8 nivôse pour nouvelle rédaction*. Il s'agit de l'assassinat de Blachère-Laprade, commissaire municipal de Largentière, beau-père du député Saint-Prix (voir *tome III*, 11 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note).

tribunal correctionnel de Vesoul au sujet d'un contrat au profit de l'hospice de la ville<sup>1</sup> (AF III 488, plaquettes 3045, pièces 1-5, et 3046, pièces 29-34).

### **Marine et Colonies.**

Approbation des états de membres de l'expédition de Saint-Domingue présentés par le ministre et le général Hédouville le 29 frimaire<sup>2</sup>.

### **Police générale.**

Interdiction aux entrepreneurs de voitures libres de transporter des lettres, journaux, *feuilles à la main* et périodiques<sup>3</sup>. Levée des scellés sur les presses du journal *l'Ami de la Patrie*, l'imprimeur Cœsnon-Pellerin n'étant pas responsable de l'article signé qui a motivé l'arrêt du 13 frimaire<sup>4</sup>. Prêtres, déportation<sup>5</sup>; maintien de celle de Charles-Louis Godet, curé de Chaourse<sup>6</sup>, laissez-passer avec signalement sur formulaire imprimé de la municipalité de Renneval, an V, attestation de sa prestation de serment par Barbier, de Renneval, ex-commissaire municipal de Montcornet, et tableau, par l'administration centrale, des prêtres à déporter, brumaire an VI. Émigrés, radiation: Charles-Fabio Brocheton, constituant, de Nogent-le-Roi<sup>7</sup>, juge au tribunal civil; Antoine-Louis-Catherine Brussel-Brulard, de Meaux, Étienne-Charles-Marie Brussel et Catherine-Françoise Payen veuve Brussel, de Sancy (Seine-et-Marne), radiés provisoirement par le district de Crépy [-en-Valois]; Claude-René-Gaspard d'Assy, négociant, Marie-Nicole-Adélaïde Chrétien, Jean-Baptiste-Antoine Despotz, Angélique-Victoire Dubuat, femme Jacques Duclercq, Louis-Antoine Dujay, ex-militaire, Françoise-Constance et Jeanne-Constance Durand, veuves Thuault et Martin, Jacques-Henry-Pierre Hertelon, Simon-Valérian Lagranche, Marie-Geneviève Legrain, veuve Delaunay, les sœurs Catherine-Jeanne-Claude et Jeanne-Reine-Louise Macé, Denise-Françoise et Louise-Élisabeth Muly, veuves Froissard de Préauval et Bajot-Conantré, Angélique-Catherine Royer-Belon, Suzanne-Julie-Claudine Thiercelin, veuve Maciet, et Antoine-Nicolas Veillet, receveur du district, tous de Meaux; Antoine-François-Amable Giroye, de Joux [-la-Ville], et Dominique Viville et Anne Lepayen sa femme, de Metz, respectivement inscrits dans la Sarthe et la Meurthe. Maintien: Marie-Anne Aubany, veuve Martin et sa fille Clémentine Martin, de Marseille, inscrites dans le Var; Jean-Baptiste Gruel d'Inderville, lieutenant au régiment Penthievre-Dragons, propriétaire de la verrerie de Romesnil<sup>8</sup>, émigré en Allemagne (AF III 488, plaquettes 3045, pièces 6-26, et 3046, pièces 35-48).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 488, plaquette 3047, pièces 51-138. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Côtes-du-Nord à Vaucluse, *Côtes-du-Nord*, Gurunhuel; Pestivien (auj.: Bulat-Pestivien); Trégommeur; - *Eure*, Louviers *extra muros*; - *Gers*, Saint-Clar; - *Indre*, Azay-le-Ferron; Buzançais; Meunet [-Planches]: Jean-Louis Jusserard, prêtre constitutionnel marié; - *Isère*, avec notes de Génissieu, Saint-Théoffrey: remplacement de François-Vincent Dumolard, notaire à Laffrey, père de l'ex-député<sup>9</sup>; Viriville; Vizille: Peyron, notaire; - *Jura*, Menotey; - *Loir-et-Cher*, Romorantin [-Lanthenay] *extra muros*: Leconte-Ladabinerie, ex-administrateur central, remplaçant Durand, nommé commissaire central<sup>10</sup>; - *Loiret*, la Chapelle [-Saint] -Mesmin; Montargis *extra muros*: remplacement de Ballot, nommé administrateur central<sup>11</sup>; Rebréchien: Badinier, notaire à Loury; Saint-Benoît [-sur-Loire]: Prochasson, notaire; - *Lot*, Limogne [-en-Quercy]; Moissac: Mauret, ex-officier, remplaçant Cabanès, n'ayant pas l'âge<sup>12</sup>; - *Haute-Marne*, Huilliécourt; Poissons: Perrin, administrateur du district de Joinville; - *Ourthe*, Basse-Bodeux (auj.: commune de Trois-Ponts); Verviers: Makinay, ex-commissaire près le tribunal correctionnel supprimé de Limbourg, remplaçant Huberti, nommé administrateur central; Waremme: Dangleur, ex-juge de paix, ami du général Jourdan<sup>13</sup>; - *Seine*, Belleville; Paris, 4<sup>e</sup> municipalité: Ducis, ex-fonctionnaire à Saint-Domingue, frère d'un membre de l'Institut, rapport du ministre de l'Intérieur proposant Norry,

<sup>1</sup> Jusqu'à la publication d'un mémoire par l'inculpé.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, à cette date.

<sup>3</sup> Voir aussi *tomes VI et VII*, 7 fructidor et 26 ventôse an VII: règlement d'application de cet arrêté et correction d'erreurs de date avec copie d'arrêts du Conseil d'État des 18 juin et 26 novembre 1681.

<sup>4</sup> *L'Ami de la Patrie ou journal de la liberté française*, prohibé à cette date (*tome III*, voir la note).

<sup>5</sup> Deux prêtres de Grenoble, Charles Prodon, de Paris, soi-disant marchand de vin, *bailleur de fonds pour les émigrés*, et un prêtre de l'Yonne.

<sup>6</sup> Godet, prêtre à Renneval, arrêté de déportation du 22 brumaire an VI (*tome III*, index).

<sup>7</sup> Eure-et-Loir, nom révolutionnaire: Nogent-Roulebois.

<sup>8</sup> Romesnil, Seine-Inférieure, communes de Nesle-Normandeuse et Pierrecourt.

<sup>9</sup> Père de Joseph-Vincent Dumolard, député de l'Isère aux Cinq-Cents condamné à la déportation le 19 fructidor an V.

<sup>10</sup> Bernard Durand, futur député aux Cinq-Cents en l'an VII, nommé commissaire central le 2 frimaire (*tome III*, où il n'est pas dit commissaire municipal *extra muros*).

<sup>11</sup> Ballot, de Montargis, administrateur central du Loiret, nommé de nouveau le 17 vendémiaire (*tome III*, index, sans mention de sa fonction de commissaire municipal).

<sup>12</sup> Cabanès, officier au 1<sup>er</sup> bataillon des Landes nommé commissaire *intra muros* le 5 vendémiaire (*tome III*, index).

<sup>13</sup> Le général Jean-Baptiste Jourdan, qui avait déjà participé à la première campagne française en Belgique, avait pris Liège en l'an II alors qu'il était général en chef de l'armée de la Moselle, après la victoire de Fleurus et la prise de Bruxelles. Il était député de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents.

professeur d'architecture, apostille de Merlin de Douai désignant Ducis<sup>1</sup>;- *Vaucluse*, Caderousse; Camaret [-sur-Aigues]; Malaucène; Malemort [-du-Comtat]; Mazan; Suze [-la-Rousse] (auj.: Drôme); Valréas:  
- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Alpes-Maritimes*, tribunal civil, juge;- *Corrèze*, tribunaux, substitut;- *Dyle*, Tirlémont;- *Finistère*, tribunaux, substitut: Guerneur, ex-député<sup>2</sup>;- *Hérault*, Mèze; Montpellier, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements;- *Landes*, tribunal criminel, greffier: Roch Ducos, secrétaire du district de Dax;- *Lot*, tribunal civil, juges; tribunal criminel, accusateur public;- *Mont-Blanc*, tribunal civil, juges<sup>3</sup>; Chambéry *extra muros*; Chêne-Thônex (auj.: communes de Chêne-Bourg et Thônex, Suisse);- *Deux-Nèthes*, accusateur public: Carré, ex-accusateur public de l'Escaut;- *Nièvre*, tribunaux, commissaire;- *Ourthe*, tribunal civil, suppléants<sup>4</sup>;- *Sambre-et-Meuse*, accusateur public: Vaugeois<sup>5</sup>;- *Seine-et-Oise*, tribunal civil, suppléants;- *Var*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Vaucluse*, tribunaux, substitut<sup>6</sup>; tribunal civil, juges et suppléant; tribunal criminel, président<sup>7</sup>; Carpentras, tribunal correctionnel, commissaire; *idem*, juge de paix.

### Séance du 3 nivôse an VI [23 décembre 1797]

(AF\* III 10, folios 11 recto-15 recto; AF III 488, plaquettes 3048 à 3050)

#### Loi.

[Du jour] autorisant la vente d'un terrain communal de Laveline pour construire la maison commune<sup>8</sup> (AF III 488, plaquette 3048, pièces 4-5). Extrait de procès-verbal de l'élection d'Obelin<sup>9</sup> commissaire de la Trésorerie nationale, remplaçant Savalette, décédé, en séance des Anciens du 2 nivôse, et arrêté du Directoire en ordonnant envoi à l'élu et impression au *Bulletin des lois* (AF III 488, plaquettes 3046, pièce 50, et 3048, pièce 6).

#### Message des Cinq-Cents.

Sur la plainte de républicains du Jura réfugiés à Paris contre les administrateurs centraux nommés par le Directoire<sup>10</sup>.

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les assemblées primaires de Baume [-les-Dames] de l'an IV et de l'an V et la réclamation de Carizet et Cheviet, élus assesseurs du juge de paix en l'an IV contre leur remplacement en l'an V, chemise du dossier de la commission spéciale

<sup>1</sup> Georges Ducis, ex-grand-juge à Saint-Domingue, frère du littérateur Jean-François, lequel avait succédé à Voltaire à l'Académie française, et père du chef d'escadron Paul-Auguste, qui se distingua à la bataille de Montereau en 1814 (*Roman d'Amat*, qui ignore cette fonction municipale); on a, le 29 messidor (*tome V*), la candidature de Louis Ducis, dit frère de Jean-François et du commissaire près la 4<sup>e</sup> municipalité de Paris Georges, comme inspecteur du droit de passe en Saône-et-Loire; ce Louis Ducis n'est pas le peintre Jean-Louis, alors élève de David, neveu de Jean-François et de Georges, mais probablement son père, marchand faïencier à Versailles lors de la naissance de Jean-Louis (*Roman d'Amat*); Georges Ducis est destitué de son poste à la 4<sup>e</sup> municipalité de Paris le 27 messidor an VII (*tome IX*); c'est bien lui que le Directoire nommé commissaire près la 3<sup>e</sup> municipalité le 1<sup>er</sup> fructidor suivant (*tome X*), au lieu des candidats proposés par le ministre de l'Intérieur Quinette, puisqu'il est désigné comme ex-commissaire. L'architecte Charles Norry, membre de l'expédition d'Égypte, dont il publia les célèbres *Descriptions*, fondateur de l'Institut du Caire. On ignore si Merlin de Douai l'écarte pour des raisons politiques ou s'il est déjà pressenti pour faire partie de l'entourage de Bonaparte, dont le dessein d'une expédition en Orient était connu, mais qui venait alors d'être nommé à la tête de l'armée d'Angleterre.

<sup>2</sup> Voir *tome II*, 30 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>3</sup> Parmi les juges nommés au tribunal civil du Mont-Blanc: François-Jean-Baptiste Carelli [de Bassy], conventionnel, ex-commissaire central, nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, qui connaît au contraire, mais sans en savoir la date, sa nomination comme président du tribunal criminel du Léman le 22 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>4</sup> Parmi les suppléants au tribunal civil de l'Ourthe: Maquinais, commissaire près le tribunal correctionnel supprimé de la ville de Limbourg, nommé le même jour commissaire municipal de Verviers sous l'orthographe *Makinay*, poste auquel il est remplacé le 22 frimaire an VII (*tome VII*).

<sup>5</sup> Jean-François-Gabriel Vaugeois, conventionnel de Paris, commissaire à Verviers lors de la première occupation française en 1793. Son nom, écrit par Merlin de Douai sur la minute, qui le dit habiter à Jolimetz (Nord), remplace le candidat du ministre Régnier, ex-accusateur public de l'Ourthe nommé commissaire municipal de Liège le 11 brumaire (*tome III*). *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, écrit que Vaugeois refusa le poste de préposé en chef de l'octroi de Poitiers le 16 thermidor an VII, date de sa nomination par le Directoire (*tome X*), tout en renvoyant au carton correspondant aux pièces de cette date (AF III 619) et situe ensuite sa nomination en Sambre-et-Meuse sans la dater.

<sup>6</sup> La minute de l'arrêté révoquant le substitut près les tribunaux de Vaucluse est classée par erreur dans le dossier du 22 nivôse (AF III 493, plaquette 3095, pièce 175).

<sup>7</sup> Nomination de Godefroy Bouvier, sans doute le constituant de la principauté d'Orange Godefroy-Gédéon-Antoine Bouvier, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>8</sup> À la suite d'un message du Directoire du 15 brumaire (*tome III*). Le chef-lieu de canton des Vosges Laveline n'est pas l'une des deux communes actuelles de ce nom du département, mais l'actuelle commune de Ban-de-Laveline.

<sup>9</sup> Mathieu-Jean-François Obelin-Kergal, conventionnel d'Ille-et-Vilaine sorti des Cinq-Cents en l'an V.

<sup>10</sup> Affaire non représentée ici.

des Cinq-Cents créée le 5 nivôse, arrêté du département du Doubs supprimant les cantons de Doubs, Villers [-sous-Montrond] et Cour [-lès-Baume], 15 ventôse an V, affiche, Besançon, Jacques-François Combe imprimeur, lettres des deux plaignants au député Portiez de l'Oise, fructidor an V; le transfert du canton de Pierre [-de-Bresse] du ressort du tribunal correctionnel de Louhans à celui de Chalon; des échanges de terrains entre les hospices de Joigny<sup>1</sup> et Vervins et les nommés Lacam et Vasseur; l'achat d'une source par la commune de Wissembourg; la vente d'une maison par celle d'Aurillac pour construire une halle; et la concession de terrains vagues à des habitants d'Affléville, Lorry [-Mardigny] et Marly (Moselle) pour construire des habitations (AF III 488, plaquettes 3048, pièces 11-12, 3049, pièces 17-31, 3050, pièces 50-55 et 58-61, et 3051, pièces 62-63).

### **Finances.**

Arrêtés de distribution de fonds pour l'an V et l'an VI. Suppression des bureaux de poste aux lettres de Donchery, Saint-Méen [-le-Grand] et Marly [-le-Roi]. Arrondissements de recette de la Charente et des Basses-Pyrénées (AF III 488, plaquette 3050, pièces 37-42).

### **Guerre.**

Nomination de Joubert général en chef des troupes françaises en République batave, minute de Lagarde<sup>2</sup>. Envoi au ministre d'une dépêche de Moreau non jointe annonçant l'occupation des vallées de Moutier et Grandval et du pays d'Erguel et mesures pour la subsistance des troupes françaises dans ces pays (AF III 488, plaquette 3050, pièces 32 et 43).

### **Intérieur.**

Fixation d'*échelles graphiques pour estimer, sans qu'il soit besoin d'aucun calcul, les rapports entre les anciennes et nouvelles mesures*, à dresser par les administrations centrales avec l'*ingénieur en chef, les professeurs de mathématiques et de physique des écoles centrales et les autres personnes instruites dans la matière*, en adressant le procès-verbal au Directoire sous trois mois<sup>3</sup>. Autorisation des administrations centrales et approbation du Directoire pour la poursuite des activités minières en cas de legs, succession et transport, mention de l'envoi de ces deux arrêtés aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Maintien des activités des propriétaires des salines de Sète, sauf aux habitants de Marseillan (Hérault) à faire valoir en justice les titres qu'ils disent avoir sur ces salines. Réunion de l'hospice de la Madeleine de Château-Thierry à celui de la Charité. Vente de bois du parc de l'école nationale des orphelins de la Patrie à Liancourt pour réparer les bâtiments. Refus de créer *une administration chargée de déguster les vins et autres boissons* demandée par les citoyens Garden et Surville et renvoi au ministre de la Police générale, *leur procédé pour analyser les boissons peut être utile...pour empêcher la falsification des vins et autres boissons*. Rejet d'observations du bureau central de Paris contre l'arrêté du 9 brumaire créant un magasin de blé. Municipalités, réorganisation: Annecy *intra muros*, le Bois-d'Oingt, le Chambon [-Feugerolles], Chamelet, Diemeringen, Haguenau *extra muros*, Hesdin *intra muros*<sup>4</sup>, Mornant, la Petite-Pierre, Provins<sup>5</sup>. Destitution, agents municipaux: Faremoutiers, Sancerre et Vinon royalistes, Flagey [-Échezeaux] pour vol, Lama et Urtaca après des troubles dans la Balagne, et Zeperren (Meuse-Inférieure, aj.: commune de Saint-Trond) refusant de lever les contributions. Destitution et jugement de l'agent municipal de Poisat, percepteur des contributions, pour concussion. Ordre aux ex-administrateurs centraux de l'Allier destitués et à Reigneaux, ex-secrétaire en chef, de rendre tous comptes et documents de leur administration. Nomination d'un administrateur central de l'Oise (AF III 488, plaquettes 3050, pièces 46-49 et 56-57, et 3051, pièces 64-89).

### **Justice.**

Mandat d'arrêt contre les administrateurs municipaux de Zomergem (Escaut) destitués et devant être jugés par arrêté du 8 frimaire dont l'exécution s'est heurtée à des difficultés de rédaction, arrêté envoyé aux ministres de l'Intérieur, de la Justice et de la Police générale pour modèle des mandats d'arrêt qu'ils devront joindre aux dossiers d'arrestation de fonctionnaires en application de la loi du 19 fructidor an V (AF III 488, plaquette 3048, pièces 13-15, minutes de Merlin de Douai).

### **Marine et Colonies.**

Nominations à des emplois vacants: états du 23 frimaire, visé par le Directoire le 3 nivôse, et de la 3<sup>e</sup> décade de frimaire, daté du 3 nivôse et visé le 26 par le Directoire (AF III 488, plaquette 3050, pièces 33-36).

<sup>1</sup> Voir *tome X*, 17 brumaire an VIII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Ampliation, portant la date du 5, de cet arrêté dans le dossier de cette date (AF III 489, plaquette 3055, pièce 40).

<sup>3</sup> Voir *tome VII*, 29 brumaire an VII, Intérieur: arrêté donnant quatre décades aux 46 départements n'ayant pas encore procédé à cet envoi, sous peine de payer les frais de commissaires dépêchés par le ministre pour terminer ce travail.

<sup>4</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Hesdin *intra muros*: le conventionnel Charles-Zachée-Joseph Varlet, sorti des Anciens en l'an V (nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*).

<sup>5</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Provins: le conventionnel Christophe Opoix (même observation).

### **Police générale.**

À la demande de Querini, ex-ambassadeur de Venise détenu à Milan, de ne pas être transféré pour interrogatoire à Paris pour raison de santé, envoi au ministre des pièces du dossier, dont l'interrogatoire de Wiscovich, et d'un modèle d'interrogatoire de Querini non joints (AF III 488, plaquette 3048, pièce 10, apostille de Reubell signée des quatre autres Directeurs sur la lettre de Querini du 20 frimaire<sup>1</sup>).

### **Séance du 4 nivôse an VI [dimanche 24 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 15 recto-16 verso; AF III 488, plaquettes 3052 et 3053)

### **Lois.**

[Du 3] sur le tarif de la taxe d'entretien des grandes routes; et supprimant le bureau de la vérification et du brûlement des papiers-monnaie (AF III 488, plaquettes 3048, pièces 7-9, et 3052, pièces 5-6).

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 2] dénonçant l'annonce par affiche que Bonaparte ne serait pas en sécurité s'il assistait à la fête du 30 frimaire au milieu des représentants du Peuple (AF III 488, plaquette 3045, pièces 27-28).

### **Guerre.**

Réforme de Bernardon, Boiré et Noël, capitaines adjudants de place à Strasbourg, et nomination de Massé et Gardien, capitaines adjudants de place de la ville et de la citadelle (AF III 488, plaquette 3052, pièce 14).

### **Intérieur.**

Approbation de la nomination, par procès-verbal de l'administration centrale du Rhône joint du 26 brumaire, de Deyrieux, fabricant de papier peint, administrateur du district de Lyon, membre du bureau central, et rejet de celle de David, commissaire des poudres et salpêtres (AF III 488, plaquette 3053, pièces 54-58, lettre du député Vitet).

### **Justice.**

Annulation de procédures: du tribunal civil de la Loire passant outre à un arrêté du Directoire du 8 floréal an V<sup>2</sup> sur l'adjudication d'un bien national à Jean-Baptiste Gouin, de Montbrison, contre Pierre Dubruc; de celui de la Haute-Saône condamnant des ex-administrateurs municipaux de Fontenois [-lès-Montbozon] à rembourser des réquisitions militaires de l'an II; et du juge de paix de Tervuren (Dyle) contre Louis Eludt, agent municipal d'Everberg (auj.: commune de Kortenberg), pour fait de son administration l'opposant au nommé Delaunoy (AF III 488, plaquette 3052, pièces 1-4).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>3</sup>. Envoi au ministre du message de républicains du Jura contre les nouveaux administrateurs centraux<sup>4</sup> (AF III 488, plaquette 3052, pièces 9-13).

### **Relations extérieures.**

Envoi au ministre de la lettre d'Augereau, non jointe, annonçant l'occupation du pays d'Erguel et du travail de Bacher<sup>5</sup> avec une liasse que Reubell confie au ministre, pour faire un rapport sur ces contrées et les mesures à prendre. Communication par le ministre d'une lettre de Caillard sur les dispositions du nouveau roi de Prusse. Ordre oral au ministre: de déclarer à la Toscane que la France ne consentira jamais à la réunion de Lucques; d'écrire à Berthier et Haller pour faire venir en France les fabriques de Murano<sup>6</sup>; et de conférer avec *les* envoyés

---

<sup>1</sup> Sur Alvise Querini et le soi-disant comte vénitien Antoine Wiscovich, voir *tome III*, 28 brumaire an VI, Police générale, note.

<sup>2</sup> *Tome I*, à cette date, sans localisation du bien.

<sup>3</sup> Un de l'Ardèche et un de Seine-et-Oise.

<sup>4</sup> Voir au 3.

<sup>5</sup> Théobald-Jacques-Justin Bacher, ex-premier secrétaire interprète à la légation de France en Suisse, nommé chargé d'affaires à Ratisbonne le 24 brumaire (*tome III*).

<sup>6</sup> Rodolphe-Emmanuel de Haller, de Berne, banquier à Paris, alors administrateur général des subsistances de l'armée d'Italie, accusé de vol, nommé ambassadeur helvétique en République cisalpine et objet d'une intervention du Directoire pour l'empêcher de retourner en Italie (*tome VII*, 28 frimaire et 5 pluviôse an VII, épisodes que *Martin et Walter* et le *Repertorium der diplomatischen Vertreter* ne rapportent pas). Les fabriques de Murano sont les célèbres cristalleries vénitiennes.

d'Amérique et d'Hambourg pour achat de mandats bataves au pair. Signature des lettres de [re]créance de Cacault, ambassadeur en Toscane (AF III 488, plaquette 3052, pièces 7-8<sup>1</sup>).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 488, plaquette 3053, pièces 15-52 et 59-91. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ille-et-Vilaine*, Argentré [-du-Plessis]; la Chapelle-Erbrée: Ménage, commissaire municipal de Châtillon [-en-Vendelais]; Châteaubourg; Domagné: Porten, commissaire municipal provisoire de Louvigné [-du-Désert]; Gennes [-sur-Seiche]: Mouchy, commissaire municipal; Vitré *extra muros*; - *Indre-et-Loire*, Amboise *intra muros*; Ballan-Miré; Chinon *intra muros*; Cormery; le Grand-Pressigny; la Haye-Descartes (auj.: Descartes); Ligueil; Loches *intra et extra muros*; Manthelan; Richelieu; Saint-Ouen [-les-Vignes]; Tours *intra et extra muros*; - *Loire-Inférieure*, Ancenis *intra muros*; Bouguenais; la Chapelle-sur-Erdre; Clisson; Couëron; Guérande; Ligné; la Limouzinière; le Loroux [-Bottereau]; Montoir [-de-Bretagne]; le Pellerin; la Rouxière; Savenay; le Temple [-de-Bretagne]; Vieillevigne; Vritz; - *Deux-Nèthes*, Anvers, 3<sup>e</sup> section; - *Oise*, Saint-Just [-en-Chaussée]; - *Seine*, tribunal civil, suppléant: Michelet, ex-commissaire municipal de Châtillon [-sous-Bagneux], remplaçant Theule, refusant<sup>2</sup>; - *Somme*, tribunal civil, juges et suppléants; - *Var*, Ampus; Bargemon; Belgentier; Bormes [-les-Mimosas]; Callas; Carnoules; le Castellet; Cuers; Draguignan *intra muros*; Fayence, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements; Fréjus, *idem*; la Garde; Hyères; Lorgues, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements; le Luc; le Muy: Cat père, officier de santé; Ollioules; Pierrefeu [-du-Var]; Roquebrune [-sur-Argens]; Saint-Tropez, 1<sup>er</sup> arrondissement; Salernes, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements; Sanary<sup>3</sup>; Signes; Solliès [-Pont]; Toulon, divisions de l'Est et de l'Ouest, et *extra muros*.

### **Séance du 5 nivôse an VI [25 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 17 recto-19 verso; AF III 488, plaquettes 3054 et 3055)

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: l'installation de l'école centrale de la Meuse-Inférieure aux Dominicains de Maastricht<sup>4</sup>; le traitement de Groignard, ingénieur général de la Marine jusqu'à la suppression de cette place en 1791, et de la veuve de Pivot, concurrent du précédent comme inventeur du bassin de Toulon<sup>5</sup> (AF III 488, plaquette 3055, pièces 37-39 et 53-55).

#### **Finances.**

Conservation de la commission des contributions directes de la ville de Paris et création d'un poste de commissaire du pouvoir exécutif près elle. Dispositions à prendre par la Trésorerie nationale pour la solde et la subsistances de troupes de la colonne de l'armée d'Italie passant par le département du Mont-Blanc, *à ce moyen, les mesures prises par le général Bonaparte cesseront d'avoir leur exécution*<sup>6</sup>. Refus d'inculper les membres de l'ex-commission d'évaluation du Palatinat, qui recevront les indemnités à eux dues, en faisant juger *tous les particuliers qui, sans une mission légale, se sont immiscés à lever des contributions dans le Palatinat sans en avoir rendu compte et sans en avoir versé le produit dans les caisses ou magasins de la République*, mesures se référant à un rapport de Picquet, commissaire de la commission de commerce en l'an III. Coupe de bois communaux: Custines et Remilly<sup>7</sup>, et de la forêt nationale de Brotonne (Seine-Inférieure) incendiée le 27 ventôse. Ouverture de fonds au ministre de l'Intérieur pour supplément de traitement des Directeurs et du secrétaire général avant l'an VI suivant le cours du papier-monnaie, tableau des dépenses de la maison du Directoire pour l'an VI. Décision d'étudier le traité de fourniture et d'habillement des troupes avec la compagnie Hamelin et Vanrobais, l'arrêté portant que l'ex-ministre Petiet a bien rempli ses fonctions n'y faisant pas obstacle<sup>8</sup>. Levée définitive du séquestre des biens de Blaise Paisselier, de Vaise (AF III 488, plaquettes 3054, pièces 10-13, et 3055, pièces 32-33 et 41-52).

#### **Guerre.**

Révocation de tous passeports qui auraient pu être donnés à l'adjudant général Albitte pour Bâle ou tout autre pays étranger, et ordre à l'intéressé de rentrer en France dans les 24 heures de la signification de l'arrêté<sup>9</sup> (AF III 488, plaquette 3054, pièce 4, minute de Merlin de Douai).

<sup>1</sup> Seules les minutes de la lettre au ministre sur les pays d'Erguel *etc.* et de la lettre de recréance de Cacault sont conservées ici. François Cacault, ambassadeur en Toscane rappelé le 23 frimaire (*tome III*).

<sup>2</sup> Jean-Marc Theule, député de la Haute-Garonne à la Législative, nommé à ce poste le 2 frimaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Dit ici *Sanary* et au *tome III Saint-Nazaire*.

<sup>4</sup> Voir plus loin, 13 pluviôse, loi de la veille, prise dans des délais remarquables.

<sup>5</sup> Voir *tome V*, 14 messidor an VI: loi de la veille attribuant une pension à la veuve Pivot.

<sup>6</sup> Mesures qui ne sont pas précisées ici.

<sup>7</sup> Remilly, Ardennes: Remilly-Aillicourt ou Remilly-les-Pothées?

<sup>8</sup> Le compte de Claude-Louis Petiet, ministre de la Guerre jusqu'au 7 thermidor an V, avait été approuvé le 25 frimaire (*tome III*). Un traité de fournitures avec Vanrobais et compagnie est cité par *Debidour*, tome IV, page 28 (19 vendémiaire an V).

### **Marine et Colonies.**

Récompense d'un mois de solde à sept marins du Havre<sup>1</sup>. Secours à la veuve du capitaine Huc, blessé à mort dans le combat du bateau *le Ça-Ira*<sup>2</sup>. Traitement de réforme provisoire du capitaine de vaisseau Charlemagne Taillevis-Périgny, destitué comme noble en l'an II (AF III 488, plaquette 3055, pièces 34-36).

### **Police générale.**

Ordre au ministre de faire un rapport sur le renouvellement des cartes de sûreté à Paris *en prenant des moyens pour que le coût de ces cartes et les frais de distribution qu'on pourra faire payer par la classe aisée permette d'échanger gratis celles qui seront délivrées aux citoyens peu fortunés*. Traduction de Zaccharie Imbert, d'Auriol, prévenu d'émigration, devant la commission militaire de la 18<sup>e</sup> division militaire à Dijon, mémoire joint de cette commission<sup>3</sup> (AF III 488, plaquette 3054, pièces 8-9 et 14-30).

### **Relations extérieures.**

Lecture d'une lettre de Mengaud, jointe, de Bâle le 30 frimaire, demandant l'envoi de ses lettres de créances et annonçant la découverte de caisses de papiers dans des dépendances du chapitre d'Arlesheim (Suisse), qu'il est chargé d'ouvrir pour envoi des *papiers relatifs aux intérêts de la République* au Directoire<sup>4</sup>. Lettre chargeant le ministre d'ordonner à Bacher de quitter Bâle pour Strasbourg sous 24 heures, minute de Merlin de Douai (AF III 488, plaquette 3055, pièces 1-3).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 488, plaquette 3055, pièce 56. Commission de Joubert, général en chef de l'armée française en République batave.

## **Séance du 6 nivôse an VI [26 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 20 recto-21 verso; AF III 489, plaquettes 3056 et 3057)

### **Lois.**

[Du 5] sur: la vente de biens communaux de la section de Vaulinières, commune de Saint-Vincent (Cantal), pour frais d'un procès en biens communaux avec les citoyens Duffayet-Latour; et la pension de la veuve et de l'enfant de Louis-François Poiré, huissier à la Convention<sup>5</sup> (AF III 488, plaquette 3054, pièces 5-7; AF III 489, plaquette 3056, pièces 2-3).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur les preuves requises des nobles pour jouir des droits civiques en application de la loi du 9 frimaire<sup>6</sup> (AF III 489, plaquette 3056, pièces 15-16).

---

<sup>9</sup> Le député de la Seine-Inférieure à la Législative et à la Convention Antoine-Louis Albitte, cité comme adjoint aux adjudants généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse dans un dossier contre le général Beurnonville à propos d'un séjour avec lui à Spa en l'an V (*tome II*, 19 fructidor an V, Guerre). *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, connaît notre arrêté d'après AF\* III 10, mais le date du 5 nivôse an VII. Voir plus loin, 8 pluviôse, dans le dossier des pièces sur l'agitation dans les pays de la rive droite du Rhin, une note de Mengaud rapprochant l'affaire d'Albitte de ces agitations fomentées pour entraver l'avancement des négociations de paix avec l'Autriche à Rastatt. Il est promu du grade de capitaine adjoint à celui de chef de bataillon à employer comme surnuméraire à l'armée d'observation le 5 ventôse an VII (*tome VIII*).

<sup>1</sup> Dont les noms sont cités sur le registre et repris à l'index. La raison de cette gratification n'est pas dite.

<sup>2</sup> Le *Ça-Ira*, capturé pendant la bataille navale du cap de Noli par l'escadre britannique du vice-amiral Hotham le 23 ventôse an III (*Fonds Marine. Campagnes*, page 134); voir aussi *tome VII*, 13 pluviôse an VII: Pierre Delorme, commandant la frégate *la Vestale* qui remorquait le *Ça-Ira*, promu capitaine de vaisseau par Le Tourneur, alors représentant en mission. La veuve reçoit d'autres secours le 23 ventôse (plus loin) et le 7 fructidor an VII (*tome X*), peut-être également le 15 brumaire précédent (*tome VI*, index), comme veuve du capitaine de frégate Hue.

<sup>3</sup> Il devait précédemment être expulsé, voir *tome III*, page 199 et note 3, l'intéressé y étant prénommé Jean-Zaccharie. Cachet en 6 exemplaires légendé COMMISSION MILITAIRE LA LOI 18<sup>e</sup> DIVISION avec bonnet phrygien (pièces 24 et 26 à 30).

<sup>4</sup> Joseph-Antoine Mengaud avait été nommé chargé d'affaires à Bâle le 24 brumaire an VI (*tome III*, page 140). Ces papiers ne sont pas ceux saisis par le même quelques mois plus tard évoqués dans AF III 50, dossier 183 (*les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Poiré, domestique de Talleyrand, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 9 germinal an II (Arch. nat. W 341, plaquette 638).

<sup>6</sup> La loi du 9 frimaire an VI (*tome III*, séance du 11), vise les nobles *ayant contribué à conquérir la liberté, à fonder la République et à la servir dans des fonctions civiles et militaires*.

### **Finances.**

Nomination de Frécine commissaire du Directoire pour examiner, avec l'archiviste du Corps législatif et l'envoyé des commissaires de la Trésorerie nationale, l'emploi des poinçons et griffes ayant servi à la fabrication des assignats aux bons de remboursement créés par la loi du 24 frimaire, Frécine étant suppléé en cas d'absence par Burtel, sous-chef du bureau de vérification et de brûlement des papiers-monnaie<sup>1</sup> (AF III 489, plaquette 3056, pièces 38-40).

### **Intérieur.**

Arrêt d'un examen des objets d'art du Muséum des arts décidé par les membres du Conservatoire du Muséum sans autorisation du ministre (AF III 489, plaquette 3056, pièces 36-37, brouillon de La Revellière-Lépeaux).

### **Justice.**

Arrêtés de nomination<sup>2</sup>. Rejet d'un projet de message aux Cinq-Cents de l'adjudant général Peste-Turenne-Laval sur le cas de partage des voix des conseils de guerre<sup>3</sup>. Impression et publication de la loi du 4 brumaire ratifiant le traité d'alliance avec la Sardaigne après l'échange des ratifications le 3 frimaire, dépôt du traité et de ses articles secrets aux Archives<sup>4</sup>, et publication de la loi du 14 fructidor an IV ratifiant le traité de paix avec le margrave de Bade (AF III 489, plaquette 3056, pièces 4-5).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Émigrés, radiation<sup>6</sup>: Jean Cantin, officier de santé à Nantes, radié provisoirement par le district de Challans; Jacques Chagué, de Masevaux, membre du régiment suisse de Saint-Gall au service de l'Espagne, rentré lors de la déclaration de guerre et engagé dans l'armée française; Guy-Charles-Victor Chaumont-Quitry, noble, imprimeur à Évreux<sup>7</sup>, et Jacques Dejean, lieutenant-colonel, inscrits dans le Calvados; Jacques-Léonard, Françoise-Anne-Jeanne et Julie-Thérèse Guillon, de Nantes, inscrits dans la Mayenne, lui employé du département de la Loire-Inférieure puis de la ville de Nantes; Louis-Joseph-Nathanaël Lemaire, de Douai, inscrit dans le Pas-de-Calais; et les frères Alphonse-Louis-Philippe-Gonzague, Casimir-Louis-Gonzague et Marie-Alphonse-Armand-Pierre de Gonzague Pignatelli, espagnols, inscrits dans la Seine, fils d'une française et du comte de Fuentes, ex-ambassadeur d'Espagne en France<sup>8</sup>. Maintien: François-Charles Bichain, inscrit dans le district d'Ernée, usant de faux certificats du 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, radiation demandée par ses parents François-Jean-Baptiste Bichain-Montigny et Charlotte Chevalier<sup>9</sup>; Louis-Victor Suffren-Saint-Tropez, sa femme Marie-Charlotte-Alix Bérard et Jean Guiraud, leur domestique, inscrits dans le Gard, arrêtés à Carouge<sup>10</sup> (AF III 489, plaquette 3056, pièces 9-14 et 17-34).

### **Relations extérieures.**

---

<sup>1</sup> Ces bons étaient prévus par la loi du 24 frimaire an VI sur la liquidation de l'arriéré de la dette publique (*tome III*, séance du lendemain). Augustin-Louis Frécine, député de Loir-et-Cher à la Législative et à la Convention (voir *tome II*, 5 thermidor an V, Finances, note). Le bureau de vérification et de brûlement des papiers-monnaie avait été supprimé le 4 nivôse (plus haut).

<sup>2</sup> Cette mention dans le texte du registre étant exceptionnelle, les arrêtés de nominations judiciaires du jour sont analysés dans la partie non signalée au procès-verbal, où l'on trouve systématiquement les pièces de la sorte.

<sup>3</sup> La loi prévoit que la sentence la plus favorable à l'inculpé l'emporte, ce qui est conforme à la pratique des autres juridictions. Pierre-François-Marie Peste-Turenne, dit Peste-Turenne-Laval, maintenu à l'armée d'Italie le 4 germinal an V (*tome I*), alors adjudant général à la 12<sup>e</sup> division militaire à la Rochelle (*Quintin*), nommé à l'armée de Mayence le 17 brumaire an VII et de nouveau le 7 frimaire suivant (*tomes VI et VII*).

<sup>4</sup> À celles du Directoire. Ce membre de phrase est ajouté sur le registre, qui omet de signaler la publication de la ratification du traité de paix avec le margrave de Bade. Dans les minutes, fiche de renvoi à la suite de la loi.

<sup>5</sup> Un du Nord, un de la Seine, et Jean-Louis Jacquin, de Beine (Yonne), agent royaliste aux assemblées primaires et instituteur interdisant les livres républicains.

<sup>6</sup> L'affaire Dejean est demandée par Merlin de Douai.

<sup>7</sup> À rapprocher de François Chaumont-Quitry, nommé commissaire municipal d'Évreux le 1<sup>er</sup> complémentaire an V (*tome II*, index), et de Jacques-Guy-Georges-Charles-François, de la Chapelle-Yvon (Calvados), chevalier de Malte, aussi imprimeur à Évreux, émigré radié le 22 nivôse (plus loin).

<sup>8</sup> Joachim-Athanase, comte de Fuentes, ambassadeur espagnol en France de 1764 à 1772 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*).

<sup>9</sup> Sur cette affaire, voir *tome V*, 27 messidor an VI: ordre au ministre de la Guerre de faire un rapport sur l'acquittement de deux militaires du 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval acquittés de faux par le conseil militaire siégeant à Lille.

<sup>10</sup> Carouge, alors: Mont-Blanc, à la frontière de la république de Genève,auj.: Suisse, canton de Genève.

Rappel au ministre du rapport demandé sur la pétition d'habitants du pays de Vaud demandant la garantie de la France en vertu d'anciens traités pour le rétablissement de leurs droits<sup>1</sup> (AF III 489, plaquette 3056, pièce 1, minute de Merlin de Douai; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 37-38).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 489, plaquette 3057, pièces 41-195. Nominations judiciaires<sup>2</sup> (justices de paix sauf exception), commissaires près les tribunaux des Basses-Alpes et de la Gironde, substitut près ceux de la Marne: Josse, commissaire municipal de Verrières; *Allier*, tribunal civil, juge; Désertines;- *Ardèche*, les Vans;- *Cher*, Sancerre *intra muros*;- *Côte-d'Or*, Meursault;- *Eure*, Bernay *intra muros*;- *Eure-et-Loir*, Illiers [-Combray];- *Gard*, Beaucaire *intra muros*;- *Haute-Garonne*, Villefranche [-de-Lauragais], et *Gironde*, Bordeaux, tribunaux correctionnels, commissaires;- *Hérault*, Lodève, *idem*; Lunel; Montagnac; Restinclières;- *Ille-et-Vilaine*, Argenté [-du-Plessis]; Hévin, ex-notaire; Baulon; Bréal [-sous-Montfort]; Lacroix, instituteur; Campel; la Chapelle-Erbrée: Ménage, ex-juge au tribunal correctionnel de Vitré; Châteaubourg; Châtillon [-en-Vendelais]; Combourg<sup>3</sup>; Corps-Nuds; Domagné; Gennes [-sur-Seiche]; Gévezé; Guignen; l'Hermitage; Iffendic; Izé (auj: Val-d'Izé); Janzé; Liffré; Messac; Noyal-sur-Vilaine; Renac; Rennes *intra et extra muros*; le Sel [-de-Bretagne]; Sens [-de-Bretagne]; Vitré;- *Landes*, Saint-Sever;- *Haute-Loire*, Saint-Didier [-en-Velay];- *Loire-Inférieure*, Riaillé;- *Loiret*, Artenay; Aschères [-le-Marché]; Beaugency; Bellegarde; Châtillon-Coligny<sup>4</sup>; Châtillon-sur-Loire; Chilleurs [-aux-Bois]; Ferrières; Gien *intra et extra muros*; Montargis *intra et extra muros*; Neuville [-aux-Bois]; Patay; Poilly [-lez-Gien]; Puiseaux; Saint-Denis-de-l'Hôtel; Saint-Maurice-sur-Fessard;- *Lys*, Gistel; Emmanuel Van Biesbrouck, arpenteur; Ypres, tribunal correctionnel, commissaire;- *Marne*, Reims, 1<sup>er</sup> arrondissement<sup>5</sup>;- *Mont-Blanc*<sup>6</sup>, Alby [-sur-Chéran]; Annecy *intra et extra muros*; Annemasse; Bonne; Carouge; Chaumont; Faverges; le Grand-Bornand; Pringy; la Roche [-sur-Foron]; Rumilly *intra et extra muros*; Sillingy; Talloires; Thônes; Thorens [-Glières]; Ugine;- *Morbihan*, Cléguérec; Guéméné [-sur-Scorff]; Gourin; Kernascléden; Langonnet; Lanvégen; Locminé; Melrand; Neulliac; Noyal [-Pontivy]; Ploërdut; Pluméliau;- *Nord*, Dourlers; Templeuve;- *Rhône*, Neuville [-sur-Saône]; Saint-Symphorien-sur-Coise;- *Sambre-et-Meuse*, tribunal civil, suppléants;- *Sarthe*, Ballon; Beaumont [-sur-Sarthe]; Bonnétable; Bourg-le-Roi<sup>7</sup>; Chantenay [-Villedieu]; Conlie; Courgains; Écommoy; Épineu [-le-Chevreuil]; la Ferté-Bernard; la Flèche *extra muros*; la Fresnaye [-sur-Chédouet]; Loué; le Lude; Malicorne [-sur-Sarthe]; Mamers; le Mans *intra et extra muros*; Marolles [-les-Braults]; Mayet; Montfort [-le-Gesnois]; Montmirail; Nogent-le-Bernard; Parcé [-sur-Sarthe]; Parigné [-l'Évêque]; Rouez; Sablé [-sur-Sarthe] *intra et extra muros*; Saint-Cosme [-en-Vairais]; Saint-Jean-de-la-Motte: Garde-Dumont, chirurgien à Cérans [-Fouilletourte], nommé assesseur; Saint-Maixent; Saint-Paterne; Savigné [-l'Évêque]; la Suze [-sur-Sarthe]; Vaas; Vivoin;- *Seine-Inférieure*, Caudebec [-en-Caux], 3<sup>e</sup> section; Montville; Rouen, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> divisions;- *Seine-et-Marne*, Tournan [-en-Brie]: Gaillard, ex-administrateur central;- *Somme*, Doullens, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> sections; Lignières-Châtelain; Luceux; Montdidier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> sections<sup>8</sup>; Naours; Péronne, 2<sup>e</sup> section; Rue.

### **Séance du 7 nivôse an VI [27 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 22 recto-24 recto; AF III 489, plaquettes 3058 à 3060)

### **Lois.**

[Du 6] sur: un échange de terres entre l'hospice civil de Soissons et le citoyen Brayer; et une imposition sur les habitants de Nantes pour l'illumination et la réparation des pompes à incendie<sup>9</sup> (AF III 489, plaquettes 3056, pièces 6-8, et 3058, pièces 3-4).

### **Message aux Cinq-Cents.**

<sup>1</sup> On ne trouve auparavant aucune mention de cette demande de rapport. L'affaire fait l'objet d'un arrêté du 8 nivôse et semble liée à la prohibition du journal *le Narrateur universel* le 27 frimaire an VI (*tome III*) pour avoir évoqué un projet d'annexion du pays de Vaud et de la principauté de Neuchâtel dans le but de troubler les relations entre la France et la Confédération helvétique après l'annexion du pays d'Erguel. Elle annonce l'entrée des troupes françaises en Suisse en ventôse an VI, tout comme l'envoi d'une colonne de l'armée d'Italie aux abords de la frontière avec les cantons suisses.

<sup>2</sup> Elles sont en réalité annoncées d'une phrase dans le texte du procès-verbal sur le registre.

<sup>3</sup> Nomination de Raphaël Labbé, commissaire municipal de Dingé remplacé le 6 germinal (*tome V*), fonction non indiquée ici.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Châtillon-sur-Loing.

<sup>5</sup> Parmi les assesseurs de la justice de paix du 1<sup>er</sup> arrondissement de Reims: Charles-Euphrasie Bezançon-Perrier, député à la Législative.

<sup>6</sup> Quelques minutes d'arrêtés concernant des localités du futur département du Léman ont ensuite été reclassées à la place alphabétique de ce département.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Bourg-la-Loi.

<sup>8</sup> Dont Petit, notaire, nommé assesseur à la 1<sup>ère</sup> section.

<sup>9</sup> Voir *tome VII*, 19 frimaire an VII, Intérieur: renvoi de la municipalité de Nantes à se pourvoir directement devant le Corps législatif, au lieu du message aux Cinq-Cents qu'elle demande, pour être autorisée à continuer en l'an VII à lever la contribution pour frais d'illumination que la loi du 6 nivôse an VI autorisait pour l'an VI.

Sur la pension de cinq employés de la régie de l'Enregistrement<sup>1</sup> (AF III 489, plaquette 3059, pièces 41-42).

### Finances.

Révocation d'employés de la poste aux lettres: Barbier, directeur à Nevers, royaliste, à remplacer par Jourdan, intervention du député Sautereau<sup>2</sup>, Dandignac, directeur à Bruges<sup>3</sup>, et Robillard, employé à Lille, avec réintégration de Delobel, lettre du député Derenty, ex-directeur des postes à Lille, minutes de Merlin de Douai. Rattachement du canton de Neuvy-le-Roi<sup>4</sup> à l'arrondissement de recette de Tours (AF III 489, plaquette 3059, pièces 28-40).

### Guerre.

Instructions à Hatry sur l'occupation de Mayence et des forts en dépendant: ordre de franchir le Main et d'interdire tout accès vers la ville aux troupes étrangères, brouillon de Merlin de Douai<sup>5</sup>. Destitution d'Avice et Latour, chefs de brigade et d'escadron au 11<sup>e</sup> hussards, et de sous-officiers de la 24<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère<sup>6</sup>. Mesures contre le vol dans les arsenaux et magasins d'artillerie et les exactions subies par les habitants des pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle: levée de réquisitions réservée au commissaire du Directoire pour l'organisation de ces pays<sup>7</sup>. Emploi des 4 sols de retenue sur la solde journalière des troupes. Retenues sur la solde des sous-officiers et soldats, sauf celle de la gendarmerie sédentaire, pour les dépenses de menu entretien des troupes. Réforme du général de brigade Loison. Nomination d'un sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de sapeurs, de Borde, lieutenant, et Frère, capitaine à la suite de la 4<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie, adjudants de place à Paris (postes créés), et du chef de brigade Fabre, inventeur des boulets incendiaires, l'un des commissaires chargés de leur examen. Confirmation de Duroc, capitaine commandant la 12<sup>e</sup> compagnie d'artillerie, comme chef de bataillon d'artillerie<sup>8</sup> (AF III 489, plaquettes 3058, pièces 10-13, et 3059, pièces 25-27 et 43-44). Classement d'un état de fournitures à des non-militaires (AF III 490, plaquette 3061, pièces 22-24, dossier 8: liste nominative d'ingénieurs et élèves des Mines, mention des trois frères Chappe, de Guignet et Sohier, inspecteurs du télégraphe, et de Brunet et Mulard, *gérants télégraphiques*, et listes d'autres catégories d'agents civils).

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: les Andelys *extra muros*, Anet, Argentré, Athée (Mayenne), Bais (*idem*), Brézolles, Caumont-l'Éventé, Ceyzériat, Chalamont, Champéon, Château-Gontier *extra muros*, Chavannes [-sur-Suran], Cheux, Cloyes [-sur-le-Loir], Congrier, Cossé [-le-Vivien], Couptrain, Courtrai (Lys): municipalité refusant de verser des fonds au receveur général, Cuillé, Dammarie, Daon, Ernée, la Ferrière-au-Doyen (Calvados, *auj.*: commune de Saint-Martin-des-Besaces), Fromentières (Mayenne), Goderville, Haasdonk (Escaut, *auj.*: commune de Beveren), Hazebrouck, Laigné, Lannoy, Lassay [-les-Châteaux], Laval (Mayenne) *intra et extra muros*, Lebbecke (Escaut), Lignéres [-Orgères], Loiron, Luxembourg: municipalité destituée pour non-célébration des fêtes nationales, Meslay [-du-Maine], Mondoubleau, Montargis, Montluel, Montoire [-sur-le-Loir], Montsûrs, Nuillé-sur-Vicoin, Oisseau, Oyonnax, Pommerieux (Mayenne), la Poôté (*idem*, *auj.*: commune de Saint-Pierre-des-Nids), Pré-en-Pail, la Roë, Saint-André [-de-l'Eure], Saint-Aubin-d'Arquenay, dénonciation contre Jean-Jacques Lefèvre, d'Hermanville [-sur-Mer], an IV, Saint-Berthevin, Saint-Denis-d'Anjou, Saint-Georges-Buttavent, Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-Ouën [-des-Toits], Saint-Péray, Saint-Saëns, Saint-Sever [-Calvados], Soulge [-sur-Ouette], Thubœuf, Tirlémont (Dyle), Tourcoing, Vaiges, Valgorge, Vassy (Calvados), Vendôme<sup>9</sup>, la Ville-aux-Clercs, Villedieu [-le-Château], Vivoin<sup>10</sup>. Destitution: président de la municipalité d'Arcis [-sur-Aube], n'ayant pas rendu son compte de percepteur des contributions, et agents municipaux de Niederkrüchten (Meuse-Inférieure) pour

<sup>1</sup> Leurs noms, cités sur le registre, sont repris à l'index. Voir plus loin, 9 pluviôse: loi du jour sur leurs pensions.

<sup>2</sup> Jean Sautereau, député de la Nièvre à la Législative et à la Convention et de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents, futur élu de la Nièvre aux Cinq-Cents invalidé en floréal an VI.

<sup>3</sup> Un arrêté du 17 floréal (*tome V*) le rétablit *dans un grade correspondant à celui qu'il occupait*.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Neuvy-la-Loi.

<sup>5</sup> Instructions dites *gardées* (par le ministre) sur le registre, mais dont on a la minute ici et une copie dans AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 38.

<sup>6</sup> Sans doute à cause du pillage de la douane de la Calamine (Ourthe) par l'arrière-garde de cette demi-brigade le 21 vendémiaire (plus loin, 23 pluviôse: indemnisation des douaniers). Les noms de ces sous-officiers (42 caporaux et sergents) sont repris à l'index.

<sup>7</sup> François-Joseph-Xavier Rudler, député du Haut-Rhin à la Législative.

<sup>8</sup> Le général Louis-Henri Loison, réformé pour n'avoir pas rejoint l'armée d'Italie à laquelle *Six* le dit désigné le 30 décembre 1796 / 10 nivôse an V, en réalité le 4 décembre 1796 / 14 frimaire an V (*Debidour*, tome IV, page 409, note 2). Le capitaine Frère est probablement le futur général Bernard-Georges-François, que *Six* place à la suite du 4<sup>e</sup> de ligne, ce qui correspond à la 4<sup>e</sup> demi-brigade, sans citer son affectation à Paris, puis à l'armée d'Angleterre. Sur l'essai de boulets incendiaires, voir *tome III*, 27 frimaire an VI, Guerre, note. Le futur général Duroc (Géraud-Christophe de Michel du Roc, dit), mesure inconnue de *Six*.

<sup>9</sup> Remplacement d'administrateurs nommés le 8 frimaire, dont Chevet, commissaire municipal alors nommé par erreur (qualifié d'ex-maire, *tome III*, index), et le constituant Jean-Pierre-Étienne Bodineau, refusant.

refus de prêter serment, Pavilly, failli, et Villeneuve-Saint-Georges dévoué au curé. Destitution et jugement de l'adjoint municipal d'Auxi-le-Château<sup>1</sup> ayant dressé l'acte de mariage de Valentin Boulanger et Anne Hazard sans publication des bans ni signature des époux et témoins. Nomination d'administrateurs centraux de l'Ardèche et du Finistère: le constituant Le Déan<sup>2</sup>. Ordre au ministre de faire sous deux jours un rapport sur le Muséum des arts, pour rendre compte *des raisons qui ont pu retarder l'exposition...et faire constater par des artistes qu'il* [le Directoire] *lui désigne*<sup>3</sup> *les dommages qui peuvent avoir été apportés aux monumens contenus dans le Muséum, notamment aux tableaux, soit par la restauration, soit par quelque cause que ce soit*, brouillon de La Revellière-Lépeaux, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 489, plaquettes 3059, pièces 45-47, et 3060, pièces 50-94, 98-108, 111-146 et 151-167).

#### **Marine et Colonies.**

Instructions à Gallois, commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne<sup>4</sup> (AF III 489, plaquette 3058, pièces 14-15).

#### **Police générale.**

Cessation de fonctions de Poullain-Coste, chef de légion de la garde nationale d'Amiens, meneur royaliste aux assemblées primaires dénoncé par le député Scellier dénonçant également Dorémieux, intrigant auprès du député Bergœing pour une place d'inspecteur du droit de passe. Ordre au ministre de faire insérer dans les journaux une lettre non jointe de l'ambassadeur turc démentant avoir condamné à mort et fait exécuter un homme de sa suite, et de poursuivre le journal, *le Fanal* d'après la réponse du ministre, qui a publié le premier cette fausse nouvelle, brouillon de Merlin de Douai (AF III 489, plaquettes 3058, pièces 7-9, et 3059, pièces 48-49).

#### **Relations extérieures.**

Approbation et publication dans les journaux d'une circulaire aux agents diplomatiques les chargeant de faire de la contre-propagande contre la Grande-Bretagne (AF III 489, plaquette 3058, pièces 1-2).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 489, plaquette 3060, pièces 95-97, 109-110 et 147-150. Nominations de receveurs: des contributions indirectes d'Indre-et-Loire, et généraux de la Lozère, de la Meurthe et de la Meuse-Inférieure.

### **Séance du 8 nivôse an VI [28 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 25 verso-28 recto; AF III 490, plaquettes 3061 à 3063)

#### **Loi.**

[Du 7] transférant l'hospice civil Saint-Joseph de Béziers à l'ex-hôpital militaire (AF III 489, plaquette 3058, pièces 5-6; AF III 490, plaquette 3061, pièce 6).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

---

<sup>10</sup> Pas de minute. Le registre énumère la majorité des municipalités de la Mayenne par ordre alphabétique inverse, mais Vivoin suit immédiatement Nuillé-sur-Vicoin et a pu être mis par erreur.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Auxi-la-Réunion.

<sup>2</sup> François-Jérôme Le Déan, député du Tiers état de la sénéchaussée de Quimper.

<sup>3</sup> Les noms de ces "artistes" sont indiqués sur la minute: les 4 commissaires du Gouvernement pour la recherche des objets d'art d'Italie Monge, Jean-Simon Berthelmy, peintre, Claude-Louis Berthollet, chimiste, et Tinet, et 28 autres personnalités, où nous identifions les artistes suivants d'après les usuels d'histoire de l'art, qui ne citent pas les présentes fonctions: l'architecte du Directoire Jean-François-Thérèse Chalgrin, le peintre et sculpteur Antoine-Denis Chaudet, le peintre David, Pierre-François-Léonard Fontaine, futur architecte de la Malmaison, le peintre François-Paul-Simon Gérard, l'architecte Auguste Hubert, les peintres Jean-François Hue et Jean-Louis-François Lagrenée l'aîné, Jean-Baptiste-Pierre Lebrun, mari de Madame Vigée-Lebrun et marchand de tableaux, Lethière (le peintre Guillaume Guillon, dit Letiers ou Lethière), le dessinateur et graveur Jean-Michel Moreau jeune, ancien membre de la Commission temporaire des arts, l'architecte Charles Percier, les peintres Olivier-Stanislas Perrin et Jean-Michel Picault, également restaurateur de tableaux et auteur d'*Observations de Picault, artiste restaurateur de tableaux, à ses concitoyens sur les tableaux de la République* imprimées en 1793, et les peintres Jean-Baptiste Régnault, membre de l'Institut, Sablé (Jean-François Sablet, dit le Romain, collaborateur de Madame Vigée-Lebrun, ou son frère Jacques-Henri, dit le peintre du soleil?), Gérard Van Spændonck, membre de l'Institut, et Joseph-Marie Vien. Les autres membres de cette liste (Hacquin, qui ne doit pas être le général, Machi, Michaud, Monnier, qui ne semble pas être Antoine-Denis, graveur à Dijon, Perron, Reizer, Sanglier et Sauvage) restent à identifier.

<sup>4</sup> Voir *tome III*, 7 frimaire an VI, Marine et Colonies, note.

Sur une souscription pour la subsistance des prisonniers de guerre français en Grande-Bretagne, que ce pays ne veut plus fournir (AF III 490, plaquette 3061, pièces 20-21).

### **Guerre.**

Instructions à Berthier sur l'évacuation de Palmanova, Osoppo, Venise et Vérone: évacuer les magasins militaires, l'artillerie et les trois bateaux de guerre, les deux frégates et les autres bâtiments, détruire les bateaux en construction et en armement dans le port de Venise, évacuer les quatre chevaux de bronze, les lions *et les autres objets d'art qu'on vouloit prendre à Venise*, garder Porto-Lignano jusqu'à la confirmation de l'entrée de l'armée française dans Mayence, envoyer le maximum d'artillerie à Corfou, faire former l'artillerie cisalpine à Pizzighettone et conserver à la république cisalpine la ville de "la Pise"<sup>1</sup>. Lecture d'une lettre non jointe d'Hatry rendant compte de la capitulation proposée par le gouverneur de Mayence, que le Directoire rejette en rappelant au général ses précédentes instructions d'envahir le Palatinat si nécessaire, et l'arrêté interdisant de recevoir d'autre qualification que celle de citoyen, minute de Lagarde<sup>2</sup>. Demande de renseignements aux députés du Golo Arena, Pompéi et Saliceti sur les capitaines de gendarmerie Ambrosy, Capellini-Sebastiani et André Gambini, de Corte, proposés par leur collègue Arrighi par lettre jointe, liste des capitaines et lieutenants de gendarmerie du département (AF III 490, plaquette 3061, pièces 14-15 et 26-30).

### **Intérieur.**

Ordre au ministre de mettre *plus d'activité dans son travail pour la réorganisation des corps administratifs* et de *presser par des circulaires les administrations centrales de compléter sans retard ultérieur l'épuration des administrations municipales*, le Directoire notant sur le travail présenté la veille des renseignements qui *vous étoient parvenus depuis plus d'un mois*, minute de Merlin de Douai (AF III 490, plaquette 3061, pièce 25).

### **Marine et Colonies.**

Autorisation au général Chanlatte<sup>3</sup>, non admis au Corps législatif, de s'embarquer pour Saint-Domingue, sans être employé par Hédouville sauf ordre du Directoire, rejet de la proposition du ministre de renvoyer François Joseph et Sanom-Desfontaines<sup>4</sup> et ajournement de la nomination de Donez, ex-commissaire des colonies à Cayenne, la Grenade et la Martinique, commissaire ordonnateur à Saint-Domingue, Vincent, directeur du génie de Saint-Domingue devant rester en métropole quelques mois; ajournement de la proposition du ministre d'envoyer les capitaines du génie Moulut et Perrault, à promouvoir chefs de bataillon<sup>5</sup> (AF III 490, plaquette 3061, pièces 13 et 16-17).

### **Police générale.**

Mandat d'arrêt au Temple de l'ex-ambassadeur portugais Araujo de Azevedo pour conspiration, et scellés sur ses papiers, lettre jointe de l'ambassadeur écrite du Temple le 11 janvier -22 nivôse an VI: *c'est par la force de la démonstration que je veux convaincre le Directoire exécutif et l'Europe entière de la pureté de ma conduite et de mes intentions et confondre tous mes calomnieux*. Répression de la contrebande armée de marchandises britanniques dans les départements frontaliers<sup>6</sup>. Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Libération de Jacques-Philippe-Auguste-Jean-François-Marie d'Héricy, de Bec-aux-Cauchois (Seine-Inférieure, auj.: commune de Valmont), détenu à Alençon par confusion avec les émigrés Jacques-Philippe d'Héricy-Marcelet et Héricy, héritiers Lampuloy (AF III 490, plaquette 3061, pièces 3-4 et 9-12).

### **Relations extérieures.**

Ordre à l'ambassadeur en Suisse de notifier aux gouvernements de Berne et Fribourg que leurs membres *répondront personnellement de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants de Vaud* (AF III 490, plaquette 3061, pièces 1-2, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 40).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 490, plaquettes 3062, pièces 31-160, et 3063, pièces 161-307. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Ain à Yonne, *Ain*, Ferney-Voltaire; Pont-d'Ain;- *Allier*, Huriel; Montluçon, section de la Liberté et de l'Égalité;- *Aube*, tribunal civil, juge;- *Cantal*, Chaudes-Aigues; Pierrefort; Ruynes [-en-Margeride]; Saint-Flour *intra* et *extra muros*;-

<sup>1</sup> Minute dans le dossier de la séance et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 39. "La Pise" n'est certainement pas la ville de Pise en Toscane.

<sup>2</sup> Et copie dans AF\* III 18, page 38.

<sup>3</sup> Le général Antoine Chanlatte, né à Saint-Domingue, élu aux Cinq-Cents en germinal an V. Il fut effectivement envoyé dans la colonie en l'an VI, bien que nous n'en ayons pas trace dans les procès-verbaux.

<sup>4</sup> *Leur retour sera très agréable au général Toussaint-Louverture* (rapport de Pléville-Le Pelley). François-Dominique Toussaint, dit Toussaint-Louverture, général commandant le département de l'Ouest de Saint-Domingue. François Joseph et Sanon (ou Sanom) des Fontaines, ses envoyés en France, autorisés à séjourner à Paris jusqu'à nouvel ordre le 29 frimaire (tome III).

<sup>5</sup> Antoine Moulut, connu de *Quintin*, dit ici: Moulou, et Perrault ou Peyraud, promus le 5 pluviôse (plus loin).

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>7</sup> Trente d'Alençon et un de Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne, nom révolutionnaire: Sarthon-Libre).

*Côte-d'Or*, tribunal civil, suppléants<sup>1</sup>; Châtillon-sur-Seine *extra muros*;- *Dordogne*, Rouffignac [-Saint-Cernin-de-Reillac];- *Dyle*, Genappe;- *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou *intra muros*;- *Haute-Garonne*, Revel *intra muros*: Paul Durond cadet, fils d'un notaire;- *Ille-et-Vilaine*, Pleurtuit; Roz-sur-Couesnon; Saint-Malo; Saint-Servan (auj.: commune de Saint-Malo);- *Indre*, Déols;- *Indre-et-Loire*, tribunal civil, juges;- *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine]; Arthon [-en-Retz]; Bouaye, lettre du commissaire près les tribunaux Boulay-Paty<sup>2</sup>; Derval; Issé; Moisdon [-la-Rivière]; Monnières; Paimbœuf; Rougé; Saint-Julien [-de-Vouvantes]; Sion [-les-Mines]; Soudan; Vallet; Vertou;- *Lozère*, Châteauneuf [-de-Randon];- *Lys*, Bruges, 2<sup>e</sup> section; Hoogledé;- *Meurthe*, tribunal civil, suppléants; Frouard;- *Meuse-Inférieure*, Herzogenrath<sup>3</sup>;- *Mont-Blanc*, Aiguebelle; Argentine; la Chambre; Chamoux [-sur-Gelon]; Fontcouverte; Lanslebourg [-Mont-Cenis]; Saint-Étienne-de-Cuines; Saint-Jean-de-Maurienne *intra et extra muros*<sup>4</sup>; Saint-Michel [-de-Maurienne];- *Morbihan*, tribunal civil, juges et suppléants; Caro; Cléguérec; Kernascléden; Kervignac; Langonnet; Lanvégen; Locminé; Melrand; Néant [-sur-Yvel]; Neulliac; Noyal [-Pontivy]; Plumélieu; Pluvigner; Lehoux, employé de la Marine à Brest; Port-Louis<sup>5</sup>; la Trinité [-Porhoët];- *Deux-Nèthes*, Anvers, 2<sup>e</sup> section; Bornem; Herentals; Malines, assesseurs, dont Marc Rombaut, médecin, Pierre-Joseph Vanden Nest, orfèvre, et Jean Vanhamme, ex-membre du comité de surveillance<sup>6</sup>, nommés de nouveau; Wuustwezel;- *Oise*<sup>7</sup>, Auteuil; Baugy; "Bellot"; Bresles; Carlepont; Compiègne *intra muros*; Cuvilly; Frocourt; Gerberoy<sup>8</sup>; Gournay [-sur-Aronde]; Grandfresnoy; Lachelle; Lassigny; Lataule; Marquéglise; le Meux; "Neuvy"; Noailles; Noyon; Remy; Saint-Germer [-de-Fly]; Troissereux;- *Pas-de-Calais*, Béthune *extra muros*; Saint-Martin-Boulogne;- *Haut-Rhin*, Colmar, 2<sup>e</sup> section; Ensisheim; Rouffach;- *Rhône*, Lyon, section de l'Hôtel-Dieu;- *Haute-Saône*, Saint-Loup [-sur-Semouse];- *Saône-et-Loire*, Montcenis;- *Sarthe*, Pontvallain;- *Seine*, Pantin;- *Seine-Inférieure*, Aumale; Bréauté; Buchy; Caudebec [-en-Caux], 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> sections; Criquetot [-l'Esneval]; Forges [-les-Eaux]; Harfleur; le Havre, section de l'Ouest; Ingouville; Gaillefontaine; Goderville; Gonnevilliers [-la-Mallet]; Londinières; Ménerval; Montivilliers, 2<sup>e</sup> section; Neufchâtel [-en-Bray]; Saint-Léonard; Saint-Saëns; Veules [-les-Roses]; Yvetot *extra muros*;- *Seine-et-Marne*, Meaux *extra muros*;- *Seine-et-Oise*, Brunoy;- *Somme*, Roye, 1<sup>ère</sup> section; Ballin, juge au tribunal du district;- *Var*, Grasse, divisions du Midi et du Nord;- *Vendée*, Saint-Fulgent;- *Yonne*, Cravant.

### Séance du 9 nivôse an VI [29 décembre 1797]

(AF\* III 10, folios 28 recto-332 recto; AF III 490, plaquettes 3064 à 3068)

#### Lois.

[Du 8] sur la formation d'un nouveau Grand Livre du tiers consolidé de la dette publique et loi du même jour complétant son article 4 sur les oppositions à inscription sur le Grand Livre (AF III 490, plaquettes 3061, pièces 5 et 7-8, et 3064, pièces 6-7).

#### Message des Cinq-Cents.

Nouvelle lecture du message, non joint, dénonçant le placard affiché à Paris le 30 frimaire à l'occasion du dîner donné par le Corps législatif à Bonaparte, message envoyé aux ministres de la Justice et de la Police générale (AF III 490, plaquette 3064, pièce 14, minute de Lagarde).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: une correction à la loi du 27 nivôse an V sur le tarif des canaux du Loing et d'Orléans; la dénonciation par l'administration centrale d'Indre-et-Loire du député Fontenay, signataire d'une délibération de l'assemblée

<sup>1</sup> Dont remplacement comme suppléant du commissaire près les tribunaux Joseph-François-Claude Carnot, frère de l'ex-Directeur.

<sup>2</sup> Pierre Boulay-Paty, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Nom français: Rolduc, Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à la frontière avec les Pays-Bas et à quelques kilomètres à l'est de Maastricht.

<sup>4</sup> Nomination de Jean-Baptiste Laymond, notaire, et Pierre-François Constantin, conservateur des Hypothèques, juges, et assesseurs de la seconde justice de paix.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Port-Liberté.

<sup>6</sup> Précision rayée sur la minute.

<sup>7</sup> Les justices de paix de l'Oise énumérées ici ne correspondent pas systématiquement avec les listes de cantons du département, peut-être parce que les municipalités ne siégeaient pas toujours au chef-lieu; on n'a pas de liste des communes des cantons révolutionnaires autre que celle publiée en l'an II par le ministère de l'Intérieur, le *Dictionnaire topographique du département de l'Oise* d'E. Lambert, Amiens, 1982, ne donnant pas ces précisions. La justice de paix dite d'Auteuil est probablement celle du canton d'Auneuil; celle de "Bellot" peut être celle du canton de Mello, à moins qu'il ne s'agisse de la commune de Belloy, alors canton de Mouchy; celle de Neuvy serait celle du canton de Chambly ou, s'il faut lire Neufvy-sur-Aronde, de Ressons-sur-Matz, celle de Remy, dite aussi sur la minute "ou Saint-Rémy-en-l'Eau" serait celle du canton de Lieuvillers.

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Gerbe-la-Montagne, employé pour désigner le canton sur la minute, qui reprend l'appellation Gerberoy pour la liste des assesseurs du chef-lieu.

primaire de la section de Belle-Fontaine de Tours du 21 fructidor an III déclarant siéger en permanence jusqu'à ce que le nouveau Corps législatif soit mis en activité<sup>1</sup>; un péage pour 50 ans au profit de Guillaume Niogret, constructeur du pont remplaçant celui de bateaux sur la Saône à Lyon emporté par la débâcle en l'an III; l'indemnisation des propriétaires des maisons démolies sur ordre des représentants Fouché et Méaulle sur la rive droite de la Saône à Lyon dans la traversée du Bourg-Neuf pour élargir la route de Vaise au pont de pierre<sup>2</sup>; un emprunt par la commune d'Orthez pour percer une rue sur le terrain des Capucins; la vente de terrains de celle de Belfort pour régler des dettes; et les assemblées primaires de Jauche (Dyle, auj.: Orp-Jauche) de l'an V, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents, lettres de Nicolas Tombeur, président de la municipalité, et de Jean-François Engelbert, juge de paix, procès-verbaux d'enquête et d'assemblées primaires et communales de l'an V, délibération de la municipalité du 29 frimaire an V avec texte du discours du commissaire municipal Lafage, démission de De Hemptine, secrétaire de la municipalité, et interventions d'agents des communes du canton contre Tombeur, ivrogne, agent de Vandermer, seigneur de Jauche, copie du registre civique du canton, avec date d'inscription, nom, nom de la commune de résidence et âge, s'élevant à 145 citoyens inscrits avant le 1<sup>er</sup> germinal an V et 36 ajoutés ensuite (AF III 490, plaquettes 3065, pièces 20-99, et 3067, pièces 124-138 et 141-143)

### **Finances.**

Annulation d'arrêtés des 3, 12 et 21 frimaire ouvrant des crédits au ministre de la Marine et des Colonies, et ouverture d'autres crédits en remplacement. Coupes de bois: nationaux des bénédictins de Châtenois (Vosges) et des fermes de Bécheville, Chèvreloup, Gally et le Trou-d'Enfer en Seine-et-Oise<sup>3</sup>, du grand hospice d'humanité de Paris au bout de l'étang de Marcoussis; et communaux: Lavans [-lès-Dole] et Orchamps (AF III 490, plaquettes 3064, pièces 11-14, et 3066, pièces 112-119).

### **Intérieur.**

Refus de payer aux citoyens Belion et Parrenteau leur voyage des Pyrénées occidentales à Paris pour présenter au Directoire des échantillons censés contenir de l'or et de l'argent<sup>4</sup>. Nomination de Petit-Radel professeur adjoint de clinique de perfectionnement à l'École de médecine de Paris, lettre de Thouret, directeur de l'École, délibérations des membres de l'École nommant Cabanis professeur adjoint de clinique interne et proposant Hardy, de Rouen, Desgenettes, médecin de l'hospice militaire du Val-de-Grâce, et Petit-Radel<sup>5</sup>, de Paris, pour le remplacer à la clinique de perfectionnement, 9 et 19 frimaire. Secours à la citoyenne Steele, veuve de Girardet, premier peintre de Stanislas de Pologne<sup>6</sup>. Municipalités, réorganisation: Bourg-Argental<sup>7</sup>, Bouvignes (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Dinant), Bray [-sur-Somme], lettres de d'Estournel, président de la municipalité, et François, commissaire municipal d'Albert<sup>8</sup>, à Merlin de Douai, Brienne [-le-Château], le Cateau [-Cambresis], Châteaurenard (Loiret), Clerheid (Sambre-et-Meuse, auj.: commune d'Érezée), Dinant (Sambre-et-Meuse), Douai *extra muros*, Émines (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de la Bruyère), Épineuil, Havelange (Sambre-et-Meuse), Isle-Aumont, Marche [-en-Famenné] (Sambre-et-Meuse), Marlies, Mussy-sur-Seine, Oosterzele (Escaut), Orchimont (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Vresse-sur-Semois), la Pacaudière (Loire), adresse de Thibaud, de Moulins (Allier), contre l'agent et l'adjoint de Saint-Martin-d'Estreaux, an IV, Pont-sur-Seine, Quesnoy [-sur-Deûle], la Roche [-en-Ardenne] et Rochefort (Sambre-et-Meuse), Rœulx, Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Saint-Amand [-les-Eaux], Saint-Germain-Laval (Loire), Saint-Hubert (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Libin), Saint-Venant<sup>9</sup>, Saumur, brouillon de La Revellière-Lépeaux, Spy (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Jemeppe-sur-Sambre), Steenvoorde, Tongres (Meuse-Inférieure) pour

<sup>1</sup> Henry Fontenay, député d'Indre-et-Loire aux Anciens. Le dossier de la commission des Cinq-Cents créée à la suite de ce message est dans AF III 30, dossier 105, pièces 112-199 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>2</sup> Voir aussi *tome IX*, 9 prairial an VII: message du Directoire transmettant des procès-verbaux d'estimation supplémentaires.

<sup>3</sup> Ces lieux-dits sont aujourd'hui dans les Yvelines: Bècheville à Chapet et aux Mureaux, Chèvreloup à Rocquencourt, Gally à Saint-Cyr-l'École et le Trou-d'Enfer à Marly-le-Roi.

<sup>4</sup> Voir aussi *tome VI*, 18 thermidor, affaires non citées au procès-verbal: lettre du ministre de l'Intérieur à Lagarde lui demandant le dossier de ces deux prétendus découvreurs, de Bordeaux, et rapport du même ministre du 19 frimaire sur l'analyse des échantillons, ne contenant ni or ni argent, mais du cuivre en faible quantité et sans intérêt à extraire.

<sup>5</sup> Philippe Petit-Radel, chirurgien. Michel-Auguste Thouret, frère du député à la Constituante Jacques-Guillaume. Pierre-Jean-Georges Cabanis, le médecin et confident de Mirabeau, élu de la Seine aux Cinq-Cents en l'an VI. Pierre-Nicolas Dufrique, baron Desgenettes, futur membre de l'expédition d'Égypte. Antoine-François Hardy, député de la Seine-Inférieure à la Convention et aux Cinq-Cents, devant en sortir en l'an VI et aussitôt réélu.

<sup>6</sup> Jean Girardet, mort en 1778 (*Thieme et Becker*).

<sup>7</sup> Dont nomination de Jean-Louis Richard de Maisonneuve, constituant, élu aux Anciens en l'an VI, président de la municipalité.

<sup>8</sup> Landry-François-Adrien François, conventionnel, nommé à ce poste le 6 brumaire (*tome III*). La destitution de d'Estournel, président de la municipalité, et d'autres agents, fait suite à la célébration de la Saint-Louis chez le marquis de Suzanne qui motivait la destitution du commissaire municipal le 22 frimaire (*ibidem*, pages 101 et 198).

<sup>9</sup> Affaire non représentée ici.

refus de serment<sup>1</sup>, Valbenoîte (Loire,auj.: commune de Saint-Étienne), Villance (Sambre-et-Meuse), Villeneuve-l'Archevêque<sup>2</sup>, Walcourt (Sambre-et-Meuse) et Wierde (*idem*,auj.: commune de Namur). Destitution et jugement: président de la municipalité de Dammartin [-en-Goële] pour entrave à la jouissance du presbytère par l'acquéreur Berson, administrateurs municipaux de Deinze (Escaut) n'appliquant pas les mesures contre l'épizootie, qui s'est étendue au département de la Lys, Saint-Jean-de-Maurienne pour faux passeport pour l'intérieur au nommé Blanc, de Malafretaz, agents municipaux de Lérigneux tolérant le culte réfractaire au son de la cloche et de Mont-Bernanchon complice de la première évasion de Claude-François Salembier, chef d'une bande de chauffeurs<sup>3</sup>. Prolongation de la ligne télégraphique de Lille jusqu'à Dunkerque, minute de Merlin de Douai (AF III 490, plaquettes 3066, pièce 111, 3067, pièces 139-140 et 144-148, et 3068, pièces 149-158, 167-191, 194-222 et 227-230).

### **Marine et Colonies.**

Instructions à Hédouville pour Saint-Domingue présentées par le ministre et approuvées par le Directoire: organiser le régime constitutionnel, nommer aux fonctions jusqu'à la paix, assurer la liberté des Noirs et les civiliser, soumettre au Directoire un règlement favorisant la culture, prendre possession de la partie espagnole de l'île et expulser les Britanniques, examiner la conduite du général Rigaud<sup>4</sup>, et ajout à la liste des personnes de l'expédition de: Laborey, employé au secrétariat général du Directoire, Pédon, recommandé par les députés de la Haute-Vienne, et deux hommes de couleur: Colom et le sous-lieutenant Sauvan-Coupé, recommandé par les membres du Muséum d'histoire naturelle, lettres jointes d'Hédouville. Promotion de Percheron, agent maritime à Flessingue (Pays-Bas), commissaire principal de la Marine<sup>5</sup>. Indemnité à l'américain Benjamin Tupper, capitaine du bateau *l'Émilie* parti du Havre en l'an IV pour transporter 366 déportés à la Guadeloupe, pris par les Britanniques (AF III 490, plaquette 3066, pièces 100-110).

### **Police générale.**

Renouvellement de l'interdiction *d'introduire dans les bureaux des ministres aucun autre individu que les employés,...des fonctionnaires...s'abstiennent de faire connaître au gouvernement tous les abus et malversations qu'ils découvrent de peur que leur correspondance soit communiquée...à des personnes mal intentionnées*, minute de Merlin de Douai<sup>6</sup> (AF III 490, plaquette 3064, pièce 15).

### **Relations extérieures.**

Nomination de Jean-Ulrich Metzger, administrateur central du Haut-Rhin, *commissaire du gouvernement pour conférer avec les magistrats, habitants et citoyens de la république de Mulhouse sur leur demande d'union à la France,... en stipuler le mode...et procéder à l'organisation des corps administratifs et judiciaires*, avec autorisation de recourir à la force armée *pour la tranquillité publique ainsi que pour la solennité qui pourrait avoir lieu à l'occasion de cette réunion*, minutes de Merlin de Douai, lettres de M. Thierry, député de Mulhouse, de Paris, et de Metzger<sup>7</sup> (AF III 490, plaquettes 3064, pièces 1-5, et 3067, pièces 120-123).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 490, plaquette 3064, pièces 8-10. Résolution des Anciens du 9 nivôse rejetant celle des Cinq-Cents sur le tarif d'importation des toiles de coton blanches, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 13 nivôse.

AF III 490, plaquette 3068, pièces 158-166, 192-193 et 223-226. Commissaires municipaux, *Aude*, avec tableau des postes du département, Caunes [-Minervois]: Gillard, officier de santé, remplaçant Jacques Sicard fils, moine, ayant logé le curé déporté rentré Boyer, adresse jointe d'habitants, dont Blanc et Galinier, marchands, et Bec, instituteur, note du député Marragon<sup>8</sup> et lettre de Cazeaux, commissaire municipal de Revel (Haute-Garonne), au député Calès; Fanjeaux: Vignier, administrateur du district de Castelnaudary; Villasavary: Toulza, notaire; Villepinte;- *Nord*, Estaires: Louis Garcette, médecin, candidats: Mouquet, administrateur municipal, et Wallon, prémontré, refusés par billet des députés Cochet,

<sup>1</sup> Tongres est énumérée avec les municipalités de Sambre-et-Meuse par erreur sur le registre.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Villeneuve-sur-Vanne.

<sup>3</sup> Salembier ou Salembrier, auteur d'une tentative d'assassinat contre Philippe-Albert Bollet, député du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents, dans son domicile à Violaines (rapport du ministre de la Justice du 9 brumaire an V dans AF III 32, pièces 331-355, *Les Archives du Directoire*), arrêté et jugé avec sa bande devant le tribunal criminel de la Lys (*tome I*, 26 pluviôse, 8 ventôse et 19 floréal an V).

<sup>4</sup> André Rigaud, mulâtre, général commandant l'armée du Sud de Saint-Domingue.

<sup>5</sup> Flessingue, dans l'île de Walcheren, commandait l'estuaire de l'Escaut. Son port était partagé entre la République batave et la France.

<sup>6</sup> Circulaire rappelée par celle du 4 pluviôse an VII (*tome VII*).

<sup>7</sup> Jean-Ulrich Metzger, suppléant du Haut-Rhin à la Législative, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>8</sup> Jean-Baptiste Marragon, député de l'Aude à la Convention et aux Anciens, qu'il présida au 1<sup>er</sup> nivôse an VI (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*), sorti du Corps législatif au 1<sup>er</sup> prairial suivant. Voir *tome IX*, 14 prairial an VII: réintégration à la dmeande du député Fabre de Sicard, dit alors Sicard-Tallavigne, destitué à tort.

Devinck-Thiery, Dupire, Fauvel et Woussen;- *Yonne*, Saint-Florentin: Étienne Finot, conventionnel, lettre du même refusant le poste de commissaire central, an IV.

### **Séance du 10 nivôse an VI [30 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 32 recto-32 verso; AF III 491, plaquette 3069<sup>1</sup>)

#### **Audience diplomatique.**

Conférence du Directoire avec les membres du corps diplomatique<sup>2</sup>.

#### **Police générale.**

Ordre au ministre de faire expulser de France Neuhaus, chancelier de la ville de Bienne (Berne sur le registre), habitant rue et maison Jean-Jacques-Rousseau<sup>3</sup> (AF III 491, plaquette 3069, partie du 10 nivôse, pièces 1-2).

### **Séance du 11 nivôse an VI [dimanche 31 décembre 1797]**

(AF\* III 10, folios 32 verso-34 recto; AF III 491, plaquettes 3069 et 3070)

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur le manque de fonds de l'agence des contributions directes (AF III 491, plaquette 3069, pièces 15-16).

#### **Finances.**

Loterie nationale: traitement du caissier général, du contrôleur et des employés; retour de la caisse du mouvement des Invalides au bâtiment de la Loterie, à la demande du général Berruyer, commandant des Invalides. Démolition de maisons construites en bordure de forêts nationales dans la Nièvre en contravention avec l'ordonnance de 1669 sur les Eaux et forêts. Distribution de crédits pour la 2<sup>e</sup> décade de nivôse et sur l'exercice de l'an V. Maintien de la vente de bâtiments nationaux à Montrouge au député Dufäy et rejet de la réclamation de la veuve Duchemin et cohéritiers. Transfert du recouvrement des contributions du pays d'Erguel des commissions militaires qui l'assuraient au receveur général du Mont-Terrible. Circulaire chargeant les sept ministres de communiquer ce jour au député Lamarque tous renseignements sur les inexactitudes de paiement de fonds ordonnancés par eux commises par la Trésorerie nationale, minute de Lagarde (AF III 491, plaquette 3069, pièces 13-14, 17-20 et 23-26).

#### **Police générale.**

Arrestation et déportation de Bockof, prêtre à Corgémont, canton d'Erguel. Ordre à Mengaud de signifier à l'émigré français du Cheyla, acquéreur d'une propriété de Neuhaus, chancelier de Bienne, et au genevois du Rouvray<sup>4</sup> de quitter Bienne et tous autres pays occupés par la France, lettre du marquis du Cheyla, 1814 (AF III 491, plaquette 3069, pièces 8-12, minutes de Merlin de Douai).

#### **Relations extérieures.**

Envoi de Mengaud à la diète helvétique à Aarau<sup>5</sup> (AF III 491, plaquette 3069, pièce 3, minute de Merlin de Douai).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 491, plaquette 3069, pièces 1-2. Brevets de pensions du ministère de l'Intérieur.

AF III 491, plaquette 3070, pièces 27-78. Commissaires municipaux, *Drôme*, Grignan; Pierrelatte;- *Dyle*, Asse: Van S'Herbeck, président de la municipalité, remplaçant Gruber, muté à Tirlemont et remplaçant Duchâtel, muté à Louvain à la

<sup>1</sup> La plaquette 3069 comprend deux pièces datées du 10 nivôse, puis les pièces n° 1 à 26 du dossier de la séance du 11 nivôse.

<sup>2</sup> On n'a aucune pièce sur cette audience dans le dossier, ni aucun détail dans le texte du registre.

<sup>3</sup> Le *Repertorium der diplomatischen Vertreter* connaît un Franz-Alexander Neuhaus, chargé de pouvoir de la Diète helvétique en France en l'an IV. Le tome IV de la correspondance de Barthélemy (*Inventaire analytique des archives du ministère des Affaires étrangères. Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse*, par Jean Kaulek) cite plusieurs fois une réclamation de la maison Neuhaus et Köhly, de Bienne, également en l'an IV.

<sup>4</sup> Il faut peut-être comprendre du Roveray.

<sup>5</sup> *Arras* sur le registre.

place de Godfrin, nommé commissaire près les tribunaux de la Vendée<sup>1</sup>; Merchtem; Uccle: Lelong, commissaire de police à Bruxelles;- *Manche*, Lestre; Saint-Sauveur-Lendelin: remplacement d'un complice des chouans; Valognes, canton où l'arbre de la Liberté a été mutilé;- *Oise*, Beauvais: Chambon, ex-employé à la poste de Compiègne, remplaçant Portier, nommé inspecteur des contributions;- *Saône-et-Loire*, Buxy; Joncy: Lavenir, ex-commissaire municipal de Mont-Saint-Vincent, notaire aux Hauts-Monts (commune de Mary); Saint-Marcel<sup>2</sup>; Tramayes; Varennes [-le-Grand];- *Seine-et-Marne*, la Chapelle-la-Reine<sup>3</sup>; le Châtelet [-en-Brie]; Dammartin [-en-Goële]; Faremoutiers; la Ferté-Gaucher; Melun *extra muros*, candidat: Bernard Leroy, présenté par Marragon, président des Anciens, refusé par apostille de Merlin de Douai<sup>4</sup>; Tournan [-en-Brie];- *Var*, Mougins; Toulon: Marquezy<sup>5</sup>;- *Yonne*, Épineuil; Joux [-la-Ville]: Lapertot, de Voutenay [-sur-Cure], employé au district de Tonnerre; Montréal<sup>6</sup>; Ouanne; Saint-Bris [-le-Vineux]; Sergines: Regnard, notaire à Courlon [-sur-Yonne]; Vézennes; Villeneuve-l'Archevêque<sup>7</sup>.

## Séance du 12 nivôse an VI [1<sup>er</sup> janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 34 recto-37 verso; AF III 491, plaquettes 3071 à 3073)

### Loi.

[Du 11] distayant la commune de Coulanges [-lès-Nevers] de celle de Nevers<sup>8</sup> (AF III 491, plaquettes 3069, pièces 6-7 et 3071, pièce 6).

### Finances.

Annulation de la nomination de Charles et Duval, inspecteurs des contributions de la Creuse et de la Gironde, et nominations d'inspecteurs: Ardèche, Côtes-du-Nord, Gers, Indre-et-Loire, Landes, Liamone, Loire, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-et-Oise<sup>9</sup> (AF III 491, plaquette 3072, pièces 39-44).

### Guerre.

Cessation d'emploi de l'adjudant général Noël-Anselme-Rémy Petit, minute de Lagarde<sup>10</sup>. Traitement de réforme: du général Laprun, ex-commandant de la 3<sup>e</sup> division militaire<sup>11</sup>; et du commissaire des guerres réformé Gondot. Ordre au ministre de faire un rapport sur un marché de viande sur lequel le Directoire a reçu divers mémoires, minute de Lagarde<sup>12</sup> (AF III 491, plaquette 3072, pièces 34-37).

### Intérieur.

Réorganisation de la municipalité de Calais. Autorisation à Viellot, de Fécamp, acquéreur d'un bien national à Senneville [-sur-Fécamp], de poursuivre Ballandon, agent municipal, pour obstruction à l'expulsion du fermier Pierre Penel (AF III 491, plaquettes 3072, pièces 27-29, et 3073, pièces 108-110).

### Justice.

Pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle: organisation de la gendarmerie par le général Wirion<sup>13</sup>; rejet d'un marché de coupes de bois sur simple estimation pour trois ans proposé par Liotard, d'Amsterdam. Annulation de

<sup>1</sup> Godfrin, nommé dans la Vendée le 12 frimaire (*tome III*).

<sup>2</sup> Sous ce nom au lieu de Bilac, nom révolutionnaire employé pour l'arrêté sur la municipalité du 19 pluviôse (plus loin).

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: la Chapelle-Égalité.

<sup>4</sup> Rien dans la carrière de ce député de l'Aude, beau-frère de Ramel de Nogaret, n'explique son intervention à Melun.

<sup>5</sup> Toussaint-André Marquezy, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VI, ici dit Marquezy aîné.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Montserein.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Villeneuve-sur-Vanne.

<sup>8</sup> À la suite d'un message du Directoire du 17 fructidor an V (*tome II*). À partir du 12 nivôse, on n'a plus de minute d'arrêtés de promulgation des lois, mais des fiches dans le dossier de la séance de cet arrêté renvoyant au texte de l'arrêté de promulgation copié, comme c'était déjà le cas auparavant, à la fin des expéditions authentiques des lois.

<sup>9</sup> Les inspecteurs destitués font partie de ceux nommés le 11 frimaire (*tome III*). Les noms de ceux nommés ici sont repris dans l'index. Parmi eux, deux députés à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V: Pierre Toudic, habitant à Lannion, nommé dans les Côtes-du-Nord, et Louis-Joseph Froger-Plisson, dans la Sarthe, et Étienne-Joseph Delcher, député de la Haute-Loire à la Législative, à la Convention et aux Anciens, nommé président du tribunal criminel le 3 vendémiaire (*tome III*), qui n'est ici désigné que comme président de ce tribunal (nominations inconnues de *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*).

<sup>10</sup> L'adjudant général Noël-Rémy-Anselme Petit de Pressigny, remis en activité le 26 fructidor an V (*tome II*) dans la 3<sup>e</sup> division militaire (Metz), que *Quintin* dit promu adjudant général à cette date puis employé dans le Gers en 1798 et 1799, admis au traitement de réforme le 9 floréal an VI (*tome I*).

<sup>11</sup> Voir *tome III*, 22 frimaire an VI, Guerre: cessation de fonctions.

<sup>12</sup> On n'a pas de détails.

la condamnation de Guillaume, agent municipal de Francourt, par le juge de paix de Lavoncourt à rembourser au nommé Logre une réquisition d'avoine. Cassation d'un jugement du tribunal civil de la Dyle sur la plainte de Martin Vangelder contre l'admission de Jacques-Joseph Chapel, failli, scrutateur à l'assemblée primaire de la section de la Loi de Bruxelles. Nouvelle rédaction du mandat d'arrêt contre Cartier, juge de paix de Joyeuse ayant libéré Jean-François Daniel et Durand, de Lyon, après l'assassinat de Blachère, commissaire municipal de Largentière<sup>1</sup>. Remplacement d'un assesseur de juge de paix de Charny (Yonne) réputé démissionnaire (AF III 491, plaquettes 3071, pièces 1-2 et 9-12, 3072, pièces 30-33 et 38, et 3073, pièce 134).

### Police générale.

Compte-rendu par le ministre de l'arrestation de l'ex-ambassadeur portugais d'Araujo et lecture d'une note de ce dernier<sup>2</sup>. Destitution de l'agent municipal de Thézey [-Saint-Martin] protecteur de réquisitionnaires<sup>3</sup>. Renouvellement de la garde nationale de Verneuil [-sur-Avre] royaliste. Prêtres, déportation<sup>4</sup>. Émigrés, radiation: Charles-François Agnan-Margeot, du Mesnil-Guillaume, radié provisoirement par le district de Rouen; Marie-Louise-Jeanne Klein-Varenne, divorcée Joseph Monnet, femme Louis-Marie-Guy d'Aumont, de Guiscard, inscrite dans la Mayenne. Maintien: Esprit-Étienne Chateignier dit Dubergerion, de Saint-Martin [-des-Tilleuls], ancien du régiment de la Reine; Claude-Baptiste-Hyacinthe Matherot, de Dole, officier au régiment Royal-Champagne Infanterie; François Tonnellier-Desquillets, de Floret<sup>5</sup> (AF III 491, plaquettes 3071, pièces 13-20, 3072, pièces 21-26, et 3073, pièces 93-94).

### Relations extérieures.

Ordre au ministre de déclarer que la France envahira le canton de Berne, le Valais et le pays de Vaud si l'Autriche envoie des troupes dans les Grisons (AF III 491, plaquette 3071, pièces 3-4, brouillon de Reubell; copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 50). Autorisation verbale au ministre de: prêter des fonds au patriote irlandais (*sic*) Thomas Muir<sup>6</sup>; charger Mengaud de proposer un arrangement avec le gouvernement de Soleure pour les propriétés provenant de l'évêque de Bâle et un échange de Bienne et "Berchen"<sup>7</sup>, et de négocier sur les biens en indivis avec Berne *lorsque Berne se sera déclarée indépendante*; et écrire au ministre des Finances de faire cerner par la douane Bienne, "Berchen" et l'enclave de Soleure dans le Mont-Terrible, fiche de renvoi: AF III 491, plaquette 3071, pièce 5<sup>8</sup>.

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 491, plaquette 3073, pièces 47-92, 95-107 et 111-133. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Gard*, commissaire central: Combet, du Vigan, remplaçant Bertezène, refusant, billet du député Chazal<sup>9</sup>; - *Mayenne*, Alexain<sup>10</sup>; Ambrières [-les-Vallées]; Assé [-le-

<sup>13</sup> L'organisation de la gendarmerie des quatre départements provisoires (Meuse-Inférieure, Rhin-et-Moselle, Roër et Sarre) fait par la suite l'objet de développements dans les rapports mensuels du ministre de la Justice sur l'avancement de l'organisation de ces départements, jusqu'à l'arrêté du 23 nivôse an VII (*tome VII*) fixant la résidence des 106 brigades créées dans ces territoires. L'histoire de cette organisation par le général Wirion a été récemment retracée dans une étude du professeur Wolfgang-Heins Stein, *Polizeiüberwachung und politische Opposition im Saar-Departement unter den Direktorium 1798-1800* [la surveillance policière et l'opposition politique dans le département de la Sarre sous le Directoire 1798-1800], *Rheinische Vierteljahrsblätter*, Bouvier Verlag, 64<sup>e</sup> année, 2000, p 168-265.

<sup>1</sup> Blachère-Laprade, beau-frère du député Saint-Martin (voir *tome III*, page 35, note 4).

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici, voir au 8 nivôse.

<sup>3</sup> Un arrêté du 7 ventôse sur rapport du ministre de l'Intérieur destitue le même comme royaliste.

<sup>4</sup> Un de l'Orme et un de Rougegoutte (alors: Haut-Rhin).

<sup>5</sup> Allier,auj.: commune de Trézelles.

<sup>6</sup> Sur l'opposant britannique Thomas Muir, d'ailleurs écossais et non irlandais, voir *tomes II*, 22 messidor an V, et *III*, 14 frimaire an VI.

<sup>7</sup> Il s'agit apparemment d'échanger des possessions autour de Soleure et des nouveaux territoires provenant de l'évêché de Bâle cédés à la France par le traité de Campo-Formio dans le pays d'Erguel etc. La ville de Bienne est ici désignée sous son nom allemand de Biel. Berchen n'est pas identifiée: il ne s'agit sans doute pas de Bercher (auj.: canton de Lausanne), mais peut-être de Grenchen (canton de Soleure).

<sup>8</sup> Les autres affaires ne sont pas représentées dans le dossier. Sur la fiche de renvoi, le nom de la localité non identifiée est écrit *Ber...* On a ici pour la première fois mention du rattachement des territoires de l'évêque de Bâle au département du Mont-Terrible.

<sup>9</sup> Claude-Michel-Étienne Combet, élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Jean-Étienne Bertezène, conventionnel, nommé commissaire central le 13 floréal an V (*tome I*) à sa sortie des Cinq-Cents, inspecteur des contributions du département le 11 frimaire (*tome III*, index), commissaire près les tribunaux le 18 prairial (*tome VI*), poste qu'il refusa et où il fut remplacé le 24 frimaire an VII (*tome VII*), puis de nouveau commissaire central le 25 prairial suivant (*tome IX*) remplaçant Combet, nomination que ne rapporte pas *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, non plus que celle de commissaire près les tribunaux, et commissaire central refusant et remplacé le 26 thermidor suivant (*tome X*).

<sup>10</sup> Un arrêté du 28 messidor an VI (*tome V*) remplace le commissaire ici nommé, n'ayant pas obtenu son congé du ministre de la Guerre, par celui ici destitué, notre arrêté ne donnant ni les raisons de sa destitution, ni la qualité de militaire du premier.

Bérenger]; la Chapelle-Moche (auj.: la Chapelle-d'Andaine, Orne); Cossé [-le-Vivien]; Courcité; Ernée *intra muros*; Fougerolles [-du-Plessis]; Fromentières; Grazay; le Horps; Landivy; Lignéres [-Orgères]; Montsûrs: Chaudet, notaire; Nuillé-sur-Vicoin; Parné [-sur-Roc]; la Poôté; Saint-Denis-de-Gastines;- *Pas-de-Calais*, Calais *intra muros*; Saint-Pierre (auj.: commune de Calais): Charles Bigourd-Froissard, commissaire national du district de Calais;- *Seine*, Paris, avec tableau des commissaires municipaux de la ville, 3<sup>e</sup> municipalité: Rivaud, commissaire des guerres non employé, candidature: Virvaux, présenté par le général Chérin<sup>1</sup>; 12<sup>e</sup> municipalité: Jannerot, oratorien;  
- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aveyron*, Flagnac: Catusier, de Saint-Parthem, administrateur du district d'Aubin, nommé par erreur à Asprières le 28 brumaire;- *Côtes-du-Nord*, Quintin;- *Dordogne*, Lalinde;- *Doubs*, Baume [-les-Dames]; Goux [-les-Usiers]<sup>2</sup>; Labergement [-Sainte-Marie]; Montbenoit; Morteau;- *Gers*, Miélan;- *Loiret*, tribunal civil, suppléant;- *Lot*, Aynac; Mirabel;- *Meuse-Inférieure*, Rœrmond;- *Deux-Nèthes*, Kontich;- *Orne*, Nocé;- *Pas-de-Calais*, Arques;- *Saône-et-Loire*, tribunal civil, juge et suppléants, dont Gibannier, commissaire municipal de Cordesse; tribunal criminel, accusateur public; Charnay; Louhans, 1<sup>er</sup> arrondissement; Mervans;- *Seine-et-Marne*, tribunal civil, suppléant;- *Vaucluse*, Bollène; Cairanne; l'Isle [-sur-la Sorgue].

## Séance du 13 nivôse an VI [2 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 37 verso-41 verso; AF III 491, plaquettes 3074 à 3076)

### Loi.

[Du 12] sur l'organisation constitutionnelle des colonies (AF III 491, plaquettes 3071, pièces 7-8, et 3074, pièce 6).

### Message des Cinq-Cents.

[Du 11] sur le remplacement des biens des hospices aliénés (AF III 491, plaquette 3069, pièces 21-22).

### Message aux Cinq-Cents.

Sur les emprunts faits en Belgique avant et depuis la trahison de Dumouriez<sup>3</sup> (AF III 491, plaquette 30754, pièces 57-58).

### Finances.

Fixation de deux classes pour le traitement des inspecteurs des contributions des départements, tableau joint. Arrondissements de recette: Loiret, Hautes-Pyrénées et Vendée. Nomination de Bonnier et Treilhard, assistés de Dautrepoint, pour vérifier avec les plénipotentiaires autrichiens l'état des dettes hypothéquées de Belgique suivant le traité de Campo-Formio<sup>4</sup>. Secours à l'ex-député Le Coz pour pertes subies pendant les persécutions de Carrier<sup>5</sup>. Remplacement d'Hurtrelle, régisseur de l'Enregistrement, par Gossuin, président de l'administration forestière du Quesnoy<sup>6</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 491, plaquettes 3074, pièces 1-2 et 4, et 3075, pièces 45-50).

### Guerre.

Rétablissement en divisions militaires de l'intérieur des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> (sauf le département du Mont-Terrible), 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> divisions, auparavant rattachées à l'armée d'Allemagne, et des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> divisions, auparavant rattachées à celle d'Italie, et suppression des rations de viande *etc* à titre de supplément de solde aux troupes les composant. Autorisation à Joseph Ferrari, agent de la République ligurienne, d'exporter de Toulon des armes achetées à la manufacture de Saint-Étienne et au magasin de Valence. Autorisation de se concerter avec le ministre des Finances pour le *transit* en Prusse de pierres à feu achetées en France pour l'armée prussienne *sans préjudicier à la loi*

<sup>1</sup> Rivaud, ex-commissaire des guerres (AF III 194, dossier 897, pièces 20-24 et 336-338), ex-commissaire des guerres à l'armée de Sambre-et-Meuse remis en activité le 3 thermidor an VII et remplacé comme commissaire près la 3<sup>e</sup> municipalité de Paris le 1<sup>er</sup> fructidor suivant expressément parce que commissaire des guerres réintégré (*tomes IX et X*). Louis-Hyacinthe Chérin, général de division, commandant la garde du Directoire.

<sup>2</sup> Goux [-les-Usiers], canton siégeant à Saint-Gorgon [-Main] (*tome I*), inscrit sous le nom de canton de Saint-Gorgon dans l'*Almanach national*.

<sup>3</sup> Réponse à un message des Cinq-Cents du 23 vendémiaire (*tome III*, au 25).

<sup>4</sup> Ange-Élisabeth-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, conventionnel de l'Hérault, plénipotentiaire au congrès de Rastatt, assassiné par des hussards autrichiens en l'an VII, Jean-Baptiste Treilhard, député du Tiers état de Paris à la Constituante, de Seine-et-Oise à la Convention et de la Corrèze aux Cinq-Cents, futur Directeur, et Charles-Lambert Dautrepoint, élu de la Dyle aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>5</sup> Claude Le Coz, évêque constitutionnel et député d'Ille-et-Vilaine à la Législative, incarcéré au Mont Saint-Michel sur ordre de Carrier parce qu'il refusait d'abjurer sur les instances de celui-ci. Il fut archevêque de Besançon sous l'Empire.

<sup>6</sup> Constant-Joseph-Étienne Gossuin, ex-député du Nord à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, voir *tome III*, 11 vendémiaire an VI, Intérieur, note. Le régisseur Hurtrelle, prénommé Marie-Simon-Nicolas d'après la loi du 22 vendémiaire an VII (*tome VI*, séance du lendemain) sur sa pension de retraite.

du 19 thermidor an V prohibant leur exportation. Destitution de: Bezille, commissaire des guerres à l'armée d'Allemagne<sup>1</sup>, Brunet, capitaine de gendarmerie à Grenoble, Delaunay-Saint-Thomas et Muriel, lieutenant et capitaine de gendarmerie dans la Manche, Duparc, capitaine du génie, Garnier, chef de bataillon, sous-directeur des fortifications, parent d'émigrés, et Sallonnyer, inspecteur des fortifications, président un comité royaliste dit *Comité des cinq* avant le Dix-Huit Fructidor, tous trois de Grenoble, et Guériot, chef de brigade, directeur du parc d'artillerie d'Auxonne<sup>2</sup>. Traitement de réforme de Guibert, commissaire des guerres à Limoges réformé le 6 frimaire an V<sup>3</sup>. Vétérans, nomination: Vattier, ex-chef de bataillon de la demi-brigade du Gers, commandant la 17<sup>e</sup> compagnie, remplaçant Fourier, destitué; Étienne Gauzy, chef de bataillon d'artillerie réformé, commandant en second, Pallier, ex-lieutenant à la 68<sup>e</sup> demi-brigade, à la 270<sup>e</sup> compagnie, et Vimeux, sergent à la 33<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie blessé à la bataille de Rivoli, lieutenant en second. Approbation de l'arrêté de l'administration centrale du Lot du 13 brumaire joint cessant d'employer à titre extraordinaire des gendarmes réformés dans le département<sup>4</sup>. Traitement de maréchal des logis réformé d'Étienne Hagué, secrétaire de la maréchaussée de Beauvais depuis 1770, secrétaire greffier de la gendarmerie de l'Oise, ayant perdu sa place lors des dernières désignations par le jury. Nomination de Cramelle commandant la 236<sup>e</sup> compagnie de vétérans, remplaçant Gillibert, démissionnaire. Refus du Directoire, contre l'avis du ministre, de porter de cent à trois cents les abonnements aux *Fastes du peuple français*, lettre jointe de Giffey et Labrousse, du bureau de l'envoi des lois, auteurs de la publication<sup>5</sup> (AF III 491, plaquettes 3074, pièces 13-24 et 30-42, et 3075, pièces 51-55 et 63-69).

### Intérieur.

Municipalités, épuration: Angerville (Seine-et-Oise) ayant déserté son poste lors du passage des déportés du Dix-Huit Fructidor, Argences, Baziège, Berlaar (Deux-Nèthes), Bény-sur-Mer, Bischwiller, Braine-le-Comte (Jemappes), Bruges (Lys), Caraman, Charleroi<sup>6</sup> (Jemappes), Coulommiers *extra muros*, Ekeren (Deux-Nèthes,auj.: commune d'Anvers), Falaise *extra muros*, Geispolsheim, Granville, Herbault, Hochfelden, Illiers [-Combray], Lévignac, Magnicourt [-sur-Canche], le Mêle [-sur-Sarthe] après la vente d'un arbre de la Liberté par l'agent municipal de Marchemaisons, Molsheim, Muret *extra muros*, Nederzwalm<sup>7</sup> (Escaut), Noé (Haute-Garonne), Rosheim, Saint-Denis-le-Gast, Saint-Sauveur-Lendelin, Saintes, Saumur *intra muros*, Sélestat *intra* et *extra muros*, Saverne, Soultz [-sous-Forêts], Truchtersheim, Verdun [-sur-Garonne], Vézennes, Villé, Villemur [-sur-Tarn], Wasselonne et Wissembourg. Destitution: Marcepoil, agent de l'Isle-en-Dodon, prêtre fanatique<sup>8</sup>; Malivet et Patapy, adjoint et agent de Couzeix, jugés pour faux acte de naissance de Marie Fournier, inscrite sous un autre nom que celui du père<sup>9</sup>; agents municipaux: Castelmaurou, protecteur du prêtre réfractaire Lacroix, Esperce, Gaillac [-Toulza], Kœwacht (Escaut) après le meurtre d'un garnisaire, Marquefave, Mézerolles, Plumoison (Pas-de-Calais, auj.: Bouin-Plumoison) royaliste, Quaregnon (Jemappes) payé pour répartir l'emprunt forcé et Saint-Aubin [-de-Crétot] prêtre ayant cessé le culte constitutionnel après le Dix-Huit Fructidor; adjoint de Miramont [-de-Comminges] n'ayant pas assisté à la fête de la Fondation de la République; agents et adjoints: Azas. Jugement des administrateurs municipaux de Crépon en poste au Dix-Huit Fructidor pour faux passeports à émigrés rentrés, et de Tours de la même époque pour rembourser les fonds donnés au nommé Cartaut, leur envoyé à Paris auprès des députés du département pour se disculper après les événements de la ville au 9 thermidor an V<sup>10</sup>. Maintien en fonction de Meyer, administrateur central de l'Escaut, quoique parent d'émigré, pour exercice de fonctions publiques avant et après la réunion de la Belgique, notamment au conseil de gouvernement provisoire en l'an III<sup>11</sup>. Travaux de réparation de la galerie de la future exposition des tableaux et autres objets d'art du Muséum des arts, le ministre devant en rendre compte tous les cinq jours, minute de Lagarde (AF III 491, plaquettes 3074, pièces 10-11, 3075, pièces 29-62 et 71-73, et 3076, pièces 74-87, 96-117, 128-137, 140-167, 179-182, 185-186 et 189-190).

<sup>1</sup> Sur ce commissaire des guerres, sans doute Claude-Guillaume, nommé adjoint aux commissaires des guerres (*Recueil des Actes du Comité de Salut public*, tome XIV, 468), voir aussi *tome VII*, 25 frimaire an VII: réclamation rejetée, et AF III 187, dossiers 864, pièce 36, et 865, pièce 68.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste-Louis Guériot de Rué, connu de *Quintin*, qui date sa destitution du 20 mai 1798 / 1<sup>er</sup> prairial an VI et ignore l'arrêté du 28 thermidor an VII (*tome X*) le réintégrant.

<sup>3</sup> *Debidour*, tome IV, page 367, note 1.

<sup>4</sup> Pendant les trouble royalistes de la fin de l'an V à Montauban (voir *tome III*, 25 vendémiaire an VI, Intérieur, note).

<sup>5</sup> Voir *tome I*, 1<sup>er</sup> ventôse an V, Guerre: envoi d'extraits de cette publication célébrant les morts au champ d'honneur aux unités régimentaires et aux municipalités où les militaires décédés avaient vécu.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Libre-sur-Sambre.

<sup>7</sup> Nederzwalm-Hermelgem, auj.: communes de Zingen et Zwalm, Belgique, Flandres-Orientales.

<sup>8</sup> Déporté le 22 frimaire (*tome III*, Police générale, voir note).

<sup>9</sup> Voir plus haut, 2 nivôse: annulation du mandat d'arrêt délivré contre Patapy sans autorisation préalable de l'exécutif, où il est question d'inscription de l'enfant illégitime sous le nom de sa mère et non de la femme du père.

<sup>10</sup> Sur ces troubles, voir *tome II*, 3 fructidor an V, Police générale, note.

<sup>11</sup> Jean-Guillaume Meyer, ex-directeur du Mont-de-piété de Gand, président de l'administration centrale et de l'assemblée électorale du département de l'an VI, élu aux Cinq-Cents.

### **Marine et Colonies.**

Secours à Brianciaux, ex-armateur à Dunkerque<sup>1</sup>. Promotion d'enseignes de vaisseaux<sup>2</sup> (AF III 491, plaquette 3074, pièces 25-29).

### **Police générale.**

Expulsion de Paris de Brandt et Morel, neveu du chancelier de Bienne, intrigant depuis huit mois contre la réunion du pays d'Erguel, et mise en garde au ministre des Finances contre leurs manœuvres pour acheter une forêt nationale du Mont-Terrible à l'aide d'ordonnances de fournitures du nommé Wagner, de Colmar, lettre de dénonciation anonyme apostillée par Reubell (AF III 491, plaquette 3074, pièce 9).

### **Relations extérieures.**

Après l'interdiction en Suisse de journaux où *le Directoire a fait insérer des actes propres à ranimer l'esprit public dans ces contrées*, notamment la publication de l'arrêté prohibant le *Narrateur universel*<sup>3</sup>, ordre au ministre de faire parvenir ces journaux par piétons à Mangourit et Mengaud, qui les fera traduire en allemand (AF III 491, plaquette 3074, pièce 3; copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 50-51).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 491, plaquette 3075, pièces 69-70. Dispenses d'âge pour l'entrée à l'École polytechnique<sup>4</sup>.

AF III 491, plaquette 3076, pièces 88-95, 118-127, 138-139, 168-178, 183-184 et 187-188. Commissaires municipaux, *Eure-et-Loir*, Châteauneuf [-en-Thymerais]: Guillaume Guérin, prêtre marié, remplaçant le conventionnel Loiseau<sup>5</sup>; *Haute-Loire*, Bas [-en-Basset]: Pontchardier, curé constitutionnel; Craponne [-sur-Arzon]; Goudet; Lempdes, adresse de républicains, an IV; Saint-Didier [-en-Velay]; Saint-Ilpize; Tence: Champanhac-Villeneuve, ex-chef du bureau des contributions du département<sup>6</sup>; *Meurthe*, Nancy *extra muros*: Trailin, vicaire épiscopal constitutionnel; *Seine-Inférieure*, Bacqueville [-en-Caux]; Bréauté; Canteleu; Doudeville; Duclair; Quincampoix; Saint-Léonard; Valmont: remplacement de Labbé, agent du prince de Monaco; *Vienne*, Loudun *extra muros*, billet de La Revellière-Lépeaux; *Vosges*, Ruppes: remplacement de Bigotte, nommé inspecteur des contributions.

## **Séance du 14 nivôse an VI [3 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 452 recto-44 verso; AF III 491, plaquettes 3077 à 3079)

### **Lois.**

[Du 13] annulant l'assemblée primaire de Tervuren (Dyle) du 12 germinal an V présidée par Mastrælen, et validant celle tenue les 12 et 19 germinal; et sur le retour à Bressuire du tribunal correctionnel temporairement déplacé à Airvault (AF III 491, plaquettes 3074, pièces 5 et 7-8, et 3077, pièces 9 et 12).

### **Guerre.**

Lecture d'une dépêche d'Hatry annonçant son entrée dans Mayence. Ordre à Rudler de s'y rendre pour organiser les autorités de ce pays, en expulser les barons de Bibra et de Veel, et proclamer le prochain retrait de la monnaie de siège de 1793. Ordre à Hatry d'investir la forteresse d'Ehrenbreitstein<sup>7</sup>, d'approvisionner la place de Mayence et de se concerter avec Rudler pour solenniser l'entrée de celui-ci en ville, minute de Merlin de Douai. Lettre annonçant à Berthier l'entrée de l'armée française dans Mayence et le chargeant d'évacuer les territoires à remettre aux Autrichiens, minute de Lagarde. Envoi au ministre de la demande d'exemption de service militaire de Xavier Hænner, machiniste de la filature de soie et de filoseille créée à Arlesheim (Suisse), présentée par Luc Le

<sup>1</sup> Ou Brianciaux de Milleville, ex-armateur dans ce port, voir: AF III 207, dossier 946, pièces 71-79: pièces adressées par lui au Directoire. Il reçoit de nouveaux secours les 17 vendémiaire et 24 messidor an VII (*tomes VI et IX*).

<sup>2</sup> Huit marins, dont les noms sont cités sur le registre et repris dans l'index. C'est la première fois que les nominations de la Marine sont signalées au procès-verbal.

<sup>3</sup> Pour avoir annoncé la prochaine annexion de la principauté de Neuchâtel et du pays de Vaud (*tome III*, 27 frimaire an VI, Police générale).

<sup>4</sup> Les noms des 18 élèves concernés, dont Jean-Baptiste-Marc Paques, âgé de 14 ans, et Georges-Jérémie Oberlin, prisonnier de guerre en Hongrie, sont cités dans l'index.

<sup>5</sup> Jean-François Loiseau, nommé inspecteur des contributions directes du département le 11 frimaire (*tome III*).

<sup>6</sup> Il est destitué le 18 ventôse pour avoir déchiré une estimation des revenus du noble Luzy sur le rôle des contributions.

<sup>7</sup> À Coblenze. Le blocus de la garnison impériale de cette forteresse dura jusqu'à sa reddition aux français le 8 pluviôse an VII / 27 janvier 1799.

Grand, bailli de "Richau" (AF III 491, plaquette 3078, pièces 38-43; copies des pièces sur Mayence au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 51-52).

### **Intérieur.**

Paiement: au député Delmas du solde de ses dépenses pour le banquet civique du 29 floréal an V à l'Odéon et au libraire Baurain pour fourniture au Directoire, suivant liste par Barras, de *l'Art de la cavalerie* de Melfort, des *Campagnes* du prince de Condé, du prince Eugène de Savoie, du prince Ferdinand et de Maillebois, et de *l'Histoire militaire de Turenne* (AF III 491, plaquette 3078, pièces 44-46).

### **Justice.**

Confirmation du jugement par le tribunal de commerce de Nantes de bonne prise du soi-disant bateau danois *le Bernsdorf*, fabriqué après le début de la guerre à Calcutta, colonie britannique, chargé de sucre et de café de Batavia à Copenhague, muni d'un passeport de Frederisksnagore, port où il n'est jamais entré, pris par le corsaire *le Sandwich*, capitaine Darricant, et revendiqué par la maison danoise Dantzfeldt, Mayer et compagnie, long exposé sur le traité de commerce franco-danois de 1742<sup>1</sup> (AF III 491, plaquette 3078, pièce 37).

### **Police générale.**

Déportation de prêtres<sup>2</sup> et de l'espagnol Emmanuel Charbonnier, de Montpellier, espion des britanniques dénoncé par le consul français à Majorque. Arrestation et comparution devant le ministre des deux sœurs du vicomte de La Saunès, de Joyeuse, et de la soi-disant comtesse d'Artois logée chez elles, correspondantes du chef de brigands Dominique Allier. Émigrés, radiation: Denis d'Arcizas d'Estausan, de Chartres, chef de brigade au 20<sup>e</sup> de cavalerie, mort en l'an II, et sa veuve Anne-Marguerite Darbois, femme François Gravelle, marchand tapissier à Paris, inscrits dans les Vosges; Pierre Conte dit La Richardie, de Labarde, commune de Creyssac; Pierre-Jules Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux, inscrit en Lot-et-Garonne. Maintien: Gaspard Picard-Duchambon<sup>3</sup>; Gaspard-Félix-Jacques Pollinchove, seigneur de Saint-Python, premier président au parlement de Douai, radié provisoirement par le district du Quesnoy. Ordre au ministre et à celui des Finances d'expliquer qu'on n'ait pas informé l'administration centrale de l'Ain de la remise sous séquestre des biens de l'émigré Loras<sup>4</sup> (AF III 491, plaquettes 3077, pièces 13-24, et 3078, pièces 25-36).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 491, plaquette 3079, pièces 49-95. Commissaires municipaux, *Allier*, Gannat *extra muros*; - *Ardennes*, Douzy: Damiens, secrétaire du district de Sedan, remplaçant Briet, négociant à Francheval, trafiquant de biens nationaux<sup>5</sup>; - *Dordogne*, Cunèges: Leblanc-Michel, administrateur du district de Bergerac; Thiviers, remplacement de Lapouyade, nommé le 13 frimaire, le député Lamarque ayant eu de nouveaux renseignements sur lui<sup>6</sup>; - *Eure*, Charleval: Huchet, du Petit-Andely (commune des Andelys), dénoncé par lettres de floréal an VI du député Legot comme *mauvais sujet*, et de Crochon, commissaire central élu député, à Merlin de Douai, comme *un de ces forcenés qui déshonorent les fonctions qu'ils ont surprises du gouvernement*, et proposant la candidature de l'ex-député Pantin<sup>7</sup>; Lyons [-la-Forêt]; Suzay; - *Haute-Garonne*, l'Isle-en-Dodon: remplacement de Caton, coopté administrateur central; - *Loire-Inférieure*, Nozay: Boutard, père du commissaire municipal d'Issé, arrêté de l'administration centrale nommant Regnault, de Nantes, ex-juge au tribunal civil, commissaire provisoire, an IV; Varades; - *Meuse-Inférieure*, Tongres: Denis, notaire; - *Oise*, Montjavoult; - *Basses-Pyrénées*, Macaye: Noguès, notaire, remplaçant Duhalde, protecteur des chasseurs basques déserteurs; - *Var*, Conségudes; Ollioules; Pourrières; Saint-Julien, billet du député Bouret à Barras, an IV<sup>8</sup>; - *Vaucluse*, Saignon; la Tour-d'Aigues: André Furet, notaire<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Batavia,auj.: Djakarta (Indonésie), alors colonie batave. Frederiksnagore, Inde,auj.: Serampur, colonie danoise jusqu'à sa cession à la Grande-Bretagne en 1845, située au nord de Calcutta comme la colonie française de Chandernagor.

<sup>2</sup> Neuf prêtres de Saint-Péray (Ardèche) dénoncés par le député Saint-Prix, cinq oratoriens de Montaigu (Dyle) après l'exorcisme d'une fille par Havelange, Kercoffs et Vliegen, eux-mêmes déportés le 28 vendémiaire (*tome III*), un d'Eure-et-Loir et un de l'Orne.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici. D'après F<sup>7</sup> 4848 et 4850<sup>3</sup>, il était inscrit dans l'Allier.

<sup>4</sup> Voir *tome II*, 22 messidor an V, note.

<sup>5</sup> Voir *tome III*, 13 frimaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Damiens, candidat le 21 frimaire (*ibidem*, index).

<sup>6</sup> L'arrêté de nomination de Lapouyade est cité au *tome III*. On ignore les motifs de ce changement.

<sup>7</sup> Alexandre Legot, député du Calvados à la Convention et aux Cinq-Cents. Alexandre-Romain Crochon, élu de l'Eure aux Cinq-Cents en l'an VI. Alexandre-Ambroise Pantin, député de l'Eure à la Législative. Huchet est sans doute anarchiste, ces dénonciations datant de la période des invalidations après les élections de l'an VI.

<sup>8</sup> Henri-Gaspard-Charles Bouret, député des Basses-Alpes à la Convention et des Bouches-du-Rhône et du Calvados aux Anciens jusqu'en l'an V.

<sup>9</sup> Assassiné par les brigands et remplacé le 28 fructidor an VII (*tome X*).

## Séance du 15 nivôse an VI [4 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 45 recto-48 recto; AF III 492, plaquettes 3080 et 3081)

### Loi.

[Du 14] sur les rentes sur des bâtiments incendiés pendant la guerre de Vendée (AF III 491, plaquette 3077, pièces 10-11; AF III 492, plaquette 3080, pièce 13).

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la concession d'une partie du cimetière de Saint-Saëns pour agrandir la place commune, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 17 et plan des lieux à l'encre<sup>1</sup>; demandant des fonds pour créer une division de la liquidation de la dette publique au ministère des Finances, et rappelant la demande de création d'un huitième ministère (des Domaines)<sup>2</sup>; et sur la saisie des marchandises britanniques, demandant que tout navire en transportant soit déclaré de bonne prise, copie aux Anciens (AF III 491, plaquette 3077, pièces 3-8; AF III 492, plaquettes 3080, pièces 14-15 et 28-31, et 3081, pièces 56-59).

### Finances.

Règlement par le receveur de l'Enregistrement de Perpignan des secours aux membres de la famille des Bourbon retirés en Espagne. Autorisation d'exportation de bois des départements réunis par Schouten, constructeur de bateaux à Dordrecht (Pays-Bas). Vente d'arbres du domaine du Petit-Bourg (à Évry, Essonne), autour du terrain dit les Champs-Élysées, affermé en floréal an V par Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans<sup>3</sup> à Philippe, de Paris, devant Bro, notaire à Paris; et de bois dits de Saint-Claude et du canton de Vernois à Cîteaux, provenant de l'abbaye, et de l'émigré Gallet à Villers-les-Pots (AF III 492, plaquette 3080, pièces 1-16, 26-28 et 32-35). Nomination de Parlierne, inspecteur de l'Enregistrement de la Vendée, directeur de l'Enregistrement de Fontenay, remplaçant Pipaud, muté à sa demande, lettre des députés Chapelain, Chevallereau, Grelier et Luminais (AF III 491, plaquette 3075, pièce 56, classée au dossier du 13, date de la lettre des députés).

### Guerre.

Envoi au ministre de réclamations de Jean Haas, de Dormsheim, commune de Frankental (Allemagne), sur des réquisitions dans 24 communes du Palatinat en l'an III par le commissaire des guerres Martellière au profit des fournisseurs Baruch Cerfberr et Lanchère, apostilles de Reubell<sup>4</sup>. Refus de la proposition du ministre de remettre en activité le commissaire des guerres Étienne Croze, réformé le 13 brumaire an VI<sup>5</sup> sous l'accusation de tenir un tripot à Strasbourg, états des services joint. Réorganisation de la gendarmerie en Corse: liste des chefs d'escadron, capitaines et lieutenants sous les ordres du chef de division Recco<sup>6</sup> (AF III 492, plaquette 3080, pièces 17-24).

### Intérieur.

Autorisation aux propriétaires des prairies du canton de Marquise de s'imposer pour l'assèchement de leurs terres, rejet d'un projet de message aux Cinq-Cents préparé par le ministère, ce droit leur étant naturel, procès-verbal d'enquête par Forestier, commissaire de l'assemblée des propriétaires, rapport de l'ingénieur en chef du Pas-de-Calais Grandclar. Secours à Louise Queuedane, d'Arnonville<sup>7</sup>, mère de Touchain, grenadier de la garde du Directoire. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les biens des hospices<sup>8</sup> (AF III 492, plaquettes 3080, pièces 36-39, et 3081, pièces 40-55).

### Relations extérieures.

Ordre à Mengaud: de faire déclarer par le gouvernement de Berne s'il est vrai qu'on a rassemblé des troupes contre les Français et arrêté les députés des communes ayant refusé de prendre les armes, de vérifier si le nommé Cornelier-Hentry a été expulsé de Berne vers le Mont-Terrible, où Mengaud pourra l'employer; et de démentir l'annonce de réquisition d'hommes pour les armées françaises et d'entraves à la liberté du culte dans les pays suisses occupés par la France. Projet, ajourné jusqu'à plus amples renseignements, chargeant le même d'obtenir

<sup>1</sup> Un exemplaire de ce message, en copie conforme par les Cinq-Cents, est dans le dossier du 14 nivôse (AF III 491, plaquette 3077, pièces 3-8), avec la chemise du dossier de la commission spéciale et le plan, le dossier du 15 comprenant la minute du message.

<sup>2</sup> Par message aux Cinq-Cents du 29 vendémiaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, veuve de Philippe-Égalité. Jean-Louis Bro, notaire titulaire de l'étude XCII de 1766 à l'an XII (index des notaires du minutier central, *Archives nationales, État des inventaires, tome IV, fonds divers*, 1986).

<sup>4</sup> On adresse au ministre la traduction de 24 cahiers en allemand (un par commune), non joints ici.

<sup>5</sup> *Tome III*, voir note.

<sup>6</sup> Les noms de ces officiers sont cités à l'index au nom des deux départements.

<sup>7</sup> Ancien nom de Nonville (Seine-et-Marne).

<sup>8</sup> Voir au 13.

de Berne la cession de terrains permettant de tracer le chemin de Versoix aux Rousses en territoire français<sup>1</sup>, et de négocier tous échanges de terrains provenant de l'évêque de Bâle (AF III 492, plaquette 3080, pièces 2-12; copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 52-54).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 492, plaquette 3080, pièce 25. Rapport du ministre de la Guerre sur les souscriptions des employés du ministère et du commissaire ordonnateur de la 17<sup>e</sup> division militaire à l'emprunt pour la descente en Angleterre.

### **Séance du 16 nivôse an VI [5 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 48 verso-51 recto; AF III 492, plaquettes 3082 et 3083)

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Proposant d'annuler les lois chargeant les juges des tribunaux civils et les assesseurs de juges de paix de compléter les postes vacants de suppléants de tribunaux civils et de juges de paix et assesseurs<sup>2</sup>; et rappelant celui du 14 frimaire<sup>3</sup> sur la répression du pillage des voitures publiques sur les grandes routes (AF III 492, plaquette 3082, pièces 27-28 et 38-39).

#### **Guerre.**

Réorganisation des armées du Rhin et de Mayence, afin d'envoyer le surplus de leurs troupes à l'armée d'Angleterre, et détermination des limites entre les deux armées par le cours du Speyerbach du confluent avec le Rhin jusqu'à sa source à Hochspeyer, puis par les villages de Mölschbach [-über-Kaiserslautern], Trippstadt [über-Kaiserslautern], Heltersberg [-über-Kaiserslautern] et Gräfenstein, puis le cours de la Weisslauter et de la Lauter, limite du département du Bas-Rhin, jusqu'à Rumbach [-über-Bergzabern]. Approbation d'une distribution de fonds aux conseils d'administration des corps de cavalerie de l'armée d'Italie, tableau joint par le commissaire ordonnateur Villemanzy. Fonds pour les dépenses extraordinaires du général Hatry. Règlement du service d'honneur de la réserve près le général Moulin, commandant en chef la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>4</sup>. Retrait des troupes de la rive droite du Rhin, sauf la garnison gardant le pont de Kehl (AF III 492, plaquette 3083, pièces 48-54).

#### **Intérieur.**

Destitution et remplacement, municipalités: Bourg-Saint-Andéol, les Vans et la Voulte [-sur-Rhône]. Rappel au ministre de la décision de construire un pont sur le Rhône pour la communication entre les départements de l'Ain et du Mont-Blanc<sup>5</sup>, minute de Merlin de Douai. Décision, communiquée également aux ministres de la Police générale et des Relations extérieures, de ne pas admettre en France Hüe, accompagnateur de la fille Capet, qui fut reçu avec elle par l'Empereur d'Autriche, lettre jointe d'Hüe, écrite de Vienne, à sa femme à la Renommée près Milly [-la-Forêt]<sup>6</sup> (AF III 492, plaquettes 3082, pièces 4-6, et 3083, pièces 47 et 5-57).

#### **Justice.**

Rejet de la réclamation des juges au tribunal civil du Lot déclarés démissionnaires le 12 frimaire<sup>7</sup>. Déportation outre-Rhin du bénédictin Paul Dumont, de l'abbaye de Malmédy, et du récollet Hungers, d'Aix-la-Chapelle, auteur et traducteur de l'écrit fanatique *Courtes réflexions sur le nouveau serment exigé des ministres du culte* répandu dans le pays d'Aix. Arrestation de Richard, juge de paix de Pierrefontaine [-les-Varans], frère d'un prêtre déporté, ayant fait emprisonner Nicolas Philippe, dit Boiteux, acquéreur du presbytère de Laviron, sous prétexte de l'avoir lui-même incendié, au lieu de recevoir sa plainte pour pillage; ordre au commissaire près les tribunaux de faire juger les habitants de la commune et au ministre des Finances de faire un rapport sur la prétendue déchéance de l'acquéreur, que sa détention a empêché de payer le quart en numéraire (AF III 492, plaquettes 3082, pièce 12, et 3083, pièces 36-37, 40 et 45-46).

#### **Police générale.**

<sup>1</sup> Versoix, sur le lac Léman, auj.: Suisse, canton de Genève, alors: département de l'Ain.

<sup>2</sup> Message rappelé aux Cinq-Cents par celui du 12 germinal (*tome V*).

<sup>3</sup> Qui répondait à celui des Cinq-Cents du 7 précédent sur le brigandage sur les routes (*tome III*).

<sup>4</sup> Pas de minute dans le dossier de la séance.

<sup>5</sup> *du Mont-Terrible* sur le registre. Il s'agit du pont barrant le Rhône près d'Aire-la-Ville (auj.: Suisse, alors: Mont-Blanc) pour lutter contre la contrebande avec Genève dont la construction avait été décidée le 17 frimaire (*tome III*, Finances).

<sup>6</sup> Sur cette affaire, voir *tome III*, 1<sup>er</sup> frimaire an VI, Intérieur, note.

<sup>7</sup> Ils avaient quitté leur poste à Cahors pour Montauban lors des troubles de cette seconde ville à la fin de l'an V (*tome III*, 12 frimaire an VI, Justice).

Rapport sur des brigandages dans l'Hérault, et autorisation au commandant de la 9<sup>e</sup> division militaire de mettre Montpellier et toute autre commune en état de siège, rapport sur des voies de fait contre l'agent et l'adjoint municipaux d'Auzas, une fusillade entre deux factions à Bédarieux, des assassinats à Béziers, des rassemblements à [Saint-Jean-de-] la Blaquière, Lodève, Pézenas et Valros, une bataille armée à Frontignan contre la garde nationale de Sète, des attaques contre des volontaires à Lunel et Saint-Georges-d'Orques, des voies de fait contre le président de la municipalité de Magalas lors de l'arrestation d'un prêtre à Puissalicon, l'envoi de troupes contre des brigands à Mèze et Viols-le-Fort, l'enlèvement de réquisitionnaires aux gendarmes à Saint-Pons, l'assassinat d'un juge de paix à Sète; lettre du général Petitguillaume, commandant la 9<sup>e</sup> division militaire, sur la mise en état de siège de Béziers, Lunel et Montpellier, 1<sup>er</sup> pluviôse. Prêtres, déportation<sup>1</sup> (AF III 492, plaquettes 3082, pièces 13-26, et 3083, pièces 29-35 et 43).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 492, plaquette 3082, pièces 1-3. Procès-verbal des Anciens du 16 nivôse rejetant une résolution des Cinq-Cents sur le registre civique des dons patriotiques, et chemise du dossier de la commission des Cinq-Cents.

AF III 492, plaquette 3084, pièces 58-164. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ariège*, Pamiers, tribunal correctionnel, commissaire;- *Cher*, Sancerre *extra muros*; Sens-Beaujeu: Piéton, de la verrerie de Boucard (à Sens-Beaujeu); Sury-en-Vaux;- *Côtes-du-Nord*, Pommerit [-le-Vicomte]; Yvias;- *Dyle*, Nivelles, tribunal correctionnel, commissaire: De Wer, professeur au collège;- *Gironde*, Ambarès [-et-Lagrange]; Belin; Blanquefort; Bordeaux, arrondissements de Bacalan, de la Bastide, du Bouscat, des Chartrons, des Marais: Mignot, commissaire de police, nommé juge, Saint-André, Saint-Dominique, Saint-Michel, Saint-Pierre, Saint-Seurin, Sainte-Croix et Sainte-Eulalie; Castelnau [-de-Médoc]; Eyrans; Lamarque; Macau, lettre de Cizos, substitut près les tribunaux; Pauillac; Pessac; Pompignac; Préchac; Quinsac; Saint-Estèphe; Saint-Laurent [-et-Benon]; Saint-Loubès; la Teste *intra* et *extra muros*;- *Indre-et-Loire*, Bléré: Buhourd-Dargy, ex-notaire;- *Loire*, tribunaux, commissaire; tribunal criminel, accusateur public;- *Lys*, tribunal criminel, accusateur public<sup>2</sup>;- *Manche*, Lessay: Jacques Cariot, de Vesly, ex-administrateur central;- *Meuse-Inférieure*, Rœrmond, tribunal correctionnel, commissaire: Wilmart, mathématicien, commissaire municipal de Valkenburg<sup>3</sup>; Venlo;- *Puy-de-Dôme*, Aubière;- *Sambre-et-Meuse*, tribunal civil, suppléant;- *Saône-et-Loire*, Monthelon;- *Yonne*, Coulanges [-la-Vineuse]; Druyes [-les-Belles-Fontaines]; Joux [-la-Ville]; Saint-Fargeau; Vermenton *intra muros*; Villeneuve-l'Archevêque.

### **Séance du 17 nivôse an VI [6 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 51 verso-54 verso; AF III 492, plaquettes 3085 à 3087)

#### **Lois.**

[Du 16] sur: l'emprunt pour la descente en Angleterre; et les transactions entre particuliers stipulées en papier-monnaie, avec deux lois rectificatives du même jour (AF III 492, plaquettes 3082, pièces 7-12, et 3085, pièce 6).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 14] sur les manufactures françaises d'acides minéraux, sur pétition du citoyen Chamberlain (AF III 491, plaquette 3078, pièces 47-48).

#### **Message aux deux Conseils.**

Demandant si le château de Versailles doit être vendu ou conservé pour des établissements publics: *les ombres des tyrans semblent s'y promener encore* (AF III 492, plaquette 3086, pièces 25-27).

#### **Proclamation du Directoire.**

Lecture par un membre d'un projet de proclamation sur les crimes du gouvernement britannique, invitant les Français à *imiter le dévouement du commerce de Paris pour concourir à la vengeance que la République française doit tirer de ce gouvernement perfide*, proclamation à imprimer, et à afficher et lire dans toutes les communes de la République (AF III 492, plaquette 3086, pièce 20; AF III 469, plaquette 2809, pièce 389, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Proclamation du Directoire du 17 nivôse an VI sur l'emprunt pour la descente en Angleterre*, Imprimerie de la République, 6 pages).

<sup>1</sup> Trois du Cher, dont Brémont, curé de Sury [-près-Léré] ayant expulsé l'acquéreur du presbytère, et Jardin, de Sainte-Solange, exposant les reliques d'une sainte dont il a soustrait la châsse, déposée au district, deux de la Drôme, dont Charbonnel, curé d'Autichamp ayant dirigé un attroupement contre l'acquéreur du presbytère (arrêté faisant double emploi avec celui du 22 frimaire an VI, *tome III*, index, qui le prénomme Pierre), à la suite de l'attribution du presbytère à Michel Rey contre les prétentions du même (*ibidem*, 26 vendémiaire, Justice), deux d'Indre-et-Loire, dont Dehogue, curé de Langeais, arrêté à Rouziers-de-Touraine avec saisie de registres paroissiaux clandestins, un d'Alençon et vingt des Deux-Sèvres.

<sup>2</sup> Remplacement de Didier Thirion, conventionnel de la Moselle, nommé le 20 vendémiaire (*tome III*), dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ignore la démission.

<sup>3</sup> Nom français: Faulquemont (Pays-Bas).

## Finances.

Nomination de Fuety commissaire du pouvoir exécutif près la commission des contributions directes de Paris, et de Fain, membre de la commission, minute de Merlin de Douai. Arrondissements de recette: Gers et Haute-Vienne. Imputation au compte du ministre des Finances de fonds remis par la Trésorerie nationale, suivant arrêté du 17 brumaire, à Augustin Delisle sur le produit de la division des douanes de Nantes en paiement de fourniture de grain à la Marine<sup>1</sup>. Approbation d'un traité avec la compagnie Gobert représentée par Alcan, Delaunoy, Dunan, Durbach, Estellé, Lanoue, Poullain et Vanlerberghe, munitionnaires généraux des subsistances des armées du Nord et de l'Est, pour retrait de rescriptions bataves déposées en nantissement aux Pays-Bas. Classement d'un état des nominations à la régie de l'Enregistrement pour la 1<sup>ère</sup> décade du mois<sup>2</sup>(AF III 492, plaquettes 3085, pièces 4-5, et 3086, pièces 21-24 et 29).

## Guerre.

Exemptions de service militaire, deux états, dont: Laurent Beaudouin, directeur d'une manufacture de coton et velours à Montigny-Lencoup, Nicolas-Louis Bourgeois, de Troyes, directeur d'une manufacture d'étoffes à Chailley, Marc-Antoine Désaugiers, de Fréjus, économiste d'une habitation de Saint-Domingue, fait prisonnier par les Espagnols, rentré par les États-Unis, Antoine-Marc-Nicolas Dormay, fils d'un notaire, employé à la reconstruction de maisons détruites par l'ennemi à Étreux, Jean-Baptiste Gillet-Perfus, prêtre à Luzillé, Hürtzel, d'Arras, chef de l'agence des vivres de l'armée de Sambre-et-Meuse, recommandé par le député Vaillant, Étienne-Nicolas Herbin, employé à la Trésorerie nationale, Jean-André Lemoine, professeur d'histoire à l'école centrale de l'Allier, Jean-Louis-Antoine Noël, agent du ministère de la Police générale à la suite de son père<sup>3</sup>; Étienne-Alexis Stan, curé constitutionnel de Vavray-le-Grand. Cessation d'emploi de Chevaucher, officier de chasseurs, ex-aide de camp du général Piston, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup> (AF III 492, plaquette 3086, pièces 15-19).

## Intérieur.

Destitution de trois administrateurs centraux des Hautes-Pyrénées n'ayant pas réprimé les royalistes, à la demande des députés Dauphole, Gertoux, Lacrampe et Perrée<sup>5</sup>; rapport du ministre sur Decamp, administrateur central accusé par le député Guchan à cause du tripot tenu par sa femme pendant la saison à Bagnères [-de-Bigorre], fréquenté par les royalistes. Municipalités, réorganisation: Alençon *extra muros*, Amboise, Argentan *extra muros*, Assenède (Escaut) ne tenant pas l'état civil, Balleroy, Barran, Chaource, Chinon *extra muros*, Cologne (Gers), le Conquet, Cormery, Courtomer (Orne), la Croix-Saint-Leufroy, Damville, Dompierre [-sur-Charente], Dourdan, Eguisheim, la Ferté-Loupière, Fleurance, Gimont, Grossœuvre, Guerlesquin, Hamars, l'Isle-Jourdain (Gers), Janville (Eure-et-Loir), Lanmeur, Lannepax, Lavardens, Loches, le Locheur, Lombez, Louviers *extra muros*, Marciac, Martragny, Miélan, Montbazou, Montrésor, Neuvy-le-Roi<sup>7</sup>, Nogaro, Olivet (Loiret), Pacy [-sur-Eure], Ploudalmézeau, Plougonven, Plouzané: municipalité protégeant les prêtres émigrés rentrés, Preuilly [-sur-Claise], Ranes, Saint-Christophe [-sur-le-Nais], Saint-Fargeau, Saint-Mézard, Saint-Ouen [-les-Vignes], Saint-Renan, Sainte-Maure [-de-Touraine], Saramon, Seissan, Simorre, Tervuren (Dyle): membres n'appliquant pas le séquestre des biens des paroisses non desservies. Destitution, municipalités, présidents: Château-Renault, Langeais<sup>8</sup>, Plomeur royaliste et Soudé refusant l'état des contributions des communes du canton rectifié par l'administration centrale, membres: la Rochelle et Saint-Jean-d'Angély royalistes, Lectoure, Paris, membre de la 2<sup>e</sup> municipalité troublant le culte théophilanthrope à l'église Saint-Roch; agents municipaux: Épinay [-sur-Seine] refusant la visite des vaches laitières décidée par l'administration centrale contre l'épizootie, Saint-Pierre [-sur-Dropt] réquisitionnaire, opposé à un commissaire municipal provisoire nommé par l'administration centrale, Sainte-Solange n'ayant pas déclaré son enfant à l'état civil et Tréflaouéan royaliste; agent et adjoint de Plouhinec (Finistère) royalistes. Correction d'un arrêté du 27 frimaire destituant l'agent au lieu de l'adjoint de Plieux, canton de Saint-Clar. Mandat d'arrêt contre Jacques Léger, agent de Savigné [-sur-Lathan], pour passeport à la veuve Jarret, émigrée. Secours à Pierre Gautherot, peintre, élève de David, âgé de 29 ans, blessé au Treize-Vendémiaire, pétition et lettre du député Villetard à Barras (AF III 492, plaquettes 3085, pièces 1-3, 3086, pièces 13-14, et 3087, pièces 38-52, 55-115, 134-140, 147-157 et 159-170).

<sup>1</sup> L'arrêté du 17 brumaire est un arrêté ordinaire de distribution de fonds ne citant pas cette affaire.

<sup>2</sup> État non conservé ici.

<sup>3</sup> On a déjà rencontré dans les tomes précédents les agents Noël père et fils, dont on a ici les prénoms pour le second.

<sup>4</sup> Sur le général de brigade Joseph Piston, voir *tome II*, 22 fructidor an V, Guerre, note.

<sup>5</sup> Les trois remplaçants proposés par les députés et indiqués comme nommés sur le registre sont remplacés par d'autres noms sur la minute par correction de la main de Merlin de Douai: Bordenave, de Tarbes, Laborde, de Luz [-Saint-Sauveur] et Vignola, administrateur du district de la Barthe-de-Neste, tous trois administrateurs centraux lors de la rédaction de l'*Almanach* de l'an VII, pouvant donc être effectivement entrés en fonctions à la suite de notre arrêté, alors que les autres n'y figurent pas. Il faut toutefois rappeler que l'*Almanach* de l'an VII enregistre les modifications consécutives aux élections de germinal an VI.

<sup>6</sup> *Château-Chinon* sur le registre.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Neuvy-la-Loi (Indre-et-Loire).

<sup>8</sup> Double emploi avec un arrêté du 24 frimaire (*tome III*).

### **Marine et Colonies.**

Envoi à Hédouville d'une lettre, non jointe, de Jean-Guillaume Band, de Saint-Marc (à Saint-Domingue), sur les intrigues des émigrés (AF III 492, plaquette 3086, pièce 15).

### **Police générale.**

Déportation de 60 prêtres des Deux-Nèthes (AF III 492, plaquette 3085, pièces 7-12).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 492, plaquette 3087, pièces 30-38, 53-54, 116-134, 141-147 et 158. Commissaires municipaux, *Ardèche*, Annonay; Joyeuse;- *Aube*, les Riceys;- *Corrèze*, Ségur [-le-Château]: François Bardou, chef de bureau à l'administration centrale, remplaçant son père, démissionnaire;- *Landes*, Arjuzanx, lettre de la municipalité proposant la candidature de Luxey, notaire, administrateur du district de Tartas, an IV; Gabarret: Sourbès, notaire; Geaune; Grenade [-sur-l'Adour]; Hagetmau; Montgaillard, lettre de la municipalité proposant de remplacer Bayrou, neveu du curé émigré de Bahus [-Soubiran], par Sebi, notaire à Buanes, an IV; Mugron; Sabres; le Saint-Esprit (auj.: Pyrénées-Atlantiques, commune de Bayonne); Saint-Justin; Saint-Sever *intra muros*; Villeneuve [-de-Marsan];- *Meurthe*, Bicqueley: Léopold Roussel, de Maizières, administrateur du district de Toul, remplaçant Hubert Prugnieux, nommé administrateur central<sup>1</sup>;- *Moselle*, Ottonville;- *Orne*, Longny [-au-Perche]: remplacement d'un ivrogne;- *Bas-Rhin*, Obernai *extra muros*: annulation de l'arrêté du 17 frimaire nommant Ohl, de Rosheim, et confirmation de celui du 29 frimaire nommant Mehlem.

## **Séance du 18 nivôse an VI [dimanche 7 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 55 recto-58 recto; AF III 493, plaquettes 3088 à 3090)

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Transmettant la notification aux ex-juges du tribunal civil de la Dyle de l'acte du Conseil les convoquant devant lui<sup>2</sup>; rappelant le précédent message<sup>3</sup> sur un référé du tribunal criminel de la Somme pour savoir si une déclaration de jury annulée en partie peut avoir effet pour le reste; et demandant une loi sur la nomination des notaires (AF III 493, plaquette 3089, pièces 43-49).

### **Guerre.**

Rassemblement en un tableau, joint, des nominations faites par le Directoire depuis le 21 fructidor an V dans la gendarmerie (liste de 25 chefs de brigade, de 45 chefs d'escadron, 79 capitaines et 160 lieutenants<sup>4</sup>), envoyé au ministre pour rapport, avec décision d'augmenter de 24 à 35 les lieutenances de gendarmerie des départements réunis, et transfert du département des Forêts de la 18<sup>e</sup> division de gendarmerie à la 16<sup>e</sup>. Traitement de réforme avant retraite des officiers de gendarmerie Bertrand, chef d'escadron<sup>5</sup>, Duval, lieutenant à Mézières, Julien, capitaine dans la Meuse, et Robinot-Bellemond, capitaine; cessation de fonctions de Meffre, capitaine à Anvers (AF III 493, plaquette 3089, pièces 50-54). Rejet d'une nouvelle demande de Gournay, rédacteur du *Journal militaire*, de publier son journal en feuilles au lieu d'une fois par mois sans être soumis au droit de timbre<sup>6</sup>.

### **Intérieur.**

Secours au peintre Mortier, offrant un dessin à Barras<sup>7</sup> (AF III 493, plaquette 3089, pièces 69-70).

### **Justice.**

---

<sup>1</sup> Nommé le 2 brumaire (*tome III*, index) puis de nouveau commissaire municipal de Bicqueley le 4 messidor (*tome V*).

<sup>2</sup> Voir *tome III*, 26 frimaire an VI, message des Cinq-Cents de la veille.

<sup>3</sup> Du 12 prairial an V (*tome II*).

<sup>4</sup> Ces noms sont repris à l'index, au mot gendarme. Les *Almanachs nationaux* ne donnent pas la liste des officiers de la gendarmerie avant l'an VIII. L'arrêté du 18 nivôse an VI ne mentionne pas l'affectation des intéressés. Voir plus loin, 29 pluviôse, l'arrêté collectif confirmant les nominations de la gendarmerie faites le 18 nivôse et séances suivantes, portant sur 22 chefs de division, 46 chefs d'escadron, 96 capitaines et 195 lieutenants, puis, *tome VII*, l'arrêté du 29 brumaire an VII procédant aux nominations correspondantes pour l'an VII.

<sup>5</sup> Voir *tome VI*, 7 thermidor: réduction de son traitement de réforme à celui de capitaine, comme n'ayant que ce grade et n'ayant été que chef de bataillon provisoire de gendarmerie à l'armée des Alpes.

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici; voir *tome III*, 22 frimaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, lettres de Gournay.

<sup>7</sup> Peintre habitant à Chaillot, père de 5 enfants, ayant perdu un œil au Treize-Vendémiaire, voir *tome I*, 18 germinal an V, Intérieur, note.

Dépôt par le ministre des nominations faites le 3 nivôse par Rudler dans les départements provisoires des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle: Dorsch, commissaire central de la Roër, confirmé par le Directoire, Barris, inspecteur de l'Enregistrement du Mont-Tonnerre, refusé et remplacé par Dagon, Rozier, commissaire central du Mont-Tonnerre, refusé, Keck et Lelièvre, inspecteur et directeur de l'Enregistrement de la Sarre, confirmés. Nomination par le Directoire de Guyon et Pommier, juges au Tribunal de cassation, directeur de l'Enregistrement du Mont-Tonnerre et receveur général de Rhin-et-Moselle, minutes de Merlin de Douai<sup>1</sup> (AF III 493, plaquettes 3089, pièces 61-68 et 71, et 3090, pièce 150). AF III 568, plaquette 3852, pièces 27-28, classées par erreur au dossier du 18 nivôse an VII. Listes de nominations dans les départements provisoires de la rive gauche du Rhin faites par le commissaire du Directoire Rudler les 3 et 4 nivôse an VI, rattachées par note à l'encre rouge à la séance du 18 nivôse an VII, avec corrections de la main de Merlin de Douai: *Mont-Tonnerre*, commissaire central: Cosson<sup>2</sup>; administrateurs centraux: Bertrand et Mallin; receveur général: Hoffmann, chef du bureau des étrangers au ministère de la Police générale<sup>3</sup>; inspecteur des contributions: Louis Zipfel; inspecteur de l'Enregistrement: Barris; directeur de l'Enregistrement: Guyon, juge au Tribunal de cassation; receveurs de l'Enregistrement: l'ex-général de brigade Fruhinsholz, à Worms<sup>4</sup>, et, sans désignation de leur affectation: Becker et Falciola fils; garde-magasin du Timbre à Mayence: Wabter, ex-traducteur au ministère des Relations extérieures; vérificateur du Timbre: Felman, d'Ensisheim; receveur du Timbre à Mayence: Pranet; commissaire près le tribunal: Louis Thamberger; juges au tribunal du département: Blau, employé du ministère de la Justice<sup>5</sup>, Guillaume Linck, homme de lettres, et Rebmann<sup>6</sup>;- *Rhin-et-Moselle*, commissaire central: Rogier, ex-commissaire du Directoire, non confirmé; administrateur central: Champein; inspecteur des contributions: Valentin Probst, de Rouffach<sup>7</sup>; receveur général (ajout par Merlin de Douai): Pommier, juge au Tribunal de cassation; directeur des Domaines: Golbéry, de Colmar<sup>8</sup>; garde-magasin du Timbre: Pierre Munnier, ex-agent national; Enregistrement, inspecteurs: Vantrout et Voidel, vérificateur: Trombert; receveurs: Bocquet et Jean-Baptiste Burtin; receveur du Timbre: Henri Yvriès; commissaire près le tribunal: Larche, de Colmar, accusateur public: Blouet, de Thionville, juges: Collars, de Thionville, Philippe Dupont, de Kaysersberg, et Keil, né à Würzburg, ex-commissaire du gouvernement pour les objets d'art et de sciences<sup>9</sup>;- *Roër*, commissaire central: Dorsch, employé du ministère des Relations extérieures; administrateurs centraux: Caselli, commissaire français à Düren<sup>10</sup>, et

<sup>1</sup> Parmi ces personnages, Anton-Joseph Dorsch, président de la Convention rhénogermanique, employé à la section diplomatique du Comité de salut public puis au ministère des Relations extérieures, et Joseph-Guislain Keck, avocat au conseil supérieur d'Alsace, chef du bureau de la Commission des domaines nationaux, puis du bureau d'examen des papiers publics du Directoire supprimé en l'an V et sous-chef au ministère de la Police générale; Rudler, dans la liste qui suit, le proposait comme directeur de l'Enregistrement du Mont-Tonnerre; le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* ne le cite pas. Guyon et Pommier avaient été nommés juges au Tribunal de cassation par le Directoire les 22 et 25 fructidor an V (*tome II*), Pommier étant alors suppléant au tribunal civil des Vosges. Ces désignations et la liste inventoriée ci-après sont à rapprocher d'une autre liste nominative des agents nommés par Rudler aux fonctions administratives et judiciaires et à l'inspection des contributions directes et de l'enregistrement des départements provisoires de la rive gauche du Rhin du 26 pluviôse an VI (AF III 37, pièces 35-36, jadis AF III 37, dossier 134, pièces 22-23, *Les Archives du Directoire*, page 206).

<sup>2</sup> Mazarin Cosson (d'après Sabine Graumann, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814*, Essen, Klartext, 1990, page 172), ou le littérateur Pierre-Charles (*Roman d'Amat*), ancien professeur au collège des Quatre-Nations de Paris avant la Révolution, destitué le 3 vendémiaire an VIII par le Directoire (*tome X*).

<sup>3</sup> Andreas-Joseph Hoffmann, président de la Convention rhénogermanique lors de la première occupation de Mayence par les Français, puis chef du bureau des étrangers au ministère de la Police générale jusqu'en brumaire an VI (*Les Archives du Directoire*, index). Voir aussi *tome X*, 6<sup>e</sup> complémentaire an VII, Justice: délai d'un mois pour fournir son cautionnement de receveur général.

<sup>4</sup> Jean-Georges Fruhinsholz, de Strasbourg, général provisoire non compris dans la réorganisation de l'an III, admis au traitement de réforme de chef de brigade le 5 frimaire (*tome III*). *Six* ne le dit receveur des domaines à Worms qu'en 1800 et le *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne* publié par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace n'évoque pas ses fonctions administratives.

<sup>5</sup> Felix-Anton Blau, né en 1754 à Walldürn, prieur d'Aschaffenburg puis professeur de théologie à l'université de Mayence et vice-régent du séminaire de la ville, membre du club des Jacobins de Mayence lors de la première période française, réfugié à Paris, nomination connue de la *Deutsche Biographische Enzyklopädie*, K.-G. Saur, 2001 (édition sur disque compact), mort le 23 décembre 1798.

<sup>6</sup> Andreas-Georg-Friedrich Rebmann, né en 1768, mort en 1824 à Wiesbaden, procureur à Erlangen, républicain, également réfugié mayençais, publia notamment en 1794 une traduction du discours de Robespierre du 27 brumaire an II sur la situation politique de la République sous le titre de *Neueste Manifest der Frankenrepublik an alle Völker der Welt* (nouveau manifeste de la République française à tous les peuples du monde), nomination connue du même ouvrage.

<sup>7</sup> Connu du *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003, comme agent secret en Allemagne, agent à Nuremberg détenu à Vienne de l'an III à l'an V indemnisé sur les fonds secrets du ministère des Relations extérieures en fructidor an V (*tome X*, 16 fructidor an VII).

<sup>8</sup> Georges-Joseph-André-Xavier de Golbéry (1741-1823), sujet d'une notice très complète du *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, conseiller au conseil souverain d'Alsace puis juge au tribunal du district de Colmar, émigré radié le 13 pluviôse an VII (*tome VII*). *Roman d'Amat* (rubrique de son ancêtre Jean-Sylvain) date par erreur de 1805 sa nomination comme directeur des Domaines de Rhin-et-Moselle.

<sup>9</sup> Anton Keil.

<sup>10</sup> Louis-Pierre Caselli, de Lille (*Graumann, op. cit.*).

Cogels<sup>1</sup>; receveur général: Harent<sup>2</sup>; Enregistrement, directeur: Robillard, inspecteur: Francastel<sup>3</sup>; vérificateurs: Battiaux et Massiny jeune; Timbre, receveur: David, substitut près le tribunal: Hébert<sup>4</sup>;- *Sarre*, commissaire central: Sta; administrateurs centraux: Bentabole<sup>5</sup>, Canon, ex-professeur de belles-lettres à Paris, Jobert-Labourdenière, Labreau et Lafontaine, de Thionville; inspecteur des contributions directes: Bettmeyer, de Strasbourg; garde-magasin du Timbre: Baurlier; Enregistrement, directeur: Lelièvre, inspecteur des Domaines à Maastricht, vérificateur: Lacroix; substitut près le tribunal: Duplat; juges: Glabache et Lequoy;- receveurs de l'Enregistrement d'Aix-la-Chapelle, Mayence, Neustadt (Mont-Tonnerre) et Sarrebruck, et autres sans affectation.

### Police générale.

Rapport classé sur la recherche de marchandises britanniques le 15 nivôse, envoyé par Lachevardière, secrétaire général du ministère<sup>6</sup>, et rapport manuscrit du bureau central de Paris du 16. Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Émigrés, radiation: Marc-Antoine Lefauvre-Lafaleure, inscrit en Indre-et-Loire; Claude Levitte dit Flachère, ex-administrateur central de Saône-et-Loire, de Buis, commune de Chissey [-en-Morvan], inscrit dans la Côte-d'Or; René Maignol, conseiller au parlement de Bordeaux; Jean-Honoré Mouton dit Perret, parti de Montpellier depuis 1779, alors recherché pour l'assassinat du nommé Vender, affaire demandée par Barras; Anselme-François-Xavier Serin, administrateur du district de Loudun, inscrit en Maine-et-Loire. Maintien: Antoine de Sorost-Destrées<sup>8</sup>; François-Edme Rouault-Desvaux et Jean-Joseph de Terves, inscrits dans le Calvados et en Maine-et-Loire. Destitution du capitaine de la garde nationale de Bolbec pour refus de serment. Expulsion de François Imès, député de la Neuveville (Mont-Terrible), et ordre de rendre compte de celle de Neuhauss, chancelier de Bienne (AF III 493, plaquettes 3088, pièces 17-34, et 3089, pièces 35-42, 55-60 et 72-73).

### Relations extérieures.

Nomination de Florent-Guiot résidant dans les Grisons, remplaçant Comeyras<sup>9</sup>, nommé commissaire pour l'organisation des départements provisoires de Corfou, de la mer Égée et d'Ithaque, et de Paris et Pêche secrétaires de cette légation; instructions à Comeyras. Ordre: au général Gentili, commandant ces départements, de licencier les troupes étrangères, notamment vénitiennes, et de renvoyer la légion cisalpine à Milan à la disposition de la République cisalpine, minute de Merlin de Douai; à l'ambassadeur en Suisse de demander aux gouvernements de Neuchâtel et Soleure de cesser les poursuites contre des Français des cantons de Malleray, Moutier et Erguel portant la cocarde nationale, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\*

<sup>1</sup> Henri-Joseph Cogels, professeur de langues, de Weert (Pays-Bas, Limbourg, alors: Meuse-Inférieure), *Graumann, op. cit.*, p. 24.

<sup>2</sup> Prénommé Jean-Marie (*Graumann, op. cit.*, p. 114).

<sup>3</sup> Le même auteur affirme, d'après la liste de nominations de Rudler du 26 pluviôse an VI citée plus haut, qu'il s'agit du conventionnel de l'Eure Marie-Pierre-Adrien, ce qui n'est pas dit par *Roman d'Amat*, pour lequel, nommé agent forestier à Évreux au début du Directoire, il aurait été destitué le 11 mars 1799 / 21 ventôse an VII, ce que nous vérifions en effet au *tome VIII*, avant de devenir chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de la Guerre à la fin de l'an VII, poste dont il aurait démissionné ensuite. Nous l'avons plus loin comme candidat inspecteur des contributions de Seine-et-Marne (11 ventôse).

<sup>4</sup> François-Étienne Hébert, de Paris, auparavant juriste aux tribunaux de l'Ourthe et des Deux-Nèthes (*Graumann, op. cit.*, p. 158-159).

<sup>5</sup> Il ne s'agit pas du conventionnel du Bas-Rhin, mort le 2 floréal an VI juste avant la fin de son mandat de député de la Manche aux Cinq-Cents.

<sup>6</sup> Auguste-Louis Lachevardière, chef de bureau à la Caisse de l'extraordinaire en 1791, membre de la commission administrative de Paris après le Dix-Août, commissaire civil aux armées pendant les guerres de Vendée, où il se lia d'amitié avec le général Menou, jacobin, ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré jusqu'après le Neuf-Thermidor. D'après *Roman d'Amat*, il réapparut brusquement après le Dix-Huit Fructidor comme secrétaire général du ministère de la Police générale, poste où on le voit cité au *tome II* dès la séance du 18 fructidor et où on le retrouve en brumaire et pluviôse an VI dans *les Archives du Directoire*. Il fut nommé consul à Palerme le 2 ventôse (plus loin) et aurait entretemps été nommé "inspecteur général de la Guerre" (*Roman d'Amat*). Les auteurs relatent qu'il fut capturé par des pirates lors de la déclaration de guerre de Naples à la France et conduit à Tunis. Maurice Degros, *Les consulats de France sous la Révolution*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, articles en cours de publication, croit qu'il ne put rejoindre Palerme, mais il reçut des indemnités pour sa déportation sur les côtes d'Afrique le 12 messidor an VII (*tome IX*). *Roman d'Amat* écrit qu'après son retour en France, il devint administrateur central de la Seine - il fut en effet nommé par le Directoire le 18 messidor an VII (*tome IX*) - et que, pour éloigner ce jacobin, on lui aurait proposé divers postes diplomatiques. Il fut d'ailleurs l'un des administrateurs du département destitués le 28 fructidor an VII (*tome X*) comme ne présentant pas de garantie suffisante de l'exécution des lois et du maintien de la constitution de l'an III. Hostile au Dix-Huit Brumaire et incarcéré, il dut à Menou, de retour d'Égypte, d'être nommé consul à Hambourg en 1802. Son fils Alexandre introduisit les presses d'imprimerie mécaniques en France et fut l'un des fondateurs du *Globe* et du *Magasin pittoresque*.

<sup>7</sup> Deux prêtres de Niort, onze de la Vendée et Millé, prébendier de Sainte-Gudule de Bruxelles, dirigé ensuite sur l'île de Ré (rapport du ministre de la Police générale du 29 germinal an VI dans AF III 47, dossier 169, pièces 112-124, *les Archives du Directoire*).

<sup>8</sup> Affaire non représentée ici. Sans doute s'agit-il de l'émigré Antoine d'Escrot d'Estrée, inscrit dans l'Allier (F<sup>7</sup> 5897).

<sup>9</sup> Sur Comeyras (Pierre-Jacques Bonhomme de), voir *tome II*, 4 messidor an V, Relations extérieures, note.

III 18, pages 54-55; et au résident de France à Genève Desportes de réclamer des explications sur l'incursion de troupes et de policiers genevois près de Carouge pour reprendre des objets de contrebande. Augmentation du nombre de pataches canonnières du lac Léman et expulsion de trois genevois se disant chargés de protester contre l'arrêté du 17 frimaire sur la contrebande<sup>1</sup>, lettres de Bontemps, garde-magasin à Carouge, Domangez, commandant la place, du député Gauthier de l'Ain, demandant notamment le renvoi de Desportes, et du général Pouget, commandant l'Ain et le Mont-Blanc (AF III 493, plaquette 3088, pièces 1-14).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 493, plaquette 3090, pièces 76-149 et 151-156. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, tribunaux, 2<sup>e</sup> substitut: remplacement de Grosccassand-Dorimond, nommé à un autre poste<sup>2</sup>; - *Charente*, tribunaux, substitut; - *Creuse*, Pontarion; - *Dordogne*, Rouffignac [-Saint-Cernin-de-Reillac]; - *Dyle*, Bruxelles, 6<sup>e</sup> section; Louvain, 2<sup>e</sup> section; Tirlémont; - *Hérault*, Clermont [-l'Hérault]; - *Ille-et-Vilaine*, annulation des arrêtés du 6 nivôse et confirmation de ceux du 4 à Argentré [-du-Plessis], la Chapelle-Erbrée, Châteaubourg, Domagné et Gennes [-sur-Seiche]; - *Deux-Nèthes*, Anvers, 4<sup>e</sup> section: Jean Solvÿns, ex-administrateur central; - *Oise*, Marseille [-en-Beauvaisis]; - *Orne*, Moulins-la-Marche; - *Bas-Rhin*, Barr; Benfeld; Bergzabern; Billigheim [-Ingenheim]; Bischwiller; Dahn; Dambach; Geispolsheim; Kandel; Landau; Lauterbourg; Marckolsheim; Marmoutier; Molsheim, 1<sup>er</sup> arrondissement; Niederbronn [-les-Bains]; Oberhausbergen; Obernai *intra muros*; la Petite-Pierre; Rosheim; Saverne *intra muros*; Sélestat *intra* et *extra muros*; Truchtersheim; Villé; Wasselonne; Wissembourg; - *Seine*, Paris, section du Muséum; - *Vaucluse*, Apt: Sollier d'Alexis, juge au tribunal du district; - *Haute-Vienne*, Magnac-Laval: Mitraud, juge à celui du Dorat.

### **Séance du 19 nivôse an VI [8 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 58 verso-61 verso; AF III 493, plaquette 3091)

#### **Loi.**

[Du 18] autorisant la vente de la maison commune de Gimont pour en construire une autre (AF III 493, plaquettes 3088, pièces 15-16, et 3091, pièce 11).

#### **Message des Anciens.**

[Du jour] sur la plainte de prisonniers de guerre français en Grande-Bretagne privés de toute liberté et rassemblés dans le bateau *le Prothée* en rade de Plymouth<sup>3</sup> (AF III 493, plaquette 3091, pièces 17-19).

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: la pension de la veuve du commissaire central de la Sarthe Maguin<sup>4</sup>; le transfert de l'administration centrale de la Manche de Saint-Lô à Coutances; et complétant celui du 10 prairial an V sur le compte du ministre de la Marine et des Colonies<sup>5</sup> (AF III 493, plaquette 3091, pièces 7-10 et 41-43).

#### **Finances.**

Destitution de: Camelin et Huard, receveur général et inspecteur des postes de l'Yonne royalistes, dénoncés par le député Villetard, le second à remplacer par Chardon-La Loge, administrateur municipal d'Auxerre, et Thomas, receveur général de la Haute-Loire, à remplacer par Dereyroles, receveur du district de Brioude (AF III 493, plaquette 3091, pièces 32-37).

#### **Guerre.**

Arrêt des fourniture de rations de vivres de campagne aux troupes de l'intérieur et de la rive gauche du Rhin et suspension de l'arrêté du 7 frimaire sur la retenue sur solde. Remise en activité du général de division Maisonneuve dans l'arrondissement de Bitche. Traitement de réforme des généraux de brigade Sambuc-Montvert, Alexandre Sparre et François Wimpffen. Traitement de capitaine de réforme de l'ex-général de brigade

---

<sup>1</sup> *Tome III*, page 187. La république de Genève n'avait pas de frontière terrestre avec les cantons suisses, dont la séparait Versoix, sur la rive nord du lac Léman, alors dans l'Ain, de nos jours dans le canton de Genève, canton auquel Aire-la-Ville et Carouge appartiennent également aujourd'hui.

<sup>2</sup> Claude-Marie Grosccassand-Dorimond, élu aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé commissaire central le 25 fructidor an V (*tome II*), et qui figure bien comme 2<sup>e</sup> substitut dans l'*Almanach national* de l'an VI (données de la fin de l'an V), fonction qui n'est pas notée dans l'arrêté le nommant commissaire central, ni dans *Roman d'Amat*.

<sup>3</sup> Le registre porte: message des Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Assassiné au Mans le 21 brumaire (voir *tome III*, au 27 suivant, Justice, note).

<sup>5</sup> Ce message n'est pas cité au procès-verbal du 10 prairial an V, où il est dit que le Directoire envoie plusieurs messages arrêtés les jours précédents (*tome I*), ni au cours d'aucune des séances couvertes par les *tomes I et II*.

provisoire Guillaume<sup>1</sup>. Promotion du lieutenant Denis Le Febvre capitaine à la 25<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère. Confirmation de promotions faites par Bonaparte et Hoche. Nominations dans la cavalerie<sup>2</sup>. Renforcement des troupes à la Neuveville (Mont-Terrible), réduites à huit hommes, et ordre de faire cesser des désordres dans l'administration militaire du pays d'Erguel (AF III 493, plaquette 3091, pièces 14-16, 20-23 et 25-31).

#### **Intérieur.**

Nomination de Balguerie, ex-administrateur de Bordeaux, membre du bureau central, remplaçant Fageol, destitué. Réorganisation des municipalités du Malzieu [-Ville] et de Tavernes. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les acides minéraux<sup>3</sup> (AF III 493, plaquette 3091, pièces 40 et 44-49).

#### **Justice.**

Dispositions sur l'interdiction de porter d'autres nom et prénoms que ceux des actes de naissance, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup>. Ordre de faire un rapport pour savoir si le Directoire a le droit de n'envoyer qu'un agent à Saint-Domingue au lieu des trois autorisés par la loi du 12 frimaire (AF III 493, plaquette 3091, pièces 12 et 24).

#### **Police générale.**

Ordre au ministre de remettre le lendemain au secrétaire général du Directoire les bases du travail sur les événements ayant précédé le Dix-Huit Fructidor et les feuilles déjà imprimées de ce travail<sup>5</sup>.

#### **Relations extérieures.**

Nomination de Mengaud commissaire pour l'organisation des cantons d'Erguel, la Neuveville, Moutier, Grandval et Bellelay *comme faisant partie du département du Mont-Terrible*, lettre de Lagarde autorisant Mengaud à rétribuer pour ses écrits le conseiller aulique Muller, dont une lettre de Schaffhouse est jointe (AF III 493, plaquette 3091, pièces 1-6; copie de l'arrêté au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 55).

#### **Décision du Directoire.**

Décision de s'ajourner à primidi.

### **Séance du 21 nivôse an VI [10 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 61 verso-63 verso; AF III 493, plaquette 3092)

#### **Guerre.**

Envoi au ministre d'une expédition de l'arrêté du 18 sur le placement des officiers de gendarmerie<sup>6</sup> pour pourvoir aux places restant vacantes. Ordre à Hatry, dont une lettre du 16 est jointe, de faire évacuer par les Autrichiens la tête de pont de Mannheim, ville qu'ils ont évacuée le 28 frimaire, minute de Lagarde (AF III 493, plaquette 3092, pièces 5-7).

#### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Agde, Bellême, Étrépany, Florensac, Geel (Deux-Nèthes), Herentals et Hoogstraten (*idem*), Lunel, Magalas, Marolles (Loir-et-Cher), Mèze, Morée, Moulins-la-Marche, Notre-Dame-de-Fresnay (Calvados,auj.: commune de l'Oudon), Onzain, le Pas-Saint-L'Homer, Ranville, Saint-André [-de-Sangonis], Saint-Georges [-d'Orques], Saint-Martin [-de-Londres], Saint-Pargoire, Sées *extra muros*, Selommes, Soubès, Thizy (Rhône), Turnhout (Deux-Nèthes), Villiers [-sur-Loir] et Wuustwezel (Deux-Nèthes). Destitution de: l'agent et l'adjoint municipaux de Luri (Golo)<sup>7</sup>, l'adjoint d'Athis [-de-l'Orne] royaliste, le président de la

<sup>1</sup> Emmanuel-Michel-Bertrand-Gaspard Neuhaus dit Maisonneuve, nommé commandant l'arrondissement et la citadelle de Bitche (Moselle, *Six*). Sambuc-Montvert, dit ancien général de brigade, n'est pas identifié et ne figure pas dans les index de AF III Guerre. Les généraux Joseph Guillaume, Alexandre-Séraphin-Joseph Sparre et François-Louis Wimpffen de Bornebourg, mesures connues de *Six*.

<sup>2</sup> Dont les futurs généraux Antoine-Sylvain Avy, nommé sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> hussards, et Pierre-Edme Gauthrin, ex-capitaine des guides, promu chef d'escadron au 1<sup>er</sup> hussards par Bonaparte, confirmé. Ils figurent également comme de nouveau confirmés le 7 pluviôse, date à laquelle ils sont en outre inscrits sur des feuilles de brevets.

<sup>3</sup> Voir au 17.

<sup>4</sup> Interdictions formulées par loi du 6 fructidor an II.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Il s'agit du tableau des nominations faites par le Directoire depuis le 21 fructidor an V dans la gendarmerie cité à la séance du 18.

<sup>7</sup> Protecteurs de prêtres réfractaires.

municipalité de Tuda (Golo) laissant les moines percevoir la dîme. Destitution et jugement: agent municipal de Tour [-en-Bessin] percepteur des contributions sous nom d'emprunt et ayant pillé le tronc pour l'entretien de la chapelle<sup>1</sup>, président de la municipalité de Moyenneville (Somme) pour faux état civil, Thuillier, président de celle de Picquigny, noble, seigneur de Tirancourt (auj.: la Chapelle-Tirancourt), dénoncé par le député Scellier, et Charles Salpêteur, commissaire municipal de Wierde (Sambre-et-Meuse, auj.: commune de Namur) payé pour répartir l'emprunt forcé, jugé avec ses complices Lonnoy et Joseph Pollet, ex- président et secrétaire de la municipalité, et Michel Lambert, ex-agent municipal de Sart-Bernard<sup>2</sup> (AF III 493, plaquette 3092, pièces 9-57).

#### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre Henry Kendall, prêtre, espion des Britanniques dans les départements réunis, séjournant à Bruxelles avec passeport danois, signalement (AF III 493, plaquette 3092, pièces 3-4, minute de Merlin de Douai).

#### **Relations extérieures.**

Remise par le ministre d'une lettre de Joseph Bonaparte, ambassadeur à Rome, annonçant une émeute contre l'ambassade, l'assassinat du général Duphot et d'autres Français et son repli vers Florence<sup>3</sup>.

### **Séance du 22 nivôse an VI [11 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 64 recto-65 verso; AF III 493, plaquettes 3093 à 3095<sup>4</sup>)

#### **Loi.**

[Du 21] fixant à deux ans le mandat des présidents, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels élus à partir de l'an VI et à un an pour ceux élus en l'an V et chargeant le Directoire de remplacer ceux élus en l'an IV (AF III 493, plaquettes 3092, pièces 1-2, et 3093, pièce 20<sup>5</sup>).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 19] réclamant la publication des tableaux de dépréciation des papiers-monnaie dans les départements prévue par la loi du 5 messidor an V<sup>6</sup> (AF III 493, plaquette 3091, pièces 38-39).

#### **Affaire de Rome<sup>7</sup>.**

Délibération du Directoire sur les *mesures à prendre pour tirer une vengeance éclatante de l'attentat commis par le gouvernement de Rome contre l'ambassadeur de la République française et de l'assassinat du général Duphot*: communication par le ministre des Relations extérieures de ses lettres, non jointes, à Angiolini, d'Azara, Cacault, Truguet et, à publier dans les journaux, à Joseph Bonaparte. Ordre à Faipoult de se saisir de diamants remis par le Pape et par la France en nantissement sur les contributions de guerre du Pape prévues par le traité de paix de Tolentino. Nomination du général Bernadotte ambassadeur à Vienne, lettre jointe de celui-ci demandant à reprendre ses fonctions militaires, Vienne, 23 germinal an VI, sur papier à en-tête gravé, et de Brune ambassadeur extraordinaire à Naples, avec signature de ses lettres de créance, remises à Berthier *pour en faire usage si les circonstances l'exigent*<sup>8</sup>. Ordres à différents généraux relativement à Rome, minutes déposées *aux pièces secrètes* (AF III 493,

---

Nous remplaçons par la suite cette expression par celle, employée concurremment, de : fanatique.

<sup>1</sup> Le percepteur des contributions ne devait pas être un officier municipal.

<sup>2</sup> Auj.: commune d'Assesse.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici, mais par laquelle commence le registre. L'émeute de Rome date du 8 nivôse an VI / 28 décembre 1797. Le général Mathurin-Léonard Duphot était fiancé avec Désirée Clary.

<sup>4</sup> Le registre commence par les dispositions prises sur proposition du ministre des Relations extérieures à propos des événements de Rome.

<sup>5</sup> En conséquence, des arrêtés de nomination aux places vacantes des tribunaux criminels sont pris dès ce jour par le Directoire. Ceux qui occupaient ces fonctions peuvent y être nommés de nouveau.

<sup>6</sup> Le Directoire répondit par message du 4 germinal (*tome V*). L'exécution de ces mesures donne lieu aux tableaux de dépréciation départementaux aujourd'hui conservés dans AF III 211 à 267, groupe des affaires départementales, actuellement couvert par un inventaire dactylographié pour les cartons AF III 211 à 247, Ain à Mayenne.

<sup>7</sup> Le titre est de nous. C'est par ces affaires que commence le procès-verbal sur le registre.

<sup>8</sup> Louis d'Angiolini, ambassadeur de Toscane en France. José-Nicolas De Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome. François Cacault, ambassadeur de France en Toscane rappelé le 23 frimaire (*tome III*). Jean-François Truguet, ex-ministre de la Marine et des Colonies, nommé ambassadeur en Espagne le 26 vendémiaire (*ibidem*). Guillaume-Charles Faipoult, ambassadeur à Gênes, ensuite chargé de surveiller les finances de l'armée française à Rome puis celles de la République cisalpine sur recommandation de l'ambassadeur Trouvé (*tome V*, 13 et 15 prairial), nommé commissaire civil près l'armée de Rome le 8 frimaire an VII puis consul en Basse-Saxe résidant à Hambourg le 29 pluviôse suivant (*tomes VII et VIII*).

plaquette 3093, pièces 1-19: lettre chargeant Berthier de marcher sur Rome, respecter la neutralité de la République cisalpine envers le Pape, faire une proclamation à son arrivée à Macerata et déclarer alors aux émissaires que Naples ne manquera pas de lui envoyer que tout peut s'arranger, mais continuer à marcher sur Rome, faire une proclamation en arrivant à deux jours de marche de Rome pour faire fuir le Pape et les membres de son gouvernement, favoriser, sans y prendre part d'une façon ostensible, la création d'une république indépendante comprenant Pesaro, Sinigaglia, le duché d'Urbino et la province de Macerata, n'envoyer Brune comme ambassadeur extraordinaire à Naples que si Naples occupe Rome, afin de l'en faire évacuer, et, en entrant dans Rome, faire arrêter le cardinal Albani et favoriser la création d'une république indépendante; lettres de créance de Brune et instructions; lettre de Berthier, du quartier général de l'armée d'Italie à Milan, renvoyant au Directoire les pièces relatives à Brune *qui a changé de destination*, 18 ventôse an VI; AF\* III 18, registre du bureau particulier du secrétariat général, pages 56-58, copies de l'arrêté de nomination de Brune, de ses lettres de créance et des instructions à Berthier).

### **Finances.**

Adoption d'une proclamation du Directoire sur l'emprunt pour la descente en Angleterre jointe en manuscrit signé des cinq Directeurs avec modèles de formulaires à imprimer (AF III 493, plaquette 3094, pièces 40-44; AF III 469, plaquette 2809, pièce 390, dossier du Dix-Huit Fructidor an V, *Proclamation du Directoire du 22 nivôse an VI sur l'emprunt pour la descente en Angleterre*, Imprimerie de la République, 15 pages).

### **Guerre.**

Ordre à Hatry d'envoyer sur le champ au Directoire des procès-verbaux constatant le paiement de la solde de l'armée de Mayence, minute de Merlin de Douai (AF III 493, plaquette 3094, pièce 39).

### **Intérieur.**

Décision d'imprimer un rapport du ministre et un procès-verbal, non joints, sur l'état des objets du Muséum des arts, minute de François de Neufchâteau (AF III 493, plaquette 3094, pièce 45).

### **Justice.**

Nomination de Joseph Sibon greffier du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, billet de Pons de Verdun joint (AF III 493, plaquette 3094, pièces 46-47).

### **Police générale.**

Émigrés, radiation: Jacques-Guy-Georges-Charles-François Chaumont-Quitry, de la Chapelle-Yvon, chevalier de Malte, imprimeur à Évreux<sup>1</sup>. Maintien: Antoine Bietagh, de Damas [-devant-Dompaire]<sup>2</sup>, officier de l'armée autrichienne; Antoine Buissard, drapier à Lyon, radié provisoirement par le district de Grenoble; Jacques-Claude-Constantin Normand, jardinier à Cæn; et trois porteurs de faux certificat de résidence à Montluel<sup>3</sup>: Claude Girard dit Durozet, des Pérons (Allier,auj.: commune d'Hérisson), Antoine-Sébastien-Thomas Pelisson-Préville, de Vienne (Isère), et Joseph-Jean-Népomunèce Roi-L'Écluse, de Souvigny (Allier), ex-officier au 23<sup>e</sup> de cavalerie. Réintégration dans la garde nationale de Doullens du commandant Charles-Louis-Gabriel Le Correux, destitué le 16 frimaire, lettre jointe apostillée par le député Scellier (AF III 493, plaquette 3094, pièces 25-38 et 46-47).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 493, plaquette 3095, pièces 50-174 et 176<sup>4</sup>. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1<sup>er</sup> à 8<sup>e</sup> arrondissements *intra muros* et 1<sup>er</sup> à 4<sup>e</sup> quartiers *extra muros*<sup>5</sup>; - *Côte-d'Or*, Bligny-sur-Ouche; Corgoloin; Veuve [-sur-Ouche]; - *Creuse*, tribunal civil, suppléant; - *Dordogne*, le Bugue; Périgueux; - *Haute-Garonne*, tribunal civil, suppléants; - *Gironde*, Aillas; Auros; Blaye *intra* et *extra muros*; Castres [-Gironde]; Grignols; Landiras; Saint-André-de-Cubzac; Saint-Christoly [-de-Blaye]; Saint-Ciers-de-la-Lande<sup>6</sup>; Saint-Émilion; Saint-Symphorien; - *Indre-et-Loire*, Bléré; Richelieu; - *Liamone*, tribunal criminel, président; - *Maine-et-Loire*, Champtoceaux; Cholet; la Pommeraye; la Romagne; - *Mont-Blanc*, Carouge<sup>7</sup> *extra muros*; - *Morbihan*, Plumeret; - *Moselle*, tribunal civil, juge; - *Nord*, Abancourt; - *Orne*, Athis [-de-l'Orne]; Nocé; la Perrière; Préaux [-du-Perche]; Saint-Germain-de-la-Coudre; Soligny [-la-Trappe]; Méry, de Sainte-Céronne [-lès-Mortagne], administrateur du district de Mortagne [-au-Perche]; - *Basses-Pyrénées*, tribunal civil, suppléant: Magendie, d'Izeste, commissaire municipal de Bielle; - *Haut-Rhin*, tribunaux, substitut: Renaud Yver, de Colmar,

<sup>1</sup> À rapprocher de Guy-Charles-Victor, également imprimeur à Évreux, radié le 22 nivôse, et de Jacques-Guy-Georges, nommé lieutenant de vaisseau le 14 floréal an VI (*tome V*) sur recommandation du Directeur François de Neufchâteau et du député Lindet.

<sup>2</sup> Damas, district de Mirecourt, auj.: Damas-et-Bettegney, Vosges.

<sup>3</sup> Avec ordre à l'accusateur public de l'Ain de poursuivre les auteurs des fausses pièces du second.

<sup>4</sup> La pièce 175 est la minute d'un arrêté du 2 nivôse révoquant le substitut près les tribunaux de Vaucluse classée ici par erreur.

<sup>5</sup> Dont André-Louis-Esprit de Sinety, député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille à la Constituante, nommé juge de paix du 3<sup>e</sup> arrondissement *extra muros*.

<sup>6</sup> Auj.: Saint-Ciers-sur-Gironde.

<sup>7</sup> Auj.: Suisse, canton de Genève.

juge au tribunal civil, où le remplace Érard, greffier du juge de paix de Grandvillars;- *Rhône*, tribunal civil, juge et suppléant; Chasselay; Saint-Symphorien-sur-Coise; Sainte-Colombe;- *Seine*, Paris, section de la Halle-aux-Blés;- *Seine-et-Marne*, Montereau [-fault-Yonne] *extra muros*; Tournan [-en-Brie];- *Seine-et-Oise*, Mennechy;- *Somme*, Molliens-le-Vidâme (auj.: Molliens-Dreuil);- *Var*, Hyères;- *Vauchuse*, Pernes [-les-Fontaines];- *Vendée*, tribunaux, substitut: Saurin, ex-commissaire près le tribunal correctionnel de Montaigu.

### Séance du 23 nivôse an VI [12 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 66 recto-68 verso; AF III 493, plaquettes 3096 à 3098)

#### Lois.

[Du 22] sur les costumes des secrétaires, rédacteurs, messagers d'État et huissiers des deux Conseils; ouvrant des crédits pour le solde des dépenses ostensibles du ministère de la Police générale en l'an V; et réinscrivant les émigrés du Comtat-Venaissin et d'Avignon sur la liste des émigrés (AF III 493, plaquettes 3093, pièces 21-24, et 3096, pièce 1).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant les états de pension de quatre employés de l'Enregistrement non désignés; et proposant de réutiliser des poinçons, timbres et lettres gardés par l'archiviste de la République à l'impression de bons à délivrer en application de la loi du 24 frimaire et d'effets au porteur prévus par celle du 16 nivôse (AF III 493, plaquette 3097, pièces 43-46).

#### Finances.

Bois communaux, vente: Fonteny (Moselle) pour réparer des ponts et des fontaines, Montreuil-sur-Thonnance, Sermiers et Vilosnes [-Haraumont] pour réparer le pont détruit par l'ennemi. Réserve de la vente des restes du mobilier national à la régie de l'Enregistrement. Transfert des paquets non réclamés des bureaux des messageries nationales des départements aux directeurs des postes aux lettres pour les vendre après deux ans. Levée du séquestre des biens des vendéens émigrés réintégré dans leurs biens par le traité de La Mabilais et celui de la fin de l'an IV; et de celui de Vincent frère et sœur, d'Abbeville, héritiers de Vincent-Dumazy, juge de paix de Bruneville mort en 1793, provenant du partage de l'émigré Bourachel. Nomination de Grellet, procureur-syndic du district d'Aubusson, et Delormel, ex-imprimeur à Bordeaux, inspecteurs des contributions de la Creuse et de la Gironde (AF III 493, plaquette 3097, pièces 25-42).

#### Guerre.

Formation de l'armée d'Angleterre, avec liste des corps de troupe la composant, et nomination des officiers de son état-major et des officiers de santé sur proposition de Bonaparte<sup>1</sup>. Emploi de Dubreton, administrateur en chef de l'armée de Mayence<sup>2</sup>, au même poste à celle d'Angleterre, avec les commissaires ordonnateurs Aubernon, Lambert, Mathieu et Sucey. Fixation de l'arrondissement des armées du Rhin et de Mayence et de leur effectif. Augmentation de 20 000 à 25 000 hommes de celui de l'armée française en République batave. Incorporation à l'armée des jeunes gens de la réquisition appartenant à la compagnie de garde nationale à cheval mise en réquisition à Rennes par les représentants en mission en 1793 et licenciement de cette unité. Envoi de l'adjudant général d'Halancourt pour sanctionner des membres du 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval convaincus d'avoir crié *Vive le Roi* à la

---

<sup>1</sup> On a relevé à l'index (au mot Armée d'Angleterre), avec les noms des officiers de santé, ceux des généraux et adjudants généraux de l'armée d'Angleterre, la minute de cet arrêté donnant également ceux des chefs de brigade et de bataillon de l'artillerie et du génie de l'armée d'Angleterre. La liste est rédigée avant la nouvelle de la mort de Duphot, qui y figure. La majorité des généraux et adjudants généraux nommés à l'armée d'Angleterre se retrouvera ultérieurement dans l'expédition d'Égypte, mais quelques-uns participeront au contraire aux opérations de l'armée française en Irlande de l'an VI. Pour une grande part, il s'agit de militaires de l'armée d'Italie sous le commandement en chef de Bonaparte, mais on note aussi l'adjudant général James Smith, pseudonyme du patriote irlandais Theobald Wolf Tone, employé par Hoche pour la campagne d'Irlande de l'an IV (voir *tome I*, 14 ventôse an V, Guerre, note), employé dans ce grade le 24 vendémiaire (*tome III*); voir aussi *tome VIII*, 17 ventôse an VII, Marine et Colonies: attribution d'une pension à sa veuve après le suicide de Wolf Tone, fait prisonnier lors de la descente en Irlande de la fin de l'an VI et s'étant suicidé pour ne pas subir sa condamnation à mort par une cour martiale britannique. Les officiers de santé nommés ici sont Desgenettes (René-Nicolas Dufrique des Genettes, dit), comme médecin chef, Pierre-François Percy comme chirurgien chef, Dominique-Jean de Larrey et Alexandre-Urbain Yvan comme chirurgiens.

<sup>2</sup> Commissaire ordonnateur en chef de l'armée du Rhin nommé à celle de Mayence le 22 frimaire an VI (*tome III*), muté à celle de Rome (*tome VII*, 7 et 9 frimaire an VII). Ses prénoms (Jacques-Toussaint-Paul) sont donnés par la copie d'une attestation qu'il délivre en germinal an VII en cette qualité à l'armée de Naples au commissaire des guerres Jullien de Paris (*tome VIII*, 22 nivôse an VII).

Flèche et d'employer des appellations prohibées pour désigner leurs chefs. Promotion de Laregnière, commandant la place et les îles d'Hyères, chef de bataillon. Confirmation du grade de général de brigade de Sugny, chef de brigade d'artillerie à l'armée d'Italie. Traitement de réforme du général de brigade Prudon et de Pierre Cossaune, ex-chef du 5<sup>e</sup> bataillon du Gers, attaché à la suite d'une demi-brigade<sup>1</sup>. Remise en activité de l'ex-commissaire ordonnateur Joseph Barte comme commissaire des guerres (AF III 493, plaquette 3096, pièces 4-13 et 16-24).

### **Intérieur.**

Adoption du programme du ministre pour la fête anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français le 2 pluviôse, corrections de La Revellière-Lépeaux. Municipalités, réorganisation<sup>2</sup>: Arthon [-en-Retz], Batz [-sur-Mer], Bouguenais, Bourbon-l'Archambault<sup>3</sup>, Frossay, Herbignac, Ligné (Loire-Inférieure), le Loroux [-Bottereau], Machecoul, Montoir [-de-Bretagne], Nantes *intra muros*, Pontchâteau, Pornic, Reims, la Rouxière, Saint-Philbert [-de-Grand-Lieu], Saint-Sauvier<sup>4</sup>, Sainte-Pazanne, Savenay, Varades, Varennes [-sur-Allier]. Destitution d'agents municipaux de la Chapelle-sur-Erdre et Saffré. Nomination d'administrateurs centraux de la Marne (AF III 493, plaquettes 3096, pièces 47-48, et 3098, pièces 49-75).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 493, plaquette 3096, pièces 14-15. Envoi par le ministre de la Marine et des Colonies d'un état, non joint, de places vacantes pour la 2<sup>e</sup> décade de frimaire, et de celui des nominations, joint et visé par le Directoire.

## **Séance du 24 nivôse an VI [13 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 69 recto-72 recto; AF III 494, plaquettes 3099 à 3101)

### **Loi.**

[Du 23] donnant l'usufruit de la maison des Grands-Degrés à la citoyenne Adam, dont la municipalité de Paris avait fait détruire la sienne (AF III 493, plaquette 3096, pièces 2-3; AF III 494, plaquette 3099, pièce 1).

### **Messages des Cinq-Cents.**

[Délibérés le 18 et le 21] sur les hospices civils de Grenoble et Soultz [-sous-Forêts] (AF III 493, plaquettes 3089, pièces 74-75, dossier du 18, et 3092, pièce 8, dossier du 21).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Rappelant les messages précédents du Directoire sur la nécessité de vérifier les connaissances des candidats médecins, chirurgiens et pharmaciens à cause *des assassinats qui se commettent journellement par une foule de charlatans*; <sup>5</sup>et proposant de réserver au ministère public les recours en cassation en matière de police et au correctionnel (AF III 494, plaquette 3100, pièces 36-39 et 53-54).

### **Finances.**

Exécution d'un arrêté de Reverchon, représentant en mission dans l'Ain de l'an IV, révoquant Montanier, directeur de la poste aux lettres de Seyssel, remplacé par Nicollier, minute de Merlin de Douai, délibération de la municipalité et lettre de l'agent municipal Michard au député Gauthier (AF III 494, plaquette 3100, pièces 46-50).

### **Guerre.**

Envoi à Bonaparte d'une lettre non jointe de Berthier annonçant l'envoi (à l'armée d'Angleterre) de plusieurs compagnies de hussards cisalpins. Nomination de Kamerer, ex-capitaine au 8<sup>e</sup> hussards, lieutenant de gendarmerie (AF III 494, plaquette 3100, pièces 42 et 44).

### **Justice.**

---

<sup>1</sup> L'adjudant général François-Guillaume d'Halancourt, voir *tome III*, 1<sup>er</sup> frimaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Les généraux Jean-Marie-Vital Ramey de Sugny et Gilbert Prudon, élu de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents en l'an VII. Cossaune semble être le chef de bataillon à la suite employé comme adjoint à l'état-major général de l'armée d'Italie le 5 ventôse an VII (*tome VIII*).

<sup>2</sup> Pas de minute dans le dossier pour Bouguenais et Ligné.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Burges-les-Bains.

<sup>4</sup> *Saint-Janvier* sur le registre.

<sup>5</sup> Un nouveau du Directoire du 27 germinal an VII (*tome VII*) sur le même objet rappelle celui-ci et celui du 4 frimaire an V cité par *Debidour*, tome IV, page 348.

Sur rapport du ministre sur l'agitation royaliste dans le Tarn, surtout à Castres, mise de la ville en état de siège et envoi de troupes, démolition des restes de fortifications du château de Gaix (commune de Valdurenque), lieu de réunion des égorgeurs, mandat d'arrêt contre Auret, agent municipal de Labruguière, complice des assassins de Grach Poujols et de sa femme, et ordre au ministre des Finances de faire un rapport sur les employés de l'Enregistrement du département<sup>1</sup>. Cassation de l'annulation par les tribunaux du district de Parthenay et civil des Deux-Sèvres de l'adjudication partielle de la forêt de Secondigny au nommé Favereau en 1792. Remplacement du juge de paix de Bruniquel en fuite. Sur rapport conjoint avec le ministre des Finances, maintien de Michel Lung en possession d'un bien national provenant du Grand-Chœur de Strasbourg, et annulation de sa vente ultérieure au nommé Hausswald, aux droits duquel prétendent les consorts Weiler (AF III 494, plaquettes 3099, pièces 10-12, 3100, pièces 40-41 et 51-52, et 3101, pièces 91 et 124). Classement d'un rapport sur une réquisition irrégulière par Méritte, capitaine à la 6<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée de Mayence, à "Petzdorf"<sup>2</sup>.

### **Marine et Colonies.**

Envoi au ministre du message des Anciens sur les prisonniers de guerre français détenus à Plymouth<sup>3</sup> (AF III 494, plaquette 3100, pièce 43).

### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre: Grandsire, aubergiste à Calais, agent des Britanniques, et Colomb et Léger, notaires d'Ancey et Chambéry, pour correspondance criminelle avec l'émigré Grollier à Turin, saisie sur Deveaux, président au parlement de Dauphiné, et le comte de Melat, de Saint-Symphorien-d'Ozon, arrêtés à Chambéry. Émigrés, radiation: Pierre Brierre, de Paris, inscrit dans le Calvados, mort à Meillant en l'an V; Pierre-Nicolas Dulion, chanoine à Besançon, inscrit dans la Haute-Marne; Marie-Jeanne Farcy, divorcée François-Auguste-Cirène-Palamède Grandière, femme Villemer, radiée provisoirement par le district de la Guerche [-de-Bretagne]; André Mauzier, de Dijon, inscrit en Saône-et-Loire, à la requête de son fils Honoré-François, juge au tribunal civil de la Côte-d'Or suspendu. Maintien: Jean Ango<sup>4</sup>; les frères François et Pierre Ferrandy, de Puget-Théniers, membres de l'armée sarde; Pierre-Marie-Jérôme Maréchal, inscrit dans le Doubs, usant de faux certificat du 1<sup>er</sup> bataillon de la 184<sup>e</sup> demi-brigade. Prêtres, déportation<sup>5</sup> (AF III 494, plaquettes 3099, pièces 6-9 et 13-25, et 3100, pièces 26-35).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 494, plaquette 3101, pièces 57-90, 92-123 et 125-128. Nominations judiciaires, justices de paix sauf exception, *Charente*, tribunal criminel, président et greffier; - *Côte-d'Or*, Beaune *intra muros*; - *Dordogne*, Vergt; - *Doubs*, tribunal criminel, accusateur public: Briot, professeur à l'école centrale<sup>6</sup>, minute de Merlin de Douai; Pontarlier; - *Escaut*, Axel; - *Indre-et-Loire*, Amboise; - *Landes*, tribunal civil, suppléants; - *Loir-et-Cher*, tribunal criminel, greffier; - *Haute-Loire*, tribunal criminel, président: Talairat, commissaire municipal de Brioude *extra muros*, remplaçant Delcher, nommé inspecteur des contributions du département, lettre du député Faure<sup>7</sup> contre les royalistes Costel, juge au tribunal criminel, et Crose-Montbriset, beau-père de Delcher, juge au tribunal civil, frère de Montfleury, commissaire central révoqué, et de Montbriset dit Zizaguet, capitaine de gendarmerie révoqué; Langeac; - *Loire-Inférieure*, Guéméné [-Penfao]; Saint-Nicolas [-de-Redon]; - *Lozère*, Meyrueis; - *Maine-et-Loire*, Maulévrier; Tiercé; - *Mont-Blanc*, Chêne-Thônex<sup>8</sup>; - *Deux-Nèthes*, Hoogstraten; - *Nièvre*, Château-Chinon; - *Nord*, tribunal criminel, greffier, minute de Merlin de Douai; Bourbourg; - *Pas-de-Calais*, Arras, 2<sup>e</sup> division; Bomy; Campagne [-lès-Hesdin]; - *Haute-Saône*, Clairegoutte; - *Saône-et-Loire*, Cluny; - *Seine*, Paris, sections de la Halle-aux-Blés et du Mont-Blanc; - *Seine-Inférieure*, Saint-Laurent [-en-Caux]; - *Somme*, Mailly [-Maillet]; - *Vaucluse*, Carpentras, 1<sup>er</sup> arrondissement; Malaucène.

---

<sup>1</sup> La mise en état de siège de Castres fut annulée le 22 floréal (*tome V*) comme prise sur faux renseignements fournis par l'accusateur public du Tarn et le juge de paix de Labruguière, démentis par le commissaire central Daubermesnil, le général Petitguillaume et le général Frégeville.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. La localité allemande pourrait être Betteldorf-über-Gerolstein (Rhénanie-Palatinat).

<sup>3</sup> Voir au 19.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici. Peut-être Jean-Baptiste Ango de Lamotte de Lezeau, émigré de la Seine mort à Constance en août 1797 (F<sup>7</sup> 5860).

<sup>5</sup> Lazare Dessauze, curé de Planchez (Nièvre) ayant fait inhumer une femme dans l'église (déportation annulée le 14 germinal (*tome V*), ce curé, acquéreur de biens nationaux, n'ayant pas lui-même procédé à cet enterrement mais l'ayant laissé faire pour prouver aux habitants *que, sous le règne de l'égalité, ils peuvent être enterrés dans une église comme les ci-devant grands seigneurs*), un prêtre des Hautes-Pyrénées, Jean-Baptiste Fonbonne, détenu à Paris, ayant fait tester des religieuses en sa faveur, un prêtre de la Seine-Inférieure, un du Tarn et un de l'Yonne.

<sup>6</sup> Pierre-Joseph Briot, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>7</sup> Balthazar Faure, député de la Haute-Loire à la Convention et de la Meurthe aux Cinq-Cents, élu de la Haute-Loire aux Anciens en l'an VI. L'ex-député Delcher, nommé inspecteur des contributions le 12 nivôse (plus haut).

<sup>8</sup> Auj.: communes de Chêne-Bourg et de Thônex, Suisse, canton de Genève.

**Séance du 25 nivôse an VI [dimanche 14 janvier 1798]**  
(AF\* III 10, folios 72 verso-75 recto; AF III 494, plaquettes 3102 à 3104)

**Lois.**

[Du 24] radiant le député Goupil-Préfelne de la liste des émigrés du Calvados<sup>1</sup>; sur le costume des députés; et punissant la dégradation des arbres de la Liberté de quatre ans de prison et ordonnant leur remplacement aux frais des communes (AF III 494, plaquettes 3099, pièces 2-5, et 3102, pièce 3).

**Message des Cinq-Cents.**

[Du 24] proposant de concéder le terre-plein du Pont-Neuf à l'architecte Poyet pour y élever à ses frais une pyramide colossale à la paix et aux victoires<sup>2</sup> (AF III 494, plaquette 3100, pièces 55-56).

**Message aux Cinq-Cents.**

Rappelant les messages précédents sur la révision du code et de l'organisation maritimes, notamment pour les tribunaux; sur l'emploi du séminaire de Saintes à un hospice de convalescents de la Marine<sup>3</sup>; et le versement des sommes restées libres dans les crédits du ministère pour l'an V comme supplément de traitement des employés du ministère des Finances (AF III 494, plaquette 3102, pièces 1-2, 4-7 et 9-14).

**Décision du Directoire.**

Approbation d'un rapport du secrétaire général sur l'augmentation des traitements de ses employés, et passage à l'ordre du jour, *le Directoire considérant que c'est au secrétaire général à régler ces objets*<sup>4</sup>.

**Finances.**

Exploitation de bois nationaux: de l'abbaye de Morimond (Haute-Marne,auj.: commune de Parnoy-en-Bassigny), et de l'Oise: bois du Troussoye provenant de Notre-Dame de Nanteuil [-le-Haudouin], du Buisson La Fertille provenant de l'émigré Mazancourt, de Bellefontaine, commune de Caisnes, provenant de l'abbaye Saint-Barthélemy de Noyon, d'autres sis à Pontoise de même origine, de l'abbaye Saint-Éloi de Noyon à Crisolles et Salency, et des récollets de Conchy-les-Pots. Échange de parcelles de bois communaux de Passavant. Vente de bois communaux de Roulans pour construire la maison commune et une fontaine. Rejet de la réclamation de Guillaume Dorcy contre Carlet, affectataire des bâtiments de l'abbaye de Longchamp. Attribution de l'usufruit d'une maison et jardin à Excideuil provenant des émigrés Machat à la citoyenne Raymond, femme Machat-Aducet, et de sa nue-propriété à Besson, receveur de l'Enregistrement. Nomination de Bonjour, membre du Conseil des arts, commissaire près les salines de l'intérieur, et mutation d'Huin, ex-agent national de Metz, commissaire près celles de Moûtiers et Conflans (Mont-Blanc), près celles de Château-Salins, remplaçant Roubaud, démissionnaire<sup>5</sup>. Remplacement de la citoyenne Epel, directrice de la poste aux lettres d'Ambronay, royaliste, par Gaspard Brunod, billet du député Gauthier, et de la citoyenne Junet, directrice de celle de Pontarlier, dénoncée par lettre de La Harpe, de Paris<sup>6</sup>, comme agent des émigrés de Berne, par Joseph-Alexandre Michaud, ex-directeur, proposé par les députés Michaud, Monnot et Quirot. Envoi au ministre du message sur les tableaux de dépréciation du papier-monnaie<sup>7</sup> (AF III 494, plaquettes 3102, pièces 15-23, et 3103, pièces 28-39).

**Justice.**

Nomination de: Jacques Pioc, de Paris, ex-employé à l'administration des fourrages aux armées des Pyrénées, inspecteur des forêts de Rhin-et-Moselle, et Jean-Pierre Bernier, de Paris, sous-chef de la commission des armes du Comité de salut

<sup>1</sup> Guillaume-François-Charles Goupil-Préfelne, député de l'Orne aux Anciens.

<sup>2</sup> Voir *tome V*, 3 germinal, message du Directoire en réponse soulignant les inconvénients d'esthétique et de sécurité de cette tour-colonne de 83 mètres de haut où des malveillants pourraient se retrancher.

<sup>3</sup> Voir *tome V*, 13 messidor: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici, le rapport de Lagarde est dans AF III 20 B, dossier 70 d, pièce 37 (*Les Archives du Directoire*, page 118). L'augmentation de traitement met les employés du secrétariat général à égalité avec ceux des ministères.

<sup>5</sup> L'affermement des salines de l'intérieur à Catoire et Duquesnoy et la nomination de commissaires près ces salines est l'objet d'arrêtés du Directoire des 13 et 22 brumaire et 14 frimaire (*tome III*). Sur Bonjour, chimiste, régisseur des poudres et salpêtres en l'an V, voir *tome I*, 22 floréal an V, Finances. Jean-Louis Roubaud, député du Var à la Législative et à la Convention; *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* ne connaît que sa nomination à Château-Salins le 14 frimaire.

<sup>6</sup> Il s'agit du vaudois Frédéric-César de La Harpe, par la suite membre du Directoire exécutif de la République helvétique. Il était alors à Paris et avait proposé une expédition militaire française en pays de Vaud contre les Bernois: c'est son action qui occasionne les positions du Directoire en faveur des Vaudois demandant la protection de la France dont il est question en nivôse an VI. D'après sa notice dans le *Dictionnaire Napoléon* sous la direction de Jean Tulard, il avait, de concert avec Pierre Ochs, proposé un plan de constitution helvétique au Directoire en décembre 1797.

<sup>7</sup> Voir au 22.

public puis inspecteur général des manufactures d'armes, inspecteur général de celles du Mont-Tonnerre <sup>1</sup>, minutes de Merlin de Douai (AF III 494, plaquette 3103, pièces 24-27).

### **Marine et Colonies.**

Emploi à Saint-Domingue de Jeanty, ex-adjoint au chef de la division civile du ministère. Adoption d'une proclamation aux marins sur la descente en Angleterre manuscrite, à envoyer aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Signature de la commission d'Hédouville, nommé agent du Gouvernement à Saint-Domingue par arrêté du 16 messidor an V, minute de Merlin de Douai et commission non signée, datée du 9 nivôse an VI, sur parchemin (AF III 494, plaquette 3102, pièces 8 et 11-14).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 494, plaquette 3103, pièce 40. État des nominations à des emplois vacants de la régie de l'Enregistrement et des Domaines pour la 2<sup>e</sup> décade de nivôse an VI.

AF III 494, plaquette 3104, pièces 43-148. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), Ain à Vaucluse, *Ain*, Ambronay; Leysard; Montréal [-la-Cluse], candidat: Valentin Duport, notaire à Saint-Martin-du-Frêne, an V; Nantua; Seyssel; *Ardèche*, Lamastre; Vernoux [-en-Vivaraïs]; Peyrat, administrateur central refusant<sup>2</sup>, commissaire nommé de nouveau; *Aude*, Sigean; *Bouches-du-Rhône*, Arles; Salon [-de-Provence]; *Côte-d'Or*, sur liste du député Berlier et lettre de son collègue Oudot, Aiserey; Époisses: Roger, dénoncé comme jacobin par Bonnard, commissaire municipal de Saulieu, an IV; Gemeaux; Nolay; *Côtes-du-Nord*, Maël-Carhaix: remplacement de l'ex-député Derrien, non résidant<sup>3</sup>; *Finistère*, Cléder: Cahel, administrateur du département en 1793; Goulven; Lanmeur; Plougonven; Ploujean (auj.: commune de Morlaix); Plounévez-Lochrist: Le Bourc'h, ex-notaire; Saint-Pol-de-Léon<sup>4</sup>: Laissaut, notaire; Saint-Thégonnec, candidat: Raoul, chef du bureau des domaines nationaux du district de Morlaix, an IV; *Gers*, Bassoues; Estang: Desparsac, notaire; Fourcès; Jegun; Labastide [-d'Armagnac]<sup>5</sup>: Saint-Marc, administrateur du district de Nogaro, commissaire provisoire confirmé; Lavit: remplacement de Laclaverie, constituant, démissionnaire; Manciet: Joseph Laguire, député à la Législative et à la Convention<sup>6</sup>; Saint-Mézard; Saint-Puy; *Hérault*, Frontignan: Marc Pouilhe, apothicaire<sup>7</sup>; *Ille-et-Vilaine*, Bourg-des-Comptes; Cappel; Paramé (auj.: commune de Saint-Malo): Alexandre-René Duhamel, ex-bibliothécaire; Pléchéat: Rocherie aîné, ex-chef de bataillon de la garde territoriale de Bain [-de-Bretagne]; Rennes *extra muros*; *Loire*, Néronde; Saint-Étienne *extra muros*; Saint-Marcellin [-en-Forez]; Saint-Rambert (auj.: Saint-Just-Saint-Rambert); *Lot*, Vayrac: Miramon, officier de santé à Souroques (commune de Vayrac); *Marne*, commissaire central: Partis, de Châlons-sur-Marne, ex-administrateur central de l'Aisne, proposé par le député Poulain-Boutancourt, remplaçant Debranges, révoqué, candidats: Blanchin, les ex-députés Deville et Prieur de la Marne<sup>8</sup>, Farsi, de Sainte-Menehould, ex-administrateur central, et Picard; *Meurthe*, Gerbéviller; *Meuse-Inférieure*, Kortessem; *Moselle*, Saint-Avold, lettre du député Becker; *Orne*, Bretoncelles; Carrouges; Chambois; Condeau; Préaux [-du-Perche]: Pierre Duval, député à la Législative<sup>9</sup>; Saint-Maurice [-lès-Charencey]: Jacob, instituteur; *Seine-Inférieure*, Angerville [-l'Orcher]; Criquetot [-l'Esneval]; Gonnevillle [-la-Mallet]; Harfleur; Saint-Romain [-de-Colbosc]; *Seine-et-Oise*, Angerville; *Vaucluse*, Montoux;

- nominations judiciaires, *Drôme*, tribunal criminel, greffier: Darrasse, ex-substitut près les tribunaux; *Moselle*, Thionville, tribunal correctionnel, commissaire, billet de Reubell, candidatures de Colas, ex-juge à Saint-Domingue, et Rolly, maire de la ville pendant le siège.

## **Séance du 26 nivôse an VI [15 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 75 recto-77 verso; AF III 494, plaquettes 3105 et 3106)

<sup>1</sup> Nomination annulée le 26 ventôse an VII (*tome VII*), l'intéressé ayant emprunté des fonds au nommé Van Recum et accordé de son propre fait des indemnités en bois à la compagnie Parens et Van Recum, adjudicatrice des coupes du département.

<sup>2</sup> Nommé le 27 fructidor an V (*tome II*, index).

<sup>3</sup> Yves Derrien, député à la Législative, nommé le 21 frimaire (*tome III*).

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire usuel: Pol-Léon.

<sup>5</sup> Commune transférée au département des Landes en 1850 (*Archives départementales des Landes, Répertoire numérique de la série O* par F. Daudigeos et Chr. Lescaux, 1982).

<sup>6</sup> Nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*. Il est destitué comme anarchiste le 4 ventôse an VII (*tome VIII*) et remplacé par celui ici destitué.

<sup>7</sup> Remplaçant un commissaire n'ayant pas un an de résidence dans le département, contrairement à l'article 192 de la constitution de l'an III.

<sup>8</sup> Jean-Baptiste-Célestin Poulain-Boutancourt, député de la Marne aux Cinq-Cents, signait régulièrement J.-B. Célestin-Poulain. Jean-Louis Deville, ex-député de la Marne à la Convention et du Nord aux Cinq-Cents. Pierre-Louis Prieur dit de la Marne, député du Tiers état du bailliage de Châlons à la Constituante et de la Marne à la Convention.

<sup>9</sup> Démissionnant, remplacé le 25 prairial an VII (*tome IX*).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Proposant d'annuler les lois des 2 brumaire an IV et 16 vendémiaire an V sur les hospices civils et d'en remplacer un grand nombre par des secours à domicile (AF III 494, plaquette 3106, pièces 29-32).

### **Finances.**

Remplacement de Corsier, directeur de la poste aux lettres de Ferney [-Voltaire] par l'ex-directeur Borssat. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'hospice de Soultz [-sous-Forêts]<sup>1</sup> (AF III 494, plaquette 3106, pièces 20-21 et 24).

### **Guerre.**

Remplacement de Carlier-Laurent, conservateur des bâtiments militaires de Laon, par l'administrateur municipal Hamaide, minute de Merlin de Douai (AF III 494, plaquette 3106, pièces 18-19).

### **Intérieur.**

Destitution des agents et adjoints municipaux d'Hangest [-en-Santerre], protégeant les fanatiques, à la demande du député Scellier, et de Versoix<sup>2</sup>, pour intelligence avec des émigrés. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur le monument proposé par Poyet et l'hospice de Grenoble<sup>3</sup> (AF III 494, plaquette 3106, pièces 23, 28 et 35-36).

### **Justice.**

Publication dans les départements réunis des articles 1, 2 et 4 de la loi du 11 prairial an III sur les édifices du culte. Restitution des objets du loto de Cologne à son ancien propriétaire, un Français<sup>4</sup> (AF III 494, plaquette 3106, pièces 22 et 25).

### **Marine et Colonies.**

Approbation des états joints des mouvements des officiers militaires de la 2<sup>e</sup> décade de frimaire et de la 1<sup>ère</sup> de nivôse et des remplacements proposés par le ministre (AF III 494, plaquette 3106, pièces 14-16).

### **Police générale.**

Autorisation de réquisition permanente des citoyens inscrits au rôle de la garde nationale dans les départements où la sûreté des personnes ou des propriétés paraîtra menacée. Renvoi dans un autre département du procès des conspirateurs et membres de l'association contre-révolutionnaire dite Institut philanthropique arrêtés en Eure-et-Loir<sup>5</sup>, à noter: Sébastien Armand, dit Courtois, d'Allainville, chauffeur et fondé de pouvoirs d'émigrés, Nicolas-Clément Bertin dit Desmardelle, officier de santé à Verneuil [-sur-Avre], responsable du soulèvement de Dreux, Nonancourt et Verneuil en vendémiaire an IV, Denis-François Chasline, receveur des Domaines à Dreux, Charles-Louis Coynart, de Dreux, officier de cavalerie sous les ordres de Rochecot<sup>6</sup>, Augustin-Charles d'Érard d'Hellenvilliers, habitant à Hellenvilliers, lié aux émigrés Carency et Courcy, François-Joseph Foucault, mestre de camp d'Ancien Régime, émigré radié, ayant reçu l'ex-député Pavie au château de Merey (Eure), chez Marie-Anne Rouen-Sodeille, veuve du seigneur de Merey, Pierre-Joseph Gilibert, curé de Boutigny [-Prouais], ayant fait rejeter la Constitution de l'an III par l'assemblée primaire de l'an IV, Anne-Antoinette-Marie-Radulphe Gournay, divorcée de l'émigré Thieulin, l'ex-général de brigade Thomas Joly, ayant exercé un commandement en vendémiaire an IV<sup>7</sup>, Mignon, notaire à Abondant, Montforté, d'Ivry-la-Bataille, évadé, Patrice Murphy, prêtre irlandais, précepteur des enfants du château de Courteilles, Nugues, notaire à Anet, bailleur de fonds, évadé, Marie-François Semen, curé d'Abondant, Surgères dit Decomdeville, comte, colonel du régiment Dauphin-Dragons, évadé, Jean-Baptiste Thorel, receveur de l'Enregistrement à Verneuil [-sur-Avre], Charles-François-Augustin Vaslin, curé de Vernouillet, ayant participé à un rassemblement où l'on coupa les oreilles à Leblond, agent municipal de Marville [-Moutiers-Brûlé], pour lui faire crier *Vive le Roi*. Déportation de quatre prêtres d'Eure-et-Loir. Ordre au ministre de compléter les renseignements donnés sur les événements ayant précédé le Dix-Huit Fructidor par des précisions sur la police de Rovère et les enrôlements faits par la commission des Inspecteurs de la salle<sup>8</sup>. Rapport sur une tentative de vol de diamants chez l'envoyé du dey d'Alger dans la nuit du 19 au 20 par des individus usant d'un faux ordre de

---

<sup>1</sup> Voir au 24.

<sup>2</sup> Suisse, canton de Genève, alors: Ain.

<sup>3</sup> Voir aux 25 et 24.

<sup>4</sup> Le nom du propriétaire de ce loto supprimé par le Directoire le 9 frimaire (*tome III*) n'est pas indiqué.

<sup>5</sup> Notes individuelles de renseignement sur plus d'une cinquantaine de ces conspirateurs, en grande partie du département de l'Eure. Le ministre prouve des liens avec des ramifications de l'Institut à Paris, dans le Calvados et l'Ariège par la similitude des documents saisis.

<sup>6</sup> Rochecot, général commandant l'armée royaliste du Bas-Maine en l'an IV et l'an V.

<sup>7</sup> Le général Thomas Joly, maire d'Évreux en 1801, suspendu et emprisonné en 1793, puis remis en activité comme chef de brigade en l'an III (*Six*, qui ne lui connaît pas de commandement lors des journées de Vendémiaire an IV).

<sup>8</sup> Joseph-Stanislas-François-Xavier-Alexis Rovère, député de Vaucluse aux Anciens, président de la commission des inspecteurs de la salle au Dix-Huit Fructidor, condamné à la déportation.

perquisition du Directoire et l'arrestation de deux des voleurs nommés Bonnard et Gilibert (AF III 494, plaquettes 3105, pièces 8-10, et 3106, pièces 11-13 et 26-27).

### **Relations extérieures.**

Nomination de: Gaudin et Fréville secrétaires de légation à Vienne, et Blanc, secrétaire de légation à Turin, remplaçant Fréville (AF III 494, plaquette 3105, pièces 1-2). Adoption d'instructions à Bernadotte, minute gardée par le ministre; communication par le ministre d'une lettre de l'ambassadeur sarde; ordre de hâter le départ de Ginguéné pour Turin<sup>1</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 494, plaquette 3106, pièce 17. Feuille de brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

AF III 494, plaquette 3106, pièces 33-34 et 37-38. Commissaires municipaux, *Ain*, Ferney [-Voltaire]: destitution à la demande des députés Deydier, Gauthier, Merlino et Royer;- *Somme*, Comblès: Alavoine, ostéologue à Maurepas<sup>2</sup>.

## **Séance du 27 nivôse an VI [16 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 78 recto-81 verso; AF III 495, plaquettes 3107 à 3109)

### **Lois.**

[Du 26] sur: les ventes de biens nationaux avec réserve d'usufruit; les contributions foncières des colonies occidentales; la création du tribunal de commerce de Cognac; et le taux du droit dit de sauvetage des propriétés ennemies en mer (AF III 494, plaquette 3105, pièces 3-7; AF III 495, plaquette 3107, pièce 8).

### **Messages des Cinq-Cents.**

[Du 25] sur la création d'un poste d'inspecteur de police du port et des quais d'Orléans (AF III 494, plaquette 3103, pièces 41-42). [Du jour] sur des assassinats commis la nuit dernière chez le glacier Garchi sur les boulevards à Paris, avec vols de bijoux, d'argenterie et de numéraire, transmis sur le champ au ministre de la Police générale<sup>3</sup> pour rapport le lendemain (AF III 495, plaquette 3107, pièces 15-16).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur l'emprunt à faire par la commune de Noirmoutier [-en-l'Île] pour rembourser une réquisition ordonnée par le général Beysser<sup>4</sup> (AF III 495, plaquette 3107, pièces 4-5 et 29-30).

### **Finances.**

Ordonnement de crédits par la Trésorerie nationale pour les ministères de la Guerre, de l'Intérieur et de la Marine et des Colonies. Décision de louer aux enchères les anciens bâtiments des Messageries nationales de Paris<sup>5</sup>. Remplacement de Dumas, directeur de la poste aux lettres de Laon, par Clouard, ex-administrateur central (AF III 495, plaquette 3107, pièces 6-7 et 27-28).

### **Guerre.**

Nomination de l'ex-général de brigade Joba chef d'escadron de gendarmerie, à noter: *Exposé rapide présenté au Directoire Exécutif par le Général D. Joba*, imprimé, 7 pages, adresse de républicains de Clermont-Ferrand, six pages de signatures, dont celle de Trébuchet, commissaire près le tribunal correctionnel, et certificats des municipalités de la Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte et Clermont-Ferrand, et de l'administration centrale du Puy-de-Dôme<sup>6</sup>. Exemption

<sup>1</sup> Ces trois affaires ne sont pas représentées ici. Pierre-Louis Ginguéné, commissaire de l'instruction publique sous la Convention thermidorienne, directeur de l'instruction publique au ministère de l'Intérieur, nommé ministre plénipotentiaire en Piémont le 23 frimaire (*tome III*), rappelé le 4 vendémiaire an VII (*tome VI*).

<sup>2</sup> À rapprocher de l'ostéologue Jean-Baptiste Lefebvre, curé constitutionnel d'Allonville, même département, candidat commissaire municipal de Querrieu (*tome VII*, 12 pluviôse an VII).

<sup>3</sup> "au Conseil des Cinq-Cents" par distraction du copiste du registre. Le message aux Cinq-Cents du lendemain sur rapport du ministre écarte tout lien avec l'affaire de la fausse perquisition nocturne chez l'envoyé du dey d'Alger, où il s'agissait aussi de bijoux, et réduit l'incident du café Garchi à une rixe entre militaires et clients royalistes. On a, dans AF III 32, pièces 53-54, un rapport du ministre de la Justice du 7 ventôse an VI sur le jugement des gardes ayant laissé s'échapper les individus arrêtés chez Garchi (*Les Archives du Directoire*).

<sup>4</sup> Rappel du message du 5 fructidor an V (*tome II*), où la commune demandait d'imputer sur ses contributions des fonds qu'elle avait versés en 1793 sur ordre du général Jean-Michel Beysser, commandant l'armée des Côtes-de-l'Ouest.

<sup>5</sup> Annulation de l'arrêt du 1<sup>er</sup> nivôse décidant de les louer sur estimation à des entrepreneurs des voitures publiques.

définitive de service militaire de Jean Lestrade, curé de Lalinde, engagé volontaire. Organisation de l'administration générale des remontes, comprenant trois officiers généraux, avec délimitation de leurs arrondissements. Cessation de fonctions de Pointis, chef d'escadron au 6<sup>e</sup> dragons. Promotion de Richardot sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> chasseurs, sur demande de Joubert apostillée par Barras et Bonaparte, et de Phélines, ex-militaire à l'île de France, chef de brigade du génie. Confirmation de promotions de: Jean-Baptiste-Michel Durand d'Herville chef de brigade d'artillerie, promu provisoirement dans l'Inde en 1793; et Songis, chef de bataillon au 8<sup>e</sup> d'artillerie à pied, chef de brigade au 1<sup>er</sup> d'artillerie légère, remplaçant Marles, décédé, promotion provisoire accordée par Bonaparte. Nomination de l'adjudant général Mortier chef de brigade au 23<sup>e</sup> de cavalerie et de François-Antoine Pianelli, capitaine à la 27<sup>e</sup> demi-brigade, chef de bataillon à la suite d'une demi-brigade. Traitement de réforme du général de brigade Tisson. Renvoi à de plus amples renseignements d'une décision sur l'ancien chef (de brigade) Noizet<sup>1</sup> (AF III 495, plaquette 3107, pièces 17-23, 26 et 31-47).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Agonac, Angles [-sur-l'Anglin], Anglesqueville [-sur-Saône]<sup>2</sup>, Bécherel, Bourthes, Brétenoux, Buchy (Seine-Inférieure), la Cambe, Cany [-Barville], Cassagnes [-Bégonhès], Castelnau [-Montratier], Chablis, Châtellerault, Civray (Vienne), Conques, Corps-Nuds, Coussergues, Daglan, Dangeau, Domart [-en-Ponthieu] ayant refusé de signer le procès-verbal de prestation de serment de la fête du 1<sup>er</sup> pluviôse an IV, Domme: destitution de membres et maintien, contre l'avis de l'administration centrale, du président Vielmont, neveu du député Malleville, Doudeville, Estaing (Aveyron), Figeac, Fons (Lot), Fougères, Gages (Aveyron, auj.: commune de Montrozier), Hautefort, Hédé, Houdain, l'Isle [-Jourdain] (Vienne), Jaunay [-Clan], Joigny, Lafrançaise, Latronquière, Marcillac [-Vallon], Marly [-le-Roi], Martel, Melun, Metz-en-Couture, Millau, Mirebeau (Vienne), Monthoiron, Montmorillon, Nant, Notre-Dame-de-Courson, Noyal-sur-Vilaine, Ourville [-en-Caux], Payrac, Peyzac [-le-Moustier], Pleumartin, Pont-sur-Yonne, Privezac, Puylaroque, Ribérac, Rieupeyrroux, Rouffignac [-Saint-Cernin-de-Reillac], Saint-Céré, Saint-Cyprien (Dordogne), Saint-Énogat (Ille-et-Vilaine, auj.: commune de Dinard), Saint-Genest [-d'Ambière], Saint-Geniez [-d'Olt], Saint-Germain-de-la-Coudre, Saint-Géry (Lot), Saint-Saturnin [-de-Lenne], Saint-Savin (Vienne), Saint-Vincent-de-Connezac, Sainte-Orse, Sarlat [-la-Canéda] *extra muros*, Savignac [-les-Églises], Thuré, Tinchebray, Usson [-du-Poitou], Vayrac, Vergt, Verteillac, Villecomtal, Villemer (Yonne), Villeneuve-la-Guyard, Vimy et Wail. Destitution: Nouvelle-Église, président de la municipalité royaliste et agents municipaux d'Annezin père de déserteur et de Méaulte assistant au culte réfractaire, Sommières [-du-Clain] royaliste, et Thédillac, et agents et adjoints de Montdoumerc. Destitution et jugement, municipalités: Ault, président et secrétaire pour faux certificat de résidence à un La Trémoille, Lalbenque, président percepteur des contributions, et agent municipal de Montvilliers pour passeport à émigré. Ordre à Berthier de prendre des imprimés rares de la bibliothèque du Vatican, liste jointe, des manuscrits orientaux de celle de la Propagande et des matrices et caractères de son imprimerie, et tous objets d'art, de lettres et de sciences de Rome et du reste des États pontificaux, ainsi que des livres de littérature italienne moderne à constituer en plusieurs collections, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 63 (AF III 495, plaquettes 3107, pièces 1-3, 3108, pièces 61-78, 87-101, 108-109, 115-121 et 135-144, et 3109, pièces 145-153, 167-184, 204-222 et 236-260).

### **Justice.**

Confirmation de la nomination d'Harent<sup>3</sup> receveur général de la Roër (AF III 495, plaquette 3107, pièces 24-25).

### **Police générale.**

---

<sup>6</sup> Sur le général Joba, voir *tome III*, 21 frimaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Cachet de la municipalité de la Châtaigneraie (pièce 44).

<sup>1</sup> Sont identifiés Claude-François Richardot, ensuite aide de camp de Joubert (*Quintin*), les futurs généraux Herville (Jean-Baptiste-Michel-René Durand d'-), - de nouveau confirmé le 4 messidor chef de bataillon d'artillerie à dater de 1793, et chargé d'inspecter les places militaires des bords du Rhin d'Huningue à Breda le 23 frimaire an VII (*tomes V et VII*), que *Six* dit nommé directeur d'artillerie à Lille le 24 novembre 1798 / 4 frimaire an VII, mesure que nous ne trouvons pas au *tome VII* -, Nicolas-Marie Songis et Adolphe-Édouard-Casimir-Joseph Mortier (mesures inconnues de *Six*), François-Antoine Pianelly ou plutôt Pianelli (la minute donne les prénoms), dont on a le brevet pour tenir rang de chef de bataillon d'infanterie le 7 pluviôse, plus loin, nommé commandant de la place de Villefranche (Alpes-Maritimes) le 7 messidor (*tome V*) à la place de son frère Michel-Antoine, qui est connu de *Quintin*, parti pour l'expédition d'Égypte (ce que ne disent pas ces auteurs), et le général Mathieu Tisson (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note). L'ancien chef de brigade Noizet pourrait être Jean-François-Gaspard Noizet-Saint-Paul, chef de brigade, nommé commissaire pour l'organisation de l'école du génie de Metz le 7 floréal an V (voir *tome III*, 27 brumaire an VI, Guerre, note).

<sup>2</sup> Seine-Inférieure, auj.: commune de Val-de-Saône

<sup>3</sup> Jean-Marie Harent (Sabine Graumann, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814, op. cit.*, page 114, qui se réfère à cet arrêté).

Annulation d'une saisie d'étoffes de costumes de représentants du Peuple envoyées à Lyon pour y être brodées sous le faux prétexte que ces étoffes étoient anglaises, et envoi de cet arrêté au ministre: *s'il était possible que les sous-ordres employés à la confection des costumes des Représentans du peuple aient osé tromper leur confiance en se servant d'étoffes anglaises, le Directoire se concerterait avec les Conseils sur les moyens de constater le délit et de faire punir les coupables* (AF III 495, plaquette 3107, pièces 13-14).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 495, plaquettes 3108, pièces 47-60, 79-86, 102-107, 110-114 et 122-134, et 3109, pièces 154-166, 185-203 et 223-235. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Allier*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; - *Ardèche*, *idem*, billet du député Saint-Prix et des ex-députés Gleizal et Thoulouse<sup>1</sup>; Aubenas; Villeneuve-de-Berg; Gonthier, notaire; - *Charente-Inférieure*, Rochefort; - *Côtes-du-Nord*, Ploubalay; Saint-Briec *intra muros*; - *Dordogne*, Lalinde<sup>2</sup>; - *Drome*, tribunal criminel, président: Leblanc, commissaire municipal de Buis [-les-Baronnies]; - *Eure*, tribunal civil, juge et suppléant; Beaumont-le-Roger; - *Golo*, Calvi, tribunal correctionnel, commissaire; - *Hérault*, Agde *extra muros*; - *Ille-et-Vilaine*, Roz-sur-Couesnon: Julien-Anne Lepoitevin, ex-juge de paix du Vivier [-sur-Mer], remplaçant un homonyme; - *Landes*, Tartas; - *Liamone*, Sartène, tribunal correctionnel, commissaire; - *Loire*, Boën: Chirat, défenseur officieux à Bussy [-Albieux]; Feurs; Maclas; Saint-Chamond; - *Haute-Marne*, Curel [-Autigny]; - *Mont-Blanc*, Évian [-les-Bains]; - *Mont-Terrible*, Vicques; - *Moselle*, tribunal criminel, président et accusateur public; - *Nièvre*, tribunal criminel, président; - *Nord*, tribunal civil, suppléants; Dunkerque, tribunal correctionnel, commissaire; Maubeuge *intra muros*<sup>3</sup>; - *Puy-de-Dôme*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Ardes; - *Pyrénées-Orientales*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; - *Rhône*, Lyon, arrondissements de l'Égalité et de l'Hospice; Vaise; - *Haute-Saône*, Authoison; - *Sarthe*, le Mans, tribunal correctionnel, commissaire; - *Tarn*, Albi *extra muros*; - *Vaucluse*, tribunal criminel, accusateur public et greffier; tribunal civil, suppléants; l'Isle [-sur-la Sorgue]; - *Vienne*, tribunal criminel, président: le constituant René-Antoine-Hyacinthe Thibaudeau, père du député Antoine-Claude, accusateur public et greffier, billet des députés Creuzé-Latouche et Dutrou-Bornier.

### **Séance du 28 nivôse an VI [17 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 81 verso-84 verso; AF III 495, plaquettes 3110 et 3111)

#### **Lois.**

[Du 27] ordonnant le renvoi aux commissions des Inspecteurs de la salle des deux Conseils des manteaux de représentants du peuple saisis à Lyon; et installant l'école centrale de l'Ariège au château de Saint-Girons (AF III 495, plaquettes 3107, pièces 9-12, et 3110, pièce 9<sup>4</sup>).

#### **Messages aux deux Conseils.**

Leur annonçant les mesures prises la veille par le Directoire sur les manteaux des députés saisis à Lyon, minute de Lagarde, rapport du ministre de la Police générale et copie d'une lettre de celui-ci à la Commission des Inspecteurs de la salle des Cinq-Cents du 23 nivôse. Message aux Cinq-Cents attribuant l'incident du café Garchi à une rixe entre royalistes et militaires, rapport du ministre de la Police générale démentant tout lien avec la fausse perquisition chez l'envoyé du dey d'Alger (AF III 495, plaquette 3110, pièces 13-22).

#### **Circulaire aux ministres.**

Leur rappelant celle du 29 frimaire les chargeant d'adresser les états des fonds ordonnancés avant et depuis les distributions décadaires (AF III 495, plaquette 3110, pièces 47-48).

#### **Finances.**

Ordre au ministre de désigner les membres de la régie de l'Enregistrement coupables de ce que la citoyenne Morambert, petite-fille de Racine, n'ait pas eu un bureau de timbre à Paris, minute de Merlin de Douai, et de faire

<sup>1</sup> Les conventionnels Claude Gleizal, secrétaire des Cinq-Cents depuis la fin de la Convention, et Jean-Joseph Thoulouse, nommé juge au tribunal civil le 11 vendémiaire puis administrateur municipal de Joyeuse le 20 du même mois à charge d'opter (*tome III*), tous deux élus invalidés en l'an VI, respectivement aux Cinq-Cents et aux Anciens.

<sup>2</sup> Annulation de l'arrêté du 29 frimaire nommant Taureille juge de paix, poste auquel le Directoire ignorait que les assesseurs avaient élu le nommé Baiselance pour remplacer Guillaume Carrier-Saint-Marc, élu aux Cinq-Cents en germinal an V.

<sup>3</sup> Réintégration du juge de paix remplacé le 28 frimaire (*tome III*) comme parent d'émigré mais faisant valoir qu'il n'est pas neveu de l'émigrée, tante de sa femme.

<sup>4</sup> La loi sur les costumes des députés est reçue le 27 au soir par le secrétaire général Lagarde après la levée de la séance du Directoire et déposée par lui à l'ouverture de celle du 28. La seconde est citée plus tard dans le cours de la séance du 28 sur le registre. Le message du Directoire aux deux Conseils sur les costumes vient en revanche immédiatement après la loi à leur propos.

compléter par la Trésorerie nationale des tableaux de fonds payés par elle rédigés par les ministres (AF III 495, plaquette 3110, pièces 7-8 et 50).

### **Intérieur et Police générale.**

Ordre aux deux ministres de se charger conjointement du travail d'épuration des autorités<sup>1</sup>, *de s'échanger les renseignements, d'en conférer au moins deux fois par décade et préparer les rapports et projets d'arrêtés en se partageant les travaux à faire, soit par département, soit par régions, ou autrement*, minute de Merlin de Douai (AF III 495, plaquette 3110, pièce 49).

### **Intérieur.**

Destitution et remplacement d'administrateurs municipaux de Nîmes et du commissaire municipal; nomination du président de la municipalité de Bagnols [-sur-Cèze], billet du député Chazal (AF III 495, plaquette 3111, pièces 60-65).

### **Justice.**

Nomination de Golbéry directeur de l'Enregistrement à Coblençe<sup>2</sup> (AF III 495, plaquette 3111, pièces 51-52).

### **Police générale.**

Émigrés, radiation: Claude Armand, maçon d'Avignon; Jean-Antoine Barrière, de Saint-Jeannet, procureur-syndic du district de Saint-Paul (Var, auj.: Alpes-Maritimes), puis administrateur municipal de Castellane, inscrit dans les Basses-Alpes après un mandat d'arrêt contre lui en frimaire an III<sup>3</sup>; Louis Bonne, marchand de vin à Mâcon; Charles Dumonceaux, du Nord, maintenu sur la liste des prêtres déportés, affaire demandée par Merlin de Douai; Anne-Thérèse Husson, femme Michel Poincignon, prêtre de Gorze, inscrite dans la Meuse; Alexandre-Pierre-Jean Masseron, de Rouen, inscrit dans l'Orne; Charles-François-Dominique Poilly, de Montreuil-sur-Mer, ex-capitaine au 10<sup>e</sup> dragons; Charles-Alphonse Villers, de Ligny [-Haucourt]. Ordre de faire un rapport sur la violation du domicile du député Malibran (à Poussan, Hérault) dans la nuit du 6 par 260 hommes armés, lettre des députés Malibran et Viennet dénonçant l'agitation des cercles constitutionnels de l'Hérault, composés des mêmes hommes que les *anciennes sociétés populaires*, qui annoncent des dissensions entre Merlin de Douai, seul patriote, et les autres Directeurs, relatant l'investissement de la maison de campagne de Malibran par la garde nationale, et réclamant le remplacement du commissaire central Devals, faible, par le conventionnel Castilhon<sup>4</sup>. Mandat d'arrêt contre Lemay, négociant à Lille, suspect d'espionnage, ayant reçu des billets de la Banque d'Angleterre du nommé Anthony<sup>5</sup>. Ordre à Mengaud de faire adresser au Directoire les lettres de l'émigré Barthès de Marmorières et celles de l'ex-ambassadeur Barthélemy au maire d'Erguel détenues par la commission militaire de l'Erguel, apostille sur l'arrivée de ces pièces avant l'envoi de la lettre<sup>6</sup> (AF III 495, plaquette 3110, pièces 23-46).

### **Relations extérieures.**

Adoption de deux suppléments d'instructions à Bernadotte proposés par le ministre et gardés par lui. Communication par lui d'une lettre de Perrochel sur l'attitude de l'Espagne sur la guerre contre le Portugal, de deux autres de Trouvé sur Naples, d'autres reçues de Gênes sur la situation politique en Corse, et d'une autre de Belley sur des incursions de la République cisalpine dans le duché d'Urbino<sup>7</sup>. Instructions au général

<sup>1</sup> *Le Directoire voit avec peine qu'il ne marche pas avec l'activité qu'exigent les circonstances.*

<sup>2</sup> Voir plus haut, 18 nivôse, Justice, note sur ce personnage. Coblençe était le siège du département provisoire de Rhin-et-Moselle.

<sup>3</sup> Nommé accusateur public des Basses-Alpes le 6 pluviôse (plus loin).

<sup>4</sup> Voir, dans *Les Archives du Directoire*, deux rapports du ministre des 11 ventôse et 19 germinal an VI indiquant que l'affaire a eu lieu lors de la recherche du réquisitionnaire Fabri, caché dans la maison du député Malibran, son parent. Une apostille de Lagarde sur le second note que Barras aurait des renseignements différents sur cette affaire. Jacques-André Devals, élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé commissaire central de l'Hérault le 23 fructidor an V (*tome II*). Pierre Castilhon, ex-député à la Convention et aux Anciens, nommé commissaire municipal de Montpellier le même jour (*ibidem*), puis inspecteur des contributions du département le 11 frimaire (*tome III*, index), élu invalidé aux Anciens en l'an VII.

<sup>5</sup> Voir plus loin, 13 ventôse: libération de Lemay, arrêté donnant ses prénoms: Damas-Joseph.

<sup>6</sup> Les papiers d'Antoine de Barthès de Marmorières, né à Narbonne, gouverneur des pages de Madame puis de Monsieur, lieutenant-colonel des gardes suisses, naturalisé sujet du prince-abbé de Saint-Gall, forment l'article AF III 48, inventorié dans *Les Archives du Directoire*. D'après ce dossier, leur envoi par la commission militaire de l'Erguel date du 15 nivôse. On n'a, dans cet article, aucune précision sur les lettres de l'ex-ambassadeur puis Directeur Barthélemy au maire de l'Erguel. Voir aussi *tomes II*, 16 thermidor an V, Police générale, note, et *V*, 5 floréal an VI, Police générale, note.

<sup>7</sup> Aucune des affaires des Relations extérieures qui précèdent n'est représentée dans le dossier de la séance. Les compléments d'instructions à Bernadotte concernent visiblement l'Autriche. Sur Perrochel (Henri-François-Constance Maës de), voir *tome III*, 26 vendémiaire an VI, Relations extérieures, note. Charles-Joseph Trouvé, éphémère secrétaire général du Directoire en l'an IV avant la nomination de Lagarde, surnommé *l'Enfant Trouvé* à cause de son apparence juvénile, était alors secrétaire de légation à Naples; il y avait été nommé chargé d'affaires par intérim le 16 brumaire (*tome III*), et fut nommé ambassadeur en République cisalpine le 15 pluviôse (plus loin). On suppose que Belley n'est pas la commune de l'Ain, mais on ne connaît aucun personnage de ce nom, notamment dans la carrière diplomatique. Peut-être faut-il lire Belleville (Charles-Godefroy

commandant la division de l'armée d'Italie allant par Carouge, à lui remettre par le général Pouget: ordre de se porter vers l'Ain, le Jura et le Doubs, demander le passage par Genève<sup>1</sup> et empêcher les Suisses d'y entrer et les Bernois d'agresser les Vaudois qui demanderaient la protection de la France, expédition sur papier à en-tête gravé du Directoire avec mention d'instructions supplémentaires du 8 pluviôse (AF III 495, plaquette 3110, pièces 1-6, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 63-64).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 495, plaquette 3111, pièces 53-59 et 66-78. Nominations judiciaires (justices de paix sauf indication contraire), *Charente-Inférieure*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; - *Corrèze*, *idem*; Tulle, tribunal correctionnel, commissaire; - *Hérault*, Lodève, tribunal correctionnel, *idem*; Sète; - *Loire-Inférieure*, tribunal criminel, président; - *Meuse-Inférieure*, tribunal civil, juge et suppléants; Maastricht, tribunal correctionnel, commissaire; - *Mont-Blanc*, les Écheltes; Megève; Montmélian; - *Deux-Nèthes*, tribunal civil, juge; - *Saône-et-Loire*, Cordesse; - *Vosges*, Plombières [-les-Bains]; Saint-Léonard.

### **Séance du 29 nivôse an VI [18 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 84 verso-87 recto; AF III 495, plaquettes 3112 à 3114)

#### **Lois.**

[Du 28] sur un échange de biens nationaux avec la citoyenne Sémonin, qui avait remis une maison à Versailles en 1772<sup>2</sup>. [Du jour] sur: les étoffes des costumes des députés saisies à Lyon; punissant de mort les vols sur les routes et voies publiques; déclarant de bonne prise tout navire transportant des marchandises anglaises<sup>3</sup>; et fixant le nombre de députés à élire par les cinq départements de Saint-Domingue en l'an VI (AF III 495, plaquettes 3110, pièces 10-11, et 3112, pièces 9-14).

#### **Décision du Directoire.**

De prendre tous les mois un arrêté fixant le total du traitement des employés du secrétariat général, et arrêté fixant ce total pour frimaire et nivôse an VI, minute au bureau particulier<sup>4</sup>.

#### **Finances.**

Vérification mensuelle des caisses des receveurs et payeurs généraux des départements et de tous autres dépositaires de deniers publics par les administrations et commissaires centraux et envoi des procès-verbaux au Directoire et au ministre des Finances<sup>5</sup>, minute de Lagarde (AF III 495, plaquette 3112, pièces 23-24).

#### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Ambierle, Annemasse, Auroux, Bagé [-le-Châtel], Bagnols [-les-Bains], le Buisson (Lozère), la Canourgue, Chamalande, Chanac, Chasseradès, Châteauneuf [-sur-Cher], Châteauneuf [-de-Randon], Châtillon-en-Michaille, le Cheylard, Chirac (Lozère), Cruzy [-le-Châtel], Entrevaux, Foncquevillers, Forcalquier, Fressin, Hellimer, Houdan, Lamastre, Langogne, Larche (Basses-Alpes), Longeville-lès-Saint-Avoid, Manosque<sup>6</sup>, les Mées (Basses-Alpes), Mende, Mennetou [-sur-Cher], Montlhéry, Montrevel [-en-Bresse], Nasbinals, Oraison, Ottonville, Rieurtort [-de-Randon], Rumilly (Mont-Blanc), Saint-Alban [-sur-Limagne] où l'on a établi une fonderie de cloches, Saint-Amans (Lozère), Saint-Chély [-d'Apcher], Saint-Étienne (Loire), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Michel [-de-Maurienne], Saint-Rambert (Loire, auj.: Saint-Just-Saint-Rambert), Saint-Simon (Aisne), Sainteny, Serverette, Sisteron où l'on a arraché la cocarde nationale sur la place, le Teilleul, Thonon [-les-Bains], Tilly, Toucy, Trévoux après le chant du *Réveil du Peuple*, Valensole, Vermand, Vernoux [-en-Vivaraïs], Volx et Yenne. Destitution du président de la municipalité de Château-Thierry royaliste. Destitution et

---

Redon de), consul à Gênes, ou le milanais Francesco Belati, administrateur et agronome, dont le *Dizionario biografico degli italiani* cite des fonctions pour le gouvernement de la République italienne en 1803 et ne connaît pas précisément ses activités à notre époque.

<sup>1</sup> La première rédaction de la minute ordonnait de traverser Genève et de vaincre toute résistance.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, 15 brumaire an VI, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>3</sup> Les lois sur le brigandage et les marchandises anglaises font suite aux messages du Directoire des 16 et 15 nivôse. La première est prolongée d'un an par loi du 29 brumaire an VII (*tome VII*, 1<sup>er</sup> frimaire an VII).

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>5</sup> Les exemplaires des procès-verbaux de vérification des caisses publiques des départements adressés au Directoire conformément à cet arrêté sont conservés dans le groupe des Affaires départementales de la sous-série AF III (AF III 211 à 267, inventaire dactylographié aux Archives nationales pour les cartons AF III 211 à 247, Ain à Mayenne).

<sup>6</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Manosque: Jean Raffin, député à la Législative.

jugement de Blachère, agent municipal de Largentière ayant participé aux troubles de la commune<sup>1</sup> et perçu les rations des détenus libérés de la prison qu'il faisait rester sur les états de fournitures. Autorisation à Thomas Valle, marchand, de poursuivre l'ex-agent municipal de Bellemencombre pour arrestation arbitraire. Décision d'expédier désormais les brevets d'invention, qui seront signés par le président du Directoire, contresignés par le secrétaire général et scellés du sceau de l'État (AF III 495, plaquettes 3112, pièces 21-22, 3113, pièces 25-50, 66-67, 76-77, 105-107 et 109-115, et 3114, pièces 122-138, 153-155, 164-165, 185-195, 205-208, 213-222 et 225-228). Classement de rapports du ministre sur la situation politique du Liamone et l'attribution de l'entreprise du dépôt de farine de Paris au nommé Bellesme<sup>2</sup>.

### Police générale.

Mandat d'arrêt contre l'émigré Barthès de Marmorières, à incarcérer au Temple, à rechercher à Paris ou à Narbonne, minute de Lagarde; à noter: *Sur Barthès et Barthélemy*, imprimé sans nom d'auteur, Imprimerie de la République, ventôse an VI, 10 pages, deux exemplaires avec reçus de tirages à 300 et 6600 exemplaires signés les 3 et 14 ventôse par J.-V. Goupilleau et Morin<sup>3</sup> (AF III 495, plaquette 3112, pièces 15-17).

### Relations extérieures.

Envoi à Mengaud des instructions au commandant des troupes devant passer par Carouge, à ne pas rendre publiques, minute de Lagarde. Envoi au ministre du début d'un traité d'alliance défensive et offensive avec la République cisalpine, textes joints avec observations de Talleyrand à Merlin de Douai sur les parties commerciales du traité, pluviôse an VI (AF III 495, plaquette 3112, pièces 1-8, copies des deux lettres d'envoi au registre du bureau particulier, pages 64-65).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 495, plaquettes 3113, pièces 51-65, 78-104, 108 et 116-121, et 3114, pièces 139-152, 156-163, 166-184, 196-204, 209-212 et 223-224. Nominations: du président, du greffier et de l'accusateur public du tribunal criminel du Pas-de-Calais, et du commissaire près le tribunal correctionnel de Saint-Omer remplaçant Crachet, nommé accusateur public<sup>4</sup>; - et de commissaires municipaux, Ardèche à Vaucluse, *Ardèche*, Vessey; - *Ariège*, Saint-Lizier; - *Aube*, Arsonval; Aulnay; - *Charente-Inférieure*, Courçon; Pons, lettre du député Courtois présentant la candidature de Jagault, son instituteur, an V<sup>5</sup>; *Saintes extra muros*; Tonnavy-Charente<sup>6</sup>; - *Doubs*, Bonnavy; Mathay; Nancray; Rigney; Rougemont; Bassant, juge au tribunal du district de Baume; Saint-Vit: Jean-François Barrey, administrateur du district de Besançon; Vaucluse; - *Haute-Garonne*, Villemur [-sur-Tarn]; - *Gironde*, Bordeaux, arrondissement du Nord: Couzard, ex-administrateur central; Créon; - *Indre*, avec tableaux par Henri Devaux, nouveau commissaire central, Azay [-le-Ferron]: Jacques Kouce, remplaçant Jean-Baptiste Kouce, muté à Palluau [-sur-Indre]; le Blanc; la Châtre; Chazelet; Issoudun; Levroux: Barbier, notaire; Lignac: remplacement de Cervenon, prêtre, révoqué; Martizay; Méobecq; Méryny: Chichery-Descarts, vicaire constitutionnel du département, prêtre marié; Saint-Benoît [-du-Sault]; Saint-Gaultier; Valençay: Picard, de Vicq [-Exempt], administrateur du district de Châteauroux; Vatan: Delorme, prêtre marié, de Notz (commune de Coings); - *Loir-et-Cher*, Mondoubleau; Montrichard; Salbris: Blanchard, notaire à Pierrefitte [-sur-Sauldre], candidat: Rivard, maître de poste; - *Loire-Inférieure*, Aigrefeuille [-sur-Maine]; - *Lozère*, Marvejols: remplacement de Lafont, nommé accusateur public; Saint-Georges-de-Lévêjac: Monastier, officier de santé; - *Maine-et-Loire*, Beaupréau; Bouillé-Ménard: Bazin, chirurgien à Combrée; Brézé; Longué [-Jumelles]; Pellouailles [-les-Vignes], billet de La Revellière-Lépeaux proposant un candidat écarté ici et nommé par la suite; Seiches [-sur-le-Loir]; Thouarcé; - *Meurthe*, Fénétrange, canton où existe une *division assez violente entre les sectateurs du luthéranisme et du catholicisme*: Joseph Béchet, notaire à Dieuze; - *Meuse*, Étain: remplacement de Lafleur, nommé à l'agence forestière; - *Mont-Blanc*, Aime; Annecy *intra et extra muros*; Bellentre: Flandin, notaire; Bourg-Saint-Maurice; Bozet; Clermont; Évian [-les-Bains]; le Grand-Bornand; Grésy-sur-Isère; Lanslebourg [-Mont-Cenis]; Modane; Moutiers; Reignier, Rumilly; Saint-Étienne-de-Cuines; Talloires; Thônes; Thorens [-Glières]; Yenne; - *Deux-Nèthes*, Stabræk: Van Assche, d'Anvers, ex-employé à l'administration des fourrages de l'armée du Nord; - *Oise*, avec avis de Mathieu, commissaire central de la Seine, connaissant ces localités<sup>7</sup>, Beauvais; Grandfresnoy; - *Seine-et-Marne*, Crouy [-sur-

<sup>1</sup> Ces troubles sont sans doute en rapport avec l'assassinat du commissaire municipal Blachère-Laprade, beau-frère du député Saint-Prix, par deux lyonnais (plus haut, 12 nivôse). L'agent, innocenté, est réintégré le 2 ventôse (plus loin).

<sup>2</sup> Ces deux rapports sont dans AF III 93, dossier 399, pièces 22-24 (rapport sur le Liamone du 27 nivôse, et rapport daté de nivôse sur le refus du marché d'approvisionnement en farine de la halle de Paris avec la compagnie Bellesme).

<sup>3</sup> Jean-Victor Goupilleau, chef de division au bureau de l'envoi des lois, qui relevait du ministère de la Justice, nommé receveur général de l'Yonne le 19 ventôse an VII (*tome VIII*); Morin, employé du Directoire né à Versailles (*Les Archives du Directoire*, index).

<sup>4</sup> Robert-François Crachet, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI.

<sup>5</sup> Edme-Bonaventure Courtois, de Troyes, député de l'Aube à la Convention puis de l'Ain et du Gers aux Anciens jusqu'en l'an V. Il écrit que son instituteur, peut-être un professeur du collège des Oratoriens de Troyes où Courtois avait fait ses études, est en compétition avec le beau-frère de Garnier de Saintes.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Charente.

<sup>7</sup> Jean-Baptiste-Charles Mathieu, député de l'Oise à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé commissaire central de la Seine le 27 thermidor an V (*tome II*) et non le 25 fructidor an V comme l'écrit *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, président de l'assemblée électorale de la Seine de l'an VI et alors réélu aux Cinq-Cents par l'Oise.

Ourcq]; Rozay [-en-Brie]: Beaumier, ex-commissaire du dépôt des troupes de l'armée du Rhin;- *Vauchuse*, Apt: Gabriel, ex-commissaire de police du tribunal militaire de Nice.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 pluviôse an VI [20 janvier-18 février 1798]**

### **Séance du 1<sup>er</sup> pluviôse an VI [20 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 88 recto-90 recto; AF III 496, plaquette 3115<sup>1</sup>)

#### **Loi.**

[Du jour] sur l'installation du Conseil des Cinq-Cents dans sa nouvelle salle (AF III 496, plaquette 3115, pièces 4-5).

#### **Messages des Cinq-Cents.**

[Du 29 nivôse] sur l'hospice civil d'Honfleur; et annonçant le transfert des Cinq-Cents dans le nouveau palais des séances le 2 pluviôse (AF III 495, plaquette 3112, pièces 18-20). Ordre du Directoire au ministre de la Guerre de mettre des troupes, de l'artillerie et des munitions à la disposition du Conseil pour la cérémonie de son installation, à la demande du député Talot, président de la commission des inspecteurs de la salle des Cinq-Cents, et lettre informant le président du Conseil des ordres donnés par le Directoire (AF III 496, plaquette 3115, pièces 10-12, minutes des actes du Directoire par Lagarde).

#### **Message aux deux Conseils.**

Invitant les députés à la cérémonie du 2 pluviôse à l'édifice Saint-Sulpice (AF III 496, plaquette 3115, pièce 14).

#### **Intérieur.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la création d'inspecteurs de police des ports et quais d'Orléans et des autres grandes communes riveraines de rivières navigables<sup>2</sup> (AF III 496, plaquette 3115, pièce 13).

#### **Marine et Colonies.**

Plusieurs arrêtés sur le citoyen Roume-Saint-Laurent<sup>3</sup> classés au portefeuille particulier du secrétaire général, minutes transmises au ministre de la Marine et des Colonies: nomination de Roume-Saint-Laurent, sur proposition de Pléville-Le Pelley, commissaire du Directoire dans la partie ex-espagnole de Saint-Domingue sous les ordres d'Hédouville, et suppléant de celui-ci en cas de prise par l'ennemi ou de décès, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 65 et 66 (AF III 496, plaquette 3115, pièces 15-20).

#### **Police générale.**

Mandat d'arrêt contre Grégoire, ex-commis des douanes, Champon fils, Vanduyn, époux de la femme Vanhær, et Dominique Mys, tous de l'Escaut, pour importation de marchandises britanniques et, quant au premier, de trafic de faux assignats, lettre du ministre sur l'évasion de Grégoire et de Mys et l'opposition du juge de paix Minne à l'exécution de ces arrestations (AF III 496, plaquette 3115, pièces 7-9, minute de Merlin de Douai).

#### **Relations extérieures.**

Communication par le ministre de lettres de Thugut et des plénipotentiaires français au congrès de Rastatt. Annonce par le ministre de la nomination de Cabarrus ambassadeur d'Espagne, le Directoire déclarant ne pouvoir le recevoir comme ambassadeur puisque né Français<sup>4</sup> (AF III 496, plaquette 3115, pièce 6).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 496, plaquette 3115, pièces 1-3 et AF\* III 18, page 65. Pouvoirs à Talleyrand pour négocier un traité d'alliance et de commerce entre la France et la République cisalpine, avec Serbelloni, envoyé extraordinaire, Visconti, ambassadeur en France, et Rangoni, secrétaire de légation.

---

<sup>1</sup> Pas de séance du Directoire le 30 nivôse, bien que cela ne soit pas annoncé au procès-verbal du 29. La plaquette 3115 contient 37 pièces pour la séance du 1<sup>er</sup> pluviôse an VI, puis 4 pour celle du 2 avec nouvelle numérotation.

<sup>2</sup> Voir au 27 nivôse.

<sup>3</sup> Philippe-Rose Roume, dit Roume-Saint-Laurent, commissaire du Directoire à Saint-Domingue rappelé le 15 prairial an V (*tome II*).

<sup>4</sup> François-Marie de Thugut, premier ministre autrichien. Sa lettre et celle des plénipotentiaires de Rastatt ne sont pas dans le dossier. L'affaire du français François de Cabarrus, père de Mme Tallien, nommé ambassadeur d'Espagne en France, n'est représentée que par un arrêté de portée générale par lequel le Directoire déclare ne pouvoir recevoir un individu né français comme ambassadeur étranger.

AF III 496, plaquette 3115, pièces 21-37. Nomination de commissaires municipaux du Gard sur proposition du député Chazal: Anduze; Blauzac, lettre anonyme accusant Coulomb, commissaire provisoire, de vol lors de l'inventaire des biens du couvent Saint-Nicolas d'Uzès en l'an III, an IV; Calvisson: Chauvard, notaire, ex-accusateur public; Générargues; Laval [-Pradel]; Lédignan; Milhaud; Montfrin; canton de Saint-Alban et Mazac<sup>1</sup>; Saint-Gilles; Sumène; Uzès; Vézénobres.

### Séance du 2 pluviôse an VI [dimanche 21 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 90 recto-94 recto; AF III 496, plaquette 3115)

#### Fête anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français.

Compte-rendu de la cérémonie: description du cortège vers l'édifice Saint-Sulpice. Musique du dernier couplet de *Air de la Liberté* par le Conservatoire. Texte du discours de Barras, président du Directoire, concluant par une invitation à ne pas faire choix de royalistes aux élections: *c'est surtout à l'approche des élections, ces crises annuelles et tutélaires des gouvernements représentatifs, que ces monstres redoublent d'efforts pour en dénaturer le principe, en contester la nécessité ou, comme l'année dernière, les maîtriser et les régulariser conformément à leurs royales instructions... Les assemblées primaires et électorales s'ouvriront, telle est l'irrévocable volonté de l'Acte constitutionnel...* Prestation du serment du Président, des autres Directeurs, du secrétaire général, des ministres, des autorités constituées, des fonctionnaires civils et militaires et des citoyens. Textes de l'hymne du *Serment républicain*, paroles de Chénier, musique de Gossec, et extraits d'une ode de Le Brun, musique de Lesueur<sup>2</sup>. Exécution du *Chant du Départ* (AF III 469, plaquette 2809, pièce 391, dossier du Dix-Huit Fructidor an V: *Discours prononcé par le citoyen Barras, président du Directoire exécutif, le 2 pluviôse an 6, jour de l'anniversaire du supplice du dernier tyran des Français*, Imprimerie de la République, 6 pages).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 496, plaquette 3115, pièce 2. Ampliation de l'arrêté du 21 fructidor an V nommant le chef de bataillon Berthier, ex-attaché aux ingénieurs géographes, adjudant général à l'armée d'Italie<sup>3</sup>.

AF III 496, plaquette 3115, pièces 3-4. Nomination d'un administrateur municipal de Marsillargues.

### Séance du 3 pluviôse an VI [22 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 94 verso-97 verso; AF III 496, plaquettes 3116 à 3119)

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 2] annonçant son installation dans le nouveau palais de ses séances (AF III 496, plaquette 3115, partie du 2 pluviôse pièce 1).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la réunion des hameaux d'Autane, la Bâtie-Verdun, [la Bâtie-] Côte-Chaude et Gouvenet aux communes de Montaulieu, Saint-Sauveur [-Gouvenet] et Vercoiran<sup>4</sup>; un échange entre l'hospice civil de Dol [-de-Bretagne] et le citoyen Malo Lecompte-La Roussellain, procès-verbal d'estimation de travaux aux bâtiments cédés et chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents complétée le 8 prairial an VI sur l'échange entre l'hospice de la Charité de Dole et le citoyen Chupiet; le transfert de la commune de Coulobres du canton de Magalas à celui de Servian<sup>5</sup>; celui du canton de Lavoncourt à Vauconcourt [-Nervezain]; les pensions et secours temporaires de 657 employés de la Marine; l'attribution de la liquidation des créances des émigrés des départements réunis au liquidateur des dettes des émigrés de la Seine; et transmettant le tableau général des contributions directes au 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI, en invitant le Conseil à s'occuper des mesures législatives devant assurer le recouvrement effectif des 616 millions prévus pour l'an VI, à noter *Tableau général des contributions directes au 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI*, Imprimerie nationale,

<sup>1</sup> Communes aujourd'hui réunies à celle de Saint-Privat-le-Vieux.

<sup>2</sup> Ponce-Denis Écouchard dit Le Brun, dont *Martin et Walter* recense une feuille imprimée intitulée *Anniversaire du vingt-un janvier (vieux style), chœur tiré d'une ode républicaine de Le Brun...*, musique de *Le Sueur* [Jean-François Lesueur], Paris, Imprimerie du Conservatoire, s.d.

<sup>3</sup> Victor-Léopold Berthier, futur général, frère du général Louis-Alexandre.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 3 thermidor: loi de la veille réunissant Autane à Vercoiran, la Bâtie-Verdun et Gouvenet à Saint-Sauveur, et [la Bâtie-] Côte-Chaude à Montaulieu.

<sup>5</sup> Voir *tome V*, 4 germinal: loi du jour à la suite de ce message.

nivôse an VI, grand format sur carton; adresse aux Cinq-Cents de Duplaquet<sup>1</sup>, commissaire municipal de Saint-Quentin (Aisne), agent particulier des contributions directes, sur l'abus de négociants se faisant domicilier à la campagne pour ne pas payer la contribution personnelle et mobilière en ville; résolution des Cinq-Cents rejetée par les Anciens le 22 ventôse (AF III 496, plaquettes 3116, pièces 1-17 et 20-23, 3117, pièces 35-38 et 49-51, et 3118, pièces 72-80).

### **Finances.**

Mode de perception de l'impôt sur les cartes à jouer créé par la loi du 9 vendémiaire. Secours à Romero, de la province de Guipuzcoa, à titre d'avance sur sa créance<sup>2</sup>. Indemnités du directeur de l'Enregistrement de la Seine pour frais de loyer et de bureau. Nomination de cinq préposés au triage des titres du département de la Dyle. Bois communaux: Beuvange [-sous-Saint-Michel]<sup>3</sup>, Ham-sur-Meuse et Sandaucourt pour réparer des fontaines. Suppression de toutes les salines particulières, mention d'ampliations de cet arrêté pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (AF III 496, plaquettes 3117, pièces 31-34, 39-40 et 52-62, et 3118, pièces 68-71).

### **Guerre.**

Ordre au ministre de faire rejoindre *de suite* Murat à l'armée d'Italie, minute de Lagarde. Destitution de Disson, commissaire des guerres, et Ducrot, commissaire ordonnateur, tous deux à Troyes, minutes de Merlin de Douai<sup>4</sup> (AF III 496, plaquette 3116, pièces 28-30).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Ars (Creuse): président percepteur des contributions, Ars-en-Ré, Bailleau-l'Évêque<sup>5</sup>, Batilly [-en-Gâtinais], Beaulieu [-sur-Dordogne], Bellegarde [-en-Marche], Bellencombre, dont président, failli, Bénévent [-l'Abbaye], Bourganeuf, Châtelus [-le-Marcheix], Chilleurs [-aux-Bois], Darnétal: membres désapprouvant le Dix-Huit Fructidor, Durbuy (Sambre-et-Meuse), Égletons, la Ferté-Gaucher, Jarnages, Larche (Corrèze) comprenant un réquisitionnaire, Laventie, Léoville, Lyons-la-Forêt, Meilhards, Menetou-Salon, Montendre, Peuplingues, Pont-Farcy, Pont-Saint-Pierre, Rebais, Rozay [-en-Brie], Saint-Chamant (Corrèze), Saint-Georges [-du-Vièvre], Saint-Savinien, Saintes *extra muros*, Sancerre, Saujon, Saumur, Ségur [-le-Château], Treignac, Treigny, Ussel, Vailly [-sur-Sauldre], Vallières (Creuse), Villequiers et Walincourt [-Selvigny]. Destitution: Paillette-Suzemont, président de la municipalité de Joinville, subdélégué de l'Intendance de Champagne et secrétaire du Roi; agents municipaux: Leuepegem (Escaut, auj.: commune d'Audenarde) participant d'un rassemblement pour installer un prêtre insermenté, Loucé ayant fait revenir un prêtre réfractaire après le massacre du curé et du vicaire constitutionnels, Ressegem (Escaut, auj.: commune d'Herzele) n'ayant pas publié les lois sur la police des cultes et Sainte-Même pour vexations contre un acquéreur de bien national; adjoints: Chamboulive et Lagarde [-Enval] royalistes, et Saint-Ciers [-Champagne] noble; agents et adjoints en Charente-Inférieure: Breuilles (auj.: commune de Bernay-Saint-Martin), les Essards, Royan, Saint-Augustin, Saint-Martial et Sainte-Colombe. Destitution et jugement: président de la municipalité de Montville pour abus de confiance lors de l'échange des assignats contre des mandats, et agent municipal de Souville (Loiret, auj.: commune d'Yèvre-la-Ville), après un rassemblement contre l'enlèvement de la croix du cimetière. Vérification de la situation de Rouzaud, commissaire municipal de Sainte-Colombe [-sur-l'Hers], exclus comme neveu du prêtre réfractaire Paul Vivier, curé de Malegoude, affirmant que son oncle n'est inscrit sur la liste des émigrés qu'à cause de sa déportation, minute de Merlin de Douai, intervention du député Clauzel<sup>6</sup>. Réunion des hospices: Saint-Charles de Vaucouleurs à celui du Saint-Esprit, et Saint-Joseph et des Malades de Montferrand au grand hospice de Clermont-Ferrand. Destitution de Brun, professeur d'histoire à l'école centrale de la Lozère suspecté d'avoir laissé tomber de sa poche un plan de contre-révolution dans la salle des

<sup>1</sup> Charles-Vincent Duplaquet, constituant, président du district de Saint-Quentin, nommé à ce poste le 12 thermidor an V (*tome II*).

<sup>2</sup> Affaire rencontrée dans *Les Archives du Directoire*, AF III 29, pièces 117-188, états de comptes de la Trésorerie générale, où il est dit ex-député de cette province espagnole, qualité sous laquelle le cite la *Table analytique des procès-verbaux de la Convention*, Paris, C.N.R.S., 1963, au 9 prairial an III.

<sup>3</sup> Beuvange-sous-Saint-Michel, commune de la Moselle jusqu'en 1811, auj.: commune de Thionville, et non Beuvange-sous-Justemont, auj.: commune de Vitry-sur-Orne, hameau de ce département qui n'a jamais été érigé en commune.

<sup>4</sup> Disson, commissaire des guerres destitué, pétition, an VII: AF III 145 A, dossier 684, pièce 37. Ducroc, commissaire des guerres (*Recueil des Actes du Comité de salut public*, tome XXVII, page 56, an III, peut-être le même que le commissaire des guerres Ducrest, rayé des listes le 8 brumaire an IV, la 9<sup>e</sup> commission n'ayant pas trouvé trace de l'intéressé (*ibidem*, 4<sup>e</sup> supplément, page 256, où une note signale que des pièces signées du commissaire Ducrest sont pourtant jointes à l'arrêté correspondant dans AF II), puis commissaire dans la Dyle dans la suite de l'an IV (*Debidour*, tome II, page 683), que l'ex-commissaire Jérôme Guillaume Ducros (AF III 189, dossiers 872, pièces 220-227 et 873, pièce 176) et que Ducros, demandant une place de commissaire des guerres, an VII (AF III 176, dossier 817, pièce 53); sa destitution est annulée le 8 fructidor an VII (*tome X*).

<sup>5</sup> Eure-et-Loir, nom révolutionnaire: Bailleau-les-Bois.

<sup>6</sup> Rouzaud, ensuite coopté administrateur central, était toujours commissaire municipal (*tome VI*, 25 fructidor: arrêté le remplaçant à Sainte-Colombe).

séances de l'administration centrale (AF III 496, plaquettes 3117, pièces 41-48, 3118, pièces 63-68, et 3119, pièces 90-158, 162-165, 169-182 et 185-186).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 496, plaquette 3116, pièce 27. Feuille de brevet de l'adjudant général Berthier.

AF III 496, plaquettes 3118, pièces 83-89, et 3119, pièces 159-161, 166-168 et 183-184. Nominations:

- de Sta, commissaire près les tribunaux de l'Escaut, commissaire central du département provisoire de Rhin-et-Moselle, minute de Merlin de Douai<sup>1</sup>;

- et judiciaires: *Aisne*, tribunal criminel, accusateur public; Laon, tribunal correctionnel, commissaire;- *Aube*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; tribunaux, substitut; Troyes, tribunal correctionnel, commissaire;- *Pas-de-Calais*, tribunaux, 1<sup>er</sup> substitut: Caches, commissaire municipal de Bourthes; 2<sup>e</sup> substitut;- *Bas-Rhin*, tribunal criminel, président et accusateur public<sup>2</sup>;- *Haute-Vienne*, tribunal criminel, accusateur public et greffier<sup>3</sup>.

### **Séance du 4 pluviôse an VI [23 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 97 verso-99 recto; AF III 496, plaquette 3120)

#### **Loi.**

[Du 3] érigeant les hameaux de Cerny, Cohennoz et des Panissats en une commune distincte dénommée Cohennoz par distraction de celle d'Héry<sup>4</sup> (AF III 496, plaquettes 3116, pièces 18-19, et 3120, pièce 1).

#### **Finances.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'hospice d'Honfleur<sup>5</sup> (AF III 496, plaquette 3120, pièce 44).

#### **Guerre.**

Levée de l'état de siège de la place de Luxembourg<sup>6</sup> (AF III 496, plaquette 3120, pièces 38-40).

#### **Police générale.**

Destitution des officiers et sous-officiers de la garde nationale de Mende et renouvellement de ceux de Vendôme. Mise de la commune de Sarlat [-la-Canéda] en état de siège. Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Annulation de la déportation d'Amé Blaison, curé de Saint-Amé<sup>8</sup>. Émigrés, radiation: Anne Blavet, veuve Éloi Angibout, d'Étampes, radiée provisoirement par le district de Chartres; Jean Bony-Lavergne, de Limoges; Jacques-Étienne Rioult, de Courtonne-la-Meurdrac, inscrit dans l'Eure, ex-militaire de la Marine. Maintien: Jean Beckenhaupt, de Klingenstein (Bas-Rhin,auj.: Allemagne), et sa femme Éléonore Guerdan, dont un fils était dans l'armée de Condé (AF III 496, plaquette 3120, pièces 6-37, 41-43 et 45-48).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

<sup>1</sup> Sur François-Marie-Louis-Nicolas-Antoine Sta, suppléant du Nord à la Législative, voir *tome I*, 26 germinal an V, Justice, note.

<sup>2</sup> L'accusateur public, nommé de nouveau, est Jean-Étienne Albert, élu député aux Cinq-Cents en l'an VI (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne* publié par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Strasbourg, en cours de publication en 1999).

<sup>3</sup> Merlin de Douai raye sur la minute le nom d'un candidat président du tribunal proposé par les députés Bordas, Gay-Vernon, Guineau et Jourdan.

<sup>4</sup> Dans le Mont-Blanc, voir *tome III*, 15 brumaire an VI, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>5</sup> Voir au 1<sup>er</sup>.

<sup>6</sup> Institué le 27 frimaire an IV à cause d'un arrêté de l'administration centrale provisoire du département des Forêts faisant obstacle à l'approvisionnement de la place peu après la perte de Mannheim par l'armée française (*Debidour*, tome I, pages 275-276).

<sup>7</sup> Un prêtre du Cher, un de la Dyle, un de l'Eure, Magnières, trappiste à Pierres (Eure-et-Loir) protestant contre l'invalidation des élections de l'an V, deux de la Gironde, un du Lot, sept de Maastricht (Meuse-Inférieure), dont plusieurs ayant soustrait des registres du chapitre de Saint-Servan, notamment ceux d'un hospice relevant du chapitre, trois du Nord: Delmotte, prêtre belge venu bénir la croix rétablie sur la tour de l'église de Lomme, Charles-Alexandre Delsart, également belge, exerçant à Prêmesques, obligeant les époux mariés par des prêtres constitutionnels à se faire marier de nouveau par lui, et Jean-Baptiste Joly, de Pailencourt, ayant lacéré la page du registre des délibérations de la municipalité citant son abdication; et Gaston-Marin-Cécile Margarita, prêtre de Saint-Laurent de Paris, rétractataire, ayant célébré un mariage à la sacristie pendant le culte théophilanthrope dans l'église.

<sup>8</sup> Blason ou Blaison, déporté le 26 vendémiaire (*tome III*, index), dont le civisme, faussement accusé, est exempt de soupçon.

AF III 496, plaquette 3120, pièces 49-50. Nomination d'un commissaire municipal à Trévoux.

### Séance du 5 pluviôse an VI [24 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 99 recto-101 recto; AF III 496, plaquettes 3121 à 3123)

#### Lois.

[Du 4] sur: un secours aux enfants de Roché, administrateur municipal d'Anvers assassiné par des fanatiques; les comptes de l'archiviste de la République pour l'an IV; et le dessèchement des marais dans la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres et la Vendée (AF III 496, plaquettes 3120, pièces 2-5, et 3121, pièce 6).

#### Message aux Anciens.

Leur envoyant copie de celui du 3 aux Cinq-Cents sur les contributions directes, exemplaire du tableau imprimé joint (AF III 496, plaquette 3122, pièces 41-43).

#### Finances.

Envoi au ministre d'un arrêté de l'administration centrale de la Haute-Marne du 22 thermidor an IV non joint sur un partage entre la République et une ascendante d'émigré à diffuser en imprimé aux départements pour modèle, minute de Merlin de Douai (AF III 496, plaquette 3122, pièce 44).

#### Guerre.

Exemptions de service militaire (à noter: Henry-Joseph Bolot, propriétaire d'une verrerie à Servance; Augustin Carteron, de Paris, préparant le concours d'entrée à l'école d'artillerie et du génie, recommandé par Grobert, membre du comité central d'artillerie; Charles-Antoine Castellyn, propriétaire d'une genèverie<sup>1</sup> à Dunkerque; Corcin, artiste à la manufacture des Gobelins; Éloi Étard, ancien membre de la Légion de police, devenue le 21<sup>e</sup> dragons, restaurateur à Roissy [-en-France]; Jean-Louis Fournié, chef du bureau des établissements publics du Lot; Jean-Martin Jarry, de Pont-sur-Yonne, d'une famille de onze enfants, prêtre; François Levarlet, marchand faïencier à Paris, ancien membre de la Légion de police; Meaume, ancien élève de l'École polytechnique, professeur de physique et de chimie à l'école centrale de la Charente-Inférieure; Sylvestre Taupin, professeur de dessin à celle de la Charente; Alexandre-Paul-Joseph Véron, ancien élève de David, servant comme aérostier<sup>2</sup>). Annulation de la suspension de Guérin et Reveste, officiers à la 86<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie<sup>3</sup>. Indemnité à Faisselle, ex-sous-lieutenant au 21<sup>e</sup> chasseurs à cheval, pour pertes au Treize-Vendémiaire. Nomination de: Berlier, adjoint à la 1<sup>ère</sup> classe du génie, capitaine de 2<sup>e</sup> classe, sous condition d'un an d'études à l'école du génie de Metz, Laguerre, capitaine de vétérans en second à Nancy, Lemoine, ex-capitaine au 14<sup>e</sup> dragons, capitaine de vétérans en second, et Moulut et Peyraud, capitaines de 1<sup>ère</sup> classe du génie désignés pour l'expédition de Saint-Domingue, chefs de bataillon<sup>4</sup>. Confirmation de Chertier commandant temporaire de la place du Mont Cenis. Réduction de 12 à 4 des bataillons de sapeurs attachés au corps du génie<sup>5</sup>. Congé absolu à Fleury Meinrad, volontaire à la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon de la 89<sup>e</sup> demi-brigade, de Strueth, ayant perdu trois frères à la guerre. Rappel de traitement d'activité au général Wirion du 3 fructidor an IV au 26 messidor an V. Emploi de Dugommier aîné, ex-adjutant général chef de bataillon, à l'armée d'Angleterre<sup>6</sup>. Cessation d'emploi d'Altemer, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la 102<sup>e</sup> demi-brigade, d'Eyssautier, directeur de l'artillerie de Lille<sup>7</sup>, et Lacroix, capitaine à la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de la 79<sup>e</sup> demi-brigade. Suppression des compagnies de canonniers

<sup>1</sup> D'une distillerie d'alcool de genèvre.

<sup>2</sup> Le peintre Véron, né à Paris en 1773, ancien élève de David et de Van Spændonck, cité par *Thieme et Becker* pour des envois au Salon de 1801 à 1838, notamment auteur d'une *Visite de l'Empereur aux Invalides* en 1808. La compagnie des aérostiers où il servait était à Meudon.

<sup>3</sup> Peut-être le commandant la place de Valognes et le chef de bataillon commandant la presqu'île du Cotentin de ces noms réformés le 15 frimaire (*tome III*).

<sup>4</sup> Les deux derniers avaient été proposés pour cette promotion par le ministre de la Marine et des Colonies le 8 nivôse.

<sup>5</sup> Réduction de 12 à 2 sur le registre, la correction à 4 étant notée au crayon et confirmée par la minute. Voir *tome VII*, 15 frimaire an VII: nomination des officiers du 3<sup>e</sup> bataillon de sapeurs nouveau formé à Boulogne-sur-Mer par amalgame des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> bataillons anciens suivant cet arrêté.

<sup>6</sup> Le général Jacques Coquille, dit Dugommier, mort au combat à l'armée des Pyrénées-Orientales en l'an II, avait deux fils adjudants généraux (*Roman d'Amat*, qui ne donne pas de détails sur eux).

<sup>7</sup> Pierre-Louis-Barthélemy d'Eyssautier-Cartier, dit ici Deyssautier, mesure connue de *Quintin*. Le même est cité dans une lettre du ministre de la Guerre Scherer de l'an VII à Merlin de Douai sur l'évacuation de son logement de fonction par sa femme (AF III 21 B, dossier 70 m, pièces 20-56, inventorié dans *les Archives du Directoire*, où nous ne l'avions pas identifié), et fait l'objet d'un rapport au Directoire le 15 thermidor (*tome VI*, rapport classé dans AF III 149, dossier 701, pièce 81), puis d'un arrêté de remise en activité le 2 fructidor an VII (*tome X*).

volontaires des demi-brigades et incorporation de leurs membres aux demi-brigades (AF III 496, plaquettes 3121, pièces 9 et 17-23, et 3122, pièces 24-40).

### Justice.

Ordre au ministre de rendre compte de la procédure sur les événements chez Garchi, brouillon de Lagarde, rapports du ministre et copies de pièces de procédure du tribunal criminel de la Seine notant qu'on n'a pas arrêté les coupables (AF III 496, plaquette 3121, pièces 10-16).

### Relations extérieures.

Attribution aux plénipotentiaires français au congrès de Rastatt du pouvoir de conclure et signer *tous traités et conventions auxquels donnera lieu la négociation ouverte à Rastatt*<sup>1</sup> (AF III 496, plaquette 3121, pièces 1-5; copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 87).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 496, plaquette 3123, pièces 45-145. Nominations:

- du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel d'Indre-et-Loire, lettre de Japhet, commissaire près les tribunaux<sup>2</sup>; et lettre du commissaire central de la Haute-Saône sur le président, l'accusateur public et le greffier du tribunal criminel de son département, élus en l'an IV;

- et de commissaires municipaux, *Ain*, Chalamont; Pont-d'Ain; - *Aisne*, Bazoches [-sur-Vesles]; Orbais (auj.: Marne); Rozoy [-sur-Serre]; Saint-Gobain; - *Hautes-Alpes*, Embrun; Ardouin, agent national du district; - *Alpes-Maritimes*, Beuil; Contes; Nice; Roquebillière; Villars [-sur-Var]; - *Ardèche*, Aubenas; Saint-Étienne-de-Lugdarès; Vallon [-Pont-d'Arc]; Chante, notaire, ex-juge de paix; - *Aude*, Montolieu: remplacement de Bertrand Ramel, nommé administrateur central<sup>3</sup>; Trèbes; - *Aveyron*, Aubin: Descrozailles, notaire, ex-accusateur public; - *Dordogne*, les Lèches; Monpazier; Montpon [-Ménéstérol]; Saint-Méard-de-Gurçon: Faure-Lassablière, administrateur du district de Mussidan; Sarlat [-la-Canéda]; Villefranche-de-Belvès<sup>4</sup>; - *Drôme*, Châteauneuf-de-Mazenc<sup>5</sup>; Peyrins; Saint-Julien-en-Quint; Saint-Paul-lès-Romans; - *Eure-et-Loir*, Chartres *intra muros*: Marceau, frère du général, chef de bureau à l'administration centrale, remplaçant Guillard-Maisons, nommé accusateur public<sup>6</sup>; - *Finistère*, Saint-Renan; - *Hérault*, Agde *intra muros*; Montagnac; Saint-Martin-de-Londres: Étienne Bancal, avocat au parlement de Toulouse puis membre du directoire du district de Montpellier; - *Nord*, Dunkerque: Sachon, ex-adjutant général, nommé de nouveau, remplaçant Thélu, démissionnaire, lettre de Thélu au député Woussen<sup>7</sup>; - *Pas-de-Calais*, Aire [-sur-la-Lys]; Condette; Courcelles-le-Comte<sup>8</sup>; Croisilles; Étaples; Framecourt; Lillers: Gouillard, administrateur du district de Béthune; Magnicourt [-sur-Canche]; Mont-Saint-Éloi<sup>9</sup>; Saint-Josse: Routier, instituteur à Montreuil-sur-Mer, lettre du député Poulthier proposant Prioux, administrateur du district de Montreuil<sup>10</sup>; Saint-Omer; canton de Vaulx [-Vraucourt] ou Lagnicourt [-Marcel]: Vainet<sup>11</sup>, défenseur officieux à Bapaume; - *Seine-et-Marne*, Beaumont [-du-Gâtinais]; Donnemarie [-Dontilly]; Meaux *extra muros*: Chechin, notaire; Mormant: Fayau, conventionnel<sup>12</sup>; Nangis: Ardouin, notaire; Voulx: remplacement du prêtre Couppé<sup>13</sup>; - *Seine-et-Oise*, Brunoy: Davoust, président de la municipalité, ex-administrateur du département de Paris; Corbeil [-Essonne], lettre de Carbonnié, arpenteur des domaines nationaux du district, an IV; Fontenay-Saint-Père; la Roche-Guyon; Sèvres; Villeneuve-Saint-Georges; - *Var*, Fox-Amphoux, minute de Barras.

<sup>1</sup> Tout traité avec l'Empire d'après la minute et la copie au registre du bureau particulier.

<sup>2</sup> François-Marie Japhet, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Le 7 frimaire (*tome III*, index).

<sup>4</sup> Auj.: Villefranche-du-Périgord.

<sup>5</sup> Auj.: Châteauneuf-du-Rhône.

<sup>6</sup> Le général Marceau était mort le 5<sup>e</sup> complémentaire an IV à la bataille d'Altenkirchen. Son frère Nicolas-Séverin fut destitué comme anarchiste le 18 frimaire an VII (*tome VII*) et nommé commissaire central le 14 messidor suivant (*tome IX*). Guillard-Maisons, nommé accusateur public le 2 frimaire (*tome III*, index), et alors simplement qualifié d'homme de loi à Chartres. Il est ici dit Guillaud.

<sup>7</sup> Il avait été nommé le 14 vendémiaire an VI (*tome III*, Intérieur) et avait démissionné comme beau-frère d'émigré le 12 brumaire suivant (*ibidem*, Affaires non citées au procès-verbal).

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Courcelles-sur-Logent.

<sup>9</sup> Nom révolutionnaire: Mont-la-Liberté.

<sup>10</sup> François-Martin Poulthier, dit d'Elmotte, conventionnel du Nord et alors député de ce département aux Anciens, né à Montreuil-sur-Mer, élu du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>11</sup> Ou Vecié, en fuite, prévenu de menaces d'incendie, destitué le 27 fructidor (*tome VI*).

<sup>12</sup> Joseph-Pierre-Marie Fayau, conventionnel de la Vendée. Inquiété comme jacobin après prairial an III, il s'était retiré à Bailly-Carrois, dans ce canton (*Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*, qui ne connaît pas cette nomination mais le sait élu accusateur public de Seine-et-Marne invalidé en l'an VI, ce que confirme Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal"*, Paris, les Belles Lettres, 1971). Il est remplacé à Mormant le 2 frimaire an VII (*tome VII*), le rapport joint le disant malade et démissionnaire.

<sup>13</sup> Le prêtre Couppé, déporté le 27 brumaire (*tome III*).

## Séance du 6 pluviôse an VI [25 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 101 verso-103 verso; AF III 497, plaquettes 3124 à 3127)

### Loi.

[Du 5] réunissant les communes de Milly-Meugon, Saint-Eusèbe-de-Gennes et Saint-Vétérin-de-Gennes (Maine-et-Loire) sous le nom de Gennes (AF III 496, plaquette 3121, pièces 6-7; AF III 497, plaquette 3124, pièce 4).

### Message des Cinq-Cents.

[Du jour] sur l'exportation de chanvres peignés du Bas et du Haut-Rhin<sup>1</sup> (AF III 497, plaquette 3125, pièce 47).

### Finances.

Nomination de préposés au triage des titres de la Meuse-Inférieure. Approbation d'échanges, signés par devant Guillaume, notaire à Paris, le 21 nivôse par le ministre, de maisons rue de Vaugirard contiguës au jardin du Palais directorial, avec Jean-Edme Lioret, dit Lion, recevant une maison nationale rue du Cherche-Midi, Guillaume-Olivier Corancez, recevant celle de l'Oratoire rue d'Enfer<sup>2</sup>, et la citoyenne Agathe Babut-Deschamps, recevant celle des Missions étrangères rue du Bac. Création dans le jour par la Trésorerie nationale d'un bureau particulier de recette pour le tiers consolidé que les citoyens voudront verser pour l'emprunt pour la descente en Angleterre. Vente de bois communaux: Battenans (Doubs), Chaumont (Haute-Marne) et Martigny (Vosges)<sup>3</sup>. Vente de bois nationaux: à la lisière du bois national de Perl<sup>4</sup> et de celui de la citoyenne Duhan, femme Girault, de Colmen; des forges nationales de Sampigny (Meuse); de Dampierre [-sur-Boutonne] et la Faye (Charente)<sup>5</sup>; et dans les départements suivants: Aisne, Ardennes, Charente, Côte-d'Or, Dyle, Eure-et-Loir, Gers, Jura, provenant de l'émigré Doucet, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Marne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Oise, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne en forêt de Fontainebleau, Somme et Vienne (AF III 497, plaquette 3125, pièces 36-41, 45-46, 49-62 et 66-68).

### Guerre.

Nomination de Lafarge et Valette chef d'escadron et lieutenant de gendarmerie dans la Dordogne (AF III 497, plaquette 3125, pièces 43-44).

### Intérieur.

Remplacement de Sicard, instituteur des sourds et muets condamné à la déportation<sup>6</sup>, par Alloy, instituteur adjoint, remplacé par Margaron, instituteur des sourds et muets de Lyon (AF III 497, plaquette 3125, pièces 63-65).

### Police générale.

Émigrés, radiation: Charles-Élie Ferrières [de Marçay], constituant, radié provisoirement par le district de Baugé; Pierre-Marie-Jean-Baptiste Flaust, de Vire, inscrit dans la Manche<sup>7</sup>; Jean-Victor Laporte, maître des comptes, d'Ozouer-le-Voulgis; Claude-Étienne Longchamps, de Courvières, serrurier à Paris; Antoine Melon, de Tulle, radié provisoirement par le district d'Issoire; Philippe-Auguste Morin d'Auvers, de Bretteville<sup>8</sup> (Seine-Inférieure), inscrit par le district de Carentan; Léonard-François Villontreix-Brignac, noble d'Aureil. Prêtres, déportation<sup>9</sup>. Jugement des auteurs, entrepreneurs et rédacteurs des journaux *le Journal de Marseille* de Ferréol Beaugeard, *le Journal du canton de Revel* par M.-A.

<sup>1</sup> Voir plus bas, 23 ventôse: message du Directoire en réponse, et *tome V*, 25 germinal: loi de la veille autorisant ces exportations.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, 15 vendémiaire an VI, Finances, note.

<sup>3</sup> Rien ne permet de trancher entre Battenans-les-Mines et Battenans-Varin (Doubs) ni entre Martigny-les-Bains et Martigny-lès-Gerbonvaux (Vosges).

<sup>4</sup> Allemagne, Sarre, alors: Moselle.

<sup>5</sup> *Bois de Dampierre et Faille, département de la Charente, relevant de l'ex-maîtrise d'Aulnay* (Aulnay est en Charente-Maritime, comme Dampierre-sur-Boutonne).

<sup>6</sup> L'abbé Roch-Ambroise-Cucurron Sicard, successeur de l'abbé de L'Épée à la direction de l'institut des sourds-muets de Paris, condamné par la loi du 22 fructidor an V à la déportation comme auteur du journal *les Annales catholiques (tome II)*.

<sup>7</sup> Bien que cela ne soit pas indiqué et que *Lemay* ne mentionne pas son inscription sur la liste des émigrés, il s'agit du constituant, maire de Vire de 1791 à 1795, et cousin du chef chouan La Mariouze dit Moustache. On l'accuse ensuite d'avoir fait révoquer un commissaire municipal nommé à la place d'un partisan des chouans (*tome V*, 2 messidor, affaires non citées au procès-verbal), à Saint-Sever-Calvados, localité où avait des terres et où il mourut en 1824.

<sup>8</sup> Aucune indication permettant de choisir entre les diverses communes de ce nom dans le département. Le dossier d'émigré de Morin d'Auvers est dans F<sup>7</sup> 6036.

<sup>9</sup> Un prêtre de la Dyle, trois du département des Forêts, dans l'actuel Grand-Duché de Luxembourg, dont Zeller, curé de Feulen, arrêté annulé le 28 brumaire an VII (*tome VII*) comme étant faussement accusé de violer la loi et ayant aidé l'armée française lors du blocus de Luxembourg, et un de la Manche.

Durand, et *la Renommée de Mortagne* par Fourbé, de Tourouvre, annulation de l'arrêté du 18 vendémiaire portant mandat d'arrêt contre son imprimeur Marre et mettant ses presses sous scellés (AF III 497, plaquette 3124, pièces 10-35).

### Relations extérieures.

Lecture d'une lettre du 4 du député Michaud, jointe, sur l'arrestation du nommé Junod, châtelain de "Romance", bailliage de Morges<sup>1</sup>, par les Bernois le 21 frimaire pour avoir réimprimé l'arrêté du Directoire du 8 frimaire et fait des démarches pour les droits des Vaudois: ordre à Mengaud de vérifier les faits et d'en obtenir la libération et décision, en cas de refus, d'ordonner aux troupes de la République de se saisir des membres du gouvernement de Berne. Autorisation au général Pouget d'ouvrir les instructions du Directoire au commandant de la division venant de l'armée d'Italie et de les exécuter si celui-ci n'est pas encore arrivé (AF III 497, plaquette 3124, pièces 1-3, minutes de Lagarde, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 66-67).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 497, plaquette 3125, pièce 42 et AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 66. Envoi de corsaires devant le port de Civita-Vecchia pour empêcher les Romains d'évacuer des effets.

AF III 497, plaquettes 3126, pièces 69-181, et 3127, pièces 182-321. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Ain à Yonne, *Ain*, Belley; Bourg [-en-Bresse]; Poncin; Pont-d'Ain; Trévoux;- *Aisne*, Craonne;- *Basses-Alpes*, accusateur public: Jean-Antoine Barrière, de Castellane, procureur-syndic du district de Saint-Paul<sup>2</sup>; Barcelonnette;- *Ardèche*, tribunaux, commissaire;- *Ardennes*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Givonne;- *Ariège*, tribunal civil, juge; Ax [-les-Thermes]; Foix; Vicdessos;- *Aveyron*, Espalion; Estaing; Saint-Geniez [-d'Olt]; Villecomtal: Régis, administrateur du district de Saint-Geniez; Villefranche [-de-Rouergue];- *Bouches-du-Rhône*, Saint-Rémy [-de-Provence]; Pierre Barbier, fabricant de bas;- *Calvados*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Falaise: annulation de l'arrêté du 28 brumaire nommant à la 1<sup>re</sup> section, pour double emploi avec celui du 27 fructidor an V nommant à la section de la Révolution;- *Cantal*, Mauriac; Pléaux; Salers;- *Charente*, canton de Cellefrouin et Ventouse;- *Charente-Inférieure*, tribunal civil, suppléants;- *Cher*, Châteauneuf-sur-Cher; Henrichemont; Mehun [-sur-Yèvre]; Saint-Amand [-Montrond]; Sancoins; Veaugues;- *Corrèze*, Ussel, tribunal correctionnel, commissaire;- *Côte-d'Or*, Époisses; Semur [-en-Auxois];- *Creuse*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Eure*, *idem*, président et greffier;- *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou *extra muros*;- *Haute-Garonne*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; tribunal civil, suppléant; Cintegabelle;- *Gironde*, Blasimon; Castillon [-la-Bataille]; Saint-Médard-d'Eyrans;- *Hérault*, tribunal criminel, président; Agde *intra* et *extra muros*; Capestang; Cazouls-lès-Béziers; Claret; Cruzy; Florensac; Lodève, tribunal correctionnel, commissaire; Marsillargues; Anglas, médecin; Mauguio; Pézenas; Pignan; Poussan; Saint-André [-de-Sangonis]; Sète *intra muros*;- *Indre*, tribunaux, commissaire: Boëry, ex-commissaire central, remplaçant Forest, désigné pour Saint-Domingue<sup>3</sup>;- *Liamone*, *idem*: Pogy, substitut, remplaçant Cittadella, élu aux Anciens<sup>4</sup>, et substitut; Ajaccio et Vico, tribunaux correctionnels, commissaires;- *Loire*, tribunal criminel, président et greffier;- *Loire-Inférieure*, *idem*, accusateur public et greffier;- *Loiret*, Gien;- *Lot*, tribunal criminel, greffier;- *Lys*, Bruges;- *Manche*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; tribunal civil, juges et suppléants; Digosville; Gavray; Geffosses<sup>5</sup>; Lessay; Périers; Prétot [-Sainte-Suzanne]; Saint-Sauveur-Lendelin; Sainte-Marie-du-Mont; Sainte-Mère-Église; Savigny; Valognes: Besnard-Duchesne, constituant;- *Marne*, tribunal criminel, greffier;- *Meuse-Inférieure*, Rœrmond; *Mont-Blanc*, le Biot; Chambéry, section du Nord; Cluses; Évian [-les-Bains]; Flumet; Modane; Saint-Gervais [-les-Bains]; Sallanches; Sollières [-Sardières]; Valloire;- *Deux-Nèthes*, tribunal civil, juge; Langellerie, ex-juge à celui des Vosges;- *Nièvre*, tribunal criminel, greffier;- *Orne*, *idem*, président: Louis-Michel Desmées, député à la Législative, juge de paix d'Alençon;- *Ourthe*, tribunal civil, suppléant;- *Pyrénées-Orientales*, Elne;- *Haut-Rhin*, Turckheim;- *Rhône*, tribunal civil, suppléants; Lyon, arrondissement du Nord-Est;- *Saône-et-Loire*, Saint-Germain-du-Plain;- *Seine*, Paris, divisions des Arcis, du Faubourg-Montmartre et de Montreuil; Pierrefitte [-sur-Seine];- *Seine-Inférieure*, Forges-les-Eaux;- *Seine-et-Marne*, la Chapelle-la-Reine<sup>6</sup>; Fontainebleau *extra muros*; Voulx;- *Somme* et *Tarn*, tribunaux civils, juges et suppléants;- *Vosges*, Monthureux-sur-Saône;- *Yonne*, tribunal criminel, greffier; Auxerre; Chablis *extra muros*; Ravières; Saint-Georges [-sur-Baulche]; Seignelay; Vézelay<sup>7</sup>; Villeneuve-sur-Yonne *extra muros*.

<sup>1</sup> Sans doute: Romanel-sur-Morges,auj.: canton de Vaud.

<sup>2</sup> Var,auj.: Alpes-Maritimes. Il avait été radié de la liste des émigrés le 28 nivôse.

<sup>3</sup> Sur le constituant Boëry, voir *tome III*, 24 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Forest, frère du secrétaire du général Beurnonville, proposé pour Saint-Domingue par Hédouville (*tome II*, séance du 3 fructidor an V); Pierre-Paul-Hippolyte Forest, administrateur des domaines nationaux de Saint-Domingue en l'an VI, nommé commissaire central le 27 floréal an VII (*tome IX*).

<sup>4</sup> Jean-Marie Cittadella, élu en l'an V.

<sup>5</sup> Il s'agit probablement de la justice de paix du canton de Créances siégeant à Geffosses.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: la Chapelle-Égalité.

<sup>7</sup> Annulation d'un arrêté du 4 frimaire an VI remplaçant le juge, élu en l'an IV et non en l'an V.

## Séance du 7 pluviôse an VI [26 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 104 recto-106 recto; AF III 497, plaquettes 3128 et 3129)

### Lois.

[Du 6] sur: les dépenses d'entretien des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne; la vente des bâtiments de la Daurade et des Jacobins de Toulouse à Boyer-Fonfrède pour ses ateliers de filature de coton<sup>1</sup>; l'indemnité des Corses réfugiés sur le continent<sup>2</sup>; et autorisant la forge de Ruffié fils à Foix (AF III 497, plaquettes 3124, pièces 5-9, et 3128, pièce 3).

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Angoulême *extra muros*, Anse, Arzacq [-Arraziguet], Beaune<sup>3</sup>, la Brigue, Charny (Yonne), Dudeldorf [-über-Bitburg] (Forêts), Dun [-sur-Meuse], Fontaine-Française, Garlin, Grevenmacher (Forêts), Guillaumes, Hamme (Escaut) fanatique, Lavalette (Charente, auj.: Villebois-Lavalette), Marthon, Martinvast<sup>4</sup>, Montembœuf, Morlaàs, Nay [-Bourdettes], Orthez, Péruwelz (Jemappes), Pontailier [-sur-Saône], Remich (Forêts), Roquesteron, Tarare, Thèze (Basses-Pyrénées), Tielt (Lys) pour refus de prêter serment, Tour [-en-Bessin], Versailles *extra muros*, Villefagnan et Villiers-Saint-Benoît: membres fanatiques. Destitution: président de la municipalité de Châtel-Gérard faisant sonner les cloches, agents municipaux de Gelos royaliste, Mouzon (Ardennes) pour propos publics *indécents*, Saint-Martin-la-Garenne et Urcuit pour propos inciviques, adjoint de Saint-Denis (Yonne)<sup>5</sup> faisant sonner les cloches, et agents et adjoints de Sault-de-Navailles. Destitution et jugement de l'agent municipal de Leauwette (Pas-de-Calais, auj.: Éleu-dit-Leauwette) complice de l'évasion du nommé Plutel. Jugement des ex-président de la municipalité et agent du chef-lieu de Briçon [-sur-Armançon] élus en l'an V, auteurs d'une fausse délibération accusant le commissaire municipal de violer le secret des lettres. Nomination: administrateur central du Mont-Terrible, apostille de Reubell, 10<sup>e</sup> municipalité de Paris<sup>6</sup>, adjoint municipal à "Aubin"<sup>7</sup> (AF III 497, plaquette 3129, pièces 17-24, 31-39, 41-45, 50-51, 59-62, 70-71, 79-80, 82-83, 88-92, 96-103, 106-113, 116-123 et 126-131).

### Police générale.

En raison d'embauchage de déserteurs français<sup>8</sup>, inscription comme émigrés des déserteurs et réquisitionnaires non rentrés de l'Ain, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, la Haute-Marne, du Mont-Blanc, du Mont-Terrible, du Rhône, de la Haute-Saône et de Saône-et-Loire (AF III 497, plaquette 3128, pièce 1, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 68).

### Relations extérieures.

Ordre à Berthier et aux plénipotentiaires français à Rastatt de faire rembourser par l'Autriche une contribution levée par eux à Valenciennes vers la fin du siège<sup>9</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 497, plaquette 3128, pièce 2).

### Affaires non citées au procès-verbal.

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 29 vendémiaire an VI, Intérieur, note.

<sup>2</sup> Voir *tome IX*, 11 messidor an VII: message du Directoire sur le mode de paiement de cette indemnité, avec dossier d'une commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 16 suivant, contenant un rapport du ministre des Finances sur le mode d'aliénation des biens nationaux dans l'île et une adresse de français réfugiés de Corse de l'an IV se référant à un arrêté de Fréron, renvoyée à une commission spéciale en pluviôse an IV.

<sup>3</sup> Parmi les nouveaux administrateurs de Beaune: le conventionnel Jean-Baptiste Édouard, que l'arrêté de nomination ne désigne pas comme tel mais que cite une lettre des députés du département de ventôse an VI jointe à l'arrêté du 15 prairial nommant le commissaire municipal *intra muros* (*tome V*, affaires non citées au procès-verbal). *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, le dit nommé commissaire municipal de Corpeau en l'an IV puis maire de Beaune sous l'Empire.

<sup>4</sup> Correction de l'arrêté du 24 frimaire (*tome III*) faisant erreur sur l'agent municipal de Theurtéville [-Hague].

<sup>5</sup> *Saint-Denis, canton de Saint-Clément*, ce qui exclut Saint-Denis-sur-Ouanne, même département.

<sup>6</sup> Naigeon, conservateur du dépôt national de la maison de Nesles (dépôt littéraire): le peintre Jean-Claude et non le philosophe Jacques-André Naigeon. Le peintre et le philosophe sont cités dans un arrêté du 13 ventôse an VII (*tome VIII*) attribuant des logements de l'hôtel d'Angeviller à des savants et artistes précédemment logés au Louvre, sur rapport du ministre de l'Intérieur parlant sans ambiguïté du peintre autrefois chargé du dépôt d'objets d'art de la maison de Nesle. Il est directeur du dépôt de la rue de Beaune dans un état de dépenses du ministère de l'Intérieur du 14 thermidor an IV (*Les Archives du Directoire*, page 163, où nous ne l'avions pas identifié).

<sup>7</sup> Sur le registre: remplacement d'un adjoint municipal refusant à Aubin, Calvados (d'après la minute: Saint-Aubin-sur-Auquainville, Calvados, alors canton de Fervaques, auj.: commune d'Auquainville).

<sup>8</sup> Par les Bernois (précision indiquée sur la minute).

<sup>9</sup> L'armée d'Italie devant aux Autrichiens une somme équivalente, on ordonne à Berthier, qui la dirige alors, d'en différer le remboursement.

AF III 497, plaquette 3128, pièces 4-8. Confirmation de promotions faites par Bonaparte en l'an V et feuilles de brevets, en partie pour les mêmes<sup>1</sup>.

AF III 497, plaquette 3129, pièces 9-17, 25-30, 40, 46-49, 52-58, 63-69, 72-78, 81, 84-87, 93-95, 104-105, 114-115 et 124-125. Nomination: du président et du greffier du tribunal criminel du Gard;

- de Chanteau, commissaire central de Sambre-et-Meuse provisoire confirmé<sup>2</sup>, lettre jointe de l'administration centrale et minute de Merlin de Douai, et de commissaires municipaux, *Ain*, Poncin; Saint-Trivier-sur-Moignans;- *Allier*, Châtel-de-Neuvre; Verneuil [-en-Bourbonnais];- *Calvados*, Caumont [-l'Éventé]: remplacement de Dabite, prêtre, révoqué, lettre de la municipalité l'accusant comme commissaire au recensement des grains, an IV; Lisieux *extra muros*; Notre-Dame-de-Fresnay (auj.: commune de l'Oudon): François-Pierre Leroy, député à la Législative;- *Cher*, Culan<sup>3</sup>;- *Côte-d'Or*, Beaune *extra muros*: nomination d'un candidat du député Oudot, préféré à celui du commissaire central Musard; Recey [-sur-Ource]: nomination d'un candidat du commissaire central, préféré à celui, *patriote ayant des ennemis violents*, du député Oudot;- *Eure*, Bernay<sup>4</sup>; Broglie<sup>5</sup>; Étrépagny;- *Loiret*, Bellegarde; Chilleurs [-aux-Bois]; Cléry [-Saint-André]; Huisseau [-sur-Mauves]; Ingré; Patay;- *Maine-et-Loire*, Pellouailles [-les-Vignes]: Perlué, employé du district d'Angers;- *Meuse*, Dun [-sur-Meuse]: Georges-Alexandre Le Seillier, agent national du district de Montmédy, secrétaire de la municipalité d'Écurey [-en-Verdunois]; Varennes-en-Argonne (nom révolutionnaire: Varennes-Meuse): George fils, ex-capitaine d'infanterie, remplaçant son père, agent des contributions du canton;- *Nord*, Merville: Étienne Wallart, commandant la garde nationale de la ville, administrateur du district d'Hazebrouck;- *Basses-Pyrénées*, Orthez *extra muros*;- *Yonne*, Saint-Georges [-sur-Baulche]: remplacement de Desmaisons, nommé agent forestier d'Auxerre.

### Séance du 8 pluviôse an VI [27 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 106 recto-107 recto; AF III 497, plaquettes 3130 et 3131)

#### Message aux Cinq-Cents.

Répondant à celui du Conseil du 19 nivôse sur la publication des tableaux de dépréciation du papier-monnaie (AF III 497, plaquette 3130, pièces 37 et 41-43).

#### Intérieur.

Réorganisation de la municipalité de Mirecourt tolérant le culte réfractaire à l'hospice et inquiétant Buisson, imprimeur d'un écrit patriotique adressé à l'assemblée électorale<sup>6</sup>, minute de François de Neufchâteau (AF III 497, plaquette 3131, pièce 44).

#### Relations extérieures.

Ordre aux plénipotentiaires français au congrès de Rastatt, aux commissaires près les tribunaux et aux administrations centrales du Bas et du Haut-Rhin, et aux généraux en chef des armées de Mayence et du Rhin de rechercher les Français ayant participé aux récents *mouvements insurrectionnels* sur la rive droite du Rhin, minute de Merlin de Douai, signée des cinq Directeurs (à noter: lettre des plénipotentiaires, signée par Bonnier [d'Alco] et Treilhard, sur l'arrestation du nommé Fombel, d'Alost (Escaut); d'Augereau, au quartier général à Strasbourg, sur papier à vignette gravée; note de Mengaud rapprochant ce soulèvement du récent rappel d'Albitte en France<sup>7</sup>, et décrivant des pièces saisies sur un colporteur à Lichtenau: un faux traité de paix imprimé en Grande-Bretagne et une gravure représentant un oiseau couronné d'une croix, avec la queue parsemée de têtes de mort; traduction d'une note de Metternich<sup>8</sup> aux plénipotentiaires

<sup>1</sup> Dont: Antoine-Sylvain Avy, futur général, brevet de sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> hussards, François-Antoine Pianelli (voir plus haut, 27 nivôse), le futur général Pierre-Benoît Soult, frère cadet du général Nicolas-Jean de Dieu, brevet de lieutenant d'infanterie, Joseph Peyrot, lieutenant au 19<sup>e</sup> chasseur promu capitaine par Bonaparte, connu de *Quintin*; les futurs généraux Joseph-Denis Picard, ex-adjutant général, et Pierre-Edme Gauthrin, capitaine des guides de l'armée d'Italie, promu chef de brigade et chef d'escadron au 1<sup>er</sup> hussards par le même.

<sup>2</sup> Devant reprendre son poste aux armées et remplacé, à la demande de Bouteville, député du Tiers état du bailliage de Péronne à la Constituante, commissaire du Directoire dans les départements réunis au début du Directoire, par Maurice Neukomm le 22 pluviôse an VII (*tome VIII*). Neukomm, président de l'administration centrale lors de l'arrivée de Bouteville à Namur, est alors présenté par lui comme injustement destitué de son poste de secrétaire de l'administration centrale en même temps que celle-ci (que le Directoire avait destituée le 4<sup>e</sup> complémentaire an V, *tome II*) et nommé inspecteur des contributions du département sur son intervention (le 5 vendémiaire an VII, *tome VI*). Il fut ensuite élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>3</sup> On n'a que le rapport du ministre avec mention de son adoption par le Directoire.

<sup>4</sup> Remplacement de Cheval, nommé commissaire près le tribunal correctionnel le 28 frimaire (*tome III*).

<sup>5</sup> Sous son ancien nom de Chambrais, repris sous la Révolution.

<sup>6</sup> Écrit non recensé par *Martin et Walter*, peut-être un manuscrit.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 5 nivôse, annulation de tout passeport délivré à Albitte pour Bâle ou autre pays étranger et ordre de rentrer en France.

<sup>8</sup> François-Georges de Metternich-Winneburg, alors plénipotentiaire autrichien au congrès de Rastatt.

français désignant comme responsables des troubles les Strasbourgeois Hirt, professeur, List, apothicaire, se disant confident du général Augereau, Noll, fruitier, Schwann, médecin<sup>1</sup>, Schwarz, marchand de vin, Stampf et Stamm, jadis confident du général Custine à Mayence, porteurs de cocardes blanc-rouge-vert; précis, daté de Paris le 22 pluviôse an VI, sur *l'insurrection méditée contre la tenue du congrès de Rastatt*; copie par Mengaud d'une lettre du révolutionnaire allemand Meyer sur ses rapports avec Augereau). Communication par le ministre d'une lettre de M. de Staël<sup>2</sup>; approbation d'instructions secrètes à Ginguéné, ambassadeur en Piémont-Sardaigne, et rapport du ministre sur la situation du duc de Parme<sup>3</sup>. Emploi par l'ambassadeur à Gênes de Pluvier-Gilbert, neveu du tacticien de ce nom, en l'absence de Poussielgue, envoyé à Malte par Bonaparte<sup>4</sup>. Augmentation du traitement des plénipotentiaires français à Rastatt. Avances à Thomas Muir<sup>5</sup>. Règlement du traitement du général Clarke pour le temps qu'a duré sa mission<sup>6</sup> (AF III 497, plaquette 3130, pièces 7-34).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 497, plaquette 3130, pièces 1-6, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 68-69. Suppléments d'instructions à l'officier général commandant la division de l'armée d'Italie envoyée par Carouge après l'envoi dans le pays de Vaud de troupes bernoises réprimer les revendications des Vaudois: nomination du général Brune à la tête de la division pour exécuter les instructions précédentes en veillant à respecter le territoire helvétique; en cas d'attaque des Bernois, les repousser et ordonner au général commandant le département du Mont-Terrible de marcher sur Berne en publiant une proclamation au peuple du pays de Vaud et autres parties de la Confédération et en adressant un ultimatum enjoignant aux membres du gouvernement de Berne d'abdiquer, *la République française ne veut rien s'approprier de tout ce qui tient à la Confédération helvétique*, textes joints; entrer dans Berne si les membres de ce gouvernement n'abdiquent pas; correspondre avec Mengaud, Mangourit, chargé d'affaires dans le Valais à Saint-Maurice, et Florent-Guiot, chargé d'affaires près les Grisons.

AF III 497, plaquette 3130, pièces 38-40. Feuilles de brevets militaires, en partie d'après un arrêté du 29 vendémiaire an VI confirmant des promotions faites par Hoche<sup>7</sup>.

AF III 497, plaquette 3131, pièces 44-143. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, tribunal criminel, greffier;- *Allier*, tribunal civil, suppléant;- *Cher*, *idem*; Sancerre *intra muros*;- *Côte-d'Or*, Bèze;- *Dordogne*, Jumilhac [-le-Grand];- *Doubs*, Amancey; Besançon, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sections; Nancray; Vuillafans;- *Dyle*, Herent;- *Gard*, Valleraugue, 2<sup>e</sup> arrondissement;- *Gironde*, Bazas; Blaye *extra muros*; Cézac; Saint-André-de-Cubzac; Saint-Christoly [-de-Blaye]; Saint-Ciers-de-la-Lande (auj.: Saint-Ciers-sur-Gironde); Saint-Savin;- *Hérault*, Aniane; Bédarieux *intra* et *extra muros*; la Livinière; Magalas; Olargues; Roujan; Saint-Gervais [-sur-Mare]; Saint-Martin-de-Londres;- *Ille-et-Vilaine*, Argentré [-du-Plessis];- *Isère*, tribunal criminel, accusateur public: Michel Boissonnat, commissaire près le tribunal correctionnel de Vienne;- *Jura*, Arlay;- *Loir-et-Cher*, Blois, 2<sup>e</sup> arrondissement;- *Haute-Marne*, Joinville;- *Meurthe*, Neuville [-sur-Moselle]; Thiaucourt [-Regniéville];- *Meuse-Inférieure*, Beringen; Bilzen;- *Morbihan*, Priziac<sup>8</sup>;- *Deux-Nèthes*, Ekeren (auj.: commune d'Anvers) ;- *Oise*, tribunal criminel, président et accusateur public;- *Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, section de l'Est;- *Hautes-Pyrénées*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Saône-et-Loire*, Chalon-sur-Saône, section du Midi;- *Seine-Inférieure*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Saint-Jean-du-Cardonnay;- *Vaucluse*, Carpentras, 1<sup>ère</sup> section;- *Vosges*, tribunal civil, suppléants.

<sup>1</sup> Sur List et Schwann ou Schwann, voir plus loin, 19 ventôse, Police générale, note.

<sup>2</sup> Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, ambassadeur suédois en France.

<sup>3</sup> Ces trois affaires ne sont pas représentées ici.

<sup>4</sup> Ces personnages ne sont pas identifiés. Le nom de Poussielgue est connu dans AF III Relations extérieures comme secrétaire de légation à Gênes et figure parmi les signataires d'une lettre de la commission des revenus nationaux de l'an III au Comité de salut public (AF III 153, dossier 722, pièce 2). Le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale* cite J.-B.-E. Poussielgue auteur de *De la contribution en nature*, an IX, et attribue au même divers écrits sans mention de prénoms, dont une *Relation de la révolution de Gênes*, Gênes, Jean-Baptiste Caffarelli, 1797, qui lui est attribuée d'après Barbier, et une *Lettre de M. Poussielgue, ancien administrateur général des finances de l'Égypte...à M. Thiers, auteur de l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1845.

<sup>5</sup> Sur ce personnage, voir *tome II*, 22 messidor an V, Relations extérieures, note.

<sup>6</sup> Le général Henri-Jacques-Guillaume Clarke, plénipotentiaire pour le traité de paix avec l'Autriche en l'an V après l'armistice de Leoben, nommé en fait pour surveiller Bonaparte pour le compte de Carnot, rappelé dès le 18 fructidor an V.

<sup>7</sup> Dont Jean-Baptiste-André Maillard, aide de camp de Debelle, brevet de chef d'escadron au 9<sup>e</sup> chasseurs, connu de *Quintin*, et les futurs généraux Adrien-François de Bruno, né à Pondichéry et neveu du gouverneur Law de Lauriston, brevet de capitaine au 1<sup>er</sup> hussards, Dutailis (Adrien-Jean-Amable Ramond du Bosc du Taillis, dit), qui s'était illustré lors de la prise de Bolzano par l'armée d'Italie, brevet de chef de brigade au 3<sup>e</sup> chasseurs, Jean-Charles Quinette de Cernay, aide de camp de Hoche, brevet de chef d'escadron au 12<sup>e</sup> chasseurs, et Pierre-Benoît Soult, futur général, second frère et aide de camp du général Nicolas-Jean de Dieu, brevet de lieutenant au 6<sup>e</sup> chasseurs.

<sup>8</sup> Nomination d'un certain Jean-Corentin Briand, nommé commissaire municipal de Kernascléden le 21 thermidor (*tome VI*) avec rapport le disant père de dix défenseurs de la Patrie et rappelant sa nomination à Priziac.

## Séance du 9 pluviôse an VI [dimanche 28 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 107 verso-110 recto; AF III 498, plaquettes 3132 et 3133)

### Lois.

[Du 8] sur la remise par l'archiviste de la République des poinçons, matrices, lettres et autres objets destinés à l'impression des mandats pour servir à celle des effets au porteur et des bons créés par les lois des 24 frimaire et 16 nivôse an VI. [Du jour] sur: un échange de terres entre le citoyen Vasseur et l'hospice de Vervins; et les pensions d'ex-employés de la régie de l'Enregistrement<sup>1</sup> (AF III 497, plaquette 3130, pièce 35; AF III 498, plaquette 3132, pièces 3 et 6-8).

### Message aux Cinq-Cents.

Pour autoriser des hussards cisalpins à entrer en France<sup>2</sup> (AF III 498, plaquette 3132, pièces 13-15).

### Finances.

Désignation de Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République, et Frécine<sup>3</sup> pour assister à la remise des poinçons et matrices par l'archiviste de la République. Décision décadaire d'ordonnancement à la Trésorerie nationale de fonds pour les rentes et pensions. Acquittement par la Trésorerie nationale d'arriérés sur les exercices de l'an IV et antérieurs suivant les lois des 9 et 24 vendémiaire an VI. Autorisation aux ministres et autres ordonnateurs de délivrer leurs ordonnances suivant ces deux lois sans ouverture de crédits particuliers. Nomination de Poissant, membre de la régie de l'Enregistrement et des Domaines, commissaire du pouvoir exécutif dans le département du Nord pour vérifier et rétablir la perception des droits d'Enregistrement. Envoi au ministre du message sur les chanvres peignés du Haut et du Bas-Rhin<sup>4</sup> (AF III 498, plaquettes 3132, pièces 4-5, et 3133, pièces 35-36, 39 et 49-50).

### Guerre.

Indemnité aux employés supprimés du cabinet topographique à la demande du nommé Avrouin-Desportes, lettre jointe du général Ernouf, sur papier à en-tête du dépôt de la Guerre<sup>5</sup>. Destitution du commissaire ordonnateur Collignon et de Leduc, chef de bataillon commandant les compagnies de vétérans près le Corps législatif<sup>6</sup>. Autorisation d'exportation d'armes de Marseille au capitaine grec Nicolas Nega. Confirmation de promotions faites par Hoche au 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval lors de l'expédition d'Irlande de l'an IV. Augmentation des frais de bureau d'Hion, commissaire ordonnateur de la 14<sup>e</sup> division militaire<sup>7</sup> à cause des frais de la formation de l'armée d'Angleterre. Organisation d'une division de gendarmerie dans les quatre départements provisoires entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle par le général Wirion<sup>8</sup>. Dispositions pour l'envoi d'une division de l'armée du Rhin vers le Mont-Terrible: maintien à l'armée d'Italie de la division qui devait rejoindre celle d'Angleterre, renforcement de celle du général Brune et des troupes du Mont-Terrible, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 69-70 (AF III 498, plaquettes 3132, pièces 9-12, 16-23 et 28-30, et 3133, pièces 31-34 et 37-38).

### Intérieur.

Publication de la liste des brevets d'invention délivrés depuis le 18 ventôse an V, brevets n° 92 à 96: du 9 vendémiaire an VI, de Bardel, de Paris: étoffes mêlées de crin; de même date, de Chenavard, des Brotteaux (à Lyon): papiers peints imitant la mousseline; du 13 brumaire an VI, de Montgolfier et Argand: bélier hydraulique pour élever l'eau des rivières; du 3 nivôse an VI, d'Herhan, de Paris: formats solides pour imprimer; et du 6 nivôse an VI, de Firmin Didot, graveur à Paris: formats stéréotypés et impressions en résultant<sup>9</sup>. Maintien de la régie du droit de navigation sur le canal du Midi et rejet de la soumission de la compagnie Lepage, observations jointes de celle-ci se plaignant du retard du

<sup>1</sup> À la suite de messages du Directoire des 23, 3 et 7 nivôse.

<sup>2</sup> Destinés à l'armée d'Angleterre (plus haut, 24 nivôse).

<sup>3</sup> Augustin-Louis, député de Loir-et-Cher à la Législative et à la Convention.

<sup>4</sup> Voir au 6.

<sup>5</sup> Le général Jean-Augustin Ernouf avait été nommé directeur du cabinet topographique du Directoire le 26 fructidor an V (*tome II*). Avrouin-Desportes ne figure pas parmi les employés du Directoire cités dans *Les Archives du Directoire*; voir aussi *tome VII*, 11 frimaire an VII, Intérieur: secours à la demande du secrétaire général.

<sup>6</sup> François-Toussaint Collignon, beau-frère de Carnot. Leduc est admis au traitement de réforme en attente de pension le 9 brumaire an VII (*tome VI*), en même temps que Larzillier, dit ayant cessé ses fonctions de capitaine à la 57<sup>e</sup> compagnie de vétérans également par arrêté du 9 pluviôse an VI que nous n'avons pas ici.

<sup>7</sup> Sur le commissaire ordonnateur Hion, voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note.

<sup>8</sup> Voir *tome VII*, 23 nivôse an VII, Guerre: création d'une 25<sup>e</sup> division de gendarmerie, résidence à Coblenz, comprenant les escadrons suivants: 49<sup>e</sup> (Rhin-et-Moselle et Roër), chef d'escadron à Cologne (Roër), et 50<sup>e</sup> (Mont-Tonnerre et Sarre), chef d'escadron à Mayence (Mont-Tonnerre), et fixation des résidences des brigades de gendarmerie de ces quatre départements provisoires, au total de 106, au lieu des cent prévues ici.

Directoire à signer leur bail depuis la soumission déposée par eux au ministère de l'Intérieur le 30 fructidor an V<sup>1</sup>. Municipalités, réorganisation: Courtonne-la-Ville (Calvados,auj.: Courtonne-les-Deux-Églises) et le commissaire municipal, adresse de républicains accusant le président de délivrance de passeport au noble émigré Margeot fils, et lettre du député Dubois-Dubais, et Lombise (Jemappes, auj.: commune de Lens) tolérant le culte dans une église non desservie. Arrêt des secours aux réfugiés mayençais et délivrance d'ordres de route à ceux voulant rentrer. Organisation de correspondances directes entre les agents des Ponts et Chaussées des départements <sup>2</sup> (AF III 498, plaquette 3133, pièces 40-48 et 51-58).

### **Marine et Colonies.**

Paye provisoire des garde-chiourme. Signature des états des places vacantes et des remplacements de la 3<sup>e</sup> décade de nivôse an VI, en partie remis par le ministre le 3 pluviôse, et nomination d'élèves de l'école des ingénieurs constructeurs de Paris sous-ingénieurs des constructions<sup>3</sup> (AF III 496, plaquette 3116, pièces 2526, dossier du 3 pluviôse; AF III 498, plaquette 3132, pièces 24-27).

### **Relations extérieures.**

Envoi aux plénipotentiaires français à Rastatt de l'arrêté du 7 (du 8) sur l'insurrection de la rive droite du Rhin *pour les charger de juger s'il est nécessaire de communiquer cette pièce aux plénipotentiaires de l'Empereur comme une preuve de l'intention ferme où est le gouvernement français non seulement de ne seconder en rien de semblables mouvements, mais même de ne pas souffrir que des Français y coopèrent*, pièce dite *gardée* (AF III 498, plaquette 3132, pièce 1, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 88).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 498, plaquette 3132, pièce 2. Envoi par le ministre des Relations extérieures, à la demande du Directoire, du symbole constitutionnel souscrit par les patriotes de l'Assemblée batave, et de modèles de lettres de créance de Reinhard, nommé ambassadeur en Toscane, et de Roberjot, nommé ambassadeur près les villes hanséatiques à Hambourg<sup>4</sup>.

## **Séance du 10 pluviôse an VI [29 Janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 110 verso-113 verso; AF III 498, plaquette 3134<sup>5</sup>)

### **Décision du Directoire.**

Indemnité d'un mois de traitement à des employés supprimés de l'administration intérieure du Directoire (AF III 498, plaquette 3134, partie du 10 pluviôse, pièce 3, pétition signée par 9 ex-employés<sup>6</sup>, apostille de Lagarde).

### **Guerre.**

Mutation du général Morlot du commandement de la 10<sup>e</sup> division militaire à celui de la 3<sup>e</sup>. Cessation de fonction: du général de brigade Merle, employé dans la Gironde, avec retraite, et de Montfort, commissaire des guerres à Auch. Suppression de l'armée du Rhin, réforme de son état-major, et nomination du général de division Bruneteau-Sainte-Suzanne commandant la division militaire qui était dans son arrondissement, avec rattachement du fort de Kehl à la division. Nomination d'Augereau commandant la 10<sup>e</sup> division militaire à Perpignan, et

---

<sup>9</sup> Chenavard pourrait être l'industriel lyonnais père du peintre Paul-Marc-Joseph cité par *Roman d'Amat*. Le bélier hydraulique est l'une des inventions de Joseph-Michel de Montgolfier, le frère aîné. Son associé est l'inventeur Ami ou Aimé Argand, né à Genève, concurrent évincé de Quinquet avant la Révolution pour l'invention du système d'éclairage auquel le second a laissé son nom: il est cité sous le nom d'Amy-Argand dans un arrêté du 7 prairial (*tome I*) publiant un brevet complémentaire à celui-ci; *Roman d'Amat* ne cite pas notre invention et affirme qu'il se serait retiré à Versoix (Ain, auj.: Suisse), aurait demandé des secours aux Britanniques et serait mort à Londres en 1803, ce qui le suppose émigré en Grande-Bretagne à notre époque: ce n'est sans doute pas le cas. Le typographe Louis Herhan est inventeur d'un procédé de clichage d'imprimerie qui, plus coûteux, fut supplanté par la stéréotypie de Firmin Didot, que celui-ci appliqua d'abord à ses éditions de littérature latine.

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 9 brumaire an VI, Intérieur, note.

<sup>2</sup> Par l'intermédiaire des administrations centrales des départements et aux frais postaux de celles-ci.

<sup>3</sup> Leurs noms sont repris à l'index, rubrique *Marine* (ingénieurs).

<sup>4</sup> Charles-Frédéric Reinhard, ensuite ministre des Relations extérieures, avait été nommé ambassadeur près les villes hanséatiques le 23 frimaire à la place de Claude Roberjot, ex-député de Saône-et-Loire à la Convention et aux Cinq-Cents, plénipotentiaire français au congrès de Rastatt assassiné en l'an VII, qui fut muté d'Hambourg en Toscane le 29 du même mois (*tome III*). Leurs lettres de créance et recrédence sont signées par le Directoire le 10 pluviôse.

<sup>5</sup> La plaquette 3134 contient 9 pièces de la séance du 10 pluviôse an VI, puis 19 de celle du 11 avec nouvelle numérotation.

<sup>6</sup> Aucun d'eux n'est cité dans *Les Archives du Directoire exécutif*. Leurs noms sont repris à l'index.

instructions, copiées au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 71, notamment sur le projet d'expédition contre le Portugal<sup>1</sup> (AF III 498, plaquette 3134, partie du 10 pluviôse, pièces 4-9, minutes de Merlin de Douai).

### **Relations extérieures.**

Signature des lettres de créance et recréance de Reinhard, ambassadeur près les villes hanséatiques à Hambourg nommé ambassadeur en Toscane, et de Roberjot, le remplaçant à Hambourg<sup>2</sup> (AF III 498, plaquette 3134, partie du 10 pluviôse, pièces 1-2).

### **Audience diplomatique du Directoire.**

Réception de Jean-Galéas Serbelloni, envoyé extraordinaire de la République cisalpine pour le traité de paix et de commerce avec la France, accompagné de François Visconti, ambassadeur cisalpin, et de Joseph Rangoni, secrétaire de la légation cisalpine en France. Textes des discours de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, Serbelloni, faisant un parallèle entre la création de la République cisalpine et la déclaration de Flaminius, vainqueur de Philippe de Macédoine, proclamant la liberté des Grecs, et Barras, président du Directoire.

## **Séance du 11 pluviôse an VI [30 janvier 1798]**

(AF\* III 10, folios 113 verso-114 verso; AF III 498, plaquette 3134)

### **Guerre.**

Sur réception d'une lettre d'Hatry sur la résistance des troupes de l'Électeur palatin à l'occupation de la tête de pont de Mannheim, ordre, dont copie est envoyée aux plénipotentiaires français à Rastatt, de reprendre les hostilités si le général n'obtient pas satisfaction, brouillon de Reubell. Sur réception d'une lettre du nommé Custine offrant des renseignements sur la Suisse et se recommandant d'un frère employé au ministère de la Guerre, ordre à celui-ci d'enquêter sur cet employé et à Brune d'entendre le demandeur dénoncé par Desportes, résidant de France à Genève (copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 71-72 et 89, et minutes de Lagarde<sup>3</sup>). Nomination de Virideau, chef de brigade en congés à Thiviers, commandant temporaire de Sarlat en état de siège (AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièces 3-5 et 9-11).

### **Intérieur.**

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Seine du 12 nivôse an VI joint réintégrant Baudoin, agent municipal d'Épinay [-sur-Seine] destitué par le Directoire<sup>4</sup>. Rejet de la réclamation de Castaignet et Chalup, ex-administrateurs centraux de la Gironde, contre leur destitution, minute rayée d'arrêté les réintégrant, rapport mentionnant leur défense par les députés Bergœing, Cholet, Duchâtel, et Labrouste, lettre des intéressés sur leur conduite lors de l'interdiction d'une pièce de théâtre au Dix-Août de l'an IV, puis de l'assassinat de Groussac, ex-maire de Toulouse<sup>5</sup> (AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièces 13-19).

### **Marine et Colonies.**

Destitution d'officiers civils et militaires de la Marine. Nomination de l'ex-capitaine de vaisseau Labretèche chef des mouvements chargé de l'état-major du port du Havre (AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièce 8).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

---

<sup>1</sup> Les généraux Antoine Morlot, muté de la 10<sup>e</sup> division militaire, à Perpignan, où Augereau est nommé, à la 3<sup>e</sup>, à Metz, Pierre-Hugues-Victoire Merle et Sainte-Suzanne (Gilles-Joseph-Martin Bruneteau de), nommé à la 5<sup>e</sup> division militaire à Strasbourg. Sur le commissaire des guerres Montfort, voir aussi *tome VI*, 26 vendémiaire an VII: rejet de sa réclamation, et AF III 193, dossier 893, pièce 14.

<sup>2</sup> Voir au 9, affaires non citées au procès-verbal.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 21 pluviôse, où l'intéressé se déclare également frère de l'ex-général de Custine, guillotiné en 1793, et *tome IX*, 4 prairial an VII, Police générale: expulsion de France jusqu'à la paix, rapport exposant qu'il se prénomme Ferdinand, né à Longuyon ou Longwy, sorti de France en 1788, rentré au début du Directoire, libéré après son arrestation à Moudon en pluviôse an VI parce qu'il se faisait fort de livrer l'ex-Directeur Carnot, puis de nouveau arrêté et que ses déclarations incohérentes signalent comme dérangé d'esprit.

<sup>4</sup> Pour s'opposer à l'inspection des vaches laitières décidée par l'administration centrale contre l'épizootie (11 nivôse).

<sup>5</sup> Voir F<sup>7</sup> 7274<sup>B</sup>, dossier B<sup>4</sup> 888: Groussac, ex-maire de Toulouse, assassiné dans le courrier de Toulouse à Bordeaux, an V.

AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièce 12. Nomination de Lacoudraye<sup>1</sup>, ex-commissaire près le tribunal correctionnel de Gand, commissaire près les tribunaux de l'Escaut remplaçant Sta, nommé à un autre poste, minute de Merlin de Douai.

### Séance du 12 pluviôse an VI [31 janvier 1798]

(AF\* III 10, folios 115 recto-116 verso; AF III 498, plaquettes 3135 à 3137)

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 11] sur la plainte d'officiers canonniers réformés (AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièces 6-7).

#### Message aux Cinq-Cents.

Sur la révision des jugements rendus contre des patriotes, en réponse à celui des Cinq-Cents<sup>2</sup> sur la pétition de détenus à Bicêtre (AF III 498, plaquette 3136, pièces 49-50).

#### Guerre.

Envoi du général Drouas organiser l'artillerie à Mayence pour qu'il n'y ait plus que deux calibres<sup>3</sup> (AF III 498, plaquette 3136, pièce 59, minute de Lagarde).

#### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Anderlecht, Haacht et Tubize (Dyle), Echternach, Florenville, Virton et Wiltz (Forêts), Eisdén (Meuse-Inférieure,auj.: commune de Malines-sur-Meuse), Stabræk et Westerlo (Deux-Nèthes) et Quillebeuf [-sur-Seine]. Destitution de l'agent municipal de Gaudreville [-la-Rivière] voleur de bois en forêt d'Évreux (AF III 498, plaquette 3137, pièces 98-102, 109-114,121-125, 149-152 et 155-157).

#### Justice.

Publication: d'un décret du 13 pluviôse an II corrigeant des erreurs de rédaction de la loi du 17 nivôse an II sur les donations et successions; et, dans les départements réunis, de celle du 6 août 1791 imputant aux administrés et justiciables le loyer des locaux des administrations et des tribunaux. Rapport classé sur le nombre d'agents que le Directoire peut nommer à Saint-Domingue<sup>4</sup> (AF III 498, plaquette 3136, pièces 47-48 et 55-57).

#### Police générale.

Ordre au ministre de faire exécuter l'arrêté du 18 nivôse expulsant François Imer (ou Imès), prétendu député de la Neuveville (Mont-Terrible), de Paris où il se trouve toujours. Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Émigrés, radiation: Marie-Louis-Auguste Demartin-Marcellus, habitant à Marcellus, propriétaire à Macau. Maintien: Jacques-Charles-Alexandre Doynel-Montecot, de Vergoncey, noble et chouan, usant de faux certificat de résidence, radiation demandée par la citoyenne Thibault sa femme. Annulation de la prohibition du journal *la Correspondance politique, littéraire et*

---

<sup>1</sup> Sur le futur député de l'Escaut Bazire-Lacoudraye, voir *tome III*, page 198, note 2. Sur Sta, voir *tome I*, 26 germinal an V, Justice, note.

<sup>2</sup> Du 21 frimaire an VI (*tome III*, à cette date).

<sup>3</sup> Le général Jacques-Marie-Charles de Drouas de Roussey, arrêté inconnu de *Six* qui le dit nommé inspecteur général du 2<sup>e</sup> arrondissement d'artillerie chargé de l'approvisionnement des places de Mayence et Kastel le 3 février 1798 / 15 pluviôse an VI, ce que nous ne vérifions pas.

<sup>4</sup> Rapport demandé au ministre le 19 nivôse, concluant que le Directoire a la faculté de n'en nommer qu'un.

<sup>5</sup> Un prêtre de l'Ardèche, trois de l'Aube, dont Jean Maydiou, de Troyes, grand vicaire de l'évêque de Troyes Joseph-Mathias de Bonal (voir *tomes VII*, 12 pluviôse an VII, sursis à sa déportation à la demande de plusieurs députés et ex-députés parce qu'auteur d'ouvrages où respire une morale douce et à la portée du peuple - parmi ses publications recensées par le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, on note un *Éloge de Louis XII* pour un concours de l'Académie française en 1787- ; et *X*, 3 vendémiaire an VIII: annulation de sa déportation et mise sous surveillance de sa municipalité, ce prêtre ne se disculpant pas d'avoir accompagné l'émigration de Mesdames tantes du Roi, fait qu'on n'a pas pu prouver, niant avoir été grand vicaire de l'évêque de Troyes et s'être rétracté, affirmant avoir été élu malgré lui président d'une assemblée primaire de l'an V de la ville et être resté étranger aux troubles qui ont suivi, ayant été acquitté avec éloges par le Tribunal révolutionnaire- voir Arch. nat. W 272, plaquette 44: Jean Meydiou, chanoine de la cathédrale de Troyes, acquitté le 30 mai 1793 -, défendu par les députés Lucien Bonaparte et Brostaret), quatre de la Côte-d'Or, un de Loir-et-Cher, treize de la Meuse-Inférieure, dont Stiels et Vanhees, curé et vicaire de Bilzen responsables de l'attaque de la maison du commissaire municipal au cri de *Mort aux destructeurs de la religion*, un de la Meurthe, un de la Nièvre, un du Puy-de-Dôme, trois de Saône-et-Loire et trois de la Sarthe.

*commerciale* de Renand, et levée des scellés sur ses presses<sup>1</sup>. Même mesure sur celles de Dominique Colas, ancien imprimeur du *Journal des colonies*<sup>2</sup> (AF III 498, plaquette 3136, pièces 18-46 et 51-54).

### **Relations extérieures.**

Envoi de trois commissaires à Rome, et instructions à eux, au général en chef de l'armée d'Italie, au ministre de la Marine et des Colonies et à Faipoult, ambassadeur à Gênes: nomination de Daunou, Florens et Monge commissaires du Directoire à Rome pour rechercher les causes des événements depuis le 8 nivôse dernier, en découvrir les auteurs et indiquer les mesures propres à empêcher que de semblables ne se reproduisent; nomination de Saint-Martin, gendre de Pajou, secrétaire des commissaires, note de Talleyrand proposant également de nommer le conventionnel Chasset commissaire pour la République cisalpine et David, sous-chef de son ministère, comme secrétaire de légation<sup>3</sup>; instructions aux commissaires: remplacer le gouvernement actuel de Rome par un gouvernement représentatif; faire appliquer le projet de constitution de la République romaine adopté par le Directoire, en obtenir l'adhésion de toutes les communes par des adresses au général en chef de l'armée d'Italie, rédiger *toutes les lois réglementaires qui leur paraîtront nécessaires pour la mise en activité de la constitution*; nommer les membres du Corps législatif, les Consuls et les fonctionnaires publics, en *ne faisant paraître leurs décisions que sous le nom du général en chef*; instructions à Berthier: *il fera seul tous les actes ostensibles, mais d'après l'avis des commissaires que le Directoire lui envoie*; faire faire spontanément par le peuple tous les changements qu'il sera possible d'amener par cette voie; restitution par la République cisalpine des territoires conquis sur les États pontificaux et fixation des limites entre les deux républiques autour de Pesaro; rattacher Ancône à la République romaine en en réservant la citadelle et le port aux forces françaises, à faire entretenir par la République romaine; expulser tous les prêtres et moines non natifs de la République romaine, sauf les Français déportés, et, même s'ils sont Romains, *tous chefs d'ordres religieux, théologiens et tous ceus qui tiennent à la théocratie romaine*; supprimer les droits d'asile des églises, les juridictions civiles et criminelles des ambassadeurs et les franchises de leurs palais; lever une contribution sur les cinquante familles les plus riches; envoyer des fonds au commandant du port de Corfou pour le recrutement de matelots, et envoi dans ce port de tous les employés et officiers de marine français qui étaient employés à Venise; confisquer les biens du Pape, de sa famille et du cardinal Albani; expulser tous les émigrés français; instructions au ministre de la Marine et des Colonies: faire armer cinq vaisseaux de guerre à Toulon pour une destination qui sera communiquée ultérieurement, et envoyer une corvette pour organiser le port de Civita-Vecchia; instructions à Faipoult, ambassadeur à Gênes: recruter des matelots à envoyer à Ancône, en couvrant la dépense par les diamants saisis sur le Pape, puis se rendre auprès de Berthier et conférer avec lui et les commissaires envoyés à Rome, à noter: lettre de Faipoult sur la remise des diamants à Haller, administrateur des finances et contributions d'Italie. Signature des lettres de créance de Miot, ambassadeur en Sardaigne rappelé, et de créance de Ginguéné son remplaçant (AF III 498, plaquette 3135, pièces 1-12 et 15-17, copies des instructions sur Rome au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 73-76<sup>4</sup>).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

Registre des délibérations secrètes. Dépôt: d'une lettre de Mengaud sur ses recherches dans les papiers de la légation de France en Suisse, notamment ceux de Barthélemy (classée au dossier de la Suisse); d'une lettre de Bonaparte, au quartier général de Passeriano le 14 vendémiaire an VI demandant si Parme fait partie de l'ordre général *sur les impulsions révolutionnaires à donner à l'Italie*, et invitant le Directoire à lui *donner un successeur attendu que son état de santé ne lui permet plus de commander* (classée dans la correspondance de l'Italie); d'un rapport du ministre de la Guerre sur des fonds britanniques pour la France (classé aux *pièces diverses*, n° 37); d'une lettre du Directoire demandant à Bonaparte d'*apporter*

<sup>1</sup> Sans doute ce journal était-il prohibé comme l'un des deux journaux royalistes qui l'avaient été le 27 frimaire (*tome III*), et s'intitulaient *le Correspondant français* et *le Correspondant politique*.

<sup>2</sup> Le *Journal des colonies* fait partie de ceux frappés dès le 18 fructidor an V (*tome II*). La minute précise que Colas n'en avait imprimé que les 75 premiers numéros. Il ne faut pas le confondre avec le *Républicain des colonies* de Laveaux.

<sup>3</sup> Daunou, le futur garde des archives, député du Pas-de-Calais à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, avait été nommé bibliothécaire du Panthéon le 17 floréal an V (*tome I*), et avait ensuite été désigné comme l'un des publicistes à envoyer à Bonaparte pour l'organisation de la République cisalpine le 23 brumaire (*tome III*). Gaspard Monge, membre de la commission chargée de la recherche des objets d'art en Italie, avait été nommé directeur de l'École polytechnique le 7 brumaire (*tome III*), puis chargé de vérifier les tableaux du musée central des arts le 7 nivôse. Le troisième commissaire du Directoire à Rome est Joseph-Antoine Florens, sans doute J.-A. Florens, chef du bureau d'analyses au secrétariat général du ministère des Relations extérieures auteur de mémoires sur les prises de bateaux américains en vendémiaire an VI (AF III 21A, dossier 70 h, pièces 4-5, *Les Archives du Directoire exécutif*, où nous n'avons pas fait le rapprochement). Leur secrétaire, qui est dit ici gendre du sculpteur Augustin Pajou, n'est pas le Saint-Martin connu sous le surnom du *Philosophe inconnu*, mais Louis-Pierre Martin de Saint-Martin, conseiller au Châtelet de Paris avant la Révolution, représentant du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à la Commune en 1789 (*Martin et Walter*). Charles-Antoine Chasset, député de Rhône-et-Loire à la Convention et du Rhône aux Cinq-Cents sorti en l'an V. Pierre-Étienne David, employé à la section diplomatique du Comité de salut public maintenu en l'an IV au ministère des Relations extérieures (dossiers de la Commission des Dix-Sept, AF III 28, dossier 97, pièces 40-93, *Les Archives du Directoire*), en réalité Pierre-Laurent-Jean-Baptiste-Étienne David, né à Falaise en 1772, collaborateur au *Moniteur* et logographe à la Constituante, commissaire des guerres adjoint à l'armée de Rhin-et-Moselle, entré au ministère des Relations extérieures sous Delacroix; il acquit la *Vénus de Milo* en 1820 alors qu'il était consul général à Smyrne, puis fut député du Calvados sous la Monarchie de Juillet et mourut à Paris en 1846 (*Roman d'Amat*). La commission de Rome fut dissoute par le Directoire le 8 frimaire an VII (*tome VII*, décisions du Directoire).

<sup>4</sup> Vignette gravée du Directoire sur les minutes de ces instructions et de la lettre de créance de Ginguéné.

*s'il est possible lui-même l'échange des ratifications qui a dû se conformer au traité de Rachtad* (classé au dossier des minutes de la Guerre); d'une dépêche de Rozier, consul à New-York, sur une opération de faux billets de la Banque d'Angleterre reçus d'Herbert qui en était chargé pour une destination secrète, dépêche annexée sous cachet à l'arrêté du 8 germinal an IV sur le citoyen Morainville<sup>1</sup>; d'une lettre du ministre de la Police générale sur l'encaissement de 145 600 francs, montant de deux traites venues de Londres (classée *pièces diverses n° 37*); d'une lettre de l'officier espagnol Dominique de Assereto *qui a eu l'occasion d'être avec Toussaint-Louverture et Sonthonax et révèle les desseins que ce dernier lui a découverts sur l'émancipation de la colonie et le projet d'indépendance qu'il a voulu lui faire adopter* (classée au dossier des colonies); d'une lettre du 21 brumaire an VI du général Lemoine, commandant la 17<sup>e</sup> division militaire, sur la nécessité de *recommencer un Dix-Huit Fructidor*, classée *pièces diverses n° 37* (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 325 à 331, pages 106 et 107).

AF III 469, plaquette 2809, pièces 405-409 (dossier du Dix-Huit Fructidor an V). Manuscrit [par Nicolas Régnart] du texte intitulé *Journée du 18 fructidor an V* noté comme approuvé par le Directoire par arrêté du 12 pluviôse an VI et deux exemplaires imprimés, Imprimerie de la République, 32 pages.

AF III 498, plaquette 3137, pièces 63-98, 103-108, 115-120, 126-149, 153-154 et 158-210. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Aisne*, Mont-Saint-Père; Viels-Maisons;- *Côtes-du-Nord*, le Vieux-Marché: remplacement de Férande, royaliste, révoqué, lettre du député Toudic le dénonçant et proposant Jean-Marie Keranfort, employé du district de Lannion, comme commissaire à Plestin [-les-Grèves], an IV;- *Dyle*, Londerzeel: Kreynek, employé à la commission des hospices civils de la municipalité de Bruxelles<sup>2</sup>;- *Eure-et-Loir*, Courville [-sur-Eure]; Dangeau; Janville;- *Forêts*, Mersch: remplacement de Jacquier, nommé secrétaire en chef de l'administration centrale;- *Haute-Garonne*, Montgiscard; Rieumes;- *Lot-et-Garonne*, Aiguillon<sup>3</sup>; Nérac extra muros;- *Rhône*, Lyon, bureau central, membre;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aveyron*, Cornus<sup>4</sup>;- *Calvados*, Potigny: Lejeune, administrateur du district de Falaise;- *Côte-d'Or*, Aisey [-sur-Seine]; Molesmes; Villaines [-en-Duesmois];- *Côtes-du-Nord*, Bourbriac; Langourla; Lannion; Minihi-Tréguier; Péderneq; Perros [-Guirec]; Pestivien (auj.: Bulat-Pestivien); Prat; Saint-Michel-en-Grève; Tréguier *intra et extra muros*; le Vieux-Marché;- *Dyle*, Asse;- *Escaut*, Renaix;- *Eure*, Lyons [-la-Forêt]; Pont-Saint-Pierre: Chardon, administrateur du district de Louviers;- *Eure-et-Loir*, Nogent-le-Rotrou *intra muros*: remplacement pour défaut d'âge<sup>5</sup>;- *Indre*, tribunal criminel, accusateur public et greffier; tribunaux, commissaire;- *Isère*, tribunal criminel, président; Bourgoin [-Jallieu]; le Pont-de-Beauvoisin;- *Loiret*, tribunal criminel, greffier;- *Lot-et-Garonne*, Saint-Barthélemy [-d'Agenais];- *Maine-et-Loire*, tribunal criminel, président et greffier;- *Meurthe*, Favières;- *Mont-Blanc*, Moutiers;- *Orne*, tribunal criminel, président et greffier;- *Pas-de-Calais*, Fresnes-lès-Montauban; Haplincourt; Pas [-en-Artois]; Rœux;- *Pyrénées-Orientales*, tribunal civil, suppléants; Cérêt;- *Bas-Rhin*, Wissembourg;- *Haut-Rhin* et *Haute-Saône*, tribunaux criminels, greffiers;- *Seine*, Paris, division de la Butte-des-Moulins;- *Seine-et-Marne*, Boissise-la-Bertrand; le Châtelet [-en-Brie]; Chaumes [-en-Brie]; Égreville; Maincy ou Melun *extra muros*; Melun *intra muros*; Mormant;- *Seine-et-Oise*, tribunal criminel, accusateur public et greffier; Septeuil;- *Somme*, tribunal criminel, président;- *Vendée*, le Tablier;- *Vosges*, Bulgnéville; Châtenois; Corcieux; Isches.

### Séance du 13 pluviôse an VI [1<sup>er</sup> février 1798]

(AF\* III 10, folios 117 recto-118 recto; AF III 498, plaquettes 3138 et 3139)

#### Lois.

[Du 12] affectant les Dominicains de Maastricht à l'école centrale de la Meuse-Inférieure<sup>6</sup>; et annulant la loi du 30 floréal an V sur l'admission des députés nouvellement élus (AF III 498, plaquettes 3135, pièces 13-14 et 61, et 3138, pièce 1).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 12] sur les assemblées primaires de Lamastre de l'an IV (AF III 498, plaquette 3136, pièces 60-61).

<sup>1</sup> L'arrêté secret du 8 germinal an IV publié par *Debidour*, tome II, page 46, concerne une mission sous la surveillance du ministre des Relations extérieures. Ce Morainville semble être le même que l'armateur Roussilhe-Morainville (*tome II*, 23 messidor an V, Relations extérieures, note), ici mentionné le 25 (plus loin).

<sup>2</sup> Destitué le 4 ventôse (plus loin) comme baron, renvoyé de la commission des hospices civils de Bruxelles pour avoir enlevé de la porte de son bureau l'inscription défendant d'employer l'appellation de Monsieur.

<sup>3</sup> La minute de l'arrêté nommant le commissaire municipal d'Aiguillon est classée dans le dossier du 14 (AF III 498, plaquette 3143, pièce 106) mais porte bien la date du 12; dans le dossier du 12 figure le rapport du ministre de l'Intérieur du 6 avec mention de l'arrêté du 12 au crayon.

<sup>4</sup> Annulation d'un arrêté du 28 brumaire non conservé à cette date nommant à une place non vacante.

<sup>5</sup> Remplacement de Latour, nommé le 20 vendémiaire et confirmé le 8 nivôse comme ayant alors atteint l'âge de 30 ans.

<sup>6</sup> À la suite d'un message du Directoire du 5 nivôse.

### **Finances.**

Confection de la matrice du rôle des contributions personnelle, mobilière et somptuaire de l'an V de Paris par un jury spécial. Prolongation jusqu'au 30 ventôse des mesures transitoires sur le port des lettres pour les municipalités et administrations centrales, auxquelles le retard de la rédaction des rôles des contributions empêche de régler ces dépenses à l'administration des postes, et tenue d'un état des lettres adressées à ces administrations par le directeur général de la Liquidation de la dette publique et le liquidateur de la dette des émigrés de la Seine (AF III 498, plaquette 3138, pièces 6-11).

### **Guerre.**

Envoi à Berthier des lettres de la veille à Faipoult, ambassadeur à Gênes, et au ministre de la Marine et des Colonies (AF III 498, plaquette 3138, pièce 5; copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 76).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 498, plaquette 3139, pièces 16-68. Nominations: du président du tribunal criminel de la Dordogne et d'un juge de paix à Montignac;

- et de commissaires municipaux, *Calvados*, Martragny; - *Jura*, Champagnole; Montigny [-lès-Arsures]; la Rixouse; - *Lys*, Dixmude; Menin: Raymond Lagasse, adjudant de la place, candidature de Jean-Baptiste Gombert, ex-maire d'Armentières, avec apostille des députés Cochet, Derenty, Devinck-Thierry, Duval, Dupire, Fauvel et Gossuin, et lettre de Lesage-Senault à Carnot an IV; - *Mont-Blanc*, Cruseilles; - *Morbihan*, Carentoir; Caro; Cléguérec; Elven; la Gacilly; Kernascléden; Kervignac; Lanvénehen; Loyat; Mauron; Muzillac; Peillac; Plouay; Pluméliau<sup>1</sup>; Pont-Scorff; Pontivy; Rieux; - *Oise*, Carlepont; Moët, notaire à Noyon; Cormeilles; Tricot; - *Ourthe*, Hannut: remplacement d'un ivrogne; Landen; Stavelot; - *Rhône*, Anse; - *Sarthe*, Parcé [-sur-Sarthe]; - *Var*, Séranon: Sauvare, administrateur du district de Grasse.

## **Séance du 14 pluviôse an VI [2 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 118 verso-122 verso; AF III 498, plaquettes 3140 à 3143)

### **Lois.**

[Du 13] créant une fête de la Souveraineté du peuple tous les 30 ventôse; et sur les rentes viagères (AF III 498, plaquettes 3138, pièces 2-4 et 3140, pièce 9).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur un oubli dans les lois sur les conseils de guerre et de révision; et rappelant un message de prairial an IV sur des lacunes du Code des délits et des peines quant aux oppositions à jugement par défaut en matière correctionnelle (AF III 498, plaquette 3142, pièces 34-37).

### **Décision du Directoire.**

Ordre aux ministres de l'Intérieur et de la Police générale d'activer l'épuration des municipalités vu la proximité des élections, brouillon de Merlin de Douai<sup>2</sup> (AF III 498, plaquette 3142, pièces 65-66).

### **Guerre.**

Adoption d'un plan d'organisation de la garde constitutionnelle du Directoire présenté par son commandant (en second) l'adjudant général Jubé, joint, avec dispositions réglementaires et mesures nominatives de révocation et de nomination<sup>3</sup> (AF III 498, plaquette 3141, pièces 22-26).

### **Justice.**

Cassation de jugements: d'une commission militaire à Saint-Brieuc sur la complicité de Joseph Corbel pour délit d'émigration du prêtre Pierre Corbel, affaire relevant des tribunaux ordinaires; et du tribunal du district de Chalon-sur-Saône sur l'adjudication de terres provenant de l'émigré Sassenay, au lieu-dit Aux Ouvrières, à la Grande-Ferté<sup>4</sup>, aux

<sup>1</sup> Confirmation d'un commissaire provisoire, ensuite assassiné et remplacé le 21 thermidor (*tome VI*).

<sup>2</sup> Rappel de l'ordre donné le 28 nivôse: *le Directoire voit avec douleur que, depuis cette époque, l'épuration des administrations municipales se fait plus lentement encore qu'auparavant.*

<sup>3</sup> Ce plan fait suite chronologiquement aux dossiers généraux et nominatifs sur la garde du Directoire en l'an IV et en l'an V conservés dans AF III 25 et 26 (*Les Archives du Directoire*). Les mesures nominatives que comprend ce plan d'organisation sont en trop grand nombre pour pouvoir être reprises dans l'index de ce volume. Un arrêté du Directoire du 28 fructidor (*tome VI*) charge à l'avenir le ministre de la Guerre de présenter au Directoire les nominations dans la garde sur proposition de son commandant, que celui du 14 pluviôse chargeait de les présenter directement.

<sup>4</sup> Peut-être la Ferté, hameau à Beaurepaire-en-Bresse.

nommés François Costaz et Grapin. Rejet d'un référé de l'administration centrale des Alpes-Maritimes sur la validité de la condamnation à mort d'un émigré non inscrit préalablement sur la liste des émigrés, et renvoi de l'affaire de Jean-Baptiste Macagno, cordonnier à Tende, émigré en l'an IV en livrant des mulets à l'ennemi, devant une nouvelle commission militaire. Renvoi au tribunal civil de la Vienne de la contestation entre les nommés Dabbaye et Prieur sur une servitude entre le cloître de Notre-Dame de Poitiers et le bâtiment d'entrée<sup>1</sup>. Correction aux modèles de jugements des conseils de guerre et de révision approuvés par le Directoire le 8 frimaire. Autorisation de répondre à Berthier que le ministre, ne connaissant pas l'affaire, ne peut prononcer le séquestre des biens d'Auzon, ex-agent des fourrages de l'armée d'Italie (AF III 498, plaquettes 3140, pièces 1-2, et 3142, pièces 27-33, 57 et 64). Envoi à Rudler, commissaire dans les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle, de deux lettres de Spire demandant la création d'un service de poste aux lettres avec Landau et l'expulsion de l'émigré Lièvre<sup>2</sup>.

### **Marine et Colonies.**

Nomination du capitaine de marine marchande Lelong lieutenant de port à Tonny-Charente<sup>3</sup> (AF III 498, plaquette 3142, pièce 63).

### **Police générale.**

Mise de la ville de Lyon et des faubourgs de la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise en état de siège, rapport circonstancié du ministre sur l'impunité des compagnons de Jésus et du Soleil, le tribunal criminel n'ayant condamné qu'à 8 jours de prison un individu prévenu d'assassinat ayant frappé Chapuis, membre du bureau central, le découragement des ouvriers en soie, qui attendent du travail des deux millions décrétés par le Corps législatif pour encourager la fabrication d'étoffes de soie que les royalistes s'attachent à ruiner, le non-respect du repos du décadi et le chômage le dimanche, le refus des entrepreneurs de spectacles de présenter *des pièces capables de produire un bon effet sur l'opinion* et l'influence des prêtres réfractaires sur les écoles primaires. Prêtres, déportation<sup>4</sup>. Municipalités, réorganisation: Amou, Gabarret, Gand, Langoiran, Mont-de-Marsan, Montfort [-en-Chalosse], Mugron, Parentis [-en-Born], Pauillac, Peyrehorade, Pouillon (Landes)<sup>5</sup>. Destitution: agent municipal de Neuvillalais détournant des fermages de biens nationaux, Fricaud, administrateur d'Étampes complice du prêtre Devaux dans l'attaque contre Pailhet, acquéreur d'un terrain national contigu à l'église Saint-Gilles, et commissaire municipal de Rosny [-sur-Seine]<sup>6</sup>. Destitution et jugement de l'agent de Souville (Loiret,auj.: commune d'Yèvre-la-Ville), responsable d'une émeute contre l'enlèvement de la croix de pierre du cimetière<sup>7</sup>. Émigrés, radiation: Martial-Alexandre Morel-Fromental, de Limoges. Maintien: Agricole-Marie Merle d'Ambert, émigré à Londres en 1792, démasqué par des républicains d'Ambert. Levée des scellés chez Robin<sup>8</sup>, peintre *estimable*, auteur du plafond du Théâtre des Arts, propriétaire du journal *l'Aviso* dont Liébaud était rédacteur, et Bescher et Lachave, respectivement rédacteur et imprimeur des journaux *le Défenseur de la vérité* et *le Portefeuille*, relaxés par le tribunal criminel de la Seine (AF III 498, plaquettes 3140, pièces 10-21, 3142, pièces 38-55 et 57-62, et 3143, pièces 83-84, 88-89, 94-101, 103-105, 144-145 et 153-156).

### **Relations extérieures.**

---

<sup>1</sup> L'administration centrale revendiquait l'affaire car il s'agissait à l'origine de biens nationaux.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Les fichiers des émigrés des Archives nationales en connaissent plusieurs de ce nom cultivateurs du Bas-Rhin, ainsi que l'émigré Claude Lièvre, notaire à Lyon.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Charente.

<sup>4</sup> Un prêtre des Bouches-du-Rhône, trois membres du comité épiscopal de Bourges, douze d'Eure-et-Loir, dont Morin, curé de Vichères, ayant prié publiquement pour le Roi, la famille royale et le clergé, les autres composant le comité épiscopal de Chartres chargé de recevoir les rétractations des prêtres assermentés, comité comprenant également trois prêtres de Seine-et-Oise, trente-cinq prêtres du Doubs, dont Le Tellier, prêtre à Orsans, secrétaire de l'archevêque de Besançon, vingt-huit de l'Escaut, dont Van Waryenberghe, d'Herzele, déporté par erreur rectifiée le 16 germinal (*tome V*), un du Gard, François Faligant, détenu à la maison d'arrêt de Saint-Servan, également ancien militaire et chouan, un prêtre de la Meuse, Chayrou, prêtre et imprimeur à Colmar, ayant imprimé un catéchisme en allemand (Louis-Philippe Chayrou, voir AF III 35, dossier 126, pièces 1-31, *Les Archives du Directoire*), Devaux, d'Étampes, responsable d'un rassemblement contre Pailhet, acquéreur de biens nationaux, le 18 nivôse, dont on a aussi un écho dans les destitutions d'administrateurs qui suivent, Priou, de Châteauneuf (Vendée), *l'un des instigateurs les plus fanatiques de la guerre civile*, minute de Merlin de Douai et billet renvoyant à des renseignements fournis par les députés Grelier et Luminais, et un de l'Yonne, dit par erreur de la Côte-d'Or sur le registre.

<sup>5</sup> Pas de minutes pour Gabarret, Mont-de-Marsan, Montfort-en-Chalosse, Mugron et Pauillac.

<sup>6</sup> Sur le registre: de Maurice, commissaire municipal de Fontenay-Saint-Père, remplacé par Petit (ce qui fait double emploi avec un arrêté du 5 pluviôse), et de Delaunay, commissaire municipal d'Étampes, remplacé par Maurice, alors que la minute concerne Delaunay, commissaire de Rosny, remplacé par Maurice Levieil.

<sup>7</sup> Affaire déjà vue le 3 pluviôse, où le nom de l'individu n'était pas donné.

<sup>8</sup> Jean-Baptiste-Claude Robin, mort en 1818, élève de Doyen, dont les ouvrages de référence ne citent pas ce plafond, mais celui du théâtre de Bordeaux, qu'il aurait exécuté en 1778 (*Thieme et Becker* non repris par *Bénézit*), ni sa collaboration à ce journal.

Renvoi à son poste de Framery, consul à Trieste. Communication par le ministre de lettres de Bernadotte et Desportes et d'un rapport sur les négociations de Rastatt, gardés par le ministre, et d'une dépêche de l'ambassadeur à Hambourg sur l'émigré Montgaillard, dont copie doit être envoyée à Mengaud et à Brune (bureau secret)<sup>1</sup>. Indemnité extraordinaire à Charles Delacroix<sup>2</sup> à cause de la nécessité absolue de se mettre à même d'établir l'ordre des choses que le Directoire exécutif avait en vue. Lettre à Mengaud contre son projet de faire occuper Bâle sauf en cas de preuve formelle d'une invasion imminente des Autrichiens, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 76. Ordre aux plénipotentiaires à Rastatt de refuser de conférer avec les représentants autrichiens et prussiens ensemble (AF III 498, plaquette 3140, pièces 3-8).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 498, plaquette 3134, partie du 11 pluviôse, pièces 1-2. Message des Cinq-Cents expédié le 14 renvoyant au Directoire, à la demande du député Bentabole<sup>3</sup>, une lettre publiée par le journal *le Rédacteur*, datée de Strasbourg le 2 pluviôse, accusant le député, Augereau, Bonaparte et Reubell de complicité dans l'affaire des strasbourgeois agitateurs de la rive droite du Rhin; pièce jointe, coupure d'un autre journal, page 66, publiant cette lettre d'après *le Rédacteur*, envoi du député Delpierre au Directoire, 9 pluviôse.

AF III 498, plaquette 3143, pièces 67-82, 84-87, 90-93, 102-103, 107-143, 146-152 et 157. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives: d'Antoine Darrabiat, commissaire municipal de Vic [-en-Bigorre], commissaire central des Hautes-Pyrénées, remplaçant Gertoux fils, envoyé à Saint-Domingue, à la demande des députés Dauphole, Gertoux, Lacrampe et Peré, et de son remplaçant à Vic<sup>4</sup>; Paris, 5<sup>e</sup> municipalité, commissaire: Daujon, sculpteur, administrateur de la Commune<sup>5</sup>, remplaçant Le Tellier, nommé membre du bureau central, adresse de citoyens et lettre du nommé Saulnier; *idem*, 12<sup>e</sup> municipalité: Chapuis, instituteur d'une école théophilanthropique;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aude*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier, lettre du député Méric, président du tribunal jusqu'à son élection aux Anciens en l'an V; Narbonne;- *Calvados*, Bonnebosq;- *Cher*, *Côte-d'Or* et *Côtes-du-Nord*, tribunaux criminels, présidents, accusateurs publics et greffiers;- *Dordogne*, *idem*, greffier;- *Eure-et-Loir*, Chartres<sup>6</sup>;- *Ille-et-Vilaine*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Isère*, Grenoble, arrondissement de l'Ouest;- *Loir-et-Cher*, tribunaux, substitut;- *Meurthe*, tribunal criminel, président et greffier;- *Mont-Terrible*, tribunal civil, suppléants: juges nommés le 12 frimaire à des places non vacantes;- *Morbihan*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Nord*, tribunal criminel, accusateur public: Rousin, ex-substitut près les tribunaux; tribunaux, commissaire: Ranson, ex-accusateur public, lettres du substitut Delabuisse<sup>7</sup> et de démission de Ranson adressée à Merlin de Douai, 15 ventôse an VI;- *Pas-de-Calais*, Blangy [-sur-Ternoise]; Pernes: Anglebert Guffroy, administrateur du district de Saint-Pol [-sur-Ternoise]<sup>8</sup>; Wail;- *Haute-Saône*, tribunal criminel, président et accusateur public; tribunal civil, juges, lettres du député Balivet et de Gourdan, juge au Tribunal de cassation<sup>9</sup>;- *Saône-et-Loire*, Cronat; la Motte-Saint-Jean; la Roche-Vineuse; Tournus *intra* et *extra muros*;- *Seine-et-Oise*, Arpajon;- *Deux-Sèvres*, Bressuire, tribunal correctionnel, commissaire.

<sup>1</sup> Aucune de ces affaires n'est représentée ici. Les révélations de l'émigré Jean-Gabriel-Maurice Rocques, dit le comte de Montgaillard, agent double, aux ambassadeurs français à Hambourg dont il est ici question concernent la Suisse, vu leur renvoi à Mengaud et à Brune. Elles sont sans doute en rapport avec le dossier dit *révélations de Montgaillard sur la conspiration de Pichegru* conservé dans AF III 44, dossier 158, pièces 62-92, partie du dossier sur la conspiration [royaliste qui allait éclater lors] du Dix-Huit Fructidor (*Les Archives du Directoire*), quoique l'envoi de ces pièces par l'ambassadeur Roberjot à Talleyrand soit daté du 11 prairial an VI.

<sup>2</sup> Conventionnel de la Marne, puis ministre des Relations extérieures jusqu'au 28 messidor an V, nommé ambassadeur à la Haye le 26 brumaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Pierre-Louis Bentabole, né à Landau, conventionnel du Bas-Rhin, alors député de la Manche aux Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Voir *tome V*, 1<sup>er</sup> germinal: Darrabiat, commissaire central refusant, nommé de nouveau à Vic.

<sup>5</sup> François Daujon, nommé dès le 12 août 1792 administrateur provisoire de police, surveillance et salut public de la Commune, greffier aux interrogatoires du Dauphin et de Madame Élisabeth au Temple en 1793, très actif pendant la déchristianisation à Paris et emprisonné sur ordre de Robespierre, libéré après le Neuf-Thermidor. D'après *Roman d'Amat*, il aurait été nommé commissaire près la 4<sup>e</sup> municipalité en 1799, peut-être par confusion avec cette nomination-ci, que ne connaissent pas les auteurs. Il fut destitué le 16 floréal, sans doute comme anarchiste, nommé commissaire municipal de Colombes le 2 messidor suivant, refusant et remplacé à Colombes le 12 thermidor (*tomes V et VI*).

<sup>6</sup> Annulation d'un arrêté du 2 frimaire, dont la minute n'est pas à cette date, nommant un juge de paix, place non vacante.

<sup>7</sup> Jean-Baptiste-Joseph Delabuisse, ex-maire de Douai, nommé commissaire central le 15 ventôse, puis élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>8</sup> Remplacé par l'assemblée primaire en germinal par le commissaire municipal Claudoré, qu'il remplace le 27 fructidor (*tome VII*).

<sup>9</sup> Claude-Christophe Gourdan, député du tiers état du bailliage de Vesoul à la Constituante, puis de la Haute-Saône à la Convention et aux Anciens, nommé au Tribunal de cassation le 22 fructidor an V (*tome II*).

## Séance du 15 pluviôse an VI [3 février 1798]

(AF\* III 10, folios 122 verso-124 verso; AF III 499, plaquettes 3144 et 3145)

### Finances.

Suppression des restants de crédits décennaires indéfinis des ministères, remplacés par des décisions particulières. Mode de comptabilité des caissiers des monnaies et ateliers monétaires. Rétablissement de l'argue<sup>1</sup> de Trévoux. Bois communaux: Longchamp [-sur-Aujon] dévastés par le gel de 1788 et Tronville [-en-Barrois] pour réparer un pont sur l'Ornain. Recépage de bois brûlés en forêt d'Haguenau pour payer la construction de fossés en bordure de chemins ouverts par les habitants. Vente de bois de la parcelle dite la grande baronnie de Sainte-Suzanne à Blandouet, provenant de l'émigré Praslin. Arrondissements de recette des Basses-Pyrénées, rectification. Autorisation à Bonaventure-Simon Hoverlan et Lehon, de Tournai, de payer en partie en inscriptions sur le Grand livre de la dette publique consolidées une ferme nationale à Saint-Symphorien<sup>2</sup> (AF III 499, plaquette 3144, pièces 11-12 et 15-28). Remise des états des places vacantes et des nominations de l'Enregistrement de la 3<sup>e</sup> décade de nivôse et de la 1<sup>ère</sup> de pluviôse, 15 et 28 noms, dont des places de distributrices du papier timbré nouvellement créées, notamment à la citoyenne Morambert, descendante de Jean Racine, et aux veuves de Duport-Dutertre et du conventionnel Lebas<sup>3</sup> (AF III 498, plaquette 3138, pièces 12-15, dossier du 13).

### Guerre.

Instructions sur Rome à Masséna, minute au portefeuille du secrétaire général, brouillon de Merlin de Douai, minute sur papier à vignette gravée du Directoire et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 77: nommé commandant en chef des troupes détachées de l'armée d'Italie pour occuper Rome, chargé en cette qualité d'exécuter les instructions envoyées le 12 à Berthier, sauf si celui-ci recourrait à ses troupes pour des opérations conjointes, jusqu'à ce que les affaires de Rome soient assez avancées pour que le Directoire exécutif puisse déférer à la demande que le général Berthier lui a faite de son rappel et mettre sous le commandement en chef du général Masséna toutes les troupes qui se trouveront tant dans les États du Pape que dans les autres parties de l'Italie. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les officiers canonniers réformés<sup>4</sup> (AF III 499, plaquette 3144, pièces 1-4 et 14).

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: les Abrets, Arfeuilles<sup>5</sup>, Beaucaire (Gard) n'ayant pas combattu les brigands, adresse de républicains, environ quarante signatures et noms de cinquante signataires illettrés, Beaumont (Jemappes): agent municipal du chef-lieu refusant les mesures du commissaire municipal sur les cultes, Beaumont-le-Roger à cause de brigandages, Beaurepaire (Isère): agent de Pact levant des contributions pour les ornements du culte réfractaire, Bizonnnes, le Bourg-d'Oisans, Bréauté: membres fanatiques, Châbons, la Chapelle-la-Reine<sup>6</sup>, Chanas, Châtonnay, Chevagnes, Corps, la Côte-Saint-André, Druyes [-les-Belles-Fontaines], Lempes (Isère, auj.: le Grand-Lempes), Maubec (Isère), le Mayet-de-Montagne, Meylan, Moirans, Montereau [-fault-Yonne], la Mûre, Nérès [-les-Bains], Parmilieu, le Péage-de-Roussillon, Rives, Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Saint-Étienne [-de-Saint-Geoirs], Saint-Georges-d'Espéranche, Saint-Gérard-le-Puy, la Terrasse, Thionville, Vaulx-Milieu, Véron, Vinay et Vizille. Destitution et jugement: agent de Basècles (Jemappes, auj.: commune de Belœil) révolté contre les garnisaires logés chez lui pour la levée des contributions, et agent et adjoint de Fontaine-l'Évêque (Jemappes) pour entrave à la police des cultes (AF III 499, plaquette 3145, pièces 29-34, 53-54, 57-60, 63-95, 102-103, 109-114 et 118-121).

### Relations extérieures.

Nomination de Garat, de l'Institut, ambassadeur extraordinaire à Naples, et de Trouvé, chargé d'affaires à Naples, ambassadeur en République cisalpine, lettre de remerciements de Trouvé sur papier à en-tête gravé de la légation de

<sup>1</sup> Argue: bureau public où les orfèvres et tireurs d'or allaient faire dégrossir leurs lingots de métal précieux dans des appareils du même nom consistant en filières à trous de plus en plus fins où l'on coulait l'or, l'argent et le cuivre en fusion (*Grand Larousse universel*, qui connaît les argues de Paris, Lyon, rétablie le 25 ventôse, voir plus loin, et Trévoux).

<sup>2</sup> Belgique, Hainaut, alors: Jemappes, auj.: commune de Mons.

<sup>3</sup> On a déjà vu l'affaire de la descendante de Racine (plus haut, 28 nivôse). Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre, ministre de la Justice de 1790 à 1792, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 29 novembre 1793. Philippe-François-Joseph Lebas, conventionnel du Pas-de-Calais, robespierriste fidèle, se suicida plutôt que de tomber aux mains des assaillants de l'Hôtel de ville le Neuf-Thermidor.

<sup>4</sup> Voir au 12.

<sup>5</sup> Nomination, inconnue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, du conventionnel Pierre Forestier président de la municipalité.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: la Chapelle-Égalité.

Naples. Promotion du ministre plénipotentiaire Ginguené au rang d'ambassadeur en Sardaigne<sup>7</sup> (AF III 499, plaquette 3144, pièces 5-8).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 499, plaquette 3144, pièce 13. Feuille de brevets de pensions du ministère de la Guerre, plus de 200 noms.

AF III 499, plaquette 3145, pièces 35-52, 55-56, 61-62, 96-101, 104-108 et 115-117. Commissaires municipaux, *Bouches-du-Rhône*, Aubagne: remplacement de Georges Cartier, notaire, royaliste, lettre de la municipalité le dénonçant comme émigré non radié, an IV, et rapport de Bénézech, ministre de l'Intérieur, proposant sa destitution, 11 thermidor an IV<sup>1</sup>; Berre [-l'Étang];- *Calvados*, Danvou [-la-Ferrière]: remplacement de Filoche, assassiné<sup>2</sup>; Saint-Sever [-Calvados]: remplacement de Vigeon, en relations avec les chouans<sup>3</sup>; - *Dyle*, Asse, Tirlémont; - *Finistère*, Landerneau, à la demande du député Gomaire; - *Gironde*, Saint-Émilion: Sèze, notaire; - *Loir-et-Cher*, Avaray; - *Manche*, Canisy: Groualle, administrateur du district de Saint-Lô, remplaçant Savary, ex-receveur de la comtesse de Faudoas<sup>4</sup>; - *Moselle*, Saint-Avold, billet à Reubell lui rappelant également la radiation de la liste des émigrés d'Anne-Thérèse Husson, femme de Poincignon, commissaire municipal de Gorze, inscrite dans le district de Saint-Mihiel<sup>5</sup>; - *Rhône*, Chamelet; - *Var*, Fayence: Pierre Fabre, ex-secrétaire du commissaire des guerres Aubernon<sup>6</sup>; Saint-Vallier [-de-Thiey]: Maure fils, procureur au parlement d'Aix.

### **Séance du 16 pluviôse an VI [dimanche 4 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 125 recto-127 verso; AF III 499, plaquettes 3146 à 3148)

#### **Loi.**

[Du 15] transférant la commune d'Algajola du canton de Sant'Angelo, séant à l'Île-Rousse, à celui de Regino, séant à Marcasso (AF III 499, plaquettes 3144, pièces 9-10, et 3146, pièce 2).

#### **Intérieur.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les élections primaires de Lamastre de l'an IV<sup>7</sup> (AF III 499, plaquette 3147, pièces 61-62).

#### **Justice.**

Classement d'un rapport du ministre proposant d'inviter Mallarmé, commissaire central de la Dyle, à *mettre dans sa conduite plus d'urbanité* après sa dénonciation contre Rouppé, commissaire municipal de Bruxelles<sup>8</sup>. Arrestation et jugement de Moreau, juge de paix de Saint-Florentin (Yonne) ayant rendu une ordonnance favorable à Ricard, prêtre à Avrolles (auj.: commune de Saint-Florentin), sonnant les cloches, et Peyrollon, juge de paix de Bourg-Saint-Andéol, agent de l'émigré Rochemaure, ayant libéré l'émigré Lacuray, complice du chef d'égorgeurs

<sup>7</sup> Dominique-Joseph Garat, philosophe, député à la Constituante, ministre de la Justice du 9 octobre 1792 au 14 mars 1793, puis de l'Intérieur jusqu'au 20 août suivant, futur élu de Seine-et-Oise aux Anciens. Sur Trouvé et Ginguené, voir plus haut, 28 et 26 nivôse, Relations extérieures, notes.

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 8 germinal: mandat d'arrêt contre cet ex-commissaire pour avoir toléré des agressions, détaillées dans le rapport du ministre de la Police générale, contre les républicains de la ville.

<sup>2</sup> Filoche, ex-conducteur des Ponts et Chaussées, nommé commissaire le 13 vendémiaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Son remplaçant fut destitué à la demande de Flaust, constituant et maire de Vire, le 17 germinal puis réintégré le 2 messidor (*tome V*).

<sup>4</sup> Minutes jointes d'arrêtés du 12 ventôse faisant double emploi.

<sup>5</sup> Radiée le 28 nivôse, arrêté décrivant son mari comme ex-prêtre à Gorze.

<sup>6</sup> Philippe Aubernon ou Daubernon, nommé commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie le 3 germinal (*tome V*). Son collaborateur resta employé à l'armée d'Italie et fut remplacé à Fayence le 1<sup>er</sup> prairial (*ibidem*).

<sup>7</sup> Voir au 13.

<sup>8</sup> Le rapport du ministre Lambrechts, né à Saint-Trond (Belgique, Limbourg), ancien commissaire central de la Dyle, est dans AF III 37, pièces 30-33 (*Les Archives du Directoire*, page 206). François-René-Auguste Mallarmé, député de la Meurthe à la Législative et à la Convention, qu'il ne faut pas confondre avec son frère cadet Claude-Joseph, député de la Meurthe aux Cinq-Cents, succéda à Lambrechts dans la Dyle dès le début de l'an VI (*tome III*). Il fut remplacé le 26 pluviôse an VII (*tome VIII*) par Nicolas-Jean Rouppé, commissaire municipal de Bruxelles, et nommé par un autre arrêté du même jour commissaire près les tribunaux de Sambre-et-Meuse à la place de son autre frère Pierre-Gabriel-Pascal, nommé inspecteur des contributions de Sambre-et-Meuse. L'arrêté de nomination dans la Dyle n'étant pas cité au procès-verbal, *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, ignore l'existence de Pierre-Gabriel-Pascal Mallarmé et croit que c'est le commissaire central de la Dyle qui est alors nommé inspecteur des contributions de Sambre-et-Meuse, alors que les deux minutes d'arrêtés du 26 pluviôse an VII, écrites par Merlin de Douai, sont sans ambiguïté. Le nôtre fut remplacé comme commissaire près les tribunaux de Sambre-et-Meuse le 21 floréal suivant (*tome IX*) parce que n'ayant pas besoin d'emploi puisqu'il a amassé des sommes énormes étant commissaire central à Bruxelles, tellement qu'il tient, à ce que l'on dit, équipage à Namur.

Pongard, dit le chevalier de La Motte. Annulation de procédures du juge de paix de Tilly-sur-Meuse contre le percepteur des contributions de Récourt [-le-Creux] et la commune d'Ancemont pour un partage de bois communaux. Financement du bureau du ministère chargé des pays d'entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle sur les caisses de ces pays. Cessation de fonctions d'un juge au tribunal civil de la Corrèze absent (AF III 499, plaquettes 3146, pièce 1, 3147, pièces 52-55 et 63-64, et 3158, pièce 79).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>1</sup>. Émigrés, radiation: François-Henri d'Anthès dit Longepierre, de Villecomte<sup>2</sup>, Marie-Bénigne Bouritac-Sélines, de la Rochelle, Richard Gosse, de Paris, Jean-Baptiste Graillot, notaire à Argenteuil [-sur-Armançon], administrateur du district de Tonnerre, et Théophile Violle, médecin à Châtillon-sur-Seine, radiés provisoirement par les districts de Louhans, Fontenay-le-Comte, Rouen, Montluçon et Dijon; Joseph-Louis-Casimir Borelly-Roqueservières, de Saint-Étienne-Vallée-Française, ex-officier de cavalerie, ayant des témoignages favorables du député Creuzé-Latouche<sup>3</sup>; Jean-Paul Clapier dit Capris, noble, de Cabris, dément, à la requête de sa femme Marie-Catherine-Louise Riquetti; Jérôme-Louis-Eulalie Fougeroux-Campigneulle, de Montreuil-sur-Mer, ex-lieutenant de canonniers; Madeleine-Françoise Le Bon, veuve Dumesnil-Augrain, de Cæn, propriétaire à Sainte-Croix-Grand-Tonne; Jean-Louis Thirouin aîné, fabricant de coutil à Évreux, inscrit en Seine-et-Oise. Maintien: Charles Bady, comte de Normand, de Dourlers; Laurent Duvernay, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire<sup>4</sup>, radiation demandée par Marie-Louise Duvernay, femme François Gayer, de Mâcon; Marie-Anne Gauchée, marchande à Sedan, partie en Allemagne avec un capucin qu'elle hébergeait; Claude-François-Prosper-Chrétien Monginot, de Jully [-lès-Buxy], seigneur de "Joucey-la-Guiche"<sup>5</sup>, usant de faux certificats de résidence à Balan (Ain) transcrits sur les registres du district de Montluel. Destitution et remplacement des municipalités de Gonnevillle [-la-Mallet] et Saint-Germain [-en-Laye] *extra muros*, dont le président François Périot était signataire d'arrêtés liberticides en vendémiaire an IV. Libération d'Auvray, arrêté comme rédacteur du *Courrier républicain*, où il n'écrivait que les analyses des séances du Corps législatif, Poncelin ayant avoué être l'auteur des articles incriminés<sup>6</sup>. Levée des scellés des presses de Turot, imprimeur et rédacteur de *la Gazette nationale de France*, qui *n'a combattu que par erreur la réunion de la rive gauche du Rhin*<sup>7</sup> Renvoi dans un autre département du procès du brigand vendéen Barba, arrêté dans les Deux-Sèvres (AF III 499, plaquettes 3146, pièces 5-33, 3147, pièces 34-51 et 56-57, et 3148, pièces 130-133).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 499, plaquette 3147, pièces 58-60. Ampliations d'arrêtés pour signature de brevets militaires.

AF III 499, plaquette 3148, pièces 65-78 et 80-129. Nomination de Tubert, commandant la garde nationale d'Arles [-sur-Tech], commissaire municipal, remplaçant Échène, autrefois traduit en justice pour favoriser l'évasion d'émigrés; - et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aube*, Romilly [-sur-Seine];- *Bouches-du-Rhône*, Aix, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements; Arles, arrondissement de l'Obélisque; Châteaurenard<sup>8</sup>; Graveson;- *Doubs*, tribunal civil, suppléants, lettre des députés Michaud, Monnot et Quirot;- *Finistère*, Carhaix [-Plouguer]; Quimper *intra muros*;- *Gard*, Beaucaire, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> arrondissements;- *Gironde*, Bordeaux, arrondissement de Saint-Pierre;- *Hérault*, tribunal civil, suppléants; Frontignan;- *Jura*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Loir-et-Cher*, tribunal civil, suppléants;- *Lot*, Cahors, juge de paix

<sup>1</sup> Trois prêtres du canton de Massat (Ariège) ayant agressé le président de la municipalité, un de la Charente, quatre-vingt dix-neuf de Maine-et-Loire d'après le registre (on relève sur la minute 92 noms de famille, dont plusieurs homonymes et deux mentions doubles de prêtres du même nom au même lieu), sept de la Meurthe et un de la Haute-Saône.

<sup>2</sup> Côte-d'Or, nom révolutionnaire: Bellefontaine.

<sup>3</sup> Rapport tendant à l'ajournement.

<sup>4</sup> Condamné le 22 messidor an II comme noble (W 411, dossier 945). On a, dans AF III 51 B, dossier 190, pièces 156-157 (*Les Archives du Directoire*, page 315) une adresse de lui offrant ses services au Comité de salut public comme agent contre les émigrés, apostillée par Couthon, qui l'identifie avec Duvernay, de Mâcon, sous le coup d'un mandat d'arrêt du Comité de salut public du 10 floréal an II.

<sup>5</sup> Peut-être le lieu-dit la Guiche à Jully-lès-Buxy.

<sup>6</sup> Le *Courrier républicain* est l'un des journaux proscrits par les arrêtés des 18 et 22 fructidor an V (*tome II*), rédacteur: Jean-Charles Poncelin de La Roche-Tilhac, réactionnaire après le Neuf-Thermidor (*Martin et Walter*, citant sans autre précision le nom d'Auvray parmi les autres rédacteurs). Sans doute ne s'agit-il ni du militaire Louis-Marie Auvray, préfet de la Sarthe en 1800, ni de Jean-Baptiste Auvray, qui joua un certain rôle dans la province du Nord de Saint-Domingue au début de la Révolution et dont *Roman d'Amat* ne sait rien ensuite.

<sup>7</sup> Joseph Turot, propriétaire de 1791 à 1797 de *la Gazette de France*, dont on a ici le titre en l'an VI (*Martin et Walter*, qui le disent secrétaire général de la Police au Dix-Huit Brumaire). Ce journal est l'un de ceux prohibés le 27 frimaire (*tome III*) comme journaux royalistes prohibés paraissant sous de nouveaux titres, sans mention de sa position sur l'annexion de la rive gauche du Rhin à la République.

<sup>8</sup> Remplacement d'un juge de paix démissionnaire dit ici Blondel: Blondel-La Blossière, juge de paix de Châteaurenard dénoncé (F<sup>7</sup> 7368, dossier B<sup>5</sup> 753, an V-an VI). Il fut acquitté par le tribunal correctionnel de Montargis, où son affaire causa des attroupements d'habitants de Châteaurenard contre les témoins à charge, ce qui motiva la destitution de l'agent municipal le 13 messidor (*tome V*).

des sections de la Barre et du Pont-Neuf; Monclar [-de-Quercy]: Delpon aîné, administrateur du district de Montauban;- *Lys*: annulation de l'arrêté du 16 nivôse remplaçant l'accusateur public Thirion<sup>1</sup>, non démissionnaire;- *Mayenne*, Argentré; Loiron; Montsûrs; Nuillé-sur-Vicoin; Saint-Ouën-des-Toits: P. Thory, caissier de la forge de Port-Brillet; Sainte-Suzanne; Soulgé [-sur-Ouette]; Vaiges;- *Meuse-Inférieure*, tribunal civil, suppléants;- *Nord*, tribunaux, susstitut;- *Saône-et-Loire*, tribunal criminel, président.

### Séance du 17 pluviôse an VI [5 février 1798]

(AF\* III 10, folios 127 verso-131 recto; AF III 499, plaquettes 3149 et 3150)

#### Loi.

[Du 16] autorisant la levée d'une contribution par la ville de Lyon pour l'entretien des réverbères (AF III 499, plaquettes 3146, pièces 3-4, et 3149, pièce 5).

#### Rattachement de Mulhouse<sup>2</sup>.

Réception des citoyens...<sup>3</sup> députés par la République de Mulhouse pour solliciter l'adhésion de la République française. Texte du discours de l'un de ces députés, dépôt du traité apporté par le mulhousien Kœchlin. Résumé de la réponse de Barras, président du Directoire. Envoi des pièces au ministre des Relations extérieures pour un prompt rapport<sup>4</sup>.

#### Affaires de la Suisse.

Rédaction et envoi aux deux Conseils d'un message sur *la situation politique de la République française avec la Suisse* relatant l'attaque à Thierrens par des troupes bernoises d'Autier, aide de camp du général Mesnard, dépêché de Moudon auprès du général bernois de Weiss à Yverdon pour lui porter l'ultimatum de se retirer du pays de Vaud; pièce jointe: *Philippe Romain Ménard, général de brigade, commandant l'armée française sur la frontière du pays de Vaud, au peuple vaudois*, affiche, s.l.n.d. Envoi de ce message au général Brune pour qu'il lui donne la plus large publicité. Lettre au général Mesnard lui témoignant la satisfaction du Directoire. Promotion de son aide de camp Autier au grade de chef de bataillon et signature de son brevet. Renvoi à Brune *pour en faire l'usage qu'il croira convenable* d'une lettre du colonel La Harpe, jointe, de Paris le 16 pluviôse, sur l'emprunt levé par le général Mesnard dans le pays de Vaud: intérêt d'affirmer que les contributions levées par Mesnard sont un emprunt *auquel contribueront les biens meubles et immeubles des patriciens et la portion du trésor de Berne compétente au pays de Vaud* (AF III 499, plaquette 3149, pièces 1-4, 8-9, 12-16 et 24, copies des lettres à Brune et Mesnard au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 77-78).

#### Message aux Cinq-Cents.

Sur la vente sur simple estimation de l'abbaye de Corbie aux citoyens Millet et Denis Montfort pour y établir une manufacture de teintures suivant des procédés découverts par eux aux Pays-Bas (AF III 499, plaquette 3149, pièces 27-31).

#### Finances.

Nomination: d'Hébert commissaire du Directoire près les salines de Moûtiers et Conflans, recommandé par Merlin de Douai, et d'Hennequin inspecteur des contributions de la Haute-Saône. Annulation du renvoi par le bureau du domaine national de la Seine à arbitrage du règlement du partage des biens de l'émigré Le Prêtre de Vauban en Saône-et-Loire avec Antoine Busseuil. Création d'une recette des douanes françaises à Flessingue en pleine souveraineté avec la République batave (AF III 499, plaquette 3149, pièces 32-39).

#### Guerre.

Mise du général Kellermann à la disposition du ministre pour l'organisation de la cavalerie. Emploi de l'ordonnateur Vaillant comme commissaire ordonnateur en chef de l'armée de Mayence. Traitement de réforme du chef de bataillon provisoire Jean-François Arlès, commandant la place d'Agde suspendu en l'an III, et de l'adjudant général Chorier, employé à la 7<sup>e</sup> division militaire<sup>5</sup> (AF III 499, plaquette 3149, pièces 10-11 et 25-26).

<sup>1</sup> Didier Thirion, conventionnel de la Moselle.

<sup>2</sup> Sur le registre, la réception des députés de Mulhouse commence la délibération. Le message sur la Suisse n'est cité qu'après les affaires du ministre de l'Intérieur.

<sup>3</sup> Blanc sur le registre.

<sup>4</sup> Aucune minute.

<sup>5</sup> *Quintin* cite un adjudant général Jacques-Charles Chorié, qui servait à Saint-Domingue et ne serait rentré en France qu'à la fin de 1798 avec Hédouville.

## Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Aarschot et Halle (Dyle) pour inexécution du séquestre des biens des cures non desservies, Boissise [-la-Bertrand], Coulanges [-la-Vineuse]: agent municipal de Val-de-Mercy fanatique, Crépon, Gand, Hulst (Escaut) refusant de fournir des voitures pour le transport des vivres de l'armée et de payer le salaire des commissaires spéciaux pour les contributions foncières, l'Isle [-sur-Serein], Mailly [-le-Camp], Mont-aux-Malades (Seine-Inférieure,auj.: Mont-Saint-Aignan) et Vermenton: agent du chef-lieu royaliste. Destitution: agents de Demange-aux-Eaux pour faux sur le registre des contributions et Villeneuve [-le-Comte] fanatique. Destitution et jugement: agent municipal d'Herstal (Ourthe) pour adjudication des contributions plus cher qu'au taux proposé par le moins-disant, qu'il a *laissé presque assassiner en sa présence*. Visite des écoles particulières et pensionnats par les municipalités et commissaires municipaux *pour s'assurer si les élèves y sont formés sur les principes républicains*, apostille de Reubell et envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Destitution d'Herluison<sup>1</sup>, bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, dont des extraits de discours à la fête du Neuf-Thermidor de l'an V sont cités (AF III 499, plaquettes 3149, pièces 39-43, et 3150, pièces 45-46, 48-57, 89-90, 100-101, 115-116, 119-122 et 143-148).

## Police générale.

Prohibition du journal *la Poste du jour* pour le sommaire de son numéro 84, joint, du 17, pages 405-409: *Arrestation de Marmontel, membre du conseil des Anciens*, au mépris de l'annulation de son élection par la loi du 19 fructidor an V, copie de l'arrêté envoyée au journal *le Rédacteur*<sup>2</sup> (AF III 499, plaquette 3149, pièces 6-7).

## Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 499, plaquette 3149, pièces 17-23. Ampliation d'arrêtés de promotions militaires pour signature de brevets<sup>3</sup>.

AF III 499, plaquette 3150, pièces 46-47, 58-88, 91-99, 102-114, 117-118 et 123-142. Nomination: du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel des Vosges, minutes de François de Neufchâteau;

- et de commissaires municipaux, *Calvados*, le Locheur; - *Eure-et-Loir*, la Ferté-Vidame: Belami, ex-maire de Verneuil [-sur-Avre] (Eure); - *Liamone*, Ajaccio *extra muros*; Vico: remplacement de Peraldi, nommé chirurgien de l'hôpital militaire de la ville; - *Loire*, Belmont [-de-la-Loire]: remplacement d'un royaliste dénoncé par Reverchon en l'an IV; Maclas; Marthes: Victor Trilland, géomètre à Bourg-Argental; - *Loiret*, Châteauneuf [-sur-Loire]; - *Lot-et-Garonne*, Meilhan [-sur-Garonne]: Pierre-Jules Guyet-Laprade, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, remplaçant Guyet-Laprade jeune, démissionnaire; Villeneuve [-sur-Lot]: Massias père, ex-militaire, recommandé par Paganel, secrétaire général du ministère des Relations extérieures<sup>4</sup>; - *Manche*, Sainte-Marie-du-Mont: remplacement d'Antoine Prémont, agent royaliste aux élections de l'an V, minute jointe d'arrêté du 12 ventôse faisant double emploi; - *Haute-Marne*, Fresnes [-sur-Apance]: remplacement d'Usonian, nommé administrateur central<sup>5</sup>; Heuilley [-Cotton]; Rouvres [-sur-Aube]; - *Mayenne*, Saint-Fraimbault (auj.: Orne): Bourdonnet, notaire à Céaulcé; - *Meuse-Inférieure*, Hasselt; - *Moselle*, Gorze; - *Oise*, Flavacourt; Guiscard; Pierrefonds: Desmoulin-Anselin, de Compiègne, prêtre marié; Saint-Germer [-de-Fly]: Demoulin, d'Hannaches, administrateur du district de Beauvais; - *Puy-de-Dôme*, Saint-Pardoux-Latour (auj.: la Tour-d'Auvergne); - *Bas-Rhin*, Molsheim; - *Haut-Rhin*, Fontaine: remplacement de Cordioux, destitué pour abus de pouvoir; - *Sambre-et-Meuse*, Wierde, Grand, secrétaire de la municipalité d'Enines (Dyle, auj.: commune d'Orp-Jauche); - *Sarthe*, la Bazoge; - *Seine-Inférieure*, Fécamp: Banse, ex-capitaine de sapeurs; - *Seine-et-Marne*, le Châtelet [-en-Brie]: Pinant, notaire dans le canton; Lizy [-sur-Ourcq]; - *Somme*, Airaines; Ault; - *Var*, Draguignan: Bertrand, administrateur municipal, officier de santé; le Val; - *Vendée*, la Châtaigneraie; la Garnache: Fébure, ex-curé de Sallertaine, agent municipal de Challans; le Gué [-de-Velluire]; Mouilleron [-en-Pareds]: Dupouet, notaire; Saint-Hilaire-sur-l'Autise (auj.: Saint-Hilaire-des-Loges).

<sup>1</sup> Pierre-Grégoire Herluison, prêtre janséniste, auteur d'une *Théologie réconciliée avec le patriotisme* (1790), surtout connu pour avoir classé la très riche bibliothèque municipale de Troyes dont il devint plus tard le directeur (*Roman d'Amat*, qui le sait bibliothécaire de l'école centrale mais ne rapporte pas sa destitution). Voir aussi AF III 93, dossier 398, pièces 1-2: rapport de Sotin, ministre de l'Intérieur, sur cette affaire, 30 fructidor an V.

<sup>2</sup> Le journal *la Poste du jour* est connu de *Martin et Walter* en l'an VI, Roger, rédacteur. L'écrivain Jean-François Marmontel avait été élu de l'Eure aux Anciens en l'an V invalidé à la suite du Dix-Huit Fructidor. Le rapport du ministre ne confirme pas la nouvelle de son arrestation.

<sup>3</sup> Dont ceux du futur général Nicolas Jacquemard, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> bataillon de la Côte-d'Or en 1793 puis aide de camp du général Henri-François Delaborde en l'an IV, ici nommé lieutenant, promu capitaine à la 5<sup>e</sup> demi-brigade le 5 mai 1798 / 16 floréal d'après *Six* (brevet du 9 messidor, *tome V*) et promu chef de bataillon le 12 fructidor an VII (*tome X*, mesure connue de *Six*), du député Poulthier, chef du 2<sup>e</sup> bataillon de la Légion de police, nommé chef de la 41<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère le 13 brumaire (*tome III*), et de François Lafage-Leclerc d'Ostein, sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval, fils adoptif du général Pierre Leclerc d'Ostein et son aide de camp depuis le 1<sup>er</sup> fructidor an V (*Quintin*).

<sup>4</sup> Pierre Paganel, député de Lot-et-Garonne à la Législative et à la Convention, né à Villeneuve.

<sup>5</sup> Par arrêté du 13 frimaire (*tome III*) ne précisant pas la fonction qu'il exerçait alors.

## Séance du 18 pluviôse an VI [6 février 1798]

(AF\* III 10, folios 131 recto-131 verso; AF III 499, plaquette 3151)

### Guerre.

Envoi à l'armée d'Italie du détachement du 5<sup>e</sup> de cavalerie stationné à Lyon (AF III 499, plaquette 3151, pièce 32, minute de Lagarde).

### Justice.

Annulation de procédures du tribunal civil de la Seine sur le conflit, relevant de l'autorité administrative, entre les compagnies Nanteuil et Saint-Simon sur la location de l'ex-local des Messageries nationales rue des Victoires (AF III 499, plaquette 3151, pièce 9).

### Police générale.

Émigrés, radiation: Marie-Jean-Antoine Caritat-Condorcet et Marie-Louise-Sophie Grouchy sa veuve, inscrits dans la Seine; Louis Delahaye, négociant à Amiens; Léonor-Charles-Antoine Duprey, noble, de Saint-Martin-de-Cenilly; Louis Guichard, de Sens, inscrit dans l'Aube; Jean-Louis-Alexandre Le Blanc dit Mauvesin, de Bordeaux, propriétaire à Cenon; Robert-François Morell, de Falaise, radié provisoirement par le district de Bayeux. Maintien: Chrétien Macheco et sa femme Gilberte-Antoinette Dangonneau, de Dijon, et François-Pierre-Auguste Siresme, de la Manche, usant de faux certificats de résidence, les premiers du district de Montluel et le troisième de la 9<sup>e</sup> municipalité de Paris. Levée des scellés sur les papiers de la citoyenne Revoult, de la Ferté-Bernard<sup>1</sup> (AF III 499, plaquette 3151, pièces 13-29).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 499, plaquette 3151, pièces 1-8, minutes sur papier à en-tête gravé de la vignette du Directoire, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 78-79. Lettres: annonçant au Directoire cisalpin la création de la République helvétique à la suite de l'adoption des principes du gouvernement représentatif par le pays de Vaud et les cantons suisses, lui envoyant des imprimés à diffuser dans les bailliages suisses italiens, qui resteront unis à la République helvétique, sauf celui de Mendrisio s'il demande son rattachement à la Cisalpine, et lui annonçant l'envoi du général Monnier aux frontières de ces bailliages pour soutenir les mouvements d'insurrection; envoyant à Berthier copie de la lettre qui précède, lui annonçant le retour à l'armée d'Italie de plusieurs détachements stationnés en Piémont qui devaient rejoindre l'armée d'Angleterre et lui ordonnant d'envoyer le général Monnier aux confins des bailliages suisses italiens pour y diffuser la constitution de la République helvétique en italien puis entrer à Bellinzona lorsque l'ordre lui en sera donné; et annonçant au Directoire batave que Bonaparte va se rendre en mission à Dunkerque et enverra des *officiers distingués* pour traiter des aides de la République batave pour la descente en Angleterre<sup>2</sup>.

AF III 499, plaquette 3151, pièce 33. Feuille de brevets au 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval<sup>3</sup>.

AF III 499, plaquette 3151, pièces 34-36. Nomination de commissaires municipaux, *Bouches-du-Rhône*, Noves; Saint-Rémy [-de-Provence], lettre du député Durand-Maillane, an V.

## Séance du 19 pluviôse an VI [7 février 1798]

(AF\* III 10, folios 132 recto-138 recto; AF III 500, plaquettes 3152 à 3155)

### Loi.

[Du 18] sur la liquidation de la dette des émigrés (AF III 499, plaquette 3151, pièces 10-11; AF III 500, plaquette 3152, pièce 1).

### Messages aux Cinq-Cents.

---

<sup>1</sup> Mise en état d'arrestation le 18 pluviôse an IV (*Debidour*, tome I, page 568) pour correspondance avec des émigrés. Le commissaire municipal prouve qu'elle ne recevait que des lettres de son frère, établi en Angleterre depuis plus de 30 ans et acquéreur d'un bien national.

<sup>2</sup> Ces officiers sont le futur général Antoine-François Andréossi et Pierre-Alexandre-Laurent Forfait, député de la Seine-Inférieure à la Législative, futur ministre de la Marine sous le Consulat (plus loin, 8 ventôse).

<sup>3</sup> Brevets d'officiers promus provisoirement par Hoche après l'expédition d'Irlande et confirmés par le Directoire le 9 pluviôse.

Répondant à ceux du Conseil<sup>1</sup> sur: la création de postes d'inspecteurs de police des ports et quais d'Orléans et autres ports fluviaux et la fabrication des acides minéraux en France, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents du 18 frimaire, tableau des valeurs d'importation et d'exportation d'acides de 1776 à 1790 joint au message du Directoire; demandant des crédits pour l'encouragement des manufactures et fabriques; et sur l'élargissement de la rue Saint-Pierre de Dieppe par échange de terrains avec l'aubergiste Anquetil<sup>2</sup> (AF III 500, plaquettes 3152, pièces 8-11, et 3154, pièces 46-49 et 51-57).

### **Finances.**

Obligation aux propriétaires de bois jouxtant les forêts nationales de les en séparer par des fossés, suivant l'ordonnance sur les Eaux et Forêts de 1666. Exploitation de bois nationaux: de la métairie du Plessix-Hudelor, provenant de l'émigré Saint-Malon, à Loutehel, dévastés par les chouans et les habitants; et de la forêt d'Hardelot (Pas-de-Calais, auj.: Neufchâtel-Hardelot). Partage du bois dit la Haie de Fourmies, provenant de l'abbaye de Liessies, avec Henriette Badart, veuve Delbecque, Jean Barison et Salomon-Louis Roger, aux droits de feu [Louis-] Philippe-Joseph d'Orléans. Vente de bois communaux d'Allondrelle-la-Malmaison pour réparer un pont et des chemins. Levée du séquestre des biens de quinze condamnés à la déportation par la loi du 19 fructidor an V vu le procès-verbal, non joint, de leur arrivée à Cayenne le 22 brumaire<sup>3</sup> (AF III 500, plaquettes 3152, pièce 14, et 3154, pièces 35-44).

### **Guerre.**

Nomination du général Mesnard commandant la 23<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Vaubois, rappelé, et instructions, minute sur papier à vignette gravée du Directoire: se joindre au général Vaubois dans le Golo et lui remettre ses lettres de rappel lorsque l'insurrection de la Corse aura cessé; établir *une croisière tout autour de l'île* pour empêcher toute communication avec les Britanniques; prendre des otages dans les cantons les plus mal intentionnés, ceux du Cap-Corse, de Casinca et de Niolo: *il faut bien se garder de ne jamais attaquer aucun village. Le montagnard corse est le peuple par excellence pour défendre une maison. Mais il faut prendre position devant et faire déclarer aux habitants que, si, à l'instant même, les notables ne viennent implorer grâce, ne donnent des otages, ne rendent leurs armes et ne se soumettent, le village serait pris et brûlé. Il faut brûler effectivement, sans miséricorde, le premier village qu'on sera obligé de prendre de vive force... Le général...aura soin de témoigner au département du Liamone la satisfaction du Directoire exécutif sur ce que le département n'a point pris part à l'insurrection*; lettres jointes du général Mesnard, la première, comme commandant la 1<sup>ère</sup> division de l'armée d'Italie sur la frontière de Suisse, écrite de Lausanne le 24 pluviôse, et la seconde de Toulon signalant y être bloqué faute de navires, 11 ventôse. Réintégration dans son grade de l'adjudant général Boyer, envoyé à l'armée du Nord sous les ordres du général Joubert<sup>4</sup> (AF III 500, plaquettes 3152, pièces 12 et 14-21, et 3154, pièces 27 et 29-32; copies des dispositions sur Mesnard au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 80-82).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Bois-Sainte-Marie, la Chapelle-Saint-Sauveur<sup>5</sup>, Charnay [-lès-Mâcon], Charolles, Chauffailles, la Clayette, Couches, Cronat, Dezize [-lès-Maranges], Époisses, Étrigny, le Havre<sup>6</sup>, Lessard [-en-Bresse], Leysard, Liernais, Mesvres, Moûtier-Saint-Jean<sup>7</sup>, Pont-d'Ain, la Roche-Vineuse, Saint-Marcel<sup>8</sup>, Saint-Prix (Saône-et-Loire), Saint-Usuge, Semur [-en-Auxois] et Sonthonnax [-la-Montagne]. Autorisation aux navires allant à Gand de ne pas décharger leur cargaison au passage de Sas-de-Gand. Ordre au ministre de faire un état des élèves du Collège-Égalité pour rectifier les mauvais choix d'élèves aux places gratuites<sup>9</sup> avant le Dix-Huit Fructidor, minute de Merlin de Douai. Nomination de l'ex-député Girard administrateur central de l'Aude, billet de ses ex-collègues Izos, Méric et Marragon (AF III 500, plaquettes 3154, pièces 33-34 et 50, et 3155, pièces 58-87).

### **Marine et Colonies.**

<sup>1</sup> Voir respectivement aux 27 et 17 nivôse.

<sup>2</sup> Voir *tome VIII*, 23 germinal an VII: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>3</sup> Ils sont cités sur la minute: l'ex-Directeur Barthélemy, Berthelot de La Villehernois, Brottier, Philippe-Jacques-Pierre Ramel, ex-militaire (commandant la garde du Corps législatif), Dossonville (Jean-Baptiste Dubois, dit), inspecteur général de la police, et les députés Aubry, Barbé-Marbois, Bourdon de l'Oise, Delarüe, Laffon-Ladébat, Murinais, Pichegru, Rovère, Tronson-Ducoudray, et Willot. Un exemplaire du procès-verbal imprimé de prise en charge des condamnés à la déportation à leur arrivée à Cayenne sur la corvette *la Vaillante* le 22 brumaire an VI est joint à une réclamation de la femme de Dossonville conservée dans les pièces du compte des dépenses secrètes de l'ex-ministre de la Police générale Le Carlier du 28 floréal an VI au 8 brumaire an VII (*tome VIII*, 17 ventôse an VII, affaires non citées au procès-verbal).

<sup>4</sup> Le futur général Henri-Jacques-Jean Boyer, mesure connue de *Six*, qui ignore en revanche sa nomination à l'armée de Mayence, alors commandée par Joubert, le 29 thermidor (*tome VI*, index).

<sup>5</sup> *Masselibre, ci-devant la Chapelle-Saint-Sauveur* (Saône-et-Loire).

<sup>6</sup> Destitution de deux administrateurs municipaux confirmés comme royalistes par le député Bailleul sur les quatre dénoncés par un agent du ministère de la Police générale.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Réômes (Côte-d'Or).

<sup>8</sup> *Bilac, ci-devant Saint-Marcel* (Saône-et-Loire).

<sup>9</sup> Aux bourses.

Réduction du traitement des agents du service de santé de la Marine à égalité avec ceux des armées de terre. Règlement en 57 pages manuscrites du service de santé des hôpitaux de la marine à Brest, Lorient, Rochefort et Toulon<sup>1</sup> et de l'armée navale (AF III 500, plaquette 3153, pièces 22-26).

### **Emprunt pour la descente en Angleterre<sup>2</sup>.**

*Le secrétaire général met sous les yeux du Directoire le tableau des offrandes et soumissions patriotiques pour la descente en Angleterre* (souscriptions d'actions, dons en numéraires, abandon de pensions et traitements): citoyens d'Alet [-les-Bains]<sup>3</sup>, Amiel et Duchesne, remettant le bateau *l'Aimable-Henriette*, du Havre, les employés du bureau des Domaines d'Angers, Cartier, commissaire municipal d'Aubagne, commissaire près le tribunal correctionnel de Barr, Boyer, capitaine de vétérans, conférence des Mines, citoyens de Carcassonne, le général Châteauneuf-Randon, son état-major et sa division (à l'armée d'Allemagne), le commissaire central des Landes, la municipalité de Darnétal, la 28<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, représentée par son chef de brigade Voutier, à Challans, la 76<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée du Rhin, les départements de l'Allier, des Ardennes, de l'Escaut, de la Loire, du Loiret, de la Lys, de la Marne, de la Meurthe, du Morbihan et des citoyens de Vannes, du Nord, de l'Ourthe, du Bas-Rhin, de Sambre-et-Meuse et de Seine-et-Marne, Desienne, lieutenant au 20<sup>e</sup> d'infanterie légère, Desportes, résidant de France à Genève, Dubuisson, Dubreuil, capitaine de gendarmerie, officiers de l'état-major de Dunkerque, Dupuis, cultivateur près de Béthune, les instituteurs et employés des bureaux, garde constitutionnelle, huissiers et messagers d'État du Directoire, de l'École polytechnique, de l'Imprimerie de la République, de la Liquidation générale, des ministères des Finances, de l'Intérieur, de la Justice, de la Marine et des Colonies, de la Police générale et des Relations extérieures, du bureau des fonds du Directoire et de celui du cadastre général au ministère de l'Intérieur, du bureau de l'envoi des lois, et de la régie de la poste aux lettres, le conseil de guerre à Ensisheim, les vérificateurs et receveurs de l'Enregistrement de l'Eure, Fabré, capitaine de cavalerie pensionné, Friot, juge de paix de Pouzauges, les douaniers d'Honfleur, le journal *la Poste du soir*, offrant 1/20<sup>e</sup> des abonnements jusqu'à la paix générale, Lafitte-Tucot, officier au bataillon des Antilles à Rochefort, le cercle constitutionnel de Liège, chez le citoyen Lahamey, l'état-major et les employés de la citadelle de Lille, la compagnie Manget (équipages militaires), Mercier, maréchal des logis au 6<sup>e</sup> dragons, les employés des subsistances militaires à Metz, les munitionnaires généraux des armées de Mayence et du Rhin, des citoyens de Nancy, le cercle constitutionnel de Nangis, la réunion républicaine du Faubourg-Antoine à Paris, le receveur général de la Vienne, Rey, commissaire des guerres dans la Sarthe et les employés de l'administration militaire du département, le commandant et les employés de la place de Saint-Venant, Salmon, capitaine et la 83<sup>e</sup> compagnie de vétérans à Rennes, le cercle constitutionnel de Sigeau, représenté par le député Fabre et les citoyens Compta et Girard, Simard, vétéran à Grenoble, le corps des pontonniers de Strasbourg, Técaud, pensionné, la municipalité et les habitants de Toulon, Terreng, commissaire près le tribunal correctionnel de Muret, les membres du Tribunal de cassation, du tribunal criminel de l'Eure, des tribunaux du département de la Seine et de la Vienne et du tribunal civil de la Seine-Inférieure, Vincent, commandant le fort de Joux, le citoyen Violette et Wallet, d'Estaires. *Le Directoire arrête qu'il en sera fait mention honorable dans son procès-verbal.*

Décision de chômer demain et de s'ajourner au 21.

### **Séance du 21 pluviôse an VI [9 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 138 verso-140 recto; AF III 500, plaquettes 3156 et 3157)

#### **Loi.**

[Du 19] attribuant la partie non encore vendue des Bernardins de Paris à la boucherie des maisons d'arrêt et hospices civils de la ville<sup>4</sup> (AF III 500, plaquettes 3152, pièces 2-3, et 3156, pièce 4).

#### **Finances.**

Annulation d'arrêtés: de l'administration centrale des Forêts autorisant les habitants de communes soi-disant usagères à recevoir du bois de chauffage des forêts nationales; et de la municipalité d'Audenarde (Escaut) surséant à la contrainte pour retard contre les percepteurs des contributions des communes du canton. Indemnités

<sup>1</sup> Bien que cela n'apparaisse pas ici, ce règlement semble porter suppression d'autres hôpitaux de la marine, tel celui de Cherbourg que maintient un arrêté du 9 ventôse an VII (*tome VIII*) par correction à notre règlement.

<sup>2</sup> On n'a aucune minute sur ces offrandes patriotiques.

<sup>3</sup> Sur le registre: *Alesch, département des Landes* (pour: Alet, Aude, commune souvent orthographiée *Aleth*).

<sup>4</sup> À la suite d'un message du Directoire du 9 fructidor an V (*tome II*).

aux douaniers de Beek et Herzogenrath<sup>1</sup> (Meuse-Inférieure) pillés par des contrebandiers (AF III 500, plaquette 3156, pièces 17-22).

### **Guerre.**

Envoi au ministre d'un état, non joint, de militaires retenus par le Directoire pour sa garde constitutionnelle (AF III 500, plaquette 3156, pièce 26).

### **Justice.**

Ordre à Rudler, commissaire du gouvernement dans les pays conquis de la rive gauche du Rhin de faire arrêter des *individus français et étrangers qui parcourent les pays conquis à la rive gauche et droite du Rhin pour y exciter des troubles*, brouillons par Merlin de Douai et Reubell, et de vérifier les noms de Bibra et Veel, désignés comme devant être expulsés de Mayence<sup>2</sup>, ex-députés du gouvernement civil de la ville signataires de la convention conclue le 8 nivôse avec Hatry, notes de Rudler sur Deel, ministre d'État, De Zwehl, conseiller de l'Électeur palatin, et le baron de Bibra (AF III 500, plaquette 3156, pièces 14-16 et 23, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 83-84).

### **Police générale.**

Envoi au ministre d'une lettre de Mauche, administrateur central des Bouches-du-Rhône, à un Directeur, jointe, sur l'assassinat du garçon de pelle d'un boulanger place de Lenche à Marseille le 9 pluviôse par six individus se disant républicains, et l'incendie d'une maison de campagne à Trets<sup>3</sup> (AF III 500, plaquette 3156, pièces 10-11).

### **Relations extérieures.**

Ordre au général Brune de faire surveiller le nommé Custine, se disant frère de l'ex-général et d'un employé du ministère de la Guerre, émigré, présumé espion, arrêté à Moudon sur ordre du général Mesnard, rapport du ministre de la Guerre du 13 sur la demande de Custine, de Vevey, de passeport pour la France et l'absence d'employé du nom de Custine au ministère et lettre de Desportes, résidant de France à Genève<sup>4</sup>. Envoi à Mengaud, chargé d'affaires en Suisse, de l'arrêté du Directoire du 8 sur les mouvements insurrectionnels sur la rive droite du Rhin, en réponse à sa demande, non jointe, d'instructions sur la conduite à tenir envers la Souabe et le Brisgau (AF III 500, plaquette 3156, pièces 1-3 et 7, copies au registre du bureau particulier, page 83).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 500, plaquette 3157, pièces 27-63. Nominations: du commissaire près le bureau central de Marseille, et de commissaires municipaux, *Allier*, Busset; - *Basses-Alpes*, Banon: Le Blanc fils, ex-fédéré de Saumane; Noyers [-sur-Jabron]; Saint-André [-les-Alpes]: Rolland, notaire; Sainte-Tulle; Senez; le Vernet; - *Ariège*, la Bastide [-de-Sérou]; - *Aube*, Lesmont; - *Côte-d'Or*, Vergy (auj.: Reulles-Vergy); - *Creuse*, Saint-Germain [-Beaupré]; - *Hérault*, Aspiran; le Caylar; Lodève *intra et extra muros*; Octon; - *Isère*, avec tableau par l'administration centrale, Châtonnay: Badin, instituteur et greffier de la municipalité de Virieu [-sur-Bourbre]; la Mûre: remplacement de Genevois, subdélégué de l'Intendance, royaliste; Parmilieu: Claudé Bussot, géomètre à Vertrieu; Saint-Jean-d'Avellan: remplacement d'un ivrogne; - *Mayenne*, Gorron; - *Vienne*, Sanxay; la Villedieu [-du-Clain]; Vivonne: Dousset, ex-préposé du receveur général à Lusignan.

---

<sup>1</sup> Nom français: Rolduc.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 14 nivôse.

<sup>3</sup> Mathieu Mauche, député à la Législative, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VII par l'assemblée électorale scissionnaire du département, élections sur lesquelles le Corps législatif n'avait pas encore tranché au Dix-Huit Brumaire. Le jugement des assassins de Chauvet, garçon de pelle de la boulangère Amayon, place de Lenche, est le sujet d'un rapport du ministre de la Justice du 19 ventôse (*Les Archives du Directoire*, AF III 37, pièces 57-58), un second rapport, du 25 ventôse (*ibidem*, AF III 41, pièces 185-203) révèle que les mêmes ont aussi assassiné un jeune marin. Voir aussi plus loin, 23 pluviôse, 8, 9 et 12 ventôse, et  *tome VIII*, 3 ventôse an VII: ordre aux ministres de la Justice de faire accélérer le jugement d'Auberon dit Louiset, assassin d'un boulanger à Marseille protégé par un magistrat cherchant à le faire libérer en le faisant passer pour un républicain, à celui de la Guerre d'écrire en ce sens au général Quentin, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, et au capitaine rapporteur du conseil de guerre devant le juger, et à celui de la Police générale de faire un rapport sur la moralité et la conduite de Brogy-Hugues, secrétaire de la municipalité du Centre, Pellen, secrétaire de la commission des hospices, Fortuné Ricard, membre de la municipalité du Midi, et Noé Richaud, membre du bureau central, lettre de Micoulin, commissaire près le bureau central, au député Chabert, accusant Richaud de protéger Auberon et rapportant les intrigues des anarchistes et la circulation d'écrits attribués à Antonelle, et rapport politique au ministre de la Police général signé L. M. dénonçant les anarchistes et la protection dont jouit Auberon en joignant un discours, non joint ici, attribué à Antonelle lors de la fête du 2 pluviôse d'Arles.

<sup>4</sup> Voir aussi plus haut, 11 pluviôse. Le général et constituant Adam-Philippe de Custine avait été exécuté après jugement du Tribunal révolutionnaire le 28 août 1793.

## Séance du 22 pluviôse an VI [10 février 1798]

(AF\* III 10, folios 140 verso-143 verso; AF III 500, plaquettes 3158 à 3161)

### Lois.

[Du 21] séparant les communes de Tournon et Verrens [-Arvey] (Mont-Blanc)<sup>1</sup>; rapportant la loi du 20 ventôse an V annulant, d'après un faux procès-verbal, l'élection de Coudy, juge de paix de Lacalm en l'an IV<sup>2</sup>; et ouvrant des crédits pour la confection des rôles des contributions directes (AF III 500, plaquettes 3156, pièces 5 et 7-9, et 3158, pièce 20).

### Message aux Cinq-Cents.

Transmettant l'adresse des citoyens de la république de Mulhouse et le procès-verbal, joint en allemand et français, du 2 pluviôse, des députés de Mulhouse pour le rattachement à la France (AF III 500, plaquette 3158, pièces 11-19, avec rapport de Talleyrand et traité adopté par les bourgeois de Mulhouse le 10 pluviôse<sup>3</sup>).

### Guerre.

Renvoi au général Hatry de trois lettres adressées directement au Directoire par le général Châteauneuf-Randon sur l'adjudant général Vanheyden, le nommé Montfranc et des dons patriotiques, *la hiérarchie des pouvoirs et l'ordre du travail ne peuvent permettre cette correspondance directe*. Instructions sur l'impression du second *Tableau des campagnes des Français*<sup>4</sup>. Lettre à Berthier sur la femme de François Gherardini, de Brescia, député de la République cisalpine, enlevée par Murat, minute de Lagarde et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 84, lettre du plaignant en joignant une écrite par Murat à sa femme, rapport de Berthier, sur papier à en-tête gravé *Alexandre Berthier général de division chef de l'état major général de l'armée d'Italie* corrigé à la main en *général en chef*, sur le retour de la femme dans ses foyers (AF III 500, plaquette 3158, pièces 1-10 et 34-37).

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Assé-le-Bérenger, Barcelonne [-du-Gers], la Barre [-en-Ouche], Bouchamps [-lès-Craon], Chailland, Chantrigné, la Chapelle-Moche (Mayenne, auj.: la Chapelle-d'Andaine, Orne), Chemazé, Cossé [-le-Vivien], Courcité, Évron, Fougerolles [-du-Plessis], Garancières, Grazay, Grez-en-Bouère, Grez [-Doiceau] et Herent (Dyle), l'Isle-Arbechan (Gers, auj.: l'Isle-de-Noé), Javron [-les-Chapelles], Juvigné, Lupiac, Martigné [-sur-Mayenne], Mauvezin (Gers), Montesquiou, Parné [-sur-Roc], Quelaines [-Saint-Gault], Saint-Fraimbault (Mayenne, auj.: Orne), Saint-Ouën [-des-Oyes] (Mayenne, auj.: Saint-Ouën-des-Vallons), Saint-Puy, Sainte-Suzanne (Mayenne), Selommes, Vic-Fezensac, Villaines [-la-Juhel] et Villecomtal [-sur-Arros]. Jugement des répartiteurs des contributions du canton d'Oostakker (Escaut, auj.: commune de Gand) ayant versé en assignats les contributions reçues en numéraire (AF III 500, plaquettes 3158, pièces 28-29, 3159, pièces 70-74, 95-96 et 149-150, 3160, pièces 181-202, et 3161, pièces 283-284).

### Marine et Colonies.

Adoption de trois états des places vacantes et des nominations de la 1<sup>ère</sup> décade de pluviôse rédigés par le ministre le 17 (AF III 500, plaquette 3158, pièces 30-33).

### Police générale.

Municipalités de Cergy, Écouis, Oucques et Saint-Romain-de-Colbosc royalistes, destitution. Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Prohibition du journal de Rouen *le Bulletin*, continuation des journaux *fructidorisés le Compilateur* et *l'Observateur de l'Europe*<sup>6</sup>. Classement de lettres reçues des départements de l'Ouest sur l'agitation des chouans et des prêtres réfractaires<sup>7</sup>. Rejet de la réclamation de Mandet et Trouessart, juge de paix et agent

<sup>1</sup> Réunies par arrêté des représentants en mission Albitte et Laporte du 7 thermidor an II.

<sup>2</sup> Voir *tome II*, 26 prairial an V, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>3</sup> Pièces portant les timbres secs du sceau secret de Mulhouse, légendé SIGILLUM SECRETUM CIVUM MULHAUSEN 1638, et de la chancellerie de la République de Mulhouse, légendé CANCELLAR CIV MULHUS.

<sup>4</sup> Sur cet imprimé, voir aussi *tome I*, 14 floréal an V, Guerre, note.

<sup>5</sup> Tordeux, de Barenton [-Bugny] (Aisne), faisant prier pour le Pape et l'évêque, et trois prêtres du canton de Lamballe.

<sup>6</sup> *L'Observateur de l'Europe*, interdit le 22 fructidor an V, et *le Compilateur*, imprimé à Rouen chez Lefebvre, continuation du premier, interdit le 25 suivant (*tome II*). *Martin et Walter* ne connaît pas cette continuation rouennaise; voir *tomes V à VII*, 22 messidor an VI: levée des scellés sur les presses de Duval, son imprimeur, reconnu ne pas en partager les opinions, 15 vendémiaire an VII: prohibition de sa continuation *l'Observateur français*, toujours publié à Rouen et imprimé par la citoyenne Lefebvre, femme de Robert, condamné à la déportation par la loi du 22 fructidor an V comme rédacteur de *l'Observateur de l'Europe*, et 28 brumaire et 28 nivôse, prohibition de *l'Optimiste*, imprimé par Thomas, pseudonyme de Robert, et du *Journal politique* chez Thomas, auteur dramatique, prête-nom de Robert.

<sup>7</sup> Affaire non représentée ici.

municipal d'Iffendic arrêtés par mesure de sûreté générale dans l'Ouest, appuyés par le député Mollevault<sup>1</sup> (AF III 500, plaquettes 3158, pièces 21-27, 3159, pièces 93-94, 3160, pièces 151-152 et 3161, pièces 285-289).

### Relations extérieures.

Ordre au ministre de répondre au prince de la Paix: sur l'affaire de d'Araujo qu'elle est entre les mains du ministre de la Justice, qui doit en rendre compte au Directoire, et que celui-ci refuse de donner un passeport pour Paris à M. de Brito ou à tout autre négociateur portugais pour traiter de la paix, les communications pour la paix avec le Portugal pouvant être faites à Perrochel, chargé d'affaires à Madrid, qui a les instructions du Directoire, minutes retirées par le ministre<sup>2</sup>.

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 500, plaquettes 3159, pièces 38-70, 75-92, 97-110 et 120-148, 3160, pièces 153-180 et 203-258, et 3161, pièces 259-282 et 290-369). Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Manche*, Granville; Torigni [-sur-Vire];- *Orne*, la Baroche-sous-Lucé: remplacement de Letourneur, nommé greffier de l'administration forestière du département;  
- et nominations judiciaires, Hautes-Alpes à Vosges (justices de paix sauf exception), *Hautes-Alpes*, tribunal criminel, président et accusateur public;- *Alpes-Maritimes*, *idem*, greffier;- *Ardèche*, tribunal civil, juge;- *Ariège*, tribunal criminel, président et greffier;- *Aude*, Alzonne; Caunes [-Minervois]; Cavanac; Cuxac [-Cabardès]; Pennautier; Saissac;- *Bouches-du-Rhône*, tribunal criminel, président et accusateur public; Aix [-en-Provence], tribunal correctionnel, commissaire;- *Cantal*, tribunal criminel, greffier;- *Côtes-du-Nord*, *idem*, président, accusateur public et greffier<sup>3</sup>;- *Doubs*, *idem*, président<sup>4</sup> et greffier;- *Dyle*, Genappe;- *Eure*, tribunal civil, suppléant; les Andelys *intra muros*; Gaillon; Gisors *intra et extra muros*; Louviers *intra muros*; Mainneville; Thiberville; Tilly;- *Eure-et-Loir*, tribunal criminel, président et greffier;- *Finistère*, *idem*, président, accusateur public et greffier;- *Gard*, *idem*, greffier;- *Gers*, *idem*, président et greffier; Estang; Monfort; Despouil, notaire;- *Gironde*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Hérault*, *idem*, greffier; Ganges; Gignac; Lodève *intra muros*; Montpellier *extra muros*; Pézenas *intra muros*; Saint-Georges-d'Orques;- *Ille-et-Vilaine*, Gennes [-sur-Seiche]; l'Hermitage;- *Isère*, Quirieu (auj.: Bouvesse-Quirieu); Roussillon; Saint-Geoire [-en-Valdaine];- *Landes*, tribunal criminel, président;- *Loir-et-Cher*, Ouzouer [-le-Marché];- *Haute-Loire*, Pradelles;- *Loire-Inférieure*, tribunal criminel, président; Bouaye; Legé;- *Lot-et-Garonne*, tribunal criminel, président et greffier;- *Lozère*, *idem*; Saint-Germain [-de-Calberte];- *Maine-et-Loire*, Fougère;- *Manche*, Carentan;- *Mayenne*, tribunal criminel, président;- *Meuse-Inférieure*, Hasselt, tribunal correctionnel, commissaire; Lelièvre, muté de celui de Mons (Jemappes); Eisdén (auj.: commune de Malines-sur-Meuse);- *Mont-Blanc*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Rumilly *extra muros*;- *Mont-Terrible*, tribunal criminel, président;- *Morbihan*, Langonnet;- *Moselle*, tribunal criminel, greffier; Antilly; Augny; Bitche, 2<sup>e</sup> section; Briey; Conflans [-en-Jarnisy]; Gorze; Lorry [-lès-Metz]; Metz, justices des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections; Rémilly; Rombas; Rozérieulles; Sancy; Sarrelouis<sup>5</sup>; Valleroy<sup>6</sup>; Vallières (auj.: commune de Metz); Vitry [-sur-Orne]; Vry;- *Orne*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Haut-Rhin*, Lapoutroie;- *Rhône*, tribunal criminel, greffier; l'Arbresle; Lyon, arrondissements de la Halle-aux-Blés et du Nord-Ouest; Neuville;- *Haute-Saône*, Luxeuil;- *Saône-et-Loire*, Tournus *extra muros*;- *Sarthe*, tribunal criminel, président et greffier; Besse [-sur-Braye];- *Seine*, Paris, division du Muséum;- *Deux-Sèvres*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Somme*, *idem*, accusateur public et greffier; tribunal civil, suppléant; Péronne, 2<sup>e</sup> section;- *Tarn*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; Alban; Albi *intra muros*; Anglès; Brassac; Cadalen; Cahuzac [-sur-Vère]; Castres *intra et extra muros*; Cuq-Toulza; Gaillac; Graulhet; Labruguière; Lavour *intra et extra muros*; Lombers; Massals; Mazamet *extra muros*; Gaspard Laudès, notaire; Monestiès; Montirat; Murat [-sur-Vèbre]; Pampelonne; Puylaurens *intra et extra muros*<sup>7</sup>; Roquecourbe; Saint-Amans-Labastide (auj.: Saint-Amans-Soult); Saint-Paul [-Cap-de-Joux]; Saint-Pierre-de-Trivisy; Saint-Sulpice; Sorèze; Valderiès; Viane;- *Var*, Grasse, division du Midi;- *Vaucluse*, Avignon, 2<sup>e</sup> arrondissement;- *Vosges*, tribunal criminel, président, minute de François de Neufchâteau.

<sup>1</sup> Rien dans la carrière de ce conventionnel de la Meurthe, membre du Comité de législation en l'an III et à notre époque député aux Anciens, ne lui suppose des liens particuliers avec cette localité d'Ille-et-Vilaine.

<sup>2</sup> Et non jointes ici. Manuel Godoy, surnommé le Prince de la paix, premier ministre espagnol. Le diplomate portugais François-Joseph-Marie de Brito était l'homme de confiance de d'Araujo; c'est lui qui avait été chargé d'apporter à Paris le projet de traité de paix entre les deux pays désavoué par le Directoire le 5 brumaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Dont nomination comme président d'Honoré-Marie Fleury, député à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé président de la municipalité de Quintin le 28 brumaire (*tome III*). Suivant *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, il démissionna du tribunal, où il est en effet remplacé le 2 ventôse, pour raison de santé. L'accusateur public nommé ici et lui semblent remplacer ceux nommés le 14 pluviôse, mais c'est le même greffier qui est nommé ici.

<sup>4</sup> Jacques-Xavier Violand, commissaire près le tribunal correctionnel de Pontarlier, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé président du tribunal criminel. Il écrivit à Merlin de Douai avec Briot, son nouveau collègue député, pour la nomination de son remplaçant au tribunal correctionnel de Pontarlier (*tome V*, 28 germinal).

<sup>5</sup> Auj.: Allemagne, Sarre, nom révolutionnaire: Sarrelibre.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Val-de-Loi (auj.: Meurthe-et-Moselle).

<sup>7</sup> Pierre Solomiac aîné, conventionnel, nommé juge de paix *extra muros*, nomination inconnue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui le dit président du tribunal criminel après la session de la Convention.

## Séance du 23 pluviôse an VI [dimanche 11 février 1798]

(AF\* III 10, folios 144 recto-147 recto; AF III 501, plaquettes 3162 et 3163<sup>1</sup>)

### Messages des Cinq-Cents.

[Du 21] passant à l'ordre du jour sur celui du Directoire du 24 vendémiaire sur les droits éventuels de la Nation sur les biens de la fille de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau<sup>2</sup>; et sur la plainte d'officiers de santé des hospices civils de Paris sur leurs traitements. [Déliéré le 19 et expédié le 22] renvoyant au Directoire les soumissionnaires du parc de Marly, après un message du Directoire du 22 vendémiaire an V<sup>3</sup> (AF III 500 plaquettes 3154, pièce 45, et 3162, pièces 12-13 et 25).

### Finances.

Nomination d'inspecteurs des contributions de l'Aude, du Gard et de la Haute-Loire. Arrêté de distribution décadaire de fonds. Autorisation aux ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies de délivrer des ordonnances pour des excédents de solde de troupes de l'an V et de l'an VI payés par la Trésorerie nationale. Indemnités aux douaniers de la Calamine (Ourthe) pillés par l'arrière-garde de la 24<sup>e</sup> demi-brigade<sup>4</sup>. Nomination de Levacher, ex-commissaire de la Comptabilité nationale, receveur général du Mont-Terrible, remplaçant Le Clerc, révoqué le 17 pluviôse (AF III 501, plaquettes 3162, pièces 2-4, 30-31 et 34-37, et 3163, pièces 78-79).

### Guerre.

Lettre ordonnant à Brune de marcher sur Berne et lui annonçant l'envoi de vivres pour les troupes françaises en Suisse, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier<sup>5</sup>, AF\* III 18, pages 84-85. Nomination du général Chabert commandant la place de Marseille, remplaçant l'adjudant général Grillon, muté à Lyon. Emploi de l'adjudant général Izard à l'armée d'Angleterre. Traitement de réforme de l'ex-général Lamorlière et du sous-lieutenant Borne, de la 3<sup>e</sup> demi-brigade. Nomination du général Tilly, inspecteur des troupes des quatre divisions de l'Ouest, inspecteur des troupes françaises en République batave. Promotion de Rondel chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la 7<sup>e</sup> demi-brigade, et confirmation de celle de Cointet, chef de bataillon nommé provisoirement par Benoist, gouverneur général de la Guyane, en l'an II. Destitution du général de brigade Le Doyen, employé à la 7<sup>e</sup> division militaire, et de Mougelle, capitaine à la 37<sup>e</sup> compagnie de vétérans à Mont-de-Marsan. Nomination de Charles [-Nicolas] Jubé, ex-sous-inspecteur des côtes de la Manche, second adjudant de place à Cherbourg, poste créé. Remise en activité de l'adjudant général Cacatte à l'armée de Mayence<sup>6</sup>. Ordre de se rendre à Paris à Charles-Rosalie Gauthier, chasseur au 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval à Lille, recommandé par Tessier, membre de l'Institut, pour ses connaissances scientifiques et littéraires<sup>7</sup>, et à Eustache Henry, chasseur au 7<sup>e</sup> d'artillerie. Secours à la veuve d'Honoré, chef de la 7<sup>e</sup> division du ministère de la Guerre<sup>8</sup>. Organisation de l'arsenal central et de l'école d'artillerie de Rennes à l'abbaye Saint-Georges, au grand séminaire, aujourd'hui hospice d'humanité, à l'église Saint-Étienne et à la maison de la commission intermédiaire

<sup>1</sup> Les cartons AF III 500 et 501 ont été matériellement réunis en un seul carton en 1999.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, page 70, note 2.

<sup>3</sup> Message cité par *Debidour*, tome IV, page 48, proposant de ne pas aliéner le château de Marly, dont les bâtiments peuvent être utilisés comme casernes, et le parc, qui pourrait être réuni à la forêt de Marly et contient les réservoirs alimentant Versailles en eau. Voir aussi *tomes I*, 25 pluviôse an V, envoi par le Directoire à la commission spéciale des Cinq-Cents d'un rapport du ministre des Finances, et *VI* et *VIII*, Finances, 17 vendémiaire et 9 ventôse an VII: soumission générale du château et du parc de Marly à David Coste, sauf les réservoirs, le bassin et les conduites d'eau de la machine ni concession d'eau; et réservation, en interprétation du dernier arrêté, des bouquets de Louveciennes et de Marly.

<sup>4</sup> Voir plus loin, 7 nivôse: destitution de 42 militaires de cette demi-brigade, traités comme simples volontaires, qui est sans doute en rapport avec l'incident, survenu le 21 vendémiaire.

<sup>5</sup> Sur le registre: *minute au portefeuille secret du secrétaire général*.

<sup>6</sup> Le général Théodore Chabert, élu des Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents en l'an VI. L'adjudant général Grillon avait été nommé commandant la place de Marseille le 5 vendémiaire, puis chef d'état-major de la 8<sup>e</sup> division militaire le 17 suivant (*tome III*). Sur l'adjudant général Izard, voir *tome II*, page 236, note 3. Le général Alexis Magalhon de Lamorlière, père du général François-Louis. Le général de cavalerie Tilly (Jacques-Louis-François Delaistre de), ici dit Delaistre, dont *Six* écrit qu'il fut alors nommé inspecteur général de la cavalerie de l'armée française en République batave; un arrêté du 27 prairial an VII (*tome IX*) que ne cite pas l'auteur l'affecte à l'armée du Rhin. La destitution du général Jean-Denis Le Doyen n'est pas citée par cet auteur, qui situe à cette date la fin de ses fonctions de commandant du département des Hautes-Alpes, effectivement dans la 7<sup>e</sup> division militaire (Grenoble); il fut admis au traitement de réforme le 19 floréal, remis en activité à l'armée d'Italie le 17 germinal an VII et de nouveau destitué le 23 floréal suivant pour avoir abandonné le poste de Suse et s'être retiré sur le mont Cenis, destitution que *Six* ne cite pas (*tomes V* et *VII*). Charles-Nicolas Jubé, mesure connue de *Quintin*, commandant à Grenoble au retour de l'Empereur de l'île d'Elbe. La nomination du futur général Léonard Cacatte à l'armée de Mayence est connue de *Six*.

<sup>7</sup> Alexandre-Henri Tessier, agronome, inspecteur général des bergeries nationales.

<sup>8</sup> Louis-Alexandre Honoré, encore en activité en brumaire an VI (AF III 28, dossier 96, pièce 13, *Les Archives du Directoire*).

des États. Autorisation aux capitaines grecs André-Vassili Boudouri et Pandelli-Giovanni Gina d'exporter des armes pour armer leurs bateaux à Marseille. Rapport du ministre classé sur des vols dans les magasins militaires de Dunkerque, Longwy, Sarrelouis, Thionville et Valenciennes (AF III 501, plaquette 3162, pièces 1, 7, 11-29 et 32-33).

### **Intérieur.**

Suite du travail sur l'épuration des municipalités, sur rapports des ministres de l'Intérieur et de la Police générale<sup>1</sup>: Baratier, Barr, Belpech, Bergzabern (Bas-Rhin, auj.: Allemagne), Boiscommun, Bouxwiller, Bretoncelles<sup>2</sup>, Brumath, la Chapelle [-en-Vercors] inactive lors de l'incendie des forêts de Vassieux [-en-Vercors] et de Vercors, Chevreuse, Crest, Dahn (Bas-Rhin, auj.: Allemagne), Donzère et Taulignan après des brigandages royalistes, Drulingen, les Essarts [-le-Roi], Étampes *intra muros*, Fort-Louis<sup>3</sup>, Gaja-la-Selve, Grenade [-sur-l'Adour] royaliste ayant protégé les révoltés d'Aire, Grignan, Harskirchen, Ingwiller, Kandel (Bas-Rhin, auj.: Allemagne), Lauterbourg, Limours, Marckolsheim, Marmoutier, Maule, Mirabel [-aux-Baronnies], Montélimar ayant toléré le séjour de l'émigré Guigue Moréton, dit Chabrilan<sup>4</sup>, Montfort [-l'Amoury], Montgaillard (Landes), Montmiral après des troubles contre des acquéreurs de biens nationaux, Niederbronn [-les-Bains], Obernai *intra* et *extra muros*, Pierrelatte fanatique, Poyanne, Puy-Saint-Martin fanatique et inactive lors de l'incendie de la forêt de Saou<sup>5</sup>, Quillan, Saclas, Saint-Béat, Saint-Paul-lès-Romans: président ministre du culte *quoiqu'il n'ait jamais été prêtre*, Saint-Rémy [-de-Provence], Saint-Sever ayant délivré un passeport à un prêtre, Salon [-de-Provence], Sarre-Union<sup>6</sup>, Tartas ayant tenté de s'opposer au séquestre des biens de Duprat, député condamné à la déportation, et Wolfskirchen. Rapport sur les progrès des expériences agricoles du domaine de Sceaux: envoi des bêtes à corne et de l'un des deux ânes de Toscane à Rambouillet et de l'autre à l'école d'Alfort, vente du reste (AF III 501, plaquettes 3162, pièces 38-39 et 3163, pièces 40-77 et 87).

### **Police générale.**

Ordre à l'administration centrale des Bouches-du-Rhône, au commissaire près les tribunaux et au général Pille, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, de rendre compte des mesures prises pour arrêter les assassins du garçon de pelle d'un boulanger de Marseille et ceux ayant menacé Reverdit, président de la municipalité d'Aix, et des circonstances de la libération d'un émigré par le commandant provisoire de la place de Salon, minute de Merlin de Douai et insertion au *Bulletin des lois* (AF III 501, plaquette 3162, pièces 8-10).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 501, plaquette 3163, pièces 80-86. Commissaires municipaux, *Orne*, Briouze; Glos [-la-Ferrière].

## **Séance du 24 pluviôse an VI [12 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 147 verso-150 verso; AF III 501, plaquettes 3164 et 3165)

### **Loi.**

[Du 23] précisant un article de celle du 23 frimaire sur les pensionnaires et gagistes de la liste civile (AF III 501, plaquettes 3162, pièces 5-6, et 3164, pièce 8).

<sup>1</sup> La participation des deux ministres est indiquée sur le registre en tête de l'énumération des municipalités, les premiers départements dans l'ordre alphabétique jusqu'à la Drôme inclus étant traités par celui de l'Intérieur et les autres par celui de la Police générale.

<sup>2</sup> Le président de la municipalité de Bretoncelles ici destitué, Marc-Antoine Juvet, était notaire d'après un arrêté du 12 nivôse an VII (*tome VII*) annulant sa réintégration dans cette fonction. Voir aussi *tome IX*, 24 floréal an VII: précision qu'il s'agit du fils, notaire en exercice depuis la mort de son père en l'an IV.

<sup>3</sup> Bas-Rhin, nom révolutionnaire: Fort-Vauban.

<sup>4</sup> Parmi les administrateurs municipaux nommés à Montélimar, le général de division Jean-Louis Pellapra, natif de la ville, réformé en l'an V (*Six* écrit par inadvertance qu'il devint alors administrateur du district), d'après l'auteur temporairement remis en activité en fructidor an VII à Grenoble. L'émigré est sans doute Hippolyte-César-Guignes Moréton-Chabrilan, gendre d'Adélaïde-Luce-Madeleine Gallard-Béran-Brassac, veuve Caumont-La Force, émigré de la Seine capturé en mer entre Barcelone et Malaga, maintenu le 7 frimaire an VII (*tome VII*), voir aussi: F<sup>7</sup> 5864 et 6036, référence commune avec son frère Pierre-Charles-Fortuné, maintenu le 17 frimaire suivant (*ibidem*). Sur ce dernier, voir aussi F<sup>7</sup>\* 116<sup>1</sup>, page 73 et BB<sup>1</sup> 91, plaquette 4; d'après le rapport de son arrêté de maintien, il est le même que Moréton-Chabrilan<†>, ex-officier au service des Anglais, agent de liaison des émigrés dans le Jura (AF III 51 A, dossier 187, pièces 108-115, *Les Archives du Directoire*, page 305).

<sup>5</sup> Voir aussi *tome IX*, 27 floréal an VII: refus d'autoriser la commune de Saou et son défenseur officieux Léon à poursuivre les membres de la municipalité de l'an V au sujet de la forêt nationale de Saou.

<sup>6</sup> Nomination d'Henry Karcher, ex-député de la Moselle à la Convention et aux Cinq-Cents, élu du Bas-Rhin aux Anciens en l'an VI, président, mesure inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*.

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du 18] sur le nombre d'huissiers à établir dans chaque département (AF III 499, plaquette 3151, pièces 30-31).

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Pour que les citoyens des communes ayant plusieurs justices de paix élisent séparément leurs juges; et rappelant celui du 7 fructidor an V sur l'assemblée primaire de Zele<sup>1</sup> (AF III 501, plaquette 3164, pièces 37-43).

### **Finances.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les soumissionnaires du parc de Marly (AF III 501, plaquette 3164, pièce 36).

### **Guerre.**

Nomination de Lafons, chef du 30<sup>e</sup> escadron de gendarmerie, chef de division, remplacé par Clément, capitaine de gendarmerie dans les Vosges, promu chef d'escadron (AF III 501, plaquette 3164, pièce 35).

### **Intérieur.**

Envoi au ministre des message des Cinq-Cents reçus la veille sur la fille de Le Peletier et les hospices de Paris (AF III 501, plaquette 3164, pièces 31 et 44).

### **Justice.**

Cessation de fonctions de notaires nommés par l'administration centrale du Pas-de-Calais: Pierre-Antoine Mathieu, d'Arras, Jean-François Rozeau, d'Arras, ayant participé aux crimes commis contre des patriotes le 24 thermidor an V<sup>2</sup>; Dominique Thélu, à Auxi-le-Château<sup>3</sup>, incivique et manquant d'instruction; et Jean-Baptiste Warluges, à Fleurbaix. Ordre au commissaire près le Tribunal de cassation de requérir l'autorisation pour le directeur du jury du tribunal correctionnel de Châtillon-sur-Seine, instruisant en appel, de renvoyer soit à ce tribunal, soit au juge de paix, l'instruction de délits sur plainte de Jacques Cherest, de Tonnerre. Cassation d'un référé du tribunal criminel du Puy-de-Dôme sur Jean Bernard, prêtre déporté rentré voulant prouver par témoin ne pas avoir émigré. Référé rejeté de celui de l'Aude sur la validité de la déclaration d'un imprimeur de journal s'en déclarant éditeur<sup>4</sup>. Remplacement du juge de paix de Mercey [-sur-Saône] absent depuis quatre mois (AF III 501, plaquettes 3164, pièces 14 et 32-34, et 3165, pièces 152-153).

### **Police générale.**

Municipalités, réorganisation<sup>5</sup>: Ablis, Auch *extra muros*, Auterive (Haute-Garonne), Ax [-les-Thermes], Bagnères-de-Luchon protégeant Dutrey, secrétaire de la municipalité, royaliste, Bassoues, Castelnau-d'Estrétefonds, Caunes [-Minervois], Cérences, Coutances *extra muros*, Créances, Félines [-Terrenès], Gondrin, Grenade, le Houga, Lavit, Mirepoix (Ariège), Mont-de-Marsan *extra muros* après l'exposition de croix sur les portes la veille de la Saint-Jean, Montfort [-en-Chalosse], les Pieux, Roquefort (Landes) et Savigny (Manche). Renouvellement partiel des officiers de la garde nationale du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>6</sup> et total de celle de Damville. Émigrés, radiation: Ignace Beaufort-Canillac, noble, ex-colonel du 57<sup>e</sup> d'infanterie, d'Émerainville, Jean-Clément Capart, négociant à Saint-Malo, et Charles-Éloi Gignon, de Quesnoy-le-Montant, radiés provisoirement par les district de Brioude, Bayeux et Dieppe; Michel Brousseaux, receveur des décimes à Limoges; Georges-Marie Drouin, de Verneuil [-sur-Avre], inscrit dans le Calvados; Joseph-Marie Lasalle, de Valence, inscrit par homonymie par le district de Villefranche [-sur-Saône]; Henriette-Marguerite Le Normand-Duplessis, de Rouen, enlevée en 1791 par le nommé Joseph-Amable-Léger Happarent et conduite à Gosport (Grande-Bretagne); Pierre-Claude Levailant, propriétaire de la verrerie de la Haie à Bézu-la-Forêt, inscrit dans la Seine-Inférieure. Mandat d'arrêt contre Hochon, payeur général de l'Eure, et Régnier son complice, présumés royalistes, retenant les fonds de la solde des troupes, lettre de Lecomte, substitut près les tribunaux (AF III 501, plaquettes 3164, pièces 11-13, 15-30 et 45-48, et 3165, pièces 58-65, 87-104, 119-124, 131-140 et 153-154).

### **Relations extérieures.**

<sup>1</sup> Dans l'Escaut, message cité à cette date (*tome II*, page 181). Voir plus loin, 19 ventôse: loi de la veille.

<sup>2</sup> Sur ces troubles, voir plus loin, 2 ventôse, Intérieur, note sur l'ex-administrateur municipal Laderrière.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Auxi-la-Réunion.

<sup>4</sup> Le ministre estime que la question ne se pose pas, la loi du 28 germinal an IV ordonnant que les noms de l'imprimeur et de l'éditeur soient mentionnés clairement sur le journal.

<sup>5</sup> Les rapports joints à ces arrêtés sont signés par Nicolas Dondeau, chef de la 2<sup>e</sup> division, nommé ministre le lendemain.

<sup>6</sup> Les noms des sept officiers de la garde nationale du 11<sup>e</sup> arrondissement royalistes remplacés, cités sur la minute, sont repris à l'index (rubrique: *Paris*, garde nationale).

Paiement des frais de mission de l'adjudant général Sarrazin<sup>1</sup> de Milan à Paris sur ordre de Bernadotte, ambassadeur à Vienne, ordre de mission joint de Bernadotte sur papier à en-tête de l'état-major général de l'armée d'Italie à Milan<sup>2</sup>. Nomination de secrétaires de légation: David en République cisalpine, Lachèze, ex-consul général à Gênes, à Naples<sup>3</sup>, et Marivault, ex-secrétaire de légation en Suède, à Turin, remplaçant Blanc, nommé le 6 nivôse (AF III 501, plaquette 3164, pièces 1-7).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 501, plaquette 3165, pièces 49-57, 66-86, 105-118, 125-130, 141-151 et 155-166. Nominations:

- du commissaire municipal de Villemur [-sur-Tarn];

- et judiciaires (justices de paix sauf exception), *Basses-Alpes*, tribunaux, commissaire et substitut; - *Ardennes*, Dailly (auj.: Belgique); Jandun; Omont; Remilly [-les-Pothées]; - *Aveyron*, Compeyre; Coussergues: François Belloc, officier de santé à Cruéjols; Millau *extra muros*; Saint-Beauzély; Saint-Léons; Séverac [-le-Château]; - *Côtes-du-Nord*, Dinan *intra muros*; - *Doubs*, Baume [-les-Dames]; Pont-de-Roide; - *Eure*, Montreuil [-l'Argillé]; - *Gironde*, Castelmoron [-d'Albret]; Caudrot; Langoiran; Monségur; la Réole *extra muros*; Saint-Macaire; la Teste; - *Loiret*, tribunal criminel, président<sup>4</sup> et accusateur public; Poilly [-lez-Gien]; - *Meurthe*, tribunal criminel, président et greffier; - *Moselle*, tribunal civil, juge; Thionville *intra muros*; - *Deux-Nèthes*, Anvers, 2<sup>e</sup> section; - *Orne*, tribunal criminel, greffier; - *Saône-et-Loire*, Touches (auj.: commune de Mercurey); - *Var*, tribunal criminel, accusateur public et greffier; - *Vauchuse*, Carpentras, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements; Mondragon; Valréas.

### **Séance du 25 pluviôse an VI [13 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 151 recto-154 recto; AF III 501, plaquettes 3166 à 3168)

#### **Loi.**

[Du 24] annulant l'obligation de publier les listes des candidats aux élections (AF III 501, plaquettes 3164, pièces 9-10, et 3166, pièce 3).

#### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur les enchérisseurs insolvables troublant les ventes de biens nationaux; et le redressement de la ruelle dite le Trou-des-Morts à Tours<sup>5</sup> (AF III 501, plaquette 3167, pièces 47-48 et 53-56).

#### **Finances.**

Obligation aux riverains de la forêt d'Orléans de s'y porter pour éteindre les incendies sous peine d'en perdre le droit d'usage et renouvellement de l'interdiction de porter ou allumer des feux dans les forêts. Vente de bois: communaux de Berus (Moselle, auj.: Allemagne), au canton de Theitspeter, pour réparer la maison du pâtre, et Villers-sous-Prény pour solder un emprunt de 1788 pour construire la route traversant la commune, et nationaux du domaine de Verdier (Indre, commune de Saint-Christophe-en-Bazelle), provenant de l'émigré Heurtault, et des bois des Abergages, à Saint-Nizier [-le-Désert] et de Besse-du-Pont-Tremble, à Lapeyrouse, en forêt de Villars [-les-Dombes], provenant de la chartreuse de Montmerle [-sur-Saône]. Approbation de deux listes de demandes de délais de paiement de biens nationaux<sup>6</sup>. Communication d'états de destitutions pour incivisme et de nominations faites par *la régie nationale* (de l'Enregistrement) pour la 2<sup>e</sup> décade de pluviôse, classés au bureau particulier<sup>7</sup> (AF III 501, plaquette 3167, pièces 37-46 et 48-50).

#### **Guerre.**

Ordre de proposer des mesures sur la solde des troupes envoyées en Corse d'après un mémoire non joint de Bonaparte, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 85, brouillon de Merlin de Douai. Promotion du

<sup>1</sup> Jean Sarrazin, récemment nommé à l'armée d'Angleterre, auparavant à la division Bernadotte de l'armée d'Italie (*Six*, qui date du 7 octobre 1799 /15 vendémiaire an VIII sa promotion au grade de général de brigade le 12 thermidor précédent, *tome X*).

<sup>2</sup> Cachet légendé GENERAL DE DIVISION.

<sup>3</sup> Sur David, voir plus haut, 12 pluviôse, Relations extérieures, note. Sur Pierre-Joseph de Murel-Lachèze, dit Lachèze, voir *tome II*, page 185, note 1.

<sup>4</sup> Le conventionnel Delagueulle (René-Louis de La Gueulle de Coinces, dit), nomination inconnue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*.

<sup>5</sup> Voie devant son nom à son tracé étroit et oblique propice aux duels. Voir *tome VI*, 9 thermidor: loi de la veille autorisant les acquisitions nécessaires, à prendre sur les casernes du Vieux-Château, et plan encre couleur joint.

<sup>6</sup> Les noms des bénéficiaires sont cités à l'index au mot *Biens nationaux*. Les départements sont toujours indiqués, les biens moins systématiquement. Ces listes seront ensuite remplacées par des listes de relevées de déchéance ou de refus.

<sup>7</sup> Ces états ne sont pas ici.

député Lacombe-Saint-Michel, inspecteur général de la 11<sup>e</sup> tournée d'artillerie, général de division d'artillerie. Réintégration dans leurs corps militaires des ex-commissaires des guerres Bohin<sup>1</sup>, Dupont-Chambon, réintégré lieutenant à la suite d'une demi-brigade, et Tailleur. Traitement de réforme de Rochez, sous-lieutenant au 11<sup>e</sup> hussards destitué le 3 pluviôse an V<sup>2</sup>. Mesures pour le soulagement des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne. Installation des musiciens de la garde du Directoire dans le corps de logis des Chartreux ayant entrée particulière par la porte de l'église. Annulation de l'arrêté du 27 frimaire expulsant cinquante invalides royalistes de la maison nationale des Invalides, et expulsion de 16 d'entre eux, dont le ministre a vérifié les faits de royalisme<sup>3</sup>. Autres arrêtés sur le personnel militaire, dont : traitement de réforme du général de division provisoire Mayer, traitement de retraite de Chaperon, ex-chef du 4<sup>e</sup> bataillon de l'Aube, et nomination de Billardon-Sauvigny chef de bataillon commandant les quatre compagnies de vétérans faisant le service près le Corps législatif<sup>4</sup> (AF III 501, plaquette 3166, pièces 6, 16-19 et 22-36).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Ambrières [-les-Vallées], Angerville (Seine-et-Oise), Arlanc, Armentières protégeant les réquisitionnaires absents, Labastide [-d'Armagnac] (Gers,auj.: Landes), Brionne, Condé-sur-Escaut<sup>5</sup> protégeant les émigrés, Crécy [-en-Brie] (auj.: Crécy-la-Chapelle), Ennezat, Estourmel: président et agent municipal de Serainvillers [-Forenville] pour faux certificat de résidence à Ferrière, prêtre émigré à Bamberg, Gray *intra muros*, Merville (Nord), Montaudin, Perthes [-en-Gâtinais], dont agent de Fleury [-en-Bière] ayant retardé l'organisation de la garde nationale, Saint-Denis [-de-Gastines], Tilly-sur-Meuse s'étant eux-mêmes soustraits aux contributions de l'an IV, et jugement de Zambeau, agent d'Ancemont percepteur des contributions, Vesoul *intra muros* et Villore [-Ville]. Ordre au ministre d'écrire à Galeazzini, commissaire central du Golo révoqué *par intrigue*<sup>6</sup>, *que le Directoire lui conserve sa confiance et lui confèrera avec plaisir un emploi qui lui convienne* (AF III 501, plaquettes 3167, pièces 51-52, et 3168, pièces 57-86).

### **Marine et Colonies.**

Classement d'un rapport sur la situation générale de la Marine<sup>7</sup>.

### **Police générale.**

Envoi au ministre pour exécution de l'arrêté de la veille sur Huchon, payeur général de l'Eure, ajout manuscrit de Merlin de Douai sur l'importance du témoignage de Lecomte, substitut<sup>8</sup>. Arrêté sur les effets de l'amnistie proclamée en Corse déterminant les cas où il y a présomption d'émigration, minute de Merlin de Douai avec ordre aux ambassadeurs à Naples et en Toscane de demander l'expulsion des émigrés corses, notamment Bertolacci, Colonna-Cesare, Filippi, Frediani, Galeazzi, Panatiéri fils aîné, Peraldi, Petriconi, Pozzo di Borgo, Savelli et Tartaroli. Acceptation de la démission du ministre Sotin, nommé ambassadeur près la République ligurienne et remplacé par Dondeau, chef de la 2<sup>e</sup> division du ministère, note de Sotin sur François, agent chargé de trafic de lettres de change britanniques, lettre de démission sans date, lettre de remerciement du même pour sa nomination à Florence, et texte du discours de Dondeau pour sa réception le 26 (AF III 501, plaquette 3166, pièces 7-14<sup>9</sup>).

### **Relations extérieures.**

---

<sup>1</sup> Peut-être L. Bohm, commissaire des guerres réformé (AF III 187, dossiers 863, pièce 133, et 864, pièces 50-60), ou les deux commissaires des guerres Boinay et Boinet connus du *Recueil des Actes du Comité de Salut public* (supplément I, page 290, et tome XIX, page 64). Voir aussi *tome IX*, 15 prairial an VII, index: Bohm, commissaire des guerres réformé en l'an VI, nommé quartier-maître à la 104<sup>e</sup> demi-brigade de ligne nouvelle, état des services le disant âgé de 32 ans, servant dans l'artillerie depuis 1791 et nommé commissaire des guerres en l'an III.

<sup>2</sup> *Debidour*, tome IV, page 705: Rochez, sous-lieutenant au 11<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, page 210, où il s'agissait de 45 expulsés. Les noms des 16 qui le sont ici sont repris à l'index.

<sup>4</sup> Chaperon, remis en activité comme chef de bataillon d'une des nouvelles demi-brigades le 25 brumaire an VII (*tome VII*, où il est dit avoir dû démissionner du bataillon pour rester greffier du tribunal du district de Troyes). Edme-Louis Billardon de Sauvigny, ici prénommé Edme, écrivain, auteur du *Parnasse des dames*, censeur royal sous Louis XVI, membre de la Commune de 1789, puis réfugié à Nantes et Orléans, où il se serait consacré aux fêtes patriotiques (*Roman d'Amat*), ensuite adjudant général et chef de l'état-major de la 6<sup>e</sup> division de l'armée des Pyrénées-Orientales jusqu'en 1795. Les auteurs le disent commandant de la garde du Conseil des Anciens.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Nord-Libre.

<sup>6</sup> Voir *tome III*, page 22, note 3.

<sup>7</sup> Non conservé ici, peut-être celui du 21 (AF III 205, dossier 94, pièces 192-193, groupe des rapports du ministre de la sous-série) sur les opérations en cours et les fonds nécessaires.

<sup>8</sup> Voir au 24.

<sup>9</sup> La démission de Sotin de La Coindière et son remplacement par Dondeau terminent les affaires de la Police générale sur le registre. La conduite de Sotin envers François fait l'objet d'une communication de Dondeau au Directoire le 14 ventôse.

Suppression du poste de consul général à Madrid et exercice de ses fonctions par le secrétaire de légation de l'ambassade, minute de Merlin de Douai et analyse d'une lettre de Truguet (AF III 501, plaquette 3166, pièces 1-2).

### Séance du 26 pluviôse an VI [14 Février 1798]

(AF\* III 10, folios 154 verso-155 verso; AF III 501, plaquettes 3169 et 3170)

#### Loi.

[Du 25] transférant les cantons de Montmirail et Saint-Maixent du tribunal correctionnel de Mamers à celui de Saint-Calais (AF III 501, plaquettes 3166, pièces 4-5, et 3169, pièce 1).

#### Message aux Cinq-Cents.

Pour remplacer l'obligation de délivrer copie gratuite aux accusés des pièces de procédure par celle de les leur lire avec l'assistance de leurs conseils qui pourront les consulter et prendre des notes (AF III 501, plaquette 3169, pièces 4-5).

#### Finances.

Destitution de Sticoti<sup>1</sup>, employé des Douanes à Bordeaux puis à Brest, royaliste, lettres de Griffon, directeur des douanes de Bordeaux par interim, Lahary, commissaire central de la Gironde, et Loucenot-Poitevin, de Bordeaux (AF III 501, plaquette 3169, pièces 12-16).

#### Guerre.

Signature de brevets militaires et arrêtés de promotion<sup>2</sup> (AF III 501, plaquette 3169, pièces 6-11 et 17).

#### Police générale.

Réception de Dondeau, nommé ministre de la Police générale le 25, texte de son discours, prestation de serment et installation<sup>3</sup>.

#### Relations extérieures.

Lecture par le ministre du traité d'alliance et de commerce qu'il a conclu avec la République cisalpine; instructions à Roberjot, ambassadeur près les villes hanséatique; remise d'un travail sur l'Égypte, minutes gardées par le ministre<sup>4</sup>.

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 501, plaquette 3170, pièces 18-76. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Hérault*, Sète *intra muros*;- *Maine-et-Loire*, Segré, billet de La Revellière-Lépeaux;- *Manche*, Saint-Pois;- *Mayenne*, Pré-en-Pail;- *Oise*, Lavilletterte: Huaut des Boisseaux, secrétaire du district de Chaumont [-en-Vexin];- *Saône-et-Loire*, Mont-Saint-Vincent<sup>5</sup>: Dauphin, notaire à Saint-Vallier; Sully; Touches (auj.: commune de Mercurey);- *Seine-Inférieure*, le Havre *intra muros*: Prévost-Beaufils, candidat du député Bailleul, préféré à Mallendre fils, de Montivilliers, *exalté*; Ourville [-en-Caux]; Saint-Léonard;- *Var*, Besse [-sur-Issole]: remplacement d'un parent d'émigré<sup>6</sup>; - et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception): juge au Tribunal de cassation;- *Dordogne*, le Bugue;- *Dyle*, Bruxelles, 2<sup>e</sup> section;- *Isère*, Saint-Théoffrey;- *Landes*, Aire [-sur-l'Adour];- *Lozère*, la Canourgue; Fournels; le Malzieu [-Ville]; "Saint-Germain"<sup>7</sup>;- *Lys*, Hooglede;- *Haute-Marne*, Chaumont;- *Deux-Nèthes*, Berlaar;- *Haut-Rhin*, tribunal civil,

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 5 messidor: rejet de sa réclamation, quoique le ministre des Finances note dans son rapport qu'il se prévaut d'avoir été auteur d'écrits contre les corvées et les corporations entre 1771 et 1776. Le seul auteur de ce nom cité par les usuels sur l'histoire littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle était un auteur dramatique qui serait mort en Prusse autour de 1770.

<sup>2</sup> Dont ceux d'officiers de la demi-brigade des Lombards, à la 72<sup>e</sup> demi-brigade, de Gaspard-Augustin Ernouf, futur général, aide de camp de son père Jean-Augustin, lieutenant au 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval, et d'Antoine Noguès, futur général, lieutenant à la 4<sup>e</sup> demi-brigade, aide de camp de son frère l'adjudant général Jean-François-Xavier, également futur général, capitaine; promotion d'Hilaire Lemoine, connu de *Quintin*, aide de camp du général Antoine-Étienne-Adam de Barbazan, capitaine au 21<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

<sup>3</sup> Voir le discours de Dondeau au 25.

<sup>4</sup> Et non conservées ici. La dernière affaire est le fameux rapport de Talleyrand du jour proposant l'expédition d'Égypte.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Belvédère.

<sup>6</sup> Rapport du ministre de l'Intérieur Bénézech de l'an IV joint proposant déjà sa destitution.

<sup>7</sup> Rien ne permet de distinguer entre les deux chefs-lieux de cantons, Saint-Germain-de-Calberte et Saint-Germain-du-Teil, mais comme on a un arrêté de nomination d'assesseurs de Saint-Germain-de-Calberte le 22, il s'agirait plutôt ici de la nomination du juge de Saint-Germain-du-Teil.

suppléant;- *Haute-Saône*, Vitrey [-sur-Mance]: Mignot, notaire à Saint-Marcel;- *Seine*, Paris, division de Montreuil;- *Seine-Inférieure*, Bréauté.

### Séance du 27 pluviôse an VI [15 février 1798]

(AF\* III 10, folios 156 recto-157 recto; AF III 502, plaquette 3171)

#### Loi.

[Du 26] sur les créanciers des émigrés (AF III 501, plaquette 3169, pièces 2-4; AF III 502, plaquette 3171, pièce 1).

#### Guerre.

Traitement de réforme en attente de retraite du général Argoud<sup>1</sup>. Nomination de l'adjudant général Sherlock commandant en Vaucluse<sup>2</sup>. Signature de brevets de pensions militaires<sup>3</sup>. Signature du brevet de capitaine de cavalerie de Lerivint, aide de camp du général Lerivint à la 2<sup>e</sup> division militaire (AF III 502, plaquette 3171, pièces 2-5).

#### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Antibes, Arpajon où l'on n'a pas célébré la fête du 2 pluviôse, où le marché se tient les anciens jours de la semaine et dont le commissaire municipal Prot a écrit à l'agent municipal de Vert-le-Grand: *Mes frères, nous prions pour notre Saint Père le Pape, pour tous les prélats et prêtres de l'Église*, Aspiran, Ballée, Bauduen, Baume [-les-Dames], Beure, Bras fanatique et négligeant les contributions, Cannes, Châteauneuf [-Grasse], Chéméré [-le-Roi], Combeaufontaine, Conflans [-sur-Lanterne], Corre, Craon (Mayenne), Cuers: membres inciviques, Faucogney [-et-la-Mer], Fayence: membres *ayant manqué d'énergie pour prévenir ou arrêter les scènes horribles qui se sont passées sous leurs yeux*<sup>4</sup>, Frasne, Fréjus, Goux [-les-Usiers], Granges [-le-Bourg], Grimaud: agent municipal de Sainte-Maxime percepteur, Gy, Jussey, Labergement [-Sainte-Marie], Liesle, Lorgues après l'arrachage de l'arbre de la Liberté et la destruction de l'autel de la Patrie, le Luc, Maïche, Montbozon, Morteau, adresse de républicains des Gras contre Philippe-Emmanuel Barron et François-Ignace Bobillier, agent et adjoint municipaux de la commune, une vingtaine de signataires, procès-verbal par Claude-Denis Petitjean, brigadier de gendarmerie, sur la présence de croix près de chez Barron, et note contre François-Xavier Girard, administrateur municipal, signataire d'un arrêté défendant d'inquiéter Billat, prêtre émigré ou déporté rentré, an IV, Ornans, Pierrefontaine [-les-Varans], Pouilley-les-Vignes, Recologne (Doubs), Rurey, Saint-Gervais [-sur-Mare], Saint-Hippolyte (Doubs), Saint-Martin (Var), Saint-Zacharie, Salernes, Sancey [-le-Grand], Signes, Solliès [-Pont], Soubès, la Tour [-d'Auvergne] n'ayant pas dressé les états des militaires rentrés, Vercel [-Villedieu-le-Camp], Villersexel, Vuillafans et Biot, Cagnes [-sur-Mer], Garéoult, Mougins et Saint-Paul (alors: Var) négligeant les contributions, et membres fanatiques de Cazouls [-lès-Béziers], Cessenon, Lunas (Hérault), les Matelles, Mauguio, Montpeyroux (Hérault), Roujan, Saint-Chinian et Saint-Pons [-de-Thomières]. Jugement de l'agent municipal de Bruniquel pour arrestation arbitraire du commissaire municipal, qui s'opposait à celle des époux Martineau, de Montauban, ayant chanté des airs patriotiques à l'auberge. Interdiction des anciennes mesures pour le bois de chauffage dans la Seine (AF III 502, plaquette 3171, pièces 5-84).

### Séance du 28 pluviôse an VI [16 février 1798]

(AF\* III 10, folios 157 verso; 159 recto; AF III 502, plaquettes 3172 et 3173)

#### Guerre.

Destitution des généraux de brigade Bonet et Hardy pour levée de réquisitions pour frais de table sur la rive gauche du Rhin<sup>5</sup> (AF III 502, plaquette 3172, pièce 26).

<sup>1</sup> Le général Pierre Argoud, réformé depuis l'an IV, arrêté connu de *Six*; voir aussi *tome X*, 7 vendémiaire an VIII: refus de la proposition du ministre de la Guerre par intérim Milet-Mureau de le remettre en activité. Blessé pendant le siège de Mayence, non compris dans la réorganisation de l'an III, il fut déporté sous le Consulat en Guyane et y mourut en 1802.

<sup>2</sup> Sauveur-François-Louis Sherlock, élu de ce département aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>3</sup> Affaire non représentée, peut-être le registre fait-il confusion avec l'affaire qui suit.

<sup>4</sup> On n'a aucune précision.

<sup>5</sup> Ils furent réintégrés le 6 germinal à condition de rembourser les fonds perçus illégalement pour toucher leurs appointements, Jean-Pierre-François Bonet étant ensuite remis en activité le 22 floréal après acquittement en conseil de guerre, puis employé à la 2<sup>e</sup> division militaire le 7 nivôse an VII (*tomes V et VII*). Jean Hardy participa à l'expédition d'Irlande de l'an VI, pour laquelle il reçut des instructions du Directoire le 5 thermidor (*tome VI*), fut désigné pour l'armée de Mayence le 19 nivôse an VII (*tome VII*) et promu général de division le 12 thermidor an VII (*tome X*).

### **Intérieur.**

Programme de la fête de la Souveraineté du Peuple du 30 ventôse, minute avec ajouts et ratures de Lagarde, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Approbation d'une proclamation du Directoire présentée par un membre sur les prochaines élections, pour rappeler aux citoyens *combien il importe au bonheur de la France que leurs choix ne se portent que sur des amis sincères du gouvernement républicain et de la Constitution de l'an III... ni violence ni faiblesse, ni terreur ni réaction, ni royalisme ni dictature, car vous n'en voulez point*, proclamation à imprimer, lire et afficher dans toutes les communes, envoi aux mêmes journaux (AF III 502, plaquette 3172, pièces 28-29; AF III 469, plaquette 2809, pièce 392, dossier du Dix-Huit Fructidor an V: loi du 13 pluviôse an VI ordonnant la célébration annuelle, le 30 ventôse, d'une fête de la République, suivie de l'arrêté et de la proclamation du Directoire du 28 pluviôse an VI, Imprimerie de la République, 15 pages.).

### **Justice.**

Autorisation au commissaire près les tribunaux de la Charente-Inférieure de requérir dans l'affaire au tribunal civil en appel du tribunal de commerce de la Rochelle de la prise du bateau américain *la Cérés*, n'ayant pas de rôle d'équipage, par le corsaire *l'Hydre*, de Nantes (AF III 502, plaquette 3172, pièce 24).

### **Police générale.**

Levée de l'état de siège à Montpellier où la nouvelle municipalité a rétabli l'ordre<sup>1</sup>. Déportation de 38 prêtres de la Lys. Émigré, maintien<sup>2</sup>: Nicolas Genit, de Metz, domestique de l'émigrée Raigecourt, parti avec elle à Luxembourg. Expulsion de France du milanais Jean Cazati, déjà expulsé de la Haute-Saône en thermidor an V, arrêté de nouveau à Vesoul avec un passeport d'Aoste<sup>3</sup>, rapport joint du capitaine Coste, rapporteur du 2<sup>e</sup> conseil de guerre de la 6<sup>e</sup> division militaire à Besançon, à Barras. Ordre au résidant de France à Genève de déclarer que le Directoire *n'apporte aucun obstacle* à la libération d'Emmanuel-Isaac Bontemps, détenu dans cette ville à la demande de Bonaparte<sup>4</sup> (AF III 502, plaquette 3172, pièces 5-6, 8-11, 22-23 et 27).

### **Relations extérieures.**

Annulation de l'arrêté du 26 floréal an V nommant Victor Dupont consul à Philadelphie<sup>5</sup> (AF III 502, plaquette 3172, pièce 2). Communication de lettres des plénipotentiaires au congrès de Rastatt; instructions à Garat, ambassadeur à Naples; communication des lettres de créance des députés des Grisons, que le Directoire recevra, *mais non en audience publique*, pièces gardées par le ministre<sup>6</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 502, plaquette 3172, pièces 12-21. Mandat d'arrêt contre Chambé et Monnin, ex-députés du Haut-Rhin, sœur Cécile, religieuse à Rouffach, fille du nommé Frick, et Kugler, son beau-frère, conspirateurs, billet du député Pflieger sur Chambé, à faire juger comme espion d'après sa correspondance<sup>7</sup>.

AF III 502, plaquette 3172, pièce 25. Feuille de brevet militaire.

AF III 502, plaquette 3173, pièces 30-82. Commissaires municipaux, *Ardèche*, Privas;- *Ardennes*, Carignan<sup>8</sup>; Charleville *intra muros*; Couvin (auj.: Belgique); Donchery: Lagrive, ex-administrateur central, remplaçant son père; Fumay: Trousseau,

---

<sup>1</sup> L'état de siège avait été décidé le 16 nivôse, la nouvelle municipalité à laquelle le ministre Dondeau attribue le retour à l'ordre ayant été nommée le 3 vendémiaire (*tome III*).

<sup>2</sup> Le registre le cite comme radié.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, voir *tome III*, page 187, note 4.

<sup>4</sup> Il n'est pas mentionné dans les procès-verbaux avant cette date et on ignore les raisons de sa détention. À rapprocher de F<sup>7</sup> 7452, dossier B<sup>5</sup> 8936: Emmanuel-Isaac et Louis-Joseph Bontemps, suisses passant par Bourg (Ain), messidor an VI, et F<sup>7</sup> 7461, dossier B<sup>5</sup> 9792: Emmanuel-Isaac, de Genève, allant à Paris, thermidor an VI.

<sup>5</sup> Victor-Marie Dupont de Nemours, fils du constituant puis député du Loiret aux Anciens Pierre-Samuel condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V (voir *tome I*, page 251, note 1).

<sup>6</sup> Et non jointes ici.

<sup>7</sup> Voir plus loin, 13 ventôse: ordre au ministre de la Police générale de transmettre au général commandant la 5<sup>e</sup> division militaire, pour remise à la commission militaire jugeant François-Xavier Chambé, les dossiers sur les personnes ici visées, et de vérifier si Monnin est cité dans les papiers de Klinglin; et *tomes VI et VIII*, 14 vendémiaire an VII, Police générale: libération de la religieuse et de son beau-frère, faute de preuves de correspondance avec l'étranger, qu'ils ont apparemment eu le temps de faire disparaître s'il en existait, et 4 floréal suivant: rapport du ministre de la Police générale sur les membres de la conspiration de Pichegru d'après les papiers du général Klinglin, un rapport du citoyen Réal et celui de Montgaillard joint aux pièces de la conspiration du Dix-Huit Fructidor (voir *Les Archives du Directoire*), et arrêté traduisant les responsables au même conseil de guerre de la 5<sup>e</sup> division militaire (Strasbourg) que Chambé.

<sup>8</sup> Alors: Yvois-Carignan.

directeur de la poste aux lettres; Grandpré: Boblique, agent national du district<sup>1</sup>; Jandun: Demon, juge de paix de Saulces [-Monclin]; Rumigny; Signy-Librety (auj.: Signy-l'Abbaye): Grenier, prêtre, remplaçant un ivrogne;- *Aube*, Saint-Martin-ès-Vignes (auj.: commune de Troyes);- *Bouches-du-Rhône*, Graveson: François Mercurin, ex-administrateur municipal, plainte de Laurent Chabaud contre des vols par les trois frères Mercurin et la municipalité, an IV;- *Haute-Garonne*, Castelsarrasin;- *Hérault*, Pézenas;- *Indre*, Saint-Vincent-d'Ardenes (auj.: Ardenes): Marie-André Guigon-Fors, administrateur du district de Châteauroux, remplaçant Chedin, nommé chef de bureau à l'administration centrale;- *Jemappes*, Thulin (auj.: commune d'Hensies);- *Loire*, Saint-Paul-en-Jarez: Perrier, notaire à Doizieux<sup>2</sup>; Saint-Rambert (auj.: Saint-Just-Saint-Rambert);- *Marne*, Fère-Champenoise: nomination d'un candidat présenté par le député Poulain comme *un peu vif, mais ferme et déterminé*; Gueux: remplacement d'un condamné pour défaut de patente;- *Meurthe*, Lunéville;- *Nord*, la Bassée;- *Basses-Pyrénées*, Pontacq: remplacement d'un prêtre<sup>3</sup>; *Saône-et-Loire*, Antully;- *Sarthe*, Montfort [-le-Gesnois]: Goyet, notaire, président de la municipalité;- *Somme*, Querrieu;- *Vosges*, Docelles.

### Séance du 29 pluviôse an VI [17 février 1798]

(AF\* III 10, folios 159 verso-162 verso; AF III 502, plaquettes 3174 et 3175)<sup>4</sup>

#### Lois.

[Du 28] sur la tenue des assemblées primaires, communales et électorales; et abolissant le scrutin d'exclusion en imposant le scrutin à la majorité, absolue ou relative suivant les cas. [Du jour] fixant le prix du port des actes administratifs (AF III 502, plaquettes 3172, pièces 3-4 et 7, et 3174, pièces 7-10).

#### Finances.

Création de six emplois de visiteurs du timbre des cartes de la régie de l'Enregistrement à Paris. Bois communaux: Aboncourt (Moselle) pour construire des ponts et des fontaines; Guénange pour construire une digue et la maison du pâtre; et Saint-Rémy (Haute-Saône). Vente de bois nationaux près de Blankenberge (Lys) aux entrepreneurs des digues du département. Arrêté sur la liquidation de la dette publique<sup>5</sup> (AF III 502, plaquette 3174, pièces 14, 16-24 et 26).

#### Guerre.

Promotion de Fayolle, lieutenant à la 17<sup>e</sup> demi-brigade, capitaine. Confirmation en un seul arrêté des nominations de la gendarmerie faites à partir du travail du 18 nivôse et séances suivantes<sup>6</sup> (AF III 502, plaquettes 3174, pièce 25, et 3176, pièce 210).

#### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Allègre, dont l'agent municipal de Céaux [-d'Allègre] jugé pour soustraction des cloches, Allonnes (Maine-et-Loire), Arinthod après l'abattage de l'arbre de la Liberté du chef-lieu, l'évasion d'un prêtre déporté et un rassemblement d'émigrés à Saint-Hymetière, Auzon, Bas [-en-Basset], Baugé, Blesle, Bouillé-Ménard, Brie-Comte-Robert<sup>7</sup>, la Chaise-Dieu, Champagnole, Champigné, Champtoceaux, Château-Chalon, Commercy après des désordres royalistes le 8 brumaire, Conliège négligeant les contributions et protégeant les prêtres réfractaires, Cousance, Craponne [-sur-Arzon], Crotenay, Doucier, Faremoutiers comprenant des royalistes et des réquisitionnaires, Fay [-sur-Lignon], Feneu, la Ferté-sous-Jouarre, Florenville (Forêts), Gendrey, Goudet, Guérande, Jarzé, Langeac, Lavoûte [-Chilhac], Lempdes (Haute-Loire), Longué [-Jumelles], Maulévrier, le Monastier [-sur-Gazeille], Montfaucon [-en-Velay], Montigny [-lès-Arsures], Moorle (Lys, auj.: commune de Wevelgem): membres destitués pour refus de serment, Morannes, Mouliherne, Noyant, Nozeroy, Port-Lesney, le Puy (Haute-Loire) *intra et extra muros*, Quaremont (Escaut): agent municipal de Nukerke (auj.: commune de Maarkedal) pour vente frauduleuse de bois, la

<sup>1</sup> Ensuite administrateur central destitué le 17 pluviôse an VII (*tome VII*) parce qu'acquitté dans une affaire de vente de biens nationaux comme administrateur du district et suspecté d'autres indécidités.

<sup>2</sup> Malgré sa profession, ce notaire est destitué comme ignorant le 9 vendémiaire an VII (*tome VI*).

<sup>3</sup> La candidature d'un officier de santé est écartée, sa position l'exposant à la séduction.

<sup>4</sup> La plaquette 3175 comprend, après la fin du dossier du 29 pluviôse, une pièce du 30: signature du brevet de Fayolle, nommé capitaine, qui était cotée pièce unique du dossier du 30, et que nous avons renumérotée à la suite de la dernière pièce du 29, date du rapport du ministre sur ce brevet.

<sup>5</sup> Dit curieusement sur le registre: *sur l'accélération de la dette publique*.

<sup>6</sup> Liste de 22 chefs de division, 46 chefs d'escadron, 96 capitaines et 195 lieutenants de gendarmerie, sans indication de leur affectation ni, à quelques exceptions près, mention des prénoms; il s'agit souvent des mêmes militaires que ceux relevés dans l'arrêté du 18 nivôse, mais le nombre de gendarmes, surtout de lieutenants, cités ici et non précédemment est assez important. Les noms sont repris à l'index, leur liste se trouvant au mot *Gendarmerie*. On note plusieurs cas d'homonymes nommés au même grade.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Brie-sur-Yerres.

Rixouse, Rosières (Haute-Loire), Rosnay [-l'Hôpital], Saint-Didier [-en-Velay], Saint-Florent-le-Vieil<sup>1</sup>, Saint-Ilpize, Saint-Julien (Jura) ayant recueilli un prêtre responsable d'une émeute suivie de mort d'homme à Coligny, Sainte-Christine (Maine-et-Loire), Saugues, Segré, Solignac [-sur-Loire], Tence, Thennelières, Tiercé, Tournan [-en-Brie], Venlo (Meuse-Inférieure) n'appliquant pas la police des étrangers et ne célébrant pas les fêtes nationales, Vernoil, Villers-Farlay et Voiteur. Signature des brevets d'invention du 29 pluviôse de Robert Fulton, ingénieur rue du Bac à Paris<sup>2</sup>: *système de canaux navigables sans écluses au moyen de plans inclinés et de petits bateaux d'une forme nouvelle* et de Nicolas-Marie Gatteaux, graveur: *procédé pour multiplier les planches de caractères mobiles en caractères solides sous le nom de monotypage ou caractères frappés*. Emploi à la manufacture de Boyer-Fonfrède<sup>3</sup> à Toulouse de cinq cents enfants des hospices civils de la ville, à charge de leur apprendre à lire, écrire et compter et de les élever dans les principes républicains. Secours à la veuve de Roucher, auteur du *Poème des mois*, sur recommandation de François de Neufchâteau<sup>4</sup>. Refus d'attribuer aux départements réunis les dégrèvements de contributions accordés aux départements dévastés par la guerre<sup>5</sup> réclamés notamment pour Liège par les députés de l'Ourthe Fabry et Vanderheyden à Hauzeur. Cessation de fonction de Beyens et Launens, professeurs de législation et d'histoire à l'école centrale de l'Escaut restés à l'étranger au-delà du délai fixé (AF III 502, plaquettes 3174, pièces 13, 27-35 et 38-41, et 3175, pièces 44-46, 53-56, 63-48, 85-108, 143-146, 152-155, 168-169, 171-173 et 198-205).

### **Justice.**

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le nombre d'huissiers à établir auprès des différents tribunaux<sup>6</sup>. Réimpression de la loi du 13 sur la fête de la Souveraineté du peuple suivie de l'arrêté du Directoire omis dans la première impression, brouillon de Merlin de Douai (AF III 502, plaquette 3174, pièces 13 et 36-37).

### **Police générale.**

Ordre de faire arrêter la personne qui se présentera pour retirer à la poste restante une lettre au nommé Cremin<sup>7</sup>. Mesures de sûreté: ordre de rechercher des courriers de conspirateurs cachés dans une muraille chez Demongé dit Furet à Strasbourg, et d'intercepter des messagers d'émigrés entre Saint-Claude (Jura) et Nyon (Suisse); arrestation de: Bruce, logé à l'auberge de la Tête de Bœuf à Amiens, parent de lord Elgin, correspondant avec la Grande-Bretagne, Courtot, de Paris, et Montaigu, ex-généraux de division de Pichegru, Renaud, courrier de Neuchâtel (Suisse) à Pontarlier, porteur de lettres contre-révolutionnaires, et Rouvilles, chef au pont couvert de Strasbourg, agent de Fauché-Borel<sup>8</sup> (AF III 502, plaquette 3174, pièces 11-12, minutes de Merlin de Douai).

### **Relations extérieures.**

Ordre d'inviter le ministre de la Police générale de la République cisalpine à expulser le constituant Guilhermy, émigré, agent des Britanniques<sup>9</sup>. Trois lettres à Brune: hâter l'acceptation de la constitution de la République

<sup>1</sup> Sous son ancien nom de Montglonne.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, page 30, note 5.

<sup>3</sup> François Boyer-Fonfrède, frère du conventionnel (voir *tome III*, page 83, note 2).

<sup>4</sup> Jean-Antoine Roucher, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et exécuté le 7 thermidor an II en même temps que le poète André Chénier, rédacteur, d'après Barbier, de la *Bibliothèque universelle des dames* dans les années 1780-1790 et éditeur d'une collection de mémoires historiques; son *Poème des mois* avait paru en 1779. Un recueil de ses lettres et souvenirs de sa détention pendant la Terreur fut publié à Paris au début de l'an VI (*Martin et Walter et Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

<sup>5</sup> Parce que les dégâts subis par les départements réunis sont antérieurs à leur réunion à la France et que, comme le note le ministre, les fonds nécessaires aux indemnités des départements de l'Ouest sont déjà notoirement insuffisants.

<sup>6</sup> Voir au 24.

<sup>7</sup> Ce personnage n'est connu ni du reste de la sous-série AF III, ni de F<sup>7</sup>, affaires diverses, et on n'a ici aucun détail. Il s'agit sans doute d'une affaire de lettre interceptée par la commission secrète des postes.

<sup>8</sup> Il s'agit au moins en partie de membres du réseau de Pichegru et du prince de Condé en l'an V entre la Suisse (Louis Fauché-Borel, l'un des agents de ce réseau, était libraire à Neuchâtel) et l'Alsace, dont on a mentionné certains dans *Les Archives du Directoire*, notamment: AF III 44, dossier 158, où l'on rencontre le pseudonyme Furet comme celui d'un agent de Pichegru. Le général Pierre-Antoine Courtot venait d'être acquitté d'avoir abandonné sa division lors de la capitulation de Mayence et le général Anne-Charles Basset de Montaigu avait été chargé de la défense de Mannheim en l'an III par Pichegru. Voir aussi *tome VIII*, 4 floréal an VII, rapport du ministre de la Police générale sur les membres de la conspiration de Pichegru, libération des généraux Courtot et Montaigu et ordre d'arrêter partout où il sera trouvé Demongé, né à Strasbourg, alias *Furét* dans la correspondance de Klinglin. Le nommé Bruce qui séjourne à Amiens serait donc un parent, peut-être l'un des fils, de Thomas Bruce, lord Elgin, diplomate britannique, envoyé auprès de l'Empereur Léopold en 1790 et en mission extraordinaire à Bruxelles en 1792. Lord Elgin, qui avait résidé à Paris pendant ses études, fut ensuite nommé à Constantinople. C'est lui qui ramena à Londres les marbres du Panthéon conservés au British Museum (*Dictionary of national biography* britannique).

<sup>9</sup> Jean-François-César de Guilhermy, député du tiers état de la sénéchaussée de Castelnaudary, émigré en 1791 auprès de Louis XVIII, qui le nomma maître des requêtes en 1798; il fut témoin au mariage du duc d'Anjou à Mittau l'année suivante et ne rentra en France qu'en 1814 avec le roi, qui le nomma gouverneur de la Guadeloupe. Il fut par la suite membre des

helvétique par Bâle, Lucerne, Saint-Gall, le Valais, la Thurgovie, le comté de Toggenbourg et autres cantons, et faire envoyer des députés à Paris pour être reconnus par la France; féliciter les habitants du pays de Vaud de l'énergie avec laquelle ils ont conquis leur liberté et de la sagesse qu'ils ont eue de se l'assurer en se constituant, en s'organisant sans délai et en se donnant un gouvernement et des lois; lui remettant des renseignements de Mengaud sur un prétendu officier français présumé espion et traître<sup>1</sup> et lui recommandant de vous tenir vis-à-vis des oligarques bernois dans l'attitude la plus ferme. Il ne peut être question avec eux d'aucune espèce de négociations à moins qu'ils n'adoptent pour lois fondamentales l'abdication de leurs places et l'adoption ainsi que la mise en activité sur le champ du projet de constitution qui vous a été adressé. Envoi à Mengaud de la copie de la dernière lettre à Brune (AF III 502, plaquette 3174, pièces 1-6, minutes de Lagarde et Merlin de Douai, brouillon de Reubell, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 85-87).

Décision du Directoire de s'ajourner au 1<sup>er</sup> ventôse.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 502, plaquette 3175, pièces 42-43, 47-52, 57-62, 79-84, 109-143, 147-151, 156-167, 170-171, 174-197 et 208. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Côte-d'Or, Aiserey: Thomas, prêtre marié; Bonnencontre; Labergement [-lès-Seurre]; Rouvray: nomination d'un ex-commissaire municipal *un peu chaud*; - Maine-et-Loire, Brissac [-Quincé]; le Coudray [-Macouard]; Ingrandes; Maulévrier; Saint-Georges-des-Sept-Voies;

- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), Ardèche, les Vans; - Gironde, Bordeaux, arrondissement du Nord, dit Saint-André; *idem*, annulation de l'arrêté du 24 frimaire nommant un inconnu à la section, qui n'existe pas, de la Comédie<sup>2</sup>; - Jemappes, Lessines; - Landes, Castets; Dax; Pouillon; - Loiret, Batilly [-en-Gâtinais]; Bazoches-les-Gallerandes; Boisseaux; Bonny [-sur-Loire]; Châteaurenard; Corbeilles; Coullons; Courtenay *intra* et *extra muros*; Épièdes [-en-Beauce]; Fleury [-les-Aubrais]; Jargeau; Neuville [-aux-Bois]; Rebréchien; Saint-Benoît [-sur-Loire]; Sully [-sur-Loire]; Vitry [-aux-Loges]; - Lot, Saint-Géry; - Marne, tribunal criminel, président et accusateur public; - Haute-Marne, *idem*, président, accusateur public et greffier<sup>3</sup>; tribunal civil, juge; - Meuse-Inférieure, Herzogenrath<sup>4</sup>; - Mont-Blanc, Saint-Thibaud [-de-Couz]; - Morbihan, Quiberon; - Nièvre, Saint-Saulge; - Puy-de-Dôme, tribunal civil, juges et suppléants; - Basses-Pyrénées, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; - Bas-Rhin, Molsheim, 1<sup>er</sup> arrondissement; - Rhône, l'Arbresle: Petit père, ex-maître de poste; Lyon, canton du Nord-Ouest; - Saône-et-Loire, Chalon [-sur-Saône], sections du Midi et du Nord; - Seine-Inférieure, Rouen, 4<sup>e</sup> division; - Seine-et-Marne, tribunal criminel, président, accusateur public<sup>5</sup> et greffier; tribunal civil, juge et suppléants; - Var, Hyères.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 ventôse an VI [19 février-20 mars 1798]**

### **Séance du 1<sup>er</sup> ventôse an VI [19 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 163 recto-164 verso; (AF III 503, plaquette 3176)

#### **Loi.**

[Du jour] sur la répartition du milliard assuré à titre de récompense aux défenseurs de la Patrie (AF III 503, plaquette 3176, pièces 13-14).

#### **Entrée de l'armée française dans Rome<sup>6</sup>.**

Message aux deux Conseils leur transmettant une dépêche de Berthier du 22 pluviôse arrivée le matin annonçant son entrée dans Rome, où il occupe le château Saint-Ange et le Capitole, avec les motifs qui ont obligé le Directoire à adopter les mesures qu'il a prises contre un gouvernement incorrigible dans sa perversité et dans sa haine furieuse contre la Révolution et la République française. Lettre à Berthier, ou en son absence, à Masséna, lui

---

commissions de surveillance de la Caisse d'amortissement et de répartition de l'indemnité des émigrés (*Lemay* et *Roman d'Amat*, qui ne le disent pas à notre époque en Italie, qu'il avait quittée avec Monsieur).

<sup>1</sup> Sans doute le soi-disant Custines fils déjà vu plus haut.

<sup>2</sup> L'arrêté du 24 frimaire (*tome III*) nommait le même personnage, mais à la section de la Commune.

<sup>3</sup> Nomination de Louis Guyardin, député à la Constituante et à la Convention, nommé commissaire municipal de Langres le 12 vendémiaire (*tome III*), président du tribunal criminel de la Haute-Marne (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* ne lui connaît cette fonction qu'au début de l'an VII).

<sup>4</sup> Nom français: Rolduc.

<sup>5</sup> Théodore Giot, de Fontainebleau, auteur de dénonciations contre la municipalité en l'an IV (*Les Archives du Directoire*, page 65, note 1), nommé juge au tribunal civil le 30 vendémiaire (*tome III*, page 65), puis commissaire près les tribunaux de Loir-et-Cher le 11 thermidor an VII (*tome X*).

<sup>6</sup> C'est par la rédaction du message du Directoire aux deux Conseils que commence le procès-verbal, qui s'achève par les instructions à Berthier.

envoyant un arrêté sur la conduite à tenir relativement à Rome, minute au dépôt particulier<sup>1</sup>: lettre de Berthier du 22 pluviôse relatant ses entrevues avec Pignatelli, prince de Belmonte, ambassadeur de Naples à Rome, le 19 à Narni, avec une délégation du pape composée d'un cardinal, d'un prince et d'un prélat le 20, et le 21 avec M. De Azara lui déclarant que *le Pape étoit décidé à rester à Rome et à s'abandonner à la générosité française*, puis son entrée dans Rome le 22, où *la population n'a pas fait un cri et n'a manifesté aucun signe d'approbation ou d'improbation*; pièce jointe: ultimatum de Berthier au *gouvernement de Rome* exigeant la remise en otage des cardinaux Carafa di Traieto, Grandini, Romanelli et Somaglia, de Brancadoro, secrétaire de la Propagande, des princes Braschi [-Onesti], Borghese fils aîné, Gabrielli et Justiniani, du joaillier Sartori, du banquier Aquaroni et de Carafa-Belvedere, majordome du pape, l'arrestation du cardinal Albani et de sa famille, du prélat Grivelli, gouverneur de Rome, du prince-cardinal Busca, du prélat Gonsalvi, secrétaire de la Congrégation militaire, du général Grandini, d'Amadée, capitaine commandant la compagnie qui a tiré sur le général Duphot, du lieutenant Montani et du capitaine Martinelli, reconnu avoir fait feu sur lui, du fiscal Barbieri, de Jenkins, banquier anglais, et du bénédictin Altieri, neveu du cardinal Albani, la levée d'une contribution de guerre, l'enlèvement *des tableaux, livres, statues et objets d'art qui seront jugés dignes d'être transportés en France*, l'érection de monuments aux lieux où ont été assassinés Bassville et Duphot, et l'envoi d'une députation composée d'un cardinal, d'un prélat et d'un prince neveu du pape pour *porter au Directoire exécutif de la République française l'expression des regrets du gouvernement de Rome pour avoir laissé assassiner sous ses yeux le général Duphot*, avec annonce d'un hommage de l'armée française au Capitole *aux grands hommes qui ont illustré la République romaine*; arrêté du Directoire annulant la capitulation entre le pape et Berthier du 22 pluviôse, ordonnant l'envoi du pape et de sa famille au Portugal sur un bâtiment parlementaire et celui des cardinaux membres du gouvernement dans une île du royaume de Naples, ordonnant la formation d'un gouvernement provisoire avec installation sous dix jours des Consuls et des deux conseils législatifs, interdisant l'enlèvement des monuments et objets d'art et ordonnant des mesures pour la nourriture de l'armée française et du peuple romain, ces deux dispositions étant à publier et à afficher dans la ville, minute de Lagarde, brouillon de François de Neufchâteau; lettres interceptées à Rome et envoyées par Berthier, d'une même écriture, en français au cardinal Albani proposant de proclamer François II, empereur d'Autriche, roi des Romains, comme empereur de Rome, et en anglais à Robert Fagan, à Rome, à Day, au café anglais de Rome et à Hamilton, cette lettre écrite de Venise, janvier-février 1798<sup>2</sup> (AF III 503, plaquette 3176, pièces 3-12 et 24-27).

### **Finances.**

Refus de réduire le loyer de la citoyenne Latapy pour les salles du Petit et du Grand Spectacle de Bordeaux à cause de l'interdiction d'y donner des bals masqués. Réintégration de Louis-Armand-Désiré Lamy dans les biens de son aïeul Tristan, religionnaire fugitif, à Hermoville (AF III 503, plaquette 3176, pièces 1-2 et 29-30).

### **Guerre.**

Cessation de fonction du général Barbantane, commandant la 2<sup>e</sup> division militaire, parti pour Paris sans permission<sup>3</sup> (AF III 503, plaquette 3176, pièce 20).

### **Marine et Colonies.**

Transfert du paiement des frais de route des marins et militaires de la Marine de la compétence des commissaires des guerres à celle des officiers des quartiers maritimes. Sur rapport du ministre sur une épidémie *qui ressemble beaucoup à la peste* dans le canton du Fium'Orbo en Corse, organisation de la commission de santé de Corse, retirée aux officiers municipaux conformément à l'arrêté du Comité de salut public du 18 floréal an III, à charge pour elle de nommer les conservateurs, secrétaires et gardes de santé des ports d'Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Calvi, l'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Saint-Florent, et règlement de ce service de santé. Restitution au nommé Plantier de la minoterie de Vernonnet (Eure, commune de Vernon) réquisitionnée en l'an II pour l'approvisionnement de Paris et le service de la Marine (AF III 503, plaquette 3176, pièces 17-23).

---

<sup>1</sup> Ces instructions ne sont cependant pas copiées au registre du bureau particulier du secrétariat général (AF\* III 18).

<sup>2</sup> D'après ce qu'on peut savoir de ses correspondants grâce au *Dictionary of national biography* britannique, l'auteur de ces lettres est lié au milieu des nombreux amateurs d'antiquités romaines et grecques séjournant en Italie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Day est certainement le portraitiste Alexander Day, qui est attesté à Rome en 1794 et y fut un temps prisonnier des Français; il joua par la suite un grand rôle lors de l'acquisition par le British Museum des marbres grecs de lord Elgin provenant notamment du Parthénon. Robert Fagan, peintre amateur, collectionneur d'antiquités et de tableaux de maîtres italiens, séjournait alors à Rome; les auteurs rapportent qu'il cacha sa collection lors de l'entrée des Français sous un escalier derrière une cloison qu'il avait lui-même construite. Sir William Hamilton, ambassadeur britannique à Naples, avait longuement étudié le volcanisme du Vésuve et de l'Etna. Également collectionneur d'antiquités, il en avait vendu au British Museum avant la Révolution une première collection regardée par les auteurs comme la base des collections d'antiquités grecques et romaines du British Museum. Par la suite, il évacua de Naples, lors de l'invasion française, sa seconde collection, réputée plus importante que la première. Une partie sombra dans un naufrage au large de la Sicile, mais le reste parvint en Angleterre avec leur propriétaire.

<sup>3</sup> Six connaît la date de cessation de fonction du général Hilarion-Paul-François du Puget, marquis de Barbantane, dit ici Puget-Barbantane, mais n'en dit pas la raison. Un rapport du ministre propose au Directoire le 25 ventôse de remettre Barbantane en fonctions, son départ pour Paris, allégué par le général Hatry, se trouvant infirmé. Le Directoire surseoit jusqu'à plus ample informé.

## Séance du 2 ventôse an VI [20 février 1798]

(AF\* III 10, folios 165 recto-168 recto; AF III 503, plaquettes 3177 et 3178)

### Message des Cinq-Cents.

[Du 29 pluviôse] sur l'inconvénient pour la Loterie nationale du délai d'un mois demandé par la loterie de vente des maisons de Bordeaux pour sa dissolution (AF III 502, plaquette 3172, pièces 15-16).

### Guerre.

Congé de six jours à Bourotte, commissaire des guerres employé auprès du Directoire<sup>1</sup> (AF III 503, plaquette 3177, pièces 28-29). Sur lecture d'une pétition des commissaires des guerres employés à Paris demandant la même indemnité que les officiers généraux y résidant, décision d'en faire message aux Cinq-Cents<sup>2</sup>.

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Aigues-Vives (Gard): agent municipal d'Aubais refusant de porter la cocarde en séance et laissant sonner les cloches, Allevard, Allibaudières, Annecy, Aramon, Avize, Beaurepaire (Isère), Chamery, Château-Landon: président refusant d'exécuter un arrêté de l'administration centrale sur la descente des cordes et battants de cloches parce que *ce seroit s'exposer à l'indignation... et que l'on regarderoit cette mesure comme la redoutable explosion de l'anarchie*, Chirens, Coclois: président, notaire refusant de prendre patente, Condé-sur-Noireau<sup>3</sup>, Connaux, Cordéac, Cornillon, Crémieu, Eybens, Gespunsart laissant sonner les cloches, Herk [-de-Stad] (Meuse-Inférieure): membres refusant de prêter serment à la fête du 2 pluviôse, Herzogenrath<sup>4</sup>: agent et adjoint d'Übach [-Palenberg] pour non-assistance à la fête du 2 pluviôse, Izeron, Loisy [-sur-Marne], Lusigny [-sur-Barse]: agent cachant un prêtre réfractaire, arrêté joint de l'administration centrale, Marguerittes, Marsillargues<sup>5</sup>, Méry-sur-Seine, dont l'agent de Droupt-Saint-Basle gardant les fonds reçus par la commune après la grêle de l'an V pour acheter des ornements d'église, Montfrin, Montseveroux pour faux certificat d'infirmité à un prêtre réfractaire, Pont-en-Royans, la Roche-Guyon, Roquemaure (Gard), Quirieu (Isère,auj.: Bouvesse-Quirieu), Saint-Aubin [-sur-Aire]: agent municipal de Willeroncourt pour refus de prêter serment à la fête du 2 pluviôse, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Gilles (Gard), Saint-Jean-de-Bournay, Saint-Paulet [-de-Caisson]<sup>6</sup> après des troubles aux assemblées primaires de l'an V, Sainte-Menehould, Sassenage, Thuin (Jemappes), Uzès, Verrières (Marne), Villeneuve [-lès-Avignon], Villette-d'Anthon, Villette-Serpaize<sup>7</sup>, Viriville, Voiron *extra muros* et Wetteren (Escaut). Jugement de Laderrière, ex-administrateur municipal d'Arras, complice des violences du 24 thermidor an V<sup>8</sup>. Réintégration de Claude Blachère, agent de Largentière, justifié des accusations ayant motivé sa destitution le 29 nivôse. Nomination d'administrateurs centraux de la Marne (AF III 503, plaquette 3178, pièces 32-33, 36-44, 47-48, 57-70, 74-93, 102-112, 141-142, 145-149, 170-171 et 191-194).

### Justice.

Cassation d'un mandat d'arrêt d'un juge de paix d'Auxerre contre Pellerin d'Esserion, garde forestier, faute d'énoncer l'article de loi invoqué, et d'un jugement du tribunal criminel de l'Yonne suspendant la procédure au lieu de l'annuler. Référé rejeté du tribunal criminel de la Haute-Marne sur les oppositions à jugement par défaut (AF III 503, plaquette 3177, pièces 26-27).

### Police générale.

Émigrés, radiation: Pierre-Antoine Audoy, employé à la Trésorerie nationale, et Marie-Henriette Saint-Pol, veuve Boisguion-Chauchepot, de Châteaudun, radiés provisoirement par les districts de Montdidier et Dourdan; François-René Bionneau, lieutenant au 34<sup>e</sup> d'infanterie de ligne, mort à la bataille de Mortagne [-sur-Sèvre] le 15 octobre 1793, et Laurent Drouin, de Verneuil [-sur-Avre], inscrits dans la Mayenne et le Calvados; Joseph-Clément-Marie Bruel, de Tonneins,

<sup>1</sup> Chef du bureau central de la section de la Guerre, puis du bureau militaire.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Le projet de message aux Cinq-Cents semble être resté sans suite.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Noireau.

<sup>4</sup> Nom français: Rolduc.

<sup>5</sup> Pas de minute dans le dossier de la séance.

<sup>6</sup> En réalité: canton de Pont-Saint-Esprit *extra muros*, nom sous lequel nous indexons les références à ce canton.

<sup>7</sup> Isère, auj.: communes de Villette-de-Vienne et de Serpaize.

<sup>8</sup> Sur ces troubles, voir aussi plus haut, 24 pluviôse: cessation de fonctions des notaires Pierre-Antoine Mathieu et Joseph-François Rozeau, complices, et *tomes V* et *VI*, 5 germinal: autorisation de juger Laderrière avec des ministres du culte pour abus de pouvoir et prévarications lors d'une vente d'argenterie servant au culte le 12 messidor an V, et 22 thermidor: autorisation de juger Joseph-Antoine-Maurice Patureau, ex-commissaire de police complice des troubles du 24 thermidor an V, où l'on a arrêté arbitrairement des citoyens qu'on a conduits aux deux portes de la ville entre deux rangées d'hommes armés de sabres pour les chasser.

lieutenant-colonel de dragons; Dominique Garat aîné, constituant, inscrit dans la Gironde<sup>1</sup>. Maintien: Jean-Baptiste-Mathieu Conygham, d'Arcenay (Côte-d'Or, auj.: Lacour-d'Arcenay), noble, radiation demandée par sa femme Jacqueline-Suzanne Ganay; et les frères Gilbert-Emmanuel et Jean Nicolas Fradès, de Saint-Germain-des-Fossés, tous trois usant de faux certificats du Jura. Destitution de la municipalité de Saint-Martory après l'enlèvement des cloches et le pillage de bois nationaux. Fermeture du cercle constitutionnel de Perpignan où l'on *tient fréquemment des discours qui tendent à faire despecter<sup>2</sup> la constitution et faire désirer tout autre mode de gouvernement* et poursuite de *ceux de ses membres qui ont professés (sic) des principes contraires à la constitution*, minute de Merlin de Douai avec ratures, lettre de Calmon, juge au tribunal criminel, au député Izos, dénonçant les membres du cercle anarchistes. Arrêté sur Duverne de Presle, dit Dunan, surnommé Thomas Dich, détenu à la Grande-Force, minute déposée au portefeuille du secrétaire général, fiche de renvoi au dossier de la conspiration de Brottier et Dunan, à la date du 12 pluviôse an V; copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 89: arrêté le déportant en Amérique (AF III 503, plaquettes 3177, pièces 6 et 10-25, et 3178, pièces 71-72).

### Relations extérieures.

Communication par le ministre de lettres de Delacroix et de notes de Meyer<sup>3</sup> sur Flessingue, instructions à Trouvé, ambassadeur près la République cisalpine, minutes retirées par le ministre<sup>4</sup>. Nomination de Lachevardière consul à Palerme, lettre de créance du 18 ventôse jointe, et de Girault vice-commissaire de la marine et du commerce à Rotterdam<sup>5</sup>. Refus de recevoir tous commissaires ou envoyés des états allemands intéressés aux négociations du congrès de Rastatt, et sortie de Paris de tout envoyé étranger non accrédité par la France ou n'ayant pas permission expresse de rester à Paris (AF III 503, plaquette 3177, pièces 2-5). Signature du traité de commerce et du traité d'alliance avec la République cisalpine négocié par Talleyrand avec Serbelloni, Visconti et Rangoni<sup>6</sup>.

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 503, plaquette 3177, pièce 1. Note sur une lettre du jour sur le Pape non enregistrée, la minute ayant été remise à La Revellière-Lépeaux<sup>7</sup>.

AF III 503, plaquette 3178, pièces 30-31, 34-35, 45-46, 49-56, 73, 94-101, 113-140, 143-144, 150-169, 172-190 et 195-196. Nomination administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux de Nevers *intra* et *extra muros*, billet du député Sautereau demandant également si la soumission remise par Goupilleau à Merlin de Douai pour la construction d'un navire a été remise au ministre de la Marine et des Colonies, et de Condé-sur-Escaut<sup>8</sup>;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aisne*, Craonne;- *Ardennes*, Charleville [-Mézières], tribunal correctionnel, commissaire;- *Aveyron*, tribunal civil, juges et suppléants<sup>9</sup>;- *Cantal*, Ruynes [-en-Margeride];- *Côte-d'Or*, Beaune *intra muros*;- *Côtes-du-Nord*, tribunal criminel, président: remplacement de l'ex-député Fleury, refusant;- *Dyle*, Anderlecht: Frocrain, ex-commissaire près les tribunaux de la Vendée;- *Gironde*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Haute-Loire*, Rosières;- *Loiret*, Chilleurs [-aux-Bois];- *Lot*, Bruniel;- *Lozère*, tribunal civil, suppléants;- *Mayenne*, Bais; Chailland; Champéon; Ernée; Gorrion; Grazay; Oisseau; Saint-Denis-de-Gastines; Saint-Fraimbault (auj.: Orne); Saint-Ouën-des-Oyes (auj.: Saint-Ouën-des-Vallons);- *Meurthe*, Allamps; Biqueley; Manom; Nancy, division du Levant;- *Meuse-Inférieure*, tribunal criminel, président<sup>10</sup>;- *Mont-Blanc*, Moûtiers;- *Morbihan*, Melrand: Joseph Briseux, ex-receveur de l'Enregistrement de Pontivy, remplaçant Postic, notaire, refusant; Pluméliau;- *Deux-Nèthes*, tribunal civil, juges et suppléants; Anvers, 4<sup>e</sup> section;- *Ourthe*, tribunal civil, suppléant; Malmédy, tribunal correctionnel, commissaire;- *Pas-de-Calais*, tribunaux, 2<sup>e</sup> substitut: Herbert, commissaire municipal d'Audruicq; Saint-Omer, tribunal correctionnel, commissaire; Languigne, commissaire municipal de Wismes;- *Puy-de-Dôme*, Besse [-et-Saint-Anastaise]; Neschers; Riom, justice de paix des sections du Contrat-Social et de l'Amitié; Sauxillanges; la Tour [-d'Auvergne];- *Haut-Rhin*, accusateur public;- *Saône-et-*

<sup>1</sup> Il s'agit du frère de Dominique-Joseph Garat, ministre de l'Intérieur puis de la Justice en 1792 et 1793, comme lui élu à la Constituante par le tiers état du bailliage d'Ustaritz. Garat aîné était avocat à Bordeaux lors de son élection.

<sup>2</sup> Mépriser (latinisme).

<sup>3</sup> Caspar Meyer, ambassadeur batave en France.

<sup>4</sup> Ces trois affaires ne sont pas représentées dans le dossier de la séance.

<sup>5</sup> Sur Auguste-Louis Lachevardière, voir plus haut, 18 nivôse, note. Claude-Joseph Girault, député des Côtes-du-Nord à la Législative et à la Convention, nommé secrétaire de légation à Rome le 26 floréal an V (*tome I*), poste qu'il avait refusé (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*); le Directoire signa sa commission le 2 germinal (*tome V*).

<sup>6</sup> On n'a aucune minute ni texte des traités, dont les articles secrets sont copiés au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 89-90, à la date du 3 ventôse.

<sup>7</sup> Sans doute à la suite de l'arrêté de la veille ordonnant l'envoi du pape et de sa famille au Portugal sur un bâtiment parlementaire et celui des cardinaux membres du gouvernement dans une île du royaume de Naples.

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Nord-Libre.

<sup>9</sup> Dont le constituant Antoine Andurand, nommé juge ainsi que Carcenac-Lucador, de Mur-de-Barrez, commissaire municipal de Saint-Hippolyte remplacé le 21 thermidor (*tome VI*), fonction non indiquée ici.

<sup>10</sup> Remplacement de Membrière, nommé à un autre poste, sans doute André-Charles, administrateur central élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

*Loire*, Louhans, 1<sup>er</sup> arrondissement;- *Sarthe*, Parcé [-sur-Sarthe];- *Seine*, tribunal civil, juge;- *Seine-et-Marne*, Tournan [-en-Brie];- *Var*, Grasse, division du Midi.

### Séance du 3 ventôse an VI [21 février 1798]

(AF\* III 10, folios 168 verso-169 verso; AF III 503, plaquettes 3179 et 3180)

#### Loi.

[Du 2] sur la successibilité<sup>1</sup> des enfants naturels (AF III 503, plaquettes 3177, pièces 7-8, et 3179, pièce 5).

#### Finances.

Arrêtés de distribution de fonds: pour les dépenses de pluviôse an VI; les rentes et pensions, les citoyens Lanoue et Gobert, conformément à des traités avec eux, et le citoyen Tourtille-Saugrain, qui les affectera à des acquisitions de biens nationaux dans l'Oise et en Seine-et-Marne; pour la compagnie Schunk, chargée de transports d'artillerie des armées d'Allemagne et d'Angleterre, par délégation sur le produit de la coupe des bois; et pour les prisonniers de guerre en Angleterre sur celui des dons patriotiques (AF III 503, plaquette 3179, pièces 1-4).

#### Guerre.

Traitement de réforme de lieutenant de Borne, ex-capitaine à la 22<sup>e</sup> demi-brigade de bataille (AF III 503, plaquette 3179, pièce 15).

#### Intérieur.

Municipalités, épuration: Bonnay (Doubs), Chagny et Châteauneuf (Saône-et-Loire), Clerval, Cuisery, Cuse-et-Adrisans: adjoint de Cuse pour faux acte de mariage, Digoin, l'Isle-sur-le-Doubs, Jougne: agent de Montperreux royaliste, Longepierre, Louhans, Mervans, Montbenoit, Onans, Orchamps [-Vennes], Passavant, Perrecy [-les-Forges], Rigney, Roulans, le Russey, Saint-Didier [-sur-Aroux], Saint-Léger [-sur-Dheune], Saint-Martin-en-Bresse, Salornay [-sur-Guye]: agent municipal de Sigy-le-Châtel après des troubles contre l'acquéreur de l'église Saint-Nicolas, Sully, Tramayes: destitution du président logeant des réquisitionnaires, et Vaucluse (AF III 503, plaquette 3180, pièces 21-49).

#### Marine et Colonies.

Dépôt par le ministre d'un rapport, déposé au portefeuille secret du secrétariat général, sur les travaux dans différents ports pour la descente en Angleterre et les fonds dont il a besoin<sup>2</sup>. Nomination de capitaines et lieutenants de port à Bonifacio, Honfleur, Martigues et Narbonne, avec procès-verbaux de délibérations des municipalités et déposition de Jean-Baptiste-Laurent-Herménegilde Sibille<sup>3</sup>, officier du navire *le Duquesne*, débarqué en l'an II à Bonifacio lors de la révolte de l'île sous Paoli, sur les services rendus par le capitaine ici nommé (AF III 503, plaquette 3179, pièces 6-14 et 16-20).

### Séance du 4 ventôse an VI [22 février 1798]

(AF\* III 10, folios 170 recto-172 recto; AF III 503, plaquettes 3181 et 3182)

#### Messages aux Cinq-Cents.

---

<sup>1</sup> *Successibilité*, terme employé dans le texte de la loi, ou *droits successifs*, expression employée par le procès-verbal: capacité d'hériter.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici, ni citée par les registres du bureau particulier du secrétaire général et secret du Directoire (AF\* III 18 et 20). Il s'agit peut-être d'un mémoire du 1<sup>er</sup> ventôse du ministre sur l'état des activités maritimes dans les ports de France insistant sur l'absence de fonds (AF III 205, dossier 941, pièces 199-200), plutôt que du rapport du 12 cité par le procès-verbal à sa date.

<sup>3</sup> Auteur de l'imprimé *Services de Jean-Baptiste-L.-H. Sibille, capitaine de frégate*, an VI (AF III 21 A, dossier 70 j, pièces 43-44, *Les Archives du Directoire*, page 125), commandant sur le lac de Garde promu capitaine de vaisseau le 26 floréal (*tome V*). Nous ignorons s'il s'agit de Sibille, commandant les forces navales de l'armée d'Italie (*tome VIII*, 25 pluviôse an VII, affaires non citées au procès-verbal).

Sur la création d'un tribunal correctionnel à Pont-l'Évêque<sup>1</sup>; et transmettant les traités signés le 3 avec la République cisalpine<sup>2</sup> (AF III 503, plaquette 3181, pièces 6-7 et 26-27).

### **Guerre.**

Destitution du général Decæn, de l'armée de Mayence, ayant prélevé de force dans la caisse du receveur de Neustadt (Allemagne) une somme pour ses frais de table en nivôse<sup>3</sup>. Ordre au ministre de se concerter avec celui des Finances pour la solde des troupes françaises dans le pays de Vaud, minute de Lagarde (AF III 503, plaquette 3181, pièces 30-31).

### **Justice.**

Annulation d'une citation du juge de paix de Gistel (Lys) contre l'agent municipal de Leke (auj.: commune de Dixmude), ayant logé des militaires chez trois cabaretiers. Ordre au ministre d'envoyer à la commission des Cinq-Cents chargée du message du Directoire sur la commutation de peine des coupables qui révèlent leurs complices<sup>4</sup> un rapport de celui de la Police générale du 18 pluviôse joint sur l'arrestation d'une trentaine de brigands en Eure-et-Loir grâce à leur dénonciation par l'un d'eux, arrêté en premier, devant le juge de paix d'Orgères [-en-Beauce]<sup>5</sup>, pièce jointe: *le Rédacteur* n° 798 du 3 ventôse an VI, 4 pages, publiant une lettre de Galland-Longuerie, commandant la gendarmerie à Orléans, sur l'arrestation des brigands d'Eure-et-Loir, et la proclamation du Directoire sur les élections (AF III 503, plaquette 3181, pièces 1-2 et 10-14).

### **Marine et Colonies.**

Ordre au ministre de désigner les responsables du changement de nom des corvettes *la Carmagnole, la Citoyenne, la République et la Révolution*, rétablies par le Directoire le 15 frimaire, par *des dénominations ironiques et anti-républicaines*<sup>6</sup> (AF III 503, plaquette 3181, pièces 28-29).

### **Police générale.**

Autorisation verbale à Barnabé Rivot, de Lyon, et Marie-Reine-Victoire Darcet, femme Jean-Joseph Leconte-Nonant-Raray, de Poncé [-sur-le-Loir], inscrits sur la liste des émigrés, de rester en France sous la surveillance de leurs municipalités<sup>7</sup>. Émigré, radiation: Guillaume-Marguerite Gilibert, ex-major des Invalides, retiré à Brive [-la-Gaillarde]. Prêtres déportation<sup>8</sup>. Arrêté sur la légation du pape, minute au portefeuille secret du secrétaire général: ordre au ministre d'intercepter une légation que le pape pourrait envoyer en France et d'envoyer ses membres au Portugal, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18 page 92 (AF III 503, plaquette 3181, pièces 5 et 13-25).

### **Relations extérieures.**

Communication par le ministre de lettres retirées par lui des plénipotentiaires au congrès de Rastatt, et de Cobenzl sur le titre du ministre qu'il doit envoyer à Paris<sup>9</sup>. Lettre à Brune sur les affaires de la Suisse, copie à Mengaud: démenti du prétendu mécontentement du Directoire envers Brune, renouvellement de l'ordre de marcher sur Berne, ordre à Schauenburg d'entrer dans Soleure, empêcher que Berne ne devienne capitale de la République helvétique,

<sup>1</sup> Voir *tome V*, 16 germinal: loi de la veille à la suite de ce message, et *Les Archives du Directoire*, page 174, AF III 33, pièces 15-126: rivalité entre Honfleur et Pont-l'Évêque pour obtenir ce tribunal.

<sup>2</sup> Les textes des traités ne sont pas joints à la minute.

<sup>3</sup> Comme les généraux Bonet et Hardy, destitués pour de semblables irrégularités le 28 pluviôse, le général Decæn fut réintégré le 6 germinal à condition de rembourser les sommes illégalement perçues pour toucher ses appointements (*tome V*). Il fut nommé de nouveau à l'armée de Mayence le 29 thermidor (*tome VI*).

<sup>4</sup> Message du 29 pluviôse an V (*tome I*, page 70).

<sup>5</sup> Sur la bande des brigands d'Orgères, dont l'un des chefs était Pierre Préjean dit Brise-la-Nation, voir aussi *tomes VII*: 4 nivôse an VII, Levasseur ou Vasseur, maréchal des logis de la gendarmerie de Janville responsable de l'arrestation de 153 membres de la bande, *VIII*: 14 ventôse et 6 floréal: mandats d'amener et renvoi devant le directeur du jury de Vendôme des principaux meneurs, et *X*: 18 vendémiaire et 16 brumaire an VIII: mandat d'amener de conspirateurs dénoncés par Préjean, condamné à mort, au commissaire près le tribunal correctionnel de Vendôme.

<sup>6</sup> Voir *tome III*, page 183, note 1.

<sup>7</sup> Il n'y a évidemment pas de minute pour ces décisions. Sur la seconde, émigrée du Calvados, voir Arch. nat. BB<sup>1</sup> 82, plaquette 2. Son mari, dit ici Jean-Joseph Lecomte-Normant-Saray, est radié de la liste de ce département le 27 brumaire an VII (*tome VII*) comme dément incarcéré à Charenton puis Villejuif depuis 1766 (sur ce dernier, voir aussi F<sup>7</sup> 4973 et 5995, et BB<sup>1</sup> 73, plaquette 7).

<sup>8</sup> Duval, d'Ecquetot (Eure), pour incitation à arracher l'arbre de la Liberté, François Péchard, d'Auneau (Eure-et-Loir), ayant crié publiquement *À bas la République!*, deux prêtres de la Nièvre et Jean-François Belhomme, de Pont-sur-Yonne, apprenant des propos royalistes aux enfants et refusant la première communion aux participants de la fête du 2 pluviôse.

<sup>9</sup> Affaires non représentées ici. Jean-Philippe de Cobenzl, ministre des Affaires étrangères autrichien de 1792 à 1794, était alors l'un des plénipotentiaires de l'Empire au congrès de Rastatt. Il fut ensuite négociateur du traité de paix de Lunéville en 1802, puis ambassadeur en France.

faire accepter la constitution d'abord par les cantons *de la partie de la Suisse qui forme la lisière de la France et qui conduit à la Cisalpine*, pour le reste de la Suisse, *c'est chose assez indifférente et il ne faut à cet égard agir ni pour ni contre* (AF III 503, plaquette 3181, pièces 3-4, minute de Merlin de Douai et ajouts de François de Neufchâteau, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 90-92).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 503, plaquette 3182, pièces 34-245. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, Ain à Vienne, *Ain*, Champagne [-en-Valromey]: D'Or, administrateur du district de Belley; Chavannes [-sur-Suran];- *Aisne*, Liesse, candidat à noter: Bluet, entretemps nommé inspecteur de la marque d'or et d'argent du Nord;- *Allier*, Charroux; Villeneuve [-sur-Allier]: remplacement de Jacques Lomet, nommé employé à l'administration centrale, par Gabriel-François Lomet, président de la municipalité;- *Basses-Alpes*, Jausiers: Renaud, secrétaire du district de Barcelonnette; Lurs; Reillanne; Saint-Paul; Sisteron;- *Ariège*, Mirepoix: Cola, de Lagarde, génovéfain marié, ancien des guerres de Vendée, remplaçant Baille, faible après le renversement de la statue de la Liberté, billet des députés Clauzel et Estaque<sup>1</sup>;- *Aude*, Belcaire; Espezel: Jean-Baptiste Verdier, ex-commandant de bataillon; Puilaurens; Puivert<sup>2</sup>;- *Bouches-du-Rhône*, avec tableau de propositions du ministre de l'Intérieur, dont le remplacement, ajourné, des commissaires près les municipalités du Centre, du Midi et du Nord de Marseille, Aix [-en-Provence]; Auriol; Barbantane: Guiramand, administrateur du district de Tarascon; Châteaurenard<sup>3</sup>: Rippert, notaire; la Ciotat: remplacement d'un émigré radié avant le Dix-Huit Fructidor; Eygalières: Thomas Mourret, chirurgien; Eyguières; Fontvieille; Gardanne<sup>4</sup>; Martigues: Jean-André Callamand, ex-administrateur central, commissaire provisoire confirmé; Maussane [-les-Alpilles]: Derrès, notaire; Notre-Dame-de-la-Mer (auj.: les Saintes-Maries-de-la-Mer); Orgon; Pélissanne; Peyrolles [-en-Provence]: Ricard, de Jouques, administrateur du district d'Aix; Rognes; Roquevaire; Tarascon, lettre de Lagarde au ministre de l'Intérieur sur Bonami, se disant commissaire municipal, an V; Trets: remplacement d'un commissaire ne sachant ni lire ni écrire;- *Dordogne*, la Bachellerie; Cadouin (auj.: le Buisson-de-Cadouin); Montferrand [-du-Périgord]: Roynéau, administrateur du district de Belvès, lettre du même, président de la municipalité en l'an IV; Mussidan; Salignac [-Eyvignes]; projet d'arrêté destituant le commissaire municipal d'Excideuil, ajourné sur avis du député Bordas<sup>5</sup> l'attribuant à l'intrigue;- *Dyle*, Londerzeel<sup>6</sup>;- *Escaut*, Oosterzele: réintégration de Spanhoge, suspendu le 16 ventôse an V pour concussion, innocenté<sup>7</sup>;- *Gers*, le Houga: remplacement d'un aveugle;- *Indre*, la Châtre: Pinon, prêtre marié, candidat de Thabaud, administrateur de la Loterie nationale<sup>8</sup>, préféré à celui, ayant *le courage et l'énergie nécessaires pour en imposer aux réactionnaires*, du commissaire central Devaux;- *Isère*, Barraux: Nartus, révoqué le 22 frimaire comme royaliste, nommé de nouveau, remplaçant le frère du conventionnel Amar, refusant; Saint-Marcellin;- *Lot-et-Garonne*, le Mas-d'Agenais, intervention de l'ex-député Paganel;- *Manche*, Saint-Hilaire [-du-Harcouet], remplacement d'un ivrogne, minute et rapport du ministre de la Police générale du 12 ventôse jointes faisant double emploi;- *Meurthe*, Cirey [-sur-Vezouze]: Chanel, receveur du district de Blâmont, lettre des députés Mallarmé, Michel, Mollevault, Régnier et Zangiacomini, an V;- *Nièvre*, Brinon [-sur-Beuvron];- *Bas-Rhin*, Wasselonne, lettre d'Albert, accusateur public, à Reubell;- *Seine-et-Marne*, Coulommiers; Dammartin [-en-Goële]<sup>9</sup>;- *Tarn*, Cuq-Toulza; Graulhet: Basseguier, ex-administrateur central; Sorèze: Rességuier, de Durfort, administrateur du district de Castres;- *Var*, Comps [-sur-Artuby]; Correns; la Garde;- *Vienne*, Saint-Léger-de-Montbrillais, billet de La Revellière-Lépeaux;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aube*, Romilly [-sur-Seine];- *Aveyron*, Moyrazès;- *Cher*, Savigny [-en-Cheptaine]: Valette, administrateur du district de Bourges;- *Dordogne*, la Rochebeaucourt [-et-Argentine];- *Dyle*, Alost;- *Eure-et-Loir*, tribunal civil, suppléant;- *Gard*, Aigues-Mortes; Alès; Montfrin: Donatien Rogier, de Meynes, administrateur du district de Beaucaire;- *Loiret*, Châteaurenard;- *Lot-et-Garonne*, Villeneuve [-sur-Lot], tribunal correctionnel, commissaire: Vacquière, président de la municipalité de Penne [-d'Agenais];- *Nièvre*, tribunal civil, suppléants;- *Pas-de-Calais*, Boulogne-sur-Mer: Berquier, secrétaire en chef de l'administration centrale; Condette; Nouvelle-Église; Saint-Omer, 2<sup>e</sup> section: Saddez, ex-maire de Boulogne; Saint-Pierre-lès-Calais (auj.: commune de Calais); Saulty; Tournehem [-sur-la-Hem];- *Puy-de-Dôme*, Aigueperse; Artonne; Combronde; Issoire *intra muros*; Lezoux; Manzat;

<sup>1</sup> Cola, membre du cercle constitutionnel, destitué le 11 germinal (*tome V*) et remplacé par celui ici destitué, sur dénonciation du commissaire central Jean-Élisabeth Bellouguet. Bellouguet est pourtant élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal, et anarchiste dénoncé dans plusieurs affaires de destitutions dans le département à l'approche des élections de l'an VII (*tome VIII*).

<sup>2</sup> Les commissaires municipaux de Puilaurens et de Puivert révoqués sont dits incapables et malhonnêtes sur la feuille de travail du ministre de l'Intérieur.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Montrenard. Rippert est révoqué le 13 floréal (*tome V*) car *son fanatisme en est à ce point qu'il communique deux fois par décade*.

<sup>4</sup> Remplacement d'un démissionnaire condamné par contumace par le tribunal criminel dans une affaire non précisée.

<sup>5</sup> Pardoux Bordas, né à Saint-Yrieix-la-Perche, n'était pas député de la Dordogne, mais de la Haute-Vienne. Le commissaire à destituer le fut le 1<sup>er</sup> prairial comme banqueroutier (*tome V*).

<sup>6</sup> Voir plus haut, 12 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal, nominations administratives, note.

<sup>7</sup> Voir *tome I*, page 105 (Justice). Spanhoge ou Spanhoghe y était destitué, et non suspendu comme il est dit ici, pour concussion et abus de pouvoir; il est destitué le 6 vendémiaire an VII (*tome VI*, affaires non citées au procès-verbal) comme partisan des Autrichiens.

<sup>8</sup> Guillaume Thabaud, député de l'Indre à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, élu aux Anciens en l'an VI. Bien que cela ne soit pas précisé ici, Pinon était alors commissaire municipal de Saint-Chartier, où il est remplacé le 11 germinal (*tome V*).

<sup>9</sup> Nomination d'un candidat autre que celui des députés Bailly, Bernier et Himbert.

Maringues; Marsac [-en-Livradois]; Montaigut; Pionsat; Randan; Riom, justice de paix des sections du Contrat-Social et de l'Amitié; *idem*, de la section de l'Unité; Riom *extra muros*; Saint-Anthème; Saint-Germain-Lembron; Vologne [-Ville]; Volvic; - *Sambre-et-Meuse*, Ciney; - *Saône-et-Loire*, Dezizes [-lès-Maranges]; Larau-Lavirotte père, ex-notaire à Paris-l'Hôpital; - *Sarthe*, Ballon; Sillé [-le-Guillaume]; - *Seine-Inférieure*, Cailly; Criquetot [-l'Esneval]; Oissel; Quincampoix; Rouen, 2<sup>e</sup> division; Saint-Jacques [-sur-Darnétal]; Saint-Nicolas [-de-la-Taille].

### Séance du 5 ventôse an VI [23 février 1798]

(AF\* III 10, folios 172 recto-174 verso; AF III 504, plaquettes 3183 et 3184<sup>1</sup>)

#### Loi.

[Du 4] affectant une partie de l'hôtel du Garde-Meuble de Versailles au tribunal civil et au tribunal de commerce<sup>2</sup> (AF III 503, plaquette 3181, pièces 8-9; AF III 504, plaquette 3183, pièce 7).

#### Finances.

Arrêté sur les créanciers de la République non liquidés voulant acquérir des biens nationaux, envoi au *Rédacteur*. Application de l'arrêté du 29 pluviôse<sup>3</sup> aux récépissés de l'emprunt en tontine créé par l'article V de la loi du 24 frimaire an VI sur la liquidation de la dette publique, envoi au même et au *Conservateur*. Fixation du nombre et de l'emplacement des poudreries, raffineries, entrepôts des poudres et salpêtres et des commissaires de seconde classe et adjoints. Nomination de l'inspecteur des contributions de Loir-et-Cher. Vente de bois communaux de Bouillon (alors: Ardennes) et Colombotte après un incendie en ventôse an V. Remise par le ministre des états des destitutions et nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 3<sup>e</sup> décade de pluviôse, dont nomination du receveur des droits du canal de Narbonne et aux nouveaux emplois de visiteurs des cartes à jouer de Paris. Circulaire chargeant les ministres de la Guerre, de l'Intérieur, de la Justice et de la Marine et des Colonies d'envoyer à la commission des Cinq-Cents chargée de la surveillance de la Trésorerie nationale copie des renseignements qu'ils avaient fournis au député Lamarque sur les non-paiements ou retards de paiement de leurs ordonnances, et d'y ajouter tous nouveaux renseignements sur ce sujet<sup>4</sup>. Révocation d'Orhout, receveur de la Loterie nationale à Nantes, minute de Lagarde<sup>5</sup>. Relevé de déchéance d'Herbiniau, acquéreur de biens nationaux dans les départements de Jemappes et de la Lys (AF III 504, plaquettes 3183, pièce 4, et 3184, pièces 26-31, 38-39 et 47-55).

#### Guerre.

Cessation d'emploi et de fonctions de Dumontier, commandant temporaire de la place de Lille, remplacé par Drut, général de brigade réformé. Traitement de réforme du général de division d'artillerie Pommereul<sup>6</sup> et de l'adjudant général Caire, ex-chef de la 19<sup>e</sup> division de gendarmerie. Maintien de Guériot de Saint-Martin, nommé le 23 nivôse chef de l'état-major de l'artillerie de l'armée d'Angleterre, au même poste à l'armée de Mayence<sup>7</sup>. Nomination de Lespinasse, chef de bataillon surnuméraire à la 57<sup>e</sup> demi-brigade, commandant du château de Ham, remplaçant Montcharmon, nommé commandant de la place de Dieppe. Promotion des sous-directeurs des fortifications, les généraux de brigade Caffarelli du Falga et Chasseloup-Laubat et le chef de brigade Léry, commandant du génie de l'armée de Mayence<sup>8</sup>, à l'emploi de directeurs des fortifications, remplaçant Carnot [-Feulins], Prades et Sallonyer, états des services des trois promus joints. Destitution de Morel, officier adjoint du génie à Grenoble, pour refus de serment à la fête du 2 pluviôse. Compte-rendu par le ministre de l'emploi des fonds pour les militaires blessés indigents ouverts par l'arrêté du 24 fructidor an V, et autorisation d'y employer de nouveaux fonds, tableau comptable certifié par Fréminville, quartier-maître des Invalides et liste jointe de 710 décisions d'attribution de secours, dans l'ordre chronologique, de fructidor an V à nivôse an VI, avec noms et motifs de la décision, certains bénéficiaires apparaissant plusieurs fois, quelques décisions collectives ne donnant que le nombre de bénéficiaires de la mesure, les bénéficiaires sont

<sup>1</sup> Les cartons AF III 504 et 505 ont été matériellement réunis en un seul carton en juin 1999, sans modification des cotes.

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 18 germinal an V (*tome I*, page 167). Voir aussi *tome X*, 6 brumaire an VIII: message du Directoire sur une contribution locale à lever par le département pour payer le surcoût de travaux de cette installation.

<sup>3</sup> Sur l'accélération de la liquidation de la dette publique.

<sup>4</sup> Voir plus haut la circulaire aux ministres du 11 nivôse.

<sup>5</sup> Voir aussi *tome VIII*, 22 pluviôse an VII: ordre au ministre de vérifier s'il est vrai que l'intéressé, alors appelé Horon, soit resté en poste. Il peut s'agir du même que le prêtre Orhout, anarchiste de la Loire-Inférieure (plus loin, 29 ventôse).

<sup>6</sup> François-René-Jean de Pommereul, candidat à la seconde commission des objets d'art et de sciences d'Italie (*tomes VII et VIII*, 19 pluviôse et 9 ventôse an VII) parce qu'ayant séjourné longtemps dans les États napolitains, remis en activité le 28 thermidor suivant (*tome X*), arrêté que *Six* ne rapporte pas.

<sup>7</sup> Sur le futur général Nicolas-Louis Guériot de Saint-Martin, voir *tome II*, page 43, note 1.

<sup>8</sup> Le futur général Léry (François-Joseph d'Estienne de Chaussegros de), promu général de brigade le 17 thermidor an VII / 4 août 1799 (*tome X*), le 1<sup>er</sup> septembre suivant à dater du 4 août dans *Six*.

souvent des veuves et des militaires et employés de la Guerre attendant de percevoir leur pension, à noter, en fructidor an V, l'ex-adjutant général Cacault, en retraite pour réforme, Billardon-Sauvigny, ex-adjutant général attendant sa nomination comme capitaine de vétérans, Charles Tailleur, ex-commissaire des guerres; en vendémiaire an VI, la veuve de l'adjutant général Wendling, tué à Arcole, l'adjutant général Battincourt, Dubois-Dunilac, ex-commissaire des guerres, Françoise d'Émery, veuve de l'adjutant général Benoît Ferroz, tué à l'armée d'Italie, Bertrand Grazide, ex-chirurgien de l'hospice de Choisy, l'épouse de l'ex-général Barthel, la citoyenne Ledagre, veuve Legrault, *soldat amazone, disposée à retourner aux armées*, Antoine-Philippe Get, ex-commissaire des guerres; en brumaire an VI, la femme de Ledée d'Esteville, chef de brigade au 18<sup>e</sup> dragons, Bømer, chef d'escadron au 14<sup>e</sup> dragons, pour se rendre à sa place de capitaine de vétérans à Colmar, Dupuis, ex-commissaire des guerres, Edme-Pierre-Louis Marchais, ex-général de brigade, ne recevant plus rien depuis sept mois, le père du général Hoche, la femme du chef d'escadron Didelot-Dancourt, l'ex-colonel Daiglancey, nommé colonel d'une des nouvelles compagnies de vétérans, le général de brigade Lassalle-Cezeau, François-Marie Fyot, âgé de 78 ans, professeur de mathématiques, la veuve du général Charlet, mort de ses blessures, l'ex-général de division Charles-François Duhoux; en frimaire an VI, François Mat, ex-directeur des hôpitaux militaires, Benoît-Marie Buisson, ex-dessinateur de l'architecte en chef du ministère de la Guerre, Michelet-Duparc, ex-commissaire des guerres, Louis Auvache, ex-commandant de bataillon à l'armée du Nord; en nivôse an VI, la veuve de Mazurier, directeur de l'artillerie au Havre, Pierre Valtier, chef de bataillon, obligé de vendre ses effets, François Le Pape, capitaine de dragons à la Martinique, ex-prisonnier de guerre en Grande-Bretagne, Jean-Baptiste André, chef de bataillon, recommandé par Barras, Gillette Fontaine, veuve du général Hazard, la citoyenne Magnée, veuve du général Ransonet-Bosford, Jacques-François-Germain Coquille-Dugommier, ex-adjutant général à l'armée des Pyrénées-Orientales<sup>1</sup>; en pluviôse an VI, la citoyenne Bierre, épouse d'un soldat, ayant elle-même servi et obtenu le grade de lieutenant, mère de trois garçons, dont un nègre, et Ignace Kehler, adjudant-major de la place de Lodi. Autorisation d'entrer dans les troupes de la Marine aux canonniers volontaires des demi-brigades et des compagnies détachées supprimés le 5 pluviôse. Dispositions sur l'arrondissement de plusieurs escadrons de gendarmerie des départements réunis. Désignation de la résidence des officiers de gendarmerie suivant tableau préparé par le ministre: liste et résidence, par division, des chefs d'escadron et de bataillon, capitaines et lieutenants de gendarmerie suivant les divisions d'inspection et d'escadron de gendarmerie dans les départements continentaux<sup>2</sup> (AF III 504, plaquettes 3183, pièces 18-25, et 3184, pièces 32-37 et 40-46). Rapport du ministre classé sur la compagnie Petit, chargée du service des subsistances (AF III 503, plaquette 3176, dossier du 1<sup>er</sup> ventôse, pièce 16<sup>3</sup>).

### Police générale.

Mandat d'amener devant le Directoire contre cinq individus de Maine-et Loire: Trotmin, négociant à Angers, pour manœuvres tendant au rétablissement de la royauté, et Goupil fils, pharmacien, Joussac, dit Marat, Martin Lusson et Brutus Thierry, *pour complot ayant pour objet l'établissement de la prétendue constitution de 93*. Ordre au ministre d'enquêter sur le discours que relatent deux numéros du journal *l'Observateur du département de la Dordogne* prononcé le 2 pluviôse par le nommé Peyssard<sup>4</sup> dans la salle décadaire de Périgueux, et envoyé en

<sup>1</sup> Dans cette liste, de nombreux militaires sont dits *morts au lit d'honneur*. L'index ne reprend que les noms cités ici. Sont identifiés: le futur général Jean-Baptiste Cacault, remis en activité comme adjudant général le 28 thermidor an VII (*tome X*); Benoît Ferroz (voir *tome III*, index), cet adjudant général avait auparavant apporté à la Convention les drapeaux conquis lors de la reprise de Nord-Libre (Condé-sur-Escaut); le futur général Joseph-Thomas Ledey (*Six*, qui ne donne pas son nom entier); Didelot-Dancourt, sans doute Louis Dancourt, dit Didelot-Dancourt, candidat à la garde du Directoire (*Les Archives du Directoire*), ex-colonel des hussards de Jemappes (*tome I*, page 46, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin); le général Étienne Charlet, de l'armée d'Italie, mort des suites d'un coup de feu à la tête à la bataille de Loano en l'an III; Dubois-Dunilac, nommé inspecteur du droit de passe dans l'Escaut le 22 floréal an VI et destitué pour ivrognerie et négligences le 9 pluviôse an VII (*tomes V et VII*); Duhoux, incarcéré pendant la Terreur, l'un des chefs royalistes au Treize-Vendémiaire d'après *Six*; le général Pierre-Nicolas-Joseph Hazard, mort à l'armée d'Italie en l'an V; et Coquille-Dugommier, sans doute le fils aîné du général Dugommier, ex-adjutant général, chef de bataillon, nommé à l'armée d'Angleterre (plus haut, 5 pluviôse).

<sup>2</sup> Les nominations dans les deux départements corses avaient été faites le 15 nivôse, ce qui explique qu'il ne s'agisse ici que des départements continentaux (les départements provisoires de la rive gauche du Rhin ne sont pas concernés). Il s'agit le plus souvent des mêmes militaires que lors des travaux présentés les 18 nivôse et 29 pluviôse. Tous les noms sont relevés dans l'index au mot Gendarmerie, les chefs de brigade et d'escadron tels qu'ils sont donnés par la minute de l'arrêté, où figure aussi l'arrondissement des brigades, et les autres dans la liste d'autres militaires de la gendarmerie qui suit. On a relevé les lieux de résidence, qui sont donnés pour les chefs de brigade et d'escadron et les capitaines, les noms de ces officiers étant indiqués également à l'index au nom de la commune. L'arrêté ne donne que les départements d'affectation des lieutenants: ils y sont énumérés à la rubrique secondaire: Gendarmerie, sous laquelle on a également précisé à quelle division de gendarmerie se rattachait le département, puisque ces éléments ne sont pas donnés dans les *Almanachs nationaux*. Le lieutenant de l'Allier, le 3<sup>e</sup> des Basses-Alpes, et deux des trois à nommer dans le Nord et le Var ne sont pas nommés ici. Pour les nominations des officiers de gendarmerie de l'an VII, voir *tomes VI et VII*, 28 vendémiaire et 29 brumaire an VII: nomination des chefs de division et des lieutenants d'augmentation, puis formation des divisions et escadrons de gendarmerie, répartition des brigades et lieutenances et fixation des résidences des lieutenants.

<sup>3</sup> Ce rapport, attribué au ministre de la Marine par le procès-verbal, signé Scherer et daté du 5, est classé par erreur au 1<sup>er</sup> ventôse. Scherer y réfute des dénonciations d'irrégularités énoncées dans un texte que l'on n'a pas ici.

<sup>4</sup> Jean-Pascal Charles de Peyssard, conventionnel de la Dordogne, montagnard, élu aux Anciens invalidé en l'an VI. Son discours est dans le dossier de la fermeture du club anarchiste de Périgueux (plus loin, 22 ventôse). Le journal cité ici, inconnu de *Martin et Walter*, fut prohibé le 26 germinal (*tome V*), arrêté auxquels sont joints les n<sup>o</sup> 25 du 15 et 26 du 20, le

imprimé aux communes de la Dordogne, pour savoir s'il a été prononcé devant un club ou une autorité constituée, brouillon de Merlin de Douai, pièces jointes, numéros 15 à 17 du journal, L.-J.-P. Ballois, rédacteur, 25 et 30 pluviôse an VI et 5 ventôse an VI, 4 pages, comprenant des articles intitulés *Réaction royale, suite du tableau de la situation politique de Bergerac*, sans le discours incriminé (AF III 504, plaquette 3183, pièces 8-14).

### Séance du 6 ventôse an VI [24 février 1798]

(AF\* III 10, folios 175 recto-177 recto; AF III 504, plaquettes 3185 et 186)

#### Lois.

[Du 5] excluant des assemblées primaires et des fonctions établies par la Constitution les chouans et chefs rebelles définis par la loi du 5 juillet 1793. [Du jour] échangeant le couvent des chanoines réguliers de Lunéville contre la maison commune (AF III 504, plaquettes 3183, pièces 5-6, et 3185, pièces 4-6).

#### Message des Anciens.

S'ajournant au 8 (AF III 504, plaquette 3185, pièce 8).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 5] réclamant les comptes annuels des ministres, ceux de la Police générale et des Relations extérieures de l'an IV n'ayant pas encore été rendus, ni aucun de l'an V, note jointe: *pour rendre des comptes, il faut savoir comment les rendre. C'est ce qu'a demandé le Directoire qui ne peut répondre à ce message tant qu'il n'aura pas lui-même reçu réponse à sa question*<sup>1</sup> (AF III 504, plaquette 3183, pièces 1-3).

#### Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la loterie de Bordeaux<sup>2</sup>. Arrêté d'ordonnancement de fonds par la Trésorerie nationale pour l'an VI et lettre chargeant le ministre de faire payer d'autres fonds à celui de la Marine, minute de Lagarde (AF III 504, plaquette 3185, pièces 1 et 25).

#### Guerre.

Ordre au ministre de faire un rapport le lendemain sur Giroust, persistant à se prétendre commissaire ordonnateur de la 2<sup>e</sup> section de la 3<sup>e</sup> division militaire malgré l'arrêté du 23 brumaire décidant de ne pas le confirmer, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup> (AF III 504, plaquette 3185, pièce 24).

#### Intérieur.

Destitution du président de la municipalité du Grand-Bourg et de l'agent du chef-lieu. Nomination de cinq inspecteurs du droit de passe de la Seine<sup>4</sup> (AF III 504, plaquettes 3185, pièces 30-36, et 3186, pièce 43).

#### Marine et Colonies.

Envoi du ministre à Brest pour y activer les opérations de la descente en Angleterre, le ministre de la Justice étant chargé de l'intérim. Nomination du lieutenant de port de Quillebeuf [-sur-Seine], avec délibération de la municipalité (AF III 504, plaquette 3185, pièces 19-21 et 27-29).

#### Police générale.

Municipalités, réorganisation: Ducey, Harfleur, Juvigny [-le-Tertre] et le Teilleul. Émigrés, radiation: Alexandre-François-Séraphin Bonnet, commissaire des guerres à Lunéville, radié provisoirement par le district de Montivilliers; Antoine-Prieur Ogier, marchand à Cuisery, enfui en l'an II pour échapper à un mandat d'arrêt pour relations avec Sériziat, fournisseur de blé à Vaise; Charles-Henry Rosé, médecin à Ribeaupillé, attaché au duc de Deux-Ponts de 1775 à 1793;

---

premier en double, 4 pages par numéro.

<sup>1</sup> On se réfère sans doute à un message du Directoire du 21 messidor an V (*tome II*, page 85) demandant une loi sur le mode de publication des comptes ministériels avec faculté d'en retrancher les détails, le compte-rendu du ministre des Finances pour l'an IV représentant un volume in-folio s'il était imprimé en l'état.

<sup>2</sup> Voir au 2.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, page 97, note 4, en y ajoutant la référence à l'arrêté du 23 brumaire le rétrogradant au rang de commissaire des guerres, avec rapport du commissaire ordonnateur Bourotte, employé du Directoire.

<sup>4</sup> Dont les noms sont repris à l'index, rubrique *Seine*. Parmi eux, Simon-Guillaume Boyer, habitant faubourg Antoine, *ex-agent du gouvernement* connu de Bacon (on a rencontré celui-ci comme agent du ministère de la Police générale chargé de la surveillance du faubourg Saint-Antoine), ayant servi au Dix-Huit Fructidor, dont on a ici une adresse à Barras, destitué le 23 germinal an VII (*tome VIII*) comme anarchiste et protecteur des fraudeurs.

Madeleine-Henriette-Sabine-Olivier Senozan-Viriville, femme Talleyrand-Périgord, inscrite dans l'Isère, condamnée à mort par le Tribunal révolutionnaire. Maintien: Louis-César Deschamps-Bisseret, noble, de Lavault-Sainte-Anne, usant de faux certificats (AF III 504, plaquettes 3185, pièces 7-17, et 3186, pièces 68-74 et 115-116).

### Relations extérieures.

Paiement à la veuve d'Aubert-Dubayet, ambassadeur à Constantinople<sup>1</sup>, et rappel du secrétaire de légation Carra-Saint-Cyr, Ruffin étant nommé chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur. Instructions et lettres de créance de Sotin, nommé ambassadeur près la République ligurienne. Communication par le ministre de lettres des plénipotentiaires du congrès de Rastatt, retirées par le ministre<sup>2</sup> (AF III 504, plaquette 3185, pièces 2-3).

### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 504, plaquette 3185, pièce 5. Lettre de Scherer à Lagarde pour faire signer le brevet de général de Barras par La Revellière-Lépeaux, président à la date de ce brevet.

AF III 504, plaquette 3186, pièces 36-42, 44-67, 75-114 et 117-146. Nominations:

- commissaires municipaux de Châtelus [-Malvaleix]<sup>3</sup> et Gouzon;  
- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Basses-Alpes*, tribunal criminel, président et greffier; tribunal civil, juges et suppléants;- *Charente*, Verteuil [-sur-Charente];- *Creuse*, Boussac, tribunal correctionnel, commissaire;- *Dordogne*, Eymet; Neuvic; Saint-Aulaye;- *Forêts*, tribunal civil, suppléants;- *Gard*, Marguerittes; Sommières, 1<sup>ère</sup> section;- *Indre-et-Loire*, tribunal civil, suppléants; Amboise *intra muros* et *extra muros*: Daugé, agent forestier;- *Jura*, Salins [-les-Bains];- *Haute-Loire*, Lempdes;- *Mayenne*, Mayenne *extra muros*;- *Meuse-Inférieure*, Weert: Joseph Vanhælen, remplaçant un homonyme nommé précédemment juge au tribunal civil;- *Morbihan*, Grand-Champ: Jacques-Louis Gauthier, capitaine de gendarmerie réformé; Guégon; Plumelec; Réguiny; Sérent;- *Deux-Nèthes*, Herentals;- *Pas-de-Calais*, Berneville; Croisilles; Mont-Saint-Éloi<sup>4</sup>; Vimy;- *Haut-Rhin*, Lapoutroie; Munster; Riquewihr; Soultz [-Haut-Rhin];- *Seine-Inférieure*, Anglesqueville [-sur-Saône] (auj.: Val-de-Saône);- *Seine-et-Oise*, tribunal civil, juges et suppléants; Mantes [-la-Jolie];- *Var*, le Luc; Saint-Paul;- *Yonne*, Briennon [-sur-Armançon] *intra muros*; Coulanges-sur-Yonne; Épineuil; Flogny [-la-Chapelle]; Guillon; Mailly-le-Château<sup>5</sup>; Mont-Saint-Sulpice; Montréal; Neuvy [-Sautour]; Quarré [-les-Tombes]; Tanlay; Vézennes; Villeneuve-sur-Yonne *intra muros*.

## Séance du 7 ventôse an VI [dimanche 25 février 1798]

(AF\* III 10, folios 177 recto-180 verso; AF III 504, plaquettes 3187 et 3188)

### Présidence du Directoire.

Passation de la présidence du Directoire de Barras, dont les trois mois sont écoulés, à Merlin de Douai<sup>6</sup>.

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le règlement de la bourse de Paris et l'institution d'agents de commerce près elle, envoi au journal *le Rédacteur*; l'agrandissement de la place du marché de Lyon dite la Fromagerie sur l'emplacement de l'ex-cimetière Saint-Nizier<sup>7</sup>; et répondant à celui des Cinq-Cents sur la plainte d'officiers de santé de Paris sur leurs traitements<sup>8</sup>, lettre des députés Delaporte, Hermann, Leborgne et Mathieu, de la commission des secours publics des Cinq-Cents, thermidor an VI (AF III 504, plaquette 3187, pièces 19-21, 23-25 et 28-29).

### Finances.

<sup>1</sup> Jean-Baptiste-Annibal Aubert-Dubayet, député de l'Isère à la Législative, général, ministre de la Guerre de l'installation du Directoire au 19 pluviôse an IV, avait été nommé ambassadeur à Constantinople peu après; il y mourut le 17 décembre 1797 / 27 frimaire an VI. Le général Claude Carra-Saint-Cyr, auparavant consul général en Valaquie, épousa sa veuve en l'an VII; il fut remis en activité à l'armée d'Italie le 7 ventôse an VII (*tome VIII*).

<sup>2</sup> Et non conservées ici, non plus que les instructions à Sotin, dont on a, en revanche, la minute des lettres de créance.

<sup>3</sup> Un arrêté du 4 messidor (*tome I*) permet d'écarter Châtelus-le-Marcheix, autre chef-lieu de canton de la Creuse.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Mont-la-Liberté.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Mailly-la-Vineuse.

<sup>6</sup> Cette mention commence le procès-verbal de la séance du jour sur le registre. Merlin de Douai exerça la présidence jusqu'au 6 prairial et fut remplacé le lendemain par Reubell (*tome V*).

<sup>7</sup> Voir *tome VII*, 7 nivôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message, avec plan encre couleur.

<sup>8</sup> Voir au 23 pluviôse.

Annulation de l'arrêté du 19 vendémiaire sur le traité avec Berthon, Gobert et Lanoue sur la contribution du Portugal, *le projet de paix n'ayant pas été consommé*<sup>1</sup>. Paiement de fonds au ministre de l'Intérieur et d'avances au département de la Seine et à la ville de Paris (AF III 504, plaquette 3187, pièces 3-4 et 18).

### **Guerre.**

Adoption d'un tableau d'exemption de service militaire, excepté pour ceux dits dans leurs foyers, le ministre devant expliquer si ces permissions sont postérieures à l'arrêté du Directoire autorisant la délivrance d'un nombre déterminé de congés par corps<sup>2</sup>, à noter parmi les exemptés: Charles Gobert, de Paris, secrétaire de Rey, commissaire des guerres au Mans, Jean-François Kustinet, vétérinaire à Buffignécourt, et Louis Legras, de Paris, inspecteur des fourrages à la compagnie Godart. Maintien du général Vaubois commandant la 23<sup>e</sup> division militaire, le général Mesnard y étant employé sous ses ordres, minute de Lagarde<sup>3</sup>. Lecture d'une lettre de Berthier, non jointe, annonçant que, le 15 février 1798, *le peuple romain est rentré dans ses droits et s'est constitué en république sous la direction provisoire de cinq consuls*; envoi de copies à Mengaud et aux commandants de l'armée française en Suisse, les généraux Brune et Schauenbourg, *pour donner à ces nouvelles la plus grande publicité dans toute la Suisse*, minutes de François de Neufchâteau, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 92-93. Convocation pour le 20 ventôse des jurys départementaux de révision des emplois de sous-officiers et gendarmes, lettre de Poullain-Grandprey à Merlin de Douai l'invitant à inciter les officiers de gendarmerie réformés à s'abstenir de participer aux jurys (AF III 504, plaquette 3187, pièces 1-2, 9-10 et 14).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Albestroff: agent municipal de Vibersviller royaliste, Allamps, Amance (Meurthe), Asse (Dyle): agent et adjoint de Ternat pour refus de prêter serment, Aubin (Aveyron), Auterive (Haute-Garonne) dont un adjoint a joué dans la pièce *le Souper des Jacobins* et où l'on a brûlé les couleurs nationales sur un autel le 9 thermidor, Avignonet [-Lauragais], Bagnoux-la-Fosse, Bailleul (Nord), Bassing, Bavay, Bayon: municipalité ayant illégalement suspendu le président pour le remplacer par un ex-membre destitué, Bellac, Bergues: agent de Socx pour propos inciviques lors de la recherche de l'émigré Rigard, Bessines [-sur-Gartempe], Blainville [-sur-l'Eau]: président protégeant les prêtres réfractaires et les institutrices insermentées, Blénod [-lès-Toul]: agent de Bulligny fanatique, Bouilly (Aube), Bourdonnay: président noble et ayant laissé sans poursuite un vol à Coincourt, Bray [-sur-Seine], Brou, Camboulazet, Cantoin, Castets, la Cavalerie, Champignelles, Chauchigny, Chavanges, Claye [-Souilly], Coclois, Colombiès, Concourès (auj.: Sébazac-Concourès), Coulanges-sur-Yonne, Couvignon, Créney [-près-Troyes], Custines, Dalhain, Delme, Dieuze, Douai *extra muros*, Dunkerque, Ervy [-le-Châtel], Espalion, Eymoutiers (Haute-Vienne), Fabrezan, Favières (Meurthe), Fénétrange, Flavin, Fontvannes, Fontcouverte (Charente-Inférieure) ayant fait antidater des quittances de l'emprunt forcé, Fontvannes, Foug: agent de Val-de-Passey (auj.: commune de Choley-Ménillot) royaliste, le Fousseret après des brigandages et des assassinats, Fribourg: membres cachant des réquisitionnaires, Gaillac [-d'Aveyron], Ginestas<sup>4</sup>, Gyé-sur-Seine, Haroué, dont l'agent de Bralleville ayant soustrait son fils, réquisitionnaire, aux gendarmes, et celui de Vaudigny (auj.: commune des Mesnils-sur-Madon) noble, Héry (Yonne), Isle-Aumont, Laissac, Landrecies: agent de Preux-au-Bois et agent et adjoint de Robersart<sup>5</sup>, Lanta, Lorquin, Lucey (Meurthe), Lunéville, Maltot: agent de Fontaine [-Étoupefour] ayant déchiré et brûlé dans le local de la municipalité une délibération de celle-ci et un arrêté de l'administration centrale détruisant sa plainte pour fraude sur l'adjudication des contributions, Merville (Nord), Méry [-sur-Seine]: agent de Vallant [-Saint-Georges] laissant sonner les cloches et ayant vendu à bas prix le grain donné à la commune en dédommagement de pertes, Mirepoix (Ariège), Montastruc [-la-Conseillère], Montolieu, Montréal (Aude), Mur-de-Barrez, Nailloux, Nancy *extra muros*, dont l'agent de Dommartemont *prévenu d'avoir fait tourner à son profit les deniers de sa commune*, Nangis, Naucelle, Nomeny: Charles-Stanislas Chemitte, agent de Thézey [-Saint-Martin] royaliste<sup>6</sup>, Pagny [-sur-Moselle]: membre ne rendant pas ses comptes, Parentis [-en-Born], Peyrefitte [-du-Razès], Peyriac [-Minervois], Pierre-Buffière, Piney: agent de Montangon (auj.: commune de Val-d'Auzon) fanatique

<sup>1</sup> Le Directoire avait désavoué le traité de paix avec le Portugal du 25 thermidor an V le 5 brumaire (*tome III*). L'arrêté du 19 vendémiaire (*ibidem*) approuvant le traité négocié par le ministre avec Fr. Ségui, commissaire du gouvernement, sur la contribution du Portugal prévue par les articles secrets du traité de paix, alors à ratifier, est à compléter par celui passé entre la Trésorerie nationale et Berthon, cautionné par Gobert et Lanoue, joint à l'arrêté du 25 suivant l'approuvant.

<sup>2</sup> Arrêté du 27 frimaire sur la délivrance de congés de trois décades à deux volontaires par compagnie (*tome III*, page 210). Le Directoire avait approuvé plusieurs tableaux d'exemption depuis lors sans que cette question soit soulevée.

<sup>3</sup> Mesnard avait été promu général de division et commandant la 23<sup>e</sup> (celle de la Corse), avec instructions sur la répression de l'insurrection du Golo, par arrêté du 19 pluviôse révoquant le général Vaubois, qui fut ensuite remplacé par le général Ambert le 13 germinal (*tome V*).

<sup>4</sup> Dont nomination de Michel Azema, d'Argeliers, député à la Législative et à la Convention, président. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, écrit qu'Azema resta à Paris après la fin de son mandat de conventionnel.

<sup>5</sup> Communes dont le registre cite les noms au lieu de celui du chef-lieu, erreur qui devient fréquente sur le registre et que nous ne signalerons qu'exceptionnellement.

<sup>6</sup> Déjà destitué le 12 nivôse sur rapport du ministre de la Police générale comme protecteur de réquisitionnaires.

et ennemi des acquéreurs de biens nationaux, Polisy, Prisches: agent des Fayts<sup>1</sup> ayant libéré l'émigré Gosse, Rancon, Ravières, Réchicourt [-le-Château]: Collignon, président, chargé d'affaires de l'émigré Richelieu, Rigny-le-Ferron, Rodez *extra muros*, Rosières [-aux-Salines], Royaumeix<sup>2</sup>: adjoint municipal de Minorville s'étant spécialement prononcé contre le Dix-Huit Fructidor, Saint-Antonin [-Noble-Val] *intra* et *extra muros*, Saint-Beauzély, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Hippolyte (Aveyron), Saint-Laurent [-d'Olt], Saint-Léonard-de-Noblat: agent de Champnétery royaliste, Saint-Lyé, Saint-Mards [-en-Othe], Saint-Martin [-de-Bossenay] comprenant des parents d'émigrés, Saint-Nicolas [-de-Port], Saint-Phal, Saint-Victorien, Saint-Yrieix [-la-Perche]: agent de Coussac [-Bonneval] royaliste, Sainte-Colombe [-sur-l'Hers], Sauclières, Sauviat [-sur-Vige], Ségur, Séverac [-le-Château], Solesmes (Nord), Torigni [-sur-Vire]: président, prêtre, auteur d'un livre fanatique dont des extraits sont cités, et agents de Giéville, prêtre, près de chez qui l'arbre de la Liberté a été écorché, et du chef-lieu ayant laissé en place un tabernacle à fleurs de lys, Toul, Valenciennes, Viala-du-Tarn, Villefranche [-de-Lauragais], Villenauxe [-la-Grande] et Walscheid. Destitution et jugement: agent de Perwez (Dyle) ayant caché le prêtre De Buscher, sous le coup d'un mandat d'amener<sup>3</sup>, et agent et adjoint de Lœnhout (Deux-Nèthes, alors canton et auj.: commune de Wuustwezel) avec le commissaire municipal pour arrestation arbitraire de François Kenner, qu'ils ont expulsé en République batave au lieu de le faire juger. Nomination de Guyton, membre de l'Institut, directeur de l'École polytechnique par intérim pendant la mission de Monge en Italie, et de Gay-Vernon, officier du génie retiré, et Sganzin professeurs de géométrie descriptive<sup>4</sup>. Création d'une seconde ligne de barrières à cinq kilomètres de celles de Paris, où le droit de passe sera provisoirement perçu sur le pied de 4 kilomètres. Rapport du ministre, classé, sur l'emplacement à donner à la statue monumentale de la Renommée sculptée par Dejoux, qui lui avait été commandée en 1792 par le département de Paris pour le couronnement du dôme du Panthéon, ce qu'excluent les dimensions du modèle en plâtre achevé par le sculpteur, qui souhaite la placer au Pont-Neuf, le ministre proposant d'en orner l'arc de triomphe devant servir de porte principale au cirque *qu'il faudra construire tôt ou tard dans le Champ-de-Mars*<sup>5</sup>. Levée du sursis prononcé par le ministre de l'Intérieur les 7 et 21 messidor an V au mariage de Suzanne-Louise Le Peletier, âgée de 15 ans, fille de Le Peletier de Saint-Fargeau, avec Jean-François Dewit, batave, âgé de 17 ans, auquel s'opposaient Joly de Fleury, grand-père, et Félix et Amédée Le Peletier, oncle de celle-ci<sup>6</sup> (AF III 504, plaquettes 3187, pièces 7-8, 22, 26 et 30-31, et 3188, pièces 32-69, 74-173 et 175-194).

#### **Justice.**

Mandat d'amener contre le juge de paix d'Anvers ayant libéré l'un des assassins de deux soldats tués lors d'une émeute le 30 pluviôse aux cris de *Mort aux Français et à ceux qui en ont les sentiments*, minute de Merlin de Douai (AF III 504, plaquette 3187, pièce 5).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 504, plaquette 3187, pièces 11-13. Autorisation au général Schauenburg d'employer le général de brigade Jordy, actuellement employé à Brisach, lettres de Schauenburg, de Bienne, à Mengaud, et de celui-ci.

AF III 504, plaquette 3187, pièce 27. Annonce par Lambrechts du départ d'Hédouville pour Saint-Domingue le 30 pluviôse.

AF III 504, plaquette 3188, pièces 70-72 et 174. Nomination d'un commissaire municipal à Peyrefitte [-du-Razès]; destitution de Barthélemy, commissaire près le bureau central de Lyon, minute de Merlin de Douai.

### **Séance du 8 ventôse an VI [26 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 181 recto-182 verso; AF III 505, plaquettes 3189 à 3191)

#### **Circulaire du Directoire aux ministres.**

<sup>1</sup> Auj.: communes de Grand-Fayt et Petit-Fayt (Nord).

<sup>2</sup> Meurthe, auj.: Moselle, nom révolutionnaire: Libremeix.

<sup>3</sup> Debucher, prêtre condamné à la déportation le 4 pluviôse.

<sup>4</sup> Louis-Bernard Guyton, dit Guyton-Morveau, chimiste, député de la Côte-d'Or à la Convention et d'Ille-et-Vilaine aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé sur recommandation de Monge (*Roman d'Amat*). Le général Simon-François Gay-Vernon, qui, d'après *Roman d'Amat*, devint ensuite sous-directeur des études de l'École. Sganzin est sans doute Joseph-Mathieu Sganzin, ingénieur des Ponts et Chaussées, auteur de plusieurs ouvrages d'enseignement scientifique et technique publiés au début du XIX<sup>e</sup> siècle (*Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*).

<sup>5</sup> Sur cette statue, voir *tome VII*, 13 pluviôse an VII: ordre au ministre de l'Intérieur de faire un rapport sur le moyen de la couler en bronze et rapport du même rejetant l'idée de la commission nommée par son prédécesseur de l'installer sur la place de l'Étoile, sur un globe terrestre supporté par un socle de granit, où elle ferait accessoire.

<sup>6</sup> Les décisions du ministre des 7 et 21 messidor an V ne sont pas citées par les procès-verbaux du Directoire de cette époque. Sur ce sujet, voir *tome III*, page 70, note 2.

Leur demandant compte des mesures prises pour la rentrée de l'emprunt pour la descente en Angleterre, réponses des ministres à cette circulaire et à une autre du 12 germinal demandant la souscription de tous les employés des ministères: listes, certaines émargées, de souscripteurs fournisseurs de la Marine et employés des ministères de l'Intérieur et de la Justice, de l'Imprimerie de la République et de l'administration intérieure du Directoire présentée par Lefuel, contrôleur (AF III 505, plaquette 3190, pièces 34-70).

### **Guerre.**

Félicitations à Berthier *sur la manière prudente avec laquelle il a dirigé l'expédition sur Rome*. Instructions au même sur le Pape: le faire conduire au Brésil, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 93. Confirmation de la promotion du général de brigade Cervoni général de division faite par Berthier au Capitole<sup>1</sup> (AF III 505, plaquette 3189, pièces 12 et 25-26).

### **Justice.**

Cassation d'un référé du tribunal correctionnel de Neufchâteau (Vosges) demandant si les marguilliers, les chantres et les servants de messe non prêtres doivent être regardés comme ministres du culte. Ordre de traduire en commission militaire l'émigré Antoine Hommage, rentré de Suisse, renvoyé par le tribunal criminel de la Loire devant celui de Vaucluse (AF III 505, plaquette 3189, pièces 1 et 23).

### **Police générale.**

Décision de compléter les arrêtés de nomination par la mention de leur exécution par le ministre compétent pour les fonctions des personnes destituées, pour éviter *que des nominations ne se croisent, comme il est déjà arrivé*, relevé de nominations en double emploi. Émigrés, radiation: Omer-Philippe Mariotte, de Saint-Omer; Pierre Pardaillant, d'Évreux, maréchal de camp, et Nicolas Pernot-Duplessis, procureur au parlement de Paris, radiés provisoirement par les districts de Bordeaux et d'Is-sur-Tille; Claude-François Perrenot, de Dole, capitaine d'artillerie, et Antoine Renard, d'Autun, inscrits dans la Côte-d'Or. Maintien: Marie-Ambroise-Victor Duchemin de Motte-Jean, inscrit dans la Mayenne, usant de faux certificats de résidence à Châteauneuf [-sur-Loire] et à Orléans chez un particulier décédé auparavant et faussement déclaré ne savoir ni lire ni écrire. Municipalités, réorganisation: Belvès, Champagne [-et-Fontaine], Saint-Pierre-de-Chignac après des rassemblements royalistes et des violences contre des acquéreurs de biens nationaux, et Vars<sup>2</sup> (AF III 505, plaquettes 3189, pièces 13-22 et 27-28, et 3191, pièces 79-97 et 112-113).

### **Marine et Colonies.**

Enrôlement des équipages de tous les corsaires de Bayonne à Flessingue sur les bâtiments de la marine de guerre, arrestation de tous les Anglais se trouvant actuellement dans les ports de la République, expulsion des étrangers de Brest, Boulogne, Calais et Dunkerque, arrestation des Anglais membres d'équipages de bateaux neutres et enrôlement des Français membres des mêmes équipages dans la marine de guerre. Compte-rendu par le ministre de la Justice du départ d'Hédouville pour Saint-Domingue<sup>3</sup>. Nomination d'une commission pour préparer l'expédition contre l'Angleterre sous les ordres de Bonaparte composée du contre-amiral Lacrosse, nommé inspecteur des côtes de Cherbourg à Anvers, Forfait, nommé commissaire ordonnateur de la Marine sur les mêmes côtes, et du général de brigade Andréossy<sup>4</sup>; arrêté sur les armements à faire, lettre chargeant Pléville-Le Pelley de les rassembler au Havre et à Dunkerque, lettres au ministre: ordre de diriger les paquebots entre la France et l'Angleterre sur Gravelines<sup>5</sup>, et à Pléville-Le Pelley: ordre de faire sortir 25 bateaux de Brest pour le 5 germinal et de chasser les cinq bateaux anglais qui bloquent le port, et lettre à Delacroix, ambassadeur en République batave: obtenir l'envoi des bateaux demandés par les envoyés de Bonaparte Andréossy et Forfait<sup>6</sup>, minutes au dépôt particulier du secrétariat général *désigné jusqu'ici dans les procès-verbaux sous la désignation de portefeuille particulier du secrétaire général* (AF III 505, plaquette 3189, pièces 2-11, 24 et 29-33, minutes en partie de Merlin de Douai avec ajouts et corrections de François de Neufchâteau, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 93-98).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Cervoni, commandant l'avant-garde de l'armée d'Italie lors de la marche sur Rome.

<sup>2</sup> Charente.

<sup>3</sup> Ce compte-rendu est en réalité de la veille (affaires non citées au procès-verbal).

<sup>4</sup> Le contre-amiral Jean-Bernard Lacrosse. Sur Forfait, voir plus haut, 17 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal, note. Antoine-François Andréossy, précédemment chef de brigade, nommé provisoirement général par Bonaparte et confirmé par le Directoire le 27 germinal (*tome I*); son frère aîné Victor-Antoine ne fut nommé général qu'en l'an VII.

<sup>5</sup> Au lieu de Calais et Dieppe, désignés par arrêté du Directoire du 3 frimaire an V (*Debidour*, tome IV, pages 335-338). Voir *tome VI*, 9 brumaire an VII: remplacement de Gravelines par Calais, où les navires sont surveillés par les deux forts au lieu de suivre un long chenal bordé de plaines permettant les débarquements, et préféré à Boulogne-sur-Mer, moins aisé pour la navigation.

<sup>6</sup> Il s'agit des officiers de haut rang dont l'envoi par Bonaparte auprès du Directoire batave pour préparer la descente en Angleterre avait été annoncé le 18 pluviôse (affaires non citées au procès-verbal).

AF III 505, plaquette 3191, pièces 71-78, 98-111 et 114-123. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives: d'un commissaire municipal à Villefranche [-de-Rouergue]; destitution du bureau central de Marseille pour négligence lors de l'assassinat d'un boulanger, copies de lettres de Reverdit, président de la municipalité d'Aix [-en-Provence] démentant avoir été insulté, et d'échanges entre l'administration centrale, le bureau central, Grillon, adjudant général commandant la place de Marseille et Pille, général commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, sur l'assassinat du boulanger et un vol de toile au magasin de Catalan, consul des États-Unis<sup>1</sup>;

- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aveyron*, tribunal criminel, greffier; Rieupeyroux; Rignac; *Doubs*, Orchamps [-Vennes]; *Dyle*, tribunal civil, suppléant; *Eure*, les Andelys *extra muros*; Canappeville; Étrépagny; Harcourt; Louviers *extra muros*; Pont-Saint-Pierre; le Vaudreuil; *Eure-et-Loir*, Saint-Lubin-des-Joncherets; *Forêts*, Virton; *Loiret*, Châteauneuf [-sur-Loire]; *Lot-et-Garonne*, Meilhan [-sur-Garonne]; *Marne*, Sermaize [-les-Bains]; *Morbihan*, Plouay; *Orne*, Nonant [-le-Pin]; *Haute-Saône*, Gray; Noroy-le-Bourg; *Var*, la Roquebrussanne; Tavernes; *Vaucluse*, Cadenet, 2<sup>e</sup> section siégeant à Lourmarin.

### Séance du 9 ventôse an VI [27 février 1798]

(AF\* III 10 folios 183 recto-186 verso; AF III 505, plaquettes 3192 à 3195)

#### Messages des Cinq-Cents.

[Du 7] sur la plainte de Borand, adjudicataire d'un bien national dans la Charente en l'an II, contre le ministre des Finances pour entraves à jouissance; [délibéré le 7 et expédié le 8] informant le Directoire de l'abandon du travail sur la *rectification* des cantons, voté le 4, minute d'une lettre du Directoire non signée en informant le ministre de l'Intérieur, apostilles de Lagarde: *en parler quand le ministre viendra et on en a parlé, à classer*<sup>2</sup> (AF III 504, plaquette 3187, pièces 16-17, et 505, plaquette 3195, pièces 78-82).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la liquidation des dettes de la République pour l'achat du Théâtre des Arts à [Bourdon-] Neuville et la citoyenne Montansier<sup>3</sup>; les moyens pour les Français ayant souscrit des emprunts viagers de l'État grâce à des prêts à l'étranger de se libérer de ceux-ci, envoi au journal *le Rédacteur*; l'application du titre VII de la loi du 24 frimaire an VI portant relevée de déchéance aux soumissionnaires de biens nationaux aux porteurs de billets de la Loterie nationale gagnant des biens nationaux; les copropriétaires avec la Nation d'immeubles à vendre en totalité<sup>4</sup>; des fonds pour les frais des agents des Relations extérieures à l'étranger avant l'an V; la nécessité d'établir le régime hypothécaire, liste des messages de l'an V et de l'an VI sur le même sujet, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*; répondant au message des Cinq-Cents<sup>5</sup> sur l'attribution d'une maison nationale, soumissionnée par le nommé Philippin, à la municipalité de Montfort [-l'Amaury] pour ses séances; sur la cession au nommé Rabardy d'une portion de chemin inutile jouxtant les Chartreux de Rouen; le traité entre l'administration centrale du Cantal et le citoyen Palis, propriétaire du local de ses séances<sup>6</sup>; une pension à donner à La Billardière, naturaliste de l'expédition ordonnée en 1792 pour rechercher La Pérouse, introducteur de l'arbre à pain à l'île de France et dont les collections, parties de Java sur un bateau hollandais, ont été restituées par les Britanniques qui les avaient saisies<sup>7</sup>; et la construction d'une forge et d'usines par les entrepreneurs des mines de cuivre de Baïgorry (commune de Saint-Étienne-de-Baïgorry) pour fabriquer des fers et aciers<sup>8</sup> (AF III 505, plaquettes 3192, pièces 10-12, 3193, pièces 28-31 et 42-46, 3194, pièces 52-53, 56-59 et 67-74, et 3195, pièces 75-77).

<sup>1</sup> Affaire citée au procès-verbal du lendemain.

<sup>2</sup> La date et le département de l'affaire Borand sont donnés par la collection imprimée des *Résolutions du Conseil des Cinq-Cents*. Le Conseil avait décidé le 4 ventôse d'interrompre les travaux d'une commission spéciale sur la réduction du nombre de cantons parce que le ministre de l'Intérieur avait envoyé une circulaire, dont la réception avait entraîné de nombreuses réclamations de fonctionnaires craignant de perdre leur poste; voir aussi *tome VI*, 27 fructidor: message du Directoire rappelant ces éléments, proposant de reprendre la question et estimant d'après les réponses de 34 départements reçues par le ministre de l'Intérieur que les 5250 cantons existants pourraient être réduits d'un tiers.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, page 141, note 4.

<sup>4</sup> On propose que leur quote-part soit calculée suivant les mêmes valeurs et déduction faite des mêmes charges que pour la part revenant à la Nation. Message rappelé par celui du 15 floréal an VII (*tome IX*).

<sup>5</sup> Du 23 messidor an V (*tome II*, page 92).

<sup>6</sup> Voir *tome V*, 12 prairial: loi de la veille autorisant le département à acheter cette maison nationale adjugée à Palis en l'an IV pour construire le local de ses séances sur le terrain.

<sup>7</sup> Jacques-Julien Houdon de La Billardière, médecin et botaniste, publia en l'an VIII sa *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse pendant les années 1791 et 1792 et pendant la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>e</sup> année de la République française* (Martin et Walter). La pension lui permettrait de mettre en ordre ses collections et ses notes.

<sup>8</sup> Voir *tomes V*, 22 germinal, *VI*, 19 thermidor et 27 fructidor et *IX*, 12 prairial an VII: message des Cinq-Cents demandant des précisions sur la consistance des bois environnants, messages du Directoire répondant favorablement à cette demande et présentant un tableau satisfaisant des bois existant aux environs, et loi du 11 prairial an VII.

## Finances.

Vente de bois communaux de Romange pour réparer une fontaine. Recépage de bois dans la forêt nationale de Bonnefond en Haute-Garonne<sup>1</sup>. Distribution de fonds aux agents généraux des contributions directes<sup>2</sup>, tableau par département. Ordre au de rappeler l'administration centrale des Bouches-du-Rhône à ses obligations pour le recouvrement des contributions et d'en rendre compte toutes les décades. Attribution du domaine des croisiers<sup>3</sup> de Cæn à Doublet de Persan et Surville et rejet de la soumission substituée par Villaumey à sa première soumission. Arrondissements de recette de l'Aveyron, modificatif. Autorisation à l'administration centrale de la Seine de poursuivre la succession de Richelieu-Fronsac comme héritière bénéficiaire à la place de l'émigré Richelieu-Chinon son fils. Bureaux de postes, suppression: Boucoiran [-et-Nozières], Chomérac, Fronton, Lézat [-sur-Lèze] et Mazères (Ariège). Confirmation du droit de visite dans l'intérieur par les douanes pour la recherche de marchandises anglaises. Approbation de la création d'une section de la régie de l'Enregistrement pour la liquidation des sommes dues en restitution de prix de vente de biens nationaux à des soumissionnaires déçus, et suppression du 3<sup>e</sup> bureau, chef Boizot, chargé des canaux, bacs, manufactures et salines. Relevée de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux dans les départements suivants: Hautes-Alpes: Rougier, ex-directeur de l'atelier d'armes de Gap, Corrèze, Côte-d'Or, Escaut, Gironde, Indre: les citoyens Grillon, propriétaires de la manufacture de drap du parc de Châteauroux, pour ce domaine, provenant du comte d'Artois, Liamone: Coli, capitaine de gendarmerie, adjudant-major du château de Milan, pour le couvent du Conservatoire de Sainte-Claire d'Ajaccio, Nièvre: notamment le constituant Guillaume-Amable Robert, Orne, Sambre-et-Meuse, Seine: à Paris et Saint-Denis<sup>4</sup>, Seine-et-Oise et Yonne (AF III 505, plaquettes 3192, pièces 19-22 et 25, 3193, pièces 26-27, 35-41 et 47-78, et 3194, pièces 49-51 et 54-55).

## Guerre.

Mutation du général Pille, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, à la 19<sup>e</sup>, avec quartier général à Lyon<sup>5</sup>, minute de Merlin de Douai. Suppression: du bureau de police militaire de Paris du citoyen Lebas, remplacé par un bureau de surveillance militaire près le commandant de place, et du corps des guides créé par Augereau, général en chef des armées d'Allemagne et du Rhin<sup>6</sup>. Nomination d'un commandant de place temporaire à Valence. Destitution de Larzillier, capitaine de la 57<sup>e</sup> compagnie de vétérans à Gap<sup>7</sup> (AF III 505, plaquettes 3192, pièces 5 et 23-24, 3193, pièces 32-34, et 3194, pièces 60-61). Rapport sur les mesures prises pour la solde de l'armée française en pays de Vaud (AF III 504, plaquette 3185, pièce 22, classé par erreur au dossier du 4).

## Intérieur.

Municipalités, épuration: Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Champtercier, Claret (Basses-Alpes), Colmars, Digne, Entrevaux, Jausiers, Lurs, Malijai, Moustiers [-Sainte-Marie], Noyers [-sur-Jabron], Reillanne, Riez, Saint-André [-les-Alpes] et Senez. Autorisation à Bouillerot de construire un moulin à eau à Aix-en-Othe et conditions à remplir par Jean-Louis Marin pour construire un moulin à étoffes sur un ruisseau flottable à Paisy-Cosdon<sup>8</sup>. Remise par le ministre du tableau analytique des comptes décadaires de la situation politique et morale des départements adressés par les commissaires centraux conformément à la circulaire du 21 fructidor an V<sup>9</sup>. Destitution du bureau central de Marseille, dénoncé par l'administration centrale pour sa faiblesse lors de l'assassinat d'un garçon boulanger<sup>10</sup>. Adoption d'une proclamation aux Français sur les assemblées primaires, à imprimer, afficher et publier dans toutes les communes (AF III 505, plaquettes 3194, pièces 62-66 et 3195, pièce 83).

<sup>1</sup> Le département est donné par la minute et le rapport du ministre, qui précise qu'il s'agit d'une demande de l'administration centrale. S'il ne s'agit pas d'une erreur pour la forêt domaniale de Bonnefons (Hautes-Pyrénées), ce doit être celle de l'abbaye cistercienne de Bonnefond, Haute-Garonne, commune de Propriary.

<sup>2</sup> Aux commissaires centraux, agents généraux des contributions directes de leurs départements.

<sup>3</sup> Croisiers, ordre religieux, sans doute ceux connus sous le nom de croisiers belges, ou frères de la Sainte-Croix. Cet arrêté est annulé le 11 messidor an VII (*tome IX*) et la soumission de Willaumey ou Villiaumey acceptée; Surville y est dénommé Antoine-François, comte de Surville.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Franciade, auj.: Seine-Saint-Denis.

<sup>5</sup> La 19<sup>e</sup> division militaire (Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Rhône) avait Clermont-Ferrand pour siège du commandement militaire et Lyon pour celui du commissaire ordonnateur (*Almanach national* de l'an VI). Celui de l'an VII reprend les mêmes éléments, ce qui n'implique pas que le transfert du quartier général du commandant en chef de la division à Lyon soit temporaire, mais vient plutôt d'un défaut de mise à jour de cette partie, qui cite encore le département de Rhône-et-Loire.

<sup>6</sup> Voir aussi *tome V*, 15 messidor, Guerre: annulation des grades donnés lors de cette suppression.

<sup>7</sup> Voir aussi *tome VI*, 9 brumaire an VII: traitement de réforme de l'intéressé en attente de pension.

<sup>8</sup> L'affaire de Jean-Louis Marin est citée au procès-verbal du 13.

<sup>9</sup> Ce tableau analytique n'est pas dans le dossier de la séance. La circulaire indiquée ne semble pas émaner du Directoire: on n'en trouve aucune trace ni dans les procès-verbaux, ni dans les dossiers sur le Dix-Huit Fructidor Les comptes décadaires des commissaires centraux décrits ici sont communément appelés tableaux décadaires.

<sup>10</sup> Arrêté du 8 en réalité (affaires non citées au procès-verbal).

### **Justice.**

Saisie de l'imprimé joint: *Lettre synodique du concile national de France*, de Maudru, évêque des Vosges, s.l.n.d., 64 pages, se terminant par un bref du pape, qui se distribue dans ce département, et renvoi de l'affaire devant le tribunal criminel, minute de François de Neufchâteau, lettre de protestation de Maudru<sup>1</sup> (AF III 505, plaquette 3192, pièces 16-18).

### **Relations extérieures.**

Lettres à Brune sur des dispositions militaires contre Berne: ordre de marcher sur la ville après l'occupation de Chavannes<sup>2</sup>, partie du pays de la Neuveville, donc du Mont-Terrible, par les Bernois, le général Schauenburg devant être prêt à faire cette opération; et l'organisation politique du haut et du bas Valais, du pays de Vaud et des bailliages italiens, qui peuvent désirer former trois républiques fédérées, copie à Desportes, Mangourit et Mengaud, minutes au dépôt particulier, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 98-99. Secours à Antoine-Nicolas Huet, employé au dépôt du ministère retraité en l'an IV non payé de sa pension. Rappel et signature des lettres de recrérance de Faipoult, ministre plénipotentiaire à Gênes (AF III 505, plaquette 3192, pièces 1-9 et 13).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 505, plaquettes 3195, pièce 103. Billet de La Revellière-Lépeaux sur un arrêté du jour nommant un commissaire municipal à Rochefort-sur-Loire.

## **Séance du 10 ventôse an VI [28 février 1798]**

(AF\* III 10, folios 187 recto-193 recto<sup>3</sup>)

### **Audience diplomatique du Directoire.**

Présentation par le ministre des Relations extérieures de Rémy Frey, de Bâle, et de Monot, Planta et Spacher, députés des trois Ligues grises, et de Casanova leur secrétaire. Audience de congé de Corsini, ministre plénipotentiaire de Toscane, auquel le Directoire remet ses lettres de recrérance.

### **Réception des drapeaux des armées du Nord et de Rhin-et-Moselle.**

Dans la salle des audiences publiques, en présence du général commandant la 17<sup>e</sup> division militaire<sup>4</sup>, de son état-major, du commandant de la place de Paris et de nombreux officiers généraux, réception des drapeaux des armées du Nord et de Rhin-et-Moselle présentés par les généraux Macdonald et Duhesme: textes des discours de Scherer, ministre de la Guerre, des généraux Macdonald, remettant une souscription patriotique de l'armée du Nord et le tableau par Beurnonville des exploits de cette armée, et Duhesme, invitant à célébrer la mémoire des généraux Abbattucci, Beaupuy et Lambert<sup>5</sup>, et de Merlin de Douai, président du Directoire.

## **Séance du 11 ventôse an VI [1<sup>er</sup> mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 193 recto-193 verso; AF III 505, plaquettes 3196 et 3197)

*La séance est consacrée à l'examen préparatoire de différentes affaires.*

### **Finances.**

---

<sup>1</sup> L'imprimé de l'évêque Jean-Antoine Maudru est inconnu de *Martin et Walter* et ne figure pas parmi ceux cités par le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*. Voir tome V, 26 floréal: abandon des poursuites contre Maudru, encourant une amende et la prison, pris le jour de l'élection de Treilhard au Directoire, remplaçant François de Neufchâteau, tiré au sort comme membre sortant le 20.

<sup>2</sup> Chavannes, commune de la Neuveville (auj.: canton de Berne).

<sup>3</sup> Il n'y a aucune minute de ce jour.

<sup>4</sup> Le futur Directeur Jean-François-Auguste Moulin.

<sup>5</sup> Les généraux Jean-Charles Abbattucci, Michel-Armand de Bacharetie de Beaupuy et Henry-François Lambert, morts au champ d'honneur à l'armée de Rhin-et-Moselle au début de l'an V.

Nomination des inspecteurs des contributions de l'Ain et de Seine-et-Marne<sup>1</sup> (AF III 505, plaquette 3197, pièces 33-38).

#### **Guerre.**

Transfert des établissements télégraphiques, attribués au département de la Guerre par la Convention le 4 août 1793, au ministère de l'Intérieur (AF III 505, plaquette 3197, pièces 41-42).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 505, plaquette 3196, pièces 1-28. Remplacement du conventionnel Delcasso, nommé caissier de la Monnaie de Perpignan le 27 floréal an V à la place de Malibran, oncle de l'émigré André Bertrand, et n'ayant pas pris ses fonctions, par Arago, administrateur central<sup>2</sup>, parmi les candidats: Olivier Eustace, irlandais établi à Perpignan depuis quinze ans, ex-interprète à l'armée des Pyrénées-Orientales puis secrétaire de Malibran; notes sur Lepage et Pierre Vanderveken, directeur et caissier provisoires de la Monnaie de Lille, an IV.

AF III 505, plaquette 3196, pièce 48-50. Nomination d'un juge de paix à Boulay [-Moselle], lettre de L.-H. Albert, de Metz, à un Directeur (Reubell?).

### **Séance du 12 ventôse an VI [2 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 194 recto-197 recto; AF III 506, plaquettes 3198 à 3200)

#### **Lois.**

[Du jour] sur l'échange de la maison dite le Grenier à sel de Châlons-sur-Marne avec l'ancien manège appartenant au citoyen Dargent. [Du 11] ratifiant le traité de réunion de la république de Mulhouse (AF III 505, plaquette 3197, pièces 29-30; AF III 506, plaquette 3198, pièces 2-4).

#### **Message des Anciens.**

[Du jour] s'ajournant au 14 (AF III 507, plaquette 3204, pièce 6, dossier du 14).

#### **Message des Cinq-Cents.**

[Délibéré le 9 et expédié le 11] sur une adresse de républicains de Toulouse réclamant la déportation de tous les prêtres insermentés<sup>3</sup> (AF III 505, plaquette 3192, dossier du 9, pièces 14-15).

#### **Finances.**

Ordre au secrétaire général du Directoire d'envoyer au ministre les noms des émigrés radiés ou maintenus dès après le travail de celui de la Police générale pour éviter les lenteurs de transmission par ce dernier (AF III 506, plaquette 3198, pièce 8).

#### **Guerre.**

Signature des brevets des adjudants généraux Guillet et Simon<sup>4</sup>.

#### **Intérieur et Police générale.**

---

<sup>1</sup> Parmi les candidats, le conventionnel Francastel.

<sup>2</sup> Il s'agit du père des quatre frères Arago. Le conventionnel Denis-Laurent Delcasso avait été nommé caissier le 22 floréal an V (*tome I*, page 242) et non le 27 comme il est dit ici. D'après *Kuscinki, Dictionnaire des conventionnels*, il aurait été mal accueilli à Perpignan comme prêtre marié, et aurait démissionné. Son prédécesseur Malibran n'est pas cité dans le dossier de sa nomination.

<sup>3</sup> Message envoyé au ministre de la Police générale le 15 ventôse comme portant sur une *Instruction des vicaires généraux du diocèse de Toulouse* dénoncée au Conseil par des citoyens de cette commune.

<sup>4</sup> Pas de minute. Bien qu'ils soient adjudants généraux de longue date, il semble s'agir des futurs généraux Pierre-Joseph Guillet (voir *tome III*, page 122, note 3), et Edmond-François Simon, nommé à l'armée d'Angleterre le 23 nivôse (plus loin, index) et promu général de brigade le 9 thermidor an VII (*tome IX*), arrêté qui ne le cite pas comme adjudant général mais chef de brigade commandant le 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval, refusant sa promotion de général de brigade d'après un arrêté du 8 fructidor an VII (*tome X*, index) décidant de passer outre son refus et de l'employer à l'armée du Rhin, et général signalé par Brune pour sa conduite lors de la bataille de Castricum (*ibidem*, 18 vendémiaire an VIII, message du Directoire aux deux Conseils).

Municipalités, réorganisation<sup>1</sup>: Aiguebelle, Arbusigny, Argueil, Asprières, Auxon (Aube): président et autres ne statuant pas sur des demandes de réduction de contributions foncières, Ayse, Beaumont [-Hague], Belleville (Seine, aj.: commune de Paris), Belmont [-sur-Rance], Bertrimoutier, la Biolle, Bonneville (Mont-Blanc), Bouchain: membres protestant contre un arrêté de l'administration centrale du 24 vendémiaire an VI ordonnant aux émigrés radiés provisoirement de sortir de la République, le Bourget [-du-Lac], Brécey, Brouvelieures, Bulgnéville, Camarès, Charmes (Vosges), Châteauneuf [-la-Forêt], Châtel-sur-Moselle: président et agents municipaux de Frizon et Momexy laissant des délits forestiers impunis et ayant refusé d'exécuter la levée du 30<sup>e</sup> cheval, Châtillon-Coligny<sup>2</sup>, Châtillon [-sur-Saône], Chauny, Corcieux, Coupiac, Coussey, Culan, Darney, Dompain, Droué, Duingt, Évian [-les-Bains] tolérant le culte réfractaire et des assassinats de républicains, Faremoutiers, Fauconcourt, la Feuillie (Seine-Inférieure), Flagnac, Flumet, Forges [-les-Eaux], Frangy, Gournay [-en-Bray], Grésy [-sur-Isère], Herent et Hérinnes<sup>3</sup> (Dyle), Hurbache, Isches, Isigny [-le-Buat], Kortessem (Meuse-Inférieure): membres refusant de prêter serment à la fête du 2 pluviôse, Lamoignon, Laveline (Vosges, aj.: Ban-de-Laveline), Lectoure, Mandres [-sur-Vair], Marly [-Gomont], Martigny [-les-Bains], Méneval, Merchtem (Dyle), Mirecourt, Mons [-en-Laonnois], Montbazens, Montfort (Ille-et-Vilaine), Monthureux [-sur-Saône] pour non-célébration de la fête de la Fondation de la République, Montmartin [-sur-Mer] pour non-publication de la loi du 19 fuctidor an V, Montmélian, Montsalès, Najac, la Neuville-au-Pont: adjoint du chef-lieu pour refus de serment à la fête du 2 pluviôse, Nexon, Nieul, Nossoncourt, Oulchy [-le-Château], Parisot, Percy (Manche), Peyrusse [-le-Roc], Plaine (Vosges, aj.: Bas-Rhin), le Pont-de-Beauvoisin (Mont-Blanc), le Puid, Rambervillers, Remiremont: agent du chef-lieu *tolérant la relevée des signes extérieurs du culte au milieu de la commune*, Réquista, la Roche [-sur-Foron], la Rochette (Mont-Blanc), dont l'agent du Verneil, jugé pour achat d'armes à des déserteurs, Ruppes, Saâles (alors: Vosges), Saint-Cyprien [-sur-Dourdou], Saint-Genix [-sur-Guiers], Saint-Gervais [-les-Bains]<sup>4</sup>, Saint-Junien, Saint-Léonard (Vosges), Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin [-sur-Rance], Sainte-Foy [-Tarentaise], Samoëns, Senones, Sens-Beaujeu, Talloires, Tilly-la-Campagne, Tirepiéd, Varen, Vézins [-de-Lévezou], Vicherey, Vienville: agent du chef-lieu, également assesseur du juge de paix et percepteur des contributions, Villeneuve (Aveyron), Viry (Mont-Blanc), Vittel, Vitry-en-Perthois: agent de Merlaut laissant sonner les cloches, jugé, et Xertigny (AF III 506, plaquettes 3199, pièces 24-43, 58-62, 66-70, 78-79, 84-85, 90-96, 98-100, 103-104 et 120-125, et 3200, pièces 126-131, 138-142, 145-159, 163-164, 204-205, 208-211 et 225-226).

### Intérieur.

Hommage au Directoire d'une pièce d'écriture ornée de dessins et peintures par le nommé Mercier (AF III 506, plaquette 3198, pièce 9).

### Justice.

Autorisation à Rudler de poursuivre l'inclusion des possessions prussiennes dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin sans préjudice des *arrangements définitifs qui peuvent être adoptés*, après des réclamations des députés de la régence et de la chambre de Clèves et de ceux des états prussiens de la rive gauche, minute au dépôt particulier. Rapport sur l'assassinat d'un garçon boulanger à Marseille, le 6 et non le 9 pluviôse, sur un autre attentat chez le boulanger Auzet, et la recherche des auteurs de l'incendie de la maison de campagne du citoyen Châteauneuf, située à Pourrières et non à Trets. Cassation d'un jugement du tribunal correctionnel de Rœrmond libérant Nicolas Servais, convaincu d'exercice illicite du culte, parce qu'il y était autorisé par le citoyen Bernardy et le vicaire général Syben<sup>5</sup>. Annulation de la réunion par l'administration centrale du Doubs en l'an V de six cantons en trois justices de paix et remise en fonction des juges et assesseurs des six justices de paix élus en l'an IV<sup>6</sup>. Rapport transmis au ministre de la Police générale pour rédaction d'une circulaire, sur l'admission aux assemblées primaires des prévenus d'émigration radiés provisoirement et placés sous surveillance des municipalités (AF III 506, plaquette 3198, pièces 1, 5-6 et 10-11).

---

<sup>1</sup> Travail préparé par le ministre de l'Intérieur, sauf pour les communes du Cher, d'Ille-et-Vilaine, de Loir-et-Cher, du Loiret, de la Manche et de la Seine, dont les arrêtés, préparés par celui de la Police générale, voient leur exécution confiée à celui de l'Intérieur. La destitution de la municipalité de Montmartin-sur-Mer est rapportée par le ministre de l'Intérieur, celui de la Police générale présentant les affaires des autres municipalités de la Manche. Dans la Haute-Vienne, les membres de municipalités destitués sont tous prêtres, sauf l'administrateur municipal de Saint-Junien, fanatique; dans la Dyle, il s'agit d'agents ayant fait rouvrir les églises de leur propre autorité.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Châtillon-sur-Loing.

<sup>3</sup> Nom flamand: Herne, aj.: Brabant flamand, et non pas la commune d'Hérinnes (Hainaut).

<sup>4</sup> Nomination de Joseph Jacquet, dit *le Père Duchesne*, président de la municipalité, et d'agents et d'adjoints.

<sup>5</sup> Syben, grand vicaire de Rœrmond, déporté le 12 pluviôse. L'affaire du prêtre Servais fait l'objet, après cassation de ce jugement du tribunal correctionnel de Rœrmond, d'un arrêté de mise en jugement des responsables le 6 messidor (*tome V*), suivi le même jour de l'ordre de requérir la cassation de 25 autres jugements identiques.

<sup>6</sup> L'administration centrale avait pris un arrêté le 15 ventôse an V supprimant les cantons ici rattachés: de Cour [-lès-Baume] et Baume, de Doubs et Pontarlier, et de Villers [-sous-Montrond] et Ornans (plus haut, 3 nivôse).

## Marine et Colonies.

Rapports sur: la situation de la marine, classé au dépôt particulier<sup>1</sup>, et l'affaire des changements de nom de bateaux, faits en exécution d'un arrêté du Comité de salut public du 29 brumaire an III et où *il ne paraît pas que la malveillance ait influé*<sup>2</sup> (AF III 506, plaquette 3198, pièce 7).

## Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 506, plaquettes 3199, pièces 12-23, 44-57, 63-65, 71-77, 80-83, 86-89, 97-98, 101-102 et 105-119, et 3200, pièces 132-137, 143-144, 160-162, 165-203, 206-207, 212-224 et 269. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Orne*, Passais;- *Seine*, Choisy [-le-Roi];  
- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, Meximieux;- *Alpes-Maritimes*, Levens: Antoine-François Gillet, notaire à la Roquette [-sur-Var]; Puget-Théniers; Villars [-sur-Var]: Victor Léotardy, notaire;- *Ardèche*, Villeneuve-de-Berg;- *Ardennes*, Givonne: Pierre Lamotte, administrateur du district de Sedan;- *Bouches-du-Rhône*, Marseille *intra muros*, 2<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> arrondissements; Marseille *extra muros*, justice de paix du quartier de Montredon;- *Calvados*, Maltot;- *Doubs*, Goux [-les-Usiers];- *Dyle*, Vilvorde: Desté, ex-employé du bureau central de Paris;- *Eure*, Pont-Saint-Pierre;- *Gard*, tribunal criminel, président et accusateur public;- *Haute-Garonne*, *idem*, accusateur public; tribunal civil, suppléant;- *Hérault*, Saint-Chinian *intra* et *extra muros*;- *Jura*, Villers-Farlay: Jean-Pierre Pretet, notaire à Cramans;- *Landes*, Arjuzanx;- *Loir-et-Cher*, Savigny [-sur-Braye];- *Haute-Loire*, Saint-Julien-Chapteuil;- *Lozère*, Auroux; Chirac: remplacement d'un assesseur pour refus de prêter serment; Saint-Alban [-sur-Limagnole]: Pierre-Auguste Mathieu père, juge au tribunal du district de Saint-Chély [-d'Apcher];- *Manche*, Cherbourg *intra* et *extra muros*; Digosville; la Haye-du-Puits; Martinvast; les Pieux; Saint-Pierre [-Église]; Sainte-Croix [-Hague];- *Marne*, Fère-Champenoise; Vertus; Ville-en-Tardenois;- *Mont-Blanc*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Mont-Terrible*, Saint-Ursanne, tribunal correctionnel, commissaire;- *Moselle*, tribunal civil, suppléants;- *Oise*, Fresneaux [-Montchevreuil];- *Puy-de-Dôme*, tribunal civil, suppléant; Billom *intra muros*; Pont-du-Château<sup>3</sup>;- *Rhône*, tribunal civil, suppléant; Lyon, arrondissement du Nord-Est;- *Sambre-et-Meuse*, tribunal civil, suppléant;- *Saône-et-Loire*, tribunaux, substitut; tribunal civil, suppléants; Bourbon-Lancy<sup>4</sup>; Châteauneuf; Chauffailles; la Clayette; Cronat; Digoïn; Mâcon, section du Nord, 2<sup>e</sup> arrondissement; Mailly; Martigny [-le-Comte]; Mont-Saint-Vincent; Montceaux [-l'Étoile]; la Motte-Saint-Jean; Palinges; Paray [-le-Monial]; Saint-Bonnet-de-Joux; Saint-Julien [-de-Civry]; Salornay-sur-Guye; Semur [-en-Brionnais]; Tramayes;- *Somme*, Franleu; Hangest [-en-Santerre]; Heudicourt; Rethonvillers;- *Var*, tribunal civil, juge et suppléants;- *Vaucluse*, Pertuis;- *Vendée*, tribunaux, substitut;- *Haute-Vienne*, tribunal criminel, président;- *Yonne*, Druyes [-les-Belles-Fontaines].

## Séance du 13 ventôse an VI [3 mars 1798]

(AF\* III 10, folios 197 verso-201 recto; AF III 506, plaquettes 3201 à 3203)

## Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la création de foires à Ballon (Sarthe), à Luché [-Pringé] et au Lude; l'installation de l'hospice militaire de Villeneuve-lès-Avignon au couvent Sainte-Élisabeth<sup>5</sup>; un échange de terrains entre la commune de Void [-Vaçon] et Deville, maître de la poste aux chevaux; les infractions à la loi contre les loteries particulières, envoyé au *Rédacteur*; et, avec copie aux Anciens, sur *la glorieuse révolution qui a affranchi le peuple romain*, proposant *d'approuver la conduite héroïque et sage de l'armée d'Italie dans cette occasion* (AF III 506, plaquettes 3201, pièces 7-8 et 20-23, et 3202, pièces 39-40, 49-51, 53-55 et 58-60).

## Finances.

Approbation de traités entre la Trésorerie nationale et Jean-Baptiste Verninac sur des rescriptions bataves qu'il doit rétablir à la Trésorerie nationale après la faillite de Joseph André. Distribution de fonds pour l'an V, dont paiement à Parseval pour Treskow, de Berlin<sup>6</sup>, et pour l'an VI. Levée de déchéance de Ventujol, acquéreur du domaine du Raincy, et modalités de paiement par ses cessionnaires Sanguin-Livry, fermier du domaine, et Merlin de Thionville, autorisés par le Directoire le 27 nivôse an V à y créer un élevage de moutons espagnols<sup>7</sup>. Nomination de l'inspecteur des contributions de la Charente (AF III 506, plaquettes 3201, pièces 5-6 et 20, et 3202, pièces 36-37, 41-42 et 44). Remise par le ministre du procès-verbal de la cérémonie du 10 ventôse pour la plantation d'un arbre de la Liberté dans l'enceinte de la Loterie nationale, envoyé le 11 par les administrateurs Godefroy et Musset, texte du discours de ce dernier

<sup>1</sup> Ce rapport de Lambrechts, ministre de la Marine par intérim, est dans AF III 205, dossier 941, pièces 203-204.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 4 ventôse.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Pont-sur-Allier.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Bellevue-les-Bains.

<sup>5</sup> Voir *tome V*, 24 messidor: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>6</sup> Sur l'adjudant général Parseval et le berlinois Von Treskow, voir *tome I*, page 58, note 2, corrigée et complétée par la note 1, page 17, du *tome II*.

<sup>7</sup> Arrêté cité par *Debidour*, tome IV, page 674. Le ministre Ramel de Nogaret émet des doutes sur la réalité de la création de cet élevage, que l'administration n'a pas pu voir malgré les assertions de Sanguin-Livry.

et partition imprimée: *Hymne chanté à la plantation de l'arbre de la Liberté dans la cour de l'administration de la Loterie nationale de la République française le 10 ventose an 6. Paroles du c<sup>em</sup> Lesur, inspecteur de la Loterie. Musique du c<sup>em</sup> Delamaria, élève de Paësiello*, 4 pages, s.l.n.d., deux exemplaires<sup>1</sup> (AF III 505, plaquette 3197, pièces 43-47, dossier du 11).

### Guerre.

Envoi à Marseille de Laborde, actuel adjudant de place à Paris, pour servir dans le même emploi, et du chef de brigade Laugier, actuellement employé dans le Calvados, qui sera attaché à l'état-major de la 8<sup>e</sup> division militaire, minutes de Merlin de Douai. Report du 20 ventôse au 10 germinal du délai fixé le 7 pour la convocation des jurys de nomination des sous-officiers et gendarmes qui ne permettait pas aux officiers récemment nommés d'être à leur poste, minute de Lagarde. Adoption d'un tableau d'exemptions de service militaire, sauf ceux indiqués comme étant dans leurs foyers par permission<sup>2</sup>, à noter parmi les refus d'exemption: Jean-Jacques Bautier, fils d'un épicier à Bernay; Jean-Baptiste Braux, ex-militaire à la compagnie des canonniers de la section des Gardes-Françaises, recommandé par le député Chazal et Legot, ex-député du Calvados, juge au Tribunal de cassation; et Martin Longfels, employé à la manufacture de cristaux du Gros-Caillou à Paris, exemption demandée par le ministre; parmi les exemptés: Claude Châtillon, d'Autun, employé à la fonderie de canons du Creusot, recommandé par Reubell et le député Guillemardet; Jean-Baptiste-Nathalie Delamorlière, d'Abbeville, recommandé par Merlin de Douai; les frères Claude-Joseph et Pierre-Xavier Giraud, employés aux forges de Chau-de-Crotenay; Jean Guénard, réclamé par Boullau, régisseur de la forge de Cirey [-sur-Blaise]; Jean-Étienne Guyot, de Montreuil (Seine), recommandé par Barras; Jean-Pierre-François Jardin, dont le père, juge de paix de Beaumont-sur-Sarthe, et les frères ont été massacrés par les chouans; Louis Lefebvre, d'Arcueil, recommandé par Reubell; Baptiste-Julien-André Legendre, fils d'un notaire d'Amboise; Sébastien-Joseph Misbach, élève à l'école nationale de peinture du Muséum<sup>3</sup>; Emmanuel Maillet, directeur d'un atelier d'armes à Saint-Laurent [-en-Grandvaux]; les fils de Louis Motte, armurier à Moulins (Allier); Germain Vandel, propriétaire d'une manufacture de fil de fer à Morez; Charles-François de Wailly, de Paris, fils du grammairien<sup>4</sup>. Brevets de pension (140 articles). Arrêt des distributions d'eau-de-vie, sel et riz aux corps de troupe en mouvement. Nomination de Leroy adjudant de place à Carouge, poste créé. Confirmation du grade de chef de bataillon de Razout, promu chef de bataillon provisoire à la suite de la 22<sup>e</sup> demi-brigade par Bonaparte. Promotion au grade de chef de bataillon de Pannetier, promu capitaine par le même sur le champ de bataille à Rivoli. Nomination des généraux Dufour, chef de la 14<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Dugas, nommé chef de la 8<sup>e</sup>, et Chapsal, chef de la 18<sup>e</sup>, devant s'établir provisoirement à Lyon en attendant l'arrivée du général Pille, puis rejoindre sa division à Dijon, dont le commandant le général Dépeaux sera alors réformé. Traitement de réforme de l'ex-commissaire des guerres Bidron-Grangé, du général de brigade Fauconnet<sup>5</sup> et du lieutenant de gendarmerie Régnier. Rappel de traitement de général de brigade au général Mermet depuis sa nomination à l'armée d'Angleterre (AF III 506, plaquettes 3201, pièces 9-10, 17 et 24-34, et 3202, pièce 61).

### Intérieur.

Municipalités, réorganisation: Aime, Alby [-sur-Chéran], Amance (Haute-Saône), Annay (Nièvre) en relations avec Le Pelletier, seigneur du chef-lieu se trouvant à Paris, dont Bour, envoyé à Paris par le chevalier Le Roy de Cuy, agent municipal de Chouigny, pour réclamer contre leur suspension par l'administration centrale à la demande de Michel, commissaire municipal, avec l'appui des députés Pons de Verdun et Sautereau, Annecy *extra muros*, Argentine, Augicourt, Authoison, Autrey [-lès-Gray], Beaufort (Mont-Blanc), Billiat, le Biot, Bonne, Bourg [-Saint-] Maurice, pétition des habitants de Séez pour leur agent, Ceyzériat, Chamonix [-Mont-Blanc], Chamoux [-sur-Gelon], Champagne [-en-Valromey] ayant protégé les compagnons de Jésus<sup>6</sup>, Champlitte, Champvans (Haute-Saône), le Châtelard, Châtillon [-sur-Chalaronne], Coligny, Conflans [-sur-Lanterne], Dampierre-sur-Salon, Faverges, Fougerolles (Haute-Saône), Fouvent [-Saint-Andoche], Fresne-Saint-Mamès, le Grand-Bornand, Héricourt (Haute-Saône), l'Hôpital-sous-Conflans (auj.: Albertville), Lavoncourt, Luxeuil, Luzarches, dont l'agent de Jagny [-sous-Bois] ayant présenté en séance la vente des presbytères comme une spoliation, brouillon de François de

<sup>1</sup> Les deux administrateurs de la Loterie nationale cités ici sont les conventionnels Godefroy, de l'Oise, et Musset, de la Vendée, nommé commissaire du gouvernement en Piémont le 13 ventôse an VII. L'auteur des paroles pourrait être Charles-Louis Lesur, auteur du poème *les Francs* (tome I, page 112, note 4), mais c'est au ministère des Relations extérieures qu'il aurait été employé sous le Directoire (*Martin et Walter*). Pierre-Antoine-Dominique Della-Maria, marseillais, élève du futur maître de chapelle de l'Empereur Napoléon Giovanni Paisiello.

<sup>2</sup> Le Directoire statue définitivement sur ces tableaux le 24.

<sup>3</sup> Peintre dont *Bénézit* ne connaît ni les prénoms ni aucun élément biographique, auteur de vues de Paris de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècles. Son fils Constant, qui fut son élève, fit des envois au Salon entre 1831 et 1850.

<sup>4</sup> Ce fils de Noël-François de Wailly semble inconnu des usuels, où la famille est abondamment représentée pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

<sup>5</sup> Les futurs généraux Jean-Nicolas Razout (mesure datée du 2 janvier 1798 par *Six*) et Claude-Marie-Joseph Pannetier de Valdote. Les généraux Jean-Antoine Chapsal, élu du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents en l'an VI, Éloi-Laurent Dépeaux, Georges-Joseph Dufour, Charles-François-Joseph Dugas et Jean-Louis-François Fauconnet (sur le dernier, voir *tome II*, page 229, note 2 de la page 228, 3<sup>e</sup> ligne). Sur Bidron-Grangé, voir *tome III*, page 90, note 2.

<sup>6</sup> Il s'agit des bandes de brigands royalistes actifs à Lyon et dans la région en l'an V.

Neufchâteau, les Marches, Marnay (Haute-Saône)<sup>1</sup>, Megève, Mercey [-sur-Saône], Meximieux: agent de Loyes-et-Villieu<sup>2</sup> après la bénédiction solennelle de l'église désaffectée de Villieu, Montréal [-la-Cluse], Morey (Haute-Saône,auj.: la Roche-Morey), Nantua, Poncin, Port-sur-Saône, Pringy (Mont-Blanc), Quers: agent de Rignovelle, Ray [-sur-Saône], Rioz, dont l'agent de Trésille, Ruffieux, Saint-Alban [-Leyse], Saint-Étienne-de-Cuines, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Thibaud-de-Couz, Sainte-Hélène-du-Lac, Sallanches, Saulx: agent de Neurey [-en-Vaux], Scey-sur-Saône [-et-Saint-Albin], Taninges, Thoisse, Thônes, Ugine, Vauvillers (Haute-Saône), Vesoul *extra muros* et Viuz [-en-Sallaz]. Destitution et jugement: agent et adjoint de Chevannes (Seine-et-Oise) laissant sonner les cloches. Nomination des préposés du droit de passe de la Seine: liste, par barrière, des chefs et sous-chefs de bureau, souvent militaires blessés ou invalides, dont: Berchu, courrier du Comité de salut public, sous-chef de la barrière de l'Égalité, ex-de Longjumeau ou d'Enfer<sup>3</sup>; et de l'inspecteur des eaux minérales de Vichy. Secours à la veuve de Grenet, correspondant du gouvernement dans la partie de l'agriculture et des arts<sup>4</sup>. Décision d'épurer les élèves de l'École polytechnique et subordination de leur admission au service public à la délivrance de certificats d'attachement à la Constitution par le conseil de l'École. Conditions au maintien du moulin à fouler les étoffes du citoyen Martin sur le ruisseau qui traverse le canton de Rigny-le-Ferron<sup>5</sup>. Brevets de pension, 9 articles (AF III 506, plaquettes 3201, pièces 14-15, 3202, pièces 45-48, 52 et 56-57, et 3203, pièces 62-72, 93-95, 103-130, 142-169 et 172-174).

### **Justice.**

Mesures après le rattachement de la république de Mulhouse: organisation de la municipalité, du tribunal de commerce, de la justice de paix, des notaires, du receveur de l'Enregistrement, et établissement de relais de poste avec la France à Sierentz et Meyenheim, et avec le Rhin à Habsheim (AF III 506, plaquettes 3201, pièce 16, 3202, pièces 36 et 43, et 3203, pièces 131-137).

### **Marine et Colonies.**

Adoption d'un tableau de promotion de militaires de la Marine joint<sup>6</sup> (AF III 506, plaquette 3201, pièces 18-19).

### **Police générale.**

Ordre au ministre d'envoyer au général en chef de la 5<sup>e</sup> division militaire, pour remise à la commission militaire jugeant Chambé, les pièces sur celui-ci, la religieuse Frick, Kugler et Monnin, le commissaire central du Haut-Rhin ayant rendu compte à Reubell de l'exécution de l'arrêté du 28 pluviôse, et de vérifier dans la correspondance de Klinglin des renseignements sur le dernier, en route vers Paris. Libération de Lemay<sup>7</sup> (AF III 506, plaquette 3201, pièces 11-13).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 506, plaquette 320, pièces 1-4, copies au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 99-101<sup>8</sup>. Dispositions sur l'armée navale de Brest et la descente en Angleterre, lettres: à Delacroix, ambassadeur en République batave lui indiquant qu'il est inutile que la flotte batave soit rendue à destination à la fin du mois à condition qu'elle soit prête à partir *au premier signal*; au ministre de la Marine et des Colonies: sursis à l'embargo sur les corsaires et ordre de faire un rapport sur la possibilité d'exécuter ces dispositions; et à Pléville-Le Pelley à Brest: annulation de l'ordre de faire préparer 25 vaisseaux à Brest pour le 5 germinal, ordre d'armer et réunir à Brest tous les bateaux de Lorient, Rochefort et Brest et réduction des fonds destinés à la commission pour préparer la descente en Angleterre.

AF III 506, plaquette 3203, pièces 73-92, 96-102, 138-141, 170-172 et 175-179. Commissaires municipaux, *Dordogne*, le Bugue, lettre des députés Borie-Cambort, Dupayrat et Malleville<sup>9</sup> proposant de remplacer Lajugie, refusant, et Lafon, commissaire provisoire, *très désagréable aux habitants de ce canton*, par Deguillem, notaire, an V;- *Dyle*, Grimbergen; Lennik-Saint-Martin (auj.: Lennik): Charles-Henry Bæymackers, ex-capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon des tirailleurs belges;- *Eure*, Conches [-en-Ouche]: remplacement d'un ivrogne à la demande du député Lindet;- *Haute-Garonne*, Castelnau-d'Estrétefonds: Médéric Cappot, ex-juge à l'armée des Pyrénées-Orientales;- *Hérault*, Pézenas<sup>10</sup>;- *Meuse-Inférieure*, Beringen; Heythuyzen; Malines-sur-Meuse: Lambrechts, notaire à Rekem (auj.: commune de Lanaken); Millen (auj.:

<sup>1</sup> *Avrigney* sur le registre, commune du canton de Marnay. Il s'agit de la destitution de l'adjoint de Pin.

<sup>2</sup> Auj.: commune de Villieu-Loyes-Mollon (Ain).

<sup>3</sup> On n'a pas relevé les noms des autres préposés dans l'index.

<sup>4</sup> Grenet, inconnu de la table des *Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce...*, par F. Gerbaux et Ch. Schmidt, Paris, 1906-1910, mais cité dans celle des procès-verbaux de la Convention, figure dans *Martin et Walter pour un Mémoire sur les moyens de conserver la pomme de terre sous la forme de riz ou de vermicel*, Paris, imprimerie de la *Feuille du cultivateur*, s.d., avec une suite en l'an III.

<sup>5</sup> Minute au dossier du 9: il s'agit du moulin à étoffes de Jean-Louis *Marin* à Paisy-Cosdon, commune du canton de Rigny-le-Ferron.

<sup>6</sup> Les noms de ces militaires sont relevés dans l'index.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 28 nivôse: mandat d'amener.

<sup>8</sup> Les minutes et les copies dans AF\* III 18 sont datées du 13. Ces affaires sont citées au procès-verbal du lendemain.

<sup>9</sup> Jacques Malleville, député du département aux Anciens, signe ici *Maleville*.

commune de Riemst); Valkenburg<sup>1</sup>; Weert;- *Saône-et-Loire*, Saint-Jean-des-Vignes (auj.: commune de Chalon-sur-Saône); Tournus: Guieu, instituteur;- *Seine*, Passy (auj.: commune de Paris);- *Seine-et-Marne*, Meaux *extra muros*: Cornut, mathurin, recommandé par le député Bernard des Sablons;- *Seine-et-Oise*, Bréval: Lemoine, prêtre marié ayant trois enfants, remplaçant Soulaigne, chevalier de Saint-Louis, porte-manteau du Roi, concierge du château de Saint-Germain [-en-Laye].

### Séance du 14 ventôse an VI [dimanche 4 mars 1798]

(AF\* III 10, folios 201 recto-204 recto; AF III 507, plaquettes 3204 et 3205)

#### Loi.

[Du jour] transférant la section du Ban-d'Ajol de la commune du Val-d'Ajol à celle de Plombières [-les-Bains]<sup>2</sup> (AF III 507, plaquette 3204, pièces 4-5).

#### Messages des Cinq-Cents.

[Du 11] sur: l'application par la chambre de commerce de Marseille d'un droit sur les huiles étrangères à celles de Nice, pièce jointe: quittance sur formulaire imprimé par J.-J. Corail, trésorier de ce droit, à Pierre Mignon, capitaine de la felouque *le Saint-Jean*; et les inconvénients de l'exécution de la loi du 19 fructidor sur les inscrits sur la liste des émigrés, pour éviter à ceux inscrits arbitrairement, tel un prêtre reclus inscrit par le district de Mirande, le risque d'être fusillé (AF III 505, plaquette 3197, pièces 31-32 et 39-40).

#### Finances.

Rappel aux ministres de l'Intérieur et de la Marine de la circulaire du 5 les chargeant de communiquer à la commission des Cinq-Cents chargée de la surveillance de la Trésorerie nationale tous renseignements sur des retards et non-paiements d'ordonnances (AF III 507, plaquette 3204, pièce 12).

#### Guerre.

Cessation de fonction des officiers de gendarmerie non compris dans le dernier travail dès l'arrivée de leurs remplaçants et au plus tard le 9 germinal, minute de Lagarde (AF III 507, plaquette 3204, pièce 11).

#### Intérieur.

Circulaire chargeant les commissaires centraux des Forêts, de la Meurthe, de la Moselle et du Bas et du Haut-Rhin de faire traduire et imprimer en allemand le message du Directoire sur la révolution romaine, à lire à la fête de la Souveraineté du peuple; envoi d'une copie au ministre de la Justice *pour les départemens où l'idiome flamand est en usage* (AF III 507, plaquette 3204, pièces 14-15).

#### Marine et Colonies.

Compte-rendu par le ministre des mesures pour occuper le port de Civita-Vecchia et de l'envoi à Toulon de ses munitions navales. Remise à la marine, sous réserve de paiement ultérieur, d'une cargaison de planches et mâtures partie de Riga puis de Copenhague pour le service de la marine par l'intermédiaire du négociant français Delamarre sur le bateau *le Censor*, capitaine Eric Wegreen, pris par le corsaire *l'Entreprise* et déclaré de bonne prise par le tribunal de commerce de Nantes<sup>3</sup>. Reprise du nom de *Dix-Août* par le bateau appelé actuellement *le Cassard*, nom donné au *Glorieux*, en construction à Brest (AF III 507, plaquette 3204, pièces 7-10). Lettres sur l'armée navale de Brest et la préparation de la descente en Angleterre, classées au dépôt particulier<sup>4</sup>.

#### Police générale.

Destitution et jugement de la municipalité de Chaumont (Haute-Marne) après l'évasion de l'émigré Huriot, garde du corps de Capet, détenu sur faux certificats de maladie, évadé par la corde en passant par le local des séances de l'administration, dont on avait laissé une issue ouverte, et jugement des officiers de santé rédacteurs des certificats. Municipalités, réorganisation: les Aix [-d'Angillon], Antonne [-et-Trigonant], Beaumont (Dordogne), la Bastide [-de-Sérou], Bélesta (Ariège), Bergerac *extra muros*, Bort [-les-Orgues] après des rassemblements de réquisitionnaires, Brive [-la-Gaillarde], Cadouin (auj.: le Buisson-de-Cadouin), le Coudray [-Macouard], dont Le

<sup>10</sup> Annulation de l'arrêté du 28 pluviôse révoquant Mazel fils et le remplaçant par Marc Brousse, juge de paix, l'un et l'autre reprenant leur fonction antérieure.

<sup>1</sup> *Franquemont* sur la minute, pour Faulquemont, nom français de Valkenburg (Pays-Bas, Limbourg).

<sup>2</sup> À la suite d'un message du Directoire du 15 brumaire (*tome III*, page 119).

<sup>3</sup> Voir *tome VII*, 26 brumaire an VII, Justice: renvoi devant le tribunal civil de ce département de l'affaire de cette prise.

<sup>4</sup> Lettres datant en réalité de la veille (affaires non citées au procès-verbal).

Beau, noble, adjoint du chef-lieu, billet de La Revellière-Lépeaux indiquant que l'affaire est recommandée par Moreau<sup>1</sup>, Coutras, Cunèges, Daumazan [-sur-Arize], Limeuil, Longny [-au-Perche], Montagnier, Montagnac [-la-Crempse] après l'abattage de l'arbre de la Liberté, Mussidan, Pamiers, Pont-Audemer *extra muros*, Pontoise avec le commissaire municipal, agent d'une marquise<sup>2</sup>, Saint-Michel-de-Lanès, Sancergues, lettre de François Barberaud, maître de poste à Trois-Brion, commune de Charentonnay, contre Culon, seigneur et agent de cette commune, donnant une évaluation de ses biens, château compris, Terrasson [-la-Villedieu] ayant favorisé *les écarts des jeunes gens de leur canton, lesquels, rangés sous la bannière des conspirateurs royaux, se sont souvent portés aux plus cruels excès contre les bons citoyens*, la Tour-Blanche et Villardebelle, avec le commissaire municipal. Compte-rendu verbal du ministre sur les mesures prises pour empêcher une réunion devant élire aujourd'hui un évêque de Paris<sup>3</sup>. Communication par le ministre des explications de son prédécesseur Sotin sur sa conduite envers François et sa femme<sup>4</sup> (AF III 507, plaquette 3205, pièces 27-41, 45-54, 56-81, 83-84, 86-87, 91-92 et 97-101).

### **Relations extérieures.**

Annulation de l'exequatur donné par arrêté du 18 messidor an IV à Jean-Marie Emmery, négociant à Dunkerque, comme consul de Suède sur de fausses informations d'après lesquelles il était français *et que même il avait été membre de l'une des assemblées nationales de France*<sup>5</sup>. Communication par le ministre de lettres de Cadix et des plénipotentiaires au congrès de Rastatt, retenues par le ministre<sup>6</sup>. Signature des lettres de créance de Garat, ambassadeur extraordinaire à Naples (AF III 507, plaquette 3204, pièces 1-3).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 507, plaquette 3204, pièces 15-16. Feuilles de brevet de pension de l'Intérieur, 6 articles<sup>7</sup>.

AF III 507, plaquette 3205, pièces 20-21, 42-43, 55, 82, 85, 88-90 et 93-96. Nominations:

- de Foyé, directeur de l'ex-hôpital militaire de Royan, commissaire municipal;  
- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Ain*, Versoix<sup>8</sup>; - *Côte-d'Or*, Châtillon [-sur-Seine]; - *Lot-et-Garonne*, Agen, section de l'Hôpital Saint-Jacques; - *Marne*, Verzy; - *Deux-Nèthes*, Wuustwezel; - *Orne*, tribunal criminel, président: Belzais-Courménéil, constituant<sup>9</sup>; tribunal civil, suppléants; - *Bas-Rhin*, tribunal criminel, greffier; - *Rhône*, tribunal civil, suppléant; Lyon, arrondissement de la Guillotière; justices de paix de la commune.

## **Séance du 15 ventôse an VI [5 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 204 recto-206 verso; AF III 507, plaquettes 3206 et 3207)

### **Messages aux Cinq-Cents.**

Sur: *l'adoption de mesures uniformes pour tous les religieux de la ci-devant Belgique*, en leur remettant des secours ou bons de retraite quelle que soit la date de la suppression des maisons religieuses, et l'acquisition de biens nationaux en bons de retraite à eux délivrés; et proposant de refuser le délai demandé par la loterie des maisons de Bordeaux<sup>10</sup> (AF III 507, plaquette 3207, pièces 39-42).

### **Finances.**

<sup>1</sup> Commissaire central de Maine-et-Loire.

<sup>2</sup> Son remplaçant, ici nommé de nouveau, Lacroix, est révoqué le 11 germinal (*tome V*) à la demande du commissaire central Challan, qui le dénonce comme un exalté en 1793 lorsqu'il était vicaire à Meulan, ville dont Challan était maire.

<sup>3</sup> Pas de minute. Il s'agissait d'une réunion à Notre-Dame pour élire évêque l'abbé Grégoire (AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris*, tome IV, page 562, donnant l'extrait d'un rapport du bureau central sur l'enlèvement d'affiches à l'intérieur et à l'extérieur de l'église Sainte-Marguerite convoquant à cette réunion et d'un article du *Fanal* du 16 notant que la police, ayant interdit ces affiches et la réunion, l'a dispersée et arrêté quelques fanatiques).

<sup>4</sup> Documents joints au dossier du 25 pluviôse, jour de la démission de Sotin.

<sup>5</sup> *Debidour*, tome III, page 26, en même temps qu'à Frédéric Emmery, consul suédois à Calais, l'un et l'autre étant simplement dits français. Le député avec lequel il aurait été confondu est Jean-Marie-Joseph Emmery, député du Nord à la Législative. Voir au 17 l'annulation des exequatur de tous les consuls de Suède nés français.

<sup>6</sup> Et non conservées ici.

<sup>7</sup> Signalées à tort au procès-verbal du 15.

<sup>8</sup> Auj.: Suisse. Annulation par arrêté joint du 8 germinal, Versoix étant dans le canton de Ferney-Voltaire, où le poste de juge de paix est pourvu.

<sup>9</sup> Nicolas-Bernard-Jean-Joachim Belzais-Courménéil, député du tiers état du bailliage d'Alençon, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>10</sup> À la suite d'un message des Cinq-Cents, voir au 2.

Arrêtés de distribution de fonds: au ministre de la Guerre<sup>1</sup> sur les coupes de bois ordinaires de l'an VI; pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne sur les dons patriotiques; et sur les ventes de biens nationaux des départements réunis pour l'échange des bons délivrés aux religieux belges, et autorisation à la Trésorerie nationale d'affecter des sommes en cédulas de toutes échéances pour rembourser des traites sur l'étranger revenues à protêt. Bois: communaux de Saint-Ambreuil et Villers-lès-Mangiennes pour réparer des ponts endommagés par les glaces, et nationaux provenant du chapitre de Saint-Outrille et de l'émigré d'Autichamp dans la forêt de Valles (Mayenne, commune de Chemazé). Dépôt d'un état des mutations à la régie de l'Enregistrement pour la 1<sup>ère</sup> décade de ventôse<sup>2</sup>. Relevée de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux dans la Corrèze, les Côtes-du-Nord, le Golo, la Loire-Inférieure, la Lys: De Rycker, adjudicataire des capucins de Bruges, la Meuse: Chenin, acquéreur de la chapelle de Moulotte et du bâtiment dit l'Auditoire à Sivry-la-Perche, la Meuse-Inférieure: refus de sursis à D'Heusch et Lavalette, entrepreneur des subsistances militaires, soumissionnaires de l'abbaye d'Hocht (à Lanaken), l'Orne: Toustain, acquéreur de la chartreuse du Val-Dieu (à Feings), pour y créer une manufacture de toile, la Seine, dont refus de sursis à Jean-Louis Mandart, menuisier, soumissionnaire de la maison dite bureau des bonnetiers, rue Quincampoix à Paris, et la Somme. Annulation de la création du relai entre Mulhouse et le Rhin par Habsheim, nuisible aux communications directes entre Mulhouse et Bâle par Sierentz, adresse de Baumgartner, de Mulhouse, et Frédéric Karn et F.-J. Ritter, de Sierentz. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le citoyen Borand<sup>3</sup> (AF III 507, plaquettes 3206, pièces 1-3, et 3207, pièces 26-38 et 43-45).

### **Guerre.**

Nomination à des emplois vacants à la garde du Directoire sur proposition de Jubé, commandant en second, à noter: lettres de candidats et lettre du ministre, sur formulaire imprimé, annonçant à Louis Michel, grenadier à la 28<sup>e</sup> demi-brigade, sa nomination de grenadier à pied de la garde du Directoire, avec apostille de Roger-Valhubert, commandant, et signalement du nommé Jean Ribot<sup>4</sup> (AF III 507, plaquette 3206, pièces 12-19).

### **Intérieur.**

Municipalités, réorganisation: Allenc, Apt, Avignon, Brinon [-sur-Beuvron], Caderousse après des rassemblements de brigands, Carpentras, Cavaillon, Cayres, Cercy-la-Tour, dont l'agent municipal du chef-lieu, jugé comme complice de déserteurs, Cervon, Château-Chinon, Châteauneuf [-de-Mazenc] (auj.: Châteauneuf-du-Rhône), Châteauneuf-Val-de-Bargis, Clamecy après des chants de proscription contre les patriotes au Neuf-Thermidor, Châtillon [-en-Bazois], Donzy, Entraîns [-sur-Nohain] dont le président ayant ordonné de faire sonner les cloches, Étoile [-sur-Rhône], Forcalquier, Guérigny, Ispagnac: agent de Quézac royaliste, Lormes, Luzy ayant organisé une garde nationale royaliste, le Malzieu [-Ville], Monaco (alors: Alpes-Maritimes): agent d'Èze incapable, Moulins-Engilbert, la Nocle [-Maulaix], Orange, la Parade (auj.: Hures-la-Parade), Paulhaguet: agent de Couteuges fanatique, Peer (Meuse-Inférieure), Perinaldo (Alpes-Maritimes, auj.: Italie): agent et adjoint d'Apricale après l'abattage de l'arbre de la Liberté, Pertuis, Pougues [-les-Eaux]: agent de Varennes [-Vauzelles] laissant célébrer le culte réfractaire dans l'église, Pouilly [-sur-Loire], Reims, Roche [-en-Régnier], Saint-Amand [-en-Puisaye]<sup>5</sup>, Saint-Étienne-Vallée-Française: président résistant à la vente des biens nationaux, Saint-Germain-du-Teil, Saint-Germain-en-Viry (auj.: Saint-Germain-Chassenay), Saint-Jean [-en-Royans], Saint-Pierre [-le-Mouëtier], Saint-Privat [-d'Allier], Saint-Thierry: municipalité royaliste comprenant des membres invalidés avant le Dix-Huit Fructidor nommés de nouveau en masse et non par scrutin, Suze [-la-Rousse] (alors: Vaucluse): municipalité favorable au chef de rebelles [Brémond de] Saint-Christol, Villefort (Lozère), Vitry [-le-François], et l'Isle [-sur-la-Sorgue] et le Thor après des assassinats (AF III 507, plaquette 3207, pièces 46-59, 62-99 et 108-118).

### **Police générale.**

Fermeture des cercles constitutionnels de Blois, Vendôme et le Mans, *qui correspondent entre eux et forment de véritables affiliations au mépris de l'article 362 de la Constitution*, et de celui de la rue du Bac à Paris, professant *des principes contraires à la constitution de l'an III*, envoi de ces arrêtés aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Prohibition du *Journal patriotique de Grenoble*, imprimé chez Cuchet, suite du journal contre-révolutionnaire *l'Écho des feuilles*, minute de Merlin de Douai. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur *l'Instruction des vicaires généraux du diocèse de Toulouse*<sup>6</sup> (AF III 507, plaquette 3206, pièces 8-11).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

<sup>1</sup> De la Guerre sur la minute, de la Marine sur le registre sans doute par confusion avec le second arrêté, l'entretien des prisonniers de guerre français en Grande-Bretagne étant du ressort de la Marine.

<sup>2</sup> Pièces classées au dossier de la veille.

<sup>3</sup> Voir au 9.

<sup>4</sup> Les noms des militaires de la garde du Directoire concernés sont cités à l'index. Le futur général Valhubert (Jean-Marie Mellon-Roger de), voir *tome II*, page 237, note 3 de la page précédente.

<sup>5</sup> Destitution du président, domestique privé de droits civiques (article 13 de la constitution de l'an III, 3<sup>e</sup> paragraphe).

<sup>6</sup> Voir au 11.

AF III 507, plaquette 3207, pièces 20-24, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 101. Nomination de la commission de l'armement des côtes de la Méditerranée: le contre-amiral Blanchet du Chayla inspecteur, Leroy, commissaire de la Marine au Havre, commissaire ordonnateur, le général Dommartin inspecteur de l'artillerie, l'ordonnateur Sucy ordonnateur en chef, la Trésorerie nationale devant nommer un payeur.

AF III 507, plaquette 3207, pièce 25. Feuille de brevet du général de division Cervoni et des adjudants généraux Boussin et Boyer<sup>1</sup>.

AF III 507, plaquette 3208, pièces 60-61 et 99-107. Nomination du président du tribunal criminel de la Loire-Inférieure. Destitution de Groslevin, commissaire central du Nord, remplacé par Delabuisse, ex-maire de Douai<sup>2</sup>, substitut près les tribunaux, et nomination du commissaire près les tribunaux du département, billet de Merlin de Douai et lettre du député Delaporte, an IV.

### **Séance du 16 ventôse an VI [6 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 207 recto-210 verso; AF III 507, plaquettes 3209 à 3211)

#### **Lois.**

[Du 15]: portant que l'armée française du Capitole a bien mérité de la Patrie et ordonnant la lecture publique lors de la fête du 30 ventôse du message du Directoire du 13 et de ses pièces jointes, copiées ici, y compris la liste des membres du gouvernement de la République romaine; transférant les communes: d'Hainneville (auj.: Équeurdreville-Hainneville) du canton de Sainte-Croix [-Hague], et de Nouainville de celui de Martinvast, à celui de Cherbourg; celles de Saint-Louet [-sur-Lozon] (auj.: Lozon) de celui de Saint-Sauveur-Landelin et de Saint-Ébremond-sur-Lozon de celui de Périers, à celui de Marigny; celle de Saint-Ouen-de-Baudre (auj.: Baudre) de celui de Canisy à celui de Saint-Lô; celles de la Chapelle-Hamelin (auj.: Hamelin) et Saint-Laurent-de-Terregatte de celui de Saint-Hilaire-du-Harcouet à celui de Saint-James; et celle du Mont-Saint-Michel de celui d'Avranches à celui de Pontorson; et fixant jusqu'en l'an VIII le tirage au sort des Directeurs et des commissaires de la Comptabilité et de la Trésorerie nationales sortants au 20 floréal, l'élection de leurs remplaçants à la 1<sup>ère</sup> décade de floréal, la cessation de fonction des sortants au 30 floréal et l'entrée en fonction de leurs remplaçants au 1<sup>er</sup> prairial (AF III 507, plaquettes 3206, pièces 4-7, et 3209, pièce 4).

#### **Message des Anciens.**

[Du jour] convoquant à la barre du Conseil Jacques-Marie Deswerte, Benoît-Alexandre Malfroid et Charles Valeriola, juges au tribunal criminel de la Dyle prévenus de forfaiture (AF III 507, plaquette 3209, pièce 24).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Répondant à celui du Conseil sur des inconvénients de la loi du 19 fructidor à l'égard des prévenus d'émigration et aux craintes perfides que la malveillance a cherché à inspirer pour provoquer le rapport d'une loi salutaire, rassurant le Conseil sur les mesures qui sont prises pour que l'exécution de cette loi s'accorde toujours avec la justice, minute jointe de l'arrêté du 23 frimaire sur Jean-Zacharie Imbert, voiturier d'Auriol, dénoncé comme inscrit sur la liste des émigrés et arrêté à la demande d'un concurrent<sup>3</sup> (AF III 507, plaquette 3209, pièces 20-23).

#### **Guerre.**

Autorisation au général autrichien Latour de faire lever la carte de la partie de la rive droite du Rhin entre la Nidda et la Lahn (de l'amont de Francfort à celui de Coblenche) pour compléter la collection perdue par l'archiduc Charles, le général en chef de l'armée de Mayence devant surveiller l'opération d'une manière décente. Attribution au général Dugas, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, de tous les pouvoirs de son prédécesseur Pille. Signature du brevet du chef de brigade Phélines, employé à l'île de France (AF III 507, plaquette 3209, pièces 29-30 et 33-34).

#### **Intérieur et Police générale.**

---

<sup>1</sup> Le général Cervoni, voir au 8. L'adjudant général Claude-Christophe Boussin, réformé en l'an V, connu de *Quintin*, remis en activité à l'état-major de la 20<sup>e</sup> division militaire le 21. Le futur général Henri-Jacques Boyer, voir au 19 pluviôse.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 24 ventôse: annulation de plusieurs ventes de biens nationaux surprises à l'administration centrale à des prix inférieurs à des ventes antérieures et la mise en jugement des bénéficiaires, dont Groslevin. Sur Delabuisse, voir plus haut, 14 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>3</sup> Message cité au 14. Sur Imbert, voir *tome III*, page 199, note 3.

Municipalités, réorganisation<sup>1</sup>: la Bachelierie, Bazoches [-sur-Hoëne], Bessay [-sur-Allier], Bèze: président persécutant les patriotes, Biozat, Bréhal, le Bugue, Busset, Cérilly (Allier), Chantelle, Charroux (Allier), Criquetot [-l'Esneval], Ébreuil, Escurolles: président pour entrave à la vente des biens nationaux, Esglandes (auj.: commune de Pont-Hébert), Flavigny [-sur-Ozerain]: agent municipal du chef-lieu ayant laissé un prêtre réfractaire chasser *le citoyen Martin qui, quoique non prêtre, avait fait sa soumission aux lois*, Gannay [-sur-Loire]: agent de Saint-Martin-des-Lais royaliste, Gevrey [-Chambertin], Huriel, Issigeac, Jaligny [-sur-Besbre], Lapalisse, Lisieux *extra muros*, Lisle (Dordogne) ayant participé à des rassemblements contre-révolutionnaires, Lurcy [-Lévis]: agent de Limoise royaliste, Luzech ayant reçu des émissaires des contre-révolutionnaires de Montauban<sup>2</sup>, Marcheseuil, Marsa, Meaulne, Nuits-Saint-Georges: adjoint de Prémieux [-Prissey] pour faux procès-verbal d'enlèvement des battants de cloches, qu'il a laissé sonner ensuite, Pamiers: réintégration d'administrateurs nommés par le Directoire le 2<sup>e</sup> complémentaire an V, suspendus et remplacés par l'administration centrale, Ploërdut, Poissy et le commissaire municipal, Pontorson, Rosporden: agent de Saint-Divy *ami des chouans*, Rouvray (Côte-d'Or), Saint-Désiré, Saint-Loup [-sur-Semouse]: agent d'Anjeux royaliste, Saint-Germain [-des-Fossés], Saint-Menoux, Saint-Pierre-Église, Salignac [-Eyvignes], municipalité *ayant plusieurs fois inspiré de fausses conspirations pour rendre odieux les républicains*, Savoisy, dont l'agent du chef-lieu ayant prévarié avec le percepteur, Souitte (auj.: commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule), Target: agent de Vernusse incapable, Tessy [-sur-Vire], Trun, Verneuil [-en-Bourbonnais] et Villeneuve [-sur-Allier], dont l'agent de Gennetines, infirme (AF III 507, plaquettes 3210, pièces 41-64, 66-69, 74-80, 82-94 et 98-99, et 3211, pièces 131-132, 139-140, 157-166, 170-171, 179-189 et 193-194).

### **Justice.**

Instruction au consul à Gênes de juger des prises maritimes suivant la loi en vigueur au moment de la capture<sup>3</sup> (AF III 507, plaquette 3209, pièce 32).

### **Marine et Colonies.**

Corrections à l'arrêté du 8 sur l'embargo sur les bâtiments particuliers armés en cours: mise des marins français au service de la République, possibilité aux armateurs d'enrôler des hommes non inscrits maritimes et des étrangers, ces derniers ne devant pas être reçus dans les états-majors, et autorisation à la commission de préparation de l'armée navale d'affecter à la République les corsaires et autres bateaux des ports et des arrondissements de Cherbourg, le Havre et Dunkerque (AF III 507, plaquette 3209, pièce 39).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>4</sup>. Annulation de l'arrêté du 14 pluviôse déportant Devaux, curé d'Étampes, disculpé d'avoir pris part à l'attroupement du 18 nivôse contre Pailhet, et destitution du commissaire municipal. Émigrés, radiation: René-Jacques Bigot, de Villeurbanne<sup>5</sup>, volontaire au 2<sup>e</sup> bataillon de l'Eure, inscrit dans la Haute-Marne; Pierre-François Raguindeau, né à Laval (Mayenne), habitant à Dourdan, administrateur du district de cette ville, commissaire municipal d'Étampes en l'an IV, employé à l'administration centrale de Seine-et-Oise; les frères Jean-François et Jean-Honoré Thiébaud, de Gray, commis marchand et médecin. Envoi des prisonniers de guerre britanniques des ports de la Manche dans des communes situées entre 10 et 15 lieues de la côte, à la demande de la municipalité de Calais. Levée des scellés sur les presses de Pierret, imprimeur de la *Gazette politique*, renonçant à imprimer des journaux<sup>6</sup> (AF III 507, plaquettes 3209, pièces 5-20, 25-28 et 35, et 3210, pièces 96-97 et 190-192).

### **Relations extérieures.**

Annulation des exequatur de consuls de Suède nés français, dont liste jointe par Signeul, consul général de Suède, qui se voient appliquer toutes les lois relatives aux étrangers résidant en France<sup>7</sup> (AF III 507, plaquette 3209, pièces 1-3).

---

<sup>1</sup> Le ministre de l'Intérieur rapporte les affaires des communes de l'Allier, de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône et celui de la Police générale les autres.

<sup>2</sup> De fructidor an V (*tome III, passim*).

<sup>3</sup> Soit avant, soit après la loi du 29 nivôse an VI. Le registre note exceptionnellement, au titre du travail de ce ministre, des nominations judiciaires, que nous reportons aux affaires non citées au procès-verbal.

<sup>4</sup> Onze prêtres de l'Ardèche dénoncés par Saint-Prix à Merlin de Douai, Perchereau, de Montigny [-le-Chartif] (Eure-et-Loir), *faisant croire qu'il découvre les choses par nécromancie et qu'il guérit les bestiaux*, un de la Meurthe et deux de Douai.

<sup>5</sup> Alors: Isère. Les affaires de Bigot et des frères Thiébaud sont demandées par Merlin de Douai.

<sup>6</sup> Sur ce journal, voir *tome III*, page 213, note 5.

<sup>7</sup> Outre le nommé Frédéric Émery, sont concernés les consuls Babut à Nantes, Chantereyne à Cherbourg, Lezunes à Rouen, Miramon à Bayonne, Pellibran à Rochefort et Vierne à Nice, et les vice-consuls Le Beau à Morlaix et Riou-Kerhalet à Brest. Un arrêté du 29 messidor an VII (*tome IX*) annulant l'exequatur donné en l'an IV à Théodore Van Moorsel, né à Ostende, vice-consul danois à Anvers, tend à donner à l'arrêté de l'an VI une portée générale puisqu'il annule en même temps tous les exequatur délivrés avant le 16 ventôse an VI comme agents de puissances étrangères à des individus nés ou devenus français.

Communication par le ministre de lettres des plénipotentiaires du congrès de Rastatt et de Carra-Saint-Cyr sur Passavan Oglou: *le Directoire arrête verbalement de laisser les choses en l'état où elles sont à son égard*<sup>1</sup>.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 507, plaquettes 3210, pièces 37-40, 65, 70-73, 81-82, 95 et 100-102, et 3211, pièces 102-130, 133-138, 141-156, 167-169, 172-178 et 195-204. Nominations administratives et judiciaires:  
- commissaires municipaux, *Aisne*, Bazoches [-sur-Vesles]<sup>2</sup>; Hirson, intervention du député Debry;- *Cher*, Argent [-sur-Sauldre];- *Côte-d'Or*, Talmay;- *Côtes-du-Nord*, Moncontour: Charles Harel, ex-administrateur central;- *Creuse*, la Courtine: Plafait, administrateur municipal de Felletin puis commissaire municipal de Gentioux [-Pigerolles];- *Gard*, d'après un tableau préparé par le nouveau commissaire central Combet, Aigues-Vives, adresses de républicains du chef-lieu et de Codognan; Aramon et Bellegarde ou Beaucaire *extra muros*: Moral père et Joseph Mouret, négociants à Vallabrègues et Fourques; Cavillargues: Bertrand, notaire; Connaux; Génolhac; Lussan: remplacement de Gide père, âgé de 80 ans; Marguerittes; Navacelles; Pont-Saint-Esprit: La Boissonnade, négociant, dénonciation contre Renvy, commissaire en l'an IV, beau-frère de l'émigré Dampmartin; Pont-Saint-Esprit *extra muros* ou Saint-Paulet-de-Caisson; Roquemaure: J.-H. Villiers, homme de lettres; Saint-Ambroix: Chabert, ex-administrateur central; le Vigan: Capion, notaire, remplaçant Calas, nommé directeur des postes;- *Isère*, le Bourg-d'Oisans; Bourgoin [-Jallieu], billet de Champagneux<sup>3</sup> à La Revellière-Lépeaux, an IV;- *Loir-et-Cher*, Marchenoir;- *Loire-Inférieure*, Legé;- *Lozère*, Chasseradès; Vebron; Villefort: Gueit, administrateur du district, remplaçant Borelly, nommé receveur du département;- *Mont-Blanc*, Saint-Étienne-de-Cuines<sup>4</sup>;- *Deux-Nèthes*<sup>5</sup>, Herentals: Leclerc, ex-archiviste de l'administration centrale, commissaire spécial pour la rentrée des contributions; Hoogstraten; Mol: remplacement pour entrave à la rentrée de l'emprunt forcé; Westerlo: remplacement d'un ivrogne;- *Somme*, Péronne, minute de Merlin de Douai;- *Var*, Grimaud;- *Vendée*, Fontaines; la Jaudonnière; Loge-Fougereuse: Verdon, officier de santé; Saint-Fulgent;- *Vosges*, la Broque (auj.: Bas-Rhin);  
- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Calvados*, Caumont [-l'Éventé];- *Dyle*, Bruxelles, 7<sup>e</sup> section;- *Gard*, billet du député Chazal proposant également un commissaire près le tribunal correctionnel de Nîmes, poste déjà remplacé, tribunaux, 1<sup>er</sup> substitut; Uzès, tribunal correctionnel, commissaire;- *Mayenne*, Argenté; Commer; Cuillé; Laval, justices des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> sections et *extra muros*; Loiron; Montsûrs; Nuillé-sur-Vicoin; Saint-Berthevin; Soulgé [-sur-Ouette]; Vaiges;- *Deux-Nèthes*, Ekeren (auj.: commune d'Anvers); Lierre.

### **Séance du 17 ventôse an VI [7 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 210 verso-213 verso; AF III 508, plaquettes 3212 à 3214)

### **Message des Cinq-Cents.**

[Du jour] pour annuler les inscriptions collectives d'émigrés, à la requête de Claude-Charles Beauquille, ex-employé, de Paris, traduit en commission militaire à Dijon, message transmis au ministre de la Police générale pour faire un rapport *après-demain sans faute* (AF III 507, plaquette 3212, pièces 21-23).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur le bail de la moitié des verreries de Saint-Quirin provenant du chapitre de Saint-Louis de Metz à Ména et compagnie, propriétaires de l'autre (AF III 507, plaquette 3213, pièces 54-56).

### **Finances.**

---

<sup>1</sup> Ces deux affaires ne sont pas représentées ici. Osman Passavan-Oglou, pacha de Vidin (Bulgarie), était entré en révolte ouverte contre les réformes du sultan Sélim III, dont les armées avaient en vain assiégé plusieurs fois sa forteresse sur le Danube dans le nord de la Bulgarie. L'article très détaillé qui lui est consacré dans la *Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts* sous la direction de MM. Berthelot et autres, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, s.d., écrit que la France voulait le soutenir pour affaiblir le sultan avant l'expédition d'Égypte et s'en faire un allié s'il réussissait à l'évincer.

<sup>2</sup> En outre, annulation de la nomination d'un commissaire municipal à Liesse le 4 ventôse.

<sup>3</sup> Champagneux, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de l'Intérieur, né à Bourgoin (*tome II*, index).

<sup>4</sup> Destitution de Gojon, notaire à la Chambre, parent d'émigrés, procès-verbal de la municipalité sur son refus de prendre fonction pour ne pas avoir à faire arrêter ses parents, et ordre d'écrire au département d'adresser une liste de candidats.

<sup>5</sup> Sauf le premier, les commissaires municipaux nommés dans les Deux-Nèthes sont dits parlant les deux langues.

Arrondissements de recette de la Drôme et du Jura, rectification. Inspecteurs des contributions: Aveyron, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne et Yonne<sup>1</sup>. Annulation de l'arrêté du 12 fructidor an V<sup>2</sup> dispensant d'imputer les ordonnances des ministres et autres ordonnanciers sur les fonds décadaires lorsqu'elles n'entraînent pas de sortie de fonds de la Trésorerie nationale. Publication dans les départements réunis du titre premier de la loi du 5 novembre 1790 sur la vente des biens nationaux, minute avec corrections de François de Neufchâteau et lettre de l'administration centrale de Sambre-et-Meuse. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les droits d'entrée à Marseille sur les huiles venant de Nice<sup>3</sup> (AF III 508, plaquettes 3212, pièce 2, 3213, pièces 50-53 et 61-67, et 3214, pièces 98-99 et 146-147).

### **Guerre.**

Autorisation d'achat d'armes à Toulon aux capitaines grecs d'Hydra Ioanny Cathara et Manolli Generaly. Traitement de réforme du chef de bataillon et ex-adjutant général Leverrier. Nomination d'officiers des compagnies de vétérans<sup>4</sup>, dont Carbon, nommé capitaine de vétérans, billet de Ramel de Nogaret, Gaspard-Nicolas Garçon, chef de bataillon à la Légion de police, nommé commandant la 37<sup>e</sup> compagnie de vétérans; nomination de Nicolas Reneault, ex-officier de police militaire à l'armée d'Italie, sous-lieutenant à la 100<sup>e</sup> demi-brigade. Remerciements à Augereau pour ses notes, sur papier à en-tête gravé de général en chef d'armée corrigé à la main en général commandant la division militaire, sur l'esprit public des villes traversées dans son voyage de Strasbourg à Perpignan, minute de Merlin de Douai<sup>5</sup> (AF III 508, plaquettes 3212, pièces 31-32, et 3213, pièces 33-49, 57-60 et 71-73).

### **Intérieur.**

Épuration, municipalités<sup>6</sup>: le Bar [-sur-Loup]: agent municipal de Cipières résistant au séquestre des biens d'un émigré, Beaumont (Puy-de-Dôme), Belsele pour refus de prêter serment<sup>7</sup>, Blangy [-le-Château], Calais, Champeix, la Chapelle-la-Reine<sup>8</sup>, Corbelin, Deinze (Escaut): président et agent du chef-lieu ayant coupé l'arbre de la Liberté lors de l'évacuation des Français, Herzele (Escaut) pour refus d'assister à la fête du 2 pluviôse, Hesdin, Mondeville (Calvados), Montaigut, Plauzat, Saint-Anthème, Saint-Germain-Lembron, Saint-Haon-le-Châtel, Sauxillanges: agent de Varennes [-sur-Usson] percepteur et ayant vexé les contribuables, le Thillot: agent de Bussang royaliste, Tullins pour refus d'assister à la fête du 2 pluviôse, dont l'adjoint du chef-lieu, noble, et Zottegem (Escaut) ne tenant pas l'état civil; et agent de Mory recevant les cérémonies du culte réfractaire chez lui. Nominations: administration centrale de la Haute-Marne<sup>9</sup> et bureau central de Bordeaux (AF III 508, plaquette 3214, pièces 74-97, 100-102 et 106-145).

### **Police générale.**

Émigrés, radiation: Henriette-Jeanne-Élie Becdelièvre, veuve Talaru, de Versailles, inscrite en Eure-et-Loir; Constant-Joseph Briois, cultivateur à Wardrecques, et Jean-François Reveché du Perron, commissaire municipal d'Argenteuil, prêtre, radiés provisoirement par les district de Montdidier et Châteaudun; Isaïe-Louis Rioult-Villaunay, d'Avenay, ex-militaire. Maintien: Anne-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy-Solre, inscrit dans le Pas-de-Calais, se disant étranger quoique député à la Constituante<sup>10</sup>. Lettre demandant confidentiellement à Lecointe-Puyraveau, commissaire central des Deux-Sèvres, une liste des chefs chouans *dont la présence lui semble capable de troubler la tranquillité publique*, après une lettre du général Grouchy jointe regrettant l'inexécution dans ce

<sup>1</sup> Dont Augustin-Louis Frécine, député de Loir-et-Cher à la Législative et à la Convention, nommé commissaire pour le brûlement des assignats en l'an IV, puis, comme on l'a vu dans les tomes précédents, commissaire à des fonctions similaires, ici nommé dans l'Yonne (mesure connue de *Kusincinski, Dictionnaire des conventionnels*), ensuite élu de Loir-et-Cher aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI, receveur de l'Yonne muté en Saône-et-Loire le 19 ventôse an VII (*tome VIII*), mesure inconnue de cet auteur, réintégré dans l'Yonne le 28 thermidor suivant puis destitué le 6 vendémiaire an VIII (*tome X*, mesures connues de l'auteur).

<sup>2</sup> Sur les virements d'ordre et la comptabilité des ministres (*tome II*, page 192).

<sup>3</sup> Voir au 14.

<sup>4</sup> Noms repris à l'index, rubrique *Vétérans*.

<sup>5</sup> Par Colmar, Belfort, Besançon, Dole, Auxonne, Dijon, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Lyon, Pont-sur-Rhône (Pont-Saint-Esprit), Nîmes, Montpellier, dont il loue la nouvelle municipalité, Pézenas, Béziers et Narbonne. Ses notes sont succinctes.

<sup>6</sup> Les destitutions des municipalités de l'Escaut, de la Loire, du Puy-de-Dôme et des Vosges sont accompagnées de délibérations des administrations centrales les suspendant. La liste qui suit comprend aussi de simples remplacements.

<sup>7</sup> Belsele (graphie française: Belcele), Belgique, Flandres-Orientales,auj.: commune de Saint-Nicolas, alors: Escaut. La minute de l'arrêté de destitution est classée au dossier du 4 ventôse (AF III 503, plaquette 3182, pièce 113), le dossier du 17 comprenant la délibération de l'administration centrale suspendant les intéressés.

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: la Chapelle-Égalité, correction d'une erreur de copiste dans l'arrêté du 15 pluviôse.

<sup>9</sup> Réintégration d'Henryon, membre indiqué le 8 vendémiaire comme destitué mais cité parmi ceux alors conservés.

<sup>10</sup> Député de la noblesse du bailliage du Quesnoy, démissionnaire dès le 1<sup>er</sup> décembre 1789, émigré en Belgique et aux Pays-Bas, rentré sous le Consulat, ici appelé Anne-Emmanuel-François-Ferdinand de Croy. Ni *Roman d'Amat* ni *Lemay* n'évoquent cet arrêté; le second auteur dit qu'après son retour, il profita de sa qualité d'étranger pour reconstituer sa fortune en Allemagne.

département et celui de la Vendée des mesures d'arrestation des chefs chouans, minute de Lagarde<sup>1</sup>. Ordre au ministre de faire réprimer l'abus de pouvoir commis par la municipalité de Poitiers se disant autorisée, par fausse interprétation d'une lettre du ministre, à prendre des armes dans les dépôts de la République pour la colonne mobile, minute de Lagarde, lettre des députés Creuzé-Latouche, Dutrou-Bornier et Rampillon sur des membres du cercle constitutionnel fermé par le Directoire appartenant à cette colonne<sup>2</sup>. Fermeture des cercles constitutionnels de Carcassonne et Narbonne *dans lesquels se sont glissés des parents d'émigrés et des prêtres* et qui correspondent entre elles, lettre des députés Fabre, Marragon et Méric, et de Vesoul où l'on avance des propositions et des maximes destructives de l'ordre public, lettre de Boudot, ex-orfèvre à Luxeuil, pharmacien à Vesoul, dénonçant à un Directeur le citoyen Poisson fils, auteur d'une dénonciation contre des particuliers faussement présentée comme adoptée par le cercle, où les anarchistes invitent le gouvernement à dresser des listes de suspects et à rappeler des individus déportés (AF III 508, plaquettes 3212, pièces 11-20 et 24-30, et 3213, pièces 68-70).

### **Relations extérieures.**

Lettre au Directoire cisalpin sur les retards de la solde des troupes françaises, minute de Lagarde, note de Visconti attribuant le mouvement des troupes françaises de Mantoue à quatre mois de retard du prêt des troupes, réponse du directoire cisalpin, français, 28 ventôse, sur papier à vignette légendée: *Liberté Égalité*, dessin d'A. Appiani, gravure de Jos. Beinlin, et brouillon d'une réponse du Directoire exécutif écrite par Merlin de Douai, sans date (AF III 508, plaquette 3212, pièces 3-7, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 102).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 508, plaquette 3212, pièce 1. Lettre reprochant à Brune son silence depuis le courrier du Directoire du 8 ventôse: *Le Directoire exécutif ne sait comment interpréter des longueurs aussi étranges et qui peuvent aussi compromettre les plus grands intérêts de la République. Il attend une réponse précise par le retour du courrier qu'il vous expédie et il espère que vous ne le ferez pas repartir sans le rendre porteur de l'annonce positive de la destruction de l'oligarchie de Berne et de Soleure et, par suite, du reste de l'oligarchie suisse.*

AF III 508, plaquette 32132, pièces 103-105. Nomination d'un commissaire municipal à Oucques.

## **Séance du 18 ventôse an VI [8 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 214 recto-218 verso; AF III 508, plaquettes 3215 à 3219)

### **Lois.**

[Du jour] portant instruction sur le plan des opérations des assemblées primaires et communales. [Du 17] fixant le nombre de députés à élire par département en l'an VI (AF III 508, plaquettes 3212, pièce 8, 3215, pièce 28, et 3216, pièces 29-32).

### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur la suppression de l'une des trois justices de paix de Lorient<sup>3</sup> (AF III 508, plaquette 3216, pièces 35-36).

### **Guerre.**

Traitement de réforme du général Boisset, ex-commandant en Ardèche, à la demande du député son frère, rapport du ministre de la Police générale à Reubell démentant sa responsabilité, dénoncée par *l'Ami des lois*, lors du massacre de membres de la garde nationale par des brigands à Burzet, lettre du député, mémoire du général démentant son absence du département lors de la prise de la citadelle de Pont-Saint-Esprit par la bande de Dominique Allier et du comte de Saint-Christol le 26 fructidor an V, lettres du général Hacquin, commandant la 9<sup>e</sup> division militaire, de l'adjutant général Dominique Compans, chef d'état-major de la division, des administrations centrales de l'Ardèche et de la Lozère et de la municipalité de Pont-Saint-Esprit, thermidor an V-ventôse an VI<sup>4</sup>. Dispositions sur les mouvements insurrectionnels qui se sont manifestés dans les troupes françaises à Mantoue et à Rome: nomination de Brune général en chef de l'armée d'Italie, et réponse à son annonce d'heureux succès en Suisse, reçue la veille après le départ de la lettre du Directoire lui réclamant des nouvelles; instructions au même: ordre de ne partir pour Milan que sur nouvel ordre du

<sup>1</sup> Le général Grouchy commandait la 12<sup>e</sup> division militaire (la Rochelle). Michel-Mathieu Lecointe-Puyraveau, député à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé commissaire central le 9 floréal an V (*tome I*), réélu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>2</sup> On ne trouve aucun arrêté de fermeture du cercle constitutionnel de Poitiers dans les minutes d'arrêtés du Directoire.

<sup>3</sup> Voir *tome VIII*, 6 floréal an VIII: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>4</sup> Sur le général Joseph-Valérian de Boisset, voir *tome III*, page 174, note 1. Son frère Joseph-Antoine, conventionnel de la Drôme, député de l'Ain aux Anciens, et élu aux Cinq-Cents par l'Ardèche en l'an VI. Sur le général Honoré-Alexandre Hacquin ou Haquin, voir *tome II*, page 48, note 2.

Directoire en conséquence des renseignemens qu'il doit recevoir de votre part sur l'état actuel de la Suisse; nomination de Berthier chef d'état-major de l'armée d'Angleterre; ordre au général [Gouvion-] Saint-Cyr de se rendre à Rome sous les ordres de Brune<sup>1</sup>, et à Masséna d'aller à Gênes où il recevra des instructions particulières; maintien dans l'armée d'Italie des troupes françaises de Rome et de celles de la République ligurienne, du Golo et du Liamone, et des départements provisoires de Corfou, d'Ithaque et de la mer Égée. Ordre au commandant en chef de l'armée d'Italie de faire arrêter et conduire à Briançon les officiers se disant le comité central du corps d'officiers de l'armée de Rome, signataires d'un ordre du 7 ventôse interdisant toute sortie de marchandises de Rome sans leur permission, billet joint du 7 ventôse, sept signatures, interdisant spécialement la sortie des voitures des généraux, les officiers se disant députés des officiers de l'armée réunis au Capitole signataires d'une déclaration du même jour, jointe, une vingtaine de signatures, déclarant ne plus reconnaître Masséna comme général en chef; et le rédacteur de l'adresse imprimée, jointe en affiche bilingue italien-français, *Les officiers de l'armée de Rome au général en chef* dénonçant les vols faits dans Rome par des monstres gradés & des administrateurs dévastateurs & corrompus, plongés nuit & jour dans le luxe et la débauche; lettres des commissaires du Directoire à Rome et de Daunou à La Revellière-Lépeaux sur les causes de l'insubordination des troupes, accusant Masséna et mentionnant un refus de l'armée d'obéir à l'un de ses ordres, 10 ventôse<sup>2</sup>. Attribution aux commissaires du Directoire à Rome de toute autorité supérieure en matière civile, politique et financière dans le territoire de la République romaine et ordre à l'armée de déférer à leurs instructions, lettre des commissaires se plaignant que Berthier n'ait pas même lu un de leurs projets d'arrêté; ordre aux commissaires de vérifier tous les abus et dilapidations qui pourront leur être dénoncés et d'exiger des Consuls romains l'expulsion de tous les diplomates auprès de la cour de Rome jusqu'à ce que leurs gouvernements reconnaissent la République romaine, excepté l'ambassadeur espagnol De Azara<sup>3</sup>; ordre de faire arrêter et juger comme espions les émigrés français qui se trouveraient encore sur le territoire de la République romaine. Suppression des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> demi-brigades, ayant le plus participé à ces mouvements, devant être amalgamées à d'autres demi-brigades, le chef de la 12<sup>e</sup> devant être muté chef d'une autre demi-brigade au premier poste vacant. Ordre à l'ambassadeur à Naples de manifester le mécontentement du Directoire sur la conduite à Rome de Pignatelli<sup>4</sup>. Nomination de Schauenburg général en chef de l'armée française en Suisse, avec instruction de consommer la fusion des cantons helvétiques dans une seule république, minutes de Lagarde et Merlin de Douai. Ordre au même et à Brune sur l'abbaye Notre-Dame-de-la-Pierre, dite Mariastein, repaire d'émigrés: la faire occuper militairement et en disperser les moines dans le reste de la Suisse, minute de Lagarde<sup>5</sup> (AF III 508, plaquettes 3215, pièces 12-24, et 3217, pièces 59-73 et 75-81; copie des arrêtés sur Rome et la Suisse au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 102-111 et 124).

### Justice.

Annulation de la condamnation par le tribunal correctionnel de Pontoise de Chapel fils, dit Radet, à remplacer des ormes abattus sur la route nationale de Paris à Franconville par des arbres fruitiers. Prohibition des marchandises anglaises dans les pays de la rive gauche du Rhin, envoi au journal *le Rédacteur*. Remplacement du juge de paix de Mazan pour abandon de poste. Annulation de la nomination par l'administration centrale de Saône-et-Loire de Louis Galopin, greffier du juge de paix de Touches, débiteur failli, notaire à Aluze. Transfert provisoire du tribunal correctionnel de Sas-de-Gand (Escaut) de Watervliet à Eeklo<sup>6</sup>. Annulation de l'arrêté du 7 ventôse ordonnant au juge de paix de la 2<sup>e</sup> section d'Anvers de comparaître devant le Directoire<sup>7</sup>. Référés rejetés des tribunaux: correctionnel de Fontainebleau sur la valeur probante des procès-verbaux de gardes forestiers, et civil du Nord sur l'appel de jugements sur les patentes. Cassation d'un jugement du tribunal civil de la Vienne refusant de statuer jusqu'à ce qu'il soit décidé des émoluments des huissiers anciennement titulaires et de ceux nouvellement nommés. Autorisation au commissaire près les tribunaux de la Charente-Inférieure de poursuivre l'annulation d'un

<sup>1</sup> Bien que cela ne soit pas dit ici, le général Laurent Gouvion-Saint-Cyr remplaça Masséna au commandement de l'armée française à Rome.

<sup>2</sup> Voir, tome V, 21, 23, 25 germinal et 9 prairial, l'affaire de cinq officiers de l'armée d'Italie venus à Paris pour donner des renseignemens au Directoire après les mouvements insurrectionnels de cette armée en ventôse an VI, les nommés Louis Davin, né à Saint-Quentin (Isère: Saint-Quentin-Fallavier ou Saint-Quentin-sur-Isère?), capitaine à la 39<sup>e</sup> demi-brigade, Joseph Ducos, de Caupenne [-d'Agenais] (Gers), sous-lieutenant au 24<sup>e</sup> chasseurs à cheval, Claude-Ignace-Hilaire Mourrete, de Salins [-les-Bains], capitaine à la 30<sup>e</sup> demi-brigade de ligne, et Jean-Augustin Pion, de Poitiers, capitaine à la 61<sup>e</sup> demi-brigade, qui furent conduits de Paris à Briançon pour y être jugés en cour martiale.

<sup>3</sup> Joseph-Nicolas De Azara, ensuite ambassadeur en France. L'aide qu'il apporta aux Français de Rome pendant l'émeute où le général Duphot fut tué est rappelée lors de sa réception par le Directoire le 10 prairial (tome V).

<sup>4</sup> Antoine Pignatelli, comte de Belmonte, ambassadeur de Naples à Rome.

<sup>5</sup> L'abbaye bénédictine de Mariastein (Notre-Dame-de-la-Pierre en allemand), déplacée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se trouvait alors dans le lieu de ce nom, commune de Metzelen, canton de Soleure.

<sup>6</sup> Sas-de-Gand, auj.: Pays-Bas, Zélande. Watervliet, auj.: Belgique, Flandres-Orientales, commune de Saint-Laurent. Eeklo, commune des Flandres-Orientales.

<sup>7</sup> De nouveaux renseignemens l'innocentant d'avoir relâché l'assassin de soldats français lors de l'émeute du 30 pluviôse contre les Français.

jugement du tribunal de commerce de l'île de Ré restituant le bateau *la Marie*, de Boston, capitaine Southwork, malgré le défaut de rôle d'équipage (AF III 508, plaquettes 3215, pièce 1, 3216, pièces 37-44, 47, 74 et 82, et 3219, pièce 263).

### **Marine et Colonies.**

Rapport, à classer, sur la préparation d'une expédition en Méditerranée<sup>1</sup>.

### **Police générale.**

Municipalités, destitution: Aurignac après un *rassemblement séditieux sous prétexte d'un charivari*, Beaumont [-sur-Oise], Carentan: adjoint municipal de Méautis pour refus de serment le 2 pluviôse, Chamarande, Culan, où les fêtes nationales sont célébrées d'une manière dérisoire, Écouen, Fauville [-en-Caux], Forges [-les-Eaux], l'Isle-Adam, Jouy [-en-Josas], Levet, Ménerval, Mennecy, Meulan, Milly [-la-Forêt], Palaiseau, Rauzan, Rieumes, Rochefort [-en-Yvelines], Rosny [-sur-Seine], Saint-Nicolas-de-la-Grave<sup>2</sup>, Sèvres et Triel [-sur-Seine]. Prêtres, déportation<sup>3</sup>. Annulation de l'inscription sur la liste des émigrés de Seine-et-Marne de Charles-Grégoire Dulac, volontaire au 1<sup>er</sup> bataillon du Puy-de-Dôme, sous la dénomination collective des héritiers de la veuve Masse, minute de Merlin de Douai, pétition de l'intéressé apostillée par les députés Artaud-Blanval, Delmas, Dulaure et Girod-Pouzol. Garde par des gendarmes de Georges-Pierre-Joseph Monnin, conduit devant le Directoire conformément à l'arrêté du 28 pluviôse, jusqu'à rétablissement de sa santé permettant de l'interroger<sup>4</sup> (AF III 508, plaquettes 3216, pièces 45-46 et 48-50, 3217, pièces 51-58, et 3218, pièces 111-114 et 149-152).

### **Relations extérieures.**

Signature des lettres de créance de Sieyès, nommé consul général à Naples, et de Lachevardière, consul à Palerme<sup>5</sup> (AF III 508, plaquette 3215, pièce 25).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 508, plaquettes 3218, pièces 83-110 et 115-148, et 3219, pièces 157-158, 161-175, 178-206, 233-252, 259-262 et 264-267. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Hautes-Alpes*, Briançon; Laragne [-Montéglin]; Montmorin; Saint-Julien [-en-Champsaur]; Val-des-Près;- *Ariège*, Ax [-les-Thermes]: remplacement de Paul-Émile Abat désapprouvant le Dix-Huit Fructidor<sup>6</sup>; Carla-Bayle<sup>7</sup>; Daumazan [-sur-Arize];- *Calvados*, Cagny: remplacement d'un signataire de faux certificat de résidence d'émigré; la Cambe: remplacement d'un commissaire *accusé de caresser les nobles*;- *Charente*, Salles [-d'Angles]: Jean-Baptiste-Pierre Bordeix, notaire;- *Drome*, Saint-Paul-Trois-Châteaux: Jean-Baptiste Favier, commandant de la garde nationale sous la Terreur, ex-commissaire, nommé de nouveau, adresse de citoyens et pièces de procédure contre lui, délibération de la municipalité réclamant son remplacement, rapport de Jean-Louis Guibert-Auzias, envoyé de l'administration centrale à Saint-Paul et lettre des députés Fayolle et Gailhard, an IV, dossier remis par le député Chazal;- *Haute-Loire*, Pradelles: remplacement d'un ami du député déporté Borne; Tence: remplacement du commissaire ayant déchiré une estimation des revenus du noble Luzy sur le rôle des contributions du chef-lieu<sup>8</sup>;- *Meurthe*, Pulligny;- *Moselle*, Saint-Avold: Alexandre-Jean-Baptiste Thiéry, moine marié, apostille du député Becker proposant aussi Joseph Schonk, directeur de la poste aux lettres;- *Nièvre*, Beaumont [-la-Ferrière]; Larochemillay;- *Pas-de-Calais*, Saint-Pierre-lès-Calais (auj.: commune de Calais);- *Haut-Rhin*, Ammerschwih; Ensisheim; Ribeauvillé; Saint-Amarin;- *Seine-Inférieure*, Angerville [-l'Orcher]; Cailly: remplacement d'un ami du député invalidé en fructidor Guérard de La Quesnerie; Gonnevillle [-la-Mallet], adresse de citoyens, an IV et lettre de Le Tellier, commissaire du pouvoir exécutif dans le département, an IV<sup>9</sup>; le Havre *intra muros*; Longueville [-sur-Scie]: Parent, ex-chef

<sup>1</sup> Rapport dans AF III 205, dossier 941, pièces 225-226, exposant les mesures prises par Lambrechts, ministre par intérim, de concert avec Bonaparte, précisant que Brueys est attendu à Paris et que les équipages de son escadre sont en quarantaine à Toulon.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: la Grave (Haute-Garonne,auj.: Tarn-et-Garonne).

<sup>3</sup> Pierre-Nicolas Boucherot, de Gasny (Eure), ayant lu publiquement une lettre de l'archevêque de Rouen, Corneville, du Poislav (Loir-et-Cher) refusant un baptême à cause de témoins mariés civilement, un prêtre de Franciade (Saint-Denis, Seine), un de Seine-et-Marne, un des Vosges et deux de l'Yonne, dont Moreau, de Mont-Saint-Sulpice, ayant *provoqué dans les assemblées primaires le massacre des acquéreurs de biens nationaux*.

<sup>4</sup> L'ex-député du Haut-Rhin aux Anciens placé sous mandat d'arrêt pour conspiration le 28 pluviôse.

<sup>5</sup> Seule la lettre de créance de Jean-François Sieyès, frère du député, est conservée ici.

<sup>6</sup> Son remplaçant est destitué le 28 floréal (*tome V*) et remplacé par l'administrateur central Gomma, qui démissionne et que remplace Abat, alors secrétaire de la municipalité, le 15 ventôse an VII (*tome VIII*), le rapport du ministre imputant sa destitution à des dénonciations mal fondées.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Carla-le-Peuple.

<sup>8</sup> Champanhac-Villeneuve, ex-chef du bureau des contributions du département, nommé le 13 nivôse (plus haut).

<sup>9</sup> A.-F. Le Tellier, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, nommé le 14 germinal an IV commissaire du pouvoir exécutif dans les départements des Côtes de l'Océan au sud de la Loire (*Debidour*, tome II, page 82). Rien n'indique qu'il ait été chargé de mission au nord de la Loire. Une lettre du Directoire du 2<sup>e</sup> complémentaire an IV (*ibidem*, tome III, page 634) le remercie de la manière dont il s'est acquitté du commissariat qui lui avait été confié dans la Vendée. Le Tellier écrit ensuite au Directoire le 7 frimaire an V sur l'esprit public à Lyon (*ibidem*, tome IV, pages 400-401).

du bureau des impositions à Dieppe; Sassetot [-le-Mauconduit]: Castillon, président de la municipalité, ex-accusateur public et commissaire national près le tribunal du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>1</sup>; - *Var*, les Arcs; Bauduen: Terrasson, officier de santé; - et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Allier*, tribunal civil, annulation de l'arrêté du 6 nivôse nommant à une place non vacante;- *Ardennes*, Charleville; Mézières *extra muros*;- *Aveyron*, Saint-Geniez [-d'Olt];- *Cher*, Nérondes;- *Dyle*, tribunaux, commissaire: Méaulle, muté de la Meuse-Inférieure<sup>2</sup>;- *Gironde*, Bazas, tribunal correctionnel, commissaire;- *Jura*, tribunal civil, suppléants, Dole;- *Loire*, tribunaux, commissaire: Dupuy<sup>3</sup>;- *Loire-Inférieure*, Candé; Legé;- *Manche*, tribunal civil, suppléants;- *Haute-Marne*, *idem*; Chaumont;- *Moselle*, Boulay [-Moselle]; Inglange;- *Pas-de-Calais*, tribunal civil, suppléant<sup>4</sup>; Neuville [-sous-Montreuil];- *Basses-Pyrénées*, tribunal civil, suppléant;- *Vosges*, *idem*; Saint-Dié.

## Séance du 19 ventôse an VI [9 Mars 1798]

(AF\* III 10 folios 219 recto-223 recto; AF III 508, plaquettes 3220 à 3222)

### Lois.

[Du jour] convoquant l'assemblée électorale du Rhône à Condrieu; et sur l'installation de l'école centrale de la Somme aux Prémontrés d'Amiens. [Du 18] sur l'assemblée primaire de Zele (Escaut)<sup>5</sup>; désignant les départements devant élire des juges et suppléants au Tribunal de cassation; et transférant la commune d'Écueillé du canton de Montrésor, Indre-et-Loire, à celui de Jeu-Maloches, Indre<sup>6</sup> (AF III 508, plaquettes 3215, pièces 26-27 et 33-34, et 3220, pièces 4-6).

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le transfert du tribunal civil de la Nièvre au couvent Saint-Martin de Nevers<sup>7</sup>; et l'opposition de 14 maîtres de forge de l'Ariège à la création de celle des frères Fontaine à Montgaillard (AF III 508, plaquettes 3220, pièces 9-11, et 3222, pièces 42-44).

### Finances.

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de l'Aisne privant la République d'un droit acquis de l'émigré Poidevin de Verrière sur une rente entre le nommé Demauroy et Jean-Samuel Jolly aîné, négociant à Saint-Quentin. Maintien de l'adjudication du bien national dit la Cour de la Haverie, provenant de l'émigré Harcourt, dans le Calvados, à Chatry, et annulation de sa vente ultérieure au nommé Milot sous le nom de Cour Lagarde et ferme du Bois-Niquelon. Attribution à Pierre Christian, Jacques Neubauer et autres<sup>8</sup>, des biens de Joseph Heberlé, meunier à Lembach, émigré rentré. Annulation de la vente de l'abbaye de Vaucelles, commune de Crèvecœur [-sur-l'Escaut], à Doublet et Clain, cessionnaires de Caron et autres, à cause d'une coalition des habitants *pour empêcher que le prix de l'adjudication de ces biens ne montât à sa véritable valeur*, minute de Merlin de Douai<sup>9</sup>. Rejet de la

---

<sup>1</sup> Emmanuel-Louis-Jacques-André Castillon, élu de la Seine-Inférieure aux Cinq-Cents en l'an VI, remplacé à Sassetot le 7 prairial (*tome V*).

<sup>2</sup> Jean-Baptiste-Nicolas Méaulle, député de la Loire-Inférieure à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé commissaire près les tribunaux de l'Ourthe le 8 floréal an V, puis près ceux de la Meuse-Inférieure le 4 prairial suivant (*tome I*); *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*, le dit nommé président du tribunal de la Meuse-Inférieure en pluviôse an VI et ne connaît pas sa mutation dans la Dyle, annulée le 2 floréal (*tome V*) à la suite de son élection à la Haute Cour de Justice par la Meuse-Inférieure. Il remplace le futur député de l'Escaut Bazire-Lacoudraye, sur lequel voir *tome III*, page 158, note 2, et, plus haut, 11 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-Claude-Henri Dupuy, conventionnel de Rhône-et-Loire, élu de la Loire aux Cinq-Cents en l'an VII invalidé, nomination inconnue de l'auteur cité dans la note précédente. Il semble n'avoir pas alors accepté puisqu'on trouve d'autres nominations avant sa nouvelle nomination à ce poste le 8 fructidor (*tome VI*). Il avait été nommé inspecteur des contributions du département le 11 frimaire (*tome III*, index).

<sup>4</sup> Nomination d'un ancien membre du comité de surveillance (mots rayés sur la minute) de Saint-Omer.

<sup>5</sup> Loi faisant suite aux messages du Directoire des 7 fructidor an V (*tome II*, page 181) et 24 pluviôse (plus haut).

<sup>6</sup> À la suite de celui du 17 germinal an V (*tome I*, page 164).

<sup>7</sup> Voir *tome V*, 16 prairial: loi du jour y transférant aussi la *bibliothèque nationale* de la ville.

<sup>8</sup> On n'a pas repris à l'index les autres noms, une dizaine en tout, figurant sur la minute.

<sup>9</sup> Voir *tomes V, IX et X*, 29 germinal an VI, 21 floréal et 28 messidor an VII, puis 26 fructidor suivant: rejet des réclamations des cessionnaires, le second arrêté précisant qu'un acte notarié passé à Cambrai avant l'adjudication en 1793 obligeait les soumissionnaires à procéder au partage du domaine entre les chefs de famille de la commune par parts égales et passant outre aux observations des cessionnaires qui ont établi une blanchisserie et une papeterie dans cette abbaye, message des Cinq-Cents du 21 messidor an VII reçu le 28 suivant sur la réclamation des cessionnaires contre le dernier arrêté, et arrêté à la suite de ce message confirmant la vente à Caron et consorts, l'acte notarié entre les habitants ayant été rappelé sur le procès-verbal de l'adjudication, à laquelle ont enchéri également un habitant de Crèvecœur pour son propre compte, un de Péronne (Somme) et Douchet, ex-maire de Bantouzelle, le dénonciateur.

réclamation de Fleuret, associé d'Élie, receveur des Domaines à Pau, contre l'arrêté du 21 germinal an V<sup>1</sup> maintenant Conte adjudicataire d'un moulin national à Larreule (AF III 508, plaquettes 3220, pièces 7-8 et 16, et 3221, pièces 27-30).

### **Guerre.**

Cessation de fonction et d'emploi de Robinet, commissaire ordonnateur de la 24<sup>e</sup> division militaire à Bruxelles<sup>2</sup>. Corrections au tableau de résidence des officiers de la gendarmerie, dont mutation du conventionnel Bodin de Tours à Blois, lettre de Poullain-Grandprey. Ordre de faire un rapport sur l'adjudant général Paulet et l'ex-chef de brigade du 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, suspectés de ratures et surcharges sur le registre de ce régiment, et de vérifier de nouveau ceux de tous les corps militaires<sup>3</sup>. Adoption d'une proclamation à l'armée d'Italie pour *éclairer cette armée sur les suggestions perfides qui l'ont portée à se livrer à des mouvements insurrectionnels*, minute manuscrite avec ajouts de François de Neufchâteau, et renouvellement de l'ordre donné aux commissaires du Directoire à Rome de faire arrêter et juger tous les civils et militaires coupables de délits et concussion, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 111-112 (AF III 508, plaquettes 3220, pièces 1-2 et 21-26, et 3221, pièce 27).

### **Intérieur.**

Destitution de Berrut, Canard, Derennes, Lemoine et Letournel, respectivement professeurs de physique, mathématiques, législation, histoire et belles-lettres à l'école centrale de l'Allier inciviques<sup>4</sup>. Rejet de la demande de Plummer, Donnet frères et Vannier d'accueillir tous les ans dans leur tannerie et corroierie à l'anglaise à Pont-Audemer douze élèves en échange d'une somme d'argent ou de l'équivalent en cuirs provenant des bestiaux destinés à l'armée, la République ne disposant plus de peaux depuis la suppression de toute prestation de viande aux troupes. Brevet d'invention d'Abraham-Louis Bréguet, horloger à Paris, pour une machine nommée *échappement, propre à dispenser une force quelconque d'une manière égale et toujours constante dans les machines servant à mesurer le temps*. Nomination de Fenouillot-Falbaire caissier des parts des auteurs morts dont les ouvrages sont présentés au théâtre de l'Odéon<sup>5</sup>. Secours à Daguillon, employé du commissaire ordonnateur à Tours, *dont la femme est accouchée, le 7 ventôse, de quatre enfants qu'elle nourrit*. Municipalités, réorganisation: Aimargues, Allauch, Arles, Aubagne, Auriol, Barbentane, Barjac, Beaucaire *extra muros* ou Bellegarde (Gard), Bellenaves, Bians [-les-Usiers], Blauzac, Calvisson après des excès royalistes lors de la fête du 2 pluviôse, Cassis, Cavillargues, Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), la Ciotat, Clerval, Écot après des rassemblements de déserteurs, Éternoz, Eyguières, Fontvieille, Istres, Lambesc, Levier, Lussan, Mallemort, Marignane complice d'assassinats, Martigues, Mauriac (Cantal), à la demande de Mirande et du conventionnel Lacoste, malgré l'avis contraire du député Faure<sup>6</sup>, après un rassemblement pour le culte réfractaire et l'emprisonnement d'un soldat ayant chanté la *Marseillaise*, Maussane [-les-Alpilles], Moulins (Allier): destitution de deux membres protecteurs des agitateurs royalistes de la ville en l'an V, Nancray, Navacelles, Neuilly [-le-Réal], Nîmes, Notre-Dame-de-la-Mer (auj.: les Saintes-Maries-de-la-Mer), Noves, Orgon, Pélissanne, Rivières (Gard), Rognes, Roquevaire, Roulans, Saint-Vit, Tarascon et Verne: membre n'ayant pas prêté serment le 2 pluviôse. Destitution et jugement: agent de Croizet [-sur-Gand] ayant caché le prêtre réfractaire Cortey et favorisé l'attaque de volontaires escortant d'autres prêtres réfractaires. Enlèvement des obstacles non autorisés à la navigation sur les rivières navigables et flottables et les canaux d'irrigation et de dessèchement par les riverains, minute de Merlin de Douai. Remplacement de receveurs du droit de passe de la Seine refusant<sup>7</sup>. Communication par le ministre d'un procès-verbal des professeurs de l'école de santé de Paris

---

<sup>1</sup> Tome I, page 173. Antoine Conte, député des Basses-Pyrénées à la Convention et aux Anciens sorti en l'an V, nommé commissaire près les tribunaux le 1<sup>er</sup> frimaire (tome III, page 155).

<sup>2</sup> Remis en activité le 4 thermidor an VII (tome IX); voir aussi: AF III 194, dossier 897, pièce 343: Robinet, ex-commissaire des guerres.

<sup>3</sup> L'adjudant général Paulet pourrait être le futur général Marc-Gaspard-Abraham Paulet de La Bastide. Il s'agit sans doute d'inscription d'émigrés sur des registres d'unités militaires.

<sup>4</sup> Le premier, nommé en l'an IV, n'a pas pris ses fonctions.

<sup>5</sup> Charles-Georges Fenouillot de Falbaire de Quingey, fils d'un régisseur des salines de Salins (Jura), en littérature l'abbé Fenouillot, connu la célébrité avant la Révolution par sa pièce *l'Honnête criminel* retraçant la vie du protestant Jean Fabre. *Roman d'Amat* ne sait rien de lui pendant la Révolution et le dit mort à Sainte-Menehould en 1800 ou 1801. Son frère Jean Fenouillot, inspecteur de la librairie en Franche-Comté avant la Révolution, s'était signalé par des écrits contre-révolutionnaires et avait émigré à Neuchâtel, où était entré en relations avec le libraire Fauché-Borel, éditeur des émigrés français, avec lequel il joua un rôle dans la conspiration de Condé et du général Pichegru.

<sup>6</sup> Balthazar Faure, conventionnel de la Haute-Loire, représentant en mission dans le Cantal en 1793, qualifie Jean-Baptiste Lacoste, conventionnel du Cantal né à Mauriac, futur commissaire central du département en l'an VII, de *mauvais sujet*. Un nommé Mirande est cité comme employé des bureaux de Barras au Directoire en l'an IV et en l'an V (*Les Archives du Directoire*).

<sup>7</sup> Éléments non retenus à l'index.

établissant *les causes purement naturelles* de la mort de Hoche, pièce retirée par le ministre<sup>1</sup> (AF III 508, plaquettes 3221, pièces 32-41 et 45-47, et 3222, pièces 48-104).

### **Police générale.**

Fermeture du cercle constitutionnel de Strasbourg, créé par des étrangers d'outre-Rhin anarchistes, *faisant des proclamations, convoquant des rassemblements et des promenades publiques, ne s'occupant que de dénonciations* et invitant les citoyens à *ne se laisser conduire que par des étrangers banqueroutiers et d'autres étrangers dont la conduite depuis la Révolution n'a pu inspirer que le mépris*, minute de Reubell, destinataire d'une dénonciation non signée; destitution du commissaire municipal et de Wurm, administrateur municipal, membre du cercle constitutionnel, et expulsion du territoire de la République et de ceux occupés par ses armées des étrangers List, pharmacien, et Schwan, chirurgien, pièce jointe: *Aufruf an die Republikaner*<sup>2</sup>, imprimé sur une colonne, Strasbourg, L. Eck, allemand, s.d (AF III 508, plaquette 3220, pièces 12-15).

Décision du Directoire de chômer décadi.

## **Séance du 21 ventôse an VI [dimanche 11 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 223 verso-225 verso; AF III 509, plaquettes 3223 à 3225)

### **Finances.**

Ordre au ministre d'examiner le compte du général Hoche *le plus tôt possible*<sup>3</sup>. Nomination de l'ex-député Savornin inspecteur des contributions des Basses-Alpes, remplaçant le conventionnel de l'Aisne Bouchereau, démissionnaire, parmi les candidats: Carron, père d'onze enfants, recommandé par le député Bergœing, Causse, payeur général des armées du Midi puis receveur général de l'Aude, Josse, ex-administrateur central de la Haute-Saône, commissaire municipal de Vitrey [-sur-Mance], recommandé par Reubell<sup>4</sup> (AF III 509, plaquette 3223, pièces 23-26).

### **Guerre.**

Traitement de réforme du général de brigade réformé Beaufranchet d'Ayat, de l'ex-commissaire des guerres Duperron, des inspecteurs des fortifications Bouchet et Michaud et de l'ex-général de brigade Joseph Bigeard-Saint-Maurice. Cessation de fonction et réforme de l'adjudant général Klinger, employé dans la 13<sup>e</sup> division militaire. Promotion du capitaine Crouzet, aide de camp, chef de bataillon. Création pour la durée de la guerre d'un poste d'adjudant de place au château du Taureau et nomination de Jean-Antoine Rousseau. Rétablissement de Jean-Louis-Joseph Imbert second lieutenant d'artillerie à cheval. État de siège à Nîmes à la demande du général Petitguillaume, commandant la 9<sup>e</sup> division militaire après des rixes et assassinats. Poursuite de la fourniture de vivres de campagne aux troupes de la rive droite du Rhin par les régences de ces pays. Brevets de pension. Remise en activité de l'adjudant général Boussin, anciennement à l'armée des Alpes, employé dans la 20<sup>e</sup> division militaire<sup>5</sup> (AF III 509, plaquette 3223, pièces 6-22).

### **Intérieur.**

Municipalités, épuration: Mont-sous-Vaudrey et Rahon (Jura): membres ayant illégalement retiré des objets du culte à des prêtres, Allos, Andelot [-Blancheville]: agent municipal de Bourdons [-sur-Rognon] faible, Annot: agent de Peyrescq

---

<sup>1</sup> Et non conservée ici.

<sup>2</sup> Appel aux républicains (avis de réunion du cercle constitutionnel). L'apothicaire List et le médecin Schwan ou Schwann figurent parmi les agitateurs de la rive droite du Rhin (plus haut, 8 pluviôse, sans mention de leur qualité d'étranger); leur expulsion est annulée le 11 fructidor an VII (*tome X*) à la demande d'Augereau, alors député de la Haute-Garonne aux Cinq-Cents, de ses collègues du Bas-Rhin Jean-François André et Claude-Hilaire Laurent, de l'administration centrale et d'une soixantaine d'habitants de Strasbourg (d'après une adresse non conservée au dossier de cet arrêté). Le rapport du ministre de la Police générale Fouché indique que List avait ensuite été nommé commissaire municipal de Spire (Mont-Tonnerre) par Rudler, commissaire du Directoire dans les départements provisoires de la rive gauche du Rhin, puis s'était retiré à Berne d'où il avait été expulsé.

<sup>3</sup> On n'a aucune précision sur la minute de la lettre au ministre.

<sup>4</sup> Josse, élu greffier du tribunal criminel en l'an VI, remplacé à Vitrey le 14 messidor (*tome V*).

<sup>5</sup> Le général Louis-Charles-Antoine de Beaufranchet d'Ayat, mesure inconnue de *Six*. Le commissaire des guerres Duperron ou Duperrou ou Perroud, voir *tome III*, page 16, note 4. Les généraux Benoît-Louis Bouchet et Jean-Claude-Éléonor Michaud d'Arçon (*Martin et Walter*), que *Six*, au mot ARÇON, appelle Le Michaud d'Arçon, conseiller militaire de Carnot. Le "général" Joseph Bigeard-Saint-Maurice n'a pas pu être identifié. Les adjudants généraux Jean-Baptiste Klinger et Claude-Philippe Boussin, mesures connues de *Quintin*, le second y étant dit affecté à l'état-major de la division à Périgueux. Le fort du Taureau est dans l'île de ce nom à l'embouchure de la rivière de Morlaix.

réquisitionnaire déserteur, Aprey, Argenton-Château<sup>1</sup>, les Aubiers, Autricourt: président jugé pour faux sur le registre des contributions, Barrême, Belfort, Béziers *extra muros*, Bouzonville: agent de Vaudreching fanatique, Bressuire, Brioux [-sur-Boutonne]: président résidant à neuf lieues, le Brusquet<sup>2</sup>, Bussièrès [-lès-Belmont], Celles [-sur-Belle], Cerizay, Cessenon, Chalindrey, Château-Chalon: agent de Ménétru [-le-Vignoble] faisant sonner les cloches, jugé, Chaumergy, Cherveux, Chiché, Coiffy-le-Bas: agent de Montcharvot<sup>3</sup>, Courcelles-Val-d'Esnois (auj.: Val-d'Esnois), Désandans (alors: Mont-Terrible): agent de Dung pour mariage de non-résidant dans la commune, Doulaincourt [-Saucourt], Doulevant [-le-Château] (Haute-Marne, auj.: commune de Blaisersives), les Échaubrognes (auj.: Saint-Pierre-des-Échaubrognes), Éclaron [-Braucourt-Sainte-Livière], Ensigné, la Forêt-sur-Sèvre, Fresnes [-sur-Apance]: adjoint d'Enfonvelles fanatique, Giey-sur-Aujon, Gorze, Humes [-Jorquenay], Kœnigsmacker<sup>4</sup>, Launstroff: agent de Viller jugé pour *malversations relativement à l'administration forestière et concussion dans la perception des contributions*, Longchamp (Haute-Marne), Longeau [-Percey], Magné (Deux-Sèvres), Maizeroy: président parent d'émigré, jugé, Marcillat [-en-Combraille], Mauzé [-sur-le-Mignon], Méolans [-Revel], Moirans [-en-Montagne], Montier [-en-Der]: agent de Planrupt causant à la commune *des dépenses ruineuses en intentant des procès sans l'autorisation des autorités supérieures*, Neuilly [-l'Évêque], Nolay, Parnot (auj.: Parnoy-en-Bassigny), Parthenay, Poligny (Jura), Pontarion, Poulangy, Pressigny (Haute-Marne), Puttelange [-aux-Lacs]: adjoint de Rémering [-lès-Puttelange] instituteur fanatique, Rodemack, Rohrbach [-lès-Bitche], Royère [-de-Vassivière], Saint-Avoid, Saint-Loup-Lamairé<sup>5</sup>, Saint-Lupicin, Saint-Paul (Basses-Alpes), Saint-Varent, Secondigny, Sierck: membres percepteurs, Sommevoire, Soulaucourt [-sur-Mouzon], Ubraye: agent et adjoint de Vergons royalistes, Utelle: municipalité ne rendant pas ses comptes et ne tenant ni le rôle des contributions ni l'état civil, Varennes [-sur-Amance] (auj.: commune de Terre-Natale), Vignory et Voisey: destitution du président et de l'agent du chef-lieu, qui, *par suite de la haine qu'ils ont l'un pour l'autre, troublent souvent les délibérations par leurs querelles scandaleuses* (AF III 509, plaquette 3225, pièces 139-153 et 155-209).

#### **Marine et Colonies.**

Ouverture de crédits pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne (AF III 509, plaquette 3223, pièce 2). Brevets de pension<sup>6</sup>.

#### **Police générale.**

Émigrés, radiation: Philippe-Martin Mangin, agent principal des Hypothèques inscrit en Loir-et-Cher par erreur pour Marie-Martin-Philippe Mangin, apostille de Ramel de Nogaret et du député Vernier et états de ses services depuis la Constituante (AF III 509, plaquette 3223, pièces 4-5).

#### **Relations extérieures.**

Lettre demandant à Brune des détails sur la suite de ses opérations depuis l'entrée de Schauenburg à Berne le 15; réponse au directoire exécutif de la République cisalpine sur les bailliages suisses italiens et celui de Mendrisio, copie transmise à Berthier avec des explications, minutes remises au dépôt particulier<sup>7</sup>. Envoi à Mengaud d'une lettre, non jointe, de Mandar sur les scellés mis sur ses papiers<sup>8</sup> (AF III 509, plaquette 3223, pièce 1).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 509, plaquette 3224, pièces 27-138. Compte des dépenses ostensibles et secrètes de l'ex-ministre de la Police générale Sotin du 1<sup>er</sup> vendémiaire au 25 pluviôse an VI<sup>9</sup>, états signés par lui avec projets d'arrêtés d'approbation datés du jour: états émarginés de traitement des commissaires et secrétaires de la commission secrète des postes, des employés du bureau particulier et des interrogatoires du ministre (chef Tissot), de la 1<sup>ère</sup> division (chefs les inspecteurs généraux Josnet-Laviollais

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Argenton-le-Peuple.

<sup>2</sup> Dont l'agent municipal de Marcoux, réintégré le 7 floréal (*tome I*).

<sup>3</sup> Coiffy-le-Bas et Montcharvot figurent comme deux municipalités différentes par erreur sur le registre, qui omet une partie de celles des Deux-Sèvres faisant l'objet d'un arrêté collectif de destitution pour refus de serment le 2 pluviôse.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Freimacker.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Voltaire.

<sup>6</sup> Il s'agit en réalité de brevets de pension du ministère de la Guerre.

<sup>7</sup> Ces trois lettres sont datées du lendemain sur les minutes et les copies du registre du bureau particulier (AF\* III 18).

<sup>8</sup> Michel-Philippe, dit Théophile Mandar, écrivain, journaliste très engagé dans les premiers temps de la Révolution, frère de l'architecte et neveu d'un supérieur du collège oratorien de Juilly (Seine-et-Marne). Le séquestre de ses papiers en Suisse n'a probablement pas de rapport avec les saisies de papiers d'émigrés opérées par les agents français lors de l'occupation de ce pays. On a d'ailleurs dans F<sup>7</sup> 7333, dossier B<sup>4</sup> 7405 une lettre de frimaire an VI offrant ses services au ministre de la Police générale avant son départ pour la Suisse.

<sup>9</sup> Voir *tome III*, page 196, note 4, le relevé des comptes des ministres de la Police générale conservés dans les dossiers des procès-verbaux du Directoire, à compléter par les comptes des dépenses ostensibles de l'ex-ministre de la Police générale Le Carlier du 28 floréal an VI au 8 brumaire an VII et par ceux des dépenses ostensibles du 1<sup>er</sup> vendémiaire an V à la fin de l'an VI et des dépenses secrètes du 9 brumaire au 7 germinal an VII (*tome VIII*, 17 ventôse et 28 germinal an VII).

en vendémiaire an VI, Veyrat de nivôse à brumaire), de la 2<sup>e</sup> division (chef l'inspecteur général Niquille) et de son bureau de surveillance; remises de fonds à Armand, caissier du bureau central de Paris, avec ampliation de sa nomination le 19 brumaire an VI, aux généraux Moulin puis Lemoine, commandant la 17<sup>e</sup> division militaire, et Verdière, commandant temporaire de la place de Paris; états de bons délivrés sur la caisse du ministre, plusieurs ayant pour motif: *18 fructidor* et *réunion populaire*<sup>1</sup> (à noter en vendémiaire an VI: paiement pour l'arrestation du général Moynat d'Auxon; et à: Colliot pour fourniture de journaux, Éon pour une impression, Hennequin pour une caricature, Lesourd pour prise de libelles, Mercier, agent dans les Ardennes, Perrin, pour une chanson et Ployer, agent dans le Jura; en brumaire an VI à Missié pour 150 exemplaires de la pièce de la paix et Philippaux pour une estampe; en nivôse an VI: frais de transcription des papiers de Klinglin paiements à: Léonard Bourdon (le conventionnel) pour une mission secrète à Hambourg, Decolange: culte théophilanthropique, Duparc, graveur des cartes de surveillance, Hamond: mission en Ile-et-Vilaine et Pigault, commissaire du Directoire à Calais; en pluviôse an VI, paiements à: Angiboust: cercle constitutionnel, Leroy, gendarme à Rennes, blessé, Haüy, théophilanthrope, Leclerc des Vosges: abonnement à un journal, Louvion: souscription de gravures et Siauve: abonnement à la *Feuille villageoise*<sup>2</sup>).

AF III 509, plaquette 3225, pièce 154. Nomination d'un commissaire municipal à Lépaud.

### Séance du 22 ventôse an VI [12 mars 1798]

(AF\* III 10, folios 225 verso-229 verso; AF III 509, plaquettes 3226 à 3228)

#### Loi.

[Du jour] sur les déchéances des porteurs de billets de loterie (AF III 509, plaquette 3226, pièces 4-5).

#### Message des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 24 (AF III 509, plaquette 3226, pièce 7).

#### Guerre.

Envoi de troupes dans les neuf départements réunis pendant les élections, arrêté à transmettre par le ministre par télégraphe, minute de Merlin de Douai. Autorisation au chef de brigade d'artillerie Grobert de faire une expérience de transmission *logophorique* à Toulon, minute de Merlin de Douai, lettre de Grobert et certificat par Fourcroy, Peyre et Prony, chargés de faire l'examen de cette invention par l'Institut<sup>3</sup>. Nomination de Daniel capitaine de gendarmerie à Quimper, remplaçant Santinot, auquel le ministre donnera une autre affectation, lettre de la citoyenne Detaille, femme de Daniel (AF III 509, plaquette 3226, pièces 22 et 25-29).

#### Intérieur et Police générale.

<sup>1</sup> Sans doute: paiement d'agents chargés de surveiller la réunion, bien qu'on ait, plus bas, des paiements à des théophilanthropes qui semblent plutôt servir à l'organisation de leurs activités.

<sup>2</sup> Colliot ou Coilliot aîné est l'un des *journalistes encouragés* cités dans *Les Archives du Directoire*. Le général Jacques-Nicolas Moynat d'Auxon, commandant les troupes du Var, dénoncé comme royaliste et dont Barras avait obtenu la cessation de service le 28 thermidor an V (*tome II*), figure sur une liste de personnes arrêtées lors du Dix-Huit Fructidor signée par Limodin, commissaire du Directoire près le bureau central de Paris (*ibidem*, 4<sup>e</sup> complémentaire an V). La pièce pour la paix semble être *l'Heureuse nouvelle, opéra impromptu représenté pour la première fois sur le théâtre Feydeau le 17 brumaire an VI à l'occasion de la paix*, par Saint-Just (Claude Godard d'Aucourt de Saint-Just) et Longchamp, musique de Boieldieu, Paris, théâtre Feydeau, sans nom d'imprimeur, an VI (AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, tome IV, page 439, et *Martin et Walter*, qui ne connaissent pas l'identité du second auteur), Missié pouvant en être l'imprimeur. Jean-Jacques-Joseph de Klinglin, né à Strasbourg, général de l'armée autrichienne; la prise de ses papiers dans un fourgon saisi par l'armée d'Allemagne apporta la preuve de la trahison de Pichegru. Léonard Bourdon, conventionnel du Loiret, était agent commercial français à Hambourg. Le théophilanthrope Haüy est bien Valentin Haüy, alors directeur de l'institut des jeunes aveugles travailleurs. L. Leclerc, dit des Vosges, apparaît à l'époque dans *Martin et Walter* comme rédacteur de deux journaux: *l'Indépendant*, avec Valcour, et le *Tableau politique, littéraire et moral de la France et de l'Europe*. Jean-Baptiste-Marie Louvion, graveur sur cuivre spécialisé dans les frontispices et vignettes de livres (*Thieme et Becker*). D'après *Martin et Walter*, la *Feuille villageoise* cessa de paraître en thermidor an III et le publiciste Étienne-Marie Siauve n'est pas parmi les rédacteurs cités par les auteurs.

<sup>3</sup> Il s'agissait d'une *transmission de la pensée écrite* sans code, qui emploierait des anciens militaires et, pouvant être ouverte à la transmission des dépêches des particuliers, rapporterait au Trésor au lieu de lui coûter comme le télégraphe. Jacques-François-Louis Grobert, sous-directeur de l'artillerie à Paris, expose qu'il préparait une expérience à Paris lorsqu'il a appris sa mutation à Toulon. Son invention n'est pas citée parmi celles qu'énumère *Roman d'Amat*. Antoine-François de Fourcroy, chimiste, conventionnel de Paris, Antoine-François Peyre, architecte, membre de la commission des bâtiments civils, et Gaspard-Claire-François-Marie Riche de Prony, mathématicien et physicien, directeur du Cadastre et professeur à l'École polytechnique.

Municipalités, épuration<sup>1</sup>: Aire [-sur-l'Adour]: municipalité destituée et jugée pour avoir protégé l'assassinat des républicains, Ambarès [-et-Lagrange], Arendonk (Deux-Nèthes), Audierne: membres refusant de rechercher les auteurs de désordres royalistes, Audincourt: membres auteurs de délits forestiers, Augers [-en-Brie]: agent du chef-lieu incivique, Ay, Azay-le-Rideau, Ballan [-Miré], Bannalec: agent du chef-lieu partisan des chouans, Barbonne [-Fayel], Baye (Marne), Beaumont-de-Lomagne: agent et adjoint de Saint-Jean-de-Coquessac, Benfeld, Bléré, Bornem (Deux-Nèthes), Bourbourg, Bourgueil, Brétenoux: membres ayant présenté un mendiant sexagénaire et infirme pour la colonne mobile, Brioules [-sur-Bar], Broyes (Marne), Castillon [-en-Couserans], Cazères, Caussade après l'enlèvement du drapeau tricolore du clocher du chef-lieu en messidor an V, Céret: agent de las Illas (auj.: Maureillas-las-Illas), commune repaire d'émigrés, Cernon et Charmont (Marne), Chartres *extra muros*, Chauriat, Chauvigny, le Chesne (Ardennes), Chevenez (Mont-Terrible), Cloyes [-sur-Marne], Cœuve (Mont-Terrible), Cormicy: président entravant l'exécution des lois, Courtisols, Damery (Marne), Dammarié, Dormans, Dourdan: adjoint de Richarville fanatique, Douzy<sup>2</sup>, Drulingen: agent de Rexingen, Épauvillers (Mont-Terrible), Essay: agent de Vingt-Hanaps royaliste, Estang, Fontenay-Saint-Père, Fouvent [-Saint-Andoche]: président beau-frère d'émigré<sup>3</sup>, Gacé: agent de Grandval (auj.: commune de Mardilly) hébergeant le culte réfractaire, le Gault [-Perche], Geaune: adjoint du chef-lieu ayant libéré deux étrangers mendiant sans passeport *sous prétexte qu'il n'y avait pas de vivres pour eux*, Glovelier (Mont-Terrible), Grisy [-les-Plâtres], Gueux, Haguenau *extra muros*: agent d'Uhlwiller protégeant les émigrés et les réquisitionnaires, Hasparren, Hautefort, Hauteville (Marne), la Haye-du-Puits, Heiltz-le-Maurupt, l'Île-Bouchard, Jandun, Landau, Latour [-de-France], Laufen (Mont-Terrible), Lembeye: président incivique, Lignon, Ligeuil, dont un membre *s'est avili dans l'exercice de ses fonctions en transportant dans des lieux de festins les registres de la commune et en y buvant avec les convives*, Louvres, Lucenay-lès-Aix: agent de Toury [-Lurcy] fanatique, Luynes: agent de Serrain (auj.: commune de Semblançay) royaliste, Lyons [-la-Forêt]: agent de Puchay auteur de délits forestiers, Marmoutier: agent et adjoint de Reutenbourg faisant collecter des fonds par des commissaires pour la construction d'une chapelle de pèlerinage, le Mas-d'Azil: adjoint de Pailhès après une tentative d'assassinat de l'agent par des brigands, le Mêle [-sur-Sarthe], Menat, Mézidon [-Canon]: président ivrogne, Mirepoix (Ariège), Monnaie, Monpazier, Montaner, Montcuq: membres ayant fait prendre un arrêté autorisant un prêtre rétractataire à célébrer le culte et accueilli le prêtre réfractaire Souillagon, Montigny [-sur-Canne]: municipalité complice des *rassemblements de brigands qui désolaient le chef-lieu du département et les forêts*, Montlouis [-sur-Loire], Montmort [-Lucy], Montréal (Yonne, nom révolutionnaire: Montserein), Montreuillon, la Neuville-au-Pont, Olliergues: agent de Marat ne tenant pas l'état civil, Oloron [-Sainte-Marie], Ospern (Forêts, auj.: commune de Redange, Grand Duché de Luxembourg), Passavant [-en-Argonne], Pennautier, Peyzac [-le-Moustier], Pierre-Bufferrière<sup>4</sup>, Pleurs, Porrentruy (Mont-Terrible), le Quesnoy: agent du chef-lieu ayant célébré une messe de minuit<sup>5</sup>, Reinach (Mont-Terrible), Rilly [-la-Montagne], Saignelégier (Mont-Terrible), Saint-Amand [-sur-Fion], Saint-Amand [-Montrond], Saint-Amand [-en-Puisaye], Saint-Anthème, Saint-Brais (Mont-Terrible) pour délivrance de passeports irréguliers pour la Suisse, Saint-Clair [-sur-l'Elle], Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Justin (Landes) après l'abattage solennel de l'arbre de la liberté le 19 thermidor an V, consigné au registre des délibérations, l'assassinat de républicains et la fuite du prêtre constitutionnel Lacaze, Saint-Ouen [-Domprot]: président malade, Sainte-Croix-Hague, Sartilly, Seclin, la Selle-sur-le-Bied, Sommepey [-Tahure]: agent de Tahure, *ne présente pas au gouvernement une garantie suffisante*, Soudé<sup>6</sup>, Suippes, Templeuve, Thiéblemont [-Farémont], Tramayes: président ne faisant pas appliquer les lois sur la police des cultes et contre les réquisitionnaires, Vanault-les-Dames, Vertaizon: agent de Vassel pour non-assistance à la fête du 2 pluviôse, Vertus, Vicques (Mont-Terrible), Ville-sur-Tourbe, Vitry-en-Perthois, Vouvray, Vouziers: agent du chef-lieu ne tenant pas l'état civil<sup>7</sup>, et Estourmel et Marcoing: municipalités accueillant des prêtres réfractaires et des réquisitionnaires fugitifs<sup>8</sup>, et Chéroy et Villeneuve-la-Guyard: agents de Villegardin (auj.: Montacher-Villegardin) et Saint-Agnan pour

<sup>1</sup> Le ministre de l'Intérieur présente les affaires des départements suivants: Ardennes, Forêts, Marne, Mont-Terrible, Deux-Nèthes, Nièvre, Nord, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne et Yonne, ainsi que celle de la municipalité de Dourdan (Seine-et-Oise), les autres localités de Seine-et-Oise et départements étant traités par celui de la Police générale.

<sup>2</sup> Francheval sur le registre, par confusion entre Douzy, chef-lieu du canton, et l'une des communes concernées.

<sup>3</sup> Ni l'un ni l'autre ne sont dénommés par la minute.

<sup>4</sup> Pas de minute d'arrêté ni de rapport pour Pierre-Bufferrière, peut-être citée par confusion avec un arrêté du 7.

<sup>5</sup> Ce qui constitue un rassemblement nocturne prohibé.

<sup>6</sup> Anciennement Soudé-Sainte-Croix, ce qui explique que le registre mentionne Sainte-Croix à la suite.

<sup>7</sup> Le même agent, nommé Toussaint, réélu en germinal, est destitué de nouveau le 13 messidor (*tome V*) avec Lefèvre, président de la municipalité, pour se livrer à une guerre ouverte l'un contre l'autre, le rapport du ministre de l'Intérieur ne rappelant pas les motifs de la première destitution de Toussaint et indiquant que Lefèvre a été jugé au tribunal criminel des Ardennes pour irrégularités dans la vente des biens nationaux comme président du district.

<sup>8</sup> Nomination du-conventionnel Charles-Philippe Mallet, né à Marcoing, président de la municipalité, mesure inconnue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, remplaçant le nommé Crespin, destitué quoique défendu par le conventionnel du Pas-de-Calais Guffroy, alors adjoint au directeur de la division criminelle du ministère de la Justice. Mallet fut nommé adjudant de place de Valenciennes le 7 nivôse an VII, puis commandant d'armes à Bouchain le 21 pluviôse suivant (*tomes VII et VIII*).

refus de serment le 2 pluviôse. Destitution de l'agent de Bouchet (alors: Vaucluse) pour délivrance de passeport à un individu frappé de mandat d'arrêt (AF III 509, plaquettes 3227, pièces 37-48, 55-56, 61-62, 69-73, 78-89, 92-99, 102-121, 126-131, 134-143 et 146-160, et 3228, pièces 161-188, 192-206, 209-222, 225-230, 233-235, 260-261, 264-265, 270-271, 274-281, 290-291, 294-295 et 302-305).

### **Intérieur.**

Ordre aux municipalités des départements réunis de n'admettre aux assemblées primaires que les citoyens inscrits sur les registres civiques depuis le 30 ventôse an V, minute de Merlin de Douai, lettres de Quinard, commissaire du bureau de préparation des assemblées primaires de la Lys, et du député Woussen. Ordre: aux percepteurs du droit de passe de ne pas faire descendre les cochers aux barrières et d'éviter *dans la perception tout ce qui pourroit gêner les contribuables*; et au ministre de remettre la notice des planches de cartes de géographie existant dans ses bureaux et de faire tirer celles du canal du Midi<sup>1</sup> en quatorze exemplaires pour le Directoire et les autres ministres (AF III 509, plaquette 3226, pièces 30-34).

### **Marine et Colonies.**

Approbation d'états des places vacantes et des nominations pour la 2<sup>e</sup> décade de ventôse. Échange des marins faits prisonniers de guerre sur des bateaux particuliers après ceux pris sur ceux de la République (AF III 509, plaquette 3226, pièces 19-20, et AF III 510, plaquette 3230, pièce 56<sup>2</sup>).

### **Police générale.**

Prêtre, déportation<sup>3</sup>. Fermeture: des cercles constitutionnels de Clermont-Ferrand, Issoire et Riom qui *ne s'occupent que de dénonciations calomnieuses* et correspondent entre eux par des députés réunis à Clermont; et du club de Périgueux *s'arrogeant des pouvoirs et des attributions qui ne peuvent convenir à une réunion de simples citoyens* en organisant un banquet civique le 20 à Périgueux où sont convoqués un grand nombre de citoyens du département, destitution de ses membres Roux-Fazillac, administrateur central faisant fonction de commissaire central et Peyssard, commandant la garde nationale de Périgueux, et renvoi de Pinet, secrétaire en chef de l'administration centrale<sup>4</sup>, lettre du commissaire municipal de Champagne [-et-Fontaine]; réponse du commissaire central Beaupuy<sup>5</sup> au ministre de la Police générale sur le discours prononcé par Peyssard dans la salle décadaire le 2 pluviôse en présence des autorités constituées qui en ont voté l'impression; *Discours prononcé par le citoyen Peyssard commandant la garde nationale de Périgueux le 2 pluviôse an 6*, Périgueux, de l'imprimerie du républicain Dupont, imprimeur du département, 4 pages; *Procès-verbal de l'anniversaire du 21 janvier célébré à Périgueux le 2 pluviôse an 6*, mêmes imprimeur et pagination; lettre de la municipalité de Périgueux défendant l'organisation du banquet civique. Expulsion des départements réunis d'officiers et employés au service de l'Autriche inscrits sur la liste des émigrés et qui y étaient domiciliés, à juger comme émigrés s'ils restent, arrêté à imprimer et proclamer dans les communes de ces départements<sup>6</sup> (AF III 509, plaquettes 3226, pièces 6 et 8-18, et 3227, pièces 74-75).

### **Relations extérieures.**

Annulation d'un passeport au nommé Fonvielle pour l'Espagne pour échanger des piastres<sup>7</sup> (AF III 509, plaquette 3226, pièce 3). Communication par le ministre de lettres de Bernadotte; approbation d'un projet de réponse à Truguet, ambassadeur en Espagne; ordre d'écrire aux plénipotentiaires à Rastatt *pour fixer le délai dans lequel le Directoire exige une réponse cathégorique sur la limite du Rhin*, le ministre n'a pas laissé de pièces<sup>8</sup>. Lettre demandant à Brune des détails sur la suite de ses opérations depuis l'entrée de Schauenburg à Berne le 15; réponse au directoire exécutif de la République cisalpine sur les bailliages italiens, copie transmise à Berthier avec des explications, minutes remises au dépôt particulier et citées au procès-verbal du 21 (AF III 509, plaquettes 3226, pièces 1-2 et 23; copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 112-113).

<sup>1</sup> Du *Languedoc* sur le registre.

<sup>2</sup> Cote de l'un des deux états des places vacantes, classé par erreur au dossier du 23.

<sup>3</sup> Un prêtre de Besançon correspondant avec des émigrés.

<sup>4</sup> Pierre Roux-Fazillac et Jean-Pascal Charles de Peyssard, dit Peyssard, conventionnels montagnards de la Dordogne, élus invalidés aux Cinq-Cents et aux Anciens en l'an VI. Le secrétaire en chef de l'administration centrale est sans doute le conventionnel Jacques Pinet, que *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, dit avoir été administrateur central révoqué peu avant les élections et qui est cité dans les dossiers sur les élections du département dans AF III 222 et 223 (Groupe des affaires départementales, inventaire dactylographié aux Archives nationales, articles où l'affaire du club de Périgueux est abondamment représentée). Sur l'affaire du discours de Peyssard, voir aussi plus haut, 5 ventôse. Roux-Fazillac fut réintégré comme administrateur central le 7 germinal (*tome V*), sur certificat attestant qu'il n'exerçait plus comme substitut du commissaire central le 20 ventôse

<sup>5</sup> Nicolas-Pierre-Michel-Armand Beaupuy, député à la Législative, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>6</sup> Dispositions étendues à ceux partis avant l'occupation française et rentrés sous prétexte de ne pas être inscrits sur la liste des émigrés le 4 germinal (*tome V*).

<sup>7</sup> Voir plus loin, 25 ventôse.

<sup>8</sup> Pour ces trois affaires, non représentées ici.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 509, plaquette 3226, pièce 24. Feuille de travail pour brevet de capitaine d'Urbain, aide de camp du général Despérières en l'an II, puis du général Oudinot.

AF III 509, plaquettes 3227, pièces 49-54, 56-60, 63-68, 76-77, 90-91, 100-101, 122-125, 132-133 et 144-145, et 3228, pièces 189-191, 207-208, 223-224, 231-232, 254-259, 262-263, 266-269, 272-273, 282-289, 292-293 et 295-301. Nominations judiciaires (juges de paix sauf exception), *Ardennes*, tribunal civil, juge;- *Aveyron*, Saint-Geniez [-d'Olt] *extra muros*;- *Bouches-du-Rhône*, Cassis;- *Calvados*, *Côtes-du-Nord*, *Creuse*, *Hérault*, *Haute-Marne*, *Nièvre*, *Sambre-et-Meuse*, *Saône-et-Loire* et *Somme*, tribunaux civils, suppléants<sup>1</sup>;- *Cantal*, *idem*; Saint-Flour;- *Côte-d'Or*, tribunal criminel, président;- *Dyle*, Anderlecht;- *Gironde*, Castillon [-la-Bataille];- *Jura*, tribunal criminel, greffier; Vernantais;- *Loire-Inférieure*, Bouaye;- *Manche*, Valognes *extra muros*;- *Meuse-Inférieure*, Hasselt, tribunal correctionnel, commissaire;- *Oise*, Trie-Château<sup>2</sup>;- *Ourthe*, Louveigné (auj.: commune de Sprimont);- *Haut-Rhin*, tribunal criminel, accusateur public;- *Haute-Saône*, Faucogney [-et-la-Mer];- *Seine*, Paris, divisions de Bondy et du Nord;- *Seine-et-Oise*, Saint-Germain-en-Laye;- *Vauchuse*, tribunal civil, juges et suppléants; Carpentras, 1<sup>er</sup> arrondissement; Cucuron: Bonin, administrateur du district d'Apt;- *Vendée*, le Tablier;- *Vosges*, Beaufremont; Domèvre-sur-Avière; Longchamp.

### **Séance du 23 ventôse an VI [13 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 229 verso-233 recto; AF III 510, plaquettes 3229 à 3232)

#### **Message aux deux Conseils.**

Annonçant, à la lecture de dépêches de Brune, la prise de Berne, Fribourg et Soleure, pièces jointes, trois proclamations en affiches imprimées commençant par les mots: *Liberté Égalité Proclamation du quartier général de Payerne le 10 ventôse an 6*, surchargées à l'encre: 11 ventôse: *Le général de division Brune commandant les troupes françaises actuellement en Suisse aux habitants du canton de Berne*, français et allemand en diptyque; *Le général de division Brune commandant les troupes de la République française sur les frontières de la Suisse aux peuples du canton de Berne & des autres parties de la Confédération helvétique*; *Le général de division Brune aux troupes françaises actuellement en Suisse*; et traduction allemande de la seconde proclamation, imprimée, 4 pages: *Freyheit Gleichheit. Im Hauptquartier zu Payerne am 10ten ventos im 6ten Jahre der ein und untheilbaren Frankenrepublik. Aufruf des Divisionsgeneral Brune, Anführer des französischen Kriegsheeres an den Grenzen der Schweiz, an die des Cantons Bern und andern der Eidgenossenschaft einverlebten Völker* (AF III 510, plaquette 3231, pièces 59-66).

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Pour l'exportation des chanvres blancs peignés du Bas-Rhin et du Haut-Rhin<sup>3</sup> pendant quatre mois, la Marine n'ayant pas actuellement besoin de ce matériau, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 510, plaquette 3231, pièces 82-83).

#### **Finances.**

Distribution de fonds pour l'an V et l'an VI. Autorisation, à la demande de l'ambassadeur batave Meyer, d'exporter du chêne de marine en République batave par la Sarre et la Moselle (AF III 510, plaquettes 3229, pièces 1-2, et 3231 pièce 84).

#### **Guerre.**

Restriction de l'arrêté du 22 brumaire sur la vente des objets et effets d'approvisionnement non réservés pour le service public à ceux hors service, non réutilisables ailleurs et auxquels seule la vente peut donner une valeur quelconque<sup>4</sup>. Rapport classé pour rétablir pour les militaires blessés *l'hôpital des eaux et boues* de Saint-Amand [-les-Eaux] tel qu'il existait avant la guerre. Lettre de félicitations à Michel Ladouce, volontaire à la 20<sup>e</sup> demi-brigade ayant sauvé un enfant de la noyade et gratification à son père. Nomination de vétérans. Réforme d'Apoix, capitaine du génie à Saint-Quentin royaliste dénoncé par le nommé Devaux et le député Debry, qui accuse également le commissaire des guerres Desjardins d'avoir un habit à colerette noire. Traitement de réforme du général de division Balland et du chef de brigade Projean<sup>5</sup>. Rappel d'ancienneté de grade du sous-lieutenant Thomas, adjoint aux

<sup>1</sup> Voir *tome X*, 6 vendémiaire an VIII: message du Directoire sur le remplacement par l'assemblée électorale de la Nièvre de l'an VII de trois des cinq suppléants ici nommés, qui devaient siéger jusqu'en l'an IX.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Trie-sur-Troësne.

<sup>3</sup> Voir plus haut, 6 pluviôse, message des Cinq-Cents, note.

<sup>4</sup> L'arrêté du 22 brumaire (*tome III*, page 134) réserve au ministre des Finances la vente du mobilier national, et un arrêté du 23 nivôse (plus haut) confie ces opérations à la régie de l'Enregistrement.

<sup>5</sup> Quatre vétérans, dont Claude-François Jannot, chef d'escadron, sans doute le frère du général Moncey (Adrien-Bon Jannot de), connu de *Quintin* comme chef d'escadron suspendu en 1793 et renvoyé dans ses foyers jusqu'à son retour en activité auprès du général en 1802, bien que les auteurs ne parlent pas de nomination dans le corps des vétérans (les autres militaires

adjudants généraux promu le 17 brumaire. Réintégration de Biaunié aîné capitaine à la suite du 14<sup>e</sup> chasseurs. Ordre de donner un détachement de garnison à chaque municipalité de Paris pour la fête de la Souveraineté du Peuple (AF III 510, plaquettes 3229, pièces 2 bis-3, et 3231, pièces 57-58, 70-81 et 85).

### **Intérieur.**

Municipalités, épuration: Ancy-le-Franc, Aubenas, Enghien (Jemappes), Guise<sup>1</sup>, Jaujac: municipalité complice des brigands royaux, Lizy-sur-Ourcq, Orléans<sup>2</sup>, Rosières [-en-Santerre], Saint-Fortunat [-sur-Eyrieux], Saint-Pierreville et Thueyts. Jugement du secrétaire de celle de Gembloux (Sambre-et-Meuse) payé pour réduire les patentes et délivrer des passeports et retenant les salaires du concierge et du messager de la municipalité. Nomination de receveurs du droit de passe de la Seine. Délivrance d'un certificat de résidence depuis le 20 brumaire an IV au secrétaire général Lagarde à sa demande (AF III 510, plaquettes 3230, pièce 45, 3231, pièces 86-87, et 3232, pièces 90-97, 105-108, 138-139, 149-152 et 155-156).

### **Justice.**

Mandats d'arrêt contre: Artaud, Lefébure-Lassère, Stappens dit l'Aveugle et Terron, trésorier des États de Flandres, de Lille, *formant chez eux des conciliabules dans lesquels il se trame des complots contre le gouvernement républicain*, note de Lagarde sur le dernier, âgé de 65 ans, bon républicain l'ayant protégé pendant sa détention, brumaire an VII; et Debost, ex-commissaire de police, et Dubreuil dit le Manchot, noble, de Bourg [-en-Bresse], *chefs des égorgeurs de Bourg* désignés par les députés Deydier, Gauthier de l'Ain et Merlino, minutes de Merlin de Douai, arrêtés envoyés aux journaux *le Rédacteur* et *le Conservateur* (AF III 510, plaquettes 3229, pièces 4-6, et 3230, pièces 46-47).

### **Marine et Colonies.**

Prisonniers de guerre: approbation de la conduite du commissaire français Gallois, rentré après avoir reçu l'ordre de se retirer à dix miles de Londres ou de prendre un passeport pour la France, qui ne sera renvoyé en Grande-Bretagne que si ce gouvernement s'engage dans des négociations pour un cartel d'échange, le britannique James Cotes, chargé de la nourriture des prisonniers en France, ne devant s'occuper que de cette seule attribution; incarcération dans l'Aisne, le Loiret, en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise des prisonniers britanniques *jusqu'à ce que le gouvernement britannique (sic) ait manifesté à l'égard des prisonniers de guerre français des principes conformes au droit des gens*, minute avec ajouts de La Revellière-Lépeaux, message envoyé en partie au *Rédacteur*; autorisation au ministre de nommer quatre officiers de santé pour soigner les prisonniers en Grande-Bretagne. Lutte contre la désertion des marins à Toulon par des détachements de troupes et des croisières de bâtiments légers inspectant les barques et bateaux, message envoyé au *Rédacteur*. Secours aux veuves d'Huc, capitaine du *Ça-Ira*, mort de ses blessures après le combat des 23 et 24 ventôse an III, et de Leblond-Saint-Hilaire, mort en faisant sauter le bateau *l'Alcide* qu'il commandait au combat du 25 messidor an III<sup>3</sup> (AF III 510, plaquettes 3230, pièces 48-55, et 3231, pièces 67-70).

### **Police générale.**

Émigrés, radiation: Hermé-François Arvisenet, de Langres, Philippe-Denis Chiquet, négociant à Paris, Victoire-Sophie Conquedo, divorcée François Casseignade du Breuil, de Saint-Germain-en-Laye, Pierre Crochard, d'Évreux, et Victor-Amédée Saint-Huruge, inscrits en Côte-d'Or, en Seine-et-Oise, dans la Seine-Inférieure, dans la Sarthe et en Saône-et-Loire; Gilles Belle-Étoile du Motel, d'Avranches; Louis-Henri-Charles Bellon de Sainte-Marguerite, général de brigade, né à Brignoles, mort à l'hôpital de Perpignan en ventôse an IV, à la requête de sa sœur Delphine; Arnaud-François Bony, sergent à la 145<sup>e</sup> demi-brigade, de Saint-Paul<sup>4</sup>; Louis Brancas-Villars, inscrit en Vaucluse, mort en l'an II à la maison d'arrêt de santé de la rue du Chemin-Vert à Paris, à la requête de sa veuve Catherine-Frédérique-Wilhelmine Neukerque-Niweheim; Jean Calmejane fils, de Cahors, emprisonné de 1793 à l'an III; Étienne-Marie Delahaye, fermier général condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire<sup>5</sup>, inscrit dans la Seine, à la requête de sa veuve Anne-Angélique Pignon; Edme-François Mony, de Sézanne, Charles-François Passerat, de Paris, et Charles Pernot, de Saint-Broing-les-Fossés, radiés provisoirement par les districts d'Arcis-sur-Aube, Gournay [-en-Bray] et Is-sur-Tille; Antoine Nesme-Desmarests dit Fournier, d'Aigues-Mortes, sous-lieutenant au 12<sup>e</sup> hussards; Jacques-François Pouget, de Montpellier; et des citoyens du Gard inscrits en l'an III par le district de Pont-Saint-Esprit, dont la radiation est demandée par le député

---

du nom de Jannot connus de ce dictionnaire n'avaient pas le grade indiqué ici), et le futur général Joseph-Félix Lazowsky. Le chef de brigade Jean-Louis Projean est connu de *Quintin* pour avoir occupé plusieurs commandements de place après blessures jusqu'en l'an V. Le général Antoine Bolland, mesure connue de *Six*.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Réunion-sur-Oise.

<sup>2</sup> La municipalité devant passer de sept à neuf membres à cause d'un nouveau recensement de la population fixant son total à 50470 habitants.

<sup>3</sup> Sur le premier, voir plus haut, 5 nivôse. Sur le second, voir *tome I*, page 93, note 1 et *Fonds Marine. Campagnes*, page 134: Leblond-Saint-Hilaire, commandant l'Alcide, de l'escadre de Toulon, ventôse-germinal an III.

<sup>4</sup> *Saint-Paul, canton de Cancon (Lot-et-Garonne)*: Saint-Paul-le-Vieux, commune de Beaugas.

<sup>5</sup> Le 19 floréal an II (Arch. nat., W 362, plaquette 785).

Chazal pour faire suite à celles de même nature du 26 fructidor an V<sup>1</sup>: Antoine Audibert, boucher à Saint-Laurent-des-Arbres; Joseph Beaumel, Chadet, cordonnier, Étienne et Louis Chambon, le second ex-accusateur public de Vaucluse, Delièvre dit Petit-Maître, Fabre dit le Gros travailleur, Latuile, droguiste, François Martias cadet, négociant, Jean-Baptiste Martin, Ollier, serrurier, Jacques Rocher, Jean-Pierre Roubaud dit Trois-Doigts, praticien, Pierre Serin dit Villeneuve, tous de Bagnols [-sur-Cèze]; Henri Baume, coutelier, François Blachère, cultivateur, Joseph-François Chamarin, pharmacien, administrateur du district, Esprit Delaigue, Antoine Malle, perruquier, Antoine Robert, dit Mouzier, maçon, Antoine Sauzède, tous de Pont-Saint-Esprit; Paul Falque, d'Orsan; et François Trichot, de Barjac. Maintien: Louis-Joseph Aspremont, de Lyon, inscrit dans l'Aisne<sup>2</sup>; Étienne-François Giraud des Écherolles, de Vaise, brigadier du roi, inscrit dans l'Allier, émigré à Lausanne en 1793<sup>3</sup> (AF III 510, plaquettes 3229, pièces 7-27, et 3230, pièces 28-44).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 510, plaquette 3232, pièces 88-89, 98-104, 109-137, 140-148 et 153-154. Commissaires municipaux, *Ain*, Bourg [-en-Bresse]: remplacement de Pâté, nommé secrétaire en chef de l'administration centrale;- *Aude*, Cavanac: Callat, notaire à Leuc; Pennautier;- *Drôme*, Allex;- *Loiret*, Batilly [-en-Gâtinais]: nomination d'un candidat recommandé par le député Gentil, son ex-collègue Pelé et le père du général Berthier<sup>4</sup>; Lailly [-en-Val]; Poilly [-lez-Gien]: Carrey, de Lion-en-Sullias<sup>5</sup>, employé à la municipalité de Coullons; Montargis *extra muros*<sup>6</sup>; Saint-Maurice-sur-Fessard;- *Lot-et-Garonne*, HautePAGE [la-Tour];- *Manche*, Granville;- *Puy-de-Dôme*, Arlanc; Beaumont: remplacement d'un commissaire poursuivi après les troubles du département; Chamalières: Noger-Dubourg, ex-administrateur central; Chauriat; Vodable;- *Bas-Rhin*, Kandel; Wissembourg: Seyler, commissaire provisoire confirmé, adresse du commissaire à Reubell, lettre de Grimmer, commissaire près le tribunal correctionnel, à Bentabole, dénonçant l'arrêté de l'administration centrale, joint, interdisant à Seyler d'exercer comme parent d'émigré, quoiqu'ayant toujours exercé des fonctions publiques, an IV, et candidature de Lubert, directeur de l'hôpital, an IV;- *Saône-et-Loire*, Buxy; Couches; Dezize [-lès-Maranges]; la Guiche: Poncet, notaire; Longepierre: Revirard, ex-notaire à Navilly; Saint-Usage; Savigny-sur-Seille; Simard;- *Var*, Saint-Maximin [-la-Sainte-Baume]: Ricard, commissaire provisoire, frère du commissaire central<sup>7</sup>.

## **Séance du 24 ventôse an VI [14 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 233 verso-237 verso; AF III 510, plaquettes 3233 à 3236)

### **Guerre.**

Présentation par le ministre des renseignements demandés le 13 ventôse sur des demandes de dispense de service militaire, que le Directoire accorde en partie<sup>8</sup>. Secours, versé par Lagarde pour être remboursé par le ministre, à Helluin, militaire infirme demandant à entrer aux Invalides, pétition jointe. Réponse à une lettre, jointe, de Berne le 16 ventôse / 6 mars, 2<sup>e</sup> mois de la liberté vaudoise, du général de Bons, commandant les volontaires vaudois, *par laquelle il assure le Directoire de son dévouement à la cause de la liberté, qu'il soutiendra jusqu'à la mort ainsi que les braves qu'il commande*, minute de Lagarde. Lettre au ministre sur des avancements demandé par Brune pour des militaires distingués dans l'expédition contre Berne, minute de Merlin de Douai<sup>9</sup>. Félicitations à Schauenburg, minute de Lagarde. Trois lettres à Brune, minutes au dépôt particulier du secrétaire général: conduite à tenir en Suisse, vérifier les caisses de Berne, Fribourg, Lucerne, Soleure et Zurich, faire assurer les fournitures de l'armée française par le gouvernement provisoire, envoyer en France l'artillerie dont l'armée n'aura pas besoin, empêcher les dilapidations et les pillages, se renseigner sur les créances de Berne sur l'Angleterre, faire juger les membres de l'oligarchie par le gouvernement provisoire, faire *fondre en une république les cantons germanophones*, Schaffhouse et Bâle compris,

<sup>1</sup> L'arrêté de radiation de citoyens du Gard en question est bien de cette date (*tome II*) et ne cite pas d'intervention du député ni le district de Pont-Saint-Esprit. Sur le registre, le copiste répète la liste des radiations précédentes au lieu de celles du jour.

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 17 brumaire an VII: rejet de sa réclamation, arrêté le désignant comme Louis-Joseph-Augustin Aspremont, de Metz, habitant Lyon.

<sup>3</sup> Voir aussi *tome VI*, 7 thermidor: maintien de son fils Étienne-Marie-Joseph Giraud dit Combye, de Moulins, usant de faux certificat de services dans l'artillerie de l'armée des Alpes.

<sup>4</sup> Jean-Baptiste Berthier, lieutenant-colonel d'infanterie, chef des ingénieurs géographes militaires, voir *tome II*, page 10.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Lion-sur-Ronce.

<sup>6</sup> Nomination de Michel-Noël Appert (dit ici: Noël-Michel), élu aux Anciens en l'an VI, muté de Saint-Maurice-sur-Fessard. Le rapport du ministre de l'Intérieur cite la candidature de l'agent municipal de Châlette-sur-Loing, commissaire provisoire, recommandée par le constituant Cochelet: Adrien-Pierre-Barthélemy Cochelet, né à Charleville, député du tiers état de la principauté d'Arches et Charleville, commissaire ordonnateur en Belgique en 1793, mort en 1804 après avoir été inspecteur des Eaux et Forêts de Neufchâteau (département des Forêts), n'a, d'après sa notice dans *Roman d'Amat*, apparemment aucun lien avec le Loiret.

<sup>7</sup> Le constituant Gabriel-Joseph-Xavier Ricard dit de Séalt, commissaire central du Var, élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VII, premier préfet de l'Isère.

<sup>8</sup> Nouveaux exemplaires des tableaux présentés le 13 mentionnant en marge la décision du Directoire.

<sup>9</sup> Cinq militaires, repris à l'index, dont les futurs généraux Charles Dumoulin, Jean-Urbain Fugière et Sébastien Ruby.

*sauf aux autres à s'y réunir quand ils le jugeront convenable et sauf à faire une république séparée du canton de Vaud, du haut et du bas Valais, de la partie française du canton de Fribourg et des bailliages italiens excepté celui de Mendrisio, à réunir à la République cisalpine, annoncer aux sept cantons que les troupes françaises resteront en Suisse tant que le projet de constitution ne sera pas accepté, exécuté et en pleine activité; départ d'une colonne de l'armée française en Suisse vers Lyon et Toulon en descendant le Rhône par bateau de Lyon en Avignon, le commandement étant assuré à Lyon par le général de cavalerie Leclerc, avec les généraux Lannes et Rampon et l'adjutant général Lagrange, liste des unités régimentaires désignées; et lui accusant réception de sa lettre apportée par les chefs de brigade Suchet et Ruby<sup>1</sup>, et sur son départ pour l'Italie dès la promulgation de la loi portant que l'armée française en Suisse a bien mérité de la Patrie, copies des trois lettres au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 113-118 (AF III 510, plaquettes 3233, pièces 1-3, et 3235, pièces 53-70).*

### **Intérieur.**

Destitution et remplacement de trois administrateurs municipaux de Narbonne suspendus par l'administration centrale pour incivisme, lettre du député Fabre annonçant à Merlin de Douai qu'ils ont été assommés revêtus de leurs écharpes et attribuant leur suspension aux membres du cercle constitutionnel<sup>2</sup> (AF III 510, plaquette 3236, pièces 85-88).

### **Justice.**

Désapprobation de l'ordre donné par Pérignon, ex-ambassadeur en Espagne, au consul à Malaga de relâcher les bateaux danois *le Herbs* ou *l'Automne* et *l'Élize*, chargés de cargaison pour la marine espagnole pris par les corsaires *le Flibustier* et *la Junon* appartenant à Pons et à Bonnafonds, et ordre à l'ambassadeur de faire indemniser les deux plaignants. Respect du sauf-conduit obtenu par Simon Abucaya, chargé d'affaires du dey d'Alger, pour le bateau danois *la Bonne-Espérance*, frêté de Londres pour le dey, arrêté par le corsaire *le Requin*, de Cherbourg, capitaine Rognon, et conduit à Fécamp. Exception des titulaires d'offices anoblissants de la loi du 9 frimaire<sup>3</sup>. Rejet: de la demande de Bureaux de Puzy d'être réintégré *dans le titre de citoyen français*, requête présentée par sa femme la citoyenne Poivre<sup>4</sup>, et d'un référé du tribunal criminel de l'Hérault sur les oppositions à jugement par défaut des tribunaux criminels jugeant correctionnellement. Cassation d'un jugement du tribunal civil de la Seine sur le partage des biens de l'émigré Pierre de Frémont dit du Mazy pour la terre d'Auneuil. Paiement sur les fonds décadaires du ministre de ses ordonnances pour dépenses des tribunaux en l'an IV suspendues par arrêté du 21 messidor an V<sup>5</sup>. Autorisation au ministre d'examiner les papiers des trois portefeuilles de d'Araujo, ex-ambassadeur portugais, en présence de celui-ci et de l'interprète Dorion, *pour, sur son rapport, être statué ultérieurement par le Directoire*. Paiement des frais de bureau du général Wirion, chargé d'organiser la gendarmerie des départements de la rive gauche du Rhin, sur les contributions de ces départements. Confirmation de la nomination par Rudler de Preux<sup>6</sup> juge de paix de Gosselies (Jemappes) et annulation de celle de Zimmermann accusateur public du Mont-Tonnerre. Annulation de ventes de biens nationaux du Nord à des prix inférieurs à des premières ventes à Groslevin, commissaire central, pour la ferme d'Hambu, et aux citoyens Évrard, pour la ferme Bodelles, et Verstræte, pour celle de Coulmy, et jugement de ceux-ci<sup>7</sup> (AF III 510, plaquettes 3233, pièces 9-10, 3234, pièces 31 et 42-48, 3235, pièces 60-62 et 71-75, et 3236, pièces 107-108 et 115).

### **Marine et Colonies.**

---

<sup>1</sup> Le général de cavalerie Leclerc est Pierre Leclerc d'Ostein. Les généraux Jean Lannes, Antoine-Guillaume Rampon; les futurs généraux Joseph Lagrange, Sébastien Ruby et Louis-Gabriel Suchet, promu le 3 germinal (*tome V*), le premier confirmé le 17 fructidor chef de la 89<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de bataille à compter du 18 prairial an IV (*tome VI*) et le second promu général de division le 22 messidor an VII (*tome IX*).

<sup>2</sup> Parmi les membres du cercle, Charles Ratier, apothicaire, dont le nom est rayé de la liste des nouveaux administrateurs.

<sup>3</sup> Parce qu'ils ne jouissent pas de la noblesse héréditaire et transmissible. La loi du 9 frimaire an VI (*tome III*, page 172) exclut les nobles des fonctions publiques et du droit de vote.

<sup>4</sup> François-Xavier Bureaux de Puzy, constituant, passé aux Autrichiens avec La Fayette.

<sup>5</sup> Réformant le système du paiement des ordonnances des ministres par la Trésorerie nationale (*tome II*, pages 85-86).

<sup>6</sup> Preux, administrateur central, parent d'émigrés, pouvant grâce à sa confirmation dans son ancien poste se prévaloir d'avoir exercé continuellement des fonctions publiques depuis le rattachement du département.

<sup>7</sup> Les biens nationaux en question n'ont pas pu être localisés. Le commissaire central Groslevin avait été destitué le 15. Voir aussi *tomes VI*, 4 fructidor an VI et 22 vendémiaire an VII: rapport du ministre de la Justice sur la procédure en cours au tribunal correctionnel de Cambrai, dans laquelle l'accusateur public aurait *beaucoup de peine à trouver un véritable délit*, et renvoi de la procédure dans un autre département vu le *retard affecté* du directeur du jury, et *IX*, 16 prairial an VII: refus de poursuites contre le secrétaire en chef de l'administration centrale Gauthier pour avoir délivré au commissaire central Groslevin le 25 thermidor an IV des expéditions d'actes de vente signés du seul commissaire, celui-ci ayant prétendu que plusieurs acquéreurs ayant besoin de leurs contrats de vente devaient partir sur le champ, ce qu'ils ne pourraient faire s'il fallait envoyer au domicile de chaque administrateur central, la séance du jour étant levée, pour leur demander leurs signatures.

Destitution de Denis-Joseph Launay, agent maritime à Ostende, pétition de l'intéressé, an V, et rapport du ministre sur ses états de carrière et l'absence de renseignements sur son civisme<sup>8</sup> (AF III 510, plaquette 3234, pièces 50 et 53-59).

### **Police générale.**

Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Fermeture du cercle constitutionnel de Gand, dirigé *par des hommes turbulents et immoraux*. Destitution et jugement de l'agent et l'adjoint municipaux de Mouscron (Lys) ayant protégé les deux prêtres réfractaires déportés le même jour, toléré la sonnerie du tocsin et des assauts contre le curé, son neveu et le vicaire constitutionnels. Jugement de l'ex-agent de Castandet ayant reçu le serment du prêtre émigré Nancray et présidé l'assemblée primaire de Grenade [-sur-l'Adour] où des républicains ont été assassinés et où les royalistes ont crié *Plus de lois etc. etc.* Pour restreindre les abus multipliés des cercles constitutionnels, interdiction de *tout acte extérieur et de toute adresse ou pétition en nom collectif* de leur part, arrêté à publier au *Bulletin des lois* et à imprimer dans toutes les communes où les administrations centrales le jugeront convenable. Ordre au ministre de faire un rapport sur un billet de Gentil, sergent major de la garde nationale de Paris, ordonnant à un employé du secrétariat général du Directoire de se rendre demain à la municipalité pour y travailler à la réparation des routes à peine d'être traduit au tribunal correctionnel, ce qui traduit en loi pénale l'invitation civique faite par sa proclamation du 22 frimaire<sup>3</sup> (AF III 510, plaquettes 3233, pièces 11-25, 3234, pièces 26-30, 32-41 et 49, 3235, pièce 76, et 3236, pièces 109-110 et 113-114).

### **Relations extérieures.**

Ordre au ministre de blâmer Delacroix, ambassadeur en République batave, qui a communiqué à la Convention batave une adresse du cercle constitutionnel de la rue de l'Université de Paris la félicitant pour l'heureuse révolution du 22 janvier, minute de Lagarde, traduction française du procès-verbal des séances de la Convention batave du 8 mars 1798 (AF III 510, plaquette 3233, pièces 5-6).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 510, plaquette 3236, pièces 79-84, 89-106, 111-112 et 116-134. Nominations judiciaires, (justices de paix sauf exception), *Hautes-Alpes* et *Ardèche*, tribunaux civils, juges; Privas;- *Charente-Inférieure*, *Cher*, *Eure* et *Loir-et-Cher*, tribunaux civils, suppléants;- *Eure-et-Loir*, Anet; Arrou; Auneau; Bû; la Ferté-Vidame; Nogent-le-Rotrou *intra muros*; Sancheville; Thiron; Voves;- *Finistère*, Saint-Pol-de-Léon;- *Morbihan*, Arradon, Camoë; Elven; Langonnet; Muzillac; Peillac; Ploërdut; Priziac; Rieux; Saint-Avé; Surzur; Vannes, justices des cantons du Nord et du Sud;- *Nord*, tribunaux, substitut;- *Vendée*, Olonne [-sur-Mer].

## **Séance du 25 ventôse an VI [15 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 237 verso-242 recto; AF III 510, plaquettes 2337 à 2340)

### **Loi.**

[Du 24] portant que l'armée française en Suisse a bien mérité de la Patrie (AF III 510, plaquettes 3233, pièces 7-8, et 3237, pièce 5<sup>4</sup>).

### **Message des Anciens.**

Du jour s'ajournant au 27 (AF III 510, plaquette 3237, pièces 26-27).

<sup>8</sup> Le ministre expose qu'il a été nommé à l'ancienneté et sans aucune intervention.

<sup>2</sup> Un prêtre de la Charente-Inférieure, deux de la Dyle: Devigneron, curé de Ways (auj.: commune de Genappe), refusant de remettre les registres d'état civil à la municipalité et apostrophant les prêtres assermentés ainsi: *Retirez-vous, car il paroît que le diable s'approche de moi*, et Teymans, curé de Tubize, qui, lors du retour des Autrichiens, avait fait mettre à genoux les patriotes, tel Hannicq, actuel secrétaire de la municipalité, devant l'église pour lui demander pardon, Genet, de Voise (Eure-et-Loir), ayant dit que *les mariages civiques sont des mariages de "gourgault", ce terme a excité les ris de ceux qui l'écoutoient, mais... ils n'ont jamais pu savoir ce qu'il pouvoit signifier*, deux de Mouscron (Lys) en rapport avec la destitution et le jugement des agent et adjoint municipaux qui suit, dix de la Nièvre, département où l'on en a vu présider les assemblées communales *en costume de prêtre*, le ministre ajournant la déportation de huit autres demandée par l'administration centrale jusqu'à plus ample informé (la déportation de Jacques-Gabriel Bourgon fut annulée le 6 vendémiaire an VIII, *tome X*, parce que ce curé de Menou avait été accusé par calomnie et vivait retiré à Paris), un du Pas-de-Calais, douze du Tarn et trois de l'Yonne, dont Audin, qui avait porté les armes contre les républicains à Carpentras, venu à Saint-Bris-le-Vineux il y a deux ans, et Bourdot, de Malay-le-Grand, ayant chassé publiquement de l'église un citoyen ayant assisté au culte théophilanthropique.

<sup>3</sup> Du Directoire appelant à des souscriptions patriotiques en argent ou en nature pour la réparation des routes (*tome III*, page 195).

<sup>4</sup> La minute de l'arrêté de promulgation n'est signée que de Merlin de Douai.

### Message aux Cinq-Cents.

Sur le transfert de l'école centrale de la Dyle des Jésuites, bâtiments trop dégradés, dans ceux de l'ex-Cour de Bruxelles<sup>1</sup> (AF III 510, plaquette 3239, pièces 86-89).

### Finances.

Vente de bois communaux: Beaufremont, Clérey-la-Côte pour réparer des fontaines et un lavoir, Grand pour réparer des fontaines, Guéblange [-lès-Dieuze] pour ouvrir un chemin jusqu'à la route de Dieuze à Gelucourt et délivrer du bois à Dupré, apothicaire à Dieuze, pour reconstruire une maison incendiée en l'an V dans la commune, Longeville [-en-Barrois] pour travaux au grand pont sur l'Ornain, Ville-en-Blaisois pour réparer des ponts et chemins, et indivis d'Iges et Villette (Ardennes,auj.: commune de Glaire) après des gelées. Rétablissement de l'argue de Lyon<sup>2</sup>. Séquestre et administration provisoire des biens de corporations religieuses supprimées de Belgique en République batave. Remplacement de Tarte aîné, préposé au triage des titres de Sambre-et-Meuse<sup>3</sup>. Levée d'un acompte sur les contributions personnelles, mobilières et somptuaires de Paris. Relevées de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux (Bouches-du-Rhône: Joseph Garroute, ayant donné procuration pour un bien national à Marseille au citoyen Cayol, attaqué dans son bureau par des royalistes le 19 germinal an V, jour d'échéance du troisième sixième, Corrèze, Finistère et Morbihan: la veuve Lelubois-Marsilly, Gironde: Élisabeth Andrieu, divorcée de l'émigré Maurian, Loire-Inférieure, Sambre-et-Meuse: Bagniet, pour un moulin à farine à Malonne (auj.: commune de Namur), Saône-et-Loire, Seine: Jean-Baptiste Vissec, acquéreur pour moitié de la succession de sa femme indivise avec l'émigré Antoine Sainte-Marie, Vienne, Tarn: Aragon, pour le presbytère de Florentin). Choix de l'uniforme des administrateurs généraux, employés et ouvriers des poudres et salpêtres dessin à l'encre de la gravure des boutons et spécimen de broderie dorée pour les parements. Fixation des prix de vente des Annonciades d'Haguenau, adjudgées à la citoyenne Pascal, et de l'abbaye de Vergaville, soumissionnée par le citoyen Rauch. Annulation de l'ordre du ministre aux douaniers de Dunkerque de saisir la *Jeune-Gertrude*, chargée de sucre britannique sous pavillon prussien, capitaine Bryer, de Dunkerque, débarquée sur ordre de Roussilhe-Morainville<sup>4</sup>, et ordre de faire un rapport sur la moralité et les principes de ces employés, qu'accuse Roussilhe-Morainville, par lettre jointe rappelant ses armements pour la course, d'avoir voulu se venger de ses corsaires, qui les empêchent d'introduire des marchandises britanniques. Autorisation aux frères Bauwens<sup>5</sup> d'importer de Grande-Bretagne par Anvers, Ostende ou Sas-de-Gand, à bord de six petits bateaux danois, nommés sur la minute, des métiers à tisser et autres mécaniques qu'ils ont fait construire, en les cachant dans des cargaisons de denrées des Indes ou d'autres colonies britanniques. Ordre de répondre au prince de Tour-et-Taxis, général héréditaire des postes de l'Empire, qu'il peut envoyer en France *pour proposer ses vues indiquées par sa lettre*<sup>6</sup> l'envoyé qu'il désigne *sous le nom de baron de Lillien*, en l'avertissant que celui-ci, s'il est émigré, serait arrêté et jugé, minute de Merlin de Douai, lettre du député Fabrÿ identifiant l'intéressé comme ancien directeur des postes de Liège (AF III 510, plaquettes 3237, pièces 3-4, 3238, pièces 49-50 et 58-60, et 3239, pièces 61-87 et 90-91). Dépôt de l'état des mutations de la régie de l'Enregistrement pour la 2<sup>e</sup> décade de ventôse (AF III 510, plaquette 3235, pièces 77-78, dossier du 24, date de l'envoi par les régisseurs au ministre).

### Guerre.

Changements dans le corps du 9<sup>e</sup> chasseurs, sur rapport du ministre sur la conduite et les principes politiques de certains de ses membres après un vol au dépôt de Nancy: cessation d'emploi du chef de brigade François-Gaspard Thierry, cessation de fonction et réforme du chef d'escadron Étienne Thouvenot et du sous-lieutenant Letellier; traduction en conseil militaire du chef d'escadron Vidal, commandant le dépôt de Nancy lors des faits, de Renaud, capitaine d'habillement à Nancy, qui sera également jugé pour un vol à Colmar, et du lieutenant Cassière pour insubordination<sup>7</sup>. Mesures sur l'habillement et l'équipement des gardes du Corps législatif et du Directoire. Fixation du nombre d'officiers surnuméraires à conserver dans chaque demi-brigade d'armées actives. Suppression des huit compagnies d'officiers auxiliaires attachées à la suite des divisions de l'armée d'Italie créées le 17 fructidor an V. Confirmation de grade: du capitaine Henri Lohier des Perrières, aide de camp du général Besse aux îles sous le Vent, et du chef d'escadron Popowiths, ancien de la Légion du Nord, nommé commandant provisoire du 9<sup>e</sup> hussards. Fixation au 28 de la cérémonie de

<sup>1</sup> Voir *tomes V*, 19 germinal: loi du jour, et *X*, 8 vendémiaire an VIII: message du Directoire proposant d'affecter au ministère de la Guerre le manège domanial de la ville, dont le plan est joint, pour remplacer le manège et les écuries d'Orange, parties du bâtiment de la Cour.

<sup>2</sup> Argue: bureau de dégrossissage de l'or et de l'argent.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, page 209, note 10.

<sup>4</sup> Sur cet armateur, voir *tome II*, page 108, note 2.

<sup>5</sup> Sur ces entrepreneurs originaires de Gand, voir *tome III*, page 134, note 1.

<sup>6</sup> On n'a pas cette lettre au dossier et on n'a aucune précision sur les projets dont il s'agit.

<sup>7</sup> Thierry et Thouvenot sont cités par *Quintin*, qui connaissent ces mesures mais n'en mentionnent pas le motif. Le second aurait, d'après les auteurs, participé ensuite à l'expédition d'Irlande de la fin de l'an VI sous les ordres du général Hardy, et fut remis en activité dans son grade au 6<sup>e</sup> hussards le 19 thermidor an VII (*tome X*), mesure connue des mêmes. Le sous-lieutenant Letellier fut en même temps remis en activité à la suite du 6<sup>e</sup> hussards (*ibidem*, index).

présentation des seize drapeaux conquis par l'armée française en Suisse, récit de la campagne dans le rapport du ministre joint. Renvoi au ministre de la Police générale d'une fleur de lys en métal adressée de Dieppe à un capitaine du génie de Nantes inconnu et découverte par le chef de brigade du génie Dudezer. Ajournement jusqu'à plus amples renseignements de la réintégration du général Barbantane, destitué le 1<sup>er</sup> ventôse<sup>1</sup>, sur rapport du général Moulin affirmant qu'il aurait quitté sans ordre son commandement à Mézières pour venir à Paris, le ministre ayant des preuves du contraire. Cessation d'emploi du chef de brigade de gendarmerie Boisard dans la 23<sup>e</sup> division de gendarmerie, employé dans les Basses-Alpes, remplacé par Almain, muté de la 6<sup>e</sup> division<sup>2</sup>. Lettres classées au dépôt particulier: ordre à Rudler d'enquêter sur des dilapidations dans le bailliage de Linz [-am-Rhein] (Allemagne) en se concertant avec Dumonceau, inspecteur général des forêts des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle<sup>3</sup>, qui accuse les généraux Debelle et Hatry, rapport joint de Rudler évoquant la levée des contributions et la fourniture de bois à l'armée; et à Brune sur la circonscription du territoire de la République helvétique: annoncer aux Vaudois que le Directoire souhaite *qu'ils se confondent dans la République helvétique et que toute la Suisse ne fasse plus désormais qu'une seule famille*, pour éviter des tiraillements qu'amènerait sans doute dans le pays de Vaud la rétractation de l'assentiment général qu'il a donné au projet de constitution helvétique et dissiper les bruits d'annexion du Valais et du pays de Vaud à la France; choisir pour chef-lieu Lucerne au lieu d'Aarau, trop peu centrale; *que le gouvernement provisoire de Berne ne compte pas sur le délai d'un mois qu'il s'est fixé à lui-même pour rédiger un projet de constitution*, copies à Mangourit, Mengaud<sup>4</sup> et Desportes, minutes de Merlin de Douai et Reubell, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 118 et 120-121 (AF III 510, plaquettes 3237, pièces 1-2, 14, 21 et 28-29, 3238, pièces 30, 37-41, 47-48 et 51-57).

### **Intérieur.**

Municipalités, épuration<sup>5</sup>: Ambronay, Bar-sur-Aube, Beaumesnil (Eure): réintégration du président destitué comme royaliste le 25 frimaire par erreur, Berre [-l'Étang], Boulogne-sur-Mer, Cosne [-Cours-sur-Loire], Eygalières, Flavigny [-sur-Ozerain]: adjoint municipal de Darcey signataire d'actes de catholicité trouvés au château, Gardanne, Gex: municipalité délivrant des faux passeports à des émigrés et tolérant la célébration du culte par le prêtre réfractaire Rouphe de Varicourt, destituée malgré le député Girod, Gueugnon, Haguenau *extra muros*, Jarnac, Magny [-Cours], Mervans, Montereau-fault-Yonne, Montoir [-de-Bretagne], Motteville: réintégration de deux agents destitués avec d'autres le 29 frimaire mais n'exerçant pas quand la municipalité délibéra la suspension du commissaire municipal<sup>6</sup>, Nancray, Nangis: agent de la Chapelle-Rablais ayant donné asile à un déserteur, jugé, Neuvy [-sur-Loire], Ouroux [-en-Morvan]: président percepteur des contributions et ayant exempté les plus riches, Peyrolles [-en-Provence], Prémery, Ranville, Rochefort [-sur-Nenon]: adjoint de Châtenois auteur de délits forestiers, Romilly-sur-Seine, Rozay [-en-Brie], Saint-Chamas<sup>7</sup>, Saint-Désiré: agent de Viplaix n'ayant pas fait replanter l'arbre de la Liberté qui avait péri, Saint-Lupicin: agent de Leschères ayant enlevé du tribunal correctionnel de Saint-Claude des procès-verbaux de délits forestiers pour transiger avec les délinquants, jugé, Trets, Uccle (Dyle), Valbenoîte (Loire, auj.: commune de Saint-Étienne), Varzy: agents de Courcelles, Cuncy [-lès-Varzy], Narcy, Oudan, Parigny [-la-Rose] et Villiers-le-Sec refusant de remettre les registres d'état civil à la municipalité et Vauvenargues (AF III 510, plaquette 3240, pièces 94-100, 105-117 et 120-159).

### **Marine et Colonies.**

Sur rapport, joint, de Pléville-Le Pelley sur les préparatifs de la descente en Angleterre et demandant que les ouvriers des ports soient payés comme en 1790, ordre au ministre de renseigner le Directoire sur ces soldes. Lettre classée au dépôt particulier ordonnant de lever l'embargo sur la corvette *la République* arrêtée à Bordeaux en mission secrète, minute de Lagarde, lettre de Roussilhe-Morainville, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 119. Autorisation aux marins étrangers de séjourner dans les ports cités par l'arrêté du 8 à condition d'être employés et *avoués* par des armateurs français, billet de Roussilhe-Morainville se plaignant du départ de matelots étrangers de Dunkerque. Ordre au ministre de rendre compte des démarches pour faire remettre au gouvernement les cartes et plans des côtes d'Angleterre *dont le citoyen Dubois-Crancé a été dépositaire et qu'il doit vous rendre s'il n'indique et ne constate<sup>8</sup> la remise qu'il a pu en faire*, minute de Lagarde (AF III 510, plaquette 3238, pièces 31-34 et 45-46).

<sup>1</sup> Sur le général Barbantane, voir *tome III*, page 66, note 1.

<sup>2</sup> Les 6<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> divisions de gendarmerie, respectivement à Tours et Gap.

<sup>3</sup> François-Xavier-Marie-Joseph Dumonceaux, beau-frère de Merlin de Douai, élu du Nord aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>4</sup> Une autre lettre d'envoi à Mengaud est rédigée le lendemain pour communiquer à Ochs la lettre du Directoire à Brune.

<sup>5</sup> Il ne s'agit pas uniquement de destitutions, mais aussi de compléter des administrations municipales soit après des refus, soit à la suite de l'invalidation des assemblées primaires de l'an V par la loi du 19 fructidor.

<sup>6</sup> Le motif de la destitution n'est pas indiqué dans les pièces de l'arrêté du 29 frimaire (*tome III*).

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Port-Chamas.

<sup>8</sup> Comprendre: et ne fait constater. Edmond-Louis-Alexis Dubois-Crancé, général, député à la Constituante, des Ardennes à la Convention et de la Mayenne aux Cinq-Cents sorti en l'an V, futur ministre de la Guerre, membre du comité de défense générale en 1793, représentant en mission près les armées de l'Ouest et des Côtes de Brest au début de l'an II.

## Police générale.

Mandat d'arrêt contre: Brun, du Malzieu, Loseran-Frésac, ex-administrateur central de la Lozère, et Vincens, juge au tribunal civil, dirigeant *des réunions secrètes dans lesquelles il se trame des complots contre le gouvernement républicain*, tableau anonyme joint d'individus du département *dont la présence aux assemblées primaires et électorale seroit funeste à la chose publique* (33 noms dont un nommé Charrier, de Chirac, *nom trop connu pour y avoir rien à ajouter*<sup>1</sup>); et Labastide, de Paris, se préparant à vendre aux agents de l'ennemi des cartes de reconnaissance des côtes anglaises levées en 1763 par l'officier La Rosierre et provenant de la succession de Broglie en 1781<sup>2</sup>. Lettre classée au dépôt particulier ordonnant l'expulsion de l'espagnol Izquierdo *par aucune des routes ou ports qui pourraient le conduire en Angleterre ou en République batave*, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 118, analyse de correspondances entre cet agent et Carency, à Madrid, et Godoÿ, notamment sur une intervention d'Izquierdo pour d'Araujo et sur le refus du Directoire d'accréditer l'ambassadeur espagnol Cabarrus; lettre du Directoire à Truguet démentant que les français Fonvielle, Ségui et Carency aient aucune mission, lui reprochant de faire obstacle à celle de Perrochel, et lui ordonnant de correspondre avec Talleyrand: *vous êtes d'ailleurs prévenu mal à propos contre lui et le ministre qui a la confiance du Directoire exécutif a, par cela seul, droit à la vôtre*, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>. Nouvelles instructions au ministre pour l'enquête sur les malversations du payeur général de l'Eure Hochon: enquêter sur le financier Lanoue et le nommé Pierlot<sup>4</sup>. Annulation de l'autorisation à Lefebvre, curé de Guémar, déporté, *oncle* du général Lefebvre, de rentrer sous la surveillance des autorités, brouillon de Reubell, lettre de Jean-Baptiste Schnaller, agent municipal de Bergheim, à Rapinat, *homme de loi à Paris, chez le citoyen Reubell*<sup>5</sup> (AF III 510, plaquette 3237, pièces 6-10, 15-20 et 22-25).

## Relations extérieures.

Réponse, envoyée au *Rédacteur* le 3 germinal, à une lettre des Consuls de la République romaine, jointe, italien et traduction, datée du 10 ventôse et signée de Riganti, président, Costantini, Angelucci, Bonelli et Bassi, consuls, et Bassal, secrétaire général<sup>6</sup>, sur *la révolution glorieuse qui a réintégré le peuple romain dans ses droits* (AF III 510, plaquette 3237, pièces 11-13).

<sup>1</sup> Allusion au chef royaliste Marc-Antoine Charrier, constituant, commandant de l'armée chrétienne du Midi, guillotiné à Rodez en juillet 1793.

<sup>2</sup> Le comte Charles-François de Broglie, directeur du ministère secret de Louis XV, qui avait approuvé son projet de descente en Angleterre en 1764.

<sup>3</sup> Eugenio Izquierdo de Ribera y Lezaun, directeur du cabinet d'histoire naturelle du roi Charles IV et conseiller intime de Godoÿ, par la suite ambassadeur extraordinaire d'Espagne auprès de Napoléon I<sup>er</sup>; si l'on en croit F<sup>7</sup> 7106, dossier B<sup>2</sup> 4293: note sur Izquierdo, directeur du cabinet d'histoire naturelle du roi d'Espagne, voyageant de Paris à Rouen (germinal an VI), l'ordre de l'expulser avec les restrictions indiquées ici serait resté lettre morte; son nom est ici orthographié Yzquierdo. Le Carency dont il s'agit ici est sans doute l'émigré et agent double Paul-Antoine-Maximilien Quélen ou Quélin de Carency, dont on a des notes à Merlin de Douai se justifiant de ses actions en Espagne dans AF III 21A, dossier 70j, pièces 2-3 (*Les Archives du Directoire* page 124, voir note 2, et *tome IX*, 8 prairial an VII: rapport du ministre de la Police générale sur le réseau créé par Wickham, ex-ambassadeur britannique en Suisse, avant le Dix-Huit Fructidor). Le français François de Cabarrus, père de Mme Tallien, avait été nommé ambassadeur d'Espagne en France, mais le Directoire avait refusé de l'accréditer à cause de ses sympathies royalistes connues, et il avait été muté en République batave, où le Directoire craignait peut-être qu'Izquierdo aille le retrouver. Fonvielle, dont on a vu l'annulation d'un passeport pour l'Espagne pour y vendre des piastres (22 ventôse), pourrait être l'aventurier et financier Bernard-François-Anne Fonvielle, dit sous la Restauration le chevalier de Fonvielle, engagé dans la Révolution à ses débuts, agent girondin émigré lors de la reprise de Toulon, rentré en France sous le Directoire. Ségui, né à Majorque, est cité comme agent du Directoire et correspondant de Godoÿ dans des notes de l'adjutant général Avril sur les intrigues de Cabarrus (AF III 21 A, dossier 70j, pièces 5-8).

<sup>4</sup> Voir plus haut, 24 et 25 pluviôse.

<sup>5</sup> Le général Lefebvre, né à Rouffach (Haut-Rhin), avait perdu son père à l'âge de dix ans; son cousin germain et non son oncle Jean-Christophe-Philippe, curé de Guémar, son aîné de 23 ans, l'avait alors recueilli (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne* publié par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, Strasbourg, en cours de publication). Jean-Jacques Rapinat, beau-frère de Reubell, ensuite commissaire près l'armée française en Suisse.

<sup>6</sup> Le député de Seine-et-Oise à la Législative et à la Convention Jean Bassal, auparavant agent français à Bâle. *Roman d'Amat* dit qu'il devait sa nomination à cette fonction près la République romaine au général Berthier et la perdit le 17 septembre 1798 / 1<sup>er</sup> complémentaire an VI après le départ de celui-ci de l'armée d'Italie, ce qui n'est pas évoqué au *tome VI*. En fait, le général Championnet emmena Bassal, secrétaire général des Consuls romains, avec lui dans son expédition contre Naples et le fit remplacer auprès du Consulat romain par Gay-Vernon. Voir *tome VIII*, 22 pluviôse an VII: arrêté du Directoire interdisant aux agents et commissaires civils près les armées françaises à l'étranger de reconnaître pour citoyens français ceux acceptant des fonctions des gouvernements étrangers, conformément à l'article 12 de la constitution de l'an III: *L'exercice des droits de citoyen se perd...3°) par l'acceptation de fonctions ou de pensions offertes par un gouvernement étranger*, et expulsion de Bassal des pays occupés par l'armée française, puis les pièces jointes à une décision analogue du Directoire sur Gay-Vernon du 7 ventôse suivant. *Roman d'Amat* note que Bassal, nommé secrétaire général du gouvernement provisoire de la République napolitaine le 24 janvier 1799 / 5 pluviôse an VII par Championnet, l'engagea dans la révolte et lui fit renvoyer Faipoult, commissaire civil près l'armée de Rome, s'évada de Milan, où on l'avait conduit, et se retira un temps à Bâle, où il avait acquis des terres. Le renvoi des Directeurs lors des journées de prairial an VII lui permit d'échapper au jugement que lui valait entre autres l'inculpation d'avoir détourné les fonds du royaume de Naples.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

Registre des délibérations secrètes. Dépôt de lettres: à Truguet sur Fonvielle, Ségui et Carency, intrigants français à Madrid, à faire expulser, sauf le dernier, émigré (classée dans le dossier de l'Espagne, rayé et remplacé par: classé à sa date<sup>1</sup>); de Roussilhe-Morainville sur un traité *qui est la portion du produit réservé pour les dépenses secrètes du Directoire* et l'annonce d'une nouvelle prise maritime (classée au dossier des rapports de la Marine), et du ministre des Relations extérieures annonçant l'adhésion des Cercles à la cession entière de la rive gauche du Rhin, classée au dossier *de l'Allemagne en général*, négociations de Rastatt (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 343 à 345, page 108).

AF III 510, plaquette 3240, pièces 92-93, 101-104 et 118-119. Nomination de juges et suppléants aux tribunaux civils de l'Ain et de la Corrèze<sup>2</sup>, et d'assesseurs des justices de paix de Marseille, 5<sup>e</sup> arrondissement *intra muros*, et *extra muros*, quartiers de Château-Gombert et Saint-Marcel.

### **Séance du 26 ventôse an VI [16 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 242 verso-245 verso; AF III 511, plaquettes 3241 à 3243<sup>3</sup>)

### **Expédition d'Égypte<sup>4</sup>.**

Mise à la disposition de Bonaparte: par le ministre de la Justice de presses, caractères et ouvriers d'imprimerie nécessaires à la création d'une imprimerie de grec et d'une seconde d'arabe dans les départements ci-devant vénitiens; et par celui de l'Intérieur des *ingénieurs, artistes et autres subordonnés que ce général demandera ainsi que les autres objets que ce général demandera pour servir à l'expédition dont il est chargé*, minutes de Merlin de Douai et de Lagarde (AF III 511, plaquette 3241, pièces 1 et 11).

### **Guerre.**

Lettre reprochant au ministre, au reçu de son rapport sur l'exécution des mesures décidées le 24 par le Directoire sur la colonne dirigée de Suisse vers Toulon, d'avoir remplacé deux escadrons du 18<sup>e</sup> dragons par deux du 10<sup>e</sup> hussards, classée au dépôt particulier<sup>5</sup>.

### **Justice.**

Rapport du ministre, classé, établissant qu'une française ne devient pas étrangère par mariage et doit avoir un passeport pour aller à l'étranger, au sujet de la fille de Philippe-Frédéric Berchien, du Haut-Rhin, mariée à Stein, de Nordheim en Franconie<sup>6</sup>. Nomination de Poissant, régisseur de l'Enregistrement et des Domaines, commissaire spécial pour la surveillance de la régie du timbre et de l'enregistrement et des domaines et biens séquestrés des nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. Annulation d'un arrêté inconstitutionnel de l'administration centrale de la Moselle ordonnant de juger Guerber, président de la municipalité de Puttelange [-aux-Lacs] exerçant quoique sa sœur Catherine veuve Michel Gœtting soit inscrite sur la liste des émigrés, et maintien de sa destitution (AF III 511, plaquettes 3241, pièces 9 et 22, et 3242, pièces 135-136).

### **Police générale.**

Municipalités, épuration: Acy [-en-Multien], Attichy, Auneuil, Babœuf, Baron (Oise), Beaulieu [-les-Fontaines], Beauvais, Belcaire, Beuzeville: agent municipal de Manneville-la-Raoult royaliste, Blagnac, Bresles: agent du chef-lieu incapable, Brétenoux: adjoint municipal de Teysseu ayant dirigé des attroupements dangereux, Breteuil (Oise)<sup>7</sup>, Bréval, Brive [-la-Gaillarde] *extra muros* protégeant les prêtres réfractaires et les réquisitionnaires et laissant impunis des attentats contre les arbres de la Liberté, Bruguières, Bulles, Carlepont, Castelmoron-d'Albret, Chaillac: agent de

<sup>1</sup> Lettre annulée par le Directoire le 2 germinal (*tome V*).

<sup>2</sup> Dont remplacement de Brival, juge au tribunal civil de la Corrèze élu en l'an IV démissionnaire, voir *tome V*, 12 prairial: ordre de cesser ses fonctions comme parent d'émigré n'ayant pas exercé constamment des fonctions publiques depuis la Révolution, jusqu'à apporter la preuve que son oncle Pierre-Joseph, parti avec passeport de Paris pour la Westphalie à la fin de fructidor an V, ne soit inscrit sur la liste des émigrés que comme prêtre déporté.

<sup>3</sup> Les cartons AF III 511 et 512 ont été matériellement réunis en un seul article en août 1999 sans modification des cotes.

<sup>4</sup> Ces deux décisions ne sont pas ainsi distinguées dans le registre des procès-verbaux, où elles se suivent en un paragraphe distinct au milieu des autres affaires.

<sup>5</sup> Minute et copie au registre du bureau particulier datées du lendemain.

<sup>6</sup> Bavière, Kreiss de Donauwörth.

<sup>7</sup> Voir *tome VI*, 23 fructidor, Intérieur: rejet de la réclamation de Davalet, président ici destitué avec d'autres comme incapable, ex-fermier général de la citoyenne Charost, veuve Béthune, réélu président de la municipalité en germinal après refus de Bernard Levavasseur, son beau-frère, contre l'annulation de sa réélection par l'administration centrale.

Vouhet (auj.: commune de Dunet) logeant un prêtre réfractaire, Chambly: adjoint du chef-lieu négligent, Chantilly, Chaumont [-en-Vexin]: président inscrit sur la liste des émigrés, Cieux: agent de Chamboret fanatique, Clermont (Oise): agent et adjoint de Breuil-le-Vert négligents, Cléry [-Saint-André], Compiègne, Corbeilles, Cormeilles (Oise), Creil: agent de Thiverny incapable<sup>1</sup>, Crépy [-en-Valois], Crèvecœur [-le-Grand], Duclair, Éauze, Épièdes [-en-Beauce]: agent de Gémigny négligent, Espezel, Estrées-Saint-Denis: président et agent d'Arsy<sup>2</sup>, Étampes *extra muros*: agent de Bouville incivique, Eymet: municipalité interdisant les chants républicains et permettant celui du *Réveil du Peuple*, la Ferté-Saint-Aubin: président royaliste, Feuquières, dont agent de Saint-Arnoult, Flavacourt: agent du chef-lieu incapable, Formerie, Froissy, Gaillac-Toulza, Gerberoy: président et agent d'Hanvoile, Gien *extra muros*, Gonesse, Grandvilliers (Oise), Guiscard: agents de Flavy-le-Meldeux et du Plessis-Patte-d'Oie, le Hamel (Oise), Huisseau [-sur-Mauves]: agent du chef-lieu fanatique, Ingré, Jegun, Lanta, Lassigny, Lavilletterre, Léglantiers, Lérans, Lésigny (Vienne), Lherm (Haute-Garonne): adjoint de Lauzerville royaliste, Liancourt: adjoint de Monceaux condamné pour délit forestier, Limay, Limeuil, Longjumeau, Lorris: président incivique, Luchy: président et agent d'Abbeville-Saint-Lucien incapables, Macau, Maignelay [-Montigny], Maisse, Marines, Marseille [-en-Beauvaisis], Mello, Menat, dont agent de Servant célébrant le culte illégalement, Méru, le Meux: agent de Rivecourt incapable, Mirande, Monchy [-Humières], Montargis *extra muros*, dont agent de Châlette [-sur-Loing] officier sous l'Ancien Régime, Montesquieu-Lauragais, Montjavoult, Montmorency<sup>3</sup>, Montreuil, Morierval, Nanteuil [-le-Haudouin], Neauphle [-le-Château], Neuville-aux-Bois: agent de Villereau, Noailles (Oise), Noyon, Olliergues: agent de Marat<sup>4</sup>, Ons-en-Bray, Pierrefonds: agent d'Hautefontaine parent d'émigré, Plainville, Ressons [-sur-Matz]: agent d'Orvillers-Sorel, Ribagnac, Ribécourt [-Dreslincourt], Riscle, Rodome, Roquefort [-de-Sault], Sacy [-le-Grand], Saint-Amand [-en-Puisaye]: agent et adjoint de Saint-Véran ayant assisté à la fête du 2 pluviôse avec répugnance et sans y chanter quoiqu'ils affectionnent de porter chape et de chanter habituellement au lutrin, Saint-Anthème, Saint-Barbant: membres royalistes, dont agent de Bussière-Poitevine<sup>5</sup>, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Bertrand [-de-Comminges], Saint-Estèphe (Gironde): agent de Vertheuil négligent, Saint-Gaultier: agent de Chitray prêtre en infraction avec la police des cultes, recevant des prêtres réfractaires, tolérant le chant du *Réveil du peuple* et refusant d'assister aux fêtes républicaines, Saint-Germer-de-Fly: agent de Mothois (auj.: commune de Saint-Quentin-des-Prés) incapable, Saint-Juéry (Tarn), Saint-Laurent-de-la-Salanque, dont jugement de Guiter, ex-agent ayant aidé un émigré à s'enfuir, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Médard-d'Eyrans, Sainte-Foy [-la-Grande]: agent de Saint-Philippe [-du-Seignal], Sarcus, Sommereux, Songeons, Thury-en-Valois, Tillé, Tremblay [-les-Villages]: agent de Tréon immoral, Trie-Château<sup>6</sup>, Vatan: agent de Meunet [-sur-Vatan] négligent, Verberie, Vertaizon: agent de Vassel<sup>7</sup>, et Vriigny. Destitution et jugement: agent d'Elne pour malversations dans la passation de baux de biens nationaux et Toulouges faisant des déclarations royalistes en public et en écharpe, ayant délivré des certificats de résidence à des déserteurs, fait des visites domiciliaires nocturnes et tourné à son profit des sommes indûment perçues, et ex-commissaire municipal de Lombise (Jemappes, auj.: commune de Lens) ayant autorisé par écrit un prêtre à célébrer le culte.

- Mandat d'arrêt contre la maîtresse de poste de Lucy-le-Bois ayant refusé un guide et des chevaux à Gibory, officier au 11<sup>e</sup> hussards envoyé par le général Brune à Paris, attaqué et dépouillé de nuit vis-à-vis du pont d'Essert au dessus de Rigny (commune de Vermenton); pièces jointes: dépositions devant le juge de paix de Vermenton *intra muros*<sup>8</sup>; lettre du Directoire à Brune lui accusant réception de sa lettre du 21 en réponse à celle du Directoire du 17, et lui donnant des instructions sur la Suisse: sur Berne, faire sortir de son gouvernement provisoire le trésorier Frisching, le major de Mural et le professeur Tscharnier; faire diviser le canton en cantons d'Aarau et de Berne en rejetant l'attitude de ce gouvernement de faire comme si leur canton devait conserver son étendue, faire annuler sa convocation d'une convention pour adopter une constitution et rendre compte au Directoire des mesures prises pour mettre sous scellés les papiers de la chancellerie et autres dépôts de ce gouvernement, *seul moyen que vous ayez pour vérifier la correspondance de ce gouvernement avec les agents de l'Angleterre, avec les chefs des émigrés et avec les cantons qu'il a fait insurger*; reprendre une correspondance exacte avec Desportes, Mangourit et Mengaud sur tous les objets relatifs à la fusion des cantons helvétiques en une seule république, minute de Merlin de Douai.

- Ordre au ministre: de payer sur ses dépenses secrètes les traducteurs et imprimeurs *en diverses langues* de l'Acte d'indépendance des États-Unis, des constitutions française, ligurienne et cisalpine et du projet de constitution helvétique, minute de Lagarde, et d'interroger Labastide, amené devant le Directoire conformément à

<sup>1</sup> Il n'est pas nommé ici, mais un arrêté du 26 ventôse an VIII (*tome VIII*) déporte le prêtre Bauduin, ex-agent municipal de Thiverny destitué le 26 ventôse an VI, comme *agent des contre-révolutionnaires dans tout le département*.

<sup>2</sup> Commune du canton d'Estrées-Saint-Denis citée comme un autre chef-lieu de canton.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Émile.

<sup>4</sup> Double emploi avec un arrêté du 22.

<sup>5</sup> Le registre cite la commune (du canton de Saint-Barbant) comme un autre chef-lieu de canton.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Trie-sur-Troësne.

<sup>7</sup> Double emploi avec un arrêté du 22.

<sup>8</sup> Cachet légendé: JUGE DE PAIX DE VERMENTON (plaquette 3241, pièce 5). Voir *tome V*, 8 prairial: annulation du mandat d'arrêt contre la veuve Berthelot, maîtresse de poste, l'enquête ayant prouvé qu'elle n'avait qu'un bidet à l'arrivée de Gibory, qui n'a pas voulu attendre le retour des trois postillons au relais, les a croisés en chemin et a refusé que l'un d'eux l'accompagnât.

l'arrêté de la veille. État de siège à Bergerac où les royalistes font signer des pétitions contre les autorités constituées aux habitants des campagnes, ont organisé la garde nationale et fait une adresse réclamant la fermeture du cercle constitutionnel *si insolente que l'administration centrale a cru devoir la dénoncer à l'accusateur public* (AF III 511, plaquettes 3241, pièces 3-8, 10, 12-15, 17-18 et 21, 3242, pièces 23-32, 39-46, 49-66, 71-96, 101-124, 141-144 et 148-149, et 3243, pièces 150-221, 232-257 et 261-270).

#### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 511, plaquette 3241, pièce 2. Lettre, citée au procès-verbal de la veille, envoyant à Mengaud copie de la lettre du Directoire à Brune.

AF III 511, plaquette 3241, pièce 16. Note sur la remise à Lagarde le 29 brumaire an VII de la minute d'une lettre du 26 au ministre de la Guerre sur le payeur général de l'Eure.

AF III 511, plaquette 3241, pièces 19-20. Feuilles de travail de brevets militaires.

AF III 511, plaquettes 3242, pièces 33-38, 47-48, 66-70, 97-100, 125-134, 137-140 et 145-147, et 3243, pièces 222-231, 258-260 et 271-276. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aude*, Sainte-Colombe [-sur-l'Hers];- *Cantal*, Allanche; Ruynes [-en-Margeride];- *Escaut*, Belsele (auj.: commune de Saint-Nicolas);- *Gers*, tribunal civil, suppléants; Estang;- *Isère*, tribunal civil, suppléants;- *Jemappes*, Chimay;- *Lys*, tribunal civil, suppléants;- *Meuse-Inférieure*, Hasselt; Herk [-de-Stad]; Looz; Malines-sur-Meuse; Peer; Tongres; Valkenburg<sup>1</sup>;- *Deux-Nèthes*, tribunal civil, suppléant; Malines;- *Nord*, tribunaux, substitut; tribunal civil, juges;- *Bas-Rhin*, Strasbourg, 1<sup>er</sup> à 4<sup>e</sup> arrondissements;- *Haute-Saône*, tribunal civil, juge et suppléants;- *Saône-et-Loire*, *idem*, suppléants; Chagny; Cluny; Sennecey [-le-Grand];- *Seine-Inférieure*, tribunal civil, suppléant; Montivilliers, 2<sup>e</sup> section;- *Vienne*, tribunal civil, suppléants; Sanxay;- *Vosges*, Domèvre-sur-Durbion; Épinal *extra muros*; Vrécourt;- *Yonne*, tribunal civil, suppléants.

### **Séance du 27 ventôse an VI [17 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 245 verso-248 verso; AF III 511, plaquettes 3244 à 3247)

#### **Message aux Cinq-Cents.**

Sur la création d'une 7<sup>e</sup> recette des contributions dans le Nord (AF III 511, plaquette 3246, pièces 103-105).

#### **Finances.**

Distribution de fonds au ministre de l'Intérieur pour les hospices civils de Paris pour l'an V et l'an VI. Paiement d'une provision sur les contributions foncières et personnelles dans les départements réunis. Arrondissements de recette des Landes: transfert de celle de Tartas à Saint-Sever<sup>2</sup>. Ordre aux ministres de la Guerre, de l'Intérieur et de la Marine et des Colonies de remettre dans dix jours au Directoire un état des marchés et adjudications, tableau joint du ministre de la Guerre et lettre de Lambrechts pour celui de la Marine et des Colonies. Traitement des employés chargés de la liquidation prescrite par la loi du 24 frimaire<sup>3</sup>. Ordre au ministre et à celui de la Police générale d'enquêter sur les déclarations d'un émigré de la Lys indiquant que l'émigré D'Aspe a pu vendre une partie de ses biens dans le département de Jemappes et que l'émigré Gontreuil y a reçu un passeport pour Paris qu'on lui refusait dans la Dyle, minutes de Merlin de Douai (AF III 511, plaquettes 3244, pièces 4-6, 3245, pièces 57-58 et 3246, pièces 67-69 et 99-102).

#### **Guerre.**

Lettre au ministre citée au procès-verbal de la veille, classée au dépôt particulier, au reçu de son rapport sur l'exécution des mesures décidées le 24 par le Directoire sur la colonne envoyée de Suisse vers Toulon, lui reprochant d'avoir remplacé deux escadrons du 18<sup>e</sup> dragons par deux du 10<sup>e</sup> hussards, minute et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 121, datées du 27. Confirmation de grades donnés par Bonaparte: de chef de bataillon au chef d'escadron Jacques-François-Xavier Coindet, promotion donnée sur le champ de bataille le 29 fructidor an V; de lieutenant à Jean-Thomas Arrighi<sup>4</sup>, Bonnaffi et Le Tellier, respectivement à la suite de la 75<sup>e</sup> demi-brigade, au 22<sup>e</sup> chasseurs et au 7<sup>e</sup> dragons, et de sous-lieutenant à la suite du 16<sup>e</sup> de cavalerie à Laurent. Nomination: du capitaine retiré Belmont-

<sup>1</sup> Nom français: Fauquemont.

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 7 thermidor: circonscription des trois arrondissements de Dax, Mont-de-Marsan et Saint-Sever.

<sup>3</sup> Sur la liquidation de la dette publique (*tome III*, page 203).

<sup>4</sup> Tel que sur la minute, qui donne exceptionnellement des prénoms, en réalité le futur général Jean-Toussaint; il était fils d'Hyacinthe Arrighi, nommé commissaire central du Golo le 7 vendémiaire (*tome III*, page 22, note 3), député au Corps législatif sous le Consulat et préfet de la Corse, parent par alliance de la mère de Bonaparte (*Six et Roman d'Amat*).

Robinot capitaine en second de vétérans en Seine-et-Oise<sup>1</sup>, et de capitaine Mac Sheehy, capitaine à la 48<sup>e</sup> demi-brigade, adjoint à l'état-major de l'armée d'Angleterre<sup>2</sup>. Refus de garder une école d'artillerie à Valence. Fixation du coût de l'habillement et de l'équipement des cent brigades de gendarmerie des pays entre Meuse, Rhin et Moselle, à prendre sur leurs contributions. Cessation de fonctions et d'emploi du général de brigade Sol, commandant la 2<sup>e</sup> subdivision de la 10<sup>e</sup> division militaire<sup>3</sup>. Nomination du général Victor commandant la 12<sup>e</sup> division militaire, remplaçant Grouchy, muté à l'armée d'Angleterre (AF III 511, plaquettes 3244, pièces 1-2 et 12, et 3246, pièces 66, 70-77, 97-98 et 110).

### **Intérieur.**

Réunion des hospices Saint-Charles et de la Maison-Dieu de Toul. Destitution de: Fabre-Saint-Véran, bibliothécaire de l'école centrale de Vaucluse, prêtre insoumis<sup>4</sup>, D'Olivier, administrateur central du Cantal, royaliste après avoir été terroriste, à la demande du conventionnel Lacoste et de citoyens du département, dont les membres du cercle constitutionnel d'Aurillac, et refus de destituer l'administrateur central Besse; et d'administrateurs municipaux d'Autrey [-lès-Gray]: agent municipal de Vars logeant un prêtre réfractaire, Mélisey (Haute-Saône): agent d'Écromagny royaliste, Quers: agent de Brotte [-lès-Ray] royaliste, et Vesoul *extra muros*. Jugement de Mongin, administrateur du district de Saint-Paul (alors: Var), pour vol d'huile (AF III 511, plaquettes 3246, pièces 59-60 et 106-109, et 3247, pièces 113-114 et 141-145).

### **Marine et Colonies.**

Signature des états des emplois vacants et des nominations de la 3<sup>e</sup> décade de ventôse, en partie classés au dossier du 24 (AF III 510, plaquette 3234, pièces 51-52; AF III 511, plaquette 3246, pièces 62-65).

### **Police générale.**

Émigrés, radiation<sup>5</sup>: Jean-Baptiste Boniface, prêtre marié à Cambrai; Marie-Marguerite-Luce Caillot, femme Rouen, du Havre; Marie-Pierre-André Cirodde, de Clémont, chasseur au 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval fait prisonnier de guerre en 1793, inscrit comme déserteur et acquitté par une commission militaire; Nicolas Cordier, ex-maire d'Ogéville, prêtre déporté, à la requête de sa sœur Anne, veuve Briot, de Gerbéviller; Jean-Charles Debonnaire, homme de loi à Sens, radié provisoirement par le district de Nogent [-sur-Seine]; Marguerite-Philippine-Thérèse Delatre veuve Marcotte, de Saint-Omer; Marie-Anne Dupoirier, femme Arvisenet et sa sœur Marie-Marguerite Dupoirier, de Langres, inscrites par le district de Dijon; Gabriel-Romain Filhot-Marans, de Bordeaux; Abdon-Marie Gaunel du Haitray, de Saint-Grégoire [-du-Viévre], matelot dans la marine de guerre; Henri Lalande, résidant à Bordeaux et dans les Basses-Pyrénées, inscrit en Maine-et-Loire; Benoît-Paul Maulrot, membre du conseil provisoire de Saumur condamné à mort par une commission militaire de la Mayenne en l'an II, à la requête de sa fille Cécile, femme Jacques Prévost; André-Joseph Minvielle, de Bordeaux, engagé en 1793 à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 7<sup>e</sup> bataillon de la Légion du Sud; Jean-Ferdinand Nique, curé insermenté de Mathay déporté, mort chez son neveu Ferdinand, notaire à Bucey [-lès-Gy]; Julienne Ragot, veuve Jean-Baptiste Cheminant, de Mayenne; Louis-Jérôme de Ruphin, de Ris, commune de Bossay [-sur-Claise], radié provisoirement par le district du Blanc; Pierre-Jean-Alexandre Tascher, d'Orléans, ex-militaire, radié provisoirement par celui de Chartres; Pierre-François-Albert Taverne, de Lille; Louis-Jacques-Hippolyte Thillaye du Boullay, ex-maire de Lisieux; Emmanuel-Marie-Christophe Tirmois-Tertu, de Trun, inscrit dans le Calvados; Nicolas Trouillet, cuisinier à Paris, inscrit en Seine-et-Oise; Antoinette Vionnet, de Lyon, mineure, inscrite en Saône-et-Loire. Maintien: Marie-Georges-François Bourg, noble, vicaire général de l'évêché de Besançon (AF III 511, plaquette 3245, pièces 13-56).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 511, plaquette 3246, pièces 78-96. Dossier sur Augereau: note de police sur la rumeur d'un complot entre Augereau, Merlin de Douai et le ministre de la Police générale pour écarter Barras, sans date; lettre d'Augereau, de Strasbourg le 13 pluviôse, se plaignant de calomnies publiées dans *le Rédacteur*, n° 774 du 9 pluviôse, joint, accusant les mayençais List, pharmacien, et Wedekind, d'être ses agents principaux dans une conspiration contre Reubell et Bonaparte, contre lesquels on réunit des preuves qu'ils cherchent à prendre le pouvoir; lettre d'Augereau à Barras, 15 pluviôse, et au Directoire accusant réception de l'ordre de se rendre au commandement de la 11<sup>e</sup> division militaire et joignant un exemplaire de l'imprimé intitulé *Augereau à ses amis*, commençant par les mots *Ne vous endormez point. Des hommes que les aveugles Français idolâtrant*

<sup>1</sup> Voir aussi Robinot-Bellemond, capitaine de gendarmerie, traitement de réforme avant retraite (plus haut, 18 nivôse).

<sup>2</sup> Bernard Mac Sheehy (dit ici Mac Schechy), né en Irlande, ayant participé à la descente en Irlande de l'an IV sous les ordres de Hoche, mesure connue de *Quintin*, lieutenant adjoint aux adjudants généraux de l'armée de Sambre-et-Meuse, promu capitaine à la 48<sup>e</sup> demi-brigade par Hoche, confirmé le 29 vendémiaire (*tome III*, index).

<sup>3</sup> Le général Pierre Sol-Beauclair, accusé d'incivisme par les autorités de Toulouse (*Six*). La 2<sup>e</sup> subdivision de la 10<sup>e</sup> division militaire, résidence à Toulouse, couvrait les départements de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées.

<sup>4</sup> Bibliothécaire de Carpentras, où se situait l'école centrale (*Répertoire numérique détaillé de la série L* par Léopold Duhamel et Bernard Thomas, Avignon, Archives départementales de Vaucluse, 1991).

<sup>5</sup> Les affaires Boniface, Debonnaire, Ragot, Thillaye du Boullay et Tirmois-Tertu sont demandées par Merlin de Douai, Caillot par François de Neuchâteau, et Bourg et Lalande par Reubell.

sont sur le point de trahir la République<sup>1</sup>; envoi par le chef de brigade Commer d'un extrait de lettre d'Augereau de Strasbourg du 12 pluviôse; envoi par François Fournier, aide de camp d'Augereau<sup>2</sup>, de l'imprimé, reçu par lui le 14 ventôse par lettre anonyme, intitulé *Augereau à ses amis*, qu'il affirme être un faux; lettre de Wedekind, médecin chef à l'hôpital militaire de Mayence, au journal *le Rédacteur*, chez Girardin, libraire au Palais-Égalité, démentant la lettre de Strasbourg du 2 pluviôse l'accusant de conspirer contre Reubell et Bonaparte publiée par ce journal; *le Messager du soir ou Gazette générale de l'Europe* n° 59 du 29 pluviôse annonçant la réclamation de la femme de Wedekind contre les lettres accusant son mari; lettre d'Augereau au Directoire demandant son envoi à l'armée d'Italie, 13 vendémiaire an VII.

Registre des délibérations secrètes (partie des traités). Ratification des articles secrets du traité de Campo-Formio datés de Vienne le 3 novembre 1797, latin<sup>3</sup> (AF\* III 20, traités, n° 25, page 11).

*Idem*, partie des délibérations secrètes. Dépôt: *d'une lettre imprimée sur simple feuilleton, venue de Strasbourg, intitulée Augereau à ses amis*, classée pièces diverses n° 32; d'un mémoire de Bonaparte *au retour de sa tournée sur les côtes maritimes de la Manche, sur les chances pour et contre le projet de descente* [en Angleterre]; d'une lettre du Directoire à Perrochel et d'une note jointe à la reine d'Espagne sur la paix à négocier par son entremise avec le Portugal<sup>4</sup>; d'une lettre de Berthier transmettant la capitulation accordée au Pape en entrant dans Rome, avec la minute de l'arrêté du Directoire cassant cette capitulation et donnant *la marche à suivre pour disposer de la Cour de Rome et établir un gouvernement républicain*, et de lettres anglaises envoyées par Berthier *destinées à allumer le fanatisme romain contre les Français*; n° 337 à 348 de 7 minutes d'arrêtés du Directoire sur les préparatifs d'une grande expédition vers l'Afrique, d'une lettre à Bonaparte lui en confiant l'exécution, et de lettres aux ministres de la Guerre, de la Marine et des Finances sur un armement qui doit avoir lieu sur les côtes de la Méditerranée, à ceux de la Guerre et de l'Intérieur sur le transport de 8000 hommes de Lyon vers Avignon, et au général Masséna ordonnant de renforcer la garnison de Corfou; et d'une lettre écrite de Rome par Daunou sur l'insubordination des officiers de l'armée d'Italie contre les ordres de Masséna et une rébellion de fanatiques du faubourg du Trastevere (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 333 à 342, pages 107 et 108).

*Idem*. Dépôt d'un arrêté secret ordonnant à Desaix d'aller prendre le commandement des troupes devant embarquer à Civita-Vecchia, et d'une lettre ordonnant à Masséna de se rendre à Antibes pour y recevoir des ordres de Bonaparte, classés au dossier de l'armée d'Égypte (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 346 et 347, page 108).

AF III 511, plaquette 3246, pièce 6. Ampliation, datée du 5 nivôse an VI pour traitement de réforme, de l'arrêté du 27 ventôse an V promouvant le chef de brigade Élie Lafont<sup>5</sup> général de brigade.

AF III 511, plaquette 3247, pièces 111-112, 115-140 et 146-147. Nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Aude*, Belpech;- *Charente*, tribunal civil, suppléants;- *Escaut*, Alost;- *Forêts*, Bastogne: Thiry, notaire; Diekirch; Florenville; Hesperange; Neuerburg: Mæls, notaire;- *Gironde*, Cadillac: Laspeyrière, président du district;- *Ille-et-Vilaine*, Beaucé; la Chapelle-Jeanson; Fleurigné; Laignelet; Landéan; le Loroux; la Selle-en-Luitré;- *Landes*, Grenade [-sur-l'Adour];- *Lot-et-Garonne*, tribunal civil, juge et suppléants;- *Nord*, Lille, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> sections;- *Sarthe*, Sillé-le-Guillaume.

## Séance du 28 ventôse an VI [dimanche 18 mars 1798]

(AF\* III 10, folios 247 verso-255 verso; AF III 512, plaquettes 3248 et 3249)

### Lois.

[Du 27] sur les prises maritimes conduites en pays neutre ou allié; rectifiant celles des 27 nivôse et 28 fructidor an V sur les tarifs des canaux du Centre, du Loing et d'Orléans; et deux lois ratifiant les traités d'alliance et de commerce avec la République cisalpine, arrêtés de promulgation du 7 messidor an VI après échange des ratifications<sup>6</sup> (AF III 511, plaquette 3244, pièces 3 et 7-11; AF III 512, plaquette 3248, pièce 7).

### Finances.

Autorisation de vendre le Moulin-Rouge de Fromonville (auj.: Montcourt-Fromonville) à Jacques Gillet, meunier à Nemours, provenant des *condamnés d'Orléans*, sous réserve des clauses nécessaires pour la navigation, à noter: lettre du ministre de l'Intérieur à l'administration centrale de Seine-et-Marne enjoignant de soumettre la vente du moulin d'Égreville

<sup>1</sup> Cet imprimé sur une page est conservé ici en trois exemplaires.

<sup>2</sup> Le futur général François Fournier, dit sous la Restauration Fournier-Sarlovèze, qu'Augereau avait fait nommer commandant des guides de l'armée d'Allemagne (*Six*), promu chef de brigade et envoyé dans les troupes de cavalerie de l'expédition d'Égypte le 14 prairial an VI (*tome V*).

<sup>3</sup> Cette ratification est la dernière affaire transcrite sur la partie des traités du registre secret du Directoire.

<sup>4</sup> Instructions annulées par le Directoire le 2 germinal (*tome V*).

<sup>5</sup> Sur le général Lafont, voir *tome III*, page 154, note 6. L'arrêté de l'an V est cité au *tome I*, page 125.

<sup>6</sup> Le registre indique ici *il est succis* (sic) à la publication de ces deux lois jusqu'à l'échange des ratifications respectives. Voir *tome V*, à la date indiquée ici.

et des autres moulins bordant le canal du Loing aux conditions données par l'ingénieur en chef du canal, an IV; rapport de Boisard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département, an IV<sup>1</sup>; intervention du ministre de l'Intérieur pour ne pas vendre le Moulin-Rouge, où l'on moût du ciment pour les canaux du Loing et d'Orléans (AF III 512, plaquette 3248, pièces 24-45).

### Guerre.

Ordre de remplacer par un français l'étranger Audria nommé commandant de compagnies franches *commises à la garde de certains postes périlleux*, par le général Gentili, commandant les départements provisoires de Corfou, de la mer Égée et d'Ithaque, copies de lettres de Gentili, de Corfou, sur les mesures prises après l'arrivée du général Chabot: licenciement des troupes vénitiennes, transportées aux bouches de Cataro, formation de compagnies franches pour les garnisons de Butrinto, Parga, Prévéza et Vonitza aux confins avec l'Empire turc, composées de nationaux et d'*esclavons*<sup>2</sup> mariés dans le pays, et d'un tableau des revenus annuels des trois départements (îles de Céphalonie, Cérigo, Corfou, Sainte-Maure<sup>3</sup> et Zanthe). Emploi du capitaine de gendarmerie Gossuin dans les Vosges. Réforme des gendarmes Deschamps, de Limoges, ayant dîné chez le marquis de Lavergne, et Léonard Poisson, de Rochechouart, et Jacques Singaraux-Buffière, de Pierre-Buffière, responsables de l'évasion de l'émigré Jean Colomb, lettres de Dumazy, capitaine commandant à Limoges, et du député Rivaud, chef d'escadron de la Vienne<sup>4</sup>. Lettre indiquant à Brune *les moyens d'écartier les obstacles que le gouvernement de Berne oppose à l'amalgame des différents cantons suisses et à leur réunion en une seule république*, copie à Mengaud: former de l'Argovie un canton séparé; ajouter aux membres du gouvernement de Berne à éloigner les noms d'Haller, Montach et Morlot; s'opposer à ce que le gouvernement prenne pour couleurs nationales celles de Berne ou de Zurich; répandre dans les cantons allemands la traduction, envoyée dans le même courrier, du discours du président du Directoire à la cérémonie de présentation des drapeaux conquis en Suisse; diffuser à l'armée la loi portant qu'elle a bien mérité de la Patrie et le numéro du *Rédacteur* contenant le procès-verbal de la cérémonie<sup>5</sup>; arrêter *tout espèce de travail du gouvernement provisoire de Berne pour son projet de constitution et faire adopter le projet déjà adopté par le pays de Vaud et que l'assemblée nationale du canton de Bâle vient pareillement d'adopter*<sup>6</sup>...*On paraît s'agiter beaucoup pour faire fixer soit à Berne soit à A[a]rau le chef-lieu de la république. Il est essentiel de repousser l'une et l'autre idée, surtout l'idée de le placer à Berne, et de s'en tenir à Lucerne*; AF III 463, plaquette 2809, pièce 394 (dossier du Dix-Huit Fructidor an V): *Discours du président du Directoire exécutif à la séance publique du 28 ventôse an 6 en réponse aux discours des officiers chargés par le général Brune de présenter les drapeaux pris sur l'armée de l'oligarchie bernoise*, français-allemand, Imprimerie de la République, 7 pages, deux exemplaires dont l'un portant bon à tirer par Weiss. Nomination du conventionnel Le Carlier, président de l'administration centrale de l'Aisne, commissaire du gouvernement près l'armée française en Suisse<sup>7</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 512, plaquettes 3248, pièces 1-4, 17 et 23, et 3249, pièces 59-62; copies des deux pièces sur la Suisse au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 121-123).

### Intérieur.

---

<sup>1</sup> Cet ingénieur n'est pas cité par *Le corps des Ponts et Chaussées* par A. Brunot et R. Coquand, Paris, éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1982, l'ingénieur en chef de ce département étant d'Herbelot de 1792 à l'an VII (*op. cit.*, page 664, et *Almanachs nationaux*, an V à an VII).

<sup>2</sup> De Slaves.

<sup>3</sup> Île de Leucade.

<sup>4</sup> François Rivaud, lieutenant de gendarmerie au Dorat (Haute-Vienne) lors de son élection par ce département à la Convention, député du même département aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, aussitôt élu de la Seine aux Anciens, nommé ambassadeur en République cisalpine le 4 frimaire an VII (*tome VII*).

<sup>5</sup> La lettre mentionne la cérémonie comme venant d'avoir lieu, alors que son procès-verbal termine la séance.

<sup>6</sup> Avec quelques modifications dont le Directoire n'a pas le détail et qu'il suppose sans difficultés *si, comme il y a lieu de le croire, il n'en résulte aucun changement dans les bases*. Le projet de constitution adopté par l'assemblée nationale de Bâle le 15 mars 1798 / 25 ventôse fait l'objet d'instructions au commissaire Le Carlier le 1<sup>er</sup> germinal (*tome V*, avec texte imprimé de ce projet).

<sup>7</sup> Marie-Jean-François-Philibert Le Carlier, constituant, conventionnel de l'Aisne, futur ministre de la Police générale. Le texte de la minute nommait également comme secrétaire du commissaire le beau-frère de Reubell Jean-Jacques Rapinat, ex-président du tribunal criminel du Haut-Rhin, nomination rayée; Rapinat est toutefois qualifié de secrétaire du commissaire le 24 floréal lors de sa nomination à la place de Le Carlier, lui-même nommé ministre le 27 suivant (*tome VI*).

Nomination d'inspecteurs du droit de passe: Eure<sup>1</sup>: trois inspecteurs, Oise: *idem*, dont l'ex-général Santerre, de Senlis, recommandé par Reubell, Seine-et-Marne: cinq inspecteurs, et Seine-et-Oise: quatre inspecteurs, avec tableaux de candidatures de militaires et de civils citant le lieu de résidence, l'âge, la carrière et les recommandations, sur lesquels les inspecteurs nommés sont à plusieurs reprises inscrits de la main de Merlin de Douai; à noter parmi les candidats dans l'Oise: Buquet, ex-administrateur central, conservateur des Hypothèques à Chaumont [-en-Vexin], Desoize, prêtre marié à Ham et Thinet, de Gisors, chef de bureau des travaux du port de Fécamp; parmi ceux de Seine-et-Marne: les conventionnels Girard, de Paris<sup>2</sup>, et Opoix, de Provins, et Vieilh-Varenes, ingénieur des Ponts et Chaussées<sup>3</sup>; parmi ceux de Seine-et-Oise: Aubry, aubergiste à Essonnes (auj.: Corbeil-Essonnes), recommandé par [Bernardin] de Saint-Pierre, de l'Institut, Boulanger-Hoche, cousin du général, inspecteur des voitures de la Cour puis des Messageries nationales<sup>4</sup>, et Gaspard, de Versailles, beau-frère du même, piqueur de la vénerie de Louis XVI, Jean-Louis Chappey, de Gap, Doncet, architecte à Paris, recommandé par Chalgrin, Lucienne (*sic*) Lamorlière, fils du général, Tubœuf, ex-architecte, de Saint-Germain-en-Laye, recommandé par Reubell<sup>5</sup>, et Vernier, ex-secrétaire de la commission pour l'organisation de la Corse, recommandé par Talleyrand. Ordre au ministre: d'attirer l'attention des villes commerçantes, principalement du Midi, sur les diverses importations à tirer des îles ci-devant vénitiennes, notamment le raisin sec, dont elles ont perdu leurs débouchés; et de se faire remettre par Chappe le tableau des employés du télégraphe avec notes sur leur civisme et leur moralité, lettres de Baudin, commissaire près le bureau central de Paris, à Merlin de Douai, et de Girardin, agent du télégraphe, au ministre de la Guerre, accusant plusieurs employés, sauf l'ingénieur en chef Chappe, d'être royalistes, notamment son frère, directeur de la ligne *de Rastatt*, fréquentant l'ex-député Rovère avant le Dix-Huit Fructidor, et Sohier, directeur de celle de Lille, garde du corps du Roi (AF III 512, plaquettes 3248, pièces 14-16, et 3249, pièces 46-58).

### **Police générale.**

Émigré, radiation: Louis-Antoine Moutier, né à Méré (Yonne), garçon de bureau au ministère de la Marine et des Colonies, inscrit par erreur en Seine-et-Oise, pétition de l'intéressé, attestation signée d'une vingtaine de chefs et employés de bureau, formulaires imprimés de passeport pour Brest délivré par le ministère de la Marine, an IV, de bon de transport de Brest à Paris par l'administration des postes et messageries, an V, et de certificat de résidence de citoyen prévenu d'émigration délivré par la 1<sup>ère</sup> municipalité de Paris, an VI (AF III 512, plaquette 3248, pièces 8-13).

### **Réception des drapeaux conquis en Suisse.**

Présentation au Directoire de 29 drapeaux conquis sur l'oligarchie bernoise adressés par Brune, avec les chefs de brigade Suchet et Ruby en tête du cortège. Textes des discours de Scherer, ministre de la Guerre, Ruby, envoyé du général Schauenburg, Suchet, envoyé de Brune, et Merlin de Douai, président du Directoire: *citoyens de la Suisse, peuple bon, franc et généreux...voyez l'odieuse oligarchie abattue sur les débris de sa puissance expirer dans les convulsions d'une rage impuissante. Contemplez sur vos montagnes, dans vos vallons, l'image de la vraie liberté qui revient habiter parmi vous...Le beau siècle de Guillaume Tell va recommencer pour vous...* Don à Suchet et Ruby d'une paire de pistolets de la manufacture de Versailles. Chant de l'*Hymne à la Liberté*.

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 511, plaquette 3246, pièce 61. Rapport du ministre de l'Intérieur du 27, dit porté sur la feuille de travail du ministre du 28, refusant, sur avis de Chalgrin, architecte du Directoire, l'achat de vases ciselés au nommé Sauvaniac pour le jardin du Luxembourg, l'architecte les trouvant *d'une forme ordinaire et rustique, n'étant d'ailleurs que de fonte de fer*, et prévoyant *des figures, des vases de marbre blanc et des bronzes* (*sic*).

---

<sup>1</sup> Les noms des inspecteurs sont tous cités à l'index au nom des départements et au mot: *Péage (droit de passe)*, seuls les candidats ici désignés étant retenus à l'index. Sur le rôle des tournées pour l'établissement du droit de passe dans la préparation des élections de l'an VI et des invalidations qui écartèrent de nombreux anarchistes, voir Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal"*, Paris, Société les Belles Lettres, 1971; les départements concernés ici font partie de ceux d'une tournée dont les dossiers ont disparu dès l'époque. Le général Antoine-Joseph Santerre, plus connu sous son surnom du brasseur Santerre; ce détail biographique n'est pas indiqué par les usuels et, né à Paris, il n'était pas de Senlis; ayant délaissé sa brasserie du Faubourg Saint-Antoine pour son rôle révolutionnaire, puis ayant été détenu après sa participation à la guerre de Vendée, il avait été ruiné, ce qui explique peut-être sa nomination, qu'il refusa (arrêté du 17 germinal le remplaçant, *tome I*). Un autre inspecteur de l'Oise est recommandé par Valentin Haüy.

<sup>2</sup> Plutôt Charles-Jacques-Étienne, dit Girard-Villars, ex-député de la Vendée à la Convention et aux Anciens, qu'Antoine-Marie-Anne, conventionnel de l'Aude nommé administrateur central de son département le 19 pluviôse (plus haut).

<sup>3</sup> Jean-Baptiste-François Vieilh, dit de Varenes, ingénieur des Ponts et Chaussées avant la Révolution, garde magasin des démolitions de la Bastille en 1790 (voir *tome I*, page 248, hommage au Directoire d'une *Histoire de la Révolution ornée de gravures* le 25 floréal an V). Un certain Vielh-Varenne figure dans le compte secret de Le Carlier, ex-ministre de la Police générale, de floréal à fructidor an VI (*tome VIII*, 17 ventôse an VII) parmi les agents secrets de 1<sup>ère</sup> classe attachés aux inspecteurs généraux de la police.

<sup>4</sup> Boulanger-Hoche, nommé inspecteur du droit de passe du département de Jemappes le 23 germinal (*tome V*).

<sup>5</sup> Sans doute Jean Tubœuf, né à Étioilles (auj.: Essonne), qui n'est connu de *Thieme et Becker* que pour avoir obtenu un prix de l'Académie de Rouen et l'admission comme élève à l'Académie de France à Rome en architecture à l'âge de 25 ans en 1770, et qui n'est pas cité par *Bénézit*.

## Séance du 29 ventôse an VI [19 mars 1798]

(AF\* III 10 folios 255 verso-258 verso; AF III 512, plaquette 3250)

### Loi.

[Du 28] sur les dépenses de l'Hôtel des Invalides pour l'an VI (AF III 512, plaquettes 3248, pièces 5-6, et 3250, pièce 1).

### Décision du Directoire.

Dispositions à prendre par le secrétaire général du Directoire et les ministres pour que les employés puissent se rendre aux assemblées primaires *sans que néanmoins le travail des bureaux éprouve d'interruption ni de retard*, minute de Lagarde (AF III 512, plaquette 3250, pièce 33).

### Finances.

Maintien du bâtiment dit le Salon de Plombières [-les-Bains] à l'usage des citoyens prenant les eaux et annulation contre l'avis du ministre de sa soumission par le nommé Parisot. Indemnités aux douaniers de la felouque *la Surveillante*, de Marseille, après un naufrage, et à ceux de Sacconex<sup>1</sup> volés par des brigands (AF III 512, plaquette 3250, pièces 25-30).

### Guerre.

Instructions à Victor, commandant la 12<sup>e</sup> division militaire: surveiller les ex-chefs chouans, *quant à la multitude des anciens insurgés, il les traitera avec la plus grande affabilité et franchise*; faire confiance au général de brigade Travot, à Marson, Moreau et Lecointe-Puyraveau, commissaires centraux de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres, à Haumont et Sorin, administrateurs centraux de la Loire-Inférieure et de la Vendée, et, dans le même département, aux citoyens Ladoues père, Loyau et Parlierne, directeur de l'Enregistrement; se méfier du général Grigny<sup>2</sup> *qui n'a pas la confiance des patriotes*; *sans repousser l'accueil de certains patriotes exagérés, il ne doit pas leur accorder de confiance*: dans la Loire-Inférieure Yves Berthaut, négociant, Davers, tailleur, ex-juge, Julien Gaudin, négociant, Orhout, prêtre, et l'adjudant général Soupe; dans la Vendée Goupilleau de Montaigu<sup>3</sup> et Gratton, des Sables [-d'Olonne] (AF III 512, plaquette 3250, pièces 23-24).

### Intérieur.

Nomination de receveurs du droit de passe de la Seine. Municipalités, épuration: Bar-sur-Seine, Bellegem (Lys)<sup>4</sup>, Châteauneuf [-en-Thymerais] : agent de Marville-les-Bois (auj.: Saint-Sauveur-Marville), Châtel-Censoir, Chéroy: adjoint municipal de Saint-Valérien prêtre, refusant d'employer le mot de citoyen, Corpeau: agent de Chassagne [-Montrachet] agent royaliste aux élections de l'an IV et de l'an V? pour refus de serment, Crécy [-la-Chapelle]: membres refusant d'exécuter l'arrêté de l'administration centrale sur la déposition des battants et cordes des cloches, Damme, Dikkebus et Dixmude (Lys), Donnemarie [-Dontilly], Elverdinge (Lys), Fauvillers (Forêts), la Ferté-sous-Jouarre: agents de Jouarre ayant remis le battant de la cloche à un serrurier et d'Ussy [-sur-Marne] refusant de remettre les registres d'état civil à la municipalité<sup>5</sup>, Furnes et Gistel (Lys), Haasdonk (Escaut, auj.: commune de Beveren)<sup>6</sup>, Harelbeke et Haringe (Lys), Heers (Meuse-Inférieure): président pour refus de serment le 2 pluviôse, Hollogne [-aux-Pierres] (Ourthe, auj.: Grâce-Hollogne), Hoogdele, Houtave, Izegem et Langemark [-Pœlkapelle] (Lys), Lebbeke (Escaut), Liart, Lombise (Jemappes, auj.: commune de Lens): agent et adjoint de Neufvilles (auj.: commune de

<sup>1</sup> Auj.: le Grand-Sacconex, Suisse, canton de Genève, alors: Ain.

<sup>2</sup> Le général Jean-Pierre Travot, alors commandant en Vendée, qu'il pacifia ensuite pendant les Cent-Jours, mis au secret et arrêté en 1816, mort en 1836 dans une maison de santé à Chaillot; on lit sur sa tombe au cimetière du Nord dit de Montmartre à Paris cet extrait du testament de Napoléon à Sainte-Hélène: *Je lègue aux enfants du brave et vertueux général Travot...* Le général Achille-Claude-Marie Tocip dit Grigny, enfant trouvé (Tocip est un anagramme), commandait la Loire-Inférieure; il avait participé à la pacification de l'Ouest aux côtés de Hoche.

<sup>3</sup> Orhout est peut-être le receveur de la loterie de Nantes destitué le 5 ventôse (plus haut). Philippe-Charles-Aimé Goupilleau, dit de Montaigu, député de la Vendée à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Montaigu le 6 brumaire (*tome III*, page 101), réélu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>4</sup> Pour toutes les municipalités de la Lys, destituées comme fanatiques et royalistes, l'administration centrale est chargée, *vu l'urgence, de prendre les mesures nécessaires pour que le service public ne souffre pas dans ces cantons*. Bellegem, auj.: commune de Courtrai; Dikkebus et Elverdinge, auj.: commune d'Ypres; Haringe, auj.: Roesbrugge-Haringe; Houtave, auj.: commune de Zuienkerke; Neuve-Église, flamand: Nieuwkerke, auj.: commune d'Hovelland; Pervijze, auj.: commune de Dixmude; Wakken, auj.: commune de Dentergem.

<sup>5</sup> Ces deux destitutions sont citées séparément sur le registre et font l'objet de deux minutes d'arrêtés, le chef-lieu y étant désigné sous son nom révolutionnaire de la Ferté-sur-Marne, puis sous son appellation usuelle.

<sup>6</sup> Les membres de municipalités de l'Escaut destitués le sont pour refus de prêter serment à la fête du 2 pluviôse.

Soignies) prétendant que la loi du 7 vendémiaire sur les cultes n'était pas publiée dans leur canton, Morlaix: annulation de la suspension en l'an V de Boëstard, médecin chef de l'hôpital militaire, comme président sous le prétexte d'avoir été débiteur failli en 1789 quand il dirigeait la manufacture de toiles peintes, Mormant, Nederbœlare (Escaut,auj.: commune de Grammont), Neuve-Église (Lys), Nieuport (*idem*), Ninove (Escaut), Noyers [-Auzecourt], Oostkamp et Ostende (Lys), Pâturages (Jemappes, auj.: communes de Colfontaine et Frameries): agent et adjoint de Frameries fanatiques et adjoint d'Eugies (auj.: communes de Colfontaine et Frameries) ayant supposé une loi annulant celle du 7 vendémiaire sur la police des cultes, Pervijze et Poperinge (Lys) Ramerupt, Saint-Bris [-le-Vineux], Torhout (Lys), Vault [-de-Lugny]: agent et adjoint de Pontaubert royalistes, Villefagnan: réintégration de Tribert, agent de la Forêt-de-Tessé, destitué le 7 pluviôse, officier de la garde nationale de Ruffec engagé en Vendée en 1793, recommandé par le député Auguis, et Wakken, Werwik et Zonnebeke (Lys). Confirmation de la nomination d'un membre du bureau central de Marseille et infirmation de deux autres auxquels l'administration centrale donnera des successeurs provisoires, minute de Merlin de Douai (AF III 512, plaquettes 3250, pièce 31, et 3251, pièces 34-69 et 72-87).

### **Marine et Colonies.**

Poursuite pour huit mois à compter de la réception de cet arrêté de la mission de Victor Hugues et Lebas, agents du Directoire aux îles du Vent<sup>1</sup>, lettre de félicitations du Directoire et ordre de publier à la Guadeloupe les lois des 4 brumaire et 12 nivôse an VI sur la division des colonies occidentales et l'organisation constitutionnelle, minutes de Merlin de Douai. Invitation à Pléville-Le Pelley à revenir au ministère, *l'activité des travaux de Brest rendant inutile un plus long séjour de sa part dans ce port*. Ordre au ministre de faire préparer un avis à Rochefort pour un envoi de dépêches que le Directoire y adressera incessamment (AF III 512, plaquette 3250, pièces 16-19).

### **Police générale.**

Fermeture des cercles constitutionnels de Marseille où l'on appelle la proscription sur la tête des républicains *les plus purs*, et de celui de la rue des Gracches de Versailles *entretenant des correspondances illégales* et voulant *exercer des pouvoirs qui ne peuvent appartenir qu'aux autorités constituées* par l'organisation d'une fête le 30 dans le parc du château, à noter: lettres du commissaire central Challan<sup>2</sup> sur l'autre cercle constitutionnel de Versailles, siégeant au Collège, dirigé par Lepeltier, faisant des coteries pour les assemblées primaires, avec copies de notes des agents des communes de Brunoy, Houdan et Taverny, et sur la pétition de celui des Gracches, présentée par les citoyens Courles et Rosquin, avec copie du programme de la fête; *Écho du cercle constitutionnel de Versailles ci-devant place de la Révolution n° 8, maintenant rue des Gracques*, Versailles, Locard fils, sans date [an VI], 4 pages. Émigré, radiation: Louis Champagne, négociant à Lyon, inscrit en Côte-d'Or à cause d'un bien national qu'il y a acquis, envoi à adresser à son frère, directeur de l'institut des élèves de l'Égalité à Paris<sup>3</sup> (AF III 512, plaquette 3250, pièces 2-13).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

AF III 512, plaquette 3250, pièces 20-22. Feuilles de brevet de la cavalerie.

AF III 512, plaquette 3251, pièces 70-71. Nomination de Tarpan cadet, ex-administrateur, commissaire près le bureau central de Lyon, lettre du député Poullain-Grandprey à Merlin de Douai.

## **Séance du 30 ventôse an VI [20 mars 1798]**

(AF\* III 10, folios 258 verso-259 recto; AF III 512, plaquette 3252)

### **Guerre.**

Envoi au général Schauenburg, à Desportes, Mangourit et Mengaud, de l'arrêté du 28 nommant Le Carlier commissaire près l'armée française en Suisse (AF III 512, plaquette 3252, pièces 1-2).

### **Affaires non citées au procès-verbal.**

---

<sup>1</sup> Victor Hugues et Lebas avaient été nommés agents du Directoire aux îles du Vent le 6 pluviôse an IV pour un an et demi (*Debidour*, tome I, page 484), et furent remplacés par le général Desfourneaux le 17 prairial (*tome VI*). Sur le premier, voir *tomes II*, 4 messidor an V, Marine et Colonies, note, et *IX*, 28 floréal an VII: approbation de sa conduite comme agent particulier en Guadeloupe, et *X*, 14 fructidor suivant: arrêté le nommant agent du Directoire en Guyane.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, page 89, note 2. Il avait été maire de Meulan.

<sup>3</sup> Jean-François Champagne, directeur du Collège Égalité, était né à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Son frère pourrait être le même que Champagne, épicier à Lyon, nommé à la municipalité du Nord le 5 vendémiaire puis juge de paix de l'arrondissement de la Raison le 26 vendémiaire an VII (*tomes III et VI*, index), ex-juge de paix et frère du directeur du Prytanée nommé commissaire près le bureau central le 24 germinal suivant (*tome VIII*).

AF III 512, plaquette 3252, pièce 3. Feuille de travail pour brevet de capitaine de Louis Carrière-Beaumont, aide de camp du général Dumas jusqu'en l'an IV, membre de l'expédition d'Irlande puis de l'armée du Rhin<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Le futur général Louis-Chrétien Carrière de *Beaumont*, aide de camp du général Thomas-Alexandre Davy de La Pailleterie, dit Alexandre Dumas. D'après *Six*, il aurait été promu capitaine le 5 octobre 1796 / 14 vendémiaire an V, date à laquelle *Debidour* ne signale pas de promotions militaires.